

U d/of OTTAWA



39003002526969

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa





ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

DE LA RÉFORMATION



---

Paris. — Imprimerie de G. GRATIOT, rue Mazarine, 30.

# ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

# DE LA RÉFORMATION

PAR

**A. SAYOUS**

Auteur de *l'Histoire de la Littérature française à l'Étranger*  
(ouvrage couronné par l'Académie française)

---

SECONDE ÉDITION

TOME PREMIER

PARIS

J. CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE DE LA MONNAIE

A GENÈVE, MÊME MAISON

A LEIPZIG, TWIETMAYER

---

1854



PQ

233

S 28

1854

r. 1



## PRÉFACE

Publié pour la première fois il y a douze ans, cet ouvrage était épuisé; on m'a fait l'honneur d'en désirer la réimpression. Le plus grand mérite de ces *Études*, c'était, je ne me le dissimule pas, de présenter dans un jour particulièrement moral et littéraire, des œuvres et des écrivains abandonnés jusqu'alors aux théologiens et aux érudits curieux de vieux livres. « Quelle que soit, » disais-je en indiquant sous quel point de vue nouveau je me proposais d'envisager le sujet, « quelle que soit l'origine ou la part qu'on prétende lui assigner dans l'histoire de l'esprit humain, la Réformation a été un trop grand événement pour que sa littérature ne soit pas d'un sérieux intérêt. Ses écrivains furent ses héros; ses livres ses véritables armes, et la valeur de ses annales est moins dans les aspects politiques sous lesquels elle se présente aux regards et aux ju-

gements de l'histoire, que dans les faits de l'ordre moral et intellectuel qui lui assurent une place à part dans le développement des temps modernes. »

Le côté littéraire de la réformation française avait été déjà reconnu et signalé par d'illustres critiques ; j'essayai d'en développer l'intérêt dans une série d'études sur les écrivains protestants du seizième siècle. Dès lors la littérature française de la réformation est devenue, et elle est aujourd'hui plus que jamais, l'objet de recherches biographiques, de nombreux travaux de critique et d'histoire littéraire. Ainsi la nouveauté du point de vue ne soutiendra pas cette seconde édition, comme elle a servi à faire accueillir favorablement la première ; mais peut-être aussi cet avantage sera-t-il compensé par un autre plus solide. En effet, tous les travaux de mes successeurs dans le champ des lettres calvinistes, tous ceux du moins que j'ai pu connaître, ont été mis à profit pour rectifier, éclaircir et compléter divers points de biographie et de littérature. Si je laisse échapper l'occasion d'indiquer à mes lecteurs quelques-uns des ouvrages qui ont été publiés sur la même matière, ce sera malgré moi et j'en demande pardon d'avance à leurs auteurs.

Quelques mots encore sur cette nouvelle édition. Des notes assez nombreuses , en quelques chapitres des détails ajoutés ou élagués pour plus de clarté ou d'intérêt ; quelques pages inédites de d'Aubigné dont j'ai pu enrichir l'étude sur ce personnage plein de physionomie ; enfin les retouches de style les plus indispensables , et dans les citations, l'orthographe moderne, substituée à l'orthographe originale, qui rebute tant de lecteurs et ne sert qu'à donner une idée inexacte de la prononciation du temps : telles sont les plus notables modifications que j'ai fait subir à mon premier travail. Je me suis appliqué à ne toucher en rien à l'ensemble et à l'esprit de l'ouvrage, au risque de laisser subsister bien des exagérations littéraires dont je n'avais pu me défendre, en étudiant un sujet, si neuf alors pour moi que presque tout m'y semblait découverte. Ces sortes d'hyperboles n'ont point d'inconvénients sérieux pour la vérité, lorsqu'elles sont sincères ; ce sont marques de jeunesse et d'admiration, deux choses généreuses, bonnes partout à retrouver et à conserver.

---

APPENDIX

187  
188  
189  
190  
191  
192  
193  
194  
195  
196  
197  
198  
199  
200  
201  
202  
203  
204  
205  
206  
207  
208  
209  
210  
211  
212  
213  
214  
215  
216  
217  
218  
219  
220  
221  
222  
223  
224  
225  
226  
227  
228  
229  
230  
231  
232  
233  
234  
235  
236  
237  
238  
239  
240  
241  
242  
243  
244  
245  
246  
247  
248  
249  
250  
251  
252  
253  
254  
255  
256  
257  
258  
259  
260  
261  
262  
263  
264  
265  
266  
267  
268  
269  
270  
271  
272  
273  
274  
275  
276  
277  
278  
279  
280  
281  
282  
283  
284  
285  
286  
287  
288  
289  
290  
291  
292  
293  
294  
295  
296  
297  
298  
299  
300  
301  
302  
303  
304  
305  
306  
307  
308  
309  
310  
311  
312  
313  
314  
315  
316  
317  
318  
319  
320  
321  
322  
323  
324  
325  
326  
327  
328  
329  
330  
331  
332  
333  
334  
335  
336  
337  
338  
339  
340  
341  
342  
343  
344  
345  
346  
347  
348  
349  
350  
351  
352  
353  
354  
355  
356  
357  
358  
359  
360  
361  
362  
363  
364  
365  
366  
367  
368  
369  
370  
371  
372  
373  
374  
375  
376  
377  
378  
379  
380  
381  
382  
383  
384  
385  
386  
387  
388  
389  
390  
391  
392  
393  
394  
395  
396  
397  
398  
399  
400  
401  
402  
403  
404  
405  
406  
407  
408  
409  
410  
411  
412  
413  
414  
415  
416  
417  
418  
419  
420  
421  
422  
423  
424  
425  
426  
427  
428  
429  
430  
431  
432  
433  
434  
435  
436  
437  
438  
439  
440  
441  
442  
443  
444  
445  
446  
447  
448  
449  
450  
451  
452  
453  
454  
455  
456  
457  
458  
459  
460  
461  
462  
463  
464  
465  
466  
467  
468  
469  
470  
471  
472  
473  
474  
475  
476  
477  
478  
479  
480  
481  
482  
483  
484  
485  
486  
487  
488  
489  
490  
491  
492  
493  
494  
495  
496  
497  
498  
499  
500

# GUILLAUME FAREL.

---

## I

### COMMENCEMENTS ET MISSION DE FAREL.

On peut rattacher à bien des causes diverses, prochaines ou éloignées, l'origine de la réforme. Parmi ces causes, il en est une qu'il doit m'être permis de signaler plus particulièrement, parce qu'elle est toute littéraire, comme le point de vue sous lequel la réformation est envisagée dans cet ouvrage : je veux parler de l'influence exercée sur la révolution religieuse du seizième siècle par la renaissance des lettres qui la précéda. Soit comme réaction contre les traditions scolastiques, soit comme investigation des originaux littéraires, la

renaissance devait avoir et eut son contre-coup dans le monde théologique. Ce n'est pas une vaine subtilité que de voir dans l'ardeur presque superstitieuse avec laquelle on étudiait alors les manuscrits et les langues de l'antiquité, une des causes principales de l'étude passionnée des textes sacrés.

Dans le principe, ce mouvement des esprits trouva ses fauteurs les plus actifs parmi les princes et jusqu'auprès du saint-siège. L'Allemagne avait ouvert la route, la France suivit. Cependant l'instinct conservateur des théologiens français lutta quelque temps avec énergie et de toutes ses forces contre les nouvelles ardeurs littéraires. A leurs yeux, il n'était pas de plus dangereuse hérésie que l'étude du grec et de l'hébreu <sup>1</sup>, et ils en auraient étouffé jusqu'à la moindre semence, si l'influence libérale du savant Budé n'eût prévalu contre eux dans l'esprit du monarque. Les langues persécutées furent enseignées publiquement dans Paris par les ordres de François I<sup>er</sup>, et la mauvaise scolastique, ébranlée du même coup, ne tarda pas à faire place à la méthode plus philosophique dont Mélanchthon donnait l'exemple dans son enseignement déjà célèbre. Alors commença dans quelques intelligences françaises ce

<sup>1</sup> Théodore de Bèze : *Histoire ecclésiastique*. T. I, p. 2.

même travail, avant-coureur de la révolte, qui avait agité les premiers réformateurs allemands, et qui va nous être raconté par Guillaume Farel, l'un des premiers et des plus actifs missionnaires français de la réformation.

Farel, né en 1589, à Gap en Dauphiné, et « gentilhomme de condition doué de bons moyens <sup>1</sup>, » était parmi les premiers étudiants qui profitèrent à Paris des institutions récentes. Il était venu apprendre les belles-lettres, et à côté de ces études profanes, essayait de prendre quelques notions de théologie. Alors il était bien éloigné de s'insurger contre l'Église : « Pour vrai, » dit-il lui-même dans le récit plein de vie et d'intérêt qu'il a laissé de sa conversion <sup>2</sup>, « la papauté n'était et n'est tant papale que mon cœur l'a été; le diable, se transfigurant en ange de lumière, me dévoyait (éloignait) tant et plus de Dieu, de toute vérité, de la droite voie, foi et doctrine chrétienne, pour

<sup>1</sup> *La Vie de feu M. Guillaume Farel, d'heureuse mémoire*, composée de sa correspondance avec ses amis. Manuscrit de la bibliothèque publique de Genève, n° 147.

<sup>2</sup> *Déclaration à tous seigneurs et peuples et pasteurs, à qui le Seigneur m'a donné accès, qui m'ont aidé et assisté en l'œuvre de notre Seigneur Jésus et envers lesquels Dieu s'est servi de moy en la prédication de son saint Évangile*. Cette pièce est annexée au manuscrit cité dans la note précédente.

me faire renoncer à Dieu et abandonner tous ses commandements, me faisait prendre et tenir son service diabolique, et y être tant fourré et enraciné que rien plus... » Le chef de l'Église romaine était auprès de lui en telle créance, que tout personnage approuvé du pape lui devenait comme Dieu. Fervent adorateur des saints, il portait en son cœur « tant d'avocats, dit-il, tant de sauveurs, tant de dieux, qu'il pouvait bien être tenu pour un registre papal et pour un martyrologe. » Nul ne le surpassait pour l'assiduité et la ferveur des dévots exercices, et une piété si brûlante remplissait son âme, qu'il allait chercher dans tous les cloîtres et jusqu'au fond des plus sombres chartreuses, les modèles d'un zèle plus ardent encore que le sien, le type de ce chrétien qu'il voulait être, et dont il désespérait de rencontrer jamais la parfaite image. « Il ne demandait lors que les plus excellents idolâtres, et avait en horreur ceux qui ne faisaient rien en l'Église papale sans très-grande révérence <sup>1</sup>. »

Chose singulière, c'est cette horreur même qui le lia d'une étroite intimité, malgré la différence des âges, avec l'homme qui devait l'arracher à l'Église romaine, et l'initier aux doctrines de Luther.

<sup>1</sup> *Déclaration à tous seigneurs.*



Parmi ses maîtres était ce Jacques Le Fèvre (d'Étaples), qui peut réclamer sa grande part d'action dans la réforme religieuse de sa patrie, tant sont nombreux les hommes à la tête forte et pensante qui reçurent de lui la première étincelle. Le savant homme, en écrivant la vie des saints, avait conçu des doutes sur l'efficacité de leur intercession, et il était arrivé pas à pas, de lui-même, et avant Luther, à la doctrine du salut par la grâce et l'unique mérite du Sauveur. Mais, soit faiblesse, soit terreur de la Sorbonne qui le surveillait avec défiance, soit habitudes d'oraison, il n'en demeurait pas moins un assidu et minutieux observateur des hommages et prières aux saints et à la Vierge. Ce docte et dévot personnage prit Farel en vive amitié, et l'étudiant, qui trouvait dans son maître un croyant selon son cœur, répondit d'abord à son affection par un attachement et une admiration sans bornes. « Il faisait, » dit Farel, « les plus grandes révérences aux images qu'autre personnage que j'aie connu, et demeurant longuement à genoux, il priait et disait ses heures devant icelles, à quoi souvent je lui ai tenu compagnie, fort joyeux d'avoir accès à un tel homme <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Déclaration à tous seigneurs.*

Tout en plongeant son élève plus avant dans sa pieuse passion pour les saints et les martyrs, dont il lisait les légendes nuit et jour, « leur prodiguant suffrages et oraisons, et ornant de fleurs leurs images, » Le Fèvre se laissait aller peu à peu à lui faire entrevoir l'erreur à laquelle ils sacrifiaient tous deux. Souvent il lui disait : « Dieu renouvellera le monde et tu le pourras voir ; » puis ouvrant les saintes Écritures, et les commentant avec lui, il l'acheminait à reconnaître « fort ébahi, que sur terre tout était autrement en vie et doctrine que ne porte la sainte Écriture <sup>1</sup>, » et qu'il adressait mal sa prière en invoquant les saints. Farel ne se rendit pas aisément ; chaque découverte qui ruinait son illusion chérissement lui était cruelle. Il hésita quelque temps, rempli d'amertume et de perplexité, redoutant de méditer sur des choses si graves, et voulant se persuader, sans le croire, qu'elles étaient telles qu'il les avait apprises <sup>2</sup>. A la fin, Le Fèvre lui enseigna que « tout venait de la grâce et par la seule miséricorde de Dieu sans qu'aucun l'eût mérité. » A ce moment, il rejeta ses scrupules et se mit à étudier l'Évangile, apprenant le grec et l'hébreu pour pouvoir lire la

<sup>1</sup> *Déclaration à tous seigneurs.*

<sup>2</sup> Kirchhoffer : *Das Leben Farel's*, Zurich, 1831. T. I, p. 9.

Parole originale. « Là, dit-il, fut du tout (entièrement) ébranlée la papauté en mon cœur; et lors je commençai à la détester comme diabolique, étant navré d'avoir été si longuement déçu par elle; et la sainte Parole de Dieu commença à avoir la première place en mon cœur <sup>1</sup>. »

Alors il dépassa le guide qui l'avait conduit au terme de ses angoisses et se prit à mépriser « la lâcheté » des théologiens, prodigues, comme Le Fèvre, des pratiques auxquelles ils avaient cessé de croire. Le souvenir de son ancienne dévotion lui devint odieux, et bien longtemps après il en exprimait encore son horreur et son repentir.

Ainsi ce n'est pas une secousse subite qui détacha Farel de l'Église; la séparation fut lente, douloureuse, et ne s'accomplit qu'après un long travail de son âme et de son intelligence, auquel ne se mêla aucun orgueil, aucune prétention à un rôle ambitieux. Tous les efforts du jeune gentilhomme étaient naïvement tournés sur lui-même; il cherchait la vérité chrétienne pour son propre compte, et ne songeait pas encore aux intérêts religieux des peuples. Il faut ici le laisser parler lui-même et résumer les caractères de sa transformation; l'œuvre de Dieu lui paraît manifeste :

<sup>1</sup> *Déclaration à tous seigneurs.*

« ... Je n'étais point, dit-il, fourré à la papauté pour chose qui fût de ce monde, assavoir pour aucun bien, honneur, gloire, ni profit de rien, mais par la séduction horrible, comme si la papauté eût été vraiment de Dieu et sainte et bonne, et que fût pour le salut de mon âme, et n'en ai rien laissé par haine du pape ni des siens, ni pour avoir rien de ce monde ; et le jugement et affection humaine ne m'y ont point retiré, et n'ai point pris plaisir d'y laisser tant soit peu, ni désirant de rien changer, mais ai été pressé par la pure Parole de Dieu, par son exprès commandement, et aussi n'ai laissé les abominations papales tout à un coup, mais il a fallu que petit à petit la papauté soit tombée de mon cœur <sup>1</sup>. » Cette lutte, qui fut longue, se termina dans le temps même où les écrits de Luther commençaient à faire éclat en France.

Cependant Farel était arrivé au terme de ses études, et maître ès-arts, on l'avait jugé de science suffisante pour professer dans ce collège du cardinal Le Moine, où enseignèrent plus tard Turnèbe, Buchanan, Muret et d'autres célèbres humanistes. Il n'y resta pas longtemps, et alla rejoindre à Meaux Le Fèvre et quelques amis de

<sup>1</sup> *Déclaration à tous seigneurs.*

mêmes vues, que l'évêque Briçonnet, alors tout luthérien, avait appelés auprès de lui pour le seconder dans la propagation des nouvelles doctrines. On ne sait quelle fut la part de Farel dans les efforts de ces hommes. Après Briçonnet, qui prêchait publiquement du haut de sa chaire que tout autre Évangile que celui de Christ était faux, fût-il annoncé par un ange du ciel<sup>1</sup>, le rôle le plus actif revient à Le Fèvre, qui traduisit en français les quatre Évangiles, à la grande colère des moines. Un jour, raconte Farel, il s'échappa jusqu'à exprimer devant un jacobin le pieux souhait que l'Évangile se répandît dans la France entière, et en bannît toutes les inventions humaines ; le moine lui répondit : « Moi et les autres religieux de tous les ordres, nous prêcherions une croisade contre le roi, et le ferions chasser par ses sujets, s'il permettait la publication de l'Évangile<sup>2</sup>. »

On voit que les ordres religieux n'étaient pas mieux disposés pour la réformation que la Sorbonne, qui depuis deux ans lançait ses foudres contre les écrits de Luther. L'effet suivit de près la menace : les cordeliers de Meaux provoquèrent des violences contre les novateurs. Briçonnet et

<sup>1</sup> Kirchhoffer : *Das Leben Farel's*. T. I, p. 13.

<sup>2</sup> Farel : *Épître au duc de Lorraine*; voir Kirch. I, p. 14.

un de ses auxiliaires cédèrent à l'orage ; les autres furent contraints de se disperser et de fuir, moins constants que leur troupeau, qui fournit à la persécution le premier martyr de la réformation française<sup>1</sup>.

Farel erra quelque temps en fugitif dans plusieurs cantons de France ; mais le pays était peu sûr, et il se décida à passer en Suisse, « mû d'un sentiment divin, soit pour poser de meilleurs fondements de la vérité par le moyen d'amiabiles conférences, soit pour employer les dons et connaissances reçus à l'avancement du règne du Sauveur, partout où la providence de Dieu lui en ferait ouverture<sup>2</sup>. »

Il recommença alors ses pieuses recherches d'autrefois, et avec un zèle tout aussi passionné et tout aussi difficile à satisfaire ; mais ce n'était plus dans les cellules des chartreux qu'il allait chercher l'idéal du chrétien. Il parcourait la Suisse, où la réformation était déjà bien avancée, et visitait tour à tour les plus brillantes lumières de la foi nouvelle, Zwingle à Zurich, Haller à Berne, à Bâle le sage OEcopolampade, qui le retint longtemps auprès de lui, frappé de son zèle dévorant et de

<sup>1</sup> Jean Leclerc. V. Th. de Bèze : *Hist. Ecclésiast.* T. I, p. 7.

<sup>2</sup> *La Vie.*

son éloquence fougueuse. En effet, leçons, disputes, assemblées, conférences, Farel ne perdait rien : il était partout, écoutant avec avidité ou parlant avec véhémence : auprès de ceux-ci, comme il le dit lui-même, croissant en savoir et profitant en édification ; devant ceux-là, professant à son tour et discutant avec un feu et un emportement indomptable. Peu de temps après son arrivée à Bâle, faisant pour la première fois acte de théologien, il avait soutenu des thèses latines avec assez d'éclat pour s'attirer la considération et l'amitié des partisans secrets ou avoués de la réforme. Bientôt il y eut à peine dans Bâle et dans les villes avoisinantes un homme pieux ou savant qu'il n'eût tenté d'associer à ses efforts, nouant de tous les côtés de chaudes amitiés ou des correspondances actives.

Il ne fut, et peut-être ne voulut pas être aussi heureux auprès d'un personnage tout particulièrement célèbre : le spirituel, l'érudit et satirique écrivain qui a été le précurseur de la réformation, mais qui, sans la rejeter, ne l'a pas acceptée,

Inter utrumque putans dubiè vivendo cavere<sup>1</sup>.

Érasme, déjà fatigué et mécontent des hommes

<sup>1</sup> Ce vers, qu'on dirait écrit pour Érasme, est de *Commodianus*, poète chrétien du troisième siècle.

et surtout des partis qui se disputaient avec une aigreur impérieuse la seconde moitié de sa carrière, avait pris en haine le zèle et le bruit de toute espèce. Il eût voulu goûter sans orage et sans secousse la célébrité immense que lui avait valu son érudition, plus encore que sa grâce et son esprit; après tant d'efforts et d'épreuves, la violence des passions théologiques venait semer sa vie d'amertumes et d'affronts, à l'heure même où il eût désiré se reposer dans sa gloire. Les plus ardents réformateurs le traitaient hautement de lâche et de traître à sa foi. Ces mépris blessaient Érasme au cœur, et n'épargnant pas à son tour les intolérants déclamateurs, il affectait de les représenter comme d'insensés brouillons qui voyaient tout le progrès de l'Évangile à débarrasser quelques moines de leur capuce<sup>1</sup>.

Il était bien près de détester ce nouvel Évangile qui lui avait gâté ses anciens amis, et qui suscitait contre son repos les fureurs théologiques. Ce n'était pas là la réforme qu'il avait appelée: « il voulait d'une liberté tellement tempérée, qu'elle eût en sa faveur papes et monarques; et séparant,

<sup>1</sup> « Tantum hoc agunt... ut egregium Evangelii profectum interpretentur, si pauci monachi sint exonerati cucullâ. » *Erasmus Melanchthoni*, 1554. *Epist. Erasmi*; Londini, 1642, p. 817.



à ce qu'il lui paraissait, la cause des bonnes lettres de celle de Luther, il n'avait cherché que l'occasion de faire avancer l'Évangile sans tumulte <sup>1</sup>. Mais en quelque état que soient les choses, c'en est une toujours pleine de périls que de remuer la sentine de ce monde <sup>2</sup>. La phalange des dogmes s'est rangée en bon ordre de bataille contre la tyrannie pharisaïque, et parce qu'il ne les a pas tous compris ou approuvés, qu'il en a jugé quelques-uns de confession inutile, et qu'il a refusé de les soutenir au péril de sa tête et de celle de ses amis, les assaillants se sont tournés contre lui frémissants de colère <sup>3</sup>. »

De ces assaillants Farel était le plus emporté ; il ne comprenait pas la faiblesse, et Érasme, avec sa modération de vues et ses ménagements timides, n'était guère à ses yeux qu'un apostat ; la gloire dont on entourait ce grand restaurateur des lettres lui était presque odieuse, parce qu'elle le protégeait contre le mépris qui, à son avis, aurait dû flétrir ce qu'il appelait sa lâcheté. Il ne s'en cachait

<sup>1</sup> « Causam bonarum litterarum semovi a causâ Lutheri ; captabam occasionem ut Evangelio sine tumultu consuleretur... » *Id.*

<sup>2</sup> « Qualis qualis rerum status est, periculosissima res est movere camarinam hujus mundi. » *Id.*

<sup>3</sup> Video dogmatum aciem pulchrè institutam... — et tam isti fremebant in me... *Erasm. Melancht.* 1524.

point, et ces paroles irrévérentes, sur un homme habitué dès longtemps aux égards et à la flatterie, indisposaient violemment Érasme contre le réfugié français. Une entrevue ou plutôt une dispute théologique qu'il eut avec Farel, et qui fut ensuite racontée dans un sens offensant pour son amour-propre, lui fit perdre toute patience. Dès ce moment les lettres d'Érasme sont remplies de son indignation et de sa colère méprisante contre « cet avocassier aussi intempérant de sa langue que de sa plume » et qu'il se plaît à appeler du surnom de Phallicus : « Il se donne comme un ami de l'Évangile, » écrit-il un jour, « mais dans toute ma vie, je n'ai jamais vu un homme aussi orgueilleux, aussi calomniateur, aussi éhonté ; en un mot j'ai appris à le connaître de telle sorte que je ne voudrais être ni son ami, ni son ennemi. Les luthériens eux-mêmes ne peuvent supporter son incessante effronterie. OEcolampade et Pellican ont souvent cherché à le ramener, soit de bouche, soit par écrit, mais en vain, tant ses vices sont enracinés. Sa plus grande joie est de faire des écrits anonymes et injurieux qu'il fait courir de mains en mains. Si Luther le connaissait, il le tancerait vertement<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Erasm. Brugnario. Er. Ep.*, p. 591.

C'est ainsi que, aigri par des rapports faux ou exagérés sur des paroles ou des actes de Farel, Érasme devait envisager le zèle intolérant et la fougue impétueuse du futur missionnaire, mais la conduite de celui-ci ne méritait en réalité ces reproches que dans une mesure beaucoup plus modérée. On lui attribuait beaucoup d'écrits qui partaient d'ailleurs; et si nous possédions ceux qu'il composa effectivement, il est probable qu'ils n'offriraient, comme ses démarches et ses paroles d'alors, que l'expression exagérée de ce besoin d'action qui remplissait son âme avide de propager ses croyances. OEcolampade, en effet, presque effrayé de sa véhémence, s'efforçait de la contenir, et ce fut longtemps encore sa tâche, comme plus tard elle devint celle de Calvin lui-même, tant la vie débordait en cette forte nature.

Ses vivacités sans ménagement n'avaient pas irrité le seul Érasme; la faction académique, qui dès l'origine voulait étouffer la réformation dans Bâle, s'échauffa contre le bruyant étranger et le fit chasser de la ville. Ses amis réclamèrent en vain, et Farel quitta la cité savante, emportant un grand butin de connaissances, et tout rempli des exhortations d'OEcolampade et de ses amis, qui voyaient en lui le missionnaire des-

tiné à réformer les pays de la langue française.

Il se rend d'abord à Strasbourg, où déjà Capito et Bucer lui « ont donné la main d'association. » Strasbourg est alors ce que sera Genève dans douze ans, le quartier-général des missionnaires de la réforme <sup>1</sup>.

C'est de là que Farel part pour sa première mission. Appelé par plusieurs habitants de Montbéliard, il prêche dans cette ville de la domination d'Ulrich, duc de Wurtemberg, l'un des plus puissants piliers de la réformation. Son éloquence, sa foi brûlante, ses violences mêmes, les émeutes qu'il soulève et l'intrépidité d'âme qu'il y déploie, lui valent la première de ces nombreuses conquêtes qui vont marquer sa course apostolique. De Bâle, ses amis le suivent avec inquiétude dans les difficultés et les orages de ce début. Le zèle de Farel était encore amer; on peut le conclure de ces belles et chrétiennes paroles que lui adressait OEcoulampade : « Autant tu es enclin à la violence, autant tu dois t'exercer à la douceur, et briser par la modestie de la colombe le cœur élevé du lion. Les hommes veulent être conduits et non violentés.

<sup>1</sup> « Huc omnes devenere undique expulsi, et hinc iterum ad verbi ministerium demittuntur. » *Capito ad Stræmerium*, 1524. Kirch. T. I, p. 34.

Songez seulement aux moyens de gagner des âmes à Christ, et de quelle manière nous-mêmes nous voudrions être enseignés si nous étions encore retenus dans les ténèbres et la captivité de l'Antechrist. Fais en sorte que l'image du Christ resplendisse dans ta vie comme dans ton enseignement. C'est assez. Je suis assuré que tu voudras être un médecin, non un bourreau <sup>1</sup>. »

Voyant son œuvre prospérer dans le pays de Montbéliard, conquis à la réforme, Farel recommence ses pèlerinages, « se portant de côté et d'autre pour faire grossir le nombre des fidèles en plusieurs lieux et faisant souvent visite à ses amis et frères, allant tantôt à Bâle, tantôt à Strasbourg, tantôt ailleurs <sup>2</sup>. » Il passe plusieurs mois dans la dernière de ces villes, au milieu de ses amis tout occupés alors de la querelle théologique qui divise Luther et Zwingle sur la communion. Dans le cercle intime des réformés français, comme dans celui des réformateurs suisses, on s'était arrêté dès longtemps à la doctrine défendue par Zwingle; mais on s'y préoccupait alors vivement des dangers dont ce fâcheux débat menaçait l'unité

<sup>1</sup> « Scio te medicum, non carnificem fore. » *Zwinglii cum Ecolampade Epist.* Lib. IV. Basileæ, 1536, p. 198.

<sup>2</sup> *La Vie.*

protestante. Ce fut à cette occasion que Farel écrivit à Luther une lettre respectueuse, modérée, mais pressante : « Pourquoi nous quereller, » lui dit-il, « sur un petit morceau de pain, nous que Dieu a si richement dotés par son Fils <sup>1</sup>? » Voilà le fond de sa pensée sur la valeur du débat qui va faire schisme dans le protestantisme. De semblables disputes lui semblent oiseuses, quand il y a tant de besogne plus sérieuse à faire.

Bientôt il reprend le bâton de voyageur, et, dans l'automne de 1526, part à pied pour la Suisse. Le premier soir de son voyage, il s'égare dans des boues marécageuses, perd sa route, et, pèlerin isolé, il voit dans sa détresse une image de la destinée qui l'attend. Après de longs détours, il arrive enfin à Bâle, mais il ne s'y arrête pas. A la fin de l'année on le retrouve à Aigle, seigneurie de la domination bernoise, au milieu d'une population ignorante et grossière, qu'il instruit au péril de sa vie. On l'appelle à Berne pour prendre part avec Zwingle, OEcoulampade et les plus illustres chefs de la réformation suisse, à de solennelles disputes qui vont s'ouvrir sur le fondement divin de la religion. Après la clôture de ce tournois théologique, où Farel, qui n'entend pas l'alle-

<sup>1</sup> Kirchhoffer : *Das Leben*, etc. T. I, p. 57.

mand, a peu combattu, il retourne à son œuvre d'apôtre. Redoublant d'intrépidité et de véhémence à chaque péril qu'il rencontre, il brave les injures et la mort pour convertir à la réforme Morat, Bienne, Neuchâtel (qui deviendra son poste d'affection et sa propre église), Orbe, Grandson, toute cette contrée qui s'étend des pentes du Jura aux bords du lac Léman. Dans sa course que rien ne peut arrêter, Farel entraîne sur ses pas une petite armée d'enfants du pays qui s'enflamment de son ardeur, partagent ses dangers et obéissent à sa voix. Parmi ces aides de son ministère, on remarque Libertet Fabri, et Pierre Viret d'Orbe, qui aura sa grande place dans ces *Études*. Le chef organise ses jeunes lévites; et toutes les semaines il les réunit en congrégation à Morat ou à Neuchâtel, « pour ordonner de l'emploi des frères selon l'exercice et la nécessité des cas <sup>1</sup>. »

Cependant il apprend les besoins et les souffrances des évangélistes de France, et il leur adresse une lettre d'exhortation, les avertissant de se fortifier et de s'armer du courage chrétien. Il termine par cette recommandation : « Marchez en toute vérité, sainteté, pureté de cœur et d'esprit, en foi, amour, bienveillance, patience, bonté,

<sup>1</sup> *La Vie.*

et modèles d'une vie pieuse et sainte. Priez Dieu qu'il étende partout l'honneur qui lui est dû et anéantisse tout ce qui est contre sa sainte doctrine. »

C'est ainsi qu'exhortent et consolent ces réformateurs : ils ne promettent rien, et demandent tout au nom du Dieu suprême. Cette observation reviendra plus d'une fois dans ce livre et sous des aspects bien plus saillants. Mais ce courage n'est pas une vaine assurance de paroles, Farel a droit de le prescrire à ses frères, car il le déploie à tous les pas de sa carrière, et il va en donner une preuve nouvelle. Les Vaudois des vallées piémontaises tiennent un synode de leurs Églises au Val d'Angrogne, pour aviser à l'achèvement de leur réforme; ils ont demandé des députés en Suisse, et Farel se fait choisir avec son compatriote Saunier pour cette mission dangereuse. Quelques jours lui suffisent pour remplir sa tâche, et animer de son esprit l'assemblée et la population.

A leur retour, les deux Français entrèrent dans la ville de Genève. Farel la visitait pour la première fois, mais, dès l'année précédente (1531), Zwingle l'avait désignée à son zèle réformateur. Ceux-là cependant, qui virent descendre dans un petit logis « le chétif malheureux prêchant nommé



maître Guillaume <sup>1</sup> » n'entrevoient pas les conséquences prochaines de sa venue. Lui-même ne songeait pas qu'en réformant cette ville, il allait préparer un point d'appui à la réforme française, et comme une autre Rome, pour les églises nouvelles de son pays.

Genève sortait à peine d'une grave révolution, la plus glorieuse époque de ses annales. Après avoir, pendant quatre siècles, maintenu ses franchises tour à tour avec l'appui, ou contre les entreprises de ses évêques qui partageaient le gouvernement de la ville avec l'autorité municipale, Genève avait failli voir sa liberté anéantie par le duc de Savoie. Celui-ci avait voulu transformer en souveraineté absolue l'espèce d'autorité civile déléguée à ses ancêtres par les évêques; mais d'héroïques citoyens venaient de lui arracher sa proie, au prix de leur tête, en jetant les fondements d'une alliance entre Genève et les puissants cantons de Fribourg et de Berne. Six ans s'étaient écoulés depuis cette révolution; les Genevois n'avaient plus à partager leur souveraineté qu'avec l'évêque seul; mais déjà beaucoup de citoyens voulaient une indépendance plus complète, et se montraient de plus en plus hostiles aux nombreux

<sup>1</sup> Jeanne de Jussie : *Levain du Calvinisme*.

prêtres qui remplissaient la cité. Berne, qui allait adopter la réforme, favorisait cette opposition sourde au prince ecclésiastique; Fribourg la surveillait et tâchait de la réprimer. Le gouvernement, qui désirait satisfaire à la fois ses deux alliés, s'efforçait de conserver entre les épiscopaux et leurs hardis adversaires un équilibre difficile, et tous les jours plus menacé<sup>1</sup>. C'est au milieu de ces circonstances, tout aussi contraires à une vraie réforme qu'au maintien du catholicisme, que Guillaume Farel entra dans la cité genevoise, où lui était préparée une tâche plus dure que la mort.

Je n'ai pas à reprendre les détails d'un récit tant de fois recommencé, et d'une manière supérieure dans ces dernières années<sup>2</sup>. La réformation

<sup>1</sup> Voir, pour les détails de cette révolution et de ses suites, les diverses *Histoires de Genève*, par Spon, Béranger, Picot, Pictet; les *Chroniques de Bonivard*; enfin le beau Mémoire de M. Mignet sur la réformation de Genève, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*. T. I, 2<sup>me</sup> série.

<sup>2</sup> Aux ouvrages cités dans la note précédente, il faut joindre, pour l'histoire de la réformation genevoise : *Das Leben W. Farel's*, par Kirhhoffer; les *Histoires d'autrefois*, par M. le pasteur Cellérier, récit familier, et puisé aux sources, les *Travaux historiques et critiques* de M. Vulliemin; les *Notices* de MM. Gaberel, Jaguemot et Chenevière; la *Petite Chronique protestante au seizième siècle*, de M. Crottet, et *passim* l'*Histoire de la Réformation*, de M. Merle d'Aubigné.

dogmatique de Genève appartient à l'histoire ecclésiastique et politique. Il suffira pour mon sujet, littéraire avant tout, d'en rappeler successivement les phases essentielles.

Partout où Farel avait prêché la réforme, il n'avait triomphé qu'après deux combats successifs, livrés à la résistance des prêtres appuyés d'ordinaire sur la populace. Vaincu dans le premier, il trouvait, en revenant à la charge, son parti doublé en nombre et en courage. Il faut remarquer ce fait qui témoigne de la puissance et de la fécondité de sa parole, et atteste plus encore l'énergique conviction et le dévouement intrépide qui remplissaient l'âme du missionnaire. A Genève, il eut même sort que dans ses précédentes conquêtes. Un noyau de prosélytes se fut bientôt formé autour de l'apôtre, mais presque aussitôt recommencèrent de la part du clergé ces scènes de violence, incidents ordinaires et prévus de la vie du réformateur, et qui n'ébranlaient pas un seul moment sa constance. Un mot impie l'émouvait plus que les arquebusades et les coups d'épée. Après avoir échappé miraculeusement au poignard, à un coup de feu, et à l'émeute qui voulait le jeter au Rhône, il fut obligé de sortir de Genève en fugitif.

Revenu à Orbe, Farel n'en continua pas moins à entretenir par ses lettres le zèle des Genevois qu'il avait gagnés à sa cause : « Poursuivez comme vous avez commencé, écrivait-il à l'un d'eux, en toute force, vigueur et diligence, et toute bénignité, science et sagesse, gardant la doctrine du grand maître. » Les instructions du réformateur à ses disciples sont à noter comme témoignage des intentions et de l'esprit qui les animaient :

« Soyez, leur recommande-t-il, prudents comme serpents et simples comme colombes, étant vrais imitateurs du Sauveur, qui prend les enfants entre ses bras tant amiablement, appelant celui qui paravant avait été loué et appelé bienheureux un Satan, comme ne savant (sachant) les choses de Dieu, mais des hommes. Ainsi soyez fait tout à tous, avec les grands, grand ; avec les petits, petit ; aux débiles, débile ; à tous, tout pour tous gagner, et ainsi que montrez que tous doivent avoir leur seule fiance en Dieu, sur tous montrez l'avoir... Mes très-chers frères, je vous prie que tâchiez tellement enseigner comme si à tout le monde deviez rendre raison jusques à une petite lettre, usant tout proprement des voix de la sainte Écriture, fuyant non-seulement sentences et façons de parler qui ne sont en l'Écriture et de l'Écriture, mais aussi les mots desquels l'Écriture n'use, ne regardant (si) un tel ou tel en use<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*. T. V, p. 95. Lettre de Farel, datée de Morat, 18 novembre 1532, d'après un manuscrit autographe de la collection de M. le docteur Coindet.

Farel ne s'en tint pas aux exhortations, il songea à envoyer à Genève un des soldats de sa petite armée de missionnaires. Son choix tomba sur un jeune homme, du Dauphiné comme lui, Antoine Froment, qui depuis deux ans prêchait l'Évangile à Yvonand, sur les bords du lac de Neuchâtel. Ce réformateur de vingt-trois ans s'annonce dans Genève comme enseignant en un mois à lire et à écrire en français; on accourt en foule, et aux leçons promises le maître en ajoute qui multiplie le nombre des sectateurs de la nouvelle doctrine. Ce fut lui qui, porté un jour par l'enthousiasme de la multitude sur une des places de la ville, prononça le premier sermon qui ait été prêché publiquement dans Genève au nom de la réforme. Mais bientôt pourchassé par les prêtres, il fut obligé comme Farel de quitter secrètement la ville, où catholiques et évangélistes n'en demeurèrent pas moins en présence. La force numérique était encore du côté des premiers avec l'appui de Fribourg; les seconds avaient pour eux Berne et la tendance générale de l'opinion, car derrière la réformation était l'anéantissement des droits de l'évêque, et le complément de la première révolution, vœu secret de la population presque entière. Toutefois, l'issue du conflit dé-

pendait des deux alliés, qui, en même temps, accablaient le Conseil de plaintes et de menaces en sens contraires.

A la suite d'une lutte marquée d'incidents animés et quelquefois tragiques, après de longues disputes théologiques solennellement ordonnées et publiquement tenues, Fribourg rompit l'alliance, et l'on déclara vacant le siège de l'évêque, qui s'était enfui de Genève, après un retour tardif et inutile dans cette ville qu'il tenta vainement de trahir. Farel, rentré dans Genève sous les auspices des Bernois, enleva, par l'énergique rapidité de ses actes et la chaleur de ses remontrances, les décisions successives du Conseil, plus disposé que lui à la prudence, jusqu'à ce qu'enfin, en 1535, la réformation fut solennellement adoptée par le corps suprême de l'État, et le culte catholique remplacé par un service religieux selon le rite de Berne et de Zurich.

Tous ces événements avaient atteint leur terme au milieu du blocus que, depuis deux ans, le duc, l'évêque et les catholiques émigrés faisaient subir à Genève, espérant la contraindre par la famine et la guerre à chasser les luthériens et à rentrer sous l'obéissance et la religion de ses princes. Les deux Conseils avaient répondu à leurs somma-

tions, « au mode que s'ensuit rondement et brèvement : c'est qu'ils perdront plutôt tous la vie, femmes et enfants, et mettront le feu aux quatre coins de la ville avant que consentir à ce que le duc demande, de ne bailler congé aux prêcheurs qui prêchent la Parole de Dieu. Toutefois s'il n'y a personne qui puisse montrer par la sainte Écriture qu'ils disent mal, ou qu'ils nous abusent, ils seront très-bien reçus et ouïs, et nos prêcheurs grièvement punis, voire mis à mort comme eux-mêmes se sont offerts à la mort, que ce qu'ils prêchent est la pure Parole de Dieu <sup>1</sup>. »

Cette constance, qui n'avait rien d'aveugle, fut récompensée. L'année même de la réformation, les États de Savoie et de Piémont furent envahis par les armées françaises, et Berne, venant enfin au secours de ses confédérés, enleva au duc tout le pays de Vaud. Les Genevois, soutenus des troupes bernoises, débarrassèrent leur voisinage des châteaux de l'évêque et des nobles catholiques qui leur faisaient de là une guerre incessante. » L'on voyait brûler les maisons et châteaux de tous côtés, tant que semblait advis *par la fumée*, que n'y

<sup>1</sup> *Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève*. Chronique inédite de Froment. Manuscrit n° 139 de la bibliothèque de Genève. Ch. XXI.

eût que des nues en toutes les montagnes, et sur le lac<sup>1</sup>. »

Ainsi disparaissaient du territoire genevois les derniers restes de son existence féodale. Genève, c'est maintenant une république protestante et presque un canton suisse; sa révolution politique et religieuse l'a préparée aux grandes destinées d'un avenir qui s'approche.

Farel a fini son rôle d'apôtre; sa tâche de pasteur ne fait que commencer, lourde tâche pour cet homme d'action, plus propre, par son zèle impétueux, à conquérir qu'à conserver.

Le lendemain de la réformation, Farel demeuré seul se trouva en présence d'un troupeau mal disposé à subir, au détriment de la liberté de ses mœurs, les conséquences de sa révolution religieuse. Il ne faut pas l'oublier, les premiers instruments de l'affranchissement de Genève avaient été, selon l'expression de l'un d'eux, « non des sages mais des imprudents, qui la plupart demandaient liberté; ne sachant que c'était de liberté, cuidant que ce fût que chacun pût vivre à son appétit, sans loi, règle ni compas, et savaient

<sup>1</sup> *Actes et Gestes merveilleux de la cité de Genève*. Chronique inédite de Froment. Manuscrit n° 139 de la bibliothèque de Genève. Ch. LII.



moins encore que liberté n'est pas de faire ce que l'on veut, si l'on ne veut ce que l'on doit<sup>1</sup>. » On avait résisté au duc et à l'évêque; le duc et l'évêque chassés, on résistera à la voix exigeante du réformateur, et si un secours inattendu ne vient en aide à Farel, cet esprit de fière indépendance opérera bientôt, par une troisième révolution, ce que la puissance armée du duc et de l'évêque n'ont pu faire, l'anéantissement du culte nouveau dans la ville de Genève. Ce compagnon d'œuvre, que Farel isolé cherche autour de lui sans le trouver, arrive en 1536 dans les murs de la cité émanicipée; c'est un jeune docteur de vingt-six ans, déjà renommé dans les armées de la réforme, c'est Jean Calvin, qui, de cette ville où il n'avait pas voulu s'arrêter, remuera la France et y fondera une vaste Église à laquelle il donnera son nom.

Calvin désirait passer outre, Farel le somma au nom de Dieu de rester et de lui prêter assistance. Calvin resta<sup>2</sup>. De ce moment, Farel cesse d'être le

<sup>1</sup> *Chroniques de Genève*, par François de Bonivard, ancien prieur de Saint-Victor, publiées par Dunant. Tome I, p. 29.

<sup>2</sup> Dans la lettre citée tout à l'heure (page 24), qui est de 1532, Farel dit à son correspondant de Genève : « Je ne sais si *le Picard* est encore venu... » Et en *post-scriptum* : « Récrivez si *le Picard* est venu et de toutes nouvelles. » Si *le Picard* n'est autre que Calvin,

chef de la réforme dans les contrées de langue française; ce rôle appartient dès lors à son jeune frère d'armes, et c'est dans l'*Étude* consacrée à ce dernier qu'il convient d'apprécier les caractères et l'importance de cette tâche.

Ces deux hommes s'étaient imposé la mission d'organiser et de moraliser l'Église genevoise; mais deux ans ne se sont pas écoulés dans le plus rude des combats contre les résistances de toute espèce à leurs vues disciplinaires, que les Genevois irrités chassent leurs inflexibles pasteurs. Bonivard l'avait prédit. Lorsque les Bernois pressaient leurs combourgeois de Genève de ne plus écouter leurs prêtres débauchés et de réformer leur Église, on lui demanda conseil : « Si vous avez des prédicants, répondit le prieur de Saint-Victor, ils vous permettront ce que le pape défend, mais ils ne feront pas le semblable des ordonnances de Dieu. Ils procureront une réformation par laquelle il faudra punir les vices, ce qui vous fâchera bien. Vous avez haï les prêtres pour être à vous trop semblables; vous haïrez les prédicants pour être à vous trop dissemblables, et ne les aurez gardés deux ans, que ne les souhaitiez avec

le passage de celui-ci à Genève ne serait pas aussi accidentel qu'on l'a toujours représenté; mais ceci n'est qu'une pure conjecture.

ces prêtres, et ne les renvoyiez sans les payer de leurs peines, si vous les payez de leurs peines, qu'à bons coups de bâtons<sup>1</sup>. » Les exilés quittèrent la ville en gens qui n'avaient rien attendu des hommes, sans murmure, et plus près de se réjouir que de s'attrister de leur bannissement.

Bientôt après, les deux amis furent séparés : les Neuchâtelois appelaient à la direction de leur Église celui qui l'avait réformée; et Calvin, fixé à Strasbourg, y fondait une Église française. Mais leur forte amitié n'en fut pas rompue, et lorsqu'en 1544 les Genevois redemandèrent Calvin, ce furent encore les foudres de Farel qui vainquirent ses résistances<sup>1</sup>. Mais Farel lui-même ne revint pas vers le troupeau qui le rappelait aussi : l'Église neuchâteloise le retint. Un commerce de lettres, portant assidûment de l'un à l'autre les confidences, les avis et les consolations, remplaça l'active communauté de leurs efforts vers le grand but. Plus d'une fois cependant Farel vint à Genève, où l'ascendant de son caractère, de sa parole

<sup>1</sup> *Manuscrit anonyme des archives, cité p. 178 du tome I des Chroniques de Bonivard.*

<sup>2</sup> « Sane me tam vehementer conturbârunt tua illa fulgura. » *Calv. Farello. V. Kirch. II, 21.*

puissante, et des souvenirs qui se rattachaient à lui, intervint à propos dans la lutte que le chef avait à soutenir contre les ennemis de sa discipline.

Ce qui se passa à son sujet en 1553 suffira pour donner une idée de la grande âme et de l'autorité de ce vieux réformateur. Farel, ainsi que Viret, avait fait deux voyages à Genève pour ramener la paix entre les libertins et les réfugiés, aussi odieux à ce parti que les prédicateurs eux-mêmes. La seconde fois, appelé par le Conseil lui-même, il avait prêché avec sa véhémence ordinaire contre ces désordres. Quelques-uns des libertins les plus échauffés l'accusèrent d'avoir dit que les jeunes gens de Genève étaient pires qu'athées et brigands<sup>1</sup>. Farel, à peine arrivé à Neuchâtel, fut redemandé pour répondre à ces plaintes. « Farel, en cheveux blancs (il avait alors soixante-quatre ans) fit la route seul, à pied, par une forte pluie et le froid de novembre; et entrant à Genève, il fut menacé d'être jeté au Rhône<sup>2</sup>. » Mais les calvinistes montèrent avec lui au Conseil, dont les registres contiennent ce qui suit : « Calvin et ses collègues ont représenté qu'ils ont appris avec

<sup>1</sup> *Récits d'autrefois*, p. 188.

<sup>2</sup> *Id.* *ibid.*

douleur que quelques jeunes gens avaient formé une plainte contre le ministre Guillaume Farel, ce qui ne pourrait pas manquer de tourner au déshonneur de l'Église, et d'être un grand scandale. Ceux qui avaient formé cette plainte ayant été aussi appelés ainsi que Farel, il y a eu beaucoup de bruit de part et d'autre, ensuite de quoi Farel a déclaré qu'il n'a point voulu blâmer la communauté, qu'il a pour Genève une véritable affection, ce qui a tellement touché tous ceux qui étaient présents (une grande quantité de peuple était entrée dans la salle du Conseil), et en particulier ceux qui s'étaient plaints dudit Farel, qu'ils déclarèrent tous qu'ils le tenaient pour un fidèle ministre du saint Évangile et pour leur père spirituel, sur quoi le Conseil ordonna que chacun lui touchât la main et qu'il se fit un repas de réconciliation<sup>1</sup>. »

Ce n'est pas seulement à Genève qu'il trouvait des orages à affronter. A Neuchâtel, même impatience de la discipline, même résistance aux réformes sévères que prêche le pasteur, plus opiniâtre encore que Calvin; mêmes dangers aussi et

<sup>1</sup> De Grenus : *Fragments biographiques et historiques extraits des registres du Conseil d'État de la république de Genève*, année 1553.

mêmes alternatives de faveur et de persécution. Cependant une tentative de réformation se fait à Metz, Farel y court; mais après un séjour périlleux dans cette ville<sup>1</sup> il revient à son Église de Neuchâtel pour ne plus la quitter. De ce poste le vieillard ne cesse de veiller sur les Églises qu'il a fondées. Dans cette carrière laborieuse, Calvin est son guide; Farel travaille sous son regard et n'agit que par ses conseils. Moins encore que ses compagnons de travaux, il se préoccupe de son rôle personnel et il y a dans sa soumission envers Calvin, plus jeune que lui de vingt années, une sorte de naïveté touchante. Il est curieux d'entendre son directeur lui reprocher ses vivacités avec un ton de franchise amicale, mais sévère.

Un jour Calvin apprend que Farel s'est comporté avec une roideur excessive, à propos d'un parrain

<sup>1</sup> Cette mission à Metz fut une des plus terribles de sa carrière; les Genevois en furent touchés, et le Conseil lui fit une gratification « à cause, » dit le registre, « de la dure persécution qu'il a essuyée en Lorraine. » Il fallait que le troupeau songeât aux besoins de ces hommes désintéressés et occupés uniquement de leur tâche. Les registres du Conseil de Genève sont remplis à cette époque de décrets de secours en vivres et en argent pour l'entretien des réformateurs. On y lit, à la date de 1543 : « M. Guillaume Farel étant venu en ville avec de méchants habits, on lui en fait donner de neufs. »

dont il n'a pas voulu pour présenter un enfant au baptême. Il y avait là-dessous, il est vrai, un peu de piquerie : Fabri, collègue de Farel, mais d'un naturel plus doux, était plus facile et plus aimé, et ne cherchait pas à être moins populaire; il voulait bien du parrain. Le bouillant vieillard s'emporta contre ces ménagements qui l'irritaient, et l'aigreur allait se mêler à cette dispute des bergers, sans profit pour les brebis, quand la voix de leur maître à tous se fit entendre et remit la paix dans l'Église. « Vous avez dans votre classe, » écrivait Calvin à Farel, « des frères qui ne sont pas à mépriser, soit qu'on regarde à leur savoir, au zèle de leur piété, ou à la sincérité de leur foi; si quelque chose vous laisse en eux à désirer, songez que vous n'en êtes pas encore vous-même à ce point de n'être travaillé d'aucun vice. C'est en supportant les infirmités que vous remarquez dans les autres, que vous ferez tolérer les vôtres <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Calv. Farello. Calv. Epist.*—Farel, comme on voit, n'était pas toujours endurant et fit quelquefois respecter sa cause en sa personne avec une inflexibilité qui ressemblait à de l'orgueil. Un curé des paroisses neuchâteloises (Cressier et le Landeron), qui étaient restées catholiques, ayant prêché un jour contre la réforme et les réformateurs, Farel, indigné, pressa le Conseil de Neuchâtel, seul juge des matières ecclésiastiques pour la princesse d'Hochberg, alors souveraine de la Principauté, de punir le curé. Il fut décidé que le curé

Malgré, et peut-être pour cette âpre franchise, Farel aimait chèrement Calvin, et ne savait se passer de son approbation. Il s'en passa pourtant lorsqu'à l'âge de soixante-neuf ans, il se décida à prendre une épouse; mais quelles agitations le tourmentèrent quand il lui fallut instruire ses amis de sa résolution inattendue. C'était un événement pénible pour l'Église; Calvin et Viret ne revenaient pas de leur étonnement; ils étaient désolés de la funeste idée qui avait traversé la tête de leur vieil ami. Calvin s'en expliqua nettement avec Viret, mais en ajoutant qu'il était trop tard, et que Farel n'avait plus qu'à se hâter. Il en écrivit dans ce sens au malheureux qui attendait sa réponse avec anxiété.

Six ans après ce tardif mariage, Farel reprit son bâton de pèlerin, et s'en vint à Genève embrasser encore une fois son ami, que de longues souffrances avaient amené aux jours derniers de sa carrière. Ils s'entretinrent longtemps. Ce vieillard

ferait amende honorable, demanderait pardon à genoux, publiquement, à Farel, reconnaissant que lui, M. Farel, était honnête homme et qui prêchait la pure parole de Dieu. Le curé, au désespoir, écrivit à Farel, le conjurant, par les entrailles de la miséricorde de Dieu, de lui épargner cet affront. Le pasteur fut inflexible et l'arrêt exécuté. Mallet du Pan avait trouvé le récit de cette affaire dans les archives de Neuchâtel.



ridé et ce mourant étaient encore tout pleins de jeunesse et de verdure pour la pensée qui avait rempli leur vie laborieuse. Elle n'avait pas été pour eux un de ces rêves qui s'évanouissent devant les inflexibles réalités; s'il leur avait fallu livrer de continuelles batailles, ils les avaient gagnées, et le désespoir du novateur déçu n'entourait pas d'amertume l'heure du départ. En repassant leurs années de combats, les conquêtes qu'ils avaient faites pour le royaume de Dieu, ils purent s'exalter dans l'espoir d'une récompense céleste, et fortifier leurs âmes, si elles en avaient besoin, pour l'instant qui s'approchait.

L'année suivante, cette lumière brillante de la réformation s'éteignit aussi : Guillaume Farel mourut le 13 septembre 1565.

---

## II

ÉLOQUENCE DE FAREL. — SERMON DE FROMENT.

L'éloquence de Farel, on ne saurait s'en faire une autre idée, c'était l'éloquence du missionnaire

que le zèle dévore; l'orateur tirait toute sa puissance de la force de ses convictions, de l'impétuosité et de la candeur de son caractère, aidées d'une action passionnée et entraînante. « Sa voix de tonnerre faisait trembler tous ses auditeurs; et ses prières étaient si ardentes, qu'elles élevaient les cœurs jusqu'au plus haut des cieux<sup>1</sup>. » C'étaient là, à peu près, tous ses moyens oratoires, et pour enlever d'assaut les premières sympathies de la foule, nulle rhétorique assurément ne valait celle-là; aussi fit-elle, on l'a vu, d'assez grandes et difficiles choses, puisqu'elle opéra des révolutions à la face d'adversaires qui semblaient invincibles. Quelle était la substance réelle de cette éloquence conquérante? C'est ici tout à la fois le prodige et l'explication de ses victoires.

On se tromperait en attribuant à la réforme la renaissance de la prédication populaire; la France, au moyen âge, avait eu ses orateurs chrétiens. Pierre l'Ermite, qui entraîna à la croisade des populations entières, eût peut-être été un Farel quelques siècles plus tard; saint Bernard, dans sa chaire, était comme la figure du Bossuet à venir; et à la veille de la réformation, Maillard et Menot, à travers leurs bouffonneries et le latin macaro-

<sup>1</sup> Bèze : *Vie de Calvin*.

nique dont ils sont peut-être innocents<sup>1</sup>, atteignaient à la vive et libre éloquence de la chaire.

Ce qui caractérise la prédication de la réforme française chez ses premiers apôtres, la prédication de Farel, en un mot, puisqu'elle fut le type sous lequel se formèrent exclusivement ses disciples, c'est la discussion dogmatique qui y domine presque exclusivement, sous les deux formes de la controverse et d'un enseignement direct. Il s'agit, pour le prédicateur, d'une doctrine à renverser et d'une doctrine à établir, de démolir et d'édifier. Ces deux éléments sont nouveaux dans la chaire, comme les deux tendances du siècle qu'ils y représentent et qui les y ont appelés; je veux dire le dégoût des idées que le temps a corrompues, et le besoin de sortir de cette corruption par des croyances fortes et rajeunies. Aussi étaient-ce de réels avantages pour l'œuvre des nouveaux prédicateurs que ces obstacles moraux qui semblaient se dresser contre elle et qu'elle avait à combattre: l'autorité de la tradition, les terreurs superstitieuses de la multitude, et son habitude des dévotions faciles. L'audace même de leurs attaques plaisait aux esprits;

<sup>1</sup> Selon la conjecture probable de M. Labitte (*Démocratie de la Ligue*), le fond de leurs discours était français; on les traduisit en latin pour les publier, en laissant en français les passages intraduisibles:

il y avait dans cet assaut livré aux vieilles idoles quelque chose d'énergique qui répondait au besoin des âmes, et les intelligences, à ce premier moment de leur éveil, s'éprenaient d'un goût passionné pour ce travail de critique auquel on les associait. Le dogme principal d'ailleurs était fait pour remuer les âmes : on enlevait aux pécheurs le secours des œuvres d'Église : la mort éternelle, ou le salut par la foi en Christ, voilà la terrible alternative que le prédicateur faisait lire à son auditoire dans cette Bible rouverte après tant de siècles.

Si l'on ne se place à ces divers points de vue, on ne saurait comprendre, en lisant les sermons de la réforme et les procès-verbaux de ces fameuses disputes publiques qui partout, en Suisse, précédèrent l'adoption officielle de la réforme, comment c'est là une éloquence qui a pu être puissante. La dissertation théologique, je l'ai dit, y règne presque exclusivement. Rétablir contre l'institution catholique les sens de la Bible, et y chercher, au contraire, la foi prêchée par la nouvelle Église, tel est le procédé uniforme des prédicateurs. Cependant leur argumentation, malgré sa prolixité habituelle, est claire, nerveuse, semée de traits vigoureux, et animée fréquemment de cette espèce d'enthousiasme de conspiration où il entre autant

de haine contre le parti contraire, que d'amour pour la cause embrassée. Chez Farel, il y avait trop d'ardente et profonde piété, pour que l'amour du vrai Dieu n'éclatât pas dans ses prédications aussi vivement qu'il se manifeste dans ses exhortations écrites; mais malheureusement aucun débris ne nous est resté des sermons improvisés par l'éloquent apôtre : la prédication de Froment, au Molard, est même jusqu'à Calvin le seul monument un peu complet des premiers temps de l'éloquence française dans les chaires de la réformation. Toutefois, comme Farel était le maître de Froment, et que, jusqu'au moment où Calvin monta en chaire, le réformateur de la Suisse romande fut le modèle unique et révérend des prédicateurs de la réforme, il est permis de chercher dans cette pièce quelque reflet des sermons de Farel quant à la matière, à la méthode et aux idées préférées. C'est là ce qui fait pour nous son principal mérite.

On se rappelle dans quelles circonstances Froment prononça ce discours; il faut d'abord l'entendre raconter lui-même cet incident dramatique de la réformation genevoise :

« Le nombre de ceux qui ouïrent le ministre crut tellement, qu'un jour après Noël, ainsi qu'ils s'assembloient pour l'ouïr, ils ne purent point tous entrer en la maison, tellement que

tout était plein jusques à la porte et en avait beaucoup sur les toits et en la rue, et les uns foulaient les autres, tant ils étaient affectionnés de l'ouïr, et la presse était si grande, qu'il ne pouvait parvenir jusqu'à la salle, parquoi ils commencèrent à crier à haute voix qu'il allât en la place du Molard et que le prêche s'y fit, ce qui fut fait, et y menèrent ou plutôt portèrent le ministre et firent ce qu'il désirait. Car il ne cherchait autre chose que de prêcher en public, afin que chacun pût juger de sa doctrine. Or, lui étant monté sur un banc, hommes et femmes s'écriaient encore plus fort, lui disant : Prêchons, prêchons la parole de Dieu ; auxquels il répondit : C'est aussi celle qui demeure éternellement et donne vie éternelle à ceux qui y croient. Puis il leur fit signe de la main qu'ils fissent silence, et après qu'ils se furent tus, il leur exhorta d'invoquer Dieu en leur cœur suivant ses paroles, et après que tous se fussent mis à genoux, il éleva sa voix afin que chacun l'entendît, et commença son prêche par la prière<sup>1</sup>.»

Cette prière offre déjà tous les éléments de l'oraison calviniste, forte, dogmatique surtout, rarement émue, et qui, au temps de la réforme, demandait à Dieu par-dessus toutes choses de retirer les peuples des ténèbres de la papauté. Voici le passage le plus remarquable de cette prière :

« Il est certain, Seigneur, que tu veux en ce temps qu'ils (les pauvres pécheurs) soient délivrés et retirés, je dis et de toutes ténèbres d'idolâtrie, erreur et mensonge par vraie repentance et foi en ton saint Évangile. Par quoi notre bon Père

<sup>1</sup> Manuscrit, n° 139 de la bibliothèque de Genève.

qui vois ce pauvre peuple ainsi aveuglé et conduit par les aveugles, tellement qu'ils sont tous tombés dans la fosse de perdition ne pouvant être relevés, si ce n'est par ta bonté et miséricorde, il te plaira de les relever, les illuminant par ton saint Esprit, pour ouïr et recevoir la sainte Parole en leur ouvrant les yeux de leur cœur et les oreilles de l'entendement... Et puisqu'il t'a plu, Seigneur, m'envoyer à ce peuple pour lui donner à entendre ta sainte volonté et leur voie et salut sans l'avoir mérité, il te plaira aussi par ta bonté infinie et selon tes promesses, me faire cette grâce de me donner l'intelligence de ta sainte Parole et à eux d'ouïr et recevoir ce que tu mettras en la bouche de ton serviteur et ambassadeur, combien qu'il ne soit digne de faire une telle et si grande ambassade. »

Il ouvrit ensuite la Bible et y lut ces paroles du Christ : *Donnez - vous garde des faux prophètes qui viennent à vous en vêtements de brebis, et par dedans sont des loups ravissants ; vous les connaîtrez à leurs fruits.* Embrassant dans la paraphrase de ce passage de saint Matthieu le sujet entier de la réforme, il recommanda d'abord aux fidèles, selon le conseil du Seigneur, de s'armer contre les faux prophètes, de la prudence du serpent et de la simplicité des colombes.

« En ce faisant nous suivrons la doctrine et exemple de notre Seigneur Jésus-Christ, qui par sa douceur et sa bénignité a vaincu les cœurs de ses ennemis et adversaires, les scribes

et pharisiens. Que nous ne soyons donc point adonnés à battre, ne (ni) à frapper, à tuer ne à brûler, ne par notre main ne par la main de Pilate ou d'Hérode, comme font aujourd'hui les tyrans et adversaires de la Parole de Dieu et de son Évangile, mais que icelle nous soit un souverain remède et les principales armures pour nous défendre des faux prophètes et contre Satan l'antechrist, et le monde, voire pour les ruiner et abattre du tout; comme aussi c'est un glaive tranchant des deux côtés et qui frappe jusques au plus profond des cœurs et au dedans des moelles, faisant la division de l'âme et de l'esprit, tellement qu'il faut que tout y obéisse, soit au ciel ou en la terre. »

Ici Froment fut interrompu par le grand Sautier qui venait, avec l'ordre du Conseil, lui imposer silence, mais le prédicateur lui dit à plus haute voix qu'il ne prêchait : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, car Dieu me commande que je prêche sa parole et tu me le défends; je n'en ferai rien et ne cesserai par ton commandement, car à ce ne suis tenu d'obéir, veu qu'il est contre Dieu. » Et s'adressant au peuple. « Ne vous troublez point, mes amis, mais écoutez ce que notre Seigneur dit, c'est qu'on se garde des faux prophètes qui viennent en vêtements de brebis, et par dedans sont loups ravissants; vous les connaîtrez à leurs fruits. »

Pour les éviter il faut donc connaître « quels ils



sont, quelle est leur doctrine, quelle est leur vie, et comment et de quoi ils sont vêtus et marqués, » et tous ces caractères décrits diront assez qui sont ces faux prophètes. Froment prévoit et détaille avec franchise une objection que lui pourront opposer les amis respectueux de la tradition :

« Mais plusieurs de vous me pourraient dire que c'est nous qui sommes les faux prophètes et antechrists, et non pas les autres; car vous êtes venus ici de nouveau prêcher une nouvelle loi non encore ouïe pour détruire la nôtre, ancienne, approuvée dès longtemps par beaucoup de gens de bien, par nos prédécesseurs, par gens sages et grands clercs, par conciles et universités, et de si grands docteurs qui ont été par le passé qu'il n'est jà besoin d'en douter; mais la vôtre n'est que du jour d'hier, par laquelle ne faites que troubler toute la terre et mettre en division les uns et les autres. Nous voyons aussi que depuis que vous êtes venus prêcher cette loi, il n'y a jamais eu que guerres, famines, pestes, mauvaises années, divisions, noises, malveillance des uns contre les autres. Brief, si vous étiez de Dieu envoyés, comme vous dites, vous porteriez la paix avec vous, non pas la guerre, car là où est la paix, Dieu y est. Et pourtant (par conséquent) il faut que vous-mêmes soyez les faux prophètes, car cependant (durant) que les nôtres ont régné, ce temps n'était pas tel que de présent; ains (au contraire) vivions tous en bonne paix et amitié les uns avec les autres, et avions tant de biens et de bonnes années que c'était un grand plaisir, et faisons toutes ces choses à la bonne intention, comme nos pères et prédécesseurs ont fait. »

Froment se mit à réfuter ces allégations en dé-

couvrant tous les signes du faux prophète chez « les prêtres, moines, cafards, et toute leur se- quelle, » prophètes d'un faux dieu qui est le pape; tandis que chez les réformés il ne trouve que bonne doctrine, bonne vie, et toutes marques des vrais apôtres. Le ministre allait ainsi combattre l'une après l'autre toutes les choses « qui sont en la papauté, » lorsque les moines arrivant en armes, on l'obligea, malgré sa résistance, à descendre de sa tribune, et à se cacher en toute hâte<sup>1</sup>.

---

### III

#### ÉCRITS DE FAREL.

Les écrits de Farel occupent peu de place dans la littérature de la réformation. La prédication

<sup>1</sup> Après la réformation de Genève, le personnage d'Antoine Froment perd tout intérêt. Admis à la bourgeoisie, il finit par renoncer au saint ministère et devint notaire public. Plus tard la discipline ecclésiastique le frappa comme suspect de mauvaises mœurs, et irrité

improvisée répondait mieux que la composition à son ardeur impatiente, et il ne savait pas supporter la petite gêne d'un travail de plume. Jamais il n'écrivit qu'à contre-cœur et pour obéir au vœu de ses amis; et quand il n'avait pu se soustraire à cette tâche, un grand effroi lui demeurait qu'on ne lui crût l'ambition d'écrire. Son premier soin était de s'en justifier. « Que personne, » dit-il en commençant un petit traité sur l'idolâtrie, « que personne ne pense que je fasse ceci comme n'ayant autre chose à faire, ou comme étant ému par aucune légèreté comme plusieurs qui ne se peuvent contenir, mais par une affection par trop débordée, enragent d'écrire, et mettent leur nom en avant. Car jusques à présent cela ne m'est point advenu. Car je n'ai rien écrit que par grande contrainte, et même quand j'ai écrit, je ne voulais point que mon nom y fût mis. Car je désirais plus

contre Genève, il quitta cette ville, où dans sa vieillesse il obtint, en considération de ses anciens services, la permission de reprendre l'exercice de son notariat. On a de lui à Genève, outre son sermon, quelques autres manuscrits, et en particulier, ses *Actes et Gestes merveilleux*, chronique que j'ai eu souvent à citer dans cette *Etude*. Il avait été le secrétaire et s'était fait le continuateur de l'historiographe de Genève, ce fameux prisonnier de Chillon, François de Bonivard, prieur de Saint-Victor, un des héros de la liberté genevoise, déjà cité dans cette *Etude*, et qui le sera encore souvent.

que point d'autres que ce que j'écrivais fût bien considéré en soi, et que pour mon nom, il n'en fût ne plus ne moins<sup>1</sup>. »

C'est durant son premier séjour à Bâle que, cédant aux sollicitations de quelques-uns de ses compatriotes, soutenus par O'Ecolampade, il commença à faire œuvre d'écrivain en publiant des exhortations chrétiennes à l'usage de ses concitoyens, et des brochures sur les circonstances théologiques du moment. Mais de ces productions, (toutes anonymes, il vient de nous le dire lui-même), nous ne savons pas seulement les titres, et sans quelques passages de la correspondance de Farel, sans les plaintes accusatrices d'Érasme qui y était vivement attaqué, nous ignorerions jusqu'à leur existence passée<sup>2</sup>.

Depuis sa sortie de Bâle jusqu'à la réformation de Genève, son apostolat l'absorba tout entier; et il n'eut pas de loisir pour faire des livres. C'est pendant sa carrière pastorale, c'est-à-dire dans la seconde moitié de sa vie, qu'il produisit les plus

<sup>1</sup> *Du Vray usage de la Croix de Jésus-Christ*, par G. Farel, Jean Rivery, 1560.

<sup>2</sup> M. Kirchhoffer a amplement éclairci ce point bibliographique dans sa *Vie de Farel* et dans un article des *Theologische Studien und Kritiken*. T. IV, p. 283.

importants de ses ouvrages parmi ceux qu'on retrouve encore : *Sommaire : briefve déclaration d'aucuns lieux fort nécessaires à un chacun chretien pour mettre sa confiance en Dieu et à ayder son prochain.* — *Le Glaiuë de la Parole de Dieu*, et un traité du *Vray usage de la Croix de Jésus-Christ*<sup>1</sup>.

Le *Sommaire*, dont la date originale paraît remonter aux temps qui ont précédé immédiatement l'expulsion de Farel et de Calvin par les Genevois, c'est-à-dire à 1537 ou 1538, répond tout à fait à son titre; c'est une courte instruction chrétienne dans le point de vue pratique de l'éducation religieuse du troupeau. Les grands traits de la doctrine y sont seuls exposés, et les délicatesses du dogme à peine touchées; néanmoins l'esprit de la réforme, avec son origine et ses conséquences morales, y est marqué profondément. L'empreinte est frappante dans l'article qui concerne l'instruction des enfants. Ce chapitre, le

<sup>1</sup> Outre quelques épîtres, exhortations très-rares, et des traités polémiques maintenant introuvables, il paraît avoir écrit lui-même le récit de la dispute tenue à Genève avant la réformation, intitulé : *Lettres certaines d'aucuns grans troubles et tumultes advenus à Genève avec la disputation de Genève*, imprimé en gothique en 1534. Kirch. *Theol. Stud. und Kritiken*. T. IV, p. 293.

vingt-deuxième de l'ouvrage, offre, à l'état de maximes et de conseils, tout l'ensemble des caractères moraux et intellectuels, qui, développés de plus en plus par les institutions et l'exemple, donneront au calviniste cette physionomie à laquelle on le reconnaîtra dans toutes les régions de la société civile, et dans tous les emplois de la vie humaine.

Ainsi au premier éveil de son intelligence, on ouvrira à l'enfant, non comme autrefois, les légendes, mais cette Bible où l'homme ne cessera plus d'étudier les jugements et les volontés de son Dieu. Les terribles et attachantes histoires de l'Ancien Testament, première pâture de sa curiosité, la vie de famille, reflet aussi des mœurs patriarcales, imprimeront à son imagination comme à sa sensibilité quelque chose de grave, d'énergique et de fort, dont s'empreindra toute sa vie. « Le père et la mère, » dit Farel, « doivent tâcher que leurs enfants tant fils que filles aient connaissance de l'Écriture et de ce qu'est contenu en icelle; car l'Écriture sert à tout et profite à tous. Elle n'est pas comme les fables et mensonges, n'aussi comme mauvais arts ou comme l'Alcoran de Mahumet, qu'il la faille défendre à personne; mais très-sainte et très-digne que tous, en tout temps,

en tout âge et état, en aient connaissance<sup>1</sup>. »

Au foyer domestique, l'austérité des exemples s'ajoutera à la sévérité des préceptes, pour préparer l'enfant du réformé aux habitudes graves et révérentes de l'homme craignant Dieu : car craindre Dieu et l'honorer, c'est en deux mots l'esprit du code calviniste, et l'expression complète de sa morale. « Avec icelle Écriture, » dit Farel, « le père et la mère et tous ceux qui ont charge, et qui conversent avec les enfants, de fait et de parole doivent donner l'exemple à leurs enfants d'aimer, craindre et honorer Dieu : se donnant bien garde (combien petits que les enfants soient et qu'ils semblent ne connaître, n'entendre rien) qu'ils ne fassent, ne disent choses vilaines devant eux qui leur donne aucun scandale. Car mieux vaudrait qu'on mît une meule de moulin au col de ceux qui leur montrent mauvais exemple, et qu'ils fussent jetés au plus profond de la mer. »

Voilà pour l'individu chrétien, voici pour l'avenir de l'homme social et actif : l'éducation calviniste impose à son élève l'obligation de développer ses facultés actives, d'être opiniâtre et sérieux au travail, bienfaisant à son frère et ser-

<sup>1</sup> *Sommaire*, dans les appendices de l'ouvrage de Kirchhoffer : *Das Leben W. Farel's*.

viteur utile de la société. Le bon calviniste est laborieux et charitable, qualité et vertu qu'on ne lui a jamais refusées. « Il faut aussi apprendre les enfants de n'être point en charge à personne, et de ne vivre oiseux, mais de profiter et secourir à tout prochain tellement que leur vie soit à l'honneur et louange de Dieu et au profit du prochain, n'étant point sans rien faire. L'instruction donc sera de les apprendre à travailler à ce qu'ils seront plus idoines (propres), apprenans métier, ou labeur de terre ou autre vocation, soit médecine ou état de lettres utile au prochain. »

Les réformateurs n'avaient pas oublié que la rénovation religieuse procédait en ligne directe de la renaissance des lettres; et dans le temps même qu'ils voulaient renfermer la pensée humaine dans le cercle de leurs croyances, ils ne songèrent jamais à en supprimer la source. Comme ces hommes eux-mêmes étaient arrivés à leur foi par le chemin des études, ils conservèrent à celle-ci une vive reconnaissance, un sincère respect. En même temps ils voyaient en elles non plus l'acquisition de cette corrompue et infranchissable science qu'on appelait encore la scolastique, mais le grand chemin de la vérité; ainsi, par exemple, la dialectique, comme le di-



sait Farel, était à apprendre « pour s'en servir, non point pour s'y arrêter <sup>1</sup>. »

Voilà pourquoi le développement de l'intelligence et des connaissances entra en première ligne dans les vues d'organisation des réformateurs. A côté de son église, Calvin éleva un collège et une académie, et Farel, dans toutes ses missions, travailla autant à instruire le peuple qu'à le convertir. Esprits ignorants, âmes égarées, pensait-il, et l'école était à ses yeux l'appui indispensable de l'Église.

Ces vues que Calvin étendit si loin, Farel de son côté ne les applique pas seulement aux études élémentaires. Il accepte le développement complet de l'intelligence, bien convaincu que « la science de plusieurs choses servira à l'homme, quelle que soit sa condition, » et qu'il n'est pas de connaissance qui ne mène à la connaissance de Dieu. Tout son programme d'instruction libérale est dominé par cette considération religieuse, et n'en est pas moins philosophique; il vaut la peine de lire le passage entier du réformateur, document de prix pour l'histoire intellectuelle de la réforme :

« Et selon la puissance des parents, ou par l'aide de l'Église, qui à ce doit avoir égard, par ses membres principaux,

<sup>1</sup> *Sommaire.*

par les pasteurs et le magistrat, et ceux qui ont charge du bien public, selon l'esprit et la capacité des enfants, qu'ils apprennent les langues principales, comme latin, grec et hébreu, afin que si Dieu leur donne la grâce de pouvoir enseigner et porter sa Parole, ils puissent boire en la fontaine et lire l'Écriture en son propre langage auquel elle a été écrite, comme en hébreu l'Ancien Testament, et en grec le Nouveau. Aussi pour voir comment Dieu est merveilleux en ses œuvres, et comment les hommes sont muables, pourront voir et apprendre ce qui a été écrit de la nature des bêtes, arbres et herbes, et autres choses que Dieu a créées pour servir à l'homme; des diversités des gens et pays, lisant les histoires qui montrent les grandes mutations des villes, pays et royaumes, regardant aussi ce qui a été écrit pour le bon gouvernement des choses publiques, comme bonnes loix et ordonnances, pour tenir le peuple en paix et pour avoir jugement de ce qu'ils lisent ou qu'ils oyent (entendent dire). Pour aussi pouvoir montrer la faute de ce qui semble être et n'est point, qu'ils aient cognoissance de la dialectique, pour s'en servir, non point pour s'y arrêter. Et pour coucher aussi ce qu'ils auront à montrer et dire, soient instruits en rhétorique sans mépriser les autres arts libéraux, comme l'arithmétique, géométrie, musique et astronomie. Certainement ces sciences sont dons de Dieu, et ne faut, pour la pauvreté des hommes qui abusent des dons de Dieu, les condamner ni les rejeter, mais qu'on ne leur baille plus qu'il faut.

« Et afin que ce bien soit entretenu et qu'on ne tente point Dieu; que là où escoles sont dressées, qu'elles soient entretenues, en réformant ce qui a besoin d'être corrigé, et y mettant ce qu'il faut; et là où il n'y en a point, qu'on en ordonne, et au lieu de la moïnaille et des charges de la terre, qu'on

regarde gens de bien et de bon savoir, qui aient grâce d'enseigner avec la crainte de Dieu, et enfants aussi bien nés et de bon esprit, ayant la semence de la crainte de Dieu : et si les pères ne les peuvent entretenir, qu'ils soient entretenus et instruits en toutes bonnes lettres, selon qu'ils en seront capables, et après, selon que Dieu leur donnera de grâce, qu'ils servent à l'honneur de Dieu, ou pour enseigner le peuple, ou autrement, et qu'on n'empêche les bonnes lettres et sciences, et les langues. Car de tout ceci, le cœur fidèle fera son profit et fera tout servir à l'honneur de Dieu et au profit du prochain. »

*Le Glaive de la Parole véritable*<sup>1</sup>, autre écrit de Farel, se rattache à un des plus singuliers épisodes de cette continuelle guerre que Calvin eut à faire aux mœurs des uns et aux doctrines des autres. Vers 1543, on vit arriver à Genève quelques individus venus de Flandre, qui annonçaient dans un langage mystique des dogmes étranges et séduisants. Ils disaient que le péché consiste à croire et non à agir, Dieu s'étant réservé à lui seul ce dernier pouvoir, et ayant fait de l'homme une créature uniquement passive, en sorte que les élus font tout bien, parce que

<sup>1</sup> *Le Glaive de la Parole véritable tiré contre le Bouclier de défense, duquel un Cordelier libertin s'est voulu servir pour approuver ses fausses et damnables opinions*, par M. G. Farel, Genève, 1550.

Dieu, qui ne fait rien que de bien, opère en eux, et que les méchants sont coupables, non de faire le mal, car ils ne font rien, mais seulement de penser en le commettant qu'ils agissent par eux-mêmes; c'est cette présomption de leur esprit qui est leur péché, le péché de Sodome, disaient ces sectaires. L'élection, dans leur système, se reconnaissait à *la mortification*, c'est-à-dire à l'anéantissement du jugement (*du cuider*) de l'individu sur ses propres œuvres, première béatitude de l'homme sanctifié, complétée enfin par la mort qui venait le confondre dans l'immensité divine. Les apôtres de ce panthéisme, qui, malgré sa prétention à un spiritualisme parfait, niait l'immortalité de l'âme et dispensait l'homme de tout discernement moral, appartenaient à la secte des *libertins*, qu'il faut peut-être rapprocher du parti politique des libertins de Genève, sans les confondre<sup>1</sup>.

Ces opinions n'étaient pas nouvelles dans le monde : à commencer par le gnosticisme, toutes les doctrines panthéistes y pouvaient réclamer quelque pièce de leur système. Mais, chose remarquable, les premiers chefs des libertins, gens

<sup>1</sup> Plusieurs de ceux-ci, tels qu'Ameaux, s'affichaient pour *libertins spirituels*; V. Trechsel: *Michael. Servet*: Heidel. 1839, p. 181.

sans culture (Quintin, le plus célèbre d'entre eux, était tailleur d'habits), ignoraient certainement jusqu'au nom de ces hérésies. « Ce sont, disait Calvin, gens ignorants et idiots qui n'ont pas tant visité les papiers qu'ils n'aient pu apprendre leurs folies de là. » Mais, telle était alors l'activité des intelligences dans toutes les régions de la société, qu'il n'était pas une conception audacieuse qui, en quelque lieu qu'elle apparût, ne trouvât des cerveaux pour l'adopter et des docteurs pour la façonner en système. La secte des anabaptistes fut particulièrement féconde en inventions de ce genre; « elle a engendré, disait Calvin, comme une mer de folles rêveries, tellement, ajoutait-il, qu'à grand'peine saurait-on trouver une tête d'anabaptiste laquelle n'ait quelque fantaisie à part. » Au seizième siècle, le nombre et le circuit des idées furent également prodigieux. Elles passaient par d'insaisissables détours des têtes savantes aux esprits de la foule, comme ces graines volantes qui vont au loin, emportées par l'orage, faire lever dans d'humbles enclos les plantes réservées au luxe des jardins. Ainsi s'explique la popularisation des théories pures ou voilées professées par les anabaptistes; ainsi s'explique encore l'apparition inattendue des vieilles

philosophies dans la secte des ignorants libertins. Au reste, celle-ci n'avait pas grande fixité de principe; chaque docteur y mettait du sien; après Quintin était venu le petit prêtre Pocque, et à Genève la *mortification*, et la *liberté* de tout faire selon sa convoitise, se présentaient dans les *Paroles* (c'était le nom que donnaient les missionnaires libertins à leurs petits livres) enveloppées adroitement dans la prédestination de Calvin, et appuyées des Écritures elles-mêmes. La Bible, prétendaient-ils, contient sous le sens littéral un sens tout spirituel, manifesté aux seuls élus. Pour mieux écarter les défiances, ces Quintinistes prodiguaient le langage biblique et outraient le style des réformateurs.

A l'aide de ces artifices, leurs progrès s'étendirent rapidement dans Genève, surtout auprès des femmes, que séduisaient leurs paroles mystiques et la spiritualité toute parfaite à laquelle prétendait leur croyance. Calvin cependant n'avait pas tardé à reconnaître qu'avec ces Flamands le loup était entré dans la bergerie, et que son œuvre disciplinaire était gravement menacée par ces « docteurs de cheminée, » comme les appelle Farel. En effet, le dernier terme de leurs prédications mystiques et leur but réel était de montrer

« que l'homme se tourmente en vain s'il se fait scrupule de rien, mais que chacun se doit laisser mener par son esprit et le désir de son cœur <sup>1</sup>, » en d'autres mots, qu'il n'y a point de morale, et qu'il n'y a qu'à vivre en liberté entière, chacun obéissant à ses appétits sans résistance.

Le chef de l'Église genevoise prit les armes contre « ces empoisonneurs; » et un petit traité, plein de savoir, d'esprit et de force, démasquant ces dangereux prophètes, les signala comme les plus funestes corrupteurs de la morale et de la religion. L'un d'eux, ancien cordelier, répondit à Calvin par une *Parole* qu'il appelait *Bouclier de défense*, et Farel, qui avait eu aussi des libertins autour de son Église de Neuchâtel, tira l'épée à son tour, et répondit au *Bouclier* par le *Glaive de la Parole*. Reprenant les arguments de Calvin, il repoussa avec horreur la fausse prédestination du cordelier libertin, sa doctrine de l'homme passif et de son faux spiritualisme, et surtout le double sens que les libertins prétendaient voir dans la Bible. Il prodigue les expressions d'horreur en reproduisant les dogmes qu'il réfute; moins spirituel et moins serré que Calvin, il emploie cependant aussi le sarcasme et quelquefois avec assez

<sup>1</sup> Calvin. *Opuscules français*, p. 649.

de verve. Par exemple, se moquant des prétentions de ses adversaires à l'esprit de prophétie : « tous tels hérétiques, » dit-il, « se veulent faire des saints Pauls ayant été ravis jusqu'au tiers ciel, et là avoir été enseignés de Dieu. Et toutefois gens de sain jugement voient facilement où et de qui telles corneilles ont pris leurs plumes, et s'en accoutrent à leur grosse ruine et déshonneur, et de ceux aussi qui reçoivent tels monstres <sup>1</sup>. »

Ailleurs il fait allusion au grand moyen de séduction des libertins, à leurs entretiens familiers et mystérieux avec les femmes. « Nous fâchons-nous de ce pain de vie qui est descendu du ciel? Voulons-nous la viande d'Égypte apprêtée comme les hommes veulent, comme font ces brouillons, l'un en disant d'une, et l'autre l'autre, en donnant tel sens qu'il leur plaît sans rithme et sans raison, se gaudissant auprès de un feu, et sorne-tant aux oreilles de celles qui pensent bien être aussi sages et plus que leur mère, qui a si bien entendu le sens spirituel du commandement de Dieu, comme le malin esprit lui a donné à entendre, et l'a retirée de la lettre, qu'elle en est tombée, et fait tomber son mari, et tous leurs

<sup>1</sup> *Le Glaive de la Parole*, p. 55.



enfants, au bel état auquel nous sommes <sup>1</sup> ? »

Chemin faisant, Farel attaque les anabaptistes et les catholiques, car la papauté à ses yeux est la mère de toutes les sectes, et il termine par une péroraison adressée à ses fidèles amis, les chrétiens de son troupeau, les exhortant à rejeter le poison des libertins et à fuir « toutes autres institutions et ordonnances que celle de Jésus seul, quand il est question de l'âme, du service de Dieu, des choses qui appartiennent à Jésus <sup>2</sup>. »

Lorsque Farel approcha du terme de ses années, ses anciens souvenirs se ravivèrent, comme il arrive à la vieillesse. Il se revit agenouillé devant les saints de Jacques Lefèvre, et passant ses jours et ses nuits en adorations idolâtres. A ces retours qui le perçaient d'une vive douleur, il remercie, de plus grande ardeur que jamais, Dieu qui, dit-il, « l'a délivré de si dangereuse et incurable maladie de superstition ; » et, comme en témoignage de reconnaissance, il entreprend « d'aider et donner conseil, du bien que Dieu lui a communiqué, à tous ceux qui sont abusés comme il l'a été. » De ce pieux désir est sorti le dernier ouvrage de Farel. Son petit livre *Du Vray usage*

<sup>1</sup> *Le Glaive de la Parole*, p. 84.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 471.

*de la Croix*<sup>1</sup> n'est autre chose qu'une vive attaque contre les adorations en usage dans l'Église romaine.

Un avertissement de Pierre Viret précède cette production sans grande importance. Viret a lu dans une certaine histoire, qu'à l'entrée d'un bain se trouvait placée une fâcheuse pierre où allaient se heurter tous les baigneurs; enfin en vint un qui écarta la pierre et la posa ailleurs: c'était, dit un observateur, le seul homme qui fût encore entré au bain. Cette pierre, c'est la pierre de scandale; les baigneurs qui s'y sont heurtés, des prêtres malicieux ou intéressés; l'homme qui l'a écartée, c'est le réformateur. Cette pierre de scandale, c'est l'idole catholique: or, qui voit la pierre doit l'ôter. Parmi ceux qui travaillent « en cette œuvre tant louable et tant plaisante à Dieu, et tant desplaisante à Satan et à l'Antechrist, est M. Guillaume Farel. »

J'aurai à mentionner dans le cours de ces *Études* plusieurs traités de cette espèce et de mérite supérieur. Peut-être celui-ci, bien qu'assez prodigue d'injures contre la papauté, ne doit pas compter

<sup>1</sup> *Du Vray usage de la Croix de Jésus-Christ, de l'abus et de l'idolâtrie commis autour d'icelle: et de l'autorité de la Parole de Dieu et des traditions humaines; in-12, 1560.*

parmi les plus violents. On y rencontre des mouvements empreints d'éloquence, malgré le désordre grammatical du style. Ainsi, pour exprimer la manifestation de la vérité par la réforme, il use de cette hardie figure que lui inspire un souvenir biblique : « Si nous considérons diligemment cette mort et passion de Jésus-Christ, nous verrons bien clairement comment en icelle le voile du Temple s'est rompu depuis le plus haut jusqu'au bas, afin que tout ce qui étoit caché, et cela où personne n'osait entrer, soit révélé par la mort de Jésus-Christ, et que tous fidèles y aient accès et entrée, voire en pleine hardiesse de foy, venans au trône de grâce pour obtenir pleinement miséricorde<sup>1</sup>. »

Farel n'est pas homme de style : sa phrase est d'ordinaire d'un tissu embrouillé, diffuse quelquefois jusqu'à en perdre toute forme. Son éloquence était de celles que l'improvisation anime et fait éclater, mais que glacent les soins du moindre travail. La contrainte lui allait mal, et le sentiment très-vif qu'il en avait ajoutait encore à sa gêne. Il répond à Calvin, qui lui recommandait un style facile et attirant : « Je ne puis venir à bout de chasser mes figures ; mon style aura barba-

<sup>1</sup> *Du Vray usage de la Croix*, p. 10.

risme et solécisme, et nulle clarté <sup>1</sup>. » On retrouve bien dans les écrits du réformateur ces apostrophes, ces prières soudaines et ces impétueuses colères qui faisaient une puissante impression sur ses auditeurs, mais elles paraissent excessives de longueur; elles ont perdu leur entraînement.

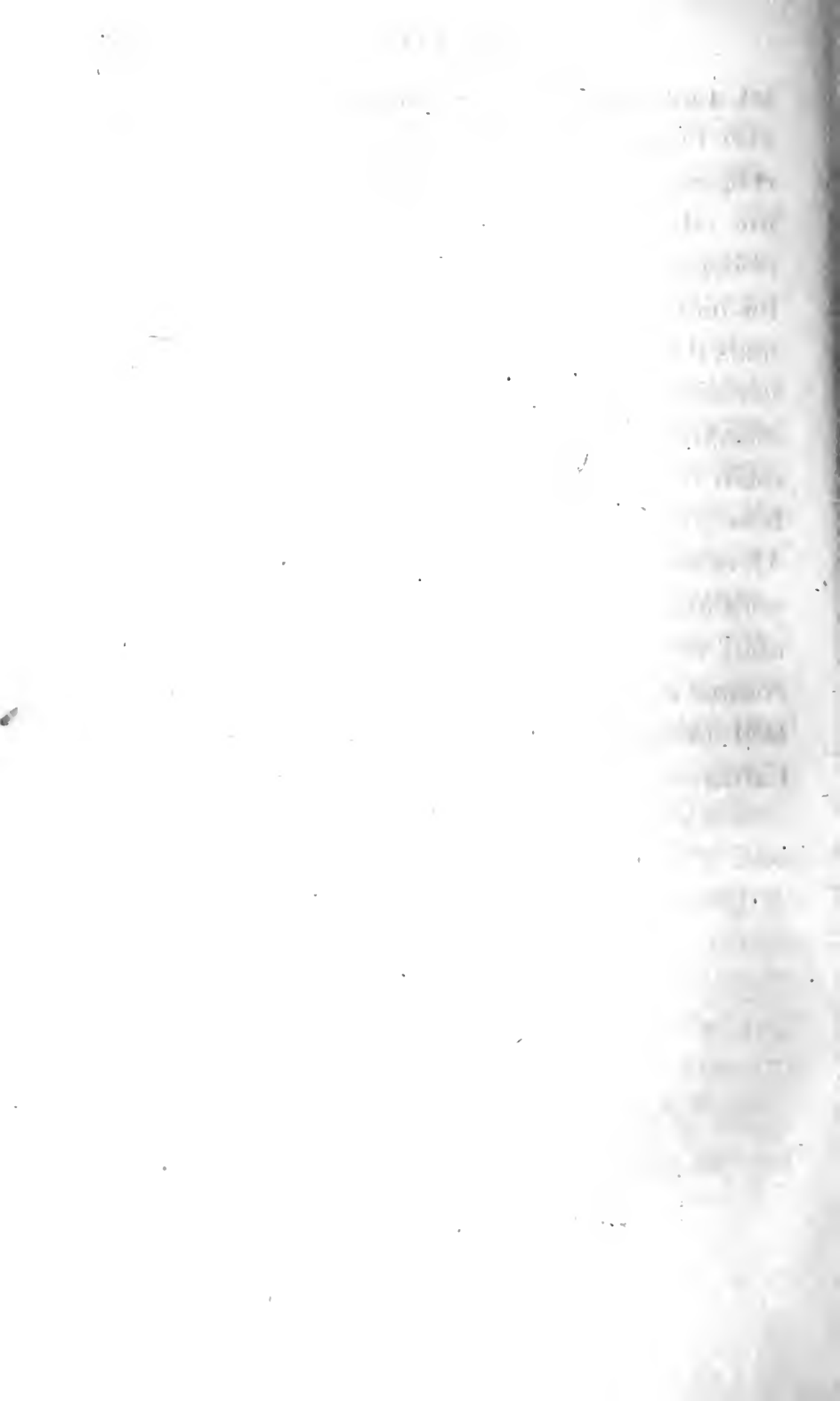
Malgré cette inhabileté grammaticale et l'ordinaire barbarie de son style, Farel atteint à la grandeur et à la force. Ses expressions sont énergiques et parfois colorées; la clarté de sa pensée et la vigueur de ses convictions percent à travers tous les embarras de langage; enfin on entrevoit encore, dans ces pages encombrées, l'un des grands missionnaires de la réformation.

Comme écrivain, Guillaume Farel est sans importance directe dans l'histoire littéraire de la réforme: sa valeur scientifique est nulle en théologie, et ses écrits, peu nombreux, n'ont pas eu la célébrité populaire des livres de Calvin et de Viret. Comme prédicateur, il a montré à ses disciples l'exemple d'une parole rendue puissante par sa courageuse liberté et par la conviction forte et désintéressée qui l'inspire. Mais c'est l'exemple de son long aposto-

<sup>1</sup> « Figuras meas profligare non possum, barbarismum et solecismum et lucem nullam admittet meus sermo. » *Th. St. u. Krit.* IV, 297.

lat, tout rempli de périls, de misères, et supporté avec l'intrépidité naïve d'une âme profondément religieuse, ce sont ses énergiques vertus qui ont eu une admirable influence sur le génie moral de la réforme et de ses ministres. Peut-être n'eût-il pu lui-même conserver longtemps ses conquêtes, mais il les a maintenues dans la voie d'une régénération vraiment religieuse, jusqu'au moment marqué par la Providence, où, consolidées par la main d'un grand homme, elles devaient servir de base à l'édifice entier de la réformation française. Alors une autre période s'ouvre dans les annales politiques et religieuses du seizième siècle; un nouveau personnage se présente à nous, qui joue, comme écrivain, un rôle tout autrement important que son prédécesseur : le personnage de Jean Calvin.

---



# JEAN CALVIN.

---

## I

### COMMENCEMENTS DE CALVIN.

Comme Farel sortait de Paris, un jeune homme, venu de Noyon en Picardie, y arrivait pour faire ses humanités et étudier la théologie. Rempli de cette ardeur de la science qui se répandait alors de tous les côtés avec une rapidité merveilleuse, il se fit bientôt remarquer aux premiers rangs de l'armée des travailleurs, et à vingt ans toutes les richesses de l'antiquité et de la langue latine lui étaient familières. De bonne heure l'Église avait jeté les yeux sur lui, et le cumul d'un double bénéfice fut comme le gage des faveurs qu'elle tenait en réserve pour son champion futur, si le

jeune Cauvin<sup>1</sup> voulait le devenir. Mais les idées nouvelles de la réforme, on l'a vu, avaient déjà pénétré en France, et plus d'un chef de la jeunesse lettrée avait bu à la coupe défendue. On lisait les saintes Écritures, on les commentait; c'était un voyage de découvertes, où l'esprit s'exaltait et goûtait de saintes et violentes jouissances. Le bénéficiaire de Noyon les connut à son tour : un allié de sa famille, Robert Olivetan, lui fit lire dans le saint Livre les doctrines de la réforme. Calvin entra dans les sens nouveaux, et commença à les épouser de toutes les forces de son âme. La profession que lui avait assignée le vœu paternel allait lui devenir impossible, lorsque son père lui-même, changeant de plan et d'ambition, le voua à l'étude des lois, devenue plus profitable que la carrière d'Église<sup>2</sup>.

Calvin, obéissant, tourna ses études vers cette science, qui avait alors en France des professeurs renommés. Pierre de l'Étoile enseignait à Orléans :

<sup>1</sup> Jean Cauvin, second fils du procureur fiscal de l'évêque de Noyon, était né le 10 juillet 1509. Destiné à l'état ecclésiastique, il était déjà chapelain à douze ans et curé à dix-huit, sans avoir reçu encore que la tonsure simple.

<sup>2</sup> Pour les commencements de Calvin, voir dans la *France protestante* de nombreux détails soigneusement recueillis et discutés, par MM. Haag, les auteurs de ce riche et important recueil.



Calvin va à lui et se fait son disciple. Même ardeur, même succès que naguère à Paris. Il supplée ses maîtres; on lui offre, sans épreuve et gratuitement, un doctorat coûteux. Plus sévère pour lui-même, l'étudiant ne se reconnaît pas encore le savoir qu'il cherche; et au lieu d'accepter cette faveur, il va à Bourges écouter les leçons d'André Alciat. Là il rencontre un Allemand déjà célèbre par sa profonde connaissance de la langue grecque, Melchior Wolmar, homme pieux et versé dans les doctrines théologiques de la réformation, et qui devait être l'instituteur de Théodore de Bèze. Melchior se fut bientôt attaché à Calvin; il lui apprit ce qu'il savait de grec, et acheva l'œuvre commencée par Olivetan. A Bourges, où il était venu pour gagner les titres de sa profession nouvelle, le futur jurisconsulte, déjà réputé et honoré de consultations importantes, change encore une fois de route; il revient à la théologie; mais ce n'est pas à Rome qu'il demandera l'apostolat. Il se plonge dans l'examen dogmatique des Écritures, et une année s'est à peine écoulée que l'on vient à lui pour s'instruire dans la doctrine interdite. Déjà commence le long sacrifice qu'il eut à faire toute sa vie de son goût pour la solitude studieuse. « De mon côté, dit-il, d'autant qu'étant d'un

naturel un peu sauvage et honteux, j'ai toujours aimé requoy (retraite) et tranquillité, je commençai à chercher quelque cachette et moyen de me retirer des gens : mais tant s'en faut que je vinsse à bout de mon désir, qu'au contraire toutes retraites et lieux à l'écart m'étaient comme écoles publiques<sup>1</sup>.»

J. Calvin retourne à Paris, où se grossissait le groupe qu'il y avait laissé des savants hommes entraînés vers la même foi. Il double leurs rangs, leur courage et leur religieuse audace; il donne l'exemple en se livrant à des travaux de théologie et de controverse qu'il dédaigne de cacher. Cependant le premier écrit qu'il publie est une œuvre de littérature érudite plus encore que de philosophie, malgré le sujet; c'est un commentaire latin sur le traité *De la Clémence*, par Sénèque; on y trouve d'abondantes annotations philosophiques, et aucune des allusions auxquelles on pourrait s'attendre, et qui expliqueraient le choix d'un travail si éloigné alors des préoccupations de l'auteur. Peut-être le scolaste devait-il couvrir d'une ombre utile les œuvres du réformateur; mais à ce moment la précaution était encore superflue, puisque la révolte de ces esprits hardis trouvait alors un appui

<sup>1</sup> Calvin. Préface des *Commentaires sur le Livre des Psaumes*.

dans le roi lui-même. François I<sup>er</sup>, en effet, ménageait alors en eux les représentants de la science, qu'il mettait sa gloire à protéger. Les petits mécomptes qu'il causait ainsi aux théologiens l'amusaient; il prenait sa part d'opposition et se donnait le plaisir d'humilier la *moynerie*, faisant en cela le métier héréditaire du bon gentilhomme français. C'est ainsi qu'il forçait la Sorbonne à laisser passer, et même respectueusement, ces éditions portatives et si correctes des livres saints que publiait avec une infatigable activité son Robert Estienne; c'est ainsi qu'il vit, non sans sourire, ses savants lancer quelquefois sur l'Église d'audacieuses épigrammes. Tant qu'on ne réussit pas à lui montrer dans la réformation l'ennemie jurée de l'autorité royale, il fut en quelque sorte de la conspiration, et vit sans inquiétude ces premiers essais d'insurrection religieuse. La réformation méconnut si peu les services rendus à sa cause par le brillant monarque, que, malgré les bûchers élevés sous son règne, Th. de Bèze le plaça hardiment dans sa galerie des hommes illustres qui ont été suscités, comme dit Simon Goulart, son traducteur, « pour rétablir la vraie religion <sup>1</sup>. » Marguerite de Valois, sa sœur

<sup>1</sup> Th. Bezæ Icones, seu veræ Imagines virorum illustrium doc-

bien-aimée, patronne avouée des novateurs, l'entretenait dans cette humeur tolérante. Mais le moment vint enfin où il s'alarma pour son trône et prêta l'oreille à des conseils de répression. Alors le père des lettres signa une ordonnance royale qui défendait à *à tout imprimeur d'imprimer aucune chose sur peine de la hart*. On croirait qu'un accès de terreur s'était emparé de lui, et, comme une funeste vision, assiégeait sa pensée<sup>1</sup>.

trina simul et pietate, etc. Genevæ, 1480, et la traduction, par Simon Goulart, page 133. Voici le passage : « ... Lecteur chrétien, ne te fâche point de voir cet adversaire de la pure doctrine. Certainement il m'a semblé que je ne devais laisser en arrière ce prince-ci, qui a remises en honneur les langues hébraïque, grecque, latine, et les bonnes sciences, pour être les portières du temple de la vraie Religion, et qui a chassé l'ignorance, laquelle empêchait la vérité de venir en avant. »

<sup>1</sup> L'audace des nouveaux croyants, on doit en convenir, n'était pas propre à le rassurer. Peu de temps auparavant, selon le récit de Th. de Bèze (*Hist. ecclés. des Eglises réformées de France*, t. I, p. 15 et 16), « quelques-uns ayant fait dresser et imprimer certains articles d'un style fort âpre et violent contre la Messe, en forme de placard... non-seulement les plantèrent et semèrent par les carrefours et autres endroits de la ville de Paris, contre l'avis des plus sages, mais en affichèrent un à la porte de la chambre du Roi, étant pour lors à Blois ; ce qui le mit en telle furie, ne laissant aussi passer cette occasion ceux qui l'épioient de longtemps, et qui avaient son oreille... qu'il se délibéra de tout exterminer s'il eût été en sa puissance. »

Au reste l'ordonnance royale ne fut point enregistrée par le par-

Soutenu par le crédit et la faveur de la reine de Navarre, protégé par la sécurité de François I<sup>er</sup>, Calvin avait eu le temps de se rendre redoutable par sa théologie et la vigueur de sa controverse. L'un des premiers il éprouva les effets de la révolution qui venait de s'opérer dans les dispositions royales. Le recteur de l'université, Nicolas Cop, prononça, le jour de la Toussaint 1533, un discours où les théologiens de Paris remarquèrent, avec un effroi qui grossit le crime à leurs yeux, des passages tout entiers dans le sens réformé. Calvin fut soupçonné d'avoir écrit la coupable harangue; la plainte fut écoutée, et Calvin n'eut qu'à s'éloigner en toute hâte.

Entièrement voué à la tâche qu'il s'est imposée, il erre en France, chassé de lieu en lieu; mais on dirait la tournée d'un pieux missionnaire. Partout où il passe il jette les semences de la réforme, et conquiert à sa cause des intelligences instruites et capables, des âmes dévouées.

Après un nouveau séjour à Paris, où il n'a pas  
 lement, et, sur les remontrances de ce corps, quarante jours après les lettres patentes, qui sont du 13 janvier 1534, de nouvelles lettres laissèrent les premières en *suspens et surséance*. On trouve ces lettres textuellement imprimées dans les *Études sur la Typographie*, de M. Crapelet, p. 34-37. Tous ces faits sont bien éclaircis dans les *Annales des Estienne*, de M. Renouard.

craint de rentrer, tout à coup, en 1534, Calvin quitte la France. Enrôlé désormais au service de la cause qui suscita Luther et Zwingle, il a tiré l'épée et ne la remettra dans le fourreau qu'après la victoire; mais il est bien éloigné de se compter parmi les chefs; il ne se croit pas encore assez fort, assez instruit, assez armé. Ce qu'il était revenu chercher à Paris, ce qu'une active inquisition de ses adversaires ne lui permet plus d'y trouver, ce savant commerce avec les théologiens de sa croyance, ces discussions, ces travaux délibérés en commun, qui sont encore pour lui un appui nécessaire, il veut les demander à la liberté de l'Allemagne réformée et si riche des lumières qu'il brûle de posséder.

En quittant sa patrie, il va à Bâle apprendre l'hébreu. Là, comme partout, il trouve à former de savantes amitiés; il s'y lie étroitement avec W. Capito, le pieux et docte hébraïsant, avec Simon Grynée, homme aimable, nourri de toutes sciences, et dont l'entretien, dit Bèze, était rempli d'une grave douceur. Il ne vit point le vieil Érasme, qui, rentré à Bâle après six années d'absence, travaillait à ses dernières œuvres dans la maison du fameux Froben, son imprimeur et son ami, et il faut ranger parmi les anecdotes suscep-

tes l'oracle qu'aurait prononcé l'homme célèbre sur le jeune théologien français <sup>1</sup>.

Lorsqu'il quitta son pays, Calvin méditait un ouvrage qui manquait à la cause de la réformation française. La calomnie avait champ libre pour représenter les auteurs des idées nouvelles comme des hommes ennemis de tout frein et de toute foi, comme des athées en religion et des rebelles en politique. Le roi de France, qui avait fait brûler en plein Paris des protestants, se trouvait assez embarrassé de justifier ces actes auprès des princes allemands, dont il recherchait alors l'alliance. Il faisait assurer leurs ambassadeurs que ces gens brûlés n'étaient que des anabaptistes, des impies livrés à d'abominables pratiques, et qui avaient juré l'anéantissement de l'autorité des princes. Ces mensonges de la politique déterminèrent Calvin à hâter la publication de son livre, dont il avait déjà mûri le plan et les idées.

Les convertis eux-mêmes, sans autre point d'unité qui les ralliât que la haine de Rome et de son culte, avaient besoin qu'on leur présentât, sous

<sup>1</sup> Moréri a affirmé, d'après Florimond de Remond (*Hist. de la naissance de l'hérésie*), qu'Érasme vit Calvin, et prédit qu'il serait une peste fatale pour l'Église. Bayle a ôté toute créance à cette anecdote critique. *Dictionnaire de Bayle*, art. CALVIN.

une forme bien nette, des croyances encore vagues dans l'esprit de la plupart des réformés, et que l'on édifiât pour eux cette vraie Église chrétienne dont ils se confessaient les enfants. Calvin n'avait point reculé devant une entreprise qui paraissait effrayer tant d'habiles théologiens parmi les protestants. A vingt-six ans, dans le mois d'août de l'année 1535, il terminait son *Institution de la Religion chrétienne*, *Christianæ Religionis Institutio*, et la dédiait à François I<sup>er</sup>, dans une préface éloquente de hardiesse, où il parle au nom de ses coreligionnaires un langage rempli à la fois de force et d'amertume. Il défend sa religion contre les calomniateurs qui la défigurent, et, comme les héros d'Homère, apostrophe injurieusement l'Église en lui portant de terribles coups. Ce n'est déjà plus de la tolérance qu'implore le chef futur de la réformation française, c'est l'égalité qu'il réclame, et presque la domination absolue. Plus tard, je reviendrai sur ce livre, puissant levier qui remua la France et détacha violemment de l'Église romaine une partie de la nation <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Si la plus ancienne édition connue de l'*Institution* fut aussi la première, comme tout me porte à le croire, l'ouvrage, imprimé à Bâle, ne parut qu'en 1636, en un petit in-8° de 514 pages et de 6 pages de tables, comme j'ai pu m'en assurer sur l'exemplaire que



A peine eut-il paru, que le bruit en fut grand dans le monde réformé. On était habitué à voir des livres de théologie écrits pour des théologiens, qui ne les lisaient pas toujours; cette fois c'était de la théologie facile, presque populaire, et pour-

possède M. le professeur Adert. A la fin de la fameuse préface adressée à François I<sup>er</sup>, on lit cette simple date : *Basileæ, X calendas septembris* (23 août), et à l'avant-dernière page du livre, avec le nom des imprimeurs, *Mense martio* (mars), *anno 1536*; d'où il suit que la première de ces dates appartient à l'année précédente (1535). Ainsi l'édition de Bâle 1536, si rare aujourd'hui que l'on n'en connaît que cinq ou six exemplaires en plus ou moins bon état, paraît bien être l'édition *princeps*. Cependant quelques bibliographes, sur l'autorité d'anciennes indications relevées par Bayle, croient à une première édition de 1535, mais aucun n'en a vu le moindre vestige, et l'on peut légitimement supposer que ceux qui ont parlé d'une édition de 1535 ont donné pour la date du livre celle de la fameuse dédicace, confusion qui s'explique assez d'elle-même. — MM. Haag, dans une notice bibliographique très-bien faite des œuvres de Calvin (*France protestante*, art. CALVIN), ont avancé une autre conjecture. Selon eux, « l'opinion la plus probable est que Calvin publia son *Institution* en français, sans y mettre son nom, dès 1535. » Je ne sais point découvrir les raisons plausibles d'une telle probabilité. Il doit paraître au contraire tout naturel que Calvin n'ait pas songé à écrire en français, sa profession de doctrines; car à ce moment il ne s'adressait pas encore au peuple, il s'adressait aux docteurs, et aux docteurs étrangers tout autant qu'à ceux de France; c'est donc dans la langue théologique d'alors qu'il devait écrire. De fait, il n'a commencé à traduire ses propres ouvrages et à écrire en français que plusieurs années après cette époque.

tant savante et nourrie, écrite dans un latin admirable de précision et d'élégante clarté. Quelle était cette lumière qui venait faire apparaître l'innocence et la pureté de la nouvelle Église, « comme l'étoile première du jour? <sup>1</sup> » Lorsqu'on sut que le jeune docteur venu à Bâle pour étudier l'hébreu était l'auteur de l'*Institutio*, Calvin eut sa place marquée parmi les chefs de la réforme. Lui cependant n'était déjà plus dans la cité bâloise.

Dans ce temps-là même, l'Italie, l'Italie terre du catholicisme, offrait dans les profondeurs de sa société un spectacle extraordinaire : la réforme y était pour ainsi dire prêchée par des cardinaux, de saints évêques, des savants de l'Église. Elle conservait, à la vérité, un caractère catholique, et affectait l'horreur du schisme; mais on la reconnaissait à la philosophie, à la gravité et à la hardiesse sévère de ses adeptes. C'est au sein de Venise, tolérante par politique et par jalousie de Rome, que bouillonnaient ces intelligences italiennes; c'est de là que partaient les livres et les apôtres de la religion renouvelée, pour se répandre dans toute la péninsule, et pénétrer jusqu'aux portes du Vatican. Entre Rome et Venise, une ville surtout,

<sup>1</sup> L'expression est de Calvin, dans sa *Lettre aux fidèles de Genève*, durant les dissipations de l'Église.

Ferrare, plus hardie que les autres, devenait le rendez-vous des théologiens et des savants suspects à Rome ou à leurs souverains. Une princesse française, la propre fille de Louis XII, Renée, l'épouse d'Hercule duc de Ferrare, continuait dans sa cour ce qu'elle avait vu dans celle de sa cousine, la reine de Navarre. Elle y protégeait à la fois les lettres profanes et les doctrines austères des partisans de la réformation. De tous côtés aussi, la noblesse de savoir et d'intelligence venait à Ferrare chercher, pour ses idées et son enthousiasme d'opposition religieuse, l'air libre de la pensée.

Cette Italie, où brillaient des lueurs si inattendues, avait attiré les regards de Calvin; et son *Institution* n'avait pas encore vu le jour, que déjà il arrivait à Ferrare, et, dès sa première conférence avec la duchesse, formait cette liaison que seule rompit la mort du réformateur : la dernière lettre qui nous reste de Calvin, écrite au milieu des souffrances, est adressée à Renée de Ferrare. A l'autorité qu'il exerce sur l'esprit de la princesse, à l'effet que produisent ses énergiques prédications, on s'aperçoit bientôt de la présence du nouvel hôte. Rome cependant a jeté un regard d'inquiétude sur l'Italie, elle s'indigne de l'audace de ces étrangers de Ferrare. Calvin est obligé de

partir. Il revient secrètement en France, met ordre à ses affaires, et, accompagné de son frère Antoine, quitte pour la dernière fois sa patrie, résolu de s'établir à Bâle ou à Strasbourg. La guerre, qui lui fermait toutes les autres routes, l'oblige à passer par la ville de Genève, où depuis un an la réformation est établie. Il est reconnu. Farel accourt, le somme de rester à Genève pour y achever avec lui l'œuvre réformatrice. Calvin résiste; il parle d'études commencées, de travaux projetés; il n'a que vingt-sept ans, et il va à Bâle accroître son savoir. Alors d'une voix tonnante, le réformateur de la Suisse française lui annonce que la malédiction céleste s'arrêtera sur ses loisirs, pour le punir d'avoir refusé secours à l'Église dans une si grande nécessité. Calvin, comme si du ciel Dieu eût étendu sur lui une main violente, obéit effrayé<sup>1</sup>, et dès ce jour sa carrière fut fixée.

<sup>1</sup> Calvin : Préface des *Commentaires sur le Livre des Psaumes*.

Voici comment Farel lui-même raconte cette entrevue : « Dieu me l'a fait rencontrer, et, contre ce qu'il avait délibéré, l'a fait arrêter à Genève, et s'en est servi là et en autre part, étant pressé plus qu'on ne saurait dire, et singulièrement par moi, qui au nom de Dieu l'ai pressé de faire et prendre les affaires qui étaient plus dures que la mort, et combien qu'il priât aucunes fois au nom de Dieu d'avoir pitié de lui, et le laisser servir autrement à Dieu, comme toujours il s'y est employé; néanmoins voyant que ce que

## II

CALVIN A GENÈVE. — CARACTÈRES DE SA RÉFORME.

Supposer aux grands personnages d'une époque le plan arrêté longtemps à l'avance de toute leur conduite, c'est un procédé d'exposition commode, sans doute, qui permet de grouper d'une façon piquante les faits autour des idées, mais aussi qui expose l'historien à fausser quelquefois la vérité. Ainsi, on fait jeter à Calvin un coup d'œil profond sur l'avenir; on le montre découvrant dans cette cité de Genève, où il venait d'entrer pour la première fois, le champ unique au monde où, grand général, il pourra déployer ses masses dans tout leur avantage, et livrer les victorieuses batailles qui ont eu de si vastes conséquences pour les destinées politiques et morales de la France. Brillante mais trompeuse conjecture, qui détourne la lumière des points où elle luit réellement. Calvin n'eut pas une sagacité aussi merveilleuse : il passait, et rien ne l'appelait alors à planter sa tente dans une ville à peine affranchie, et que ses an-

je demandais était selon Dieu, en se faisant violence il a plus fait et plus promptement que personne ait fait, etc. » *La Vie*, manusc. N° 147 de la biblioth. publique de Genève.

ciens protecteurs, catholiques ardents, regardaient comme leur légitime et naturelle possession. Il resta, parce que Farel effraya sa conscience d'une responsabilité terrible pour une âme comme la sienne, dévouée à son œuvre; autrement son hésitation et sa résistance ne seraient qu'une ridicule et hypocrite comédie. Calvin était doué, sans contredit, d'une rare pénétration; mais il y avait chez lui quelque chose qui le dominait avant la finesse et la politique : ses convictions étaient profondes.

Nulle ambition déçue ne l'avait poussé dans les rangs à peine formés de l'insurrection religieuse : enfant choyé de l'Église, il s'était vu, encore aux débuts de l'adolescence, l'objet de ses faveurs; il ne s'était pas même laissé éblouir par les premières lueurs qui lui vinrent de la réforme. Examinant, étudiant avec toute la force de son génie naturel les opinions nouvelles, entraîné aussi par ce besoin de règle morale qui est pour moitié dans tout son rôle religieux, il avait été conduit, par la méditation et son goût d'inflexible logique, bien au delà des hardiesses de ses introducteurs; et lorsqu'enfin il eut réglé avec lui-même le compte de ses croyances, son parti fut pris irrévocablement, et la vérité chrétienne, telle qu'il la concevait, devint la pas-

sion unique de cette âme qui y concentra toute sa puissance. C'était un homme de la trempe de Grégoire VII. Ce qu'il y avait en lui du chef de parti, de l'homme d'État, du conquérant et du profond politique, fut toujours dévoué à la tâche religieuse que dans son enthousiasme il s'était imposée en retour du salut qu'il espérait. On ne le trouve pas un seul jour de sa vie infidèle à son apostolat. Dans les heures où il douta, il ne douta que de ses forces et de sa capacité; il crut quelquefois ne pouvoir suffire à sa tâche; mais il ne connut pas ces angoisses d'un esprit qui tremble d'avoir manqué la route. Tout fut de bonne heure subordonné chez lui à ses persuasions énergiques : de là ses défauts, cette impatience de la contradiction, cette impatience de l'erreur, qui armait sa parole de sanglantes invectives et le faisait faillir à la charité; mais ces défauts mêmes prouvent jusqu'à l'évidence qu'une pensée seule, le triomphe de ce qui constituait pour lui la véritable Église et la vraie foi, fut le principe de toute sa conduite, le seul mobile qui le fit agir. Au fond, si l'on y prend garde, il y avait une grande candeur, une naïveté parfaite dans cette passion de Calvin, et les calculs d'une tactique qui règle d'avance toutes les marches et contre-marches d'une campagne étaient

loin de lui. Quand il entra dans cette ville de Genève, dans laquelle il n'avait vu d'abord qu'un lieu de passage, et qui l'arrêta vingt-cinq ans, il méditait sans doute les moyens d'accomplir sa tâche de théologien propagateur de la vérité. Mais fortifier la croyance des fidèles par la publication de traités théologiques, battre en brèche par une controverse active l'Église romaine, voilà tout ce qu'il voyait à faire, voilà le travail qu'il allait poursuivre à Bâle, en même temps qu'il se fortifierait par l'étude et le commerce de ses savants amis. Il y a, si je ne me trompe, plus de grandeur imposante dans cette simplicité du réformateur, que dans la transcendante politique attribuée après coup à ses premières vues, et il n'en paraît que mieux, comme on l'a si bien caractérisé, « l'un des héros de l'espèce humaine <sup>1</sup> » destinés à accomplir de grandes révolutions.

Jusqu'ici Calvin n'a été qu'un docteur et à peine un missionnaire : avec sa condition, son rôle va changer; mais il ne s'opèrera aucune métamorphose dans l'homme; nul mobile nouveau n'inspirera ses actes; c'est toujours au même but qu'il marche, et il ne prendra pas pour l'atteindre des routes détournées. Une fois à Genève, une fois à la

<sup>1</sup> M. Guizot, *Notice sur Calvin*.



tête d'un troupeau, Calvin, guidé par la sincérité de ses religieux désirs, résolut de faire de la cité réformée une ville aussi pure dans sa foi qu'exemplaire dans sa morale, qui fût une demeure selon Dieu, où les vertus et les mœurs du peuple et des familles rendissent témoignage de la sainteté et par là de la vérité des croyances. Il se mit sans retard à l'œuvre : œuvre ardue, œuvre périlleuse et remplie d'amers dégoûts, œuvre impossible, croirait-on d'abord, quand on étudie dans l'histoire de Genève les premières années de la république réformée. Les obstacles de toute espèce s'élevaient devant Calvin à mesure qu'il avançait. La population entière n'avait pas rompu tout à coup et sans arrière-pensée avec un état qui n'était pas sans avantage pour plusieurs, et qui rappelait à beaucoup des jours de courage héroïque et de glorieuse résistance. Les prétentions des réformateurs à la surveillance de la foi et de la morale des citoyens commencèrent par déplaire aux plus indépendants : toute chrétienne et sage qu'en était la pensée, ce fut un joug qu'ils virent dans l'autorité pastorale réclamée par leurs ministres, et l'on comprend que la simple apparence de l'asservissement fut odieuse à des hommes qui tout à l'heure avaient rompu une double chaîne et affranchi leur

patrie des prétentions d'un évêque et de la souveraineté d'un prince. Ceux-là n'étaient pas les seuls qu'effarouchât Calvin avec ses exigences disciplinaires. Habitué au luxe et aux plaisirs dont Genève avait été le théâtre, d'abord par la volonté de ses maîtres, ensuite parce qu'ils s'étaient faits à ces mœurs faciles, une partie des citoyens détesta tout d'abord la morale rigoureuse que ces nouveaux venus, ces Français, prétendaient leur imposer ; car presque tous, remarque Bonivard, « nourris en siècle, lettres et mœurs « barbares, n'avaient pas un jugement assez « éclairé pour reconnaître où était le bien pu- « blic. » Leurs chefs ne manquaient pas de leur répéter tous les jours que les « enfants de la ville devaient se soutenir entre eux, et ne pas se laisser mâtiner par ces Français<sup>1</sup>. » On s'insurgea au nom de la liberté, pour sauver la licence de ses habitudes, et peut-être croyait-on sincèrement l'indépendance de la république en danger. Quoi qu'il en soit, de ces éléments divers se forma une résistance compacte qui effraya d'abord les Con-

<sup>1</sup> Ils étaient abreuvés par eux de cette maxime que « *lo enfan de vella so devon manteni lun lautre, et ne se laissi pas mastiner a cesto françes.* » (Bonivard. *Traité de l'ancienne et de la nouvelle Police de Genève.*)

seils, et qui finit par s'installer jusque dans les fauteuils des premiers magistrats. Je ne peux suivre pied à pied dans son développement cette lutte singulière de Genève contre les conséquences de sa réformation religieuse : elle est semée de bizarres épisodes, d'incidents ridicules par leur objet, quoique presque toujours importants par leurs suites. La politique y joue également un rôle tout à la fois mesquin et grave, et le spectacle auquel on assiste fatigue par l'exiguïté apparente des intérêts et par le retour continu des mêmes luttes. Les causes de ce débat, sérieuses au fond, sont puériles pour nous, qui ne pouvons aujourd'hui, sans un grand effort de pensée, nous replacer dans le point de vue des passions et des préoccupations contemporaines<sup>1</sup>.

C'est tout au plus si d'abord la grave figure de Calvin ne semble pas se réduire à la proportion des misérables détails du combat ; mais en la suivant avec un regard un peu attentif, on la voit se détacher de la mêlée et grandir en raison même

<sup>1</sup> Voici par exemple le sujet d'un de ces perpétuels tiraillements : « Ils se sont fort dépités, écrit Calvin en 1547, sous ombre d'une petite chose, c'est qu'on ne leur voulait point concéder de porter chausses découpées... non pas que nous fissions instance de cela, mais parce que nous voyions que par les fenêtres de ces chausses, ils voulaient introduire toutes dissolutions. »

de la petitesse des objets qui l'entourent. Rien n'égale l'opiniâtre fermeté du réformateur; déjà ses collègues, subjugués par la supériorité de son génie, ne sont plus que les premiers ouvriers de l'œuvre, travaillant sous son œil de maître. Farel, l'impétueux Farel a cédé à cet ascendant irrésistible du jeune théologien; il combat à ses côtés, s'anime de son regard, et prend conseil de sa sagesse. Tous deux font tête à l'orage; rien ne peut abattre ces volontés de fer, ils résistent sans renoncer à une seule de leurs prétentions. Le jour de Pâques 1538, ils déclarent qu'ils ne feront pas la cène, ne pouvant en conscience célébrer l'auguste sacrement dans une ville où tant d'excès, d'insolences et de débauches se commettent impunément. Le lendemain ils reçoivent avec fermeté l'ordre de vider dans trois jours le territoire de la république.

On se sépare. Farel se retire à Neuchâtel, et Calvin, se réjouissant au fond de son âme de la turbulente expulsion qui avait rompu ses chaînes et lui permettait de chercher le repos de la vie privée, va trouver à Strasbourg des amis précieux, Bucser, Capito et Hedio; mais là, son vœu de retraite rencontre la malédiction d'un autre Farel. Bucser l'effraie en lui rappelant l'exemple de Jonas,

et l'exilé de Genève est nommé professeur en théologie et pasteur de l'Église française. C'est aussi alors que, par le conseil de ses amis, il épousa Idelette de Buren, veuve d'un anabaptiste que Calvin avait converti avec beaucoup d'autres, et femme d'un grand mérite.

Pendant les deux années qu'il avait passées à Genève, Calvin, malgré l'opposition formidable qui s'élevait contre ses efforts, avait réussi, par la fermeté de son attitude et l'active persévérance de ses vues réformatrices, à faire considérer déjà cette ville comme un foyer important de la réforme. Lorsque la république eut chassé son pasteur, l'Église romaine conçut l'espérance de reconquérir le troupeau égaré, et d'arracher aux révoltés une de leurs plus redoutables forteresses. Elle y travailla aussitôt avec habileté, par d'amicales et pressantes exhortations; mais Calvin veillait sur son ouvrage, et le défendait à son tour contre les séductions catholiques, par des écrits qui avaient le double effet de renforcer Genève dans sa nouvelle foi, et de la rattacher à ses pasteurs. D'un autre côté, le parti qui dans cette ville avait pu obtenir de la susceptibilité nationale un arrêt d'exil contre les chefs du troupeau, n'était pas de force à se gouverner lui-même; et le succès

une fois obtenu, le mécontentement retomba aussitôt des persécutés sur les persécuteurs. Dès 1540 le décret de bannissement était révoqué, et Calvin rappelé avec instances.

Ici commence dans l'âme de cet homme fort un combat qu'il faut suivre dans ses lettres. Son séjour au milieu de ce peuple de conduite si difficile a laissé en lui une impression d'effroi ineffaçable; il aime encore l'enfant indocile qui ne lui a pas permis de goûter un jour de paix, une nuit tranquille; mais recommencer cette vie de fatigues et de déboires, il n'en a pas le courage<sup>1</sup>, et cependant il aimerait mieux cent fois perdre la vie que de trahir Genève. La malédiction dont naguère le menaça Farel se représente devant son esprit, et les foudres de son ami viennent encore l'effrayer. Il consulte ses amis, ses amis le pressent; de Genève les instances redoublent, Strasbourg lui ac-

<sup>1</sup> Ses lettres à Farel et à Viret, sur la démarche de Genève, montrent Calvin dans une vive angoisse : « Quoties memoriâ repeto quam miserè illic habuerimus, fieri non potest quin toto pectore exhorrescam, ubi agitur de me revocando... Dùm cogito quibus tormentis excruciatâ fuerit mea conscientia, et quibus curis æstuârit, ignosce si locum illum, veluti mihi fatalem, reformido. Quandiù igitur, etc... » *Calvini Epistolæ*. Genevæ, mdcxvii. Epist. Calv. Vireto, p. 30.) Et ailleurs : « Cur non potiùs ad crucem? Satiùs enim fuerit semel perire quam illâ carnificinâ iterum torqueri. »

corde un congé. Calvin revient à Genève et y recommence ses travaux et ses premiers efforts. Point de discipline, point de mœurs; sans mœurs la cause de la réforme est perdue : c'est là toujours sa pensée inébranlable; elle va triompher. La faveur et une déférence complète saluent le retour de l'exilé qu'on rappelle. Calvin a vu tout l'avantage de sa position, et n'attend pas qu'un coup de vent populaire le rejette encore une fois loin du port. Il fait agréer (à ce prix seul Genève le conservera) ces lois disciplinaires, qui, venant en aide à la religion, imposaient en quelque sorte la vertu, et, prodige rare dans l'histoire des législations réformatrices, étaient exécutable et furent exécutées.

Calvin était doué d'une de ces puissantes intelligences, maîtresses dès l'abord de tout ce qu'elles tentent, et qui feraient du même être, suivant le théâtre où le placerait la Providence, un homme à découvrir un nouveau monde sur la terre ou dans les espaces, un fondateur d'empire, ou un gagnant de batailles. Calvin a laissé l'empreinte ineffaçable de son intelligence sur la constitution religieuse, morale, politique, civile de la république genevoise; au milieu des tempêtes sans cesse renaissantes du seizième siècle, il est le

pilote à qui tous regardent dans le petit vaisseau. Ici encore la même rigueur de logique qui caractérise son gouvernement religieux domine l'influence qu'il exerce sur le gouvernement civil : il est inflexible dans ses principes, et ses conseils, qui s'en ressentent, épouvantent quelquefois les magistrats, mais l'événement survient qui justifie le conseiller <sup>1</sup>.

Ce qu'il y a de plus habile chez Calvin que le législateur au jugement profond, c'est l'homme qui donne la vie à une œuvre difficile entre toutes, qui force un peuple soupçonneux, et indépendant à l'excès, de charger ses épaules du joug pour lui le plus odieusement lourd, le plus durement tyrannique. Aux premiers temps de la réconciliation, on avait bien pu céder un texte de lois à ses exigences; après tout, de semblables règlements étaient alors aussi ordinaires que vite oubliés;

<sup>1</sup> Bonivard, qu'il faut toujours citer, parce qu'il était bon observateur et qu'il jugeait en historien philosophe toutes les phases de cette révolution de Genève dont il fut le témoin, revient souvent dans ses écrits sur le grand service rendu par Calvin et les autres Français à la nouvelle république. Les nations, remarque-t-il, n'arrivent à ce régime qui leur convient que par expérience du mal, qui est une chose fort dangereuse... « Ce que n'est advenu à nous, car quand fut notre chose publique dressée, se sont en icelle trouvés gens savants et experts en toutes matières de discipline pour le former et instituer. » *Chroniques*, t. I, p. 32.



mais quand vint le moment d'obéir, la révolte s'éleva de toutes parts contre l'esprit et la lettre des édits acceptés, et une réaction furieuse se manifesta par des orgies et des scènes de violence<sup>1</sup>. Selon l'expression d'un contemporain, l'on vit les libertins, après avoir outragé les hommes, s'en prendre à Dieu, et aller la nuit convertissant les psaumes en chansons infâmes. Alors les chefs du parti des libertins, mettant à profit le mécontentement populaire, poussèrent leurs avantages dans les élections, et réussirent à exciter des soulèvements si dangereux qu'un moment ils furent sur le point de l'emporter<sup>2</sup>. En voyant cette ré-

<sup>1</sup> Les ordonnances ecclésiastiques de Calvin furent approuvées en Conseil général le 20 novembre 1541; les édits politiques, un an plus tard, le 8 janvier 1543.

<sup>2</sup> « ..... Quatre ou cinq ans durant, dit Bonivard, nul n'était exhaussé au siège de justice du lieutenant (magistrat chargé de la police) qui ne méritât être exhaussé au gibet, et si les gens de bien mettaient en élection aussi quelque homme de bien, lors eux de crier qu'il était Français, et ne maintiendrait (soutiendrait) pas les enfants de la ville, non estimant pour enfants de la ville, fors les enfants du diable. Après avoir outragé les hommes, ils s'en prenaient à Dieu, allaient la nuit convertissant les psaumes en chansons de paillardise, si que sur ce psaume, *Lève le cœur, prête l'oreille*, ils chantaient..... M. Calvin et les autres ministres en prêchaient publiquement, et encore allaient en particulier admonester Messieurs qu'ils y missent ordre. Les gens de bien le voulaient, et les méchants feignaient le vouloir, pour non perdre crédit;

sistance se prolonger, car elle ne dura pas moins de neuf années, que de fois Calvin désespéra d'en venir à bout! Un jour que, dans un tumulte soulevé par les libertins, il s'était jeté au milieu de la mêlée pour empêcher le sang de couler, il écrivait à Viret : « ... Leur méchanceté est allée jusque-là, qu'à peine j'espère pouvoir par mon ministère maintenir l'Église dans un état supportable. Je suis brisé, croyez-moi, si Dieu ne me tend la main<sup>1</sup>. » C'est rentré dans son cabinet qu'il éprouvait ces abattements; devant ses ennemis, au moment de l'action, il reprenait son intrépide courage. Sa parole brève et sévère, son regard seul, troublaient les plus mutins.

mais la difficulté est qu'il fallait prendre informations. L'office de ce faire était entre les mains de ceux qui faisaient tels actes ou de leurs compagnons, joint qu'ils avaient entre le peuple tel crédit, que s'ils eussent tué un homme en plein marché qui en eût porté témoignage, ains se fût plutôt perjuré. Ils faisaient encore plus avant, quand ils avaient battu ou autrement outragé quelqu'un, ils s'allaient plaindre que l'autre l'avait fait, et ayant juges et témoins de même, faisaient mener l'autre en prison, et que l'outragé faisait réparation à l'outrageant. » *Traité de l'ancienne et de la nouvelle police de Genève et sources d'icelles. — Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. V, p. 442.

<sup>1</sup> Voici le passage textuel : « Eò tamen prorupit improbitas, ut retineri qualemcumque Ecclesiæ statum diutiùs posse meo præsertim ministerio vix sperem. Fractus sum, crede mihi, nisi manum Deus porrigat. » *J. Calvini Epist. anno 1547.*

Enfin les imprudences et l'impatience de ses ennemis vinrent à son secours, et donnèrent lieu aux honnêtes gens de prendre le dessus et de désabuser le peuple. Une nouvelle génération, élevée dans les maximes de la piété et de la morale réformée, prit peu à peu la place de ces *enfants de Genève*, dont beaucoup commençaient à être d'un âge fort mûr. D'ailleurs, du dehors, et surtout de France, des renforts arrivaient continuellement au réformateur, qui bientôt se vit entouré dans Genève d'auxiliaires dévoués. Les événements étaient venus au secours de Calvin. La persécution de jour en jour plus sanglante que subissaient en France les réformés lui envoyait des familles entières, qui venaient sous son aile chercher un asile pour leur foi en souffrance. Il en accourait encore d'Italie et d'Angleterre, et ces exilés formaient autour de leur pasteur une phalange obéissante, qui doublait en même temps les forces de la république, et servait merveilleusement les vues du réformateur; car ces pieux émigrés avaient l'enthousiasme de leur foi, et se croyaient dans Genève autour de l'arche sainte. D'ailleurs, gens de savoir et cultivés, ils apportaient pour la plupart avec eux le goût des bonnes lettres, et les Français en

particulier leur bon langage de France, qui supplanta rapidement le patois allobroge qui se parlait jusque dans les Conseils, en sorte qu'avec les mauvaises mœurs s'éloigna en même temps la barbarie. La piété et le savoir prévalurent à la fois, en quelque sorte imposés et consacrés par des institutions politiques <sup>1</sup>. Ainsi, la ville qui a bien

<sup>1</sup> « Les écoles, dit Bonivard, sont une partie de l'Église... Messieurs de Genève n'ont pas voulu avoir reçu la grâce de Dieu en vain, mais ont dressé un collège de fort ample et magnifique contenant et très-précieux contenu, par tant de lecteurs (professeurs) non-seulement aux Écritures saintes, mais encore aux langues littérales, et aux arts libéraux, non épargnant or et argent pour les stipendier.... Outre cela, pour s'entretenir toujours en la bonne grâce de Dieu leur souverain capitaine, ils ont tâché et tâchent de tout leur pouvoir nettoyer et purger leur cité et son ressort de toute ordure et vilainie qu'ils treuvent lui déplaire... » Ici les magistrats agissaient concurremment avec le Consistoire, composé de pasteurs et de laïques. L'excommunication était dans les attributions remarquables de ce corps. « Une juridiction ils avaient d'excommunier, privant de la cène les obstinés en leur péché, et pour ce, au lieu que les papistes devant que recevoir leur sacrement sont astreints à confesser entièrement leurs péchés à un prêtre auriculairement, ceux-ci ne attendent pas que l'on se présente à eux, ains sçavent un chacun sa regie à lui commise par le public, laquelle est partie (partagée) en diverses dixaines; se font accompagner par les dixeniers de maison en maison, demandant à tous ceux d'un ménage raison de leur foi. Et après s'ils sentent qu'il y ait quelque desroy (discord) en la maison, ou en général ou en particulier, les admonestent à résipiscence... » Peu après, cette autorité du Consistoire

pu sans exagération être appelée la *cité de Calvin* croissait chaque jour en importance, et devenait la plus dangereuse ennemie de Rome. Le zèle des religionnaires trouvait là son appui, un guide à ses efforts, et l'unité, sans laquelle eût infailliblement péri l'Église renaissante, pour l'appeler du nom qu'elle revendiquait.

Ce mot d'unité réveille impérieusement le souvenir des plus graves reproches qu'ait eu à subir la mémoire de Calvin, ainsi que des événements qui ont attaché une note funeste au nom de ce réformateur.

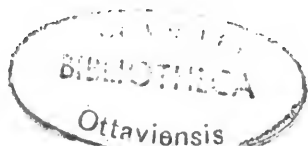
Dès l'origine, Calvin avait compris que c'en était fait de la réforme, si, après avoir rejeté l'Église romaine comme une menteuse et fausse continuatrice de l'Église du Christ, elle ne réussissait pas à reconstituer cette Église, à édifier le vrai temple des saints. C'est en vue de cette nécessité, qui dirigea tous les efforts de sa vie, qu'à vingt-six ans il avait écrit *l'Institution de la Religion chrétienne*, description anticipée de l'Église qu'il allait élever. La première pierre posée, toute l'énergie de Calvin fut employée à une double guerre. Comme les Hébreux qui, ceints du glaive, fut encore considérablement augmentée. (Bonivard. *De l'ancienne et nouvelle Police de Genève*, p. 488).

travaillaient à la muraille de Jérusalem, d'une main il attaquait sans relâche Rome et ses traditions, tandis que de l'autre il ne cessait d'édifier l'Église renouvelée, et de repousser avec une égale violence les ennemis intérieurs de son œuvre et les architectes indiscrets qui entreprenaient de corriger son édifice.

En rejetant violemment l'autorité des papes, en niant la légitimité du pouvoir des successeurs de saint Pierre, la réformation avait ouvert une large brèche par où la foule s'était précipitée comme un torrent. À voir se presser ces masses emportées, à entendre le même cri de liberté qu'elles poussaient en franchissant le passage, il semblait qu'un esprit unique les animât; on eût dit une seule et même nation qui allait poser ses tentes et ses autels sous un ciel différent; mais au delà de la brèche commençait la dispersion. Les uns suivaient par bandes indisciplinées la bannière élevée par un des chefs qui avait déjà rompu avec ses frères; beaucoup voulaient être bergers, et avec eux se multipliaient les troupeaux divisés; quelques-uns, ne sachant où tourner leurs pas, jetaient en arrière un œil de regret; plus nombreux encore, les esprits railleurs et indépendants ne voulaient pas, disaient-ils, sortir d'une prison

pour rentrer dans une autre, et se moquaient également de leurs anciens maîtres et des prétentions des chefs nouveaux. Ceux-ci trouvaient chez leurs ouailles mêmes peu de docilité et d'obéissance chrétienne. Écoutez Capito s'ouvrant à Farel, et laissant échapper le secret des peines et des terreurs de l'Église : « Accoutumée et presque élevée à la licence, la multitude a secoué tout frein, comme si en brisant l'autorité du pontificat nous rejettions l'autorité de la Parole, des sacrements et de tout le ministère évangélique; car ils vont criant : C'est assez de l'Évangile; je sais lire, qu'ai-je besoin de votre aide? Prêchez à ceux qui consentiront à vous écouter, et laissez-les encore choisir et embrasser ce qu'ils voudront <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> La lettre entière, écrite par Capito dans le temps où il apprenait l'expulsion de Farel et de Calvin, est du plus grand intérêt. Voici dans toute son étendue le passage dont je viens de citer quelques lignes : « Dominus videre dat, quid sit agere pastorem, et quantum præcipiti iudicio vehementiâque inconsultâ abjiciendi ita pontificis nocuerimus. Nam frænum prorsus excussit multitudo, quæ assueta est et educata propemodum ad licentiam; quasi auctoritatem pontificiorum frangendo, vim Verbi, sacramentorum et totius ministerii evacuarimus. Nam clamant: Teneo satis Evangelii; ipse sciò legere: quorsum nobis tua opera? Prædica volentibus audire, deferas eisdem optionem amplectendi quid velint. » Cet autre passage n'est pas moins instructif. « ... De vobis neque hostes existimat aliud prædicant quàm zelum ferventiorum. Peritiores



C'était là un mal auquel la réforme aurait pu succomber. L'Église de Luther toutefois courait moins de dangers, car sa cause était mêlée aux intérêts matériels et à la politique de puissants États. Luther avait eu à créer, et son œuvre fut prodigieuse; mais il trouva dans les circonstances des auxiliaires qui la maintinrent sans lui. Pour Calvin et la réforme que l'on peut appeler française, l'unité était autrement difficile à conserver. Elle ne trouvait d'appui sous le point de vue politique que dans les prétentions ambitieuses de quelques seigneurs; mais l'appui était faible et manqua souvent. C'était un levier qui ne souleva que des discordes civiles, dont les sanglantes phases doublèrent, il est vrai, les rangs des persécutés, mais n'eurent ainsi qu'une influence indirecte, temporaire, et sur laquelle au début il n'était pas permis de compter. C'est encore ici Calvin qui lia le faisceau, en plaçant dans les doctrines cette unité que les circonstances extérieures ne pouvaient procurer à la réformation française.

Jamais Calvin, en matière de foi, n'a prétendu

verò rerum ecclesiasticarum cernunt in causâ fuisse totam cohortem ministrorum, Evangelium docentium sine disciplinâ, imò nescientium an disciplina sit in Ecclesiam revocanda... » *Calvini Epist. Capito Farello*, p. 5.



nier qu'en dehors de l'homme il y eût une autorité qui dût gouverner ses croyances; seulement, cette autorité, il l'a déplacée. Là où il avait trouvé l'Église, il posa la Parole comme l'unique base de la législation chrétienne, et n'admit pas l'indépendance de l'homme à l'égard du code sacré. Mais, inconséquent malgré lui dans l'application de ce dernier principe, il donna la valeur d'une vérité absolue à sa conviction personnelle, confondant ainsi dans un même caractère de certitude son interprétation propre et le texte de la charte chrétienne. Ce besoin d'autorité se retrouve dans toute son œuvre, et c'est à ses persuasions intimes que du commencement à la fin de sa carrière il travailla à assujettir les fidèles, se relâchant quelquefois sur des points de moindre valeur, afin d'amener les Églises à confondre les nuances de leur confession dans une doctrine unique, et par là plus forte. Il compte et décrit avec une imperturbable décision les caractères auxquels se reconnaît la foi du chrétien : qui les nie ou les altère est un incrédule, un impie, qu'il faut traiter comme le plus cruel ennemi du Dieu de vérité. Avec quelle vigilance il fait la garde autour des livres sacrés ! comme il a vite inspiré à son armée de lévites la même défiance contre

les témérités de l'intelligence! Maintenant aussi pour ces scrutateurs de l'Évangile, qui s'indignaient des réserves de l'Église, il y a des curiosités indiscrètes. Le successeur de Zwingle à Zurich, Bullinger, écrit à Calvin à propos de Lelio Socin : « Je réprime autant que je le puis la curiosité de cet homme. »

C'était bien moins l'amour-propre révolté qui rendait Calvin si dur et si violent contre ses adversaires, que l'impatience qui s'emparait de lui en voyant des obstacles s'élever contre l'établissement d'une doctrine pour lui si frappante de lumière. Il s'indignait de tout ce qui l'arrêtait dans sa marche vers le but où il tenait ses regards constamment fixés. Calvin fut intolérant, d'une intolérance impitoyable : il n'y a pas à l'en défendre. C'est là encore un fait incontestable, mais qu'il faut juger, comme le premier, avec précaution. Triste spectacle sans doute, qui s'est reproduit dans tous les âges de l'histoire humaine, que cette lutte des passions mauvaises; mais spectacle qui a sa grandeur et se relève par l'importance du dénoûment! On peut en dire autant de cette haine amère, de ce mépris sans bornes contre l'Église romaine, qu'il fit partager à ses sectateurs; car ces deux sentiments, qu'il exalta jusqu'à la

passion dans l'âme des réformés, furent ses auxiliaires les plus puissants. Quand on voit ce qu'un seul homme a pu créer avec de pareils moyens : une forme religieuse établie à travers mille périls et malgré des armées levées contre elle; une Église formée de toutes pièces, et qui surgit, forte de sa mâle jeunesse, du sein d'une petite cité à peine comptée parmi les nations; des mœurs changées jusque dans leurs profondes racines; des peuples régénérés qui appellent leurs vertus en témoignage de leur foi, on se sent saisi d'un mouvement irrésistible d'admiration pour les hommes qui ont accompli de si grandes choses, et on leur demande involontairement un compte moins sévère de ce qui s'est mêlé de passions humaines parmi les mobiles qu'ils ont mis en jeu.

Néanmoins, par un sentiment tout aussi irrésistible, on ne se trouve plus d'indulgence quand cette intolérance sans pitié en vient à livrer au bourreau un malheureux, criminel seulement de la même audace qui fit déchirer à ses accusateurs leur première confession; et l'impression sinistre qu'on éprouve résiste à toutes les explications de l'histoire. On voit que je touche au trait le plus épineux de la vie de Calvin, sa conduite dans l'affaire de Michel Servet. Les catholiques accu-

saient le réformateur génevois d'hérésie, et allaient jusqu'à le représenter aux peuples comme un athée hypocrite qui marchait sourdement à ses fins. Ces insinuations le blessaient douloureusement, et il voyait trop quel mal pouvait faire à ses Églises une calomnie qui, dans l'opinion irréfléchie de la multitude, s'appuierait aisément de preuves spécieuses et faciles à saisir. Parmi les vérités essentielles qui, selon la foi catholique, constituent le dogme chrétien, le mystère de la Trinité avait été entre autres particulièrement retenu par le calvinisme, et cependant quelques docteurs qui se déclaraient de la famille réformée commençaient à prêcher des principes destructeurs de cette croyance, également importante aux yeux des deux communions.

Calvin, on l'a pu voir par les confidences de Capito, n'était pas seul ému des périls que faisait courir à sa cause l'hérésie de ces docteurs ; ses compagnons de travail, les pasteurs influents de toutes les églises établies en Suisse, partageaient ses alarmes. Ils avaient, dit le seigneur de Tavannes, fait un trou à la haie de la vigne du Seigneur, par où l'hérésie entrait à son tour. Ils le sentaient chaque jour plus vivement, et tous, jusqu'aux plus doux, se réjouirent lorsque Genève eut fermé la

brèche avec le bûcher de Michel Servet. Les détails du procès que l'on fit subir au malheureux Espagnol épouvantent; je n'ai aucune envie de les retracer ici.<sup>1</sup> On a recommencé mille fois le jugement de Calvin, persécuteur de Servet; l'attaque et la défense n'ont pas laissé un argument en arrière, et je ne trouve rien à ajouter. Mon impression personnelle, s'il m'est permis d'en parler, se réduit à ceci : le supplice de Servet ne fut pas une vengeance; Calvin était réellement au-dessus de ces colères égoïstes; mais l'intérêt de son Église l'aveugla sur le mérite de son action, et il crut accomplir un saint devoir en requérant le châti-

<sup>1</sup> On les trouvera dans les notes de l'*Histoire de Genève* de Spon; dans le *Dict. histor. et crit.* de Chauffepié, à l'article SERVET, dans Mosheim : *Hist. Michaëlis Serveti*, 1727, et *Andw. Versuch einer Ketzergeschichte*, 1748; dans le t. II de Henry : *Das Leben J. Calvinus*; 1838; et dans cet ouvrage encore plus récent : *M. Servet und seine Vorgænger*, von Trechsel, Heidelb. 1839, où est donné (p. 285-320) un nouveau texte des procédures contre Servet. Mais le plus récent comme le plus remarquable travail qui ait été publié sur le procès de Michel Servet, c'est celui de M. Rilliet de Candolle, inséré il y a quelques années dans les *Mémoires et Documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*.

On trouvera dans ce Mémoire, plein de sagacité, d'intérêt dramatique et de talent, le dernier mot de la critique historique et de la philosophie sur ce procès de sombre mémoire. L'auteur a éclairé d'un jour tout nouveau le rôle des libertins dans cette affaire.

ment d'un homme qui, aux yeux de toute la réforme, était un horrible blasphémateur, menaçant de ruine le temple de Jésus-Christ. Jamais il n'en éprouva de remords. Son aveuglement ne l'absout pas; mais il faut dire avec Senebier qu'il était alors celui de toutes les têtes, de toutes les sectes, l'esprit de la jurisprudence du temps et de l'administration publique<sup>1</sup>.

---

### III

#### TRAVAUX DE CALVIN.

Ce n'était pas trop de vingt-cinq années pour accomplir la tâche que s'était imposée Calvin; et

<sup>1</sup> On crut, dit Hottinger, à Genève et dans la Suisse réformée, qu'il était de la prudence de faire mourir Servet, afin de montrer au monde que l'on n'était ni hérétiques, ni fauteurs d'hérétiques. Farel appelle l'arrivée de l'Espagnol à Genève une adorable dispensation de Dieu. Bullinger écrivait ces paroles, qui résument la pensée de tout le clergé réformé sur cette affaire : « *Obtulit quidem Dominus materiam per occasionem accommodatissimam amplissimo Senatui Genevensi, se et Ecclesiam expurgandi a labe seu fœditate*

l'on demeure stupéfait en reconnaissant quel immense labeur remplit cette période de sa vie. La direction de l'Église et du troupeau, si compliquée, on l'a vu, n'était qu'une part de ses travaux; prédicateur assidu, il prononça en chaire, dans le seul espace de dix années et demie, deux mille vingt-cinq sermons. Les leçons de théologie ne l'occupaient pas moins : de tous lieux, la jeunesse réformée, des hommes faits et nombre de ministres venaient les entendre. Un de ces derniers écrivait : « C'est merveille des auditeurs des leçons de M. Calvin; j'estime qu'ils sont journellement plus de mille. » Il ne s'élevait pas alors dans le monde

*hæreseos, dum Servetum illum Hispanum in manum ejus dedit... Si ergò huic rependeret amplissimus Senatus quod blasphemonebuloni debetur, totus orbis cerneret Genevenses blasphemos odisse, hæreticos, qui verè sunt pertinaces hæretici, gladio justitiæ persequi, et gloriam majestatis divinæ vindicare. » Bullingerus Calvino, 14 septemb. 1553. — J. Calvini Epistolæ, p. 171. Le modéré Mélanchthon lui-même approuve formellement le supplice de Servet : il écrit à Calvin : « Affirmo etiam vestros magistratus justè fecisse, quòd hominem blasphemum, re ordine judicatà, interfecerunt. » *Calv. Epist.*, p. 199.*

L'horreur des réformés pour les doctrines de Servet était du reste bien sincère. Robert Estienne, qui était à Genève depuis deux ans, envoya un de ses commis à la foire de Francfort pour enlever et détruire tous les exemplaires qui s'y trouveraient des écrits de l'Espagnol hérétique. Voy. *Annales des Estienne*, de M. Renouard, 2<sup>e</sup> part., p. 18.

théologien une seule question de dogmatique ou de controverse, sur laquelle le maître ne donnât son opinion dans de savants traités. Les commentaires sur les saintes Écritures, de ses écrits théologiques les plus importants après l'*Institution*, se succédaient à des intervalles rapprochés. Quand il ne composait pas, il se traduisait lui-même, et revenait à son *Institution*, qu'il ne cessa pas de revoir et de développer jusqu'à sa mort. Ces prodigieux travaux de composition supposent une lecture considérable, et on voit par sa correspondance qu'aucune publication théologique ne lui échappait. Sa santé déjà frêle était journellement minée par ces excès d'application<sup>1</sup>, et les dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de ces occupations incessantes et des souf-

<sup>1</sup> Th. de Bèze dit que Calvin veillait presque en dormant, et qu'auprès de lui les plus grands travailleurs étaient profondément oisifs. Il ne dinait pas, soupait sobrement, et se remettait à l'étude jusqu'à minuit. « Quelquefois, quand cela venait à propos et en compagnie familière, il se récréait *au palet*, *à la clef*, ou autre tel jeu licite par les lois et non défendu en cette république; mais encore c'était bien peu souvent et plutôt à l'incitation de ses familiers amis que de son propre mouvement. (Th. de Bèze, *Vie de Calvin*.)

Il s'était fait une admirable mémoire par l'habitude qu'il avait prise de récapituler chaque matin, étant encore au lit, ce qu'il avait étudié la veille.



frances compliquées d'une constitution détruite.

La correspondance n'était pas la moins active de ses occupations. Calvin était un oracle consulté à toute heure et de tous les points de l'Europe protestante : il fallait répondre. Les Églises qui se formaient, les communautés secrètes, les convertis encore faibles et persécutés, tous avaient besoin de recevoir du chef l'impulsion et le courage. « Au milieu de ses livres et de son étude, » dit Pasquier, « il était d'une nature remuante le possible pour l'avancement de sa secte. Nous vîmes quelquefois nos prisons regorger de pauvres gens abusés, lesquels sans autre cesse il exhortait, consolait, confirmait par lettres, et ne manquait de messagers auxquels les portes étaient ouvertes, nonobstant quelques diligences que les geôliers apportassent <sup>1</sup>. »

Ces lettres sont au nombre des plus curieux et des plus instructifs monuments qui nous restent des moyens employés par le réformateur pour multiplier et soutenir les fidèles <sup>2</sup>. Ce qui

<sup>1</sup> Pasquier, *Recherches de la France*, livre VII, p. 911.

<sup>2</sup> Presque toute cette partie de la correspondance de Calvin, écrite en français, se trouve parmi les manuscrits de la bibliothèque publique de Genève, et va être publiée par l'auteur de *Julia Morata*, M. Jules Bonnet, qui prépare, avec tout le soin et la critique d'un

frappe dans ces exhortations épistolaires de l'apôtre, c'est l'absence de tout ce qui subjugué les imaginations populaires et entraîne la foule. Il n'y a pas d'enthousiasme dans le langage de Calvin : ses paroles sévères, impérieuses, ont l'éloquence de la force; il est bref, nerveux et plein de trait, admirablement clair et ne s'attendrit jamais; on dirait qu'il sait les arrêts de Dieu, car il parle en homme qui a derrière lui les phalanges célestes pour faire exécuter ses menaces. Ce ton ferme d'un homme qui ne doute pas anéantit la résistance de l'esprit et de la chair. Il faut obéir, rompre avec le monde, renoncer aux affections, à la fortune; il n'est pas de sacrifices que le réformateur n'exige quand il s'agit de sauver son âme des souillures de l'impie Babylone; et l'on obéit, on quitte sa patrie, sa famille, quelquefois sa fortune; on vient à Genève gagner les promesses du salut.

Dans le camp opposé se passait un phénomène semblable. Loyola, qui à Paris s'était assis avec Calvin sur les bancs de l'école, enrôlait ses milices dévouées, et exigeait des sacrifices analogues, plus grands peut-être; mais quelle diffé-

historien qui connaît la valeur des témoignages, un travail complet sur la correspondance, tant latine que française, de J. Calvin.

rence dans les mobiles ! L'imagination avait tout fait avec Loyola, et d'abord ce fut un roman que son entreprise ; les intérêts de Rome, le succès, la passion en firent bientôt une réalité puissante et qui eut alors ses séductions bien fortes, et, j'ose le dire, très-simples. Malgré l'austérité des vœux exigés, l'officier espagnol trouva des soldats pour sa *Compagnie de Jésus*, parce qu'il s'adressait aux imaginations romanesques, à l'enthousiasme, leur demandant de l'héroïsme, et leur promettant en retour de l'action, du mouvement, la gloire des conquêtes.

Calvin, que demande-t-il ? Quelles sont ses promesses ? « Vous n'entrerez pas en paradis terrestre pour vous réjouir en Dieu sans aucune moleste ; vous trouverez un peuple assez rude ; vous y aurez des tentations assez fâcheuses. Bref, ne prétendez de méliorer votre condition, sinon en tant que étant délivré de cette malheureuse captivité de corps et d'âme, vous aurez congé de servir Dieu purement<sup>1</sup>. » Il ne trompe, ne flatte

<sup>1</sup> Cette citation et celles qui vont suivre sont empruntées aux diverses lettres et fragments de lettres françaises qui se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de Genève, et que l'on peut lire avec plus de commodité dans les appendices de l'excellente édition que M. Vulliemin a donnée de l'*Histoire de la réformation de la Suisse*,

jamais ; il ne dissimule ni les dangers, ni les ennuis. Il ne se contente pas des pieuses intentions, des projets de retraite : « Il faudrait, dit-il alors, que le partement fût tel que d'Égypte, troussant vos hardes sur vous. » Au bout des sacrifices, des renoncements, de l'exil, il ne montre que le bonheur de prier en terre de vrais fidèles. Point d'attaque, aucun de ces combats qui enflamment l'ardeur, mais la résignation dans les souffrances, un courage immobile ; et Genève voit arriver par familles les nouveaux enfants de la réformation.

Les yeux incessamment tournés vers les communautés de France, Calvin les exhorte à l'union, et insiste sur la nécessité de la surveillance mutuelle des mœurs ; il réprime autant qu'il peut les projets belliqueux que quelquefois elles forment, et qu'il condamne fortement. Il blâmait l'affaire d'Amboise, dont il avait prévu l'issue, et arrêta plus d'une fois des bras levés sur le duc de Guise. Il désirait la mort de ce grand ennemi des réformés, mais il ne croyait pas qu'il appartint à l'homme de le frapper, encore moins de le damner.

de Ruchat ; histoire précieuse et maintenant complète, grâce aux travaux du savant et consciencieux éditeur.

« Et de moi, » écrit-il à la duchesse de Ferrare, « combien que j'aie toujours prié Dieu de lui faire merci, si est ce que j'ai souvent désiré que Dieu mît la main sur lui pour en délivrer son Église, s'il ne le voulait convertir. Tant y a que je puis protester qu'il n'a tenu qu'à moi que devant la guerre gens de fait et d'exécution ne se soient efforcés de l'exterminer du monde, lesquels ont été retenus par ma seule exhortation. Cependant de le damner, c'est aller trop avant, sinon qu'on eût certaine marque et infallible de sa réprobation : en quoi il se faut bien garder de présomption et témérité, car il n'y a qu'un juge devant le siège duquel nous aurons tous à rendre compte<sup>1</sup>. »

Ce n'était pas là une justification et des maximes professées après coup ; les conseils de Calvin aux Églises de France en sont la preuve :

« Il faut batailler seulement selon la façon montrée par le Fils de Dieu, de posséder nos vies en souffrant, — bien, ajoute-t-il, que ce soit chose dure à notre fragilité. » — « J'ai entendu, leur écrit-il un jour, que plusieurs se délibèrent si on les vient outrager, de résister plutôt à telle violence que de se laisser brigander ; je vous prie, très-chers frères, de vous déporter de tels conseils, lesquels ne seront jamais bénis de Dieu, pour venir à bonne issue, puisqu'il ne les approuve point. Je vois bien quelle perplexité vous presse ; mais ce n'est point ni à moi ni à créature vivante de vous dispenser contre ce qui vous est commandé de Dieu. Quand

<sup>1</sup> *Lettres françaises manuscrites* de la bibliothèque de Genève. Cette lettre importante est reproduite par Henry : *Das Leben J. Calvins*. Hambourg, t. I, p. 450.

vous serez affligés, n'ayant rien attenté contre votre devoir, cette consolation ne vous pourra faillir, que Dieu vous regardera toujours en pitié, pour vous secourir en quelque façon que ce soit. Mais si vous essayez plus qu'il ne vous est licite, outre ce que vous serez frustrés de votre attente, il vous sera un remords trop dur de sentir que Dieu vous est contraire, d'autant que par témérité vous aurez transgressé les bornes de la Parole... Pensez aussi que nous n'avons nulle excuse de refuser à souffrir pour Celui qui est mort et ressuscité, afin que nous lui dédions nos vies en sacrifice. Et combien que le monde non-seulement se moque de notre simplicité, mais nous déteste, contentons-nous que c'est un service agréable à Dieu par-dessus tous, que de rendre témoignage de la vérité de son Évangile... <sup>1</sup>. »

Ce n'est pas seulement le chef de la réforme qu'il est intéressant de chercher dans la correspondance de Calvin; l'homme moral y apparaît aussi sous sa physionomie individuelle. Il est curieux, sans doute, de lire dans les lettres de Calvin à Jacques de Bourgogne <sup>2</sup>, de quelles sortes de commissions ses correspondants le chargeaient, et avec quel soin le réformateur s'occupait d'y satisfaire, soit qu'il eût à s'enquérir d'un

<sup>1</sup> Cette lettre, probablement adressée à l'Église de Paris, est du 19 avril 1556.

<sup>2</sup> *Lettres de Calvin à Jacques de Bourgogne, seigneur de Falais, et à son épouse Iolande de Bréderode*, publiées à Amsterdam, 1744.

logis pour le seigneur de Falais, d'un mari pour une fille, ou d'un imprimeur pour un livre; mais c'est dans son commerce épistolaire avec ses amis particuliers, surtout avec Viret et Farel, que se manifestent les faces de son caractère négligées par l'histoire, qui n'a jugé l'homme intime que par l'homme en évidence.

On s'est habitué à représenter Calvin comme un esprit morose, ou, selon l'expression de Bossuet, comme « un génie triste. » Il joue un rôle si frappant sur la scène du monde, que par une préoccupation assez naturelle, on le réduit tout entier à son personnage historique. Cependant c'est tronquer cette grande figure, c'est surtout retrancher des annales de l'homme une des plus fortes leçons qu'elles nous présentent. Le réformateur avait son humanité, et il n'y a d'exceptionnel dans son âme que l'énergique volonté qui le soumet imperturbablement au devoir.

Nul obstacle n'est capable de l'arrêter lorsqu'il marche à l'accomplissement de la loi divine telle qu'il l'a comprise; il est inébranlable, sans pitié pour lui ni pour les autres; mais cet homme si âpre, si dur, si violent à la tête du troupeau, est dans ses habitudes privées d'un accueil bienveillant et civil, d'une familiarité indulgente, d'un

entretien volontiers aimable et spirituel, en dépit de la migraine et des aiguillons d'une impatience naturelle. Le collaborateur présumé de Th. de Bèze dans son *Histoire ecclésiastique*, le ministre Des Gallars, qui avait vécu seize ans dans l'intimité de Calvin, parle avec émotion de sa bonté presque paternelle pour lui, de son commerce plein de douceur et de familiarité, et de la manière polie et aisée dont il recevait ceux qui venaient à lui <sup>1</sup>. Th. de Bèze pousse l'éloge encore plus loin. Non-seulement, selon lui, il n'était pas d'homme d'une conversation plus agréable et d'une plus douce familiarité, mais Calvin était encore d'une merveilleuse indulgence pour ceux qui péchaient par faiblesse; et sans fermer les yeux sur leurs vices, il ne troublait et n'effrayait jamais leurs âmes par de maladroitesses sermons <sup>2</sup>.

L'amitié et la reconnaissance ont peut-être exagéré cet attrait du grand homme, mais il est certain que Calvin exerçait sur ceux qui l'approchaient un ascendant irrésistible, et qu'une étroite et confiante amitié l'unissait à ses supérieurs en âge, à des hommes qui avaient droit d'être

<sup>1</sup> *Calvini Comment. in Jesaiam. Præfatio.*

<sup>2</sup> *Vie de Calvin.*



difficiles et exigeants; toutes choses impossibles si Calvin eût été aussi dépourvu de sensibilité qu'on le suppose. Les visites de ces amis précieux sont ses grandes joies : Farel vient de Neuchâtel, Viret de Lausanne, faire auprès de lui des séjours qui le consolent de ses fatigues, et sa correspondance avec eux, sans jamais rouler sur un objet de sentiment, est remplie des témoignages et des confidences d'une véritable affection de cœur.

On a vu avec quelle vivacité d'expression il leur peignit ses angoisses et ses abattements, d'abord lorsque Genève le rappela, et ensuite aux moments les plus orageux de sa lutte avec les adversaires de la discipline. Il a aussi des chagrins moins publics à leur raconter, des soucis de famille, des morts affligeantes autour de lui. Son premier mouvement alors est d'ordinaire mélancolique, mais le devoir prend bientôt la place du sentiment, et Calvin se roidit comme il roidit ceux qu'il console, pour continuer sa course d'un pas ferme. Son unique enfant lui est enlevé à l'âge de quatre ans; « Dieu, dit-il, m'avait donné un fils, il me l'a ôté, et cela aussi il le comptera parmi mes opprobres, de n'avoir point d'enfants. Et puis, n'ai-je

pas des myriades de fils dans le monde chrétien<sup>1</sup>. »

Lorsque, après neuf ans de mariage, Calvin perdit aussi sa femme, il écrivit à Viret et à Farel, avec le récit de cette mort, des paroles qui attestent sa douleur : « Je fais autant d'efforts que je puis pour n'être pas totalement abattu par la tristesse. Les amis sont là, et n'omettent rien pour apporter quelque soulagement à mon chagrin; » et à Viret, en le remerciant de ses consolations : « Quoique la mort de ma femme m'ait été amère, cependant je fais mon possible pour contenir ma douleur. Les amis remplissent à l'envi leur office. A la vérité eux et moi, je l'avoue, nous avançons moins qu'il ne serait à désirer; cependant, je ne puis vous dire combien m'y aide le but que je poursuis<sup>2</sup>. Tu connais la tendreté ou plutôt la mollesse de mon âme. Et certainement, ce n'est pas un sujet d'affliction ordinaire. J'ai été privé de l'excellente compagne de ma vie, qui eût partagé volontairement avec moi, non-seulement l'exil et la misère, mais la mort elle-même. Tant qu'elle a vécu, elle a été l'aide fidèle de mon ministère... Adieu, excellent et vertueux

<sup>1</sup> *Tractatus de scandalis*, p. 86.

<sup>2</sup> *Calvini Epist.*, p. 111.

frère, que notre Seigneur Jésus te garde avec ton épouse et te gouverne <sup>1</sup>. »

Quelques jours avant sa mort, Calvin écrivit une dernière lettre à Farel. Il avait appris que le vieillard se préparait à venir serrer encore une fois la main de son ami mourant, et il voulut lui épargner ce voyage. « Adieu, lui écrivit-il, adieu très-bon et vertueux frère, et puisqu'il plaît à Dieu que tu restes encore après moi dans ce monde, vis en te souvenant de notre union qui a été très-utile à l'Église, et dont la récompense nous attend dans le ciel. Je ne veux pas que tu te fatigues à cause de moi. Déjà je respire avec peine, et j'attends d'un moment à l'autre que le souffle me manque. Mais c'est assez pour moi de vivre et de mourir en Christ, qui fait le bien des siens et dans la vie et dans la mort. Adieu encore une fois, et à toi et à nos frères <sup>2</sup>. »

Il est difficile, je le répète, d'être vrai sur Calvin si on ne le juge que par son œuvre, si l'on déduit abstraitement de ses actes publics les éléments probables de son caractère. On ne comprend véri-

<sup>1</sup> *Calvini Epist.*, p. 112.

<sup>2</sup> Cette lettre, écrite en latin comme les autres, se lit dans la *Vie de feu heureuse mémoire M. G. Farel*. Manusc. n° 147. Bibl. de Genève.

tablement bien sa vie historique qu'en pénétrant dans son âme et dans toute son existence intérieure, qui ne nous est nulle part plus complètement révélée que dans la vaste correspondance de cet homme sans détour, comme c'est là peut-être aussi que l'on trouve à leur plus remarquable degré l'élégance, la rapidité facile et l'admirable clarté du style de Calvin.

Beaucoup de faits resteraient à raconter sur les divers travaux qui remplirent la carrière de Calvin, à la fois législateur religieux et politique, chef actif de tant d'Églises, savant infatigable, et conducteur vigilant d'un troupeau difficile; mais, je le répète, je n'ai pas eu la prétention d'écrire la biographie complète du réformateur. En esquissant les grands traits de sa physionomie et de son rôle historique, mon unique but a été de rappeler l'homme pour faire mieux connaître l'écrivain; et, dans cette pensée, il me paraît qu'un détail multiplié servirait moins utilement qu'une vue d'ensemble. Reste donc à étudier l'écrivain. Le théologien échappe à ma portée; je n'ai pas à m'occuper de ses doctrines, et si, dans l'examen que je vais tenter de la partie française de ses ouvrages, je suis forcé de toucher le fond, ce sera, on le comprend, sans viser jamais à juger le dogme.

## IV

ÉCRITS DE CALVIN. — INSTITUTION DE LA RELIGION  
CHRÉTIENNE.

La manière de Calvin dans ses ouvrages est l'exact reflet de l'homme; on ne cherchera donc pas, en étudiant ses écrits, les grâces de l'imagination et de la sensibilité; on y rencontrera en revanche d'austères beautés, et beaucoup d'esprit sous des formes âpres et sérieuses. On ne sentira jamais, en le lisant, les émotions qu'éveille une éloquence pathétique; mais on sera comme subjugué par la force de conviction qui éclate dans son argumentation fière et serrée, dans ses énergiques dédains, qui vont, selon que l'indignation le pousse, jusqu'à la plus amère invective. Dans le raisonnement, il classe et enchaîne ses déductions avec une clarté parfaite, et de telle sorte que le lecteur touche du doigt chaque anneau de la chaîne dialectique. D'habitude il outre ce procédé, de même qu'entraîné par sa facilité, il lui arrive souvent de prouver trop; mais ce luxe de méthode et de preuves n'est nullement celui d'un dialecticien de l'école, ou d'un pédant rhéteur.

Bien éloigné de tomber dans les manies assez vaniteuses des érudits de son temps, Calvin ne cherche jamais à briller pour sa part; il est aussi désintéressé dans ses livres qu'il le fut dans sa carrière. S'il se pique de quelque chose, c'est d'argumenter serré, d'être précis et bref<sup>1</sup>. On cherche vainement chez lui cet amas de citations, qui, dans les ouvrages sérieux de ses contemporains, évoquent toute l'antiquité grave ou frivole. Rarement un nom romain s'y rencontre, rarement apparaît un souvenir de l'histoire ou de la littérature antique : en revanche l'érudition sacrée y est riche. La prodigieuse mémoire de Calvin lui fournit une abondance merveilleuse d'autorités tirées des Pères et surtout des saints Livres. Encore ici, cependant, le besoin seul de l'argumentation le détermine, et le superflu ne s'y trouve que parce qu'il l'a jugé nécessaire. Calvin ne fait jamais un livre, il a un but par delà son ouvrage; celui-ci n'est qu'une route pour y conduire.

<sup>1</sup> Westphale l'avait appelé un déclamateur. « Il a beau faire, répondit Calvin dans sa défense, jamais il ne le persuadera à personne, et tout le monde sait combien je sais presser un argument, et combien est précise la variété avec laquelle j'écris. » Opuscules de Calvin, *Secunda discussio contra Westphalium*, 1556.

C'est sur ce passage que Bossuet taxe Calvin d'une insupportable vanité; la preuve n'est pas accablante.

Tous ses traités, sans exception, présentent le même genre de mérite soutenu, comme aussi les mêmes excès; mais c'est dans son livre de *l'Institution* qu'il faut surtout étudier ses qualités et ses défauts d'écrivain. Ce livre est sa gloire littéraire, et aussi, je m'imagine, avec ses *Commentaires*, sa gloire de théologien.

Dans l'analyse que je vais essayer d'en faire, aussi succinctement que l'importance et l'intérêt du sujet le comportent, je me servirai de la traduction même que Calvin donna de son œuvre, alors qu'il l'avait déjà considérablement étendue et développée. Ce n'est plus le manifeste de Bâle, c'est un livre, un corps de doctrine dans toute la majesté théologique du mot, et débarrassé de quelques propositions épineuses qui avaient soulevé de trop vives attaques contre le jeune docteur<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voy. *France protestante*, notice bibliographique des œuvres de Calvin. — Je me sers de l'édition française de 1551, que possède la bibliothèque publique de Genève; c'est la plus ancienne que j'aie rencontrée, quoique la première soit, assure-t-on, de 1540. La vraie date de la traduction de *l'Institution* a son importance littéraire, car la dédicace à François I<sup>er</sup> est célèbre et fait date elle-même dans l'histoire de la langue française. Ce que je puis affirmer à cet égard, c'est qu'il ne faut pas faire remonter aussi loin que 1535 ou 1536, l'apparition de cette fameuse lettre. Sa date

La dédicace qui ouvre l'*Institution de la Religion chrétienne* est célèbre, et on en trouve partout les premières pages citées pour leur éloquence. Il y a en effet de la dignité et de la force dans ce début. D'abord Calvin se modère; mais bientôt il éclate, et ses périodes, croissant en rapidité et en véhémence, se chargent de violentes récriminations contre ses accusateurs, contre les prêtres, qu'il traite avec le plus outrageant mépris, contre le siège même de saint Pierre. C'est dans ces accumulations et ces rétorsions à la Tertullien que Calvin arrive réellement jusqu'à l'éloquence, éloquence qui n'emprunte rien des orateurs, et sort tout entière d'une âme indignée. Plus d'un passage fait sourire par la familiarité d'expressions qui ont passé depuis longtemps dans le vocabulaire comique, et la verve de son indignation prodigieuse déjà avec excès ces grossières apostrophes qui ont autorisé Bossuet à dire de son éloquence qu'elle ne fut, comme celle de Luther, en rien plus féconde qu'en injures. On ne doit pas oublier toutefois que ce luxe d'invectives, qui nous choque si fort aujourd'hui, était alors l'éloquence

est postérieure de quelques années; car l'édition de 1536 est tout entière en latin, corps et dédicace; je l'affirme pour l'avoir vue dans le bel exemplaire mentionné plus haut de M. le professeur Adert.



courante de la polémique des partis, et que pas un des combattants n'observa la réserve décente que nous demandons à Calvin

Il y a de l'art, ou si l'on veut du bonheur, dans la manière dont il entremêle la justification et l'attaque; il se tient en défense, mais ses parades sont des coups inattendus et vigoureusement assés. Ainsi, on reproche à la religion persécutée de mépriser et de haïr les Pères de l'Église. Calvin commence par jeter le sarcasme sur ses adversaires :

« ... Comme ainsi soit que plusieurs choses aient été écrites sagement et excellemment de ces anciens Pères; d'autre part, qu'il leur soit advenu en d'aucuns endroits ce qui advient à tous hommes, c'est de faillir et errer, ces bons et obéissants fils, selon la droiture qu'ils ont, et d'esprit, et de jugement, et de volonté, adorent seulement leurs erreurs et fautes; au contraire les choses qui ont été bien écrites d'eux, ou ils les dissimulent, ou ils les pervertissent, tellement qu'il semble qu'ils n'aient autre soin sinon de recueillir de la fiente parmi de l'or. Et après ils nous poursuivent par grande clameur, comme contempteurs et ennemis des Pères... »

L'antiquité des opinions n'est pas un argument qui le touche :

« Salomon, disent-ils, ne nous commande point sans cause de n'outrepasser les bornes qui ont été mises de nos pères. Mais il n'est pas question d'observer une même règle en la

bornure des champs et en l'obéissance de la foi, laquelle doit tellement être ordonnée qu'elle nous fasse oublier notre peuple et la maison de notre Père. Puisqu'ils aiment tant les allégories, que ne prennent-ils les Apôtres plutôt pour leurs Pères que nuls autres, desquels il ne soit licite d'arracher les bornes?... Et encore s'ils veulent que les limites des Pères qu'ils entendent soient observés, pourquoi eux-mêmes, quand il leur vient à plaisir, les outrepassent-ils si audacieusement? Ceux étaient du nombre des Pères, desquels l'un a dit que Dieu ne buvait ne mangeait, et pourtant (partant) qu'il n'avait que faire ne (ni) de plats, ne de calices... Cestui était un Père, qui disait que librement il osait manger chair en carême... Ils rompent donc les limites quand ils excommunient la personne qui aura en carême goûté de la chair, etc. »

Calvin fait ainsi passer en revue, et condamner par les Pères eux-mêmes, toutes les superstitions et abominations qu'il reproche à l'Église romaine. C'est toujours le même mouvement oratoire qu'il varie avec habileté à travers une longue période : *Celui-là était un Père qui a dit...* suivi de cette conclusion, qui terrasse ses adversaires : *Ils ont donc rompu les limites...* etc. : impitoyable argumentation *ad hominem*, qui tire une bonne partie de son effet et de sa puissance de l'uniformité même de ses retours. N'est-ce pas là rétorquer ses contradicteurs de main de maître? Dans cette dédicace, qui présente un si nerveux résumé de la défense protestante, les docteurs catholiques

durent reconnaître qu'il venait de se lever contre eux un rude joueur.

Le corps même du livre est le développement de la dédicace, mais la forme en est naturellement différente. Le début est en quelque sorte philosophique. Ce n'est pas encore le chrétien qui parle, mais le sage qui a reconnu la main divine à ses œuvres, et qui a étudié l'homme et son cœur. « Toute notre sagesse, celle qui mérite d'être appelée vraie et certaine, réside dans la connaissance de Dieu et de nous-mêmes. Laquelle des deux précède ou suit l'autre, il n'est pas facile de discerner. » Mais Calvin n'hésite pas longtemps. « Tous naturellement enclins à l'hypocrisie, une vaine apparence de justice nous contente complètement au lieu de la vérité; et pour ce qu'il n'y a rien à l'entour de nous qui ne soit grandement contaminé (souillé), ce qui est un peu moins souillé est accepté de nous pour très-pur, cependant que nous contenons notre humanité, qui est toute pollue. »

Il nous faut donc un modèle à qui nous comparer, et qui nous apprenne combien nous sommes peu. « L'homme ne vient jamais à la claire connaissance de soi-même, que premièrement il ait contemplé la face du Seigneur, et après l'avoir

considérée descende à se regarder. » Où connaître Dieu? Dans ses œuvres d'abord; mais là encore la faiblesse de notre vue égare notre entendement: « Nous retombons bientôt aux folies de notre chair, et corrompons par notre vanité la pure vérité de Dieu... » « Combien, s'écrie le théologien, combien toute la génération des philosophes a-t-elle montré sa folie et bêtise en cet endroit!... Platon même, qui est entre tous le plus sobre et le plus raisonnable, et approchant le plus de religion, y est étourdi, et s'y évanouit..... C'est donc en vain, conclut Calvin, que tant de lampes nous reluisent en l'édifice du monde pour éclaircir la gloire du Créateur: vu que tellement elles nous jettent leurs raiz (rayons), qu'elles ne nous peuvent conduire à la droite voie. Bien est vrai qu'elles font sortir quelques étincelles de nous, mais icelles sont éteintes devant que venir à pleine lumière. » Heureusement, un livre a été ouvert à l'homme par Dieu lui-même, pour qu'il vînt l'y chercher et le connaître. Ce qu'il se montre dans la figure universelle du monde, on le trouve dans les saintes Écritures. Là encore cependant « il ne se baille point droitement et de près à contempler, sinon en la face de son Christ, laquelle

ne se peut regarder que des yeux de la foi. »

Mais avant d'aborder ce grand sujet de la foi, Calvin passe à la connaissance de l'homme. Ici, ne vous attendez pas à rencontrer la mélancolique méditation de Pascal. Comme lui, Calvin constate cet étrange assemblage de grandeur et de néant, de misère et de noblesse, qui est le fond de notre nature ; mais immédiatement, il passe au point de vue pratique. C'est le caractère de sa méthode et de la réforme. Il expose donc catégoriquement la doctrine du *péché originel*. Tout au contraire de Pascal, qui allait au christianisme par l'étude du cœur humain, il n'arrive pas par l'observation à conclure le péché du premier homme, c'est de ce péché même qu'il part. Sur-le-champ il dépouille de ses privilèges, non l'intelligence qui opère, mais la raison qui juge, et du même coup il nie le libre arbitre et les œuvres méritoires. Notre volonté est inhabile à rien produire qui vaille ; il faut que la grâce de Dieu intervienne, qui est « comme une conduite et bride de son esprit, pour dresser et modérer la volonté de l'homme, en sorte que, comme le pense saint Augustin, cette grâce ne détruit pas la volonté de l'homme, mais la répare. » Un homme méchant peut faire de bonnes œuvres, mais il n'est pour

rien dans leur excellence. Dieu se sert de lui comme d'un instrument inerte. « Il est semblable à une pierre laquelle est agitée par une impétuosité de dehors, sans aucun sien mouvement, ne sentiment, ne volonté. »

Au moment où l'on croirait que Calvin va entamer la doctrine de l'élection gratuite, il s'arrête et aborde l'examen de la Loi, dans laquelle Dieu, venant au secours des lumières naturelles de notre conscience, offusquées par notre faiblesse, nous révèle sa volonté et ses défenses souveraines. Cet examen est une double occasion pour Calvin d'exposer la morale dans sa pureté, et en fixant ce que doit être le service de Dieu, de faire le procès aux images, aux cérémonies, aux fêtes d'institution humaine. Les institutions monacales ont leur tour dans un chapitre spécial, dont le titre fait assez deviner le contenu : *Chapitre des vœux, où il est traité de la moinerie*. Le dix-huitième siècle, qui a tant abusé des *victimes cloîtrées*, aurait pu puiser dans ce chapitre de bonnes tirades pour ses romans et ses drames philosophiques; mais c'est à peine si le sérieux réformateur effleure le pathétique du sujet. La question ecclésiastique du célibat et le mérite du vœu de virginité l'occupent davantage, et il traite cette ma-

tière avec sa force ordinaire de raison pratique.

La Loi exposée avec ses impérieux commandements et ses menaces terribles, Calvin triomphe. « Voilà, dit-il, quelles choses requiert de nous le Seigneur en sa Loi, et si nous faillons au moindre point, vous avez entendu quelle condamnation éternelle nous attend. Maintenant, qui osera dire : J'accomplirai toutes ces choses et ne failirai en nul point? » Accomplir la Loi est par-dessus la puissance des hommes : nous ne pouvons nous sauver, c'est Dieu qui nous sauvera à condition de notre foi; et Calvin définit cette foi salutaire (je le cite toujours sans le commenter) « une ferme et certaine connaissance de la bonne volonté de Dieu envers nous, laquelle étant fondée sur la promesse gratuite donnée en Jésus-Christ, est révélée à notre entendement et scellée en notre cœur par le Saint-Esprit. — Espérer ce que Dieu promet et sans fiance à ses œuvres, » voilà en deux mots la foi calviniste.

L'exposition du Symbole des Apôtres prend ici sa place naturelle. Cette exposition, qui absorbe une grande partie de l'ouvrage, enveloppe parmi les articles de dogme d'autres points essentiels, tels que l'établissement de l'Église, dont l'histoire est sommairement racontée. Rien n'est plus com-

plet, dans un espace plus resserré, que les résumés historiques auxquels Calvin est souvent conduit. L'histoire ecclésiastique, l'histoire aussi de la philosophie, lui sont si familières, qu'il déroule, selon son besoin et avec une parfaite aisance, leurs phases essentielles; et l'on sent que les détails ne lui coûteraient pas un plus grand effort.

Plusieurs chapitres se succèdent ensuite sur des sujets plus ou moins liés; tels que « la similitude et différence du Vieil et du Nouveau Testament; » les précautions à apporter dans l'usage de « la liberté chrétienne, » laquelle, observe judicieusement Calvin, ne consiste point à manger de la viande le vendredi, ni à en faire étalage; observation qui pouvait trouver alors son application fréquente.

On me dispensera d'approfondir la doctrine de Calvin sur la prédestination; il l'expose avec un incroyable sang-froid, et ne jette dans l'ombre aucune des objections que sa thèse soulève; il les prend les unes après les autres, les brise et souvent les développe avec éloquence par la bouche « des hommes charnels, qui, dit-il, entendant ces choses (sa théorie), ne se tiennent point de faire troubles et émotions,



comme si une trompette avait sonné l'assaut. »

Néanmoins, je suis arrivé au terme de cette lecture pénible avec une autre impression que je ne m'y étais attendu. Peut-être ce qui révolte dans la théorie si crûment fataliste de Calvin, c'est la forme dogmatique dont il l'a revêtue. Au fond, qu'est-ce que cette élection gratuite, ce salut que nos œuvres n'ont pas gagné, cette miséricorde sans conditions? une profonde humilité de la créature devant son Dieu, quoique malheureusement elle engendre d'ordinaire un grand orgueil devant les hommes. Calvin ne cesse de le répéter : Nous ne sommes rien, bien moins que rien, auprès de cet Être qui est tout, et que nos regards ne peuvent seulement contempler dans son éclatante grandeur. Si l'expression dogmatique la plus exagérée de ce désespoir de nous-mêmes n'a pas fait frémir les chrétiens qui l'ont hautement articulée, c'est que presque toujours ils y ont vu le plus immense sacrifice que l'homme pût faire à Dieu, pour reconnaître son infinie bonté et notre misère sans bornes. Et peut-être est-ce là que gît l'explication du contraste que présentent la plupart des sectes fatalistes de la philosophie païenne et du christianisme. Elles anéantissent la responsabilité de l'homme, et

pourtant l'astreignent à une vertu sévère par les plus étroites obligations. Pour nous en tenir à l'époque qui nous occupe, quel fait domine les tendances réformatrices du seizième siècle ? Avant tout, le dégoût qu'inspire la religion régnante, telle que l'a corrompue le clergé, le besoin de se livrer à un culte épuré, et d'honorer le Dieu que l'on prie par le sacrifice des vices du siècle. Ce sont des cœurs révoltés par le spectacle des souillures que l'Église ne s'épargne pas à elle-même, qui les premiers se tournent vers l'Évangile. C'est par sa morale pratique, la sainteté de ses mœurs, que se signale surtout l'Église calviniste. Cette réforme avait été de bonne heure la grande pensée, le but des efforts de Calvin. Obéir à Dieu, apparaissait à son âme sévère comme une nécessité terrible, une justice qu'il y avait danger de mort de violer. Mais la faiblesse humaine, cette effroyable misère qui nous laisse désarmés contre les passions mauvaises, rendait la victoire impossible. Il fallait donc ou imaginer le mal moins haïssable, et prendre pour le bien une vertu imparfaite, ou s'abandonner entièrement à la miséricorde illimitée de Dieu. Tous ces hommes austères repoussaient avec horreur la première alternative ; ils

acceptèrent l'autre dans toutes ses conséquences, dans une étendue qu'ils voulurent sans bornes, comme la bonté divine. C'est ainsi seulement qu'à leurs yeux l'homme pouvait payer de reconnaissance son immortalité et son pardon. Née de telles convictions, cette confiance, qui mettait sa gloire à être aveugle, ne pouvait affaiblir leur effroi du vice, elle l'exalta plus encore. Ce besoin ardent de rigoureuse justice, ou, si l'on veut, cette logique impitoyable est, selon moi, un fait qui chez Calvin a précédé ses persuasions systématiques. En lisant l'Évangile, pour ainsi dire, à travers les perceptions naturelles de son âme, il avait déduit du saint Livre, sincèrement et dans tout ce qu'elles pouvaient avoir de violent et d'extrême, les conséquences dont l'ensemble forme sa doctrine. Ici donc la solution du problème est dans la nature des caractères, beaucoup plus que dans le principe métaphysique des opinions.

Je reviens à l'*Institution*. Arrivé à l'article des *Sacrements*, on dirait Calvin sur un champ de bataille; il charge ses adversaires avec une impétuosité sans égale. Le mystère de la messe, on s'y attend, est le but de ses coups multipliés; il déploie une incroyable verve de colère : railleries

amères, méprisantes injures, il n'épargne rien aux *messotiers*, ainsi qu'il appelle les partisans de la messe, de cette Hélène, pour laquelle « les ennemis de la vérité aujourd'hui bataillent en si grande rage. » Cette Hélène n'est point, sous la plume de Calvin, une grâce de rhétorique; il se soucie peu de la guerre de Troie, d'Homère et de Virgile, mais la comparaison est pour lui exacte de tous points; et, au développement qui suit et que je n'ose citer, on voit pourquoi il n'a pas rejeté cet auxiliaire païen. Quant à « cinq autres cérémonies qu'on a faussement appelées sacrements, » (on devine qu'il veut parler de la confirmation, du mariage, etc.) ce n'est que par acquit de conscience qu'il prend la peine d'en montrer l'abomination. Il est impitoyable sur les ordres ecclésiastiques; « ce sacrement de l'ordre, si fertile qu'il a fait de soi sept petits sacramentaux. »

Le chapitre du gouvernement de l'Église est parmi les plus remarquables du livre. On reconnaît le législateur à la fermeté, à la sagesse et au caractère applicable des vues. Au surplus, c'est là le point délicat de l'institution protestante, et le sujet soulève une telle foule de questions inabornables en un travail comme celui-ci, que je passe à la fin de l'ouvrage sans m'arrêter davantage sur

le dernier chapitre, intitulé *de la Vie chrétienne*, un des plus beaux, sans contredit, de l'*Institution*, mais dont l'examen me ramènerait aux réflexions déjà présentées sur le caractère le plus saillant de la réforme calviniste, le culte de la morale active.

Si, en lisant l'*Institution de la Religion chrétienne*, on se reporte au temps où elle parut, on comprend aisément quelle impulsion elle donna à la réformation française. Traduite en français par le réformateur lui-même, elle fit lever de tous les points de la société, et particulièrement de la classe moyenne et instruite, de fervents candidats de la foi nouvelle, et fut pour chacun une cuirasse, une arme à l'épreuve contre les séductions de l'Église désertée. Cette espèce de code, en même temps qu'il formait de robustes théologiens, donna aux ministres cet immense avantage sur le clergé ennemi, de posséder en langue vulgaire, dans un français nerveux et admirablement clair, la doctrine du maître, et son arsenal d'arguments. Les sarcames, éloquents à force de haine et d'amertume, prodigués par Calvin au pape et « à sa suite, » aux décisions sorboniques et à toute la théologie romaine, étaient faits pour produire une vive impression sur la masse

des esprits, et comme ils étaient, de plus, faciles à saisir et encore davantage à répéter, le peuple eut ainsi des mots à son usage pour flétrir les hommes qu'on lui représentait comme ensevelis dans de honteuses et païennes erreurs; et tout parti qui a pour lui l'arme des mots est bien fort.

---

  
V

## COMMENTAIRES ET OPUSCULES DE CALVIN.

Au jugement des théologiens, les *Commentaires* de Calvin sont, avec *l'Institution*, ses travaux les plus importants. Exposition brève, facile, lumineuse; sagacité rare et entière bonne foi dans la recherche du sens des auteurs, tels sont les mérites qu'on reconnaît à cette partie de ses œuvres, et qui manquaient aux commentaires diffus et trop chargés d'érudition de ses prédécesseurs. Scaliger, qui le louait entre autres choses

de n'avoir pas commenté l'Apocalypse, ne pouvait assez admirer son intelligence des prophètes : *O quam Calvinus bene assequitur mentem prophetarum, nemo melius!* Mais la matière est trop en dehors du point de vue général sous lequel je considère Calvin, pour que j'aie autre chose à faire dans cette *Étude* que d'accepter sans examen ces décisions de la science <sup>1</sup>.

Toutefois, à la différence de la plupart de ceux qui l'ont précédé dans la voie, le commentateur n'est pas exclusivement théologien. Il dédaigne, comme dans son *Institution*, l'appareil de la science, et va droit à son but, pratique avant tout, ne s'étudiant qu'à être facile et bref, pour être clair à toutes gens. Il n'entasse pas, pour les discuter, tous les sens proposés par d'autres au-

<sup>1</sup> « Calvin, disent les auteurs de *la France protestante*, était moins ignorant en hébreu que ne le prétendent Richard Simon et l'abbé de Longuerue; il en connaissait plus que les caractères. C'est ce que prouvent de bonnes remarques philologiques semées çà et là dans ses *Commentaires*. Cependant on doit avouer qu'il ne possédait qu'une connaissance médiocre de cette langue, et qu'il n'était pas non plus un profond helléniste; mais il avait en revanche, ce qui valait mieux qu'une plus grande dose d'érudition philologique, tant de sagacité et de jugement, une intelligence si heureuse du sens grammatical, selon l'expression de Tholuct, que le plus souvent il saisissait la signification véritable des mots... » (*France protestante*, art. CALVIN.)

teurs, et il résout plutôt directement les questions controversées dans l'intérêt des lecteurs « qui ne sont pas tant subtils, » et qui s'embarrasseraient dans ces difficultés. L'interprétation des saints Livres, quand elle n'est qu'affaire d'érudition et de subtilité ingénieuse, est à ses yeux une indigne profanation. « C'est une audace qui emporte sacrilège de tirer çà et là les Écritures sans direction aucune, et s'en jouer à plaisir comme d'une chose qui n'est faite que pour le passe-temps : ce que plusieurs ont fait longtemps jà <sup>2</sup>. »

Ce qu'il faut, et ce que veut Calvin, c'est de montrer aux chrétiens, dans la Bible, les fondements de leur foi et la règle de toute leur vie. Calvin, repoussant de son exégèse tout l'éta-lage des termes et des distinctions de l'école, donnait ainsi un nouveau et puissant coup à la théologie scolastique; il substituait, dans la sphère jusque-là réservée de la science, le mobile des intérêts de l'âme à la stérile excitation d'un vain jeu de l'intelligence. Calvin avait étudié parallèlement et l'une par l'autre, la Parole sacrée et la vie, la vie telle que la lui avait faite de bonne heure sa vocation religieuse; en sorte que ses

<sup>1</sup> Calvin, *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul*. Épître dédicatoire à Simon Grynée.



*Commentaires* étaient comme les reflets de toutes les expériences de sa carrière, et gagnent à cette illumination une physionomie singulièrement vivante, en même temps qu'une grande autorité d'enseignement. Calvin lui-même avait nettement la conscience de ces avantages :

« Si, dit-il à la tête de son *Commentaire sur les Psaumes*, les lecteurs viennent à sentir quelque fruit et profit du labeur que j'ai pris à écrire ces commentaires, je veux bien qu'ils sachent que l'expérience que j'ai eue par les combats, esquels le Seigneur m'a exercé, encore qu'elle n'ait pas été des plus grandes, m'y a toutefois grandement servi : non-seulement à ce que je pusse déduire comment il faut pratiquer et mettre en usage toute la doctrine qu'on en pouvait recueillir, mais aussi à ce que j'eusse plus grande ouverture à comprendre l'intention de chacun de ceux qui ont composé les Psaumes. Et pour ce (parce) qu'entre tous ceux-là David est le principal, ce qui m'a beaucoup servi pour entendre plus à plein les complaints qu'il fait des afflictions que l'Église a à soutenir au dedans de soi, et par ceux mêmes qui se disent en être membres, c'est que j'ai souffert les mêmes choses ou semblables, des ennemis domestiques de l'Église. »

La sagacité, l'étendue du regard, l'observation profonde de Calvin se révèlent à tout instant dans ses *Commentaires*. Malheureusement le chrétien qu'il façonne, c'était le réformé du seizième siècle, c'est-à-dire l'homme placé, non pas

dans sa position habituelle, mais dans les conditions d'un religionnaire persécuté, à qui l'énergie même de sa situation suscite des dangers inusités dans la vie commune des hommes, et commande des vertus également exceptionnelles.

Voici quelques exemples des leçons que tire Calvin des textes qu'il explique; ils suffiront pour donner une idée de la méthode qu'il suit dans l'application du texte interprété. Le roi prophète a dit (Ps. XLII) : « Mes larmes m'ont été pour pain jour et nuit, quand on me disait chaque jour : Où est ton Dieu? » et Calvin commente ainsi ces paroles : « Il récite un autre aiguillon de douleur bien piquant, duquel les méchants ses malveillants lui navraient le cœur. Et, de fait, il n'y a point de doute que Satan ne se soit servi de tels soufflets pour le dépiter plus vivement : Que veux-tu dire? ne vois-tu pas bien que Dieu t'a rejeté? car, certes, il veut être adoré au tabernacle, duquel maintenant tu ne peux approcher, et en es comme banni. C'étaient des assauts merveilleusement rudes, et bien pour ébranler la foi de ce saint personnage, sinon qu'étant soutenu d'une vertu singulière du Saint-Esprit, il y eût résisté fort et ferme <sup>1</sup> : »

<sup>1</sup> *Comment. sur le Psaume XLII.*

Plus loin, le commentateur étudie ce cri du prophète : « Mon âme, pourquoi t'abats-tu, » et son commentaire est un développement de cette remarque : « David confesse que son âme s'est trouvée abattue, car quand nos infirmités se montrent en grand nombre, et qu'il semble que ce soient des vagues de la mer, sous lesquelles nous devons demeurer accablés, pour ce qu'il nous semble que c'est déjà fait de notre foi étant vaincus de la seule frayeur, nous n'osons prendre le courage de frapper et entrer au combat. Par quoi toutes fois et quantes qu'une telle nonchalance et lâcheté nous saisira, qu'il nous souviennne que la lutte ordinaire des fidèles est cette-ci, de ranger et dompter leurs propres affections, et surtout combattre contre cette défiance qui nous est naturelle <sup>1</sup> : »

La grande lecture de Calvin s'était comme fondue dans son intelligence tout en la nourrissant. Aussi, contre le goût universel et superstitieux de son siècle pour les citations accumulées, il ne faisait allusion que pour le besoin de sa thèse à l'antiquité qu'il avait bien étudiée néanmoins. Ainsi, voulant prouver que la seule révélation peut donner à l'homme une foi inébranlable à la per-

<sup>1</sup> *Comment. sur le Psaume XLII.*

pétuelle action de la Providence divine, le théologien montre dans le mot fameux de Brutus mourant la défaite de toute la philosophie :

« Nous savons qu'entre les philosophes il y en a eu aucuns qui ont débattu et maintenu qu'il y avait une providence de Dieu ; mais l'expérience a montré qu'encore n'en étaient-ils point persuadés à bon escient : vu que quand les affaires sont venues autrement qu'ils n'avaient espéré, ils ont détesté apertement ce point de doctrine, lequel ils avaient fait mine de tenir bien résolûment, de quoi nous avons un exemple digne de mémoire en la personne d'un noble personnage romain nommé Brutus. Il n'est pas question de trouver un homme plus courageux qu'était celui-là, et tous ses compagnons lui ont rendu témoignage qu'il était posé et prudent à merveilles. Icelui, comme étant de la secte des philosophes stoïciens, parlait excellemment de vertu et de la providence de Dieu, et la magnifiait ; toutes fois se voyant finalement vaincu par Antoine, il vint à s'écrier que tout ce qu'il avait cru touchant vertu n'était que paroles en l'air et vraies niaiseries, et que toute la peine qu'on prenait à vivre honnêtement et vertueusement n'était qu'autant de perdu, pour ce que fortune domine les choses humaines. Ainsi ce personnage qui avait un cœur héroïque, et était un miroir de constance admirable, en renonçant à vertu et sous le nom d'icelle maudissant Dieu, s'est ainsi vilainement écoulé et évanoui<sup>1</sup>. »

La collection des *Opuscules*, ou *Petits Traités*<sup>2</sup> de Calvin, est un volumineux recueil d'écrits de

<sup>1</sup> *Comment. sur le Psaume LXXIII.*

<sup>2</sup> *Opuscules*, c'est-à-dire *petits traités* de J. Calvin. Genève. 1566.

circonstance, mais presque tous d'un intérêt trop exclusivement théologique pour que j'en entreprenne ici le dénombrement complet. Comme ses autres ouvrages, ils offrent cependant une grande abondance de données précieuses pour l'histoire morale de la réformation, et sont généralement écrits avec cet aplomb d'ironie et cette verve de causticité qui donnent quelquefois de la force comique et un tour pittoresque au style de Calvin, toujours spirituel d'ailleurs dans sa sévérité et sa véhémence.

On peut désigner aux amateurs de curiosités historiques, comme dignes de leur attention, l'*Advertissement contre l'astrologie qu'on appelle judiciaire et autres curiosités qui règnent aujourd'hui dans le monde*, et surtout le *Petit Traité de la recherche des reliques qu'on croit fort utiles à la chrestienté*. Ce dernier traité est d'une richesse de recherches qu'aurait admirée un antiquaire de nos jours. Le but de Calvin est de ruiner les reliques dans l'esprit des chrétiens, en leur démontrant qu'elles sont nécessairement et ridiculement fausses. Voici un échantillon de ce curieux opuscule :

« Pour ce qu'ils ont donné à saint Sébastien l'office de guérir la peste, cela a fait qu'il a été plus requis et que chacun a plus appété de l'avoir. Ce crédit l'a fait multiplier en quatre

corps entiers dont l'un est à Rome, etc. ; en outre il a deux têtes, l'une à Saint-Pierre de Rome, et l'autre aux jacobins de Toulouse. Il est vrai qu'elles sont creuses, si on s'en rapporte aux cordeliers d'Angers, lesquels se disent en avoir la cervelle. Item plus les jacobins d'Angers en ont un bras ; il y en a un autre à Saint-Sernin de Toulouse, un autre à la Case-Dieu en Auvergne, et un autre à Montbrison en Forest, sans les menus lopins qui en sont en plusieurs églises. Mais quand on aura bien contrepesé, qu'on devine où est le corps de saint Sébastien?... »

« D'autant qu'il y a eu plusieurs saintes nommées Suzanne, je ne sais pas bonnement si l'intention a été de redoubler le corps d'une ; mais tant y a qu'il y a un corps de sainte Suzanne à Rome, en l'église dédiée de son nom, et un autre à Toulouse. Sainte Hélène n'a pas été si heureuse, car outre son corps qui est à Venise, elle n'a gagné de supériorité qu'une tête, laquelle est à Saint-Gérion de Cologne. Sainte Ursule l'a surmontée en cette partie : son corps premièrement est à Saint-Jean-d'Angely, elle a pris après une tête à Cologne, une portion aux jacobins du Mans, un autre aux jacobins de Tours, l'autre à Bergerac. De ses compagnes, qu'on appelle les onze mille vierges, on en a bien pu avoir partout. Outre cent charretées d'ossements qui sont à Cologne, il n'y a à grand'peine ville en toute l'Europe qui n'en soit remparée<sup>1</sup>... »

Dans le temps que la sévérité de Calvin excitait les plus vives clameurs, le réformateur prit le parti de se justifier, et écrivit un de ses plus spirituels opuscules, son *Excuse de Jean Calvin à*

<sup>1</sup> *Traité des reliques.* Opusc, p. 754.

*Messieurs les Nicodémistes, sur la complainte qu'ils font de sa trop grande rigueur*<sup>1</sup>. Ces Nicodémistes sont ici tous ces censeurs de diverses espèces qui se cachent sous la robe de Nicodème, pour attaquer la discipline calviniste.

Calvin décrit quatre sortes de ces mécontents, qui ne le sauraient souffrir. Ce sont d'abord : « Ceux qui ont toujours le mot d'édification en la bouche et se plaisent tellement à ce qu'ils font, qu'il leur semble proprement advis qu'il n'y ait qu'eux au monde qui sachent l'art d'édifier. » Viennent ensuite les gens du monde, qui n'ont qu'un cri contre les exigences du réformateur :

« Ce sont les protonotaires délicats qui sont bien contents d'avoir l'Évangile et d'en deviser joyeusement et par ébats avec les dames, moyennant que cela ne les empêche point de vivre à leur plaisir. Je mettrai en un même rang les mignons de cour et les dames qui n'ont jamais appris que d'être mignardes, et pourtant (partant) ne savent que c'est d'ouïr qu'on parle un peu rudement à leur bonne grâce. Je ne m'ébahis pas si tous ceux-là font une bande contre moi, et commè s'ils avaient serment ensemble, condamnent tous d'une bouche ma trop grande austérité..., et maintenant il m'est avis que je les ouïs : « Qu'on  
« ne nous parle plus de Calvin, c'est un homme trop inhu-  
« main. Comment! si nous le voulions croire, non-seulement  
« il nous ferait bêtises, mais il nous mènerait incontinent au

<sup>1</sup> *Opuscules* p. 789

« feu. Y a-t-il propos de nous presser en telle sorte? S'il veut  
 « que chacun lui ressemble et s'il est marri de nous voir plus  
 « à notre aise qu'il n'est, que nous en chaut-il (que nous im-  
 « porte)? Nous sommes bien ici, qu'il se tienne là où il est,  
 « et qu'il laisse chacun en repos. » La conclusion est que je  
 ne sais que c'est du monde (que je ne connais pas le monde).  
 Quand ils en ont bien conté pour se flatter l'un l'autre, il leur  
 semble qu'ils se sont bien vengés de moi. Voire : mais que fe-  
 ront-ils à Dieu, auquel je les renvoie?... »

La troisième espèce des critiques est celle des modérés, qui veulent bien d'une réforme, mais à condition de ne pas s'en mêler, et qu'il n'en soit pas trop question ; ce sont :

« Ceux qui convertissent à demi la chrétienté en philosophie, ou pour le moins ne prennent pas les choses fort à cœur. Quelques-uns de ceux-là imaginent des idées platoniques en leurs têtes, touchant la façon de servir Dieu ;... ce sont gens d'études qui s'adonnent en cette spéculation, que c'est bien assez qu'ils connaissent Dieu, entendent quel est le droit chemin de salut, et considèrent en leur cabinet comment les choses doivent aller, sans s'entremêler ni empêcher, comme si cela n'était point de leur office. »

Ce sont enfin les « marchands et le commun peuple, lesquels se trouvant bien en leur ménage, se fâchent qu'on les vienne inquiéter. Ainsi, pour ce qui leur semble que je n'ai point assez d'égard à leur commodité, ils ne me veulent



point avoir pour docteur, et leur semble que quand ils auront rejeté mon conseil, ils en seront quittes devant Dieu. »

Calvin répond à tous ces critiques qu'il n'exige d'eux autre chose que ce que le Seigneur leur commande expressément par sa Parole « et non plus, » et qu'il ne saurait user de détours pour prêcher les ordres de Dieu :

« Je persévère encore à présent en cela, et désire de tellement reconforter ceux qui faillent, que cependant ils ne s'endorment point en nonchalance et ne s'endurcissent point contre Dieu. Et de fait, les consolations chrétiennes ne sont pas d'endormir les pécheurs, leur faisant accroire que le mal est bien, mais après les avoir humiliés et abattus devant Dieu, de les induire, pour remède unique, à prier Dieu et de demander merci et implorer son aide pour sortir de la fange où on est. Quiconque ne se contente de cela, qu'il cherche ailleurs un Balaam pour bénir ce que Dieu a maudit. Car ce n'est pas mon office ni ma coutume. »

D'un genre tout différent, un autre de ces opuscules renferme quelques-unes des meilleures pages de Calvin. C'est sa première lettre à Sadolet. Après l'expulsion de Calvin et de Farel, le pieux et savant évêque de Carpentras avait écrit aux Genevois pour essayer de les ramener au troupeau de saint Pierre. Sa lettre, adroitement conçue, était

écrite avec le ton de la bienveillance et de l'affection pastorale ; les chefs seuls de la réforme genevoise y étaient traités avec injure et mépris. Sadolet appartenait à ce groupe d'ecclésiastiques qui, tout à l'heure encore, et dans Rome même, se livraient à un culte plus épuré, et inclinaient vers les doctrines protestantes, mais en repoussant le schisme avec effroi.

Calvin répondit de Strasbourg, où il venait de se retirer <sup>1</sup>. Son début est remarquable par l'effort de modération qui s'y laisse apercevoir. Le jeune théologien n'a pas oublié qu'il s'adresse à une des lumières des lettres, à un savant vénéré. Aussi y a-t-il dans son épître plus de dignité que dans ses autres écrits, et souvent l'exilé atteint à un genre d'éloquence qui ne lui est pas ordinaire. Évitant habilement de dogmatiser, Sadolet s'était tout de suite attaqué au fait du schisme, et avait borné ses efforts à effrayer les Genevois sur les conséquences de leur séparation, impiété horrible, disait-il, qui menaçait de mort leurs âmes égarrées. Calvin évita tout autant que lui la sécheresse et la longueur d'une discussion dans les règles.

<sup>1</sup> La lettre, écrite en latin, est de 1539. Calvin la traduit en français en 1541.

Il commence par un éloge senti et respectueux de l'illustre évêque ; il pèse ses paroles, et, partagé entre ses sentiments de réformé et ses inclinations de savant, il fait la part aux unes et aux autres dans de longues parenthèses qui ralentissent le discours d'une manière inusitée chez lui. Enfin il quitte son exorde et ces formes qui enchaînent ses mouvements naturels ; puis rappelant tout à coup à Sadolet ses attaques « à bride avalée » contre les réformateurs de Genève :

« Au regard de moi, Sadolet, je veux bien que tu saches que je suis l'un de ceux contre lesquels tu parles en si grande colère et fureur. Et combien que la vraie religion fût jà dressée et établie, et la forme de leur Église corrigée, avant qu'illec fussent appelés, néanmoins, pour ce que j'ai non-seulement approuvé par ma voix et opinion, mais aussi me suis parforcé, tant qu'il m'a été possible, de conserver et confirmer les choses paravant instituées par Farel et Viret, je ne puis être bonnement forclos ni séparé d'iceux en cette cause. Que si en particulier tu m'eusses taxé, sans nul doute je t'eusse facilement remis le tout à cause de ton savoir et pour l'honneur des lettres. Mais quand je vois mon ministère (lequel je sais être fondé et confirmé par la vocation du Seigneur) blessé et navré par la plaie que tu me fais, ce me sera déloyauté et non patience, si, me taisant, je dissimule en cet endroit. »

Il y a beaucoup de finesse et d'esprit dans les reproches qu'il renvoie à l'évêque, « nourri, dit-

il, comme entre les bras du pape Clément, et de renfort fait cardinal à Rome<sup>1</sup>, en cette boutique de toutes finesses et astuces. » Dans un beau mouvement oratoire, amené simplement par le sujet, et sans préparation artificielle, Calvin, au lieu de justifier la séparation auprès de l'évêque, se tourne vers Dieu, et lui racontant comment il a quitté l'Église papale, c'est devant lui qu'il plaide. Voici le commencement de ce passage qui, trop long pour être cité tout entier, renferme, tracée à grands coups, toute l'apologie du protestantisme.

« Au regard de ce qu'ils m'ont objecté, que je me suis séparé de l'Église, en cela ne m'en sens rien coupable, si d'aventure peut-être celui ne doit être réputé pour traître, lequel voyant les soudars épars et écartés, vagant çà et là et délaissant leurs rangs, élève l'enseigne du capitaine, et les rappelle et remet en leur ordre. Car tous les tiens, Seigneur, étaient tellement égarés, que non-seulement ils ne pouvaient entendre ce qu'on leur commandait, mais aussi il semblait qu'ils eussent mis en oubli et leur capitaine, et la bataille, et le serment qu'ils y avaient fait. Et moi, pour les retirer d'une telle erreur, n'ai point mis au vent une étrangère enseigne, mais celui tien noble étendard, qu'il nous est nécessaire de suivre si nous voulons être enrôlés au nombre de ton peuple. En

<sup>1</sup> Sadolet venait d'être élevé à la dignité de cardinal, en même temps que Contarini et d'autres partisans de la réforme sans schisme.

cet endroit, ceux qui devaient soutenir les dits soudars en tout ordre, et qui les avaient tirés en erreur, ont mis les mains sur moi, et pour ce que constamment je persistais, ils m'ont résisté avec grande violence. De là ont commencé grièvement à se mutiner, tant tellement que le combat s'est enflambé jusques à rompre l'union. Mais de quel côté soit la faute et coulpe, c'est maintenant à toi, Seigneur, de le dire et prononcer... etc. »

Calvin n'a pas voulu céder, parce qu'on lui demandait l'abnégation de sa foi; mais il prend Dieu à témoin, « qu'il a cherché, au prix de sa tête, que la paix fût remise en l'Église. »

« Mais que faisaient nos adversaires? Ne couraient-ils pas soudain et furieusement au feu, au gibet et aux épées? n'estimaient-ils pas que leur seul recours était aux armes et à la cruauté? N'incitaient-ils pas gens de tous états à cette même rage? Ne rejetaient-ils pas toutes conditions de paix? Dont il est advenu que la chose, qui sans cela se pouvait amiablement apaiser, s'est allumée et est parvenue jusques à une telle guerre. Et combien qu'en une si grande perturbation de choses, il y ait eu plusieurs opinions, je suis toutesfois maintenant délivré de toute crainte, puisque nous sommes devant ton siège judicial, là où équité conjointe à vérité ne peut juger que selon innocence. Voilà, Sadolet, la défense de notre cause, non pas celle que pour nous charger tu as voulu inventer; mais celle que toutes gens de bien pour le présent connaissent être véritable, et laquelle en ce jour-là apparaîtra clairement à toutes créatures. »

## VI

## PRÉDICATION DE CALVIN.

La plume et la parole, c'étaient toutes les armes de Calvin; on a vu ce qu'il faisait de la première, il reste à examiner comment il maniait la seconde. Les monuments ne manquent pas plus pour une étude que pour l'autre; en effet, prédicateur d'une fécondité sans exemple, Calvin a prononcé un nombre incroyable de sermons : il nous en reste environ deux mille, embrassant au plus un espace de onze années de prédication. Si l'on pouvait y ajouter et les homélies populaires qu'il répandit en France avant de s'exiler, et ses discours des années qui ont suivi et précédé la période de 1549 à 1560, peut-être faudrait-il porter à trois mille le chiffre déjà énorme des sermons qui nous sont restés<sup>1</sup>. Il est à peine besoin d'ajouter que Calvin qui, selon le témoignage de Bèze, « parlait quasi tout ainsi comme il écrivait, improvisait en chaire

<sup>1</sup> Voyez, dans l'*Histoire littéraire de Genève* de Senebier, un catalogue de ces sermons, et d'autres détails bibliographiques sur ce sujet. T. 1, pag. 256-59.

et dans ses leçons; » quelquefois seulement, quand les circonstances le demandaient, il revoit et publiait lui-même quelques séries de ses sermons. Tout le reste a été recueilli de sa bouche<sup>1</sup>; un sténographe écrivait le discours et des copies s'en répandaient par tout le monde. Il doit s'en trouver encore dans les villes de France qui ont eu les premières Églises protestantes.

Calvin apportait dans la chaire cette même et merveilleuse facilité d'exposition qui est le mérite particulier de tous ses ouvrages, comme elle est aussi la cause de ses défauts ordinaires : excès de preuves, surabondance de développements, et retours mal évités aux arguments analogues. Mais si l'on remonte jusqu'aux temps où la réformation enseignait du haut de la chaire; si l'on se replace dans les rangs du peuple qui écoute, peuple indocile, impatient de l'autorité pasto-

<sup>1</sup> « Denis Raguenier les écrivait à l'église pendant que Calvin les prêchait. Jean Budé et Charles de Jonvillers écrivaient les leçons de Calvin à l'auditoire de théologie. Nicolas des Gallars, François Bourgoing et Jean Cousin avaient de même écrit plusieurs leçons et sermons. » Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, t. I, pag. 259. — « Vir quidem erat Genevæ, » dit Scaliger, « qui in Calvini concionibus scribendis victum sibi comparabat. Asthmaticus erat et lentè loquebatur, ideòque facilè erat scribere quæ pronunciabat. Multò magis mihi placent Calvini commentarii quàm ejus conciones, quas nunquàm scripsit. » *Scaligeriana secunda*.

rale, comme de tous les jugs, qui jette en arrière un œil de regret sur sa première corruption et subit presque à contre-cœur les conséquences de sa réforme religieuse; si l'on réfléchit enfin que de la régénération entière de ce peuple dépend à moitié le sort de l'œuvre calviniste, alors on trouve de grands sujets d'admiration : le langage sévère du prédicateur vous frappe; on comprend qu'il persuade, on retrouve cette éloquence qui brisait les mauvaises inclinations de ses auditeurs et les forçait à continuer la route avec un fier courage.

Calvin ne censure pas les fautes de ses ouailles avec moins de rigueur que les scandales de ses adversaires; il ne leur passe rien, à peine quelques murmures de leur chair rebelle. Il les tance sans pitié, pour leurs défaillances de cœur, pour leur ingratitude envers Dieu; son ironie amère sait trouver le côté sensible de ces chrétiens faibles ou récalcitrants; il démêle avec une sagacité impitoyable leurs secrètes pensées; il répète leurs plaintes, formule leurs faux-fuyants, les lâchetés qu'ils se dérobent à eux-mêmes, puis quand il les a ainsi humiliés, soudain il les relève, et sa voix impérieuse fait passer dans le cœur des fidèles la force qui remplit le sien.



Sous le rapport du fond, les sermons de Calvin présentent un double caractère. Vous y rencontrez d'un côté l'exposition du dogme, et la réfutation des doctrines contraires, de l'autre une application directe aux dispositions du troupeau, aux besoins de son salut comme peuple réformé. Sous ce dernier point de vue, ces recueils ont une importance historique pour la Genève d'alors. C'est là qu'il faut aller chercher la vie, assister au mouvement interne de la république, à une époque si curieuse de son existence. Là encore on peut surprendre Calvin travaillant non-seulement à sa tâche quotidienne de régénérateur religieux et moral d'une petite communauté, mais encore à son œuvre de conquérant et de chef secret des Églises de France. C'est sous ce dernier aspect qu'il apparaît surtout dans quelques sermons que je vais analyser, et que j'ai choisis dans ce but parmi d'autres, où prédomine au contraire l'exposition de la doctrine et une méthode d'enseignement qui les fait ressembler à l'*Institution*, dont ils ne sont en réalité que les développements, ou quelquefois de succincts résumés. Au total, on peut dire avec exactitude du recueil que je vais parcourir, ce que Calvin lui-même disait d'un autre : « Là

vous voyez notre style et façon ordinaire d'enseigner. »

Quatre sermons composent ce recueil, imprimé à Genève, en 1552, par Robert Estienne <sup>1</sup>

Le premier traite de *l'Idolâtrie extérieure*, et s'adresse aux fidèles de France et de tous les lieux où la foi protestante est maltraitée. Tous les calvinistes, on se l'imagine aisément, n'avaient pas le courage de leur confession religieuse, et plus d'un pensait faire ses affaires en ce monde et dans l'autre en sacrifiant aux « papisteries extérieures, » mais sans dommage de ses croyances intimes. C'est à ces timides ou à ces prudents hypocrites qu'en a pour le moment le perspicace orateur, qui ne veut pas avec le ciel de tels accommodements. Dans son exorde, il les avertit nettement qu'il n'y a point de passage au salut par « ces portes de derrière, » qu'il y a damnation pour eux s'ils s'abandonnent à l'idolâtrie, même extérieure. L'avertissement n'est pas d'un style ménagé, et l'invective souvent grossière s'y mêle à la gravité des menaces. Calvin sait bien ce qu'on pense de ses exigences,

<sup>1</sup> C'est peut-être un des premiers ouvrages sortis à Genève des presses de l'illustre imprimeur, qui venait d'arriver dans la cité réformée. M. Renouard ne l'indique pas dans ses *Annales des Estiennes*.

mais il n'est que trop doux, écoutez-le plutôt : « Ils n'en trouvent point (comme ils disent) de plus sévère que moi. Or, je veux leur montrer que jusques ici je ne les ai traités que trop doucement, » et il cite le prophète Jérémie qui, « en gros patois du pays de Chaldée, presse les Juifs captifs de fuir les abominations chaldéennes, et leur non-seulement défend de faire semblant d'y consentir, mais il leur fait commandement exprès de montrer que ce leur est une puantise... Que nos tendrons s'en aillent maintenant plaindre de moi, comme si j'étais trop excessif, si est-ce que jamais je n'ai requis d'eux la moitié de ce que fait le prophète. »

De cet exorde Calvin passe à l'énumération des idolâtries, « qui, dit-il, ont aujourd'hui la vogue, et auxquelles ne craignent pas de participer ces faibles chrétiens, couvrant leur trahison de réserves et de méchants sophismes. » La messe ouvre la liste, et il en dit sa façon de penser en images beaucoup plus énergiques que châtiées.

On ne peut s'empêcher de sourire, en lisant le tableau souvent comique où, fin observateur des faiblesses humaines, Calvin surprend ces chrétiens de bonne composition dans leurs ar-

rangements de conscience, leurs réserves mentales et leurs concessions utiles. « Il y en a, dit-il, qui viennent jusque-là, de quitter la messe, mais ils voudraient bien retenir quelques autres lopins de ce qu'on appelle service de Dieu, afin de n'être point tenus, comme ils disent, du tout (tout à fait) pour gens profanes. Ceux-là se glissent aux baptêmes, comme si le sacrement, » s'écrie le prédicateur, « n'était pas là barbouillé en tant de sortes;... ils épient le temps pour ne point rencontrer de messes, et viennent au temple afin qu'on pense qu'ils y ont été; ou bien ils se réservent les vêpres pour leur part, et vont flairer l'odeur des encensoirs. » Tous ces gens-là sont, dit l'orateur, « gens qui veulent moyenniser entre Dieu et le diable; » et font, ajoute-t-il, comme Ésaü, qui, pour plaire à Isaac, prit femme nouvelle hors de Canaan, mais ne quitta point celle qu'il y avait déjà.

A tout ce monde, et même à ces pauvres âmes en perplexité, lesquelles, sans hypocrisie, « désirent cheminer droit, et ne se peuvent dépêcher de beaucoup de scrupules, » Calvin ne sait que montrer en quoi ils faillent, afin qu'ils y remédient. Mais qu'on ne vienne pas lui « demander ceci et cela par le menu, comme font

quelques importuns, avec qui jamais ce ne serait fait si on voulait répondre à toutes leurs difficultés. Telles gens à bon droit pourraient être comparés à ceux qui, après avoir ouï un sermon où ils sont exhortés de s'accoutrer modestement, sans superfluité ne pompe, voudraient bien que le prêcheur leur taillât leurs chausses, et leur cousît leurs souliers. »

Qu'y a-t-il donc à faire? « Nous avons en tout ceci, » répond le réformateur, « un but certain auquel il nous faut tendre. C'est que le zèle de la maison de Dieu nous ronge le cœur, et que nous prenions sur nous les opprobres qui sont faits à son nom. Quand un tel zèle sera bien allumé en nos cœurs, et non pas comme un feu d'é-toupes, mais pour y ardre (brûler) incessamment; tant s'en faut qu'il nous souffre de faire semblant d'approuver les abominations auxquelles Dieu est déshonoré, qu'il nous sera impossible de nous taire et dissimuler en les voyant. » Mais les docteurs, les parlements et les esprits railleurs objectent, condamnent et se moquent. Calvin leur rend leurs arrêts et leurs railleries en prédications terribles. On dirait, à son langage de maître, le messenger de la colère divine. D'ordinaire, c'est aux railleurs, les plus dangereux ennemis

de toute secte, qu'il adresse ses sarcasmes les plus serrés, ou ses apostrophes les plus vigoureuses. Son âpre dédain fait bien petits « ces gaudisseurs et jeteurs de brocards; » ils ont trouvé leur maître, et s'il y avait à rire, les rieurs ne seraient pas de leur côté. Ce morceau vaut la peine qu'on le cite :

« Il ne me chault (importe) des moqueurs qui disent que nous en parlons bien à notre aise, et ce n'est point à moi qu'ils s'attachent, d'autant qu'il n'y a rien ici de mon crû, comme on le croit. Autant en dis-je de tous les philosophes qui en prononcent leur sentence sans savoir comment : car puisqu'ils ne veulent écouter Dieu, lequel parle à eux pour les enseigner, je les ajourne devant son siège judicial, là où ils oiront sa sentence, contre laquelle il ne sera plus question de répliquer. Puisqu'ils ne daignent maintenant l'ouïr comme maître, ils le sentiront alors leur juge en dépit de leurs dents. Les plus habiles et les plus rusés se trouveront ici trompés en leur compte. Qu'ils soient stylés tant qu'ils voudront, à renverser ou obscurcir le droit : leurs chaperons fourrés auxquels ils se mirent, et en s'y mirant s'aveuglent, ne leur donneront point la cause gagnée. Je dis ceci, pour ce que messieurs les conseillers, juges et avocats, non-seulement entreprennent de plaider contre Dieu, pour avoir privilège de se moquer de lui : mais en rejetant toute l'Écriture-Sainte, dégorgent leurs blasphèmes, comme des arrêts souverains. Et tels marmousets seront si orgueilleux, qu'après qu'ils auront dit ce mot, ils ne pourront souffrir que raison ni vérité ait lieu ! Si est-ce qu'en passant, je leur annonce qu'il vaudrait

beaucoup mieux qu'ils pensassent quelle horrible vengeance est apprêtée à tous ceux qui convertissent la vérité en mensonge. Que les docteurs de chambre et de table ne prennent point ici un degré trop haut pour eux, c'est de jargonner contre le Maître céleste, auquel il nous convient tous donner audience. Les beaux titres ne feront ici rien pour exempter personne, sinon que messieurs les abbés, prieurs, doyens et archidiaeres seront contraints mener la danse en la condamnation que Dieu fera. Si messieurs les courtisans ont accoutumé de contenter les hommes par leur eau bénite, qu'ils n'attendent pas de faire le semblable à Dieu. Que tous gaudisseurs se déportent de donner leurs coups de bec, jeter leurs brocards accoutumés, s'ils ne veulent sentir la main forte de celui à la parole duquel ils devraient trembler. C'est un abus trop lourd de se faire accroire qu'en me prenant à partie, ils n'auront plus Dieu pour juge. Qu'ils raclent mon nom de leurs papiers en cette matière, d'autant que je ne prétends sinon que Dieu soit écouté et obéi, et non pas de gouverner les consciences à mon appétit, ni de leur imposer nécessité ou loi. — Quant aux autres qui ne rejettent point la parole de Dieu en telle fierté, et cependant toutefois sont si infirmes et lâches, qu'on ne les peut faire bouger, je les exhorte qu'ils pensent un peu mieux à eux, pour ne se plus flatter comme ils ont fait. Qu'ils ouvrent les yeux, etc., etc. »

Calvin commence le sermon qui suit, par ces paroles de l'*Épître aux Hébreux* : « Allons hors des tentes après Christ, portant son opprobre. » La persécution fut, après tout, on le sait, le grand levier de la réforme française : Calvin en

doubla l'effort par son habileté à s'en servir, et ce sermon en est un exemple. Pas plus ici qu'ailleurs, il ne manque à ses habitudes argumentatives, mais ses arguments vont plus vite au but, et se développent dans de nerveuses exhortations qui, sans contredit, devaient produire leur effet. Il faut savoir pour qui l'on souffre ; vainement, pour soutenir quelques folles rêveries conçues en nos têtes, nous nous exposerons à la mort, ce ne sera que frénésie ; la persécution n'a de prix que soufferte pour la sainte vérité. « Il n'y a que la bonne cause qui fasse que Dieu nous avoue pour ses martyrs. » Quand nous sommes instruits dans la vraie foi chrétienne, et qu'elle nous est devenue une certitude, comment hésiterait le fidèle, alors qu'il confesse le Seigneur au milieu des persécutions ? comment reculerait-il ? et qu'est-ce que la persécution d'aujourd'hui, comparée à celle qu'ont supportée les Juifs, eux qui pourtant « ont seulement salué les promesses de loin, qui n'ont eu qu'un petit guichet ouvert pour venir au royaume de Dieu, » et après les Juifs, les premiers chrétiens, « ces martyrs du temps passé, qui succombèrent par grosses nuées ; gens de nul savoir, mais de beaucoup de foi, et qui, n'ayant que cela, s'en allaient franchement au feu, ou à



une autre espèce de mort. » Nous, au contraire :

« Nous sommes si grands clercs que rien plus (au moins ce nous semble); et de fait, quant à l'intelligence de l'Écriture, Dieu nous en a autant élargi (accordé) que jamais il a fait en nul âge. Cependant, à grand'peine, y a-t-il une seule goutte de zèle... Si nous voyons les tyrans débridés, sur cela il nous semble que Dieu n'a plus moyen de nous sauver; par quoi nous sommes tentés de pourvoir à nos affaires, comme s'il n'y avait plus nulle attente quant à lui... Imbécile froideur! sa providence, tel qu'il nous l'a déclaré, nous devrait être comme une forteresse imprenable. Travaillons d'apprendre ce petit mot : Que nos corps sont en la main de celui qui les a créés. Il nous a en sa garde comme il a l'œil sur les tyrans, car si la mort des saints est précieuse devant lui, il a dit aussi que la terre découvrira le sang qui semble être caché. »

Et le réformateur s'écrie :

« Que les ennemis de l'Évangile soient prodigues tant qu'ils voudront du sang des martyrs, si faudra-t-il qu'ils en rendent un terrible compte jusques à la dernière goutte. Ils se moquent aujourd'hui orgueilleusement en brûlant les fidèles, et après s'être baignés en leur sang, ils en sont tellement animés qu'ils n'estiment point les meurtres qu'ils font, un fétu. Mais si nous avons la patience d'attendre, Dieu montrera en la fin, que ce n'est pas en vain qu'il a taxé notre vie d'un si haut prix. »

En attendant, Dieu vous armera de la con-

stance invincible des vrais martyrs, qui fait triompher la chair de l'opprobre des hommes et des tourments : il l'a promis :

« Prenez donc ce bouclier pour repousser toutes craintes desquelles nous sommes assaillis, et ne restreignons point la vertu de l'Esprit de Dieu à si petite mesure, que nous n'estimions qu'il surmontera aisément toutes les cruautés des hommes. Et de ceci nous en avons eu de notre temps un exemple mémorable entre les autres. Un jeune homme, qui a ici habité avec nous, étant pris en la ville de Tournay, fut condamné à avoir la tête tranchée s'il se dédisait, et à être brûlé tout vif s'il persistait en son propos. Quand on lui demanda ce qu'il voulait faire, il répondit simplement : Celui qui me fera la grâce de mourir patiemment pour son nom, me fera bien la grâce d'endurer le feu. Nous devons prendre cette sentence, non pas comme d'un homme mortel, mais comme du Saint-Esprit, pour nous assurer que Dieu n'est pas moins puissant à nous fortifier et rendre victorieux contre les tourments, qu'à nous faire prendre une plus douce mort en gré. Et ainsi, que les fidèles apprennent d'élever la tête haut à cette couronne d'immortalité et gloire à laquelle Dieu les convie, afin qu'il ne leur fasse point mal de quitter la vie présente pour un tel loyer ; et pour être assurés de ce bien inestimable, qu'ils aient toujours devant les yeux cette conformité qu'ils ont avec notre Seigneur Jésus pour contempler la vie au milieu de la mort, comme lui par l'opprobre de la croix est parvenu à la résurrection glorieuse en laquelle gît toute notre félicité, joie et triomphe. »

On le voit, Calvin est ici comme partout l'apô-

tre inflexible qui veut que nous avancions sans fin et sans cesse, sans jeter un regard derrière nous. Au terme de la course, il montre bien un glorieux et éternel repos, mais il en revient toujours à son terrible : *Dieu le veut*. Il gourmande les tardifs, les fatigués; il est inexorable : Dieu commande que tu marches, et si tu t'arrêtes, tu es mort. A l'ouïe de ce sermon, qui se répétait dans les prônes secrets de toutes les communautés persécutées, je me représente quel transport s'emparait des auditeurs : ce n'était pas l'enthousiasme d'une imagination émue, mais le courage du vétéran qui sait qu'il lui faut périr sur la brèche, ou revenir vainqueur. Calvin n'attendrit jamais, pas plus qu'il ne s'attendrit lui-même; mais il barde de fer le soldat de sa cause, et durcit les muscles de son cœur.

Les deux derniers sermons, animés du même esprit de rigueur, et remplis d'exhortations et de reproches adressés aux fidèles, n'offrent pas moins d'intérêt que les premiers; mais la crainte de multiplier outre mesure les citations m'oblige à les analyser avec moins d'étendue. On voit dans le troisième quels pénibles commencements eut cette réforme chrétienne des mœurs, objet des plus rudes efforts de Calvin. Avec la sincère franchise,

qui n'est par le trait le moins imposant de son caractère, cet homme ne craint pas de compter, à la face des ennemis de sa foi, les plaies qui affligent l'Église naissante. Les uns sont tièdes et nonchalants à suivre les sermons et les prières publiques ; de mœurs légères, le grand nombre « pratique le proverbe ancien d'être près du moulin et loin de Dieu. » Ceux-là traversent le temple, ou ne sont guère attentifs à ce qui se dit ou se fait aux prônes et aux sacrements ; « ils ont les oreilles battues et les cœurs nullement touchés. » Tous murmurent. Combien ces hommes sont loin de David, qui s'écriait : « J'ai demandé une chose à Dieu et la requerrai, c'est d'habiter en la maison du Seigneur tout le temps de ma vie, afin de voir la beauté du Seigneur et de bien regarder son temple. » David a tout à désirer, et la première chose qu'il désire, c'est le temple ; et quand il a tout en jouissance, c'est encore le temple qu'il appelle. Eux, au contraire,.. » et Calvin poursuit le parallèle tout au travers de son sermon. La comparaison n'est pas à l'avantage de ses ouailles genevoises, pas même de leurs nouveaux frères, venus pourtant à Genève pour chercher le temple et contempler la beauté du Seigneur. Ceux-ci étaient sans doute les plus dociles enfants de la

réformation ; Calvin, néanmoins , aperçoit dans leur nombre des brebis folles, et ne les épargne pas plus que les nationaux :

« Dieu, » dit-il aux uns et aux autres, « Dieu n'omet nul moyen pour avancer notre salut. Craignons donc ce reproche qu'il fait par son prophète Ésaïe au chapitre LXV : J'ai tout le jour épandu mes bras à ce peuple rebelle. Si ceux qui sont errants par les déserts de la papauté ne seront point épargnés quand ils n'auront cheminé droit, je vous prie, que sera-ce de nous, qui sommes nourris comme en la maison sous les yeux de notre Père céleste ! Les uns ont abandonné le pays de leur naissance pour se ranger en une Église chrétienne. Les autres ont eu plus de privilège, que Dieu les est venu visiter en leur nid. Maintenant si ceux qui sont natifs du lieu ne reconnaissent un tel bien pour se dédier du tout (tout à fait) à Dieu, lequel s'est ainsi approché d'eux, une telle ingratitude demeurera-t-elle impunie ? Plutôt qu'ils disent : Seigneur, tu as bâti ton temple et dressé ton autel au milieu de nous ; fais-nous donc la grâce de nous purifier, afin que nous ne souillions point par nos ordures la sainteté de tes dons, et que nous ne tournions point en opprobre la gloire de tes bénéfices. Quant à ceux qui sont venus de loin, qu'ils avisent de se gouverner saintement, comme en la maison de Dieu ; ils pouvaient bien vivre ailleurs en débauches, et ne fallait point qu'ils bougeassent de la papauté pour mener un train dissolu. Et de fait il y en a aucuns auxquels il vaudrait mieux s'être rompu le cou, que d'avoir jamais mis le pied en cette Église pour s'y porter si mal. Les uns s'adjoignent aux gaudisseurs pour les endurcir en leur malice ; les autres seront gourmands et ivrognes ; les autres mutins et noisieux (querel-

leurs). Il y a des ménages où les maris et femmes sont comme chiens et chats. Il y en a qui haussent leurs états et contrefont les seigneurs sans propos, sont adonnés ès pompes et superfluités mondaines. Les autres deviennent si délicats, qu'ils ne savent plus que c'est de travailler, et n'y a nul consentement pour la nourriture. Il y en a des médisants et détracteurs qui trouveraient à redire aux anges de paradis; et d'autant qu'ils crèvent de vices, ils mettent toute leur sainteté à contrôler leurs prochains. Cependant il leur semble à tous que Dieu est bien tenu à eux de ce qu'ils ont fait le voyage de Genève, comme s'il n'eût pas mieux valu qu'ils fussent demeurés sur leur fumier, que de venir faire tels scandales en l'Église de Dieu. Or s'il y a eu du mal par ci devant, que chacun pense à se réduire; et s'il y en a qui soient du tout incorrigibles, que les enfants de Dieu se munissent de cette doctrine, etc., etc. »

Une chose surprend d'abord dans Calvin quand on songe à l'étendue de sa victoire, c'est le dédain profond de la flatterie, cet instrument ordinaire de tous les chefs de parti; jamais il n'exalte son armée par la louange, jamais il ne l'enivre d'encens pour se la rendre obéissante et dévouée. Son âme austère et vraie a l'horreur de tous moyens qui ne sont pas dans l'esprit du but qu'il poursuit; il ne trahira ni Dieu, ni son troupeau, par une indulgence politique; il faut que l'œuvre sainte s'accomplisse saintement. Bientôt on ne s'étonne plus, et l'on comprend que le succès

naît précisément de cet accord étroit et sincère entre la fin et les mobiles.

Le premier sermon apprenait aux hommes à souffrir la persécution en l'adorant ; le dernier, avec la même force, exhorte l'adepte de la foi régénérée à rompre tout pacte avec l'impïété et à s'exiler d'une terre souillée par l'idolâtrie. Je citerai peu de passages de ce discours ; on y retrouverait les mêmes caractères qu'on a pu remarquer dans les autres, surtout la même argumentation énergique et impérieuse. Le berger chasse les troupeaux devant lui ; il les repousse, en les châtiant, d'un pâturage qui donne la mort. Riches et pauvres, il ne leur laisse pas une objection ; il lève tous les obstacles, à sa manière toutefois, en les méprisant. Ainsi, disent les uns, « il ne nous est licite de quitter le pays de notre naissance, bien, » observe Calvin, « qu'ils soient là destitués de vie et qu'il n'y ait que désolation quant à l'ordre de l'Église. » « Eh ! leur répond l'orateur, s'il n'y avait pas à manger en leur pays, ils le sauraient bien quitter, comme aussi pour une contrée où on leur offrirait six fois autant de bien qu'ils en ont chez eux. » Qu'ils demeurent, et eux et leurs enfants seront incessamment souillés de la superstition qui les entoure... « Et

quand un homme aura langui toute sa vie ainsi misérablement, ne sachant de quel côté se tourner, les grands assauts seront à sa mort, et là le diable aura tout son équipage, etc. » La terreur religieuse vient à l'aide du prédicateur, et il frappe à grands coups de cette terrible épée.

Il ne se dissimule pas une grande objection qu'on pourra élever, et je la cite en preuve de la bonne foi de Calvin et des difficultés de sa tâche :

« Qu'irons-nous, disent-ils, faire en une Église où nous verrons des troubles et scandales qui nous sont maintenant inconnus ? Si aux lieux où on prêche l'Évangile, il y avait telle police qu'il serait bien requis pour nous édifier, et que nous fussions assurés de n'y trouver que des anges qui nous menacent en paradis, nous serions émus d'y courir ; mais quand nous serons là venus, nous oirons parler de beaucoup de choses qui ne feront que nous scandaliser, et en verrons plus qu'il ne serait besoin. Il y aura force gens débauchés qui difament l'Évangile par leur vie dissolue. Les vanités, les pompes, les ivrogneries et choses semblables y auront la vogue par trop. Qui pis est, plusieurs se montreront contempteurs de Dieu si énormes, qu'on y verra une plus grande impiété qu'entre les papistes. Il y aura aussi bien des abus et corruptions en la justice, qu'ailleurs. Même on verra beaucoup à redire en l'état des prêcheurs. Les uns seront nonchalants, ou bien ils seront si empêchés à leur profit particulier, qu'il ne leur chaulra (souciera) guère de leur office. Qui pis est, il y en a des gaudisseurs qui ne demanderont qu'à faire grande chère, et se feront complices des plus mé-



chants, pour avoir licence de vivre à leur poste. Prenons le cas qu'il y ait dix fois pis, si est-ce toujours une excuse frivole à ceux qui se mettent une barre, pour ne point approcher de l'Église de Dieu. Qu'ainsi soit, arrêtons nos yeux à l'exemple de David... »

Mettre leur espérance en Dieu, et aller le droit chemin, voilà ce que Calvin recommande à ces âmes découragées et si fragiles qu'elles seraient « tous les coups contentes de tourner bride. »

Telle est l'éloquence de Calvin, telle nous retrouverons l'éloquence réformée dans la bouche de Théodore de Bèze, en cela comme dans tout son rôle, disciple du maître et son continuateur habile. Maintenant, le demanderai-je, a-t-on reconnu dans le langage du chef de la réforme française les accents de la pure éloquence religieuse, et s'il faut trouver son rang à cet emploi de la parole, dira-t-on, voilà l'éloquence de la chaire? N'y reconnaîtra-t-on pas plutôt l'éloquence politique, l'éloquence du forum, de l'*agora*; et après tout, serait-ce là un fait qui dût surprendre? Sans contredit, le but avoué est religieux; l'instrument l'est encore; il est même théologique. En dernière analyse, cependant, de quoi s'agit-il? de l'accroissement d'abord, ensuite de la conservation d'un État, d'une société. Ne demandez pas à

ces prédicateurs de plonger un regard profond dans le *moi* humain, et de prendre l'individu à partie; c'est la masse qui leur importe, et ils songent bien plus, pour ainsi dire, à lui imposer la police chrétienne qu'à faire patiemment l'éducation religieuse des cœurs. Dans leur point de vue, l'affaire importante est bien le salut, mais ce salut dépend d'une opinion dont le triomphe est intimement lié à l'état moral de la communauté; toutes ces choses s'appuient mutuellement, se confondent, et pour avancer le salut de l'homme, c'est le salut de la société qu'ils prêchent.

Ils croient recommencer l'œuvre des premiers propagateurs de la foi chrétienne; mais ils se trompent. C'est tout un monde nouveau de vertus, d'idées et de sentiments que le christianisme avait à faire triompher parmi la multitude des nations. Les apôtres, et ceux qui vinrent après eux, eurent d'abord à créer un homme qui n'était pas, le chrétien, et, en peuplant ainsi le royaume du Seigneur, dans leur pensée, c'est à la patrie céleste seulement qu'ils gagnaient des citoyens. Eux aussi ils conquièrent; mais ils n'ont ni gouvernement politique, ni territoire à défendre, qui soient comme les formes apparentes de leur religion; la communauté qu'ils exhortent

est toute spirituelle : celle de Calvin est en même temps politique. De là d'inévitables et profondes différences que l'on retrouve empreintes dans l'éloquence de ces deux périodes de grande révolution. Si la comparaison n'est pas favorable à la prédication réformée du seizième siècle, on ne doit pas non plus oublier que celle-ci a créé ou préparé de nombreuses générations qui ont vécu dans la rigoureuse austérité de la règle chrétienne ; qu'à l'aide surtout de sa parole, Calvin a accompli la régénération morale de tout un peuple, et donné à une société nouvelle, formée de tant d'éléments divers, la force et la solidité qui, dans les institutions de ce monde, ne proviennent ordinairement que de la durée et de la tradition <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le point de vue tout autant politique que religieux duquel j'ai été souvent et naturellement disposé à juger l'œuvre de Calvin, a suggéré à M. Vinet des considérations dignes de ce grand et saint moraliste, et qui offrent une critique toute neuve de ce côté particulier de la réformation. On trouvera ces réflexions et au surplus tout un jugement mémorable sur Calvin, dans les quatre articles donnés au *Semeur* par M. Vinet, à propos de la première publication de ces *Études*.

Ces articles ont été recueillis dans la partie littéraire des *Œuvres complètes* de Vinet, qu'on publie en ce moment.

## VI

## STYLE DE CALVIN. — CONCLUSION.

Le style de Calvin est de la même trempe que sa pensée : précis, nerveux, dédaigneux des grâces superflues et des inutilités de langage, il est le reflet exact de la parfaite netteté de son intelligence. Prédicateur ou écrivain, l'expression juste et fortement découpée lui arrivait sans effort, frappée du coup, pour ainsi dire, par le poids de la pensée; et ses sermons improvisés, ses écrits dictés à la volée ou tracés au courant de la plume, sont tous également marqués de cette même empreinte de justesse et de vigueur. Comme tous les hommes qui écrivent vite et facilement, il ne se donnait pas la peine de resserrer ses moyens, en les groupant sous un petit nombre de points de vue choisis avec étude; aussi y a-t-il chez lui, je l'ai déjà fait remarquer, excès de preuves et distribution surabondante d'arguments; mais ces défauts sont des défauts d'ordonnance et de composition. La phrase de Calvin est, dans la contexture de ses parties et dans le choix des termes, exempte de

cette surabondance qui, chez lui, engendre quelquefois l'incohérence par l'accumulation de périodes trop prolongées; le plus souvent elle offre même ces tours brefs et précis qui, unis à l'énergie du sentiment, font la force du langage.

¶ Pour atteindre à une telle clarté et à une telle vigueur d'expression, sans cesser un moment d'être naturel, il faut, d'instinct ou d'étude, posséder cette intelligence d'un idiome qui vous en rend le maître; et Calvin, en effet, habile à saisir le génie des langues, en faisait ce qu'il faisait des âmes : il les subjuguait par la force, les contraignant à entrer dans ses voies, quand elles lui refusaient leur concours.

Ses contemporains admiraient la facilité et l'élégance de sa latinité; en effet, il écrit en latin sans recherche, sans effort; et si ce n'était le fond des pensées, on croirait lire un ancien, Cicéron d'ordinaire, Sénèque quelquefois. Non pas qu'il fût un de ces purs cicéroniens d'alors, qui se prétendaient seuls vrais latinistes, parce qu'ils n'usaient que de la phraséologie de Cicéron, et portaient la livrée de sa latinité; mais en étudiant le langage des anciens maîtres, il s'était surtout attaché à cet écrivain, et lui avait pris ce qui valait mieux que son lexique, l'art d'être élé-

gant par la clarté plus encore que par les ornements, et de dérouler sans embarras dans une phrase flexible, adroitement articulée et bienvenue de l'oreille, les aspects essentiels d'une idée. Il manie cette belle langue des Romains avec une aisance sans pareille, et à lire ce discours dégagé, élégant et rapide, on croirait volontiers qu'il n'y a, pour bien dire en latin, qu'à suivre le conseil donné par Henri Estienne aux trop scrupuleux cicéroniens :

Eia, metum et linguam solve, Latinus eris.

Il y a, est-il besoin de l'ajouter, entre le style du maître et du disciple, toute la différence qui sépare la nature de ces deux hommes, et le dernier a le désavantage d'avoir affaire à une langue morte qui ne lui offre que ses débris, et ne saurait plus pousser ni feuilles ni rameaux ; mais l'un et l'autre procèdent avec une égale adresse, et arrivent au résultat avec un art semblable. Quelques-uns des opuscles de Calvin, ses commentaires, et particulièrement leurs préfaces, la plupart de ses lettres, qu'on pourrait bien appeler aussi *ad Familiares*, attestent avec quelle intelligence du génie des langues Calvin s'était approprié les ressources du latin. Mais son fran-

çais en offre un témoignage plus intéressant, et que je me réserve d'examiner dans une autre partie de cet ouvrage.

---

En résumant les réflexions qu'a pu faire naître chez le lecteur ce coup d'œil jeté sur la double influence de l'œuvre réformatrice et des écrits de Calvin, ne peut-on pas affirmer que, réformateur et législateur, orateur et écrivain, il n'a été si puissant que par son caractère et l'énergie de son individualité. L'individu ne peut rien, sans doute, sur les destinées de l'intelligence humaine, sinon par les forces que celle-ci renferme en elle-même pour sa conservation et ses conquêtes; mais ces forces demeurent oisives ou stériles, tant qu'un homme ne vient pas s'en emparer et les féconder de toute la puissance de vie dont il est doué. Que de vaillants hommes de guerre dans tous les âges! combien peu de grands conquérants! De même pour le monde moral et intellectuel : les talents, les génies secondaires s'épuisent en efforts brillants, en œuvres recommandables, mais improductives, et, à côté d'eux, la masse accélère à peine un instant sa marche imperceptible. Mais on la voit courir, comme

emportée dans la carrière, lorsque la Providence a suscité un être fort d'esprit et de cœur, pour mettre en mouvement tant de leviers demeurés immobiles. Ce phénomène se renouvelle aussi dans de plus modestes sphères et sous des aspects moins grandioses ; car des faits semblables se passent dans toutes les régions de notre monde, dans tous les états de la société et pour tous les ordres d'idées. N'est-ce pas là une grande leçon que l'histoire donne à l'homme qui veut faire le bien dans son passage sur cette terre, en lui apprenant qu'il peut tout en étant soi, qu'il ne peut rien sans l'être, parce que de la vérité et de l'originalité de l'âme procède la puissance. Calvin nous en est une preuve solennelle. Les forts, il est vrai, se peuvent égarer, mais leurs erreurs nous enseignent seulement cette autre grande vérité, qu'à la force il faut joindre l'élévation. Or, par où nous relever, sinon par la pensée. Disons donc avec Pascal, en terminant cette *Étude* : « Travaillons à bien penser ; voilà le principe de la morale, » et ajoutons, la source de la vraie force <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Sur le procès de Michel Servet, j'ai omis involontairement d'indiquer (note de la page 105), comme ouvrage essentiel à consulter, l'important travail de M. E. Saisset sur la vie et la doctrine du malheureux Espagnol.



# PIERRE VIRET.

---

## I

### CARRIÈRE DE VIRET.

Un jour, dans sa course de missionnaire à travers le pays de Vaud, Farel rencontra à Orbe un jeune homme de la contrée, qui rapportait de l'Université de Paris un savoir étendu et un grand goût pour la réforme. Au milieu de ses études, les nouveautés de Luther étaient venues l'assaillir de doutes, et, « la conscience troublée et presque désespéré, ne sachant de quel côté se tourner<sup>1</sup>, » il avait renoncé à sa vocation, avant même d'avoir pris la tonsure. Ce jeune homme était le fils d'un tondeur de draps, et s'appelait Pierre Viret. Farel, qui devinait les apôtres, vit en lui un soldat pour sa cause; il l'affermir dans ses croyances nais-

<sup>1</sup> P. Viret. *Disputations chrestiennes*. Genève, 1552, p. 23.

santes, et à peu près du même coup, malgré sa résistance, en fit un réformateur.

Le nouveau ministre commence sa carrière par la réforme de sa propre famille, prêche dans sa ville natale et dans les cités voisines. Farel l'avait bien jugé; un grand talent se révèle en lui, et ses prédications convertissent. Il parle avec éclat dans les disputes publiques que provoque partout le grand réformateur. Dans ces combats en champ clos, où les nouveaux docteurs appelaient avec défi les champions de l'Église, ceux-ci étaient le plus souvent renversés du premier choc par leurs bouillants adversaires, qui avaient pour eux l'avantage du terrain et la sympathie de l'amphithéâtre. Mais la victoire était quelquefois dangereuse; Viret l'éprouva à Genève, où les chanoines lui firent donner un poison auquel il échappa, mais avec une constitution ébranlée. Il n'avait alors que vingt-quatre ans, et l'on redoutait déjà l'attrait de sa parole. Viret, par son intrépidité, par ses prédications, et fort de l'autorité que donne le martyr<sup>1</sup>, seconda vigoureuse-

<sup>1</sup> « Experimentis id genus aliis compluribus compertum, omnes clericorum machinas ad subruendam Evangelij instaurati structuram comparatas, occultâ Dei directione, in summum ejus incrementum cecidisse. » *Geneva restituta*, auct. F. Spanheim, p. 75.

ment les efforts de Farel pour la réformation de Genève.

L'œuvre accomplie, il se rendit à Neuchâtel; mais l'année suivante (1536), rappelé par Farel, il s'était mis en route pour le rejoindre, lorsqu'on le retint pour prêcher dans la ville de Lausanne, où bientôt après les Bernois, maîtres du pays de Vaud, proclamèrent officiellement la réforme. Viret se trouva tout naturellement placé à la tête des affaires ecclésiastiques dans le pays romand conquis par les Bernois; aussi ne le céda-t-on qu'avec difficulté aux instances de Calvin, lorsqu'en 1541 celui-ci le demanda pour remplir quelque temps sa place à Genève, en attendant son retour de la conférence de Ratisbonne.

Rentré dans la cité difficile, Calvin trouva un tel appui dans Viret, qu'il fit tous ses efforts pour l'obtenir du sénat de Berne. Ils avaient avancé ensemble la grande affaire de la discipline, et Calvin écrivait à Myconius, qui secondait ses démarches auprès des Bernois : « J'ai de plus belles espérances encore pour l'avenir, si on me laisse Viret, » et il le conjure, au nom du Christ, de s'entremettre de toutes ses forces pour que Messieurs de Berne ne lui redemandent pas son compagnon, « car, ajoute-t-il, toutes les fois que je pense

à son départ, je suis plus mort que vif (*totus exanimor*). Mais je crains que le sénat ne se montre peu facile<sup>1</sup>. »

Ces craintes étaient justes : Viret fut rappelé à Lausanne, et c'est alors qu'il déploya toute l'activité et la fermeté de son caractère, d'ailleurs doux et prévenant, en même temps que les ressources d'un esprit pénétrant et d'une instruction universelle pour l'époque. La position de chef de l'Église, que Calvin tenait à Genève, Viret l'occupait à Lausanne et dans le pays de Vaud. Comme Farel, il partageait sans réserve les idées de Calvin sur la réforme morale du troupeau, et n'en voyait la base que dans une discipline sévère, exercée d'un commun accord par l'Église et par l'autorité. Tous ses efforts tendirent à se créer cet appui indispensable. Mais la violente opposition que Calvin avait rencontrée à Genève, Farel à Neuchâtel, Viret la trouva dans le gouvernement bernois. Les trois réformateurs s'obstinaient à regarder l'excommunication comme un droit d'institution divine, et ce principe, qui ne put prendre racine dans la Suisse allemande, blessait d'autant plus les Bernois, qu'en pratique il donnait à l'Église un pouvoir excessif, véritable usur-

<sup>1</sup> *Calv. Epistolæ*, p. 58.

pation, à leurs yeux, sur l'autorité maîtresse. La république de Berne ne montra pas moins de résistance que Viret d'opiniâtreté<sup>1</sup>, et l'irritation croissant, elle finit par agir d'autorité et destitua les chefs de l'opposition ecclésiastique, Viret et Valier. Ce coup d'État porta aussitôt ses conséquences : nombre de ministres, parmi les plus considérés et les plus savants, donnèrent leur démission, et l'académie de Lausanne, qui commençait à jouir d'un lustre mérité, perdit quelques-uns de ses professeurs, tels que Merlin l'hébraïste, Théodore de Bèze, Bérault, Tagaut et Chevalier, qui allèrent fournir à Calvin le noyau de son académie.

Viret lui-même se retira à Genève, où la république lui témoigna sa grande considération et le remercia de ses anciens services par le don de

<sup>1</sup> Viret demeura toujours inébranlable dans sa doctrine sur cette matière, et il ne perdit jamais une occasion de la professer. « L'Église, dit-il, se peut passer de discipline, si elle se peut passer de l'administration et de l'usage de la Parole de Dieu et des sacrements. » (*Instruction chrestienne*, t. I, p. 91.) Et plus haut : « *Pierre* : Ils (les ministres) ne peuvent jamais avoir du tout suffisante excuse, quoi qu'ils puissent alléguer, s'ils profanent et polluent à leur sceu (su) les choses saintes. *Matthieu* : Il faudra donc qu'ils se déportent du tout de l'administration des sacrements, ou qu'ils séparent les brebis et les agneaux des chiens et des pourceaux et des loups. *Pierre* : Il faut faire l'un ou l'autre. » *Id.* p. 90.

la bourgeoisie, honneur qu'il reçut en 1559, la même année que Calvin, dont il partageait alors la popularité : « Multitude prodigieuse aux sermons de MM. Calvin et Viret, » disent les registres du temps <sup>1</sup>. »

Après deux ans de ministère à Genève, Viret fut atteint d'une grave maladie : « Son corps, dit-il, fut tant débilité et fut mis si bas, qu'il ne pouvait attendre autre chose, selon son jugement, sinon d'être porté en terre <sup>2</sup>. » Il demanda, pour aller rétablir sa santé dans le Midi de la France, un congé que le Conseil lui accorda avec beaucoup de peine, craignant pour lui des dangers et des insultes <sup>3</sup>, et voyant la république déjà privée de Bèze, qu'on lui avait demandé pour le colloque de Poissy.

Viret passa l'automne à Nîmes, où il fut reçu avec transport par les calvinistes. « J'ai été reçu de vous, » leur écrivait-il deux ans plus tard, « comme un ange qui vous eût été envoyé de Dieu. Et cette tant bonne affection et volonté, que vous avez déclarée envers moi en ma première arrivée, n'a pas été pour une bouffée, ains (mais au con-

<sup>1</sup> Grenus. *Fragments biog. et hist.*, année 1559.

<sup>2</sup> *Instruct. chrest. T. I. Epistre aux Fidèles de Nîmes.*

<sup>3</sup> Grenus. *Fragments*, année 1561.

traire) a depuis toujours continué, et s'est toujours augmentée de plus en plus. Ce néanmoins vous ne l'avez pas fait pour rien que vous en vissiez digne en ma personne. Car il semblait, à me voir, que je n'étais que comme une anatomie sèche couverte de peau, qui avait là porté mes os pour y être enseveli, de sorte que ceux-là même qui n'étaient pas de notre religion, ains y étaient fort contraires, avaient pitié de me voir, jusques à dire : Qu'est venu faire ce pauvre homme en ce pays? n'y est-il venu que pour y mourir? Et même j'ai entendu que, quand je montai la première fois en chaire, plusieurs me voyant craignaient que je ne défaillisse en icelle, avant que je pusse parachever le sermon <sup>1</sup>. »

Vers la fin de la même année, 1561, il fit à ce qu'il semble un court séjour à Paris, et Pasquier assure qu'il prêcha au *Patriarche*. Quoi qu'il en soit de ce fait contesté par Bayle, on lit dans les registres de la république de Genève, à la date du 30 décembre 1561 : « On prête Pierre Viret à l'Église de Paris, où l'on espère qu'il fera beaucoup de fruit et contribuera à convertir le parlement <sup>2</sup>. »

En effet, le réformateur vaudois paraît avoir

<sup>1</sup> *Instruct. chrest. Epistre aux Fidèles de Nisme.*

<sup>2</sup> Grenus. *Fragments*, année 1561.

été un des orateurs les plus remarquables de la réforme. Il ne reste malheureusement de sa prédication aucun débris que j'aie pu découvrir, et il faut croire de confiance les éloges de ses contemporains, de Bèze en particulier, qui le met au-dessus de tous pour le charme du discours <sup>1</sup>. Il avait, dit un de ses panégyristes, une parole si douce, qu'il tenait son auditoire continuellement éveillé et attentif. Son style avait tant de force et une harmonie si caressante à l'oreille et à l'esprit, que les moins religieux parmi ses auditeurs, les plus impatients pour d'autres, l'écoutaient sans peine et avec complaisance; on eût dit à les voir comme suspendus à ses lèvres qu'ils auraient voulu le discours plus long <sup>2</sup>. »

S'il était allé réellement à Paris, il y resta du moins fort peu de temps, car le 15 janvier 1562 il est à Nîmes, d'où il exhorte les ministres du Languedoc à rendre aux catholiques, conformément à l'édit de janvier, qui toutefois n'était pas encore publié officiellement, les temples dont s'étaient emparés violemment les réformés. Sa lettre d'exhortation fait grand honneur au calvinisme et

<sup>1</sup> Et miratur adhuc fundentem mella Viretum  
Quo nemo fatur dulciùs. *Bezæ Poemata*.

<sup>2</sup> Verheiden. *Prestantium aliquot theologorum Effigies*, p. 119.



à la courageuse bonne foi de ses chefs. « Nous avons bien à louer Dieu, » écrit-il à ses collègues, « de la grâce qu'il nous fait, et notamment de ce qu'on dissimule beaucoup de choses qui ont été faites témérairement par les nôtres, lesquels ne pouvaient échapper que pour la vie si les édits du roi étaient exécutés à la rigueur. Et le pourraient être à la vérité, si par l'obéissance maintenant requise de nous, nous ne réparons aucunement les fautes commises par trop grande témérité et licence de ceux qui les ont commises; car quand tout sera bien avisé, ce serait une chose fort dangereuse s'il était permis aux peuples de s'élever de leur autorité pour entreprendre choses si grandes, et usurper à eux la puissance, l'autorité, et exécution qui n'appartient qu'aux rois et aux magistrats députés par iceluy, suivant la voie ordinaire qui nous est montrée ès saintes Ecritures? » Et plus loin, il leur apprend qu'il a lui-même exhorté ses auditeurs « à faire le semblable en ce qui est maintenant requis de nous, vu que nous ne le pouvons refuser sans contrevenir à notre devoir et sans scandale, et sans mettre l'Église et tous les fidèles en grand danger, et faire grandement jouir nos adversaires, qui désirent plus notre rébellion, par laquelle nous leur pouvons ouvrir

la bouche contre nous, que notre obéissance, par laquelle nous la leur pouvons clore <sup>1</sup>. »

Bientôt après il vint lui-même à Montpellier consulter les savants docteurs de cette fameuse école de médecine. L'Église réformée de Montpellier était une des principales de France, et un grand nombre des professeurs de l'Université appartenaient au calvinisme. Viret fut reçu comme à Nîmes, et c'est en souvenir de cet accueil qu'il dédia aux fidèles de Montpellier la *Théologie naturelle* de son *Instruction chrestienne*.

Pierre Viret revint à Genève; mais, au printemps de 1563, il se présenta de nouveau devant le Conseil pour lui déclarer combien il était affligé que l'état de sa santé l'obligeât à aller passer le reste de ses jours dans un climat plus doux. La réponse du Conseil est à noter, car elle donne une idée de l'entier désintéressement de ces apôtres de la réforme. « Il a été arrêté de lui donner un congé honnête, et de lui dire qu'on le remercie de ce que Dieu s'étant servi de lui pour planter son Évangile dans cette ville, il avait servi cette Église avec tant d'édification et d'utilité, de sorte que tout le public et les particuliers lui en avaient une obligation qui ne s'effacerait jamais de leur

<sup>1</sup> Th. de Bèze. *Hist. Eccl.*, t. 1, p. 887.

souvenir, et l'on a résolu de lui donner tout ce dont il aurait besoin, de même qu'à spectacle de Bèze, qui a beaucoup dépensé dans ses voyages, et qui ne dirait rien, quand même il serait à l'étroit <sup>1</sup>. »

L'Église de Lyon réclama les services de Viret, qui obéit à son appel <sup>2</sup> : « Car, disait-il, le Seigneur m'a fait connaître par expérience que ce n'est pas aux ministres de choisir les lieux, ni d'aller et courir où bon leur semblera, mais là où il lui plaira les envoyer <sup>3</sup>. » A dater de ce moment, on ne connaît plus qu'en gros la vie du réformateur. On sait seulement qu'il resta peu de temps à Lyon, assez toutefois pour y rendre des services pendant la guerre et la peste qui la suivit <sup>4</sup> ; on sait encore que ses ennemis (les jésuites, selon Th. de Bèze) lui firent appliquer un édit de Charles IX qui défendait aux sujets de la religion d'avoir des ministres nés hors du royaume <sup>5</sup> ; en-

<sup>1</sup> De Grenus. *Fragments*, année 1561.

<sup>2</sup> Quelques années auparavant, Viret, comme Farel et Calvin, avait fortifié de ses lettres les martyrs de la foi réformée retenus dans les prisons de Lyon. On peut lire dans les *Époques de l'Église de Lyon* (Lyon 1827) des fragments intéressants de ces épîtres consolatrices de Viret et de Calvin.

<sup>3</sup> *Instruct. chrest. Épître aux Fidèles de Nisme.*

<sup>4</sup> Il était encore à Lyon en 1565, et y datait du mois de septembre l'épître à Coligny, qui précède son *Interim*.

<sup>5</sup> *Dictionn.* de Bayle, art. VIRET.

fin qu'il alla à Orange et de là en Béarn, appelé par la reine de Navarre, qui le chargea d'enseigner la théologie dans son collège d'Orthez. C'est dans ce poste, sans doute, que succomba son corps chétif et appauvri par les maladies et les fatigues. Il mourut en 1571, âgé de soixante ans, après une vie remplie de périls, de misère et de travaux.

---

## II

### VIRET ÉCRIVAIN. — INSTRUCTION CHRÉTIENNE.

Que de bons livres sont enfouis et dispersés dans la masse énorme des écrits théologiques de la seconde partie du seizième siècle! C'était alors à qui entasserait, en un moindre temps, le plus grand nombre de volumes; comme si l'on eût compté beaucoup sur le poids des tomes pour écraser les adversaires. Cette production incroyable ne s'explique que par les défauts mêmes qui ont fini par la reléguer dans la poussière, scrupuleusement respectée, de certains rayons des

grandes bibliothèques. On écrivait sans triage, sans distribution méditée, et de toute la rapidité de sa plume, jetant sur le papier la foule d'arguments et d'autorités qui assiégeaient la pensée et la mémoire. Le fort disparaissait sous la masse du faible, le bon était offusqué par le médiocre, peu importait; on ne songeait qu'à remplir sa maison, dussent les fenêtres encombrées ne laisser pénétrer dans l'intérieur que des jours étouffés et des lueurs insuffisantes.

Avec leur immense travail, ces hommes, riches d'innombrables matériaux, pouvaient créer de beaux ouvrages, monuments de leur génie; mais tout entiers à une autre tâche, ils n'élevaient que pour un jour. Capables d'édifier des monuments durables, ils ne créaient que des bâtiments informes qui, construits à la hâte pour la défense du moment, se sont en quelque sorte écroulés après eux et n'obtiennent plus un regard. Il faut se plonger dans une pénible lecture pour retrouver là l'empreinte de talents heureusement nés et de belles intelligences; peu de gens ont une curiosité littéraire assez robuste pour affronter ces poudreux décombres.

Quelques-uns de ces écrivains ont échappé à l'oubli universel, sauvés bien plus par l'intérêt his-

torique qui s'attache à leur nom, que par le mérite réel de leurs œuvres écrites. Tel est, sans sortir des pays de langue française, tel est Calvin, qui d'ailleurs est hors de ligne; tel est encore Théodore de Bèze, compulsé de loin en loin, étudié du seul dogmatiste et quelquefois de l'historien. D'autres, dignes aussi de mémoire, ont entièrement passé, et leurs écrits décimés auront bientôt disparu des bibliothèques. Entre ceux-ci, et parmi les plus respectables, est, à mon jugement, le réformateur Viret, qui jouit, de son temps, d'une vogue populaire. Un fonds de lecture inépuisable, une connaissance nullement superficielle de l'antiquité, de ses littératures et de son histoire, quelque imagination, beaucoup d'esprit et un remarquable talent de style pour mettre en usage ces trésors; voilà de quoi faire vivre un auteur, et Viret pourtant est plus mort que beaucoup d'autres nés infiniment moins viables. Il y avait de plus chez Viret l'étoffe d'un moraliste pénétrant, et la verve d'indignation qui fait les éloquentes satiriques. Il semble ne pas s'en tenir à l'unique point de vue du réformateur; et, involontairement, il jette sur le monde un coup d'œil plutôt philosophique, selon le sens moderne de cette expression. Ce n'est pas seulement en

théologien et en chrétien réformé qu'il juge; à son insu peut-être, il lui arrive de porter aussi son regard sur la société humaine, en dehors du cercle où le réformateur la circonserit. De là, dans ses écrits, malgré la vivacité du sentiment religieux qui y domine, un caractère, je dirai un peu plus profane et mondain, que chez les autres écrivains théologiques de l'école calviniste.

Indépendamment de cette différence entre lui et ses compagnons d'œuvre, Viret remplit un rôle à part dans l'enseignement de la réforme. L'instruction supérieure est l'affaire de Calvin, Viret fait la sienne de l'instruction populaire; et ici il ne s'agit pas du simple enseignement élémentaire, le réformateur vaudois étend sa vue bien au delà du seul catéchisme : ce n'est pas moins que la doctrine réformée, sous tous ses aspects et dans son développement complet, qu'il se charge d'exposer « aux pauvres simples gens et aux plus ignorants. » Il veut la découvrir avec eux telle qu'elle est, et construite de toutes pièces, dans ces paroles qu'ils répètent tous les jours, en récitant le Décalogue, le Symbole des apôtres et l'Oraison du Seigneur... « Quand ils n'auraient autre Ecriture, dit Viret; si (encore) en ont-ils bien assez, non-seulement pour les rendre inexcusables devant

Dieu, mais aussi pour leur apprendre à connaître les fausses opinions, erreurs et abus, esquels ils ont été et sont encore détenus. »

Viret mit la main à l'œuvre dès 1544, et depuis ce moment, il publia successivement l'exposition familière du Décalogue et de plusieurs points de la confession apostolique, jusqu'à ce qu'en 1563, époque de son appel à Lyon, il réunit à ces divers traités le complément de son programme, et forma du tout son *Instruction chrestienne*<sup>1</sup>, ouvrage considérable, où Viret se retrouve tout entier, avec son savoir universel, son intelligence originale et ses points de vue favoris. Un aperçu sommaire de ce livre suffira pour faire juger de la méthode, du fond des idées et de leur tour particulier.

Viret a écrit la plupart de ses ouvrages sous la forme de dialogues, « tant, dit-il, pour ce qu'elle est plus propre à enseigner populairement, que pour ce aussi qu'elle est plus délectable à plusieurs que beaucoup d'autres manières d'écrire<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> *Instruction chrestienne en la doctrine de la Loy et de l'Évangile et en la vraye philosophie et théologie, tant naturelle que supernaturelle des Chrestiens*; par P. Viret. Genève. J. Rivery. 1564.

<sup>2</sup> Préface de l'*Instruct. chrestienne*.



L'*Instruction chrestienne* est donc un vaste dialogue par demandes et par réponses; le disciple quelquefois interroge le maître, dispute avec lui et propose ses doutes; le maître résout et enseigne; mais l'entretien n'a rien de la méthode socratique; les questions de *Timothée* ne sont que des transitions commodes ou des prétextes de développement. Fidèle à son personnage d'instituteur populaire, l'écrivain n'épargne pas les répétitions; les mêmes objections et les mêmes réponses reviennent autant de fois que la difficulté s'est rencontrée incidemment dans le cours de l'instruction : de là surabondance et diffusion; de là surtout, à en juger au premier abord, absence d'ordre et d'unité. La dispersion cependant n'est qu'apparente, l'unité existe, elle est dans la conception de l'ouvrage.

Dieu nous a déclaré sa volonté, il la faut suivre; mais pour la suivre il est besoin de désirer la connaître. L'homme doit avoir ce désir. Viret le lui démontre par une première exposition générale de la doctrine chrétienne, et dans une longue dissertation en sept dialogues <sup>1</sup>, où il réfute « les diverses opinions et raisons sur lesquelles

<sup>1</sup> Ce traité est intitulé : *Combat des hommes contre leur propre salut*.

les hommes s'abusent, et par lesquelles ils sont empêchés de rendre tel devoir à s'informer de la volonté de Dieu par sa Parole, comme il appartient. » Le réformateur en veut ici principalement à ceux qui attendent le concile « pour se résoudre, » et aux conciles eux-mêmes. Dieu sur le mont Sinaï et sur la montagne de Sion a tenu les deux conciles, « qui ordonnent toute la doctrine nécessaire à l'Église de Dieu. »

Maintenant l'homme persuadé doit désirer de connaître et de comprendre la volonté de Dieu, et Viret lui expose les commandements de la Loi divine. Il dédie son exposition « à toutes principautés, seigneuries et communautés, » et établit à leur usage, dans une remarquable dissertation de droit politique, que nul gouvernement n'est solide et bien constitué s'il n'est fondé sur la loi de Dieu. Il décrit avec une grande netteté de style les trois formes de société politique, et les chances de tyrannie qui ont décidé contre chacune d'elles « l'opinion des savants. » Point de paix donc, point d'ordre entre les hommes réunis, si un supérieur ne les domine par sa puissance et son excellence; ce souverain, c'est la loi. Aristote lui-même le veut; mais la loi des hommes est, comme la raison qui l'a dictée, im-

parfaite, ou insuffisante à se faire respecter : « Ni les législateurs, ni les officiers qui ont la charge d'exécuter ce que la loi commande, n'ont point les cœurs des hommes en leurs mains, pour les faire obéir à leur plaisir. Il n'y a que Dieu, le souverain législateur, qui ait cette puissance <sup>1</sup>. » Aussi Dieu est-il venu en aide à l'homme et au peuple, en leur annonçant solennellement sa volonté. Il faut laisser parler Viret :

« Pour cette cause, il a voulu bailler loi lui-même qui servit de règle à tous les hommes de la terre, pour régler l'esprit, l'entendement, la volonté et les affections, tant de ceux qui doivent gouverner les autres, que de ceux qui doivent être gouvernés par iceux. Et a fait ceci, afin que tous ensemble reconussent un seul Dieu pour leur Souverain Prince et Seigneur, et qu'eux se reconussent les serviteurs et ministres, lesquels il faudra une fois tous venir à compte devant le trône de la majesté d'icelui. Or il a compris en cette loi toute la doctrine morale nécessaire aux hommes pour bien vivre. Ce qu'il a fait trop mieux, sans comparaison, que tous les philosophes en tous leurs livres, tant des éthiques que des politiques et économiques, et que tous les législateurs qui ont jamais été, et qui sont et seront, en toutes leurs lois et ordonnances : en sorte que tous ensemble n'ont jamais rien mis de bon en avant, qui ne soit compris en icelle, et qui ne soit mauvais, s'il n'y est compris <sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> *Instruction chrestienne*, t. I, p. 255.

<sup>2</sup> *Idem, ibid.*

Lorsque la volonté divine est la loi du peuple, déclare Viret, les officiers et bons ministres ne manquent pas, pour lui assurer obéissance; Dieu les suscite.

« Alors, dit-il en concluant, alors il n'y a monarchie, ni aristocratie, ni démocratie, ni forme de gouvernement quelconque, ayant fondement en cette loi de Dieu qui ne soit convenable à la société humaine et à toutes républiques, auxquelles Dieu présidera. Au contraire, si cela n'y est, il ne faut attendre si non une terrible confusion, dissipation, désolation et ruine extrême de tous empires, royaumes, pays, villes, communautés, peuples et nations, et de toutes leurs républiques<sup>1</sup>. »

On pourrait croire au premier aspect que ce n'était là qu'une pieuse utopie : l'on se tromperait. La réforme calviniste avait mieux fait que concevoir, elle avait réalisé cette forme de gouvernement, religieux en même temps que civil. La discipline que Calvin avait fini par établir dans Genève forçait le magistrat à appliquer la loi divine là même où celle-ci n'était pas représentée par la loi humaine; elle entraît dans la demeure du citoyen, tandis que l'institution civile, restée sur le seuil, attendait qu'on lui livrât le coupable; elle surveillait les consciences; elle surveil-

<sup>1</sup> *Instruct. chrest.*, t. I, p. 256.

lait l'autorité et lui montrait son devoir, le doigt toujours appuyé sur les tables de Sinaï.

Je reviens à l'*Instruction chrestienne*. L'exposition du Décalogue y occupe naturellement une place considérable : c'est à vrai dire un livre entier dans l'ouvrage, et un bon livre. L'enseignement moral y est développé d'une manière complète : la tendance pratique du calvinisme y ressort à toutes les pages, en particulier dans les détails qui concernent la discipline de la famille. Le dialogue qui roule sur le cinquième commandement : *Honore ton père et ta mère*, est rempli d'excellentes considérations, de conseils de conduite, et aussi de renseignements curieux sur la vie domestique, les usages et les préjugés du temps. Parmi ces derniers, il en est plus d'un que Viret lui-même partage. Ainsi il s'étend longuement sur les sorciers, devins, charmeurs et magiciens, persuadé qu'ils ont commerce avec le diable et ses serviteurs malfaisants <sup>1</sup>.

A propos de la sanctification du dimanche, l'instituteur attaque vivement les fêtes du catholicisme ; mais il adresse aux siens des reproches sévères sur la négligence et la tiédeur que quel-

<sup>1</sup> *Instr. chrest.* t. I, p. 383, 386, 387 ; t. II, p. 136.

ques-uns apportent à la célébration du saint jour : « Ils se feraient conscience d'ouïr plus d'un sermon, et principalement d'ouïr ceux qui se font après diner; et parmi ces tièdes, il y en a qui n'iraient jamais au sermon, si dimanche ne venait, et s'il n'était fête; et si, n'ont pas encore la patience ce jour même d'en pouvoir ouïr un entier. Il y en a qui n'y entrent qu'il ne soit à demi fait, et si, n'ont encore la patience d'attendre la fin. » Suit un chapitre dont je ne citerai que le titre : *De ceux qui vont au sermon pour y dormir, et de ceux qui ne sont point attentifs à la doctrine qui y est proposée, ains pensent ailleurs.*

Ainsi l'homme a entendu les commandements de Dieu; mais il ne saura « satisfaire au moindre point qui y soit, » s'il n'est délivré de sa corruption originelle par la foi en Jésus-Christ. Ici le Symbole des apôtres vient au secours du chrétien, et Viret traite ces nouvelles matières avec grande étendue, et toujours dans son dialogue familier. La doctrine du Dieu créateur l'arrête longtemps et lui dicte encore tout un grand ouvrage à part, la première théologie naturelle que je sache avoir été écrite en français au seizième siècle; car Montaigne n'écrivit que cinq ans plus tard sa traduction du *Livre des Créatures* de Raymond

Sebond<sup>1</sup>, qui est d'ailleurs sans aucun rapport de fond et de méthode avec le traité de Viret.

Dans cette partie de l'*Instruction chrestienne*, le réformateur ne s'adresse pas tant au disciple chrétien qu'à une classe d'hommes singulièrement nombreuse au seizième siècle, aux épicuriens et athéistes, comme appelle Viret, non-seulement les gens sans Dieu, mais aussi ceux qui méconnaissent le véritable<sup>2</sup>. Dans ce siècle où la pensée humaine se donna une si pleine liberté, on vit, après les premiers jours de la réforme, s'élever, en dehors des protestants et des catholiques sincères et extrêmes, une foule de philosophes et de croyances individuelles très-difficiles à distinguer dans leurs infinies nuances, et qui ne tardèrent pas à avoir leurs docteurs. Les chefs de la réforme s'aperçurent bientôt qu'il était né à leur œuvre des ennemis auprès desquels les ca-

<sup>1</sup> La préface de cette traduction est datée de 1568, ainsi que le privilège. L'impression est de 1581.

<sup>2</sup> Le mot de *déiste* était alors tout nouveau, ce que Viret nous apprend : « J'ai entendu, dit-il, qu'il y en a de cette bande qui s'appellent déistes, d'un mot tout nouveau, lequel ils veulent opposer à athéiste. Car ils veulent donner à entendre qu'ils ne sont pas du tout sans Dieu, ..... mais de Jésus-Christ ils ne savent que c'est, et ne tiennent rien de lui ni de sa doctrine. » *Instr. chrest.* t. II, *Épître aux Fidèles de l'Église de Montpellier*.

tholiques étaient à peine à compter. Une circonstance surtout leur était amère; ces novateurs sortaient pour la plupart de cette portion de la société qui avait fourni à la réforme ses premiers et ses plus fervents propagateurs. Écoutons Viret :

« L'horreur redouble encore davantage quand je considère que plusieurs de ceux qui font profession des bonnes lettres et de la philosophie humaine, et qui sont même souventes fois estimés des plus savants et des plus aigus et des plus subtils esprits, sont non-seulement infectés de cet exécrationnable athéisme, mais aussi en font profession et en tiennent école; par quoi nous sommes venus en un temps, auquel il y a danger que nous n'ayons plus de peine à combattre avec tels monstres qu'avec les superstitieux et idolâtres, si Dieu n'y pourvoit, comme j'ai bonne espérance qu'il le fera <sup>1</sup>. »

De ces hommes, les uns appartenaienent à la simple littérature, les autres aux sciences. Le fait est à noter. Au seizième siècle, il y eut vers les sciences physiques et naturelles un mouvement tout à fait semblable à celui qu'on observe dès les débuts du dix-huitième siècle, et marqué par les mêmes circonstances : même enchantement des conquêtes de l'observation, même goût d'explications naturelles, même préoccupation des causes secondes. En astronomie, en médecine,

<sup>1</sup> *Instr. chr.* t. II, *Épist. aux Fidèles de l'Église de Montpellier.*



cet esprit domine, et dans toutes les connaissances qu'il aborde, Viret ne cesse de déplorer quelque funeste égarement du même genre ; et comme alors la *spécialité* était encore à naître, la science prétendait imposer à la philosophie et à la théologie ses trouvailles et ses imaginations. Il faut encore ici écouter notre écrivain :

« Ils ne sont pas comme plusieurs desquels on peut bien dire qu'ils sont savants médecins, mais non pas qu'ils soient bons chrétiens. Car il y en a plusieurs qui abusent tant malheureusement de la science qu'ils ont en cet art, qu'au lieu d'apprendre à connaître Dieu le créateur de nature et des corps humains à l'entour desquels ils travaillent journellement, et de monter jusqu'à ce grand Dieu par la connaissance qu'il leur donne de soi en ses créatures, ils s'arrêtent seulement à nature, comme les philosophes et médecins païens qui lui ont plus attribué qu'à Dieu le créateur d'icelle<sup>1</sup>. »

C'est contre ces influences diverses de l'épicurisme ou indifférence philosophique des uns, et du matérialisme scientifique des autres, que Viret écrit sa *Théologie naturelle*, où il s'appuie continuellement de la science elle-même, et lui arrache les preuves de la Providence divine. Cette œuvre sera recommencée bien des fois depuis lui, et avec plus de ressources et d'art ; mais le mérite

<sup>1</sup> *Instr. chrest.*, *Épître aux Fidèles de Montpellier.*

d'être entré le premier et généreusement dans cette voie lui demeure en entier

Le point de vue auquel se rattache tout le système providentiel de Viret, c'est que le monde visible et matériel n'est que la figure du monde invisible et spirituel, de telle sorte, comme il le dit lui-même, que par la connaissance des unes nous pouvons monter à la connaissance des autres, voire jusqu'à Dieu le créateur et le souverain bien de tous. Il ouvre donc « le livre de nature, » et y fait lire à son disciple le « livre écrit des lettres divines, » appuyant toujours ses explication des saintes Écritures elles-mêmes ; car pour lui les images sans nombre empruntées par la Bible au monde des choses réelles ne sont pas seulement d'expressives métaphores, mais des révélations divines de tous ces rapports qui lient à ses yeux la terre et le ciel. La sphère céleste, les quatre éléments avec leurs mouvements et leur constitution, l'arrêtent tour à tour ; c'est une cosmographie complète où le réformateur, qui possédait une instruction universelle, expose brièvement toute la philosophie naturelle admise de son temps, et sur laquelle il revient ailleurs avec plus de détails.

Le petit monde, c'est-à-dire l'homme, le re-

tient plus longtemps encore que le reste de l'univers ; Viret avait passé près d'une année à Montpellier en pleine science ; plusieurs médecins et professeurs qu'il nomme étaient au nombre de ses amis, « entre autres Michel Hérouard, grand personnage en l'art de chirurgie, » et c'est d'eux sans doute qu'il tenait les doctrines anatomiques et philosophiques dont il a rempli d'assez nombreuses pages de sa *Théologie naturelle*.

Sa description des organes est exacte, mais peu détaillée ; en revanche, il expose avec assez d'étendue les hypothèses erronées admises par la science d'alors sur le rôle physiologique des diverses pièces de la machine humaine. Ainsi, chez lui, les ventricules du cerveau sont les *promenoirs* des esprits animaux, les glandes salivaires servent à l'absorption des matières qui s'écoulent du cerveau, etc. Viret, qui écrivait plus de cinquante ans avant la célèbre découverte de Harvey<sup>1</sup>, ne pouvait avoir des idées bien justes sur la circulation

<sup>1</sup> Michel Servet avait déjà en 1553, au milieu de spéculations théologiques sur la Trinité, décrit le véritable trajet du sang ; mais la science ne s'était pas avisée de relever cette théorie, à la vérité si obscurément indiquée, qu'il faut de la bonne volonté pour la reconnaître. L'ouvrage qui contenait cette vraie ou prétendue découverte avait été soumis à un autre examen ; car c'était ce fameux livre intitulé *Restitutio Christianismi*, qui perdit son auteur et fut brûlé avec lui.

du sang : il donne celle de son temps. L'air va du poumon au cœur, rafraîchit le sang qui y est contenu, et les artères sont des canaux où cet air circule. Galien avait bien démontré qu'elles étaient pleines de sang ; mais sans doute qu'à Montpellier on suivait sur ce point la doctrine contraire.

A chacune des notions du monde extérieur, Viret fait correspondre leur application dans le royaume spirituel, et il dresse à son tour une autre cosmographie, « celle en laquelle tous vrais chrétiens se doivent exercer<sup>1</sup>. » Il réussit inévitablement, car, pour lui, dans son système, image c'est raison. Un petit nombre d'exemples suffiront pour faire saisir le procédé de Viret.

Trois espèces de mouvements se remarquent dans l'univers : l'un entraîne du haut en bas les créatures et les éléments pesants ; un second tend toujours du milieu et du bas vers le haut, c'est celui des éléments et des êtres plus légers ; « le troisième, enfin, ne descend et ne monte non plus d'une part que d'autre, ains va en rond, tournoyant toujours autour du milieu, en forme de cercle et de roue. » C'est le mouvement du ciel et des corps célestes. Tout a son mouvement et son désir qui l'entraîne vers son semblable. La

<sup>1</sup> *Instruct. chrest.*, t. II, p. 142

matière aime la matière; telle est l'affection de la création inanimée, et même celle des bêtes : elles ne savent que descendre; l'homme, qui n'obéirait qu'au mouvement des êtres célestes, n'était sa corruption, tend bien toujours en haut comme par le reste d'une ancienne impulsion, mais sans y atteindre : c'est le second ordre de mouvements; le troisième appartient aux anges, et sera également celui de l'homme délivré du péché.

Voilà un exemple de la double physique de Viret; en voici un autre de sa double physiologie. A la tête, au cœur et aux entrailles de l'homme, correspondent les trois puissances qui régissent son être : la vertu animale, la force vitale et la faculté nutritive ou naturelle; et Dieu, qui a placé le cœur entre la tête et les entrailles, a assez indiqué qu'il voulait que la volonté ou affection de l'homme gouvernât l'intelligence et les sens. Tout est symbole pour Viret, et il se jette dans des digressions morales ou théologiques à propos du moindre rapprochement qu'il rencontre. Ainsi la langue, si bien bridée et entourée de si bonnes barrières qui nous avertissent assez de la contenir, est un texte de considérations très-étendues sur l'usage de la parole; comme les yeux, par lesquels nous voyons, deviennent un sujet de ré-

flexions sur la lecture et les livres qu'on écrit.

Les meilleures pages de l'*Instruction chrestienne* sont consacrées à la doctrine de l'immortalité de l'âme. La certitude absolue sur cette matière ne peut procéder ni de la philosophie naturelle, ni de la raison humaine, mais de la seule Parole de Dieu; c'est la thèse de Montaigne et celle de Viret<sup>1</sup>. Comme le philosophe des *Essais*, mais non pas avec la même vigueur de style et d'imagination, notre écrivain s'élève contre les flatteurs de l'humanité, « et veut leur faire sentir l'inanité, la vanité et dénéantise de l'homme, leur arracher des poings les chétives armes de leur raison, leur faire baisser la teste et mordre la terre sous l'autorité et révérence de la majesté divine<sup>2</sup>. » Cependant l'intelligence et la nature annoncent si hautement la sublime doctrine, que leurs témoignages méritent un attentif examen et suffisent à confondre le matérialisme des épicuriens.

Je n'ai su remarquer dans le traité du théologien calviniste l'absence d'aucun des grands arguments rationnels en faveur de l'immortalité de

<sup>1</sup> « Confessons ingénument que Dieu seul nous l'a dit, et la foi; car leçon n'est-ce pas de nature et de notre raison. » Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. xii.

<sup>2</sup> *Idem*, *ibid.*

l'âme; il n'est pas jusqu'à la poésie où, avec Platon, il ne reconnaisse une vertu, plus divine qu'humaine, et comme inspirée du ciel et des dieux. Dans cette partie de l'ouvrage, on rencontre plus d'un passage empreint de l'éloquence philosophique; j'en citerai un seul qui terminera cette analyse. Le philosophe théologien veut montrer combien, si l'âme était mortelle, la mort serait « plus griève et plus lamentable » aux savants et aux sages qu'aux ignorants :

« Après qu'un homme savant et sage aura discoursu par son esprit, par tous les cieux et les planètes et étoiles, et par tous les éléments, et par toute la nature des plantes, des bêtes et des hommes, et par toute nature, voire jusques aux anges, et même jusques à Dieu le Créateur et roi de tout le monde, et par toutes les histoires, tant vieilles que nouvelles, et qu'il aura eu la connaissance de toutes les choses contenues en icelles, qui seront advenues au monde, je te prie, considère que c'est qu'on lui pourra annoncer plus triste et plus amer, et plus épouvantable que la mort, et pour raison de quoi il puisse moins recevoir de consolation, que s'il entend que son âme, qui a vu et contemplé de si grandes richesses, et tant de choses, et tant belles et tant excellentes, et qui en a été comme le magasin et le trésor, doive être du tout éteinte, au milieu d'un théâtre et échafaud tant beau, tant plaisant et tant merveilleux, et tant orné de toute beauté, de sorte qu'elle ne soit plus ni en aucun temps ni lieu, et qu'elle n'ait aucun sentiment non plus que l'âme d'une bête.

« Qui est celui qui, après une telle considération, n'eût grande occasion de grandement craindre la mort en si grande misère qui puisse être en cette vie? Penses-tu même que ceux qui se sont jadis occis entre les païens, pour éviter les mains de leurs ennemis, et la honte et infamie qu'ils craignaient de recevoir entre les hommes, et qui ont tenu pour acte de grande vertu et grande constance de se tuer ainsi eux-mêmes pour éviter telle vitupère (blâme), eussent fait ce qu'ils ont fait s'ils n'eussent point pensé qu'il y eût une autre vie que cette ici? Pour le moins Caton Uticense (d'Utique) nous a rendu témoignage de soi en cet endroit, en ce qu'en la nuit qu'il avait délibéré se tuer soi-même à la fin qu'il ne tombât point entre les mains et en la subjection de Jules-César, contre lequel il avait pris les armes en la guerre civile, il se fit lire les dialogues de Platon, èsquels il soutient et confirme l'immortalité de l'âme, suivant la doctrine de son maître Socrate.

« Nous pouvons donc juger au contraire de ce que j'ai tantôt dit, quelle consolation c'est à un homme de bien et sage, contre tous les malheurs qui lui peuvent advenir en ce monde, s'il sait et se tient pour assuré qu'il y ait un lieu de repos qui lui soit préparé, non pas pour y être privé de tout sentiment tant de bien que de mal, comme ceux le pensent, qui cherchent repos en la mort, sans aucune espérance d'autre vie; mais un lieu de félicité pour ceux qui, de bon cœur et de bonne volonté, se seront dédiés à vertu et sainteté, lequel est ordonné de Dieu, qui est tout juste, tout puissant et tout bon. Car quel repos peut trouver ce qui n'est plus rien? Par quoi, si l'homme n'est plus rien après la mort du corps, la mort ne peut apporter aucun repos à ce qui n'est plus rien<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Instruct. chrest.*, t. II, p. 881.



Dans sa forme littéraire, l'*Instruction chrestienne* offre, encore exagérée, cette même prolixie abondance, résultat d'un travail impatient, que j'ai fait remarquer chez Calvin lui-même, le plus serré des écrivains théologiques de la réformation. L'intention pratique de Viret l'entraîne dans de perpétuelles digressions, et sa phrase elle-même, quoique claire et singulièrement précise, a les vices de l'ensemble; elle s'allonge parfois démesurément et se charge d'incidentes digressives qui donnent fréquemment au style un aspect de verbosité. Ces défauts ne sont pas naturels à l'écrivain; nous trouverons tout à l'heure l'expression de Viret plus vive et plus colorée dans une autre classe de ses écrits, moins ignorée des érudits que la première, et plus originale encore.

Outre les traités, en assez bon nombre, incorporés dans l'*Instruction chrestienne*, quelques-uns de même espèce sont encore sortis de la plume de Viret. Dans tous on retrouve son enseignement, familier et détaillé à l'excès, son goût pour les rapprochements et les sciences naturelles. Les uns sont destinés aux protestants qui se trouvent au milieu des papistes, et leur présentent des exhortations à la persévérance ou des règles de conduite; d'autres s'adressent aux esprits qui pen-

chent encore incertains vers les idées calvinistes. Quelques-uns appartiennent à la controverse ecclésiastique, et ont pour objet de saper dans l'esprit du peuple l'édifice de la papauté; tel est le livre des *Actes des apôtres et des apostats de l'Église*, exposition populaire et érudite en même temps de l'histoire ecclésiastique à toutes ses époques.

Parmi quelques autres écrits qui ont plutôt un but d'instruction morale, je signalerai la *Métamorphose chrestienne*, développement très-étendu de quelques-uns des points de vue de la *Théologie naturelle*. Viret a visé à instruire en amusant; c'est la science de la nature mise à la portée de tout le monde. Tant de métamorphoses « fabuleuses et pleines de vilénies » nous sont venues des anciens, à commencer par Ovide et à finir par Apulée, que Viret veut leur opposer une métamorphose bien différente de celle « des resveurs philosophes et des poètes menteurs : » la transformation du pécheur corrompu en chrétien purifié. Selon son usage, le moraliste théologien suit à travers une série de dialogues les phases de la métamorphose. La misère de l'homme naturel dans toutes ses conditions est un de ses thèmes favoris, et il la dépeint curieusement d'après l'an-

tiquité, d'après la Bible et aussi d'après lui-même; mais on ne rencontre pas dans sa description la verve pittoresque du dédain de Montaigne, et encore moins la mélancolie sublime de Pascal. Il ne manque pas d'une certaine amertume qui a son éloquence; mais sa raison pratique de pasteur réformé est bien plus frappée que son imagination; d'ailleurs vrai chrétien, il ne veut pas imiter les plaintes désespérées des anciens, « plus propres à induire les hommes à désirer la mort par impatience et désespoir, qu'à la souhaiter pour l'espérance de la vie éternelle. »

La seconde partie de la *Métamorphose* est aussi bizarre que son titre : l'*Escole des bestes*. Les bêtes y tiennent académie, et l'homme s'instruit. Elles lui apprennent d'abord « la science de bien et sagement gouverner les maisons et les familles : » ensuite elles lui proposent des modèles de bonne police publique, de vie laborieuse, enfin de judicieuses maximes, comme celle-ci : « Bonne justice n'a guère à faire de gibet. » Pour les arts, et même pour l'art militaire, elles ont abondance de préceptes, et en morale encore, en religion, en langage, en dialectique même, elles sont supérieures à l'homme, et lui peuvent donner leçon. Comme on le voit, c'est le sujet de l'*Apologie*, traité dans

Montaigne de même manière, avec les mêmes exemples et le même emploi de l'antiquité; mais Viret n'y paraphrase pas Aristote et Pline, ni Virgile et Plutarque, avec le bonheur et la grâce d'expression de l'écrivain des *Essais*. Le rossignol de Viret ne chante pas comme celui de Montaigne<sup>1</sup>.

Ces livres de Viret devaient produire beaucoup d'effet; car tout en amusant la curiosité du lecteur, ils lui présentaient sous toutes les faces la lettre et l'esprit de la réforme calviniste et la critique de l'Église abandonnée. Sous ce dernier rapport, Viret allait encore mieux au but dans un dernier genre d'écrits qu'il me reste à faire connaître; je veux parler de sa théologie satirique.

<sup>1</sup> Voici de quelle manière chacun des deux écrivains a traité le sujet :

« Quel chant pourrions-nous accomparer à celui du rossignol? Quel miracle de voix a mis Dieu en cette petite bestelette. Il n'y a nul qui n'y ait grande occasion d'être esmerveillé en l'oyant chanter, ou en lisant ce que Pline en a écrit, qui lui attribue la science de parfaite musique, et tous les tons, les sons, les fleuretis, gringotements et dégorgements qui peuvent être au plus parfait chantre du monde. » Viret : *La Métamorphose chrestienne*, p. 322.

« Aristote tient que les rossignols instruisent leurs petits à chanter; et y employent du temps et du soing; d'où il advient que ceux que nous nourrissons en cage, qui n'ont point eu loisir d'aller à l'échole sous leurs parents, perdent beaucoup de la grace de leur chant : nous pouvons juger par là qu'il reçoit de l'amendement par

## III

## ÉCRITS SATIRIQUES DE VIRET.

Le sarcasme est commun dans les écrits de la réforme, c'est une arme que jamais parti n'a dédaignée, et on a vu avec quelle puissance Calvin savait la manier. Dans les livres de ses compagnons d'œuvre comme dans les siens, la satire remplit des pages entières; mais elle n'en est pas d'ordinaire la forme préméditée. Viret seul, dans un assez grand nombre de ses ouvrages, l'a adoptée de propos délibéré, comme méthode et comme moyen d'enseignement. On peut lire dans ses *Disputations chrestiennes* par quels motifs « il s'est mis à écrire d'un style qui peut-être semblera mal séant à un théologien. »

discipline et par estude; et, entre les libres mesme, il n'est pas un et pareil, chacun en a prins selon sa capacité; et sur la jalousie de leur apprentissage, ils se débattent, à l'envy, d'une contention si courageuse, que, parfois, le vaincu y demeure mort, l'haleine luy faillant plus tost que la voix. Les plus jeunes ruminent pensifs, et apprennent à imiter certains couplets de chanson; le disciple escoute la leçon de son précepteur, et en rend compte avecques grand soing, ils se taisent, l'un tantost, tantost l'autre; on oyt corriger les fautes; et sent on aucunes repréhensions du précepteur. » Montaigne, *Essais*, liv. II, ch. XII.

Il écrit pour tendre secours à quelques âmes parmi cette foule vicieuse qui ne prend point plaisir « à lire livres qui n'ont quelques plaisanteries et quelques délectations pour leur faire passer le temps. » Assez de livres, Viret ne l'ignore pas, découvrent déjà beaucoup d'abus, et se moquent « des vaines cérémonies, idolâtries, et superstitions qui sont entre les chrétiens ; » mais cela ne suffit pas, si en même temps on n'enseigne quelle est la vérité, et « si on ne baille ferme et solide doctrine. » Ici le réformateur se livre contre l'école de Rabelais à une digression sur laquelle j'aurai occasion de revenir dans la suite de ces *Études*. Aux zélateurs de l'honneur humain qui censurent ses railleries, Viret répond avec une conviction indignée :

« Il me semble que ceux qui ont les oreilles tant délicates, qu'ils ne peuvent seulement endurer un petit mot joyeux contre l'idolâtrie et la superstition, et les grands abus qui mènent tout le monde à ruine, ne sont pas juges fort équitables, mais de jugement trop corrompu et perverti. Car quel jugement est-ce, de voir, d'ouïr blasphémer le nom de Dieu, la mort et la passion de Jésus-Christ tous les jours tant horriblement, et tant cuidemment et publiquement, et n'en sonner mot ; et être cependant tant inique et aigre repreneur, et juge tant sévère contre ceux qui seulement en se jouant admonesteront et reprendront tels blasphémateurs ? — Ils en-

dureroient bien que tels personnages se moquent de Dieu publiquement, qu'ils le blasphèment sans honte aucune, qu'ils renversent toute la religion et la vérité de Jésus-Christ ; qu'ils anéantissent la vertu et l'efficacité de sa mort et passion ; qu'ils mangent et dévorent ses pauvres brebis devant leurs yeux ; qu'ils mènent les pauvres âmes à perdition et à damnation éternelle ; qu'ils détiennent tout le monde en erreur et idolâtrie, pour le ruiner du tout, et ne pourront souffrir cependant qu'on donne seulement un petit d'eau bénite de cour à tels blasphémateurs et moqueurs de Dieu et des hommes, et qu'on les arrose le moins du monde, seulement de quelque petit dicton ou de quelque parole joyeuse, laquelle ne peut porter dommage à personne et n'est point au déshonneur de Dieu, mais sert à découvrir les abus et à dégoûter les fidèles d'idolâtrie et de superstition, et leur manifester les séducteurs, pour le salut de leurs âmes<sup>1</sup>. »

Cependant le réformateur n'oublie pas ce qu'il a voulu, ce qu'avant tout il cherche, la propagation de la vérité, et non pas seulement la destruction de l'erreur.

« Or comme je n'approuve pas ni ceux qui ont les oreilles tant délicates ni ceux qui sont trop sévères et trop tétriques (chagrins), aussi j'estime dignes de grande répréhension ceux qui, lisant les livres qui traitent des abus, n'en recueillent, sinon ce qu'ils en peuvent tirer en gaudisserie et en mots de gueule, pour brocarder ou les prêtres, ou les moines, ou les pauvres superstitieux et idolâtres, ne se souciant au reste de la doctrine principale qui leur est proposée, ni de réformer

<sup>1</sup> *Disputations chrestiennes*, p. 57.

leur vie par icelle. Satan est cauteleux, et fait par ses cautèles, que sans nous en prendre garde, nous tournons souventes fois toute la religion en jaserie et en gaudisserie. Or je n'entends point de travailler, pour bailler occasion à telles choses, mais plutôt pour attirer par icelles à meilleures considérations et à meilleur devis, ceux qui sont adonnés à telles manières de faire. Par quoi j'aime mieux que ceux qui ne voudront lire mes livres pour la fin, à laquelle je prétends en iceux, qu'ils s'en déportent totalement que d'en rapporter un profit si maigre<sup>1</sup>. »

Rien ne me paraît plus intéressant dans l'histoire morale du calvinisme que la lutte des chefs contre les résistances à leur œuvre qui s'élèvent de toutes parts autour d'eux sur le propre terrain de leurs conquêtes. On a vu Calvin livrer vingt ans de combats aux ennemis de son système ecclésiastique et des doctrines de son Église; on verra Théodore de Bèze s'opposer avec non moins d'énergie aux concessions et aux arrangements des *moyenneurs*; Viret, pour son compte, fit une guerre particulière aux éléments de corruption qu'il découvrait avec autant de pénétration qu'il mettait de franchise à les avouer, dans les entrailles mêmes de la grande communauté protestante. Ces luttes ont eu leurs phases affligeantes; plus d'une fois la liberté de l'âme fut mise en

<sup>1</sup> *Disputations chrestiennes*, p. 91 à 93.



souffrance par ceux-là même qui l'avaient invoquée, mais ce n'en est pas moins un grand spectacle que ces combats où quelques hommes remportèrent par la seule énergie morale des victoires inouïes.

A lire les destinées du calvinisme dans les histoires politiques, on croirait qu'il était tout d'une pièce, et n'avait pour adversaires que les catholiques; mais on s'aperçoit bientôt qu'il n'en est pas ainsi, quand on jette un coup d'œil un peu attentif dans ces livres, où, à côté de leurs moyens d'attaque, les chefs calvinistes ont déposé sans détour l'aveu de leurs périls et de leurs plaies intestines. Sans parler ici des dissensions théologiques, combien de voies d'eau s'étaient déclarées au premier jour de la navigation, dans le vaisseau de la nouvelle Église! J'en ai indiqué quelques-unes en parlant de l'œuvre de Calvin; Viret nous en a montré d'autres; mais il n'est pas à bout de ses révélations, et le sujet même qui nous occupe lui en arrache de piquantes sur les faux évangélistes, dont il ne veut, pas plus que Calvin, grossir les rangs de sa cause. « Il est, dit-il, de tels évangélistes éventés qui ont assez de bec pour piquer les prêtres et les moines et pour se railler des pauvres abusés; mais de doctrine solide et

pleine d'édification, il n'en faut rien attendre d'eux, et encore moins qu'ils mettent la main à quelque bonne œuvre<sup>1</sup>. »

Voyez ailleurs si Viret s'abuse sur la valeur réelle de certains réformés :

« Il y a beaucoup de gens qui font semblant de suivre l'Évangile, qui l'aiment autant que les Juifs ou les Turcs. Par quoi ils ne font semblant d'y être affectionnés, sinon pour faire un voile de leurs tromperies et larcins, de l'Évangile de Jésus-Christ. Il y a aussi plusieurs affamés qui ont été fort joyeux de ce changement. Et pourtant (en conséquence) ils ont fait merveille au commencement, quand on a commencé à parler de la réformation de l'Évangile ; mais c'était plus pour l'espérance qu'ils avaient, qu'en ce changement ils pourraient rencontrer quelque meilleure fortune, que pour affection qu'ils eussent à Jésus-Christ, ni à réformer leur vie selon la Parole de Dieu. Car ils avaient espérance de pouvoir abonder en biens mondains<sup>2</sup>. »

Écoutons encore cet aveu, qui devait être une cuisante douleur pour Viret et ses compagnons de tâche :

« S'il n'y avait de cette bande, qu'aucuns du même peuple, ou du nombre d'aucuns gallans qui font profession et métier

<sup>1</sup> *Dialogues de la Confusion du monde*, Gen. 1545, p. 91.

<sup>2</sup> *Admonition et Consolation aux fidèles qui délibèrent de sortir d'entre les papistes*. 1559, p. 59.

d'être débauchés, et de ne rien valoir, la chose serait moins dangereuse et plus à supporter. Mais les capitaines de cette bande sont souventes fois de ceux-mêmes qui se glorifient d'être pasteurs de l'Église de Jésus et qui portent le nom de ministres. Et plutôt à Dieu que ceux-ci ne fussent pas en si grand nombre, n'eût (qu'il n'y eût) pas tant de ménétriers, au lieu de ministres. L'étude de tels personnages n'est pas aux saintes Écritures, ou à quelques autres bonnes lettres. Car ils ont peur de s'amaigrir et de pâlir par trop en l'étude. Mais leur étude est à jouer, gaudir, banqueter, ivrogner, gourmander, brocarder, moquer et calomnier ceux qui ont plus de soin de leur office qu'eux. Bref, ils semblent des épicuriens qui ne demandent que vivre à leur aise et à se donner du bon temps, et à fuir toute mélancolie comme des Rogers bon temps. On pourrait bien dire d'eux ce que Isaïe dit des faux pasteurs et docteurs qui convient le peuple à boire, et non pas à l'étude des saintes Écritures, disant : Venez, je prendrai du vin et nous nous enivrerons de cervoise, et sera demain comme aujourd'hui et beaucoup plus.

« Si quelqu'un le leur remontre et qu'il les admoneste de leur office, s'il ne veut être de leur bande, il sera, selon leur dire, un hypocrite ou un bigot..... Il semble qu'ils aient peur qu'on ne les tienne pour moines et qu'on n'ait l'opinion qu'ils l'aient été. Par quoi ils s'efforcent de faire du galant tant qu'ils peuvent, comme si toute leur chrétienté n'était sinon à fuir toute honnête conversation et vie modeste. Et les autres qui ont été moines, qui sont en plus grand nombre, jouent aussi leur personnage de même de leur côté. Pourtant (comme) qu'il leur a fallu faire le bigot, et le cafard, et l'hypocrite sous leur habit, maintenant ils ont si grand'peur d'être tenus pour hypocrites et bigots, qu'ils contrefont tant qu'ils peuvent l'a-

venturier et le gendarme. Ils n'ont laissé au couvent que l'habit et quelques contenance de cafards<sup>1</sup>. »

Ces confessions, au surplus, ne doivent étonner que si l'on oublie le caractère des hommes auxquels elles échappent; elles sont une cause et un symptôme de force, non de faiblesse; et ceux qui font de tels aveux se sentent autant de courage pour attaquer le mal que pour l'avouer. Aujourd'hui, tout au contraire, l'aveu est un signal de retraite; on ne révèle les faiblesses de sa cause que pour y trouver un motif à quitter le combat.

Les dialogues satiriques du réformateur vaudois sont tous pourvus de titres bizarres, très-propres à piquer la curiosité de ces amateurs de lectures plaisantes auxquels Viret a songé. C'est la *Cosmographie infernale*, la *Descente aux enfers*, la *Physique papale*, le *Requiescant in pace du Purgatoire*, le *Monde allant à l'Empire et le Monde démoniaque*, etc. Comme le sujet en est toujours le culte de l'Église romaine, et notamment la messe, « principale pièce et principal fondement de tout le règne papal, » les mêmes plaisanteries reviennent souvent. Le purgatoire et les clefs de

<sup>1</sup> *Admonition et Consolation*, p. 61-63.

saint Pierre sont pour le théologien satirique un texte inépuisable et pas toujours heureux. Par exemple, le pape pourrait tenir les clefs, non de Simon Pierre, mais de Simon magicien, « lesquelles ne conviennent pas au vrai huis qui est Jésus-Christ, ni à la vraie serrure qui est la Parole de Dieu, mais à celle des coffres et gibecières, pour les crocheter, » sur quoi *Thomas*, l'un des interlocuteurs, s'écrie : « Purgatoire est donc en nos bourses? » et *Hilaire* de répondre : « Tu en peux juger par ce que tu en as déjà ouï, avec ce que nous l'avons assez expérimenté. Car ils nous les ont si bien purgées que tu dirais qu'elles sont de peau de diable. Car croix ne peut demeurer dedans, là où ce purgatoire est. — *Thomas* : Il le faudra donc appeler dorénavant *Pagatoire*, ou *Purge-Bourse* <sup>1</sup>. »

Ailleurs, à l'occasion des messes pour les trépassés, Viret fait cette réflexion : « Si les âmes des trépassés ne sont délivrées jusques à ce que la messe qui se dit pour elles soit finie, les plus courtes sont les plus profitables. Par quoi les pauvres ont ici plus d'avantages que les riches ; car on leur dépêche un petit *Requiem* à la légère, qui les vous porte en paradis en poste, au lieu

<sup>1</sup> *Requiescant in pace*, 1552, *Dialogue des Pardons*, p. 75.

que les riches y sont portés à petits pas avec de longs *Requiem* en litière<sup>1</sup>. » Ce trait appartient à un commentaire de Viret sur je ne sais quel traité latin du service de la messe, qu'il traduit consciencieusement mais qu'il annote à sa façon. L'auteur catholique recommande de prendre garde au vin dans le sacrifice : *Considerate vinum*, et voici le commentaire, que je cite pour le st yl

« D'autant que le vin est meilleur, d'autant... et le sang pareillement, et par conséquent l'âme. Car, selon le témoignage des bonnes vieilles qui aiment le piot et qui s'entendent en matière de juger des bons vins, le bon vin fait le bon sang, et le bon sang fait la bonne âme, et la bonne âme est en voie de salut ; dont elles concluent en conclusion de commères par un beau sorites de dialectique, qu'il faut bien boire pour être sauvé. Et je crois que messieurs nos maîtres de Sorbonne, qui n'aiment le pire, ne s'y opposent point tant qu'aux luthériens et aux annotations de la Bible de Robert Estienne<sup>2</sup>. »

Cependant l'écrivain tient sa promesse, le livre est plus sérieux que la couverture; et à travers « les joyeusetés, » et les virulentes moqueries, l'instituteur chrétien enseigne toujours, le moraliste et l'érudit n'ont pas disparu. Au reste, l'ana-

<sup>1</sup> *Cautèles de la messe*. Lyon, 1563, p. 23.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 12.

lyse de quelqu'un de ses écrits satiriques est indispensable pour faire juger du mérite de Viret comme penseur et comme écrivain; j'essayerai donc de faire connaître par un extrait rapide *le Monde à l'Empire*, l'un des meilleurs dialogues plaisants de notre auteur.

Viret use sans scrupule du bénéfice de son rôle, et en conséquence il joue volontiers sur les mots : c'était alors le meilleur des passe-ports pour toutes sortes de livres, et Érasme en avait donné la recette. L'ouvrage dont je vais esquisser l'analyse commence par un jeu de mots, car *le Monde à l'Empire* (lisez : allant pire), « s'appelle ainsi, » dit Viret, « d'abord parce qu'on y parle *des empires et royaumes de la terre*; en second parce qu'il y est montré comme le monde va toujours en empirant et principalement en ces derniers jours, auxquels il est parvenu à sa dernière vieillesse, et qu'il est prochain de sa fin.... »

Chaque empire a son chapitre. L'empire des monarchies, l'empire de l'empire romain, l'empire des chrétiens, et enfin l'empire des républiques, servent tour à tour de texte aux entretiens de quatre personnages qui ont leur esprit et leur emploi particulier dans le dialogue. Maître *Théophraste*, bon théologien, homme craignant

Dieu, et qui a en grande révérence sa parole, est le type du réformé, l'homme raisonnable de la comédie. Il parle gravement, habilement, s'aide des saints Livres, des Pères de l'Église, et donne souvent la parole à maître *Hiérome*, homme qui a bonne connaissance des lettres divines et humaines. Celui-ci, avec sa grande érudition, aime à citer l'antiquité et même ses poètes; il est chargé des anecdotes profanes, comme *Théophraste* des faits ecclésiastiques. *Eustache*, autre interlocuteur, est, dit l'auteur, « un pauvre superstitieux idolâtre, bon papiste qu'on appelle, faillant plus par ignorance que par malice. » Il écoute, et parle peu : son affaire est de dire aux réformés, chefs et troupeau, des vérités peu ménagées, que Viret était bien aise de lancer aux récalcitrants calvinistes. Le meilleur personnage est un petit bourgeois nommé *Tobie*, espèce de misanthrope naïf que le mal irrite, qui ne sait auquel entendre du calviniste ou du catholique, mais qui voudrait bien voir « quelque bonne réformation au monde. » Ses indignations, son style court et populaire, et ses anecdotes de rue égayent le dialogue.

C'est *Tobie* qui ouvre la conversation. « Il est tout triste et tout fâché, dit-il : c'est que tous



les jours le monde tire de plus en plus à l'empire, tellement qu'il n'y a plus ni petit ni grand que tout n'y soit. » Les autres interlocuteurs, qui ne veulent pas comprendre l'équivoque, raisonnent là-dessus politique, Grand-Turc et empire romain... Mais le bourgeois les ramène. « Je parle, dit-il, d'un empire duquel tous les hommes de la terre sont empireurs; j'ai cuidé (pensé) dire empereurs. Un chacun y fait au sanglant pis qu'il peut. » Théophraste demande une explication, et Tobie reprend : « Mon père, en son vivant, m'a enchargé sur toutes choses d'apprendre l'art et la science la plus utile, la plus profitable, la plus honnête et nécessaire qui pourrait être au monde. Il m'a dit que cette science était l'art de bien vivre et de bien mourir, qui sont choses tellement conjointes ensemble, qu'à peine va l'une sans l'autre. Mais la confusion est telle maintenant au monde, que je n'ai su encore trouver maître qui m'ait pu apprendre cette science. »

En attendant, il met l'homme si bas, qu'Hiérome ne manque pas de se rappeler Diogène le cynique et tous ses brocards. Théophraste approuve beaucoup l'indignation et le chagrin de Tobie, et compare le malheureux monde à la statue fondue de quatre métaux qui apparut à Nabu-

chodonosor, image de l'état du monde qui devait être après lui. Sur quoi Hiérome, qui se souvient de la fiction des poètes sur les quatre âges de la société, s'étend avec complaisance sur les descriptions de l'âge d'or par les poètes anciens, dont il cite force vers « translatsés en français, mais dont il n'est pas le traducteur, Dieu l'en garde. » C'est Viret qui est ce traducteur, et bien mauvais, en effet, mais il ne prétend pas à la couronne de laurier; « et s'il y a peu de rime en ses vers, il lui suffit qu'il y ait quelque raison <sup>1</sup>. » Hiérome entremêle ses réminiscences classiques de ces rapprochements dont Viret était si curieux. « Quand je pense, dit-il, à ce changement qui a été ès mœurs des hommes toujours de mal en pis, je considère qu'il est advenu en ceci tout au contraire qu'à la monnaie qu'ils ont fait battre... Quand les hommes et leurs mœurs étaient d'or, leurs monnaies étaient de fer; quand ils étaient d'argent, elles étaient d'airain, etc... » Tobie, qui a mémoire de bon bourgeois, se rappelle à ce propos le mot dès lors devenu populaire d'une vieille femme qui disait, en voyant en un coin d'église la simple houlette de quelque ancien évêque : « Autrefois les évêques étaient

<sup>1</sup> *Disputations chrestiennes*, p. 33.

d'or et les crosses de bois, et aujourd'hui, au rebours, les crosses sont d'or et les évêques de bois. »

Voilà les évêques pris à partie, et nos trois personnages ne les lâchent plus. L'érudition des deux savants est intarissable sur les anneaux et ornements épiscopaux, sur les riches métaux et les vases d'église. Les Pères de l'Église sont invoqués tour à tour, et Viret leur emprunte de longs morceaux qu'il traduit d'ordinaire avec aisance et vivacité. Tel est un passage vigoureux et pathétique de saint Chrysostôme sur l'aumône<sup>1</sup>. J'en citerai un fragment :

« Apprenons donc à philosopher parfaitement de Jésus-Christ, et l'honorons selon sa volonté. Car celui qu'on honore se réjouit principalement de l'honneur lequel il veut, non pas de celui auquel nous désirons. Ainsi pensait Pierre honorer Christ, s'il l'empêchait de lui laver ses pieds : ce qui toutefois était le contraire. Toi aussi honore-le en la manière qu'il veut. Distribue tes richesses aux pauvres. Il n'a que faire de vaisseaux d'or, mais d'âmes d'or. Réponds-moi, je te prie, quel profit y a-t-il si sa table est ornée de plusieurs tels vaisseaux d'or, et que lui meurt de faim ? Rassasie-le donc premièrement quand il a faim, et après tu orneras sa table du surabondant. Tu fais un calice d'or, et tu ne lui bailles pas un verre d'eau froide. Quel profit reçoit-il de ceci ? Les cou-

<sup>1</sup> Chrysostôme, *Hom.* 51, c. 15.

vertures de la table reluisent d'or, et tu lui refuses les couvertures nécessaires. Que lui donnes-tu donc? Dis, je te prie, si tu voyais quelque passant mourir de faim, etc... si tu voyais un homme tout engelé de froid, et que tu ne lui préparasses point de robes, mais que tu dressasses des statues et des images d'or en son honneur, ne serais-tu pas estimé un moqueur? En cette manière te faut-il penser de Christ. Quand il est étranger et va d'un côté et d'autre, sans savoir où se retirer, et qu'il a besoin de logis, tu tiens alors compte de lui. Tu ornes les pavés d'ouvrage fait de marqueterie, tu édifies des murs magnifiques, tu élèves les chapiteaux de colonnes; tu fais pendre des lampes et des chandeliers, des sommiers blanchis et lambris dorés; mais tu ne le daignes pas seulement visiter quand il est détenu aux prisons. Je ne défends pas d'édifier des beaux temples, mais j'admoneste que ces choses soient premièrement faites et qu'elles soient faites sans nulle faute. Car jamais nul n'a été occupé ne repris de ce qu'il n'a pas bâti de temples magnifiques; mais la gehenne, le feu qui jamais n'est éteint, et les tourments des diables sont prochains à tous ceux qui ne voudront point avoir le soin des pauvres<sup>1</sup>. »

« Que dirait Chrysostôme, continue Théophraste, que dirait-il maintenant à ceux qui dépouillent leurs frères chrétiens pour vêtir les bois et les pierres... qui font pleurer veuves et pupilles pour faire chanter les prêtres et les moines... la primitive Église était trop plus noble et plus riche en sa pauvreté qu'elle n'est à présent au milieu de ses grands trésors, qui font honte aux rois et aux empereurs. »

Eustache, le bon papiste, riposte et trouve à son tour fort scandaleuse la nudité des temples

<sup>1</sup> *Dialogues du Monde à l'Empire*, Genève, 1560, p. 27, 28, 29.

réformés; « à peine lesquels on peut seulement tenir couverts qu'il ne pleuve dedans, et dont aucuns, par manière de dire, ressemblent plus à des étables qu'à des temples. » Il n'est pas disposé non plus à « bailler louange à ceux qui non-seulement ne donnent rien à l'Église, mais lui ôtent ce que les autres lui ont donné, et cependant n'ont pas tel soin des pauvres qu'ils devraient, ains les laissent périr de pauvreté, aussi bien et plus encore que ceux que Théophraste accuse. »

Hierôme, invité à dire son avis sur l'Église papale, reprend la chose au berceau de Rome, et retrace à la manière de Plutarque les mœurs antiques de ce peuple d'agriculteurs, lequel honorait ses dieux avec la même simplicité qui régnait en leurs rustiques demeures. Tout ce morceau est d'un remarquable dessin : l'antiquité inspire bien Viret ; et s'il n'a pas le coloris d'Amyot et le charme de son langage, son expression n'est peut-être pas moins juste, sans être aussi pittoresque. Le récit de la décadence qui a suivi l'affaiblissement des mœurs est embarrassé de détails érudits et de digressions allongées, mais le tout ensemble est une belle page d'histoire philosophique. Viret est maître de son sujet : si l'antiquité lui a donné des

récits, c'est lui tout seul qui pense. Son savoir est universel, et il déroule avec une aisance surprenante tout ce que les monuments retrouvés révélaient déjà sur l'histoire des mœurs et de la législation romaine, en faisant ressortir leur intime alliance avec la grandeur et la décadence de l'État.

Tobie se désespère de voir semences de mal en toutes choses. « A ce compte, s'écrie-t-il, il va mal partout et toujours à l'empire. » Théophraste s'épouvante au spectacle de la terre; il y voit plus d'infamies qu'il n'en fallut pour appeler les verges de Dieu sur Israël. « Horribles péchés, règnes d'enfer et d'efféminés, rapines et pilleries sur les pauvres, achats à injustes prix, méchantes pratiques des riches et des marchands déloyaux envers les pauvres, magistrats prévaricateurs et faux pasteurs, mépris de la Parole de Dieu, avarice des hommes en tous états, violences contre les faibles, absence de justice, » voilà toutes choses, selon Théophraste, qui ont excité le courroux de Dieu sur les Juifs, et qui aujourd'hui doivent allumer sa foudre contre les chrétiens. Chaque article de cet inventaire des méchancetés du siècle est exposé et longuement détaillé par nos personnages, qui ont provision d'anecdotes accusatrices. Depuis les crimes sanglants jusqu'aux sots ridi-

cules, toute la hiérarchie du mal se développe le long du livre avec un mélange singulier de tristesse, d'indignation et de plaisanterie. Tobie, qui « sait tout plein de la théorie des vieilles, » est le représentant d'une grosse partie du public, et débite le chapelet de préjugés et les opinions populaires du temps sur les affaires de religion.

En un mot, l'écrivain fait le procès à la société entière, et l'attaque à tout instant sur un terrain où ses collègues, et Calvin lui-même, songent rarement à descendre. On dirait quelquefois un philosophe du dix-huitième siècle : il discute les droits, déclame avec force contre les privilèges politiques qu'il renverse sans façon, aborde des points scabreux de législation, s'emporte contre les lois fiscales et d'autres encore, qu'il déclare injustes. Entendez-le sur la chimère de la noblesse, il n'a pas assez de mépris pour ces gens qui, bien que tant coquins et bélîtres et vrais répertoires de vices, sont toutefois enflés et si glorieux, pour ce seulement qu'ils ont quelque vieil titre de noblesse déjà tout enfumé et tout rance, qu'il leur semble qu'il n'y ait noblesse qu'en eux, et que les autres hommes ne soient pas hommes à comparaison d'eux. » Il y a cette différence toutefois entre les assauts de Viret contre la gentil-

hommerie oisive et les déclamations des philosophes du dix-huitième siècle, que lui ne flatte personne en retour et ne s'amuse pas à des contrastes peu sincères. Il tance « les suceurs du pauvre, » mais il ne fait pas du peuple le sanctuaire unique et éternel des vertus, et il n'a garde de l'exalter par de lâches et ridicules louanges. Écoutons-le plutôt; c'est Hiérome qui parle :

« Si ceux qui devaient être la lumière du monde et les conducteurs des autres ont ainsi forligné (se sont écartés) de la modestie et des mœurs de leurs prédécesseurs, ce n'est pas de merveille si tous les autres les ont suivis, afin qu'il s'accomplisse ce qui est écrit : Tel le prêtre, tel le peuple; tel le roi, telle la loi. *Tobie*. Voilà qui me trouble aussi l'entendement. Car quand j'ai tout conté (compté) et rabattu, je ne sais de quel côté il va mieux, mais trouve de toutes parts les choses du tout (tout à fait) désespérées. J'ai contemplé l'état des laboureurs, des paysans, artisans, marchands et hommes mécaniques. Mais je ne sais où foi, loyauté et simplicité chrétiennes se sont retirées. Car je ne les ai pas guère souvent vues loger chez eux; mais ai été tout étonné de voir leurs ruses, pratiques, finesses, cautelles, déloyautés, tromperies et larcins. Je ne l'eusse jamais pu croire si je ne l'eusse expérimenté. Quant aux mœurs et à la manière de vivre, j'ai bien peu trouvé de ces bons anciens qui eussent retenu cette simplicité, innocente et prud'hommie de l'âge d'or et d'argent. Je n'y ai vu que fer et airain. Mais au contraire, quand j'ai regardé à leur train, à la vie qu'ils mènent et à la chère qu'ils font, et à leurs pompes, voluptés et délices, je n'y ai rien vu



de l'âge de fer ou d'airain. Je n'y ai vu qu'or, argent, velours, soie et toute braveté. Car il n'y a si petit marchand qui ne veuille contrefaire le gentilhomme. Il n'y a presque si méchant coquin qui ne veuille porter le bonnet de velours et avoir tapis et vaisselle d'or et d'argent en sa maison; ou s'il ne le peut avoir, il s'adonnera à toutes cautelles, tromperies et mauvaises pratiques, pour y parvenir comme les autres<sup>1</sup>. »

A côté des négligences et des défauts nécessaires d'une composition hâtive et comme improvisée, on ne saurait méconnaître dans les œuvres de Viret la touche d'un écrivain habile et original. Souvent son allure est sans grâce et sans fermeté, le tissu de sa phrase est lâche et distendu, comme sa pensée est développée et allongée à l'excès. Calvin trouvait sa façon d'écrire trop prolix<sup>2</sup>. Lui-même en convient : « Je suis orateur assez lourd, » dit-il quelque part, et il ajoute : « Je ne parle pas le langage attique, ni fort orné, ne rhétorique, ains m'advient souvent que je retombe en mon patois. » Quelquefois même il cherche avec intention le mot du terroir. En effet, ni à Genève, ni dans la contrée voisine, le français de l'Ile-de-France n'était la langue familière, et la bourgeoisie elle-même usait du patois national. La réforme, en amenant à Lausanne, à Genève et à Neuchâtel,

<sup>1</sup> *Dialogues du Monde à l'Empire*, p. 182.

<sup>2</sup> *Lettre de Calvin à J. de Bourgogne*, p. 46.

toute une population nouvelle de Français, lettrés pour la plupart, opéra une révolution dans l'idiome usité, mais non pas si complète que le vocabulaire populaire fût totalement vaincu. Nombre de ses expressions passèrent elles-mêmes dans le langage des nouveaux venus, avec d'autres habitudes de construction; et de ce mélange, qui se renouvela au dix-septième siècle avec la persécution, est sorti ce style mal aisé et un peu antique que l'on appelle style de réfugié. Professeur populaire, Viret devait s'accommoder aux habitudes de ses auditeurs, et il en avertit lui-même les lecteurs qui pourraient s'étonner de son rude langage. « Connaisant la portée du pays auquel je suis, j'ai quelquefois usé expressément d'aucuns mots qui ne seraient pas reçus de ceux qui s'étudient à la pureté de la langue française; mais je fais cela pour condescendre à la rudesse et capacité des plus ignorants, qui entendent mieux ces mots, pris de leur langage, que des autres plus exquis <sup>1</sup>. »

Voilà assurément des éléments fâcheux de mauvaise diction; néanmoins Viret les surmonte assez souvent et avec assez de bonheur, surtout dans ses œuvres satiriques, pour qu'on doive compter

<sup>1</sup> *Disputations chrestiennes*, p. 34.

notre auteur parmi les meilleurs écrivains protestants de son époque ; digne élève de Calvin, pour la contexture logique de la phrase, il est parfaitement clair, et on suit aisément son idée à travers les développements, même les plus excessifs de la période. Amyot ne se tire pas plus heureusement du labyrinthe de sa proposition, d'ordinaire si compliquée. Dans ses dialogues comiques, Viret découpe plus vivement le discours, et il atteint quelquefois au relief vigoureux de Montaigne. Sa pensée est toujours d'une grande netteté, et on en trouverait au besoin la preuve dans les notes marginales qui, suivant l'usage d'alors, accompagnent ordinairement le texte, et indiquent sommairement le sujet de chaque idée nouvelle. Ces sortes de résumés sont toujours très-clairs et souvent si expressifs, qu'ils remplaceraient avec avantage tel long développement qu'ils annoncent.

Sous le rapport de l'exposition logique des idées, Viret est au moins l'égal des maîtres qu'il a précédés ; car Amyot et Montaigne ne sont pas ses aînés par leurs œuvres, qui ne prennent date qu'après la plupart des siennes. Mais pour le coloris, pour l'effet, pour tout ce qui procède de l'imagination, la différence est aussi grande que les influences intimes auxquelles ils obéissent sont

diverses. Amyot, qui se complaît dans l'antiquité qu'il s'est façonnée, refait curieusement Plutarque, lui prêtant toutes les grâces qu'il n'a pas, et que son imagination croit lui rendre, telles qu'il les a vues. Montaigne, tout aussi poète pour le moins que raisonneur, cherche patiemment une image pour sa pensée, quand la pensée ne s'est pas présentée à lui toute vêtue; son expression, sinon sa composition, est œuvre d'art, et œuvre soignée. Mais Viret, non plus que les autres réformateurs, n'est artiste; il a son but tout à fait en dehors de la littérature et ne vise qu'à la force et à la clarté, pour gagner ou conserver à sa foi, par l'enseignement, des disciples et des défenseurs. La véhémence et le sarcasme sont ses plus ordinaires beautés et lui tiennent lieu des grâces tranquilles du bien dire. Celles-là appartiennent aux écrivains qui composent de loisir, et elles auraient médiocrement servi le réformateur et l'apôtre. Comme écrivain, Viret réalise toutes les conditions de sa mission particulière, et la preuve, c'est que ses livres, recherchés et lus avec une grande avidité, surtout en France, ont été si populaires, qu'aujourd'hui on ne les retrouve plus. Fatigués et usés par les empressements de la foule, ils ont succombé faute de repos, tandis que cent

autres auteurs du même temps reposent encore aujourd'hui intacts et presque frais dans leurs parchemins rarement ouverts.

Pierre Viret est donc, sans contredit, une des plus intéressantes figures de la réformation ; missionnaire, pasteur, écrivain, il a honoré le calvinisme autant qu'il l'a servi, et c'est dire beaucoup. Si j'eusse osé lui accorder une place encore plus étendue dans ces *Études*, j'aurais pu, dans des développements plus complets, mettre mieux en lumière le caractère de cet homme si chétif de corps et d'une âme si ferme, si grave et si douce tout à la fois, et qui, en un mot, a réalisé si complètement l'homme chrétien tel que le concevait la réforme calviniste<sup>1</sup>. Mais d'autres personnages demeurés plus célèbres appellent notre attention, et il faut quitter le réformateur modeste pour le brillant successeur de Calvin, pour Théodore de Bèze.

---

<sup>1</sup> Voir sur Viret, envisagé comme réformateur et comme théologien, *Farel, Froment Viret*, 1835, par Ch. Chenevière. Un érudit de Lausanne recueille avec soin depuis plusieurs années les matériaux d'un travail complet sur le réformateur vaudois.

1848  
1849  
1850  
1851  
1852  
1853  
1854  
1855  
1856  
1857  
1858  
1859  
1860  
1861  
1862  
1863  
1864  
1865  
1866  
1867  
1868  
1869  
1870  
1871  
1872  
1873  
1874  
1875  
1876  
1877  
1878  
1879  
1880  
1881  
1882  
1883  
1884  
1885  
1886  
1887  
1888  
1889  
1890  
1891  
1892  
1893  
1894  
1895  
1896  
1897  
1898  
1899  
1900

# THÉODORE DE BÈZE.

---

## I

### JEUNESSE ET TRAVAUX DE THÉODORE DE BÈZE.

A part un roman de jeunesse demeuré assez mystérieux, mais qui se termina par un mariage et une fuite à Genève, la longue vie de Théodore de Bèze, en ce qui n'appartient pas à la lutte religieuse, offre peu de détails d'un grand intérêt. Bèze naquit à Vezelay en Bourgogne, en 1519, l'année même où Charles-Quint fut élu empereur, où Zwingle prêchait la réforme à Zurich, un an avant que le pape Léon X lançât ses foudres sur Luther. Sa famille était de noblesse, et son oncle conseiller au parlement de Paris. Cet oncle se chargeant de l'enfant et de sa fortune l'emmena à Paris, où il donna à ses jeunes

années des soins d'une délicatesse maternelle qui lui sauvèrent la vie. A cinq ans, Théodore fut remis entre les mains d'un savant humaniste allemand nommé Melchior Wolmar, qui habitait alors Orléans, et jouissait d'une grande considération. Bèze demeura sept ans auprès de Wolmar et de son épouse; tous deux l'aimaient comme leur enfant. « Dans cet espace, » écrivait plus tard à son maître le disciple devenu recteur de l'académie de Genève, « il n'est pas une seule des bonnes études, sans en excepter la jurisprudence, dont je n'aie appris les éléments avec toi, pas un auteur grec ou latin dont je n'aie goûté; mais le plus grand de tes bienfaits (et s'il ne m'en souvenait éternellement pour te vénérer et te chérir comme un père, je serais le plus ingrat des hommes), c'est que tu as fait jaillir de la vraie source, pour m'en abreuver, la connaissance du vrai Dieu ' » C'est-à-dire, observe Bayle, que Melchior élevait son nourrisson au protestantisme.

Il fallut se séparer : Wolmar était rappelé en Allemagne par son beau-père, que sans doute les

<sup>1</sup> *Epistola ad Melch. Wolmar.* Cette épître, datée de 1560, se trouve en tête de la collection des traités de Théod. de Bèze. *Bezæ Tractationes theologicæ*, Genève, apud Crispinum. 1570 3 vol. fol.



bûchers effrayaient. Les époux mirent tout en œuvre pour obtenir du bailli de Vézelay qu'il permît à son fils de les suivre : on ne réussit point, et le jour fatal arriva. « Il est resté dans ma mémoire, et n'en sortira plus ce jour des calendes de mai, où l'on m'arracha à vous par les ordres de mon père; jamais jour de plus grand deuil n'a lui encore pour moi<sup>1</sup>. »

La même année il quittait Bourges, où il avait suivi Wolmar, et revenait à Orléans pour y étudier le droit civil; mais sans doute que dans cette école, comme aux temps de Pantagruel, les écoliers étudiaient médiocrement : Bèze déclare que l'enseignement y était barbare et sans méthode. Pour lui, il donna ses heures aux lettres polies, et surtout aux poètes vers lesquels l'attirait une inclination prononcée. Il devint poète à son tour. A vingt ans, il composa ces malheureuses poésies qui lui furent tant reprochées par les catholiques, lorsqu'il devint un personnage dans le calvinisme; mais alors elles lui firent un si beau renom, que s'il n'est pas demeuré sur son Parnasse, l'honneur en revient à la forte vocation qui l'entraîna vers d'autres destinées, après lui avoir fait vaincre des tentations bien plus dan-

<sup>1</sup> *Epist. ad Melch. Wolmar.*

gereuses. Bèze, cavalier de belle mine, encensé par les siens, loué et recherché de tous, riche en loisirs, en biens, en toutes choses enfin, sauf en sagesse, et lancé au milieu des plaisirs de Paris, ne songe plus à l'ardente prière, qu'il avait adressée à Dieu avec larmes, de lui permettre d'aller rejoindre Wolmar aussitôt qu'il serait son maître. Les flatteuses espérances de sa famille, le succès de ses compositions ne lui laissent jeter que de rares et faibles regards vers les années où il formait ces pieux souhaits.

Cependant il lutte encore : résistance molle et toujours vaincue; mais tant que l'on combat, il n'y a pas d'absolue défaite. Ce fut, il en assure son ami, ce fut pour se fortifier contre les plus dangereuses attaques du satan parisien que Théodore de Bèze s'unit alors secrètement, et sous une simple promesse de mariage, à une femme qui ne cessa dès lors de lui rappeler ses engagements. Mais une forte chaîne restait à briser. Un de ses oncles, abbé bien pourvu, lui avait cédé de riches bénéfices, et le jeune homme ne pouvait se décider à rompre avec ses biens présents et ses espérances d'avenir. « Je demeurais, disait-il, toujours enfoncé dans la fange <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Epist. ad Melch. Wolmar.*

Enfin, après quatre ans, la mort, qu'il vit de près durant une violente maladie, réveilla dans toute leur ferveur ses anciens désirs, et, convalescent encore, il prit une énergique détermination. « A peine me fut-il permis de quitter le lit, que, rompant toutes chaînes et faisant mes petits paquets, je quitte tout à la fois ma patrie, mes parents, mes amis, pour suivre Christ; je m'exile volontairement, et me retire à Genève avec mon épouse. C'est ainsi qu'abandonnant l'Égypte l'an du Seigneur 1548, le neuvième jour des calendes de novembre, j'entrai dans cette ville où je trouvais ce que je n'avais pu seulement deviner, bien que j'eusse appris qu'elle était en grande considération auprès des gens de piété. J'y établis mon domicile <sup>1</sup>. »

Tels furent les commencements de Théodore de Bèze, fort différents des débuts de Calvin et de Farel. Il n'est pas comme eux entré de plein saut dans la réforme; les pieuses années qu'a passées son adolescence au foyer de Wolmar ont laissé dans son âme, avec de doux souvenirs, ces germes religieux que la première éducation sait déposer dans les régions profondes du cœur, et qui se développent inévitablement quelque jour, ou du

<sup>1</sup> *Epist. ad Melch. Wolmar,*

moins ne périssent jamais. Mais ce n'est pas le développement personnel et raisonné de ses premières convictions qui le conduit à Genève, c'est l'impulsion d'un simple mouvement de cœur, c'est la mémoire soudainement ravivée des émotions et des promesses d'autrefois. Que si, à la place de Wolmar, quelque sincère partisan de la solitude monastique eût rempli son élève du désir de goûter les joies contemplatives d'une pieuse retraite, Bèze, à son réveil, se fût jeté dans un cloître.

On voit bien aussi que son rôle naturel ne sera pas celui de ses maîtres, qu'il n'est pas né missionnaire et législateur, qu'il ne porte pas en lui cette volonté froide et réfléchie à laquelle, de quelques apparences qu'il se pare, le désordre fait horreur. La conduite extérieure de Bèze ne présente pas non plus ces formes austères et presque stoïques sous lesquelles nous apparaît la mémoire des réformateurs. Il fut, durant tout le cours de sa longue carrière, un personnage brillant, s'il est permis de qualifier ainsi un homme dont la mission fut aussi sérieuse; toujours il resta chez lui quelque chose du poète élégant, de l'homme bien né; et quoique, à l'école sévère de Calvin, les grâces fussent proscrites dans les discours comme dans les autres écrits, les couleurs

de l'imagination perceront quelquefois sous le grave et violent style du réformé. Le jeune gentilhomme de bonne compagnie, le cavalier de bonne mine sera un imposant prédicateur, et sur le soir de sa vie un beau et vénérable vieillard<sup>1</sup>. Ces dehors ne seront pas sans avantage pour l'autorité du successeur de Calvin, et pour la réussite de la tâche qui le mit souvent en présence des hommes du monde, et même des grands de la terre.

En arrivant à Genève, Bèze avait eu pour premier soin la consécration solennelle de son mariage de conscience<sup>2</sup>; il songea ensuite à se faire une existence. S'associant avec le docte Crispin, qui venait en même temps que lui de se réfugier dans la cité calviniste, il entreprit de monter une imprimerie. Mais, auparavant, il voulut accomplir son ancien vœu; il alla à Tubingue revoir son

<sup>1</sup> « Beza fuit valde præstanti forma, ut judicaretur aliquis princeps. *Scaligeriana*.

<sup>2</sup> Sa femme s'appelait Claude Denosse. Il la perdit en 1588, après quarante ans de mariage. La même année, il épousa la veuve d'un Génois, Catherine del Piano, noble Piémontaise, dont la petite-fille, mariée ensuite au célèbre pasteur et professeur Théodore Tronchin, fut adoptée par Bèze, qui lui laissa en mourant tout son bien. *Notices généalogiques sur les familles genevoises*, par J.-A. Galiffe, t. II. Genève, 1831.

ancien maître Wolmar, alors conseiller du duc de Wittemberg. Mais bientôt il fut rappelé par Calvin, qui déjà l'avait apprécié, et qui voyait jour à obtenir pour lui une chaire de grec à l'université de Lausanne. Bèze résista : il méditait d'autres projets et redoutait les conflits qui pourraient s'élever entre Berne et le remuant esprit français du pays de Vaud. Les pressants conseils de Calvin l'emportèrent<sup>1</sup>, et le disciple de Wolmar alla augmenter le nombre des professeurs célèbres qui illustraient déjà l'académie de Lausanne.

A peine établi dans ce poste, il se mit avec une égale ardeur aux travaux théologiques et aux affaires de la réforme. Il débuta dans celles-ci par une adresse à Charles-Quint<sup>2</sup>, dans laquelle il proposait à l'empereur de ramener l'unité religieuse par le rétablissement de l'Église primitive et de l'autorité exclusive des Écritures, c'est-à-dire par l'adoption de la réforme. Cet écrit, plein de mesure, d'habileté et d'adroite révérence, mit

<sup>1</sup> Schlosser : *Leben des Theodor de Beza und des Peter Martyr Vermili*; Heidelb. 1809, p. 28. « Scit me propemodum importunum instituisse; si redierit non cessabo eum stimulare. » *Lettre de Calvin*; Manusc. de Gotha, cité par Schlosser. *Id. ibid.*

<sup>2</sup> *De pace christianarum ecclesiarum constituenda consilium* : Th. Bezae *Tractationes theologicæ*. Genevæ, apud Crispinum. 1570, fol. t. II, p. 138.

Thodore de Bèze, dans l'opinion des chefs de la réforme, à la place que lui avait marquée d'avance le coup d'œil de Calvin. Celui-ci ne le perdait pas de vue et le formait à son rôle futur, par une correspondance active, où se discutaient les intérêts ecclésiastiques de la réformation.

On verra dans une autre portion de cette *Étude*, avec quelle vivacité Bèze épousa toutes les pensées et les actes de son maître, et quelle âpre polémique il soutint contre ses adversaires et ses calomniateurs. Pendant son séjour à Lausanne, où il professa près de neuf années, il donna le jour à un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels il faut distinguer sa tragédie du *Sacrifice d'Abraham*, et son fameux traité de *Hæreticis gladio civili puniendis*.

Vers la fin de cette époque, il était déjà en tel renom d'éloquence et de capacité, qu'il fut chargé successivement de deux missions; à Worms d'abord, puis à la cour des princes d'Allemagne, pour réclamer leurs sollicitations auprès du roi de France en faveur des Vaudois persécutés, et des réformés qui encombraient les prisons de Paris. C'est dans un de ces voyages qu'il vit Mélanchthon, et s'entretint avec lui des destinées de la réforme.

A son retour (1558), il trouva touchant à son dénouement la lutte de Viret contre le sénat bernois pour l'établissement de la discipline ecclésiastique dans le pays de Vaud. Il se joignit aux démarches des collègues du réformateur vaudois, et avec d'autres professeurs quitta Lausanne pour se retirer à Genève. On l'accusait de n'avoir fait en cela qu'exécuter une résolution dès longtemps arrêtée, mais il prit sa conscience à témoin qu'il n'avait agi qu'en toute bonne foi<sup>1</sup>, et en effet une affection réciproque paraît avoir toujours attaché l'un à l'autre Théodore de Bèze et son premier asile dans la Suisse française.

A Genève, on l'accueillit avec une grande joie, et il fut bientôt choisi pour ministre, et adjoint à Calvin comme professeur de théologie; mais il ne tarda pas à être enlevé à sa nouvelle patrie pour le service de l'ancienne. Les princes protestants de France le demandèrent à Genève (1560), pour le roi de Navarre, qu'il devait, espérait-on, attacher solidement, par son éloquence, à la foi et aux intérêts de la réformation française. Bèze, on le voit, était déjà un personnage célèbre et comme le premier ministre de Calvin. Le voyage était

<sup>1</sup> Manusc. de Gotha, cité par Schlosser : *Leben des Th. de Beza*, p. 81.



dangereux ; le retour le fut encore davantage. Après un séjour à Nérac, qui mit pour quelque temps le roi de Navarre dans le parti protestant, l'ambassadeur fut obligé de quitter précipitamment la France, et revint à Genève.

Peu de temps après, François II mourait, et la politique Catherine de Médicis, conseillée par Lhospital, décidait de tenter un rapprochement des partis par une conférence amiable entre les deux clergés ; le colloque de Poissy fut résolu, et Bèze, appelé par les Églises de France à les représenter dans cette assemblée, partit de nouveau pour la France au milieu de l'année 1561.

Cette tentative de réconciliation était condamnée d'avance ; les réformés n'étaient pas plus disposés à reconnaître l'infailible autorité de l'Église romaine, que les catholiques à y renoncer ; et néanmoins c'était le point capital, car pour les théologiens calvinistes, la réforme ecclésiastique, sans la réforme de la doctrine, n'était qu'une vaine chimère. On ne s'occupa que du dogme ; on ne s'accorda sur rien ; et les conférences se terminèrent après d'inutiles assauts d'éloquence, où la victoire resta aux ministres, à Pierre Martyr surtout, et à Théodore de Bèze. Je reviendrai ailleurs sur les discours de ce dernier,

sur sa conduite au colloque, et sur le talent d'orateur qu'il y déploya.

L'éclat de son succès eut d'importantes suites, car il doubla les rangs des réformés français, ajouta à leur confiance et irrita à proportion les chefs du parti catholique. Pendant que l'éloquent ministre, retenu après le colloque par les princes et la reine elle-même, prêchait autour de Paris, devant des milliers d'auditeurs, et que la cour se mêlait à cet entraînement général, le duc de Guise, violant l'édit de janvier, faisait égorger à Vassy plus de quarante-cinq réformés surpris dans leur église.

A cette nouvelle, Théodore de Bèze fut envoyé à Catherine pour demander justice de cette violence, et il lança au roi de Navarre, qui l'accueillit mal, ces paroles dangereuses : « Sire, c'est à la vérité à l'Église de Dieu, au nom de laquelle je parle, d'endurer les coups, et non pas d'en donner. *Mais aussi vous plaira-t-il vous souvenir que c'est une enclume qui a usé beaucoup de marteaux.* » « Dieu, » ajoute l'historien, « voulut que cette parole lui fût dite, et que nonobstant cela de Bèze revint sain et sauf, s'étant acquitté d'une commission assez harsardeuse <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Th. de Bèze : *Hist. ecclés.*, t. II, p. 3.

Bèze désirait retourner à Genève, mais la guerre civile éclata et les chefs protestants le demandèrent encore une fois à la république, pour remplir dans leur armée les fonctions de trésorier et d'aumônier. Le Conseil hésita : « M. de Bèze étant appelé en France, non-seulement pour ministre, mais pour trésorier, le Conseil et les ministres se sont trouvés dans un grand embarras, faisant d'un côté réflexion sur le besoin que nous avons d'un si grand homme et sur les dangers qu'il pourra courir, et de l'autre, sur la désolation de l'Église et la consolation qu'il lui donnera et sur l'inconvénient de décourager, en le refusant, ceux qui défendent avec tant de valeur et de fermeté la cause de l'Évangile, et de s'attirer de leur part de sensibles reproches; et finalement, on a trouvé que nous ne devions pas tant à voir à cœur notre intérêt particulier que l'avancement de la gloire de Dieu, et on a laissé audit de Bèze la volonté de faire ce qu'il voulait <sup>1</sup>. » Il céda, et s'enferma, avec le synode national et le prince de Condé, dans les murs d'Orléans, tour à tour ecclésiastique, conseiller et secrétaire du prince, prédicateur, consolateur infatigable des malades dont la ville était remplie par la peste qui la dé-

<sup>1</sup> Grenus : *Fragments*, année 1562.

solait. Il en sortit pour suivre l'armée protestante sur le champ de bataille de Dreux, et quand elle eut perdu son chef pris par les catholiques, il la soutint de son éloquence et de sa foi.

Les actes de Bèze, pendant le temps qu'il passa en France, ont été calomniés avec toute la fureur des haines religieuses. L'apostat Baudouin l'accusa d'avoir prêché la sédition à Paris et à l'armée d'Orléans. Bèze se défendit dans une des plus vigoureuses pages de ses traités polémiques. « Tu as assisté à mes prêches dans Paris, je le sais. Eh bien ! si devant tant de milliers d'auditeurs, tu peux me montrer un seul homme de bien qui ait entendu sortir de ma bouche une syllabe qui respirât la sédition ; si je n'ai pas, de vive voix ou par écrit, et de toutes les manières, exhorté les nôtres à la modération et à la patience ; si je ne me suis pas jeté au milieu des traits pour apaiser la sédition provoquée à dessein par nos adversaires dans l'église de Saint-Médard, et pour faire rentrer les épées dans le fourreau ; alors, Baudouin, je consens à être puni des derniers supplices réservés aux séditeux. A Blois, à Tours, à Saumur, tout ce que j'ai dit publiquement et en particulier contre les séditeux, les sacrilèges, les pillards et les débauchés, et combien je leur ai

été un vrai prophète, la population entière peut l'attester. Les actes publics font foi de ce que j'ai fait à Angers pour contenir dans le devoir nos gens, lesquels peu après, vous avez cruellement égorgés. Toute la ville et toute l'armée peuvent témoigner qu'à Orléans je me suis montré l'ennemi actif et intraitable de tous les méchants. Des témoins irrécusables t'apprendront en quel langage, quatre jours avant la bataille, j'ai prêché sur ces paroles de Paul : *Insta tempestive et intempestive*. Et enfin, puisqu'il faut te dévoiler ma vie entière, des prêtres et des moines te raconteront que non-seulement je ne les ai pas exposés à la juste fureur des soldats, mais que je les ai arrachés aux dangers, ceux-ci par mes prières, ceux-là par mon autorité, ceux-là encore par mon argent<sup>1</sup>. »

Il repoussa avec non moins de force la calomnie qui le chargeait de l'assassinat du duc de Guise par Poltrot : il affirme devant Dieu qu'il n'a jamais vu, qu'il sache, cet homme, bien loin d'avoir traité avec lui d'aucune chose<sup>2</sup>; et tout le récit authentique qu'il a donné de cette affaire,

<sup>1</sup> *Resp. ad Balduinum. Tract. theol.*, t. II, p. 314.

<sup>2</sup> *Apologia II ad Cl. de Xainctes. Tract. theol.*, t. II, p. 403.

dans son *Histoire ecclésiastique*, prouve que les chefs du parti sont aussi purs que lui de toute participation au meurtre du duc.

Une courte paix lui rendit sa liberté, et au commencement de 1563 il alla à Genève reprendre ses fonctions et ses travaux. L'année suivante, il chargeait sur ses épaules le fardeau que Calvin venait de déposer au bord de sa tombe. Calvin mort, qu'allait devenir Genève dont la réformation avait été un acte politique, tout autant que le fait d'un renouvellement religieux; qui n'avait plié sous la main réformatrice qu'après une lutte douteuse; où la dissolution ayant à faire à une poignée d'hommes, pouvait en venir rapidement à bout? Comment espérer que la force vitale ne s'en retirerait pas aussitôt que la mort aurait détendu les muscles de cette main qui, avec une irrésistible vigueur, avait formé le faisceau et semblait seule pouvoir le maintenir? Mais l'œuvre était déjà si bien liée dans toutes ses parties, que Calvin lui-même mourut sans emporter avec lui un doute sur la solidité de son ouvrage, tant sa législation disciplinaire avait habitué les cœurs à la chaîne qui réunissait les forces de la communauté. D'ailleurs, il laissait, pour continuer la tâche, un homme qui l'avait vu à l'action, qui l'avait se-

condé et savait mieux qu'un autre où étaient les besoins, les difficultés de la cause et les moyens aussi de la maintenir victorieuse.

Doué d'une infatigable activité, Théodore de Bèze n'avait pas le génie de son maître et n'eût jamais comme lui fondé une religion, mais il possédait dans une haute mesure les qualités nécessaires pour remplir un poste où le principal devoir était de poursuivre l'œuvre et de conserver l'édifice. Ce qui importait au maintien de Genève dans sa position de centre du calvinisme, c'était que la règle disciplinaire y conservât son autorité et les mœurs leur gravité devenue célèbre; c'était encore que la théologie française fût obligée d'y tourner toujours ses regards, et que dans les débats de doctrine la ville de Calvin ne cessât pas d'être représentée par une des grandes lumières du protestantisme. Bèze réunissait toutes les conditions de ce double rôle. Son caractère énergique et son naturel ascendant sur les esprits convenait à la première tâche, son grand renom d'éloquence et de savoir le rendait particulièrement propre à la seconde. L'Europe protestante reconnut sans réclamation en Théodore de Bèze le successeur naturel de Calvin, et à Genève, s'il ne voulut pas d'abord de la suprématie ostensible de son

maître, il n'hérita pas moins de toute son influence.

La tâche que lui laissait Calvin était fort compliquée. A l'intérieur, c'étaient les travaux privés et ceux de l'enseignement, la direction spirituelle et disciplinaire de l'Église et du troupeau, la conduite de l'Académie, la prédication fréquente, l'assistance pastorale et les rapports officiels avec le magistrat. Au dehors, il fallait exercer une surveillance continuelle sur les Églises de France, entretenir une correspondance incessante avec les chefs politiques du parti calviniste, et en général avec ce qu'on pourrait appeler l'état-major du protestantisme. A la correspondance se joignaient les consultations théologiques, les voyages et les congrès. Tel fut le rôle de Théodore de Bèze pendant les quarante-deux années de pleine vie qu'il put compter depuis la mort de son maître, jusqu'à l'instant où ses facultés s'affaissèrent avec son corps.

Son action directe sur les destinées du calvinisme en France n'est pas facile à apprécier ; elle se perd dans la complication des causes politiques de toute sorte qui ont produit confusément tous les événements des guerres de religion. Dès la première campagne des protestants, en 1562, Bèze



lui-même put voir quels éléments étrangers au but allaient se mêler à la querelle, et dès lors la part des ambitions personnelles et des passions tout humaines ne cessa d'y grandir, de manière à comprimer de plus en plus le ressort purement religieux et la main qui le pouvait faire agir. Ce n'était qu'en déplaçant ses efforts, en prenant parti dans les intrigues politiques, que l'homme d'Église pouvait ressaisir son influence active, et rien dans l'histoire ne montre que Bèze ait mérité ce reproche. Même, lorsqu'il servit d'ambassadeur aux princes protestants, il resta dans la sphère de son activité religieuse, et c'est de là qu'il rendit à sa cause les seuls services qu'elle pût avouer. La force des Églises était dans leur discipline et dans l'inébranlable unité de leur foi; et c'est à maintenir l'une et l'autre que l'habile continuateur de Calvin appliqua la persévérante fermeté de sa direction. Ainsi, en 1571, au synode de La Rochelle, qu'il présidait, les Églises confirmèrent leur confession de foi, et l'année suivante, à Nîmes, maintinrent, après sept longues journées de débats, leur discipline vivement attaquée. Cette dernière et difficile victoire fut le fruit de l'éloquence de Bèze, qui avait à combattre le célèbre et éloquent Ramus, armé d'une parole impétueuse et des sé-

ductions d'un projet d'Église toute démocratique <sup>1</sup>.

Il se défiait des rapprochements politiques; et lorsque le parti calviniste put espérer la victoire, en voyant son chef militaire sur les premières marches du trône, Bèze entrevit sur-le-champ à quel prix s'accomplirait cet événement désiré. On parlait déjà de concessions, de moyens termes, et le vieillard réunit, on le verra, les dernières forces de son talent pour avertir du péril les églises trop disposées à hâter la réalisation de leurs espérances. Il fit plus. Au moment où se préparaient les conférences de Saint-Denis, parlant au nom de son église, il avertit le roi de se tenir en garde contre les pièges qu'on allait tendre à sa foi, et dans un langage attristé et sévère, où ne perce aucun sentiment d'espoir, il lui remit sous les yeux tous les motifs qui commandaient au fils de Jeanne d'Albret de ne pas laisser endormir sa conscience par les conseils d'une politique à la

<sup>1</sup> Voici comment Bèze caractérise les vues de Ramus : « Nihil vult ratum haberi, nisi quod populus præsens rogatis expressisque suffragiis decreverit, quod ni fiat, clamitat, tyrannidem et oligarchiam invehi in ecclesiam, nihil interea ochlocratiam reformidans, in qua nempe ipse et ejus similes dominantur. » *Bezeæ Epistola LXVIII; Tract. theol.*, t. III, p. 280.

Machiavel. Ce dernier point est touché par Bèze avec une autorité vraiment éloquente :

« Et de fait, sire, quant à l'avancement des affaires de Votre Majesté, ce n'est pas à elle, comme je m'assure, qu'il faille enseigner que Dieu est Dieu, c'est-à-dire que appartenant à Dieu seul de hausser ou d'abaisser, et généralement de gouverner toutes choses, il n'y en saurait avoir de plus insensés entre les hommes que ceux qui croient faire leurs affaires en blessant et en donnant leurs consciences, dont il advient finalement ou que Dieu les surprenant soudain en sa fureur terrible, les transporte de ce monde aux ténèbres du dehors, où il y aura pleurs et grincements de dents, sans fin ni terme ; ou pour combler la mesure, ils déchéent, non pas de la vérité en superstition ou idolâtrie, qui est le point auquel l'esprit d'erreur prétend de vous réduire, mais à la religion de Machiavel, qui est toute impiété envers Dieu, et toute dissimulation et déloyauté envers les hommes, chose que nous savons être directement répugnante à votre nature même. Au contraire, nous nous assurons que Votre Majesté n'est à expérimenter quelle est la consolation d'une conscience sereine qui se repose sur la providence de son Dieu, à l'heure même de ses plus grands assauts ; et quant à l'appréhension des dangers et périls, soit en votre personne, soit en votre état, de quoi pourrait Votre Majesté être menacée maintenant (quelque apparence ou fondement qu'il y ait de le prévoir), qu'elle n'ait souvent expérimenté et surmonté par la grâce de Dieu dès sa tendre jeunesse?... Vos plus fidèles serviteurs n'ont-ils pas été massacrés comme entre vos bras, et combien de fois a été votre vie à la merci de vos ennemis, en mille et mille sortes? Et sur cela, que sont devenus les ennemis de Dieu et de vous

sur lesquels il a étendu son bras puissant, voire souvent sans que vous y eussiez pensé? Et ceux qui restent ont-ils point affaire à même juge pour même cause?...

« Quoi plus, sire, nous nous assurons qu'outre ce que dessus et tout ce qui se saurait dire à ce propos, vous n'avez oublié ni n'oublierez jamais cette tant précieuse sentence qui vous a été, à ce qu'avons entendu, tant expressément ramen-tée par la feue reine votre mère, d'immortelle et très-heu-reuse mémoire, en la teneur de son testament, assavoir « que Dieu honore ceux qui l'honorent et déshonore ceux qui le déshonorent. » Aussi n'aurez-vous oublié comme nous croyons ce tant excellent propos que Dieu vous a mis au cœur et en la bouche au milieu des alarmes, comme il nous a été rapporté, assavoir : « Si mon Dieu veut que je règne, je régnerai, quoiqu'on m'en veuille empêcher, et s'il ne le veut pas, je ne le veux pas aussi. » Parole digne d'un roi très-chrétien de nom et de fait, tel que Dieu veuille que soyez toujours pour sa gloire et pour l'établissement de votre France, se souve-nant aussi Votre Majesté, s'il lui plaît, de la fermeté de la pauvre Genève pour la vraie religion réduite en grande né-cessité, petite en pouvoir, mais de très-sincère affection à votre service<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> On n'a point, il est vrai, la preuve que cette lettre soit par-venue entre les mains du roi ; mais il suffit que Bèze l'ait écrite, pour que ses sentiments et son rôle dans cette mémorable cir-constance soient très-établis. Voir la lettre entière dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (Paris, 1852, t. I, 36-46), où elle a été publiée pour la première fois, par M. Jules Bonnet, qui a découvert, parmi les manuscrits de la Bi-bliothèque publique de Genève, la minute de cette pièce impor-tante, corrigée de la main même du réformateur.

Ainsi, loin d'approuver l'abjuration du roi, comme on l'a prétendu et comme l'ont répété plusieurs historiens, Théodore de Bèze a protesté d'avance, autant qu'il était en son pouvoir, contre le sacrifice que les politiques demandaient au Béarnais pour prix de son entrée dans Paris.

Dans Genève et à la tête de la Rome protestante, Théodore de Bèze avait travaillé dans le même sens conservateur, maintenant de toute son autorité morale les traditions de son maître, et ne laissant s'affaiblir ni se rouiller entre ses mains les ressorts de la machine disciplinaire. Ce fut là aussi la partie la plus difficile de son œuvre, car les guerres civiles, si elles exaspéraient les courages, démoralisaient les âmes. Les réfugiés qui arrivaient à Genève n'étaient plus les austères réformés qui, du temps de Calvin, se courbaient avec un grave enthousiasme sous le joug des ordonnances ecclésiastiques; et la république, menacée ou assiégée par la peste ou par le duc de Savoie, quelquefois par les deux ensemble, s'ouvrait dans ces funestes circonstances à tous les éléments de dissolution. Bèze opposait à ces maux l'autorité de sa prédication et aussi un énergique emploi de la discipline. L'examen de ses sermons nous le montrera sous cet aspect, et sur

la fin de son âge atteignant, en face de ces périls, à la plus mâle éloquence.

La nature avait doué Théodore de Bèze comme en vue de ses travaux : sa santé était robuste, sa mémoire merveilleuse, sa tête infatigable, et il pouvait suffire à ses nombreux devoirs, sans détriment pour ceux-ci <sup>1</sup>.

Plus chargé encore que ne l'avait été son prédécesseur, il dirigeait non-seulement l'Église, mais ce qu'on appelait l'École de Genève. En 1559, Calvin avait obtenu des Conseils de la république le développement des institutions scolaires déjà existantes, c'est-à-dire un collège plus complet et

<sup>1</sup> Comme pasteur, il fut quelquefois soustrait par les Conseils de la république à ses fonctions les plus redoutables : on lit dans les *Fragments*, à la date du 7 juin 1568 : « Quoique M. de Bèze ait beaucoup insisté pour n'être pas exempté d'aller consoler les pestiférés, ses collègues lui ont refusé sa demande, non pas pour l'épargner, mais parce qu'il est bon de le réserver autant qu'il plaira à Dieu. » Et deux ans plus tard, en 1570 : « Théodore de Bèze déclare que son serment de pasteur l'engageant à s'acquitter de toutes les fonctions de sa charge, dont l'une des plus importantes est la consolation des malades, il ne saurait avoir la conscience en repos aussi longtemps que la Seigneurie ne lui permettra pas de pouvoir exercer cette partie de son ministère comme ses collègues. Cette demande ayant été trouvée juste, on a permis aux ministres de jeter le sort tant sur ledit de Bèze que sur tous les autres pour savoir celui qui sera chargé de la consolation des pestiférés. »

une académie où seraient professées les *lettres*, la *philosophie* et la *théologie*. L'enseignement avait été sur-le-champ distribué aux hommes célèbres qui, à la suite de Viret, venaient de quitter le gymnase de Lausanne. Le collège eut pour principal Mathurin Cordier, le Rollin du seizième siècle, qui avait pour devise de former la jeunesse à la piété et aux bonnes mœurs comme à l'élégance des lettres <sup>1</sup>, et qui, sans croire déroger, se consacra à l'enseignement élémentaire. Théodore de Bèze, nommé professeur en théologie, dirigea comme recteur la nouvelle institution, dont les lois furent solennellement proclamées dans la cathédrale de Saint-Pierre, en présence des magistrats, des ministres, du corps enseignant et des écoliers. Le recteur prononça alors en latin élégant une harangue où se révèle l'esprit de la fondation nouvelle. L'académie n'était pour les réformateurs qu'un auxiliaire indispensable, une pièce essentielle de l'Église réformée, et son enseignement devait être subordonné aux besoins et aux intérêts de celle-ci. Plus étroitement encore que partout ailleurs, la pensée y était circonscrite dans le cercle de la doctrine confessée, et on fixait à l'intelligence les limites de ses ex-

<sup>1</sup> « Ad pietatem et bonos mores cum litterarum elegantia. »

cursions. Mais ce que l'institution ecclésiastique gagnait alors en force à cet enchaînement de la liberté intellectuelle, elle le perdait pour son avenir ; car c'était affaiblir les sources de la vie pour les temps où les circonstances, la nouveauté, la persécution cesseraient d'y suppléer. Par une préoccupation qui témoigne de la sincérité de ces hommes, ils n'imaginaient pas que l'énergique mouvement de la réforme eût d'autre principe que les seules croyances.

Jusqu'à ses dernières années, Bèze fut l'âme et la vie des écoles de Genève, qui lui durent leur accroissement et leur grande célébrité. Les chaires ne cessèrent d'être remplies par des savants de mérite supérieur, et presque tous renommés de leur temps, tels que l'hébraïste Chevalier, Ennimon Bonnefoy et François Hotman, qui furent chargés les premiers des leçons de droit ajoutées en 1572 aux études académiques. On affluait de toutes les parties du monde protestant aux écoles de Genève ; d'illustres personnages venaient assister aux leçons des plus célèbres professeurs, et la cité était comme un vaste pensionnat rempli des enfants de la noblesse calviniste, qui mettait à honneur de faire élever ses familles sous les yeux de Théodore de Bèze. Tout cet éclat rejail-



lissait sur la cause réformée; le recteur le sentait bien; et lorsque la guerre de la république avec le duc de Savoie supprima pendant deux ans (1589-1591), avec les ressources de l'État, l'enseignement des professeurs, le courageux septuagénaire prit gratuitement leur place et forma à lui seul toute l'académie, qu'il parvint à faire reflourir plus brillante, quand les mauvais temps furent passés.

La rare organisation qui avait permis à Théodore de Bèze de si longs et de si rudes travaux finit par s'épuiser; mais il ne fut pas donné à cet homme énergique de réaliser, selon son vœu, ces paroles de Vespasien, « qu'il faut qu'un empereur meure debout » : le professeur, le pasteur, le prédicateur quittèrent la carrière successivement et se traînant à peine. Enfin, dans l'automne de 1605, le vieillard sortit sans douleur d'une vie qui avait duré quatre-vingt-six années, et traversé au milieu des tempêtes la moitié la plus orageuse du plus agité des siècles.

Maintenant, Théodore de Bèze va se peindre lui-même à nous, dans son œuvre d'écrivain, sous tous les aspects que n'a fait qu'indiquer cette esquisse biographique : le poétique élève de Wolmar, le professeur de Lausanne, l'appui et le suc-

cesseur de Calvin vont reparaître plus complets et plus intéressants, réfléchis dans leur expression littéraire.

---

## II

### POÉSIES DE THÉODORE DE BÈZE.

Bèze écrivain se présente d'abord comme poète ; ensuite vient le soldat de l'Église réformée, tour à tour théologien, historien, prédicateur, mais toujours combattant. Il ne sera pas sans intérêt et sans instruction, d'étudier le poète avec quelque étendue, et de voir quels chants sortirent les premiers de cette bouche, qui soutiendra bientôt devant des rois la cause des nouvelles Églises, et fera retentir la chaire chrétienne d'austères exhortations.

Les *Juvenilia* de Théodore de Bèze (c'est de ce nom que lui-même appela plus tard les premiers essais de sa muse) se composent d'élégies, de *sylves* et d'épigrammes ; tout cela en vers latins, où le père Garasse, un siècle après, s'amusa à décou-

vrir des fautes puériles de quantité. Je n'ai pas songé à vérifier la critique du belliqueux jésuite, plus curieux d'examiner jusqu'à quel point était fondée la bruyante horreur, qu'inspirèrent après coup ces coupables poésies aux adversaires théologiques du poète devenu protestant. Voici les faits. Il est très-vrai que l'étudiant de Bourges et d'Orléans chante en mètres parfois assez brûlants et peu chastes, les tourments de son cœur amoureux et les charmes de sa maîtresse *Candide*. Il lui arrive même de se livrer à des souhaits dont peut s'effrayer la morale; hypothèse poétique ou expression d'un sentiment éprouvé, les amours adultères qu'il célèbre ne peuvent se défendre, et lui-même s'est reproché publiquement l'indécence de ses jeunes inspirations.

Cependant, à les regarder de près, on s'aperçoit aisément qu'il y a là un poète qui fait son métier bien plus encore qu'un écolier dissipé du seizième siècle. Quelques pièces seules, parmi les plus incriminées, portent l'empreinte d'un sentiment vrai, et celles-là justement sont les plus retenues; il y règne une sorte de passion timide et ingénue, sans effort, presque sans art et infiniment gracieuse. Les autres ne sont que des jeux ovidiens tels que de graves savants s'amusaient alors à en

écrire, poussant en beau latin leurs érudits soupirs vers des beautés qui n'ont jamais eu d'existence, pas même dans leur imagination. Quant à la fameuse épigramme où Bèze se demande vers lequel des deux son cœur l'entraîne, de Candide sa maîtresse ou d'Audebert son ami, je l'ai trouvée charmante, avant de savoir qu'elle fût le *summum crimen*, le grand chef d'accusation sur lequel on établit l'infamie du poète. C'est un combat entre l'amour et l'amitié, où l'amitié et son rival s'expriment en images poétiquement exagérées :

Abest Candida! quid moraris?

Audebertus abest : quî hîc moraris?

Enfin le poète se décide pour l'amitié, par cette considération tout érotique :

Quod si Candida forte conqueratur;

Quid tum? basiolo tacebit imo.

En relisant cette épigramme avec l'attention scrupuleuse d'un juge averti, je ne l'ai pas trouvée plus coupable, et j'ai conclu avec Bayle<sup>1</sup> qu'elle est au fond un simple jeu d'esprit, et pure des horreurs que l'on a voulu y découvrir. Avec cette justification qui ressort du fond des *Juvenilia*, on acceptera l'apologie de Bèze, repoussant

<sup>1</sup> *Dictionnaire historique*, art. Bèze, note BB.

lui-même les calomnies que ses adversaires étendaient de sa poésie à ses mœurs. Il appelle en témoignage de son innocence l'histoire entière de sa vie et la bonne réputation dont il n'a cessé de jouir<sup>1</sup> : « Ces choses, dit-il en s'adressant à son plus grand calomniateur, je les oppose, moine, à tous tes outrages et à tes méchantes paroles, et je m'appuie sur le témoignage de ma propre conscience et de tous les gens de bien qui m'ont connu... Quel juge équitable voudra t'en croire sur mes jeux poétiques que tu donnes pour choses dites et écrites sérieusement? Où est, je te prie, cette Publia, que tu dis la femme d'un mari qui vit encore? Car de ceci j'en puis faire le serment devant Dieu, il ne m'est pas plus arrivé, dans toute ma vie, d'attenter à l'honneur d'une épouse, que d'envahir le royaume des Indes. J'en fais encore le serment, cette Publia dont j'ai pu parler dans quelque élégie est imaginaire comme votre Dieu, qui n'est pas moins vain qu'une chimère... etc. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Apol. II, ad. Cl. de X. Tract. theol.*, t. II, p. 399.

<sup>2</sup> « Les perfeccions qu'il avoèt, » dit Jacques Peletier du Mans dans son orthographe, « etoèt si bien conjointes an lui, e s'antredonnoèt tel eide, qu'an toutes compagnies, même des plus grans de Paris (lieu ou vertu doèt être prisee, ou alheurs non) il etoèt bien vù, prisé et honoré. » *Dialogue de l'Ortografie e Prononcia-cion françoese*; Lyon 1555, in-12, p. 34.

Bèze ne se justifie que sur l'intention, mais il ne perdit jamais l'occasion d'avouer publiquement la licence de ses badinages poétiques et le regret de les avoir écrits. Il dépose cet aveu jusque dans une note philologique sur un mot de l'Évangile qu'il retrouve chez Plutarque, appliqué au poète Archiloque, lequel avait flétri lui-même des vers obscènes échappés à sa muse. « Je cite d'autant plus volontiers cet exemple, ajoute le commentateur, qu'il m'en est arrivé autant dans ma jeunesse, tache que j'espère avoir lavée dès lors par des actions et des paroles contraires<sup>1</sup>. »

Il y a, du reste, peu d'originalité dans ces élégies ; Bèze imite et le plus souvent copie les élégiaques latins, mêlant cependant à ses réminiscences d'une élégante latinité d'assez fréquents gallicismes que lui a reprochés Scaliger, mais qui donnent à ses vers une allure plus dégagée en leur ôtant l'air d'apprêt commun à ces sortes de pastiches. Quelquefois aussi le poète se livre à des amplifications et à des allégories dont les anciens ne lui ont pas fourni les modèles. Ainsi dans une de ces élégies il se compare à un vaisseau : l'amour est son mât, ses soupirs les vents qui le

<sup>1</sup> *Comment. in N. T. ad. Matth. I, 19*, sur le mot παραδειγματιστι. Édit. de 1565.

poussent ; les pleurs de ses yeux sont des torrents qui inondent sa poupe ; la fureur lui donne des voiles, etc. Si Candide ne lui tend la main pour le faire toucher au port, il va se briser, etc.

Malgré leurs défauts, et peut-être un peu pour leurs défauts mêmes, ces poésies furent estimées très-haut par le siècle dont elles satisfaisaient à merveille les prédilections et les faibles littéraires. D'autres admirateurs disaient que les grâces et les muses y avaient trempé leurs doigts délicats tout humides encore du suc parfumé des roses<sup>1</sup>, et Montaigne le place avec Lhospital parmi les bons artisans du métier de poésie<sup>2</sup>.

Dans les *Sylves*, Bèze est plus original, et c'est dans ces pièces que je choisirai surtout mes citations, parce que, tout en donnant une idée de sa manière poétique, elles indiquent assez bien la nature de ses pensées, à l'époque où il luttait entre le monde et le Dieu que lui avait prêché Wolmar.

Lorsque Bèze écrivit la pièce intitulée *Noël*, (*Natalia Domini*), il se trouvait, sans doute, dans une de ces heures d'extase religieuse qu'il avait connues dans le ménage allemand de son précep-

<sup>1</sup> Préface des *Poemata varia*. Édit. de Henry Estienne, 1597, publiée par le seigneur Venceslas Morkousky de Zastrisell.

<sup>2</sup> *Essais*, liv. II, ch. 27.

teur, alors qu'il était partagé entre la piété fervente que lui communiquaient les deux époux, et le culte quotidien de l'antiquité poétique. C'est un mélange naïf d'idées chrétiennes et de réminiscences mythologiques, mélange d'ailleurs assez commun en ces temps de renouvellement littéraire et religieux. Les bergers qui accourent vers la crèche où vient de naître l'enfant-roi, s'appellent de noms bucoliques, tels que Tityre, Damœtas, etc. « Que d'autres, s'écrie le poète au début, que d'autres chantent les nuits chères à leurs amours (*Noctem alii laudent*, etc.); d'autres soins au poète sacré. Les muses sont vierges, et Apollon tout de flamme est chaste pour elles: Minerve n'a connu ni l'hymen ni ses fruits. Arrière donc Vénus, arrière les délices de l'enfant scélérat. Sois donc un chaste sujet aux muses pudiques, ô nuit qui vis s'ouvrir pour un saint enfantement les entrailles chargées du maître du ciel et des tempêtes... » Le poète applaudit à l'antiquité chrétienne qui a consacré aux veilles et à la joie cette nuit sacrée, non à cette joie qui ressemble aux orgies des insensées bacchantes, pleines de leur dieu, non à la bruyante allégresse de ces prêtres à demi-hommes qui faisaient retentir des cymbales en s'approchant des autels de Cybèle, mais à la joie que



connaît l'homme au cœur élevé, et qui n'aspire qu'au ciel, sa patrie.

On retrouve le même mélange de notions sacrées et profanes dans une préface poétique que Bèze avait composée pour les *Psaumes de la pénitence*. C'est l'histoire de la chute du roi-prophète. On n'en devinerait pas le début. L'amour, *amoralis*, Cupido parcourt les villes de la Judée, armé de traits enflammés et le carquois sur l'épaule; il regarde autour de lui, ne sachant sur qui décocher ses flèches, quand il aperçoit Béthsabée dont Bèze peint les charmes avec toutes les couleurs de la palette classique :

« Os roseum et flavos per eburnea colla capillos  
 . . . . . et teretes digitos, etc. . . . . »

Le Dieu s'indigne que cette femme qui fait pâlir les lumières du ciel, ne connaisse pas sa puissance; il jure qu'elle sentira ses traits et que l'univers en saura la nouvelle. David succombe, et le récit du poète n'est pas sobre de traits voluptueux. Voyant ces choses, le Père tout-puissant frémit et son front se courrouce; le ciel tout entier s'émeut en tumulte. A ce signe de colère, les anges arrivent de toutes parts et se rangent autour de leur Seigneur. Malheureusement ici le poète va

sacrifier à l'allégorie. La Clémence se place à la gauche du maître, la Justice à sa droite, mais ici Dieu parle, et mieux inspiré, Bèze s'aide de ses souvenirs bibliques. Le souverain déclare qu'il vengera Urie en frappant l'orgueil du roi et de son peuple hautain. A ce discours, un murmure s'élève dans l'Olympe !

« Desierat, totoque exoritur cum murmure Olympo. »

On délibère, on approuve; les uns sont disposés à la sévérité, les autres penchent vers la douceur. Enfin, la Clémence prend la parole et touche le cœur du maître. Un jeune ange descend vers David sur ses ailes étincelantes, et lui annonce les arrêts de la vengeance céleste. On sait le reste; mais ce que la Bible ne dit pas, Bèze nous l'apprend; l'Amour est vaincu avec sa mère (*victus cum matre Cupido*). Le repentir est entré dans le cœur du roi, et il va dans les antres jeter avec des torrents de pleurs les cris de sa douleur et de la pénitence; mais aux expressions élégantes et faciles, réminiscences des poètes latins, on dirait Orphée appelant Eurydice, bien plus que David implorant son Dieu. <sup>1</sup>

<sup>1</sup> ... mox autem ingreditur, largoque madentes

Imbre oculos cœlo attollens, laudemque receptâ

On trouvera que c'était là une introduction, au moins étrange, aux chants pénitents de David, mais elle est un reflet assez fidèle de la double vocation qu'avait commencé à développer en Bèze son précepteur, chrétien renouvelé et lettré érudit. Notre poète a raconté ailleurs<sup>1</sup> que pendant la première guerre de religion, on trouva parmi les reliques de Tours, enchâssée dans une croix, une belle agathe « où se voyait taillée d'un singulier ouvrage la déesse Vénus avec un dieu Mars armé, et Cupido entre deux, avec un morceau de bois rouge qu'ils disaient de la vraie croix. » C'est bien là la renaissance enchâssant l'antiquité païenne dans le christianisme; c'est l'image aussi de la réforme elle-même chez les premiers lettrés qui l'accueillirent, et le Noël de Bèze n'est pas autre chose.

En quittant la terre d'Égypte, Théodore de Bèze n'y laissa pas sa muse; mais il la dépouilla, comme il avait fait pour lui-même, de sa robe mondaine. A Lausanne déjà il recommença à chanter, et obéissant à un usage de l'Académie, il écrivit en français, pour ses étudiants, *le Sacrifice*

Mente. Miser tales tremebundo pectore fletus  
Orditur, mœstas citharâ resonante querelas. »

<sup>1</sup> Th. de Bèze : *Hist. Eccles.*, t. II, p. 583.

*d'Abraham*, poëme tragique d'un millier de vers. Cette composition dramatique fut représentée par les écoliers, sous les yeux de l'auteur, vers 1552 . Le grand cas que l'on faisait au dix-septième siècle de l'*Abraham*<sup>1</sup> justifiera l'analyse un peu développée que je vais en donner. De fait et d'intention ce poëme dans sa presque totalité est une prédication de circonstance. Tout quitter, tout sacrifier pour le vrai culte de Dieu, bonheur domestique, pouvoir, affections puissantes; c'est-à-dire abandonner sa patrie, sa famille, ses enfants, tuer son cœur enfin, pour fuir l'esclavage de la papauté; voilà ce que la réforme demandait à ses adeptes, on sait avec quel prodigieux succès; voilà ce qu'elle leur prêchait incessamment du haut de la chaire, dans les écrits de toute espèce; et le *Sacrifice d'Abraham* n'est qu'une de ces exhortations déguisées. On en jugera bientôt.

Un prologue moitié badin, moitié sérieux, avertit les spectateurs qu'ils vont être transportés au pays des Philistins :

Plus n'est ici Lausanne, elle est bien loin,  
Mais toutefois quand il sera besoin,

<sup>1</sup> Jacomot, collègue de Bèze à l'Académie de Lausanne, fit une version latine du *Sacrifice*, qui fut même traduit en vers allemands.

Chacun pourra, voire dedans une heure,  
 Sans nul danger retrouver sa demeure.

. . . . .

De grandes choses vont apparaître :  
 La chair, le monde et ses affections  
 Non-seulement au vif représentées,  
 Mais qui plus est, par la foi surmontées.

Ce sont les vers sérieux du prologue ; l'auteur revient en terminant au ton plaisant et cavalier pour demander l'attention du public :

Qui veut donc voir choses tant admirables,  
 Nous le prions seulement d'écouter,  
 Et ce qu'il a d'oreilles nous prêter,  
 Étant tout sûr qu'il entendra merveilles,  
 Et puis après lui rendrons les oreilles.

Abraham sortant de sa maison bénit Dieu de tant de biens dont il l'a comblé dans les courses errantes de son exil. Tout ce monologue est empreint d'une émotion vraie, c'est l'histoire de bien des réfugiés protestants et la sienne propre que le poète raconte par la bouche du patriarche. Le patriarche est né « dans une maison riche par suffisance. »

Mais quel bien peut l'homme de bien avoir,  
 S'il est contraint, contraint, dis-je, de voir  
 En lieu de toi, qui terre et cieux as faits,  
 Craindre et servir mille dieux contrefaits ?

Or donc sortir tu me fis de ces lieux,  
 Laisser mes biens, leurs parents et leurs dieux.  
 Incontinent que j'eus ouï ta voix :  
 Même tu sais que point je ne savais  
 En quel endroit tu me voulais conduire ;  
 Mais qui te suit, mon Dieu, il peut bien dire  
 Qu'il va tout droit ; et tenant cette voie  
 Craindre ne doit que jamais il fourvoie.

N'est-ce pas la lettre à Wolmar et l'histoire de sa conversion et de sa fuite, proposées en exemple aux fidèles encore timides et hésitants ? Pour les spectateurs, c'était comme une consolation et une récompense de leurs sacrifices, un encouragement à y persévérer et à les bénir.

Sara paraît à son tour, elle veut rendre grâces à Dieu de ses bienfaits, et les époux entonnent un cantique en vers de six pieds à rime masculine, qui ont de la force et de la verve. Ici comme partout les allusions abondent, et la dernière strophe est un de ces appels à la vengeance céleste, fréquents dans les harangues des prédicateurs réformés, et qui nous apprennent trop quelles passions humaines s'étaient jetées dans la lutte et la prolongeaient :

Et toi, Seigneur, vrai Dieu,  
 Sors un jour de ton lieu,

Que nous soyons vengés  
De tous tes ennemis ;  
Et qu'à néant soient mis  
Les dieux qu'ils ont forgés.

Le couple hébreu se retire et un nouveau personnage entre en scène, c'est *Satan*, non point le Satan héroïque de Milton, ni le Méphistophélès de Goëthe, mais le génie du mal sous la forme la plus infernale dont pût le couvrir l'imagination d'un théologien réformé ; c'est Satan en habit de moine. Il y a de la verve dans le monologue du démon :

« Je vais, je viens, jour et nuit je travaille, » etc.

Bèze est sincèrement inspiré par l'aversion amère, et du reste bien commune alors, qu'il portait aux ordres monastiques. Satan peint son propre portrait des couleurs les moins ménagées : il s'oppose lui-même à Dieu dans une antithèse prolongée et assez forte de style, mais si connue, qu'il suffira d'en rappeler les traits les plus vifs :

Dieu est au ciel ; et bien, je suis en terre,  
Dieu fait la paix, et moi je fais la guerre.  
Dieu règne en haut ; et bien, je règne en bas.  
Dieu fait la paix, et je fais les débats.  
Dieu a créé et la terre et les cieux :  
J'ai bien plus fait : car j'ai créé les dieux.

Dieu ne fit onc chose tant soit parfaite,  
 Qui soit égale à celui qui l'a faite.  
 Mais moi j'ai fait, dont vanter je me puis,  
 Beaucoup de gens pires que je ne suis.

Le poëte ne s'en tient pas là, il pousse la satire jusqu'à l'invective; mais l'apostrophe de Satan à son habit de moine, sans être moins vive, est d'un meilleur goût dans sa verve colère :

O froc, ô froc, tant de maux tu feras,  
 Et tant d'abus en plein jour couvriras,  
 Ce froc, ce froc un jour connu sera,  
 Et tant de maux au monde apportera,  
 Que si n'était l'envie dont j'abonde,  
 J'aurais pitié moi-même de ce monde.  
 Car moi qui suis de tous méchants le pire,  
 En le portant, moi-même je m'empire.

En attendant que l'heure de ces calamités soit venue, Satan est tout occupé de tendre des pièges à Abraham pour le faire tomber, malgré toute « sa fiance en Dieu. » Mais il joue son rôle à part, et se contente d'avertir le spectateur des attaques qu'il dirige contre l'âme d'Abraham.

Abraham reparait pour entendre l'appel de l'ange et sa terrible injonction. La douleur du patriarche et ses combats sont exprimés avec une vérité assez touchante et sans déclamation. Ici



Bèze introduit un nouveau personnage : c'est le chœur antique, représenté par une troupe de bergers partagés en deux bandes. Ils se préparent à partir avec Abraham pour retourner vers leurs compagnons; Isaac voudrait les suivre, mais le chœur lui répond par ces vers très-peu antiques :

Isaac, demeurez ici,  
Autrement monsieur votre père,  
Ou bien madame votre mère,  
En pourraient être mal contents.

Isaac veut interroger la volonté de son père, et en attendant son retour, la troupe chante un chœur sacré tout à fait disposé sur le patron du chœur des Grecs, mais purement chrétien par les idées. Ce sont des réflexions sur la sagesse de Dieu et la nécessité de se soumettre à ses lois, puis leur application aux héros de la pièce. Les deux demi-chœurs racontent, en se répondant, l'histoire d'Abraham, malheureusement dans une poésie dure, sans charme et parfois ridicule. Par exemple, Abraham,

A Dieu fait sa demande;  
Soudain le roi le mande,  
Et sa femme lui rend,  
La prie de vider.

Abraham sans tarder  
Autre voie entreprend.

Abraham a cédé : Isaac sera du voyage ; cependant Sara, à qui le patriarche n'a confié que la moitié des ordres de l'ange, est assiégée de pressentiments, et dans ses alarmes elle essaie de détourner son époux de l'accomplissement des volontés célestes ; mais Abraham répond aux objections maternelles par des maximes de confiance et d'obéissance entière aux décrets du Seigneur. Le dialogue est rapide et les paroles de Sara ont du pathétique et de la naïveté.

Cette scène, remarquable d'ailleurs, est encore de circonstance. Les fermes répliques d'Abraham aux insinuations de Sara sont comme des modèles de réponse pour les nouveaux chrétiens que les séductions de la famille et les affections à rompre enchaînent aux liens de l'idolâtrie.

*Sara.* Mais les chemins sont dangereux.

*Abraham.* Qui meurt suivant Dieu est heureux.

Je passe quelques pages insignifiantes, et je retrouve la troupe au pied de la fatale montagne. Abraham, laissant percer sa violente douleur, recommande aux bergers d'implorer pour lui la miséricorde divine, pendant qu'il ira offrir son sa-

crifice. Le chœur, étonné de sa tristesse, passe en revue toutes les félicités du patriarche et se livre à d'interminables antithèses sur l'inconstance des choses de la terre. Ici une *pause*, et la scène est transportée sur la montagne du sacrifice. Isaac dresse le bûcher, et Abraham, qui s'est retiré à l'écart pour prier, lutte contre Satan. Il rappelle à Dieu ses anciennes promesses, le conjure de l'épargner :

Engendré l'ai, et faut que le défasse ;  
O Dieu, ô Dieu, au moins fais-moi la grâce.

et Satan, dans son froc, répond :

Grâce ! ce mot n'est point en mon papier.

Ce trait devait être fort applaudi. Enfin, Abraham va céder à son désespoir, il accuse le Seigneur, et déjà Satan triomphe ; mais le patriarche revient à lui ; effrayé de ses cris de désobéissance, il demande pardon au Seigneur :

Arrière chair, arrière affections :  
Retirez-vous, humaines passions ;  
Rien ne m'est bon, rien ne m'est raisonnable  
Que ce qui est au Seigneur agréable.

Abraham retourne à son fils pour accomplir le

sacrifice, et ici commence une scène qui est la plus touchante du drame, comme cela devait être, et aussi la mieux conduite. L'émotion, ménagée avec art, va croissant jusqu'à la fin; le dénouement naturellement suspendu, l'angoisse du père prolongée par les questions du jeune fils, les larmes d'Isaac, sa prière enfantine, son souvenir pour sa mère, et sa résignation naïve; tout cela est d'une vérité pathétique. Satan, qui devait gâter cette belle situation, y a sa juste place; il s'émeut lui-même sous son froc et s'enfuit confus et presque attendri. Ce qui manque à cette scène c'est l'expression; elle est facile, le vers abondant, mais Bèze a déjà les habitudes oratoires des réformateurs, et son imagination, qui pourtant ne manquait pas d'étendue, ne suffit pas à l'entraîner assez loin hors du cercle des idées, des préoccupations, et par conséquent du langage qui lui était devenu ordinaire<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Aussi dois-je avouer que l'attendrissement de Pasquier, lequel trouvait le sacrifice d'Abraham « si bien retiré au vif, qu'en le lisant il lui avait fait tomber des larmes aux yeux »; que l'admiration de Chamisso, qui allait, nous dit M. Ampère, jusqu'à comparer le dialogue d'Isaac et d'Abraham au moment du sacrifice avec les plus divines productions des Grecs, me paraissent aujourd'hui avoir eu vraisemblablement pour objet, non le poème de notre théologien, mais un vieux *Mystère*, antérieur au sien de quelques années, et

Je reviens au dénouement de la tragédie, il est court ; ce n'est qu'une brève paraphrase du récit de la Genèse, jusqu'aux paroles de l'ange. L'épilogue, un peu plus sérieux que le prologue, présente la morale attendue de la pièce :

... qu'un chacun de nous soit averti  
 En son endroit de tourner en usage  
 La vive foi de ce saint personnage.

*Le Sacrifice d'Abraham* est la meilleure des poésies que Bèze ait écrites en français<sup>1</sup> ; car sous le rapport même du style, ce poëme est très-supérieur à la version poétique des psaumes. On sait que Clément Marot, à Paris d'abord avec les secours de Vatable, puis à Genève, avait traduit environ cinquante des plus beaux psaumes de David, que Calvin fit imprimer en 1543, avec une préface digne de lui, sans oublier (peut-être par courtoisie pour le poëte) l'épître où Clément Marot convie les *dames de France* à de nouveaux

dont madame Guizot a cité un touchant et naïf dialogue, dans son spirituel et solide *Essai sur l'histoire de l'ancien théâtre français*. Voir les *Mélanges* de Suard, t. I, 31.

<sup>1</sup> On attribue à Bèze, mais sans preuves, comme on lui a attribué bien d'autres satires, une comédie satirique et rabelaisienne du *Pape malade*.

concerts, et leur propose de nouvelles chansons  
d'amour qui ne sont point chansons

..... de ce petit dieu

A qui les peintres font des esles,  
Mais cantiques de l'aimable vrai dieu d'amour,

Qui jamais ne varie.

O vous, dames et damoyelles,  
Que Dieu fit pour être son temple,

Et faites, sous mauvais exemple,

Retentir et chambres ou salles

De chansons mondaines et sales,

Je veux ici vous présenter

De quoi sans offense chanter.

Et sachant que point ne vous plaisent

Chansons qui d'amour se taisent,

Celles qu'ici présenter j'ose,

Ne parlent, certes, d'autre chose.

Ce n'est qu'amour. . . . . <sup>1</sup>.

Les dames de France furent, on peut le supposer, plus touchées d'abord de ce gracieux appel du charmant poète que des graves et religieuses considérations proposées par Calvin, et les psaumes de Marot furent quelque temps à la mode dans les belles compagnies; mais à la longue, et de-

<sup>1</sup> On peut lire les deux épîtres de Calvin et de Clément Marot dans le *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français*, t. I, p. 35 et 94.

puis qu'aux airs profanes, sur lesquels on les chantait d'abord, Goudimel et d'autres musiciens moins célèbres eurent substitué une simple et grave harmonie, le chant des psaumes devint une partie importante et populaire du culte réformé, une des occupations de la vie domestique et la consolation des fidèles aux jours des persécutions. Aussi, treize ans plus tard, Calvin demanda à Théodore de Bèze, qui était alors à Lausanne, de compléter le psautier. Bèze obéit, et, en 1556, il augmenta de trente nouveaux psaumes le recueil de l'Église de Genève, qui enfin, en 1561, se trouva complet <sup>1</sup>.

Assurément la vocation religieuse de Bèze était plus forte que celle de Marot, mais il est impossible de nier que, dans sa traduction des hymnes de David, il a été moins bien inspiré que le badin poète. Marot s'était tiré de son entreprise

<sup>1</sup> Au dix-septième siècle, le Psautier de Genève fut remanié par Conrard, secrétaire de l'Académie française, et par La Bastide, ministre de Charenton; ce travail fut revu par les pasteurs de Genève, adopté non sans de longues résistances, et dès lors le recueil n'a pas été modifié. Voir pour l'histoire du Psautier des Français réformés, dans le *Bulletin de la Société d'histoire du Protestantisme français*, t. I, p. 94, une notice de M. C. Read, qui a donné en même temps l'*Épître dédicatoire* de Th. de Bèze, pièce rare et intéressante.

en habile versificateur ; on découvre aisément dans sa version la main d'un homme né poète ; mais quoiqu'il ne se gênât nullement avec la langue, et que la construction régnante convînt assez bien au style court et énergique des lyriques hébreux, il n'y sut rien faire passer de la profonde poésie qui vit dans toutes les paroles du roi-prophète, dans ses cris de douleur et de détresse, dans ses accents de désespoir, comme dans ses chants d'espérance, ses hymnes d'amour et d'allégresse.

Quelquefois le secrétaire de la duchesse de Ferrare rencontre heureusement, comme on disait au seizième siècle, mais alors il est poète comme il peut l'être ; il tourne les images du chantre royal dans le style de ses gracieuses épîtres, et si ce n'était la méprise, on serait disposé à le louer de ses élégantes et spirituelles allures.

Bèze est bien au-dessous de Marot. On voit que son travail a été plus rapide que soigné ; il fait son verset à tout prix ; et d'ordinaire une paraphrase sans couleur et toute hérissée de chevilles remplace la poésie de l'original. Il ne réussit pas habituellement à éviter l'obscurité qui naît de la confusion des personnes, fréquente dans l'ode



hébraïque<sup>1</sup>; parfois même il arrive que sa période est peu intelligible, et le traducteur n'a pas l'air de s'en douter. Il faut justifier par quelques exemples ces assertions sur le style et la poésie de Bèze, dans sa version des Psaumes.

Dans le Psaume CXXXIII, le psalmiste compare la douceur de la concorde dans une communauté de frères qui s'aiment, à la rosée qui de l'Hermon descend sur les collines de Sion, et Bèze paraphrase :

Comme l'humour se voit journellement  
Du mont Hermon en Sion decourir,  
Et le païs d'en bas nourrir.

La brûlante aspiration d'un fidèle vers son Dieu, la tendresse qui remplissent d'une si chaude poésie le Psaume XLIII, l'ont, ici et là, plus heureusement inspiré. « Au matin sur ma couche, et dans les veilles de la nuit, » dit David au Seigneur, « ma pensée s'élançe vers toi, parce que tu as été mon bouclier; et je tressaille de joie, me sentant couvert de tes ailes. » Bèze traduit :

Lorsqu'en mon lit il me souvient  
De ta souveraine puissance,  
Et que de toi la souvenance  
Le long de la nuit m'entretient,

<sup>1</sup> Robert Lowth : *De sacrâ poesi Hæbræorum.*

Car en mes détresses mortelles  
 De ton secours m'as fait jouir,  
 Qui me fait, ô Dieu, réjouir  
 Caché dans l'ombre de tes ailes.

De tour et d'expression, cette strophe est meilleure que telle des meilleures de Marot; mais bientôt le traducteur retombe dans sa pâle version. Pour rendre le dernier trait du même Psaume : « ... parce que la bouche menteuse des méchants aura été fermée, » Bèze a besoin de quatre vers, et quels vers :

Car quelque mensonge au sortir  
 Que la fausse bouche propose,  
 Il faut qu'un jour elle soit close,  
 Sans qu'on puisse s'en garantir.

En quelques endroits, Bèze fait mieux que rimer, on rencontre la grâce; mais ces traits-là sont rares dans son œuvre. Voici un échantillon complet de la manière dont Bèze traduit presque toujours le psalmiste. « Les nations sont entrées dans ton héritage, Seigneur, s'écrie le roi des Hébreux, elles ont souillé ton temple.... les corps de tes serviteurs ont servi de pâture aux oiseaux de l'air, les bêtes et la terre se sont repues de la chair de tes saints; leur

sang a été versé comme de l'eau, autour de Jérusalem, et leurs os sont demeurés sans sépulture » (Psaume LXXIX). Voici ce que cette plainte violente, ce cri d'amère douleur sont devenus dans les vers de Bèze :

Les gens sont entrés en ton héritage,  
Ils ont pollué, Seigneur, par son outrage,  
Ton temple saint, Jérusalem détruite,  
Si qu'en monceaux de pierres l'ont réduite.

Ils ont baillé les corps  
De tes serviteurs morts  
Aux corbeaux pour les paître ;  
La chair des bien vivants  
Aux animaux suivants

Bois et plaine champêtre  
Entour la ville où fut ce dur esclandre.  
Las ! on a vu le sang d'iceux épandre  
Ainsi comme eau jetée à l'aventure,  
Sans que vivant leur donnât sépulture.

Le travail de Bèze, fort loué parmi les siens, trouva pourtant des critiques qui le soumièrent à des comparaisons humiliantes. Dans une épigramme où l'on décerne à Marot « le laurier gracieux, » et au poète calviniste, « de Midas les oreilles, » on lui reprocha un français vicieux, « rude et contraint et fâcheux à merveille. » Il est malheureusement très-vrai que la contrainte, la

rudesse, les négligences de langage sont des défauts qui abondent dans la version de Bèze; mais, sans parler des difficultés réelles de la tâche, comment Bèze, déjà tant chargé de service pour l'Église, et tout occupé de luttes théologiques, aurait-il mieux qu'il n'a fait, senti et paraphrasé les hymnes de David? Ce n'était plus le temps d'ailleurs où au foyer de Wolmar il s'exaltait en épurant sa foi dans des entretiens que la spiritualité religieuse remplissait à son ordinaire d'un charme puissant et plein de douceur. Alors le jeune adepte des croyances de la réforme aurait peut-être trouvé pour ses vers un peu de la profonde et brûlante émotion du poète sacré. Mais maintenant il s'agit de défendre une opinion et ses conquêtes, il faut veiller et renverser les tentes de l'ennemi pour sauver les siennes; il n'y a plus qu'assauts à donner et à repousser, la parole sacrée n'est plus qu'un glaive.

Je ne m'arrêterai pas sur le reste des poésies de Théodore de Bèze, non plus que sur sa traduction en vers latins d'un certain nombre de Psaumes. Beaucoup d'épithaphes et de petites pièces sentencieuses ou satiriques qu'il appelle *épigrammes*; des quatrains destinés à être placés au bas des portraits ou des figures emblématiques dessinées

sur bois et mêlées au texte, absolument comme dans nos *illustrations*; voilà ce qu'on peut appeler le menu butin poétique de Théodore de Bèze. Il aimait ces jeux, et s'y distinguait par son adresse inventive à jouer sur le mot, et à trouver ces rapprochements quelquefois ingénieux, quelquefois puérils, qui font toute la pensée de ces petites compositions, fort goûtées au seizième siècle. Toutes les époques de la vie de Bèze ont fourni leur contingent à cette partie de ses œuvres littéraires. En 1594, il donna à part, sous le titre de *Cato Censorius*, quelques déclamations épigrammatiques contre les vicieux de toute espèce; il y en a contre les orgueilleux, contre les ivrognes, contre les blasphémateurs, etc.; il y en a aussi contre les diseurs de rien, les babillards et les théologiens qui philosophent plus que de raison, *philosophantes ultra modum*. Ce n'est pas la satire, c'est l'épigramme raisonneuse, sévère et prolongée. Bèze argumente contre les objets de sa censure, et conclut habituellement par une pointe d'un tour sentencieux. Le successeur de Calvin trompait ainsi son goût naturel pour la composition poétique; quoique ces produits fugitifs de sa muse latine ne lui coûtassent aucun effort, il apportait cependant un soin minutieux

au style. Son exemplaire des *Poemata*, possédé par la bibliothèque publique de Genève, est chargé de corrections et de retouches minutieuses de la main de l'auteur.

Avant de passer aux œuvres plus sérieuses de Théodore de Bèze, je ne dois pas oublier le plus rare de ses écrits, le moins connu sans doute, et document de prix cependant pour l'histoire de notre langue. C'est un petit traité sur la bonne prononciation française, écrit en latin à l'usage de quelques seigneurs allemands qui fréquentaient la maison de Bèze<sup>1</sup>. Le savant homme mérite entier crédit sur la matière, car il passait, de son temps, pour avoir une merveilleuse connaissance de la langue, et Jacques Pelletier du Mans l'introduisait déjà en 1555 en tête des interlocuteurs de son *Dialogue sur l'ortografe et prononciation françoëse*. Il se plaint de la décadence du bon usage, à peine conservé dans quelques familles anciennes et chez les hommes instruits dans les bonnes lettres. Selon lui, la pureté de la diction a commencé à se perdre depuis la mort de François I<sup>er</sup>, à la cour duquel elle régnait souverainement; et ce sont les tra-

<sup>1</sup> *De Francicæ linguæ rectâ Pronuntiatione tractatus*. Genevæ, apud Vignon, 1584, in-12.

ditions de cette époque qu'il tourne et prescrit en règles.

Il résulte du *Traité* de Bèze, confronté avec celui de Pelletier du Mans, que la prononciation française a fort peu changé depuis le seizième siècle<sup>1</sup>. Ainsi l'usage, qui peu à peu a modifié l'orthographe française, aurait été plus raisonnable en apparence, qu'il n'aurait en réalité opéré une réforme philosophique et utile; car ces transformations, outre qu'elles ont tendu à effacer plus ou moins avec l'étymologie des mots l'histoire de leurs acceptions, n'ont abouti en définitive qu'à rendre à peu près illisible pour le commun des lecteurs un langage qui, parlé il y a trois siècles,

<sup>1</sup> La prononciation indiquée par Bèze et celle que l'on peut conclure du livre de Pelletier sont parfaitement d'accord, malgré la différence des dates, parce qu'elles ont toutes deux la même origine, et il en résulte qu'à quelques nuances près, les Français ne prononcent pas autrement aujourd'hui leur idiome qu'on ne le parlait il y a trois siècles à la cour de François I<sup>er</sup>, et que l'orthographe, d'ailleurs sans grande régularité, était dans un désaccord bien plus étrange que maintenant, avec le son effectif des syllabes. Ce que nos grammairiens disent du circonflexe qui représente l's admis par nos pères dans certaines syllabes, on le disait au seizième siècle de l'addition de cette lettre dans les mêmes mots où nous la supprimons. On écrivait *blesme*, *gasteau*, *maistre*, *estre*, etc., on prononçait *blême*, *gâteau*, *maître*, *être*, etc. Il en était encore de même d'autres lettres qui ont également disparu de certains mots

ne sonnait guère autrement qu'il ne sonne aujourd'hui à nos oreilles.

---

### III

#### ÉCRITS THÉOLOGIQUES DE THÉODORE DE BÈZE.

Jusqu'au moment où il quitta la France, Bèze n'avait été que poète. Le prosateur chez lui date de sa première arrivée à Genève, ou plutôt de son séjour à Lausanne. A partir de là, sa plume et son intelligence appartiennent à la théologie. A

où elles étaient depuis longtemps inutiles. Ainsi on disait comme nous, *sûr*, quoiqu'on écrivit *seur*. Il est probable, dit Bèze au sujet de ces lettres oisives (*litteræ quiescentes*), qu'elles ont été autrefois dans la prononciation, et que peu à peu l'usage les en a effacées.

Le plus grand changement qui se soit opéré depuis le seizième siècle concerne la voyelle *oi*, et encore la révolution commença-t-elle dès lors. A moins que *l'n* ne s'y joignit, on donnait à cette voyelle le son de *oai* ou *oè*, diversement nuancé sans doute : on disait *moai*, *droait*, pour *moi*, *droit* ; mais Bèze remarque que plusieurs trouvant le son trop gras, se dispensent de l'*o* et prononcent *ai* dans un grand nombre de mots, et en particulier dans les verbes ; ceux-là prononçaient *venait*, *parlait*. Le peuple de Paris allait plus loin et disait : *venet*, *parlet* ; ce que lui reproche Bèze, ainsi que sa manière de faire de *trois*, *troas*, et même *tras*.



côté de la version du Nouveau Testament, travail qui occupera toute sa vie, il écrira tour à tour des dissertations théologiques, des livres contre les adversaires du calvinisme, des brochures de circonstance; il racontera une période récente de l'histoire des Églises de France, esquissera de courtes biographies, composera des harangues et des sermons. Il ne m'appartient pas d'étudier le célèbre docteur sous tous ces aspects; l'historien et l'orateur me reviennent de droit; je ne dois toucher à l'interprète des textes sacrés et même à l'auteur des traités théologiques, que pour rappeler discrètement les jugements des experts.

L'action de Bèze dans le protestantisme a été beaucoup plus ecclésiastique que dogmatique. Sous le rapport du dogme, il est le disciple exact de Calvin et le proclame en toute occasion : il court, dit-il, dans la même carrière et pose en quelque sorte son pied dans chacun des pas du maître; comme il a succédé à ses travaux, il succède à sa doctrine et espère de la clémence du ciel qu'il lui sera donné d'y persévérer et d'y mourir<sup>1</sup>. Ses écrits en ces matières roulent principalement sur la prédestination et la Cène, points vivement

<sup>1</sup> *Apolog. I ad Cl. de Xainctes. Bezæ Tract. theol.*, t. II, p. 257.

controversés au sein même de la réforme, et que défendit Bèze, dans une polémique où il prit encore Calvin pour modèle, et, le dépassant en âpreté, lui fut bien inférieur. Il est plus original dans ses travaux sur le Nouveau Testament, qui ont fait une grande part de sa réputation de savoir théologique. Il se sépare du chef, soit par l'interprétation de quelques passages<sup>1</sup>, soit par la méthode qui est à la fois plus philologique et moins serrée que celle de Calvin. Il travailla sur dix-neuf manuscrits très-anciens, consulta toutes les éditions données, la version syriaque, les Pères et les traductions modernes<sup>2</sup>. Cet ouvrage, qui occupa quarante années de la vie de Bèze, offre, en ce qui concerne l'état du texte original, une sorte d'indépendance critique, à côté d'une stricte ponctualité dogmatique, à laquelle le théologien tient encore davantage. Il n'avait pas une grande lecture<sup>3</sup>, en quoi il est inférieur à Calvin,

<sup>1</sup> Nec enim dissimulas quod minimè inficior, me videlicet non semel tùm in Novi Testamenti translatione, tùm in quorundam locorum explicatione ab illo dissensisse..... in placitis ipsius religionis et doctrinæ capitibus, fateor me sanè ne tantillum quidem ab eo ut certo prophetæ apostolicæque doctrinæ interpreti recessisse. *Apol. II ad Cl. de Xainctes Tract.*, t. II, p. 398.

<sup>2</sup> Préface de la dernière édition, 1598.

<sup>3</sup> *Scaligeriana*, p. 48.

comme il est encore au-dessous de lui quant à l'élégance de sa latinité; mais on loue sans réserve, dans ses ouvrages théologiques, une parfaite lucidité de vues et une grande clarté dans l'expression.

Je dois maintenant revenir sur ses écrits polémiques, en écartant tout examen du fond théologique sur lequel roulait la discussion.

Bèze théologien eut aussi ses *juvenilia*; car ce sont les œuvres de sa jeunesse théologique que ces traités, où il attaqua avec une véhémence sans mesure les adversaires de son maître, devenus bientôt les siens. Son début dans la polémique théologique, inspiré par une ardeur indiscreète, fut même une faute que le calvinisme eut plus tard à payer. Le supplice de Servet, approuvé par les chefs et la masse du troupeau calviniste, avait ému quelques docteurs. Parmi eux, un homme distingué, qui usa dans des disputes étrangères à sa vocation les ressources d'une haute intelligence, Castalion, autrefois aimé de Calvin et régent au collège de Genève, se fit le principal champion de la tolérance, et, sous le pseudonyme de *Martin Bellius*, écrivit une dissertation dans laquelle il soutint, par les arguments humains appuyés de preuves théologiques,

que les hérétiques ne doivent pas occuper le magistrat, et qu'en aucun cas le glaive de la justice civile ne doit les frapper d'une peine capitale. Castalion, qui paraît avoir eu dans tous ses démêlés avec Calvin et son disciple les honneurs de la modération et de la convenance, plaida sa cause sans trop de violence, et en docteur qui soutient une thèse encore plus qu'en homme ému et révolté. Mais Bèze, tout en protestant de sa modération, répondit à Castalion par son fameux livre *De hæreticis à civili magistratu puniendis*, où il cherche à établir, avec un grand appareil d'arguments théologiques, que le pouvoir civil a le droit et le devoir de trancher par le glaive les têtes de l'hérésie que l'Église lui désigne<sup>1</sup>.

L'opposition de Castalion, qui se posait en juge philosophique des deux camps<sup>2</sup>, avait profondé-

<sup>1</sup> Selon Antoine LaFaye, le livre *De hæreticis* vint bien à propos pour réfréner les esprits légers et flottants. A ce point de vue, Bayle en oppose un autre dont il pouvait mieux que personne vérifier chaque jour la justesse. « Cette utilité, dit-il, est bien peu de chose en comparaison du mal que le livre *De hæreticis puniendis* produit tous les jours, car dès que les protestants se veulent plaindre des persécutions qu'ils souffrent, on leur allègue le droit que Calvin et Bèze ont reconnu dans les magistrats : jusqu'ici on n'a vu personne qui n'ait échoué pitoyablement à cette objection *ad hominem*. *Dictionn.* de Bayle, art. de TH. DE BÈZE, note F.

<sup>2</sup> « ..... *Illum Castellionem, qui in suo hypocausto veluti cas-*

ment irrité Calvin, et son disciple semble avoir épousé encore plus violemment sa colère. Il est difficile de juger de ressentiments passionnés dont à une telle distance l'origine se dérobe; on ne peut aisément distinguer, au milieu des récriminations et des apologies contradictoires que les combattants se renvoient, la véritable source de la querelle. Justifiée ou non par les actes de Castalion, la conduite des chefs calvinistes faillit à la charité, et Bèze, en particulier, se laissa emporter par son ardeur de néophyte à des vivacités sans excuse. Il semble le reconnaître lui-même dans la péroration d'un autre traité contre un écrit de son ennemi. « Si nous t'avons répondu un peu plus aigrement que tu ne voulais, ne t'en prends qu'à toi; nous te permettions le silence. »

Bèze fut encore moins modéré, et je dirai moins décent, dans la part qu'il prit à la guerre de plume suscitée par le colloque de Poissy entre Calvin et l'avocat Baudouin, jurisconsulte célèbre de son temps, mais qui changea plusieurs fois de croyance dans le cours de sa vie<sup>1</sup>. Calvin traitait son homme de parjure et relaps, car il avait appartenu deux

tello sedens, securè hoc vel illud somniet, et tanquàm spectator in theatro, vel his vel illis applaudat. » *Resp. ad Balduinum. Tract. theol.*, t., II, p. 315.

<sup>1</sup> *Dictionn.* de Bayle, art. BAUDOUIN.

fois à la croyance réformée, et Baudouin répliquait avec les aigres fureurs de l'apostasie. Bèze reprit la dispute, là où son maître avait fini par la laisser dédaigneusement, et, à part quelques pages réellement dignes et éloquentes, y apporta si peu de réserve, que plusieurs de ses amis en furent affligés. Saint-Aldégonde, seigneur de Marnix, l'un de ses meilleurs amis et réformé d'un grand zèle, lui écrivit des Pays-Bas pour le reprendre de sa faute, avec douceur et fermeté. Il l'avertit qu'on prenait très-mal ses libelles contre Baudouin et Heshusius, et que cela faisait tort à la cause de l'Évangile; il le conjurait de ne pas donner à leurs ennemis, par un ton aussi éloigné de la charité chrétienne, la victoire qu'ils avaient inutilement poursuivie. « Laisse, lui disait-il, à ces perfides apostats la note d'infamie dont les frappe leur esprit de médisance <sup>1</sup>. » Les écrits contre Heshusius, auxquels Marnix fait allusion, étaient, comme les précédents, des disputes théologiques, mais emportées, et, à ce qu'il paraît, remplies de sarcames bouffons et d'une ironie malséante <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Epist. theol. Tract. theol.*, t. II, p. 206.

<sup>2</sup> Le titre seul d'un de ces Dialogues sur la vraie communication du corps et du sang de Jésus-Christ, le *Cyclope* ou *Κρεωφαγία*, est une plaisanterie qui roule sur le sujet, et en est indigne. Heshusius soutient que dans la Cène on mange réellement le corps du Sei-

Bèze s'irrita d'abord contre les représentations de ces *modérés*, comme il appelle, d'un ton assez amer, les désapprobateurs de sa fougue<sup>1</sup>; il répondit à Marnix qu'il ne se reconnaissait coupable d'aucune faute en ce qui concernait Baudouin, et que ces modérés ne l'arrêteraient pas. Mais il convint que la dispute avec Heshusius étant d'une autre nature, il aurait pu s'y comporter différemment. « L'ignorance, dit-il, et l'audace de cet homme m'ont jeté sur des écueils où j'espère toutefois n'avoir pas fait naufrage. » Il ne faut pas absoudre Bèze et Calvin de leurs emportements dans ces querelles; ils ont manqué à la charité chrétienne, mais on doit reconnaître qu'ils croyaient avoir affaire aux plus dangereux ennemis de leur Église, parce qu'ils en étaient sortis et se retournaient contre elle. Dans toutes les luttes d'opinion, il n'y a pas de quartier pour les transfuges; d'ailleurs, en polémique, l'excès n'a pas sa vraie mesure dans la forme : c'est dans le cœur bien plus que dans les paroles des écrivains qu'il faut la chercher.

gneur, et Bèze l'appelle en conséquence un Cyclope..... Mais la brochure de Bèze la plus incriminée est celle qu'il intitule : *Abster-sio calumniarum quibus aspersa est Ecclesia Genev. ab T. Heshusio. Tract. I, p. 312.*

<sup>1</sup> *Epist. theol. Tract. theol., t. III, p. 209,*

J'ai indiqué, à propos de Calvin, l'origine et les conséquences de ces guerres affligeantes; je n'y reviendrai pas. Bèze, après la mort de son maître, continua le combat, entraîné par les mêmes motifs ou plutôt par les mêmes convictions. Il le déclare à Marnix : « Plût au ciel qu'il me fût permis désormais de garder le silence plutôt que de disputer encore. Mais c'est là notre condition, si nous ne voulons, en nous taisant, trahir la sainte vérité. Priez donc que le Seigneur me suggère ce que je lui ai toujours demandé et lui demanderai toujours, les moyens d'édifier l'Église sans offenser aucun homme de bien. » Au surplus, quand le moment des secondes pensées fut venu, Théodore de Bèze, souscrivant de lui-même aux observations de ses amis et aux violents reproches de ses adversaires, fit disparaître de la collection de ses traités, publiée sous ses yeux, des pages trop bouffonnes, trop basses ou trop injurieuses. Toutefois il en reste encore assez pour qu'on s'étonne de l'esprit de colère et d'impatience qui les remplit, quand on oublie qu'ils furent écrits dans un temps où, comme on l'a dit, les livres étaient des actions, et des actions énergiques et passionnées.

A côté de ses excès, cette partie des ouvra-



ges de Théodore de Bèze a aussi ses qualités : dans son âpreté superbe, l'attaque n'est pas toujours sans éloquence, mais la défense va bien mieux à l'écrivain. Quand il a à justifier la vie de Calvin ou la sienne contre les calomnies de ses adversaires, son langage s'élève jusqu'à de vraies beautés oratoires. Ses deux épîtres apologétiques à Claude de Xainctes, et même la réponse à Baudouin, offrent dans ce genre un grand nombre de passages remarquables.

Outre ces traités, tous écrits en latin, et auxquels il faut ajouter des dissertations sur la polygamie, le divorce et la peste<sup>1</sup>, Bèze passe pour avoir lancé en français, sous divers noms imaginaires,

<sup>1</sup> *Quæstiones dux de peste*, in-12. Genève, 1579. La peste est-elle contagieuse? et jusqu'à quel point est-il permis aux chrétiens de chercher à la fuir par l'isolement? Bèze répond que le fléau est contagieux; que ce n'est pas offenser la Providence que de l'éviter, mais qu'il n'est pas permis de le faire aux dépens du devoir privé ou public. Il traite la question théologiquement et doctement; car elle avait été soulevée, à ce qu'il paraît, par des thèses et des sermons sur le sujet, et non par la présence même de la peste, qui, en effet, ne régnait pas à Genève en 1579. « Au reste, » dit-il en terminant, « comme nos péchés sont la vraie cause de la peste, l'unique antidote à y opposer, c'est que les pasteurs ne disputent pas sur la peste, ce qui est l'affaire des médecins, mais excitent leurs troupeaux à une sérieuse résipiscence et à une mutuelle charité par leurs paroles et leur exemple, et que les brebis écoutent la voix de leurs bergers. »

quelques brochures satiriques. La plaisanterie caustique était certainement dans les goûts littéraires de Bèze, et ses contemporains admiraient fort ses épigrammes; de Thou vantait particulièrement une épître en latin burlesque, qu'aurait adressée notre auteur au président Lizet : *Épître de maître Benoît Passavant au président Lizet*, vraie satire théologique pleine de verve comique et fort admirée des connaisseurs en ces sortes de pièces. Bèze paraît l'avoir écrite dans le temps de son séjour à Lausanne, vers 1553; il réfute les écrits du président, grand coureur de bénéfices et grand persécuteur des réformés, et met les rieurs du côté de la réforme<sup>1</sup>. Aussi, de son temps même, on lui attribua toutes les productions saillantes qui sortaient du camp réformé; mais de ces pièces,

<sup>1</sup> L'Épître macaronique au président Lizet (*Epistola magistri Benedicti Passavanti*), dit Naudé dans son *Mascuraet*, est la plus excellente pièce qui ait jamais été faite en ce genre-là. On la trouve à la suite des *Epistolæ obscurorum virorum*, mais pleines de fautes; il faut la lire dans les *Mémoires historiques* de Sallengre, t. II, p. 106, où Le Duchat en a donné un texte correct avec des notes essentielles. Je me bornerai à citer quelques lignes en spécimen du latin de cette épître satirique. Maître *Passavantius* au débotté (*me debotavi audacter*) dîne avec les théologiens du lieu, et après la soupe en vient à parler du seigneur Lizet. « Et statim unus certus assistens, quem non cognoscebam, de quo non dares liardum, cœpit ridere tam profundè, ut ego non potuerim tenere conti-

devenues excessivement rares, son biographe, Antoine La Faye, désavoue positivement les unes et ne nomme pas même les autres dans la liste des ouvrages de son héros. On lui a attribué spécialement le *Réveille-matin des François et de leurs voisins*, et l'*Histoire de la Mappemonde papistique par Frandigelphe Escorchemesses en la cité de Luce Nouvelle, par Briffaut Chasse-diable*. Je n'ai pu découvrir ce dernier ouvrage, qui est de 1567. D'après la courte notice qu'on en trouve dans les *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, la forme du livre répond au titre; c'est une description satirique de l'Église romaine, figurée dans un planisphère allégorique, où, à côté de ses dix-neuf provinces, provinces des *Laïcs papistes*, des *Clercs*, des *Moines*, des *Prélats*, etc., toutes soumises à la

mentiam, et dixit : « Vos ergo loquimini de Domino nuper Præsidente; quomodò valet dominus nasus ejus? estne semper vestitus de cramesino? estne semper damasquinatus? Dicebat bonus ille magister noster de Gagneyno, quod omnes hæretici erant pallidi. Valet consequentia. Dominus nuper præsiciens est adeò rubeus quòd una lagena vini theologici sive vermelli : ergo non est hæreticus. Et quia non potest esse Cardinalis, id est, cardo sanctæ Ecclesiæ apostolicæ per caput, ipse est par æquivalens, id est, per nasum; nam quis est tam hæreticus, qui sustineat dicere, quod unus nasus non valeat hoc unum pileum? Patet antecedens per omnes qui viderunt ipsius naseitudinem..... Iste ribaldus sic loquebatur, et ego mordebam mihi linguam. »

domination d'un tyran, qui est le pape, se voit le pays des calvinistes, gouverné par Dieu, Justice et Raison. Ce n'est sans doute pas là tout l'ouvrage, si en effet il appartient à Bèze, ce que rien n'établit. Le *Réveille-matin* est une production plus sérieuse, mais on verra dans l'*Étude* consacrée à François Hotman quel est l'auteur probable de ce curieux livre.

Ce ne fut pas seulement dans une lutte personnelle contre des individus et par des pamphlets que Bèze eut à débattre les questions religieuses : un théâtre tout autrement vaste lui fut offert, lorsque les intérêts de la réforme l'appelèrent à venir défendre par ses discours, devant de nombreux et illustres adversaires, la cause protestante. Ici nous n'avons plus affaire à l'écrivain, c'est l'orateur qui va nous occuper.

---

#### IV

##### ÉLOQUENCE DE THÉODORE DE BÈZE.

Le seizième siècle, qui a eu en littérature tant d'ambitions malheureuses, a dépensé en France

bien des efforts pour se façonner, d'après l'antique, je ne sais quelle éloquence érudite et empesée, tandis qu'aux portes du parlement, où régnait cette bizarre étrangère, la vraie éloquence, celle qui entraîne aux actions les hommes assemblés, tonnait tous les jours et faisait de prodigieuses conquêtes. Préoccupation singulière ! Farel avec son langage impétueux et toujours vainqueur, Calvin avec sa grande force dialectique, Bèze qui parlait si bien, trop bien au gré de ses adversaires, n'ont pas obtenu de leur temps le titre d'orateurs. Leur éloquence n'entraît pas dans les moules reconnus : chez eux point de mythologie, point d'*allégations* des anciens ; peu de ces ingénieuses antithèses ou de ces rapprochements heureusement trouvés, sans lesquels on n'avait aucun droit à compter pour orateur. Jusqu'à nos jours, l'histoire littéraire a fait comme les ingénieux diseurs du parlement, elle n'a pas reconnu comme citoyens de la république des lettres les orateurs de la réformation ; elle a oublié d'en parler. Peut-être a-t-elle pensé qu'ils avaient été sans souci de l'art et trop pressés d'agir pour songer à plaire. Elle ne se serait pas trompée, mais son oubli n'en serait que moins pardonnable : la parole mérite toujours une sé-

rieuse étude quand elle subjugué les masses, et surtout les masses instruites et morales de la société. Les critiques modernes ont réparé cet injurieux oubli par quelques mentions faites en passant ; et c'est pour essayer de combler dans l'histoire littéraire du seizième siècle cette fâcheuse lacune, que déjà j'ai cherché à faire connaître par quelques extraits l'éloquence de Calvin. Même justice est due à Théodore de Bèze, qui complète, par ses qualités particulières, le type de l'orateur de la réformation.

Théodore de Bèze se présente ici sous plus d'un aspect. Sa parole varie naturellement selon les lieux et les circonstances mêmes où elle se fit entendre. Le député au colloque de Poissy ne peut pas être tout à fait, comme orateur, ce que fut le prédicateur de Genève.

Si nous nous reportons par la pensée à la première séance du fameux colloque, Bèze nous y apparaîtra plein de mesure, de dignité, comme aussi la réforme s'y manifeste dans sa plus imposante attitude. L'assemblée était déjà formée, présidée, comme on sait, par le roi et sa mère, et composée de princes, de la cour, et d'une nombreuse députation de cardinaux, d'évêques et de docteurs catholiques, lorsque les vingt-quatre dé-

putés des Églises réformées, ayant Théodore de Bèze à leur tête, firent leur entrée dans la salle, introduits par le duc de Guise. Tous alors « s'étant appuyés têtes nues sur les barrières <sup>1</sup>, » Bèze adressa à Dieu la belle prière de la liturgie de Genève : « Seigneur Dieu, Père Éternel et Tout-Puissant, nous confessons et reconnaissons devant ta sainte majesté que nous sommes de pauvres pécheurs, etc... » Ensuite, s'étant relevé, il commença au nom des Églises de France sa fameuse harangue qui, dit-il, « fut prononcée d'une façon fort agréable à toute l'assistance, comme depuis ont confessé les plus difficiles et fâcheux, et fut ouïe avec une singulière attention. »

Après un préambule apprêté, mais respectueux et adroit, il aborda le sujet dans un second exorde. Il sait trop bien « quelles fâcheuses persuasions enracinées au cœur de plusieurs » calomnient sa cause, rendent difficile la tâche des députations; mais il ne veut pas « renouveler les vieilles plaies en les récitant, » quand il ne s'agit plus de faire « plaintes et doléances, mais de chercher les plus convenables remèdes. » Ici un langage noble et modeste, de belles pages que je vais gâter en les abrégeant :

<sup>1</sup> *Hist. ecclés.*, t. I, p. 502.

« Et qui nous donne donc une telle assurance au milieu de tant d'empressement ? Sire, ce n'est aucun appui de chose qui soit en nous, vu que nous sommes en toutes sortes des plus petits et contemptibles du monde. Ce n'est point aussi (grâces à Dieu) vaine présomption ni arrogance ; car notre pauvre et vile condition ne le porte pas. C'est plutôt, Sire, notre bonne conscience qui nous assure de notre bonne et juste cause, de laquelle aussi nous espérons que notre Dieu, par le moyen de Votre Majesté, sera le défenseur et protecteur...

« Il y a encore un point qui nous entretient en bonne espérance : c'est que nous présumons selon la règle de charité que vous, Messieurs, avec lesquels nous avons à conférer, vous efforcerez plutôt avec nous selon notre petite mesure, à éclaircir la vérité qu'à l'obscurcir davantage, à enseigner qu'à débattre, à peser les raisons qu'à les contredire, bref, à plutôt empêcher que le mal ne passe plus outre, qu'à le rendre du tout (tout à fait) incurable et mortel. Telle est l'opinion que nous avons conçue de vous, Messieurs, vous priant au nom de ce grand Dieu qui nous a ici assemblés, et qui sera juge de nos pensées et de nos paroles, que nonobstant toutes choses dites, écrites ou faites par l'espace de quarante ans ou environ, vous vous dépouilliez avec nous de toutes les passions et préjugés (préjugés) qui pourraient empêcher le fruit d'une si sainte et louable entreprise ; et espérez de nous, s'il vous plaît, ce que moyennant la grâce de Dieu vous y trouvez, c'est à savoir un esprit traitable et prêt à recevoir ce qui sera prouvé par la pure Parole de Dieu.

« Ne cuidez que nous cherchions les moyens de vous rendre pareils à nous en notre pauvre et vile condition, en laquelle, toutefois, grâce à Dieu, nous trouvons un singulier contente-



ment. Notre désir est que les ruines de Jérusalem soient réparées, que ce temple spirituel soit relevé, que cette maison de Dieu qui est bâtie de pierres vives soit remise en son entier, que ces troupeaux, tant épars que dissipés par une juste vengeance de Dieu et nonchalance des hommes, soient raliés et recueillis en la bergerie de ce souverain et unique Pasteur.

« Voilà notre dessein, voilà tout notre désir et intention, Messieurs, et si vous ne l'avez cru jusqu'ici, nous espérons que vous le croirez quand nous aurons en toute patience et mansuétude conféré ce que Dieu nous aura donné. Et plutôt à notre Dieu que sans passer plus outre, au lieu d'arguments contraires, nous puissions tous d'une voix chanter un cantique au Seigneur et tendre les mains les uns aux autres, comme quelquefois est advenu entre les armées et batailles toutes rangées des mécréants mêmes et infidèles. »

La péroraison de la harangue fut brève; l'orateur exprime sa sainte espérance, « que même grâce serait faite au jeune roi qu'au petit Josias; et qu'en la reine Catherine l'ancienne mémoire de la tant renommée reine Clotilde serait rafraîchie, laquelle servit jadis d'instrument à Dieu, pour donner sa connaissance à ce royaume. » Il ajouta :

« Telle est notre espérance, pour laquelle, Sire, nous sommes prêts d'employer nos propres vies, afin que vous faisant très-humble service en une chose si louable et si sainte, nous voyions le vrai siècle doré auquel notre Seigneur

et Sauveur Jésus-Christ soit servi tout d'un accord, ainsi que tout honneur et gloire lui appartient à jamais. Amen! »

« Ici, dit le narrateur, de Bèze et sa compagnie fléchirent le genoil en terre, et se relevant, il poursuivit : Sire, il plaira à Votre Majesté, n'avoir égard à notre langage tant rude et mal poli, mais à l'affection qui vous est entièrement dédiée. » Alors le chef de la députation présenta au roi la confession de foi des Églises de France : « Espérons, ajouta-t-il en terminant sa harangue, moyennant la grâce de Dieu, que, après en avoir conféré en toute sobriété et révérence de son nom, nous nous trouverons d'accord. Et si, au contraire, nos iniquités empêchent un tel bien, nous ne doutons que Votre Majesté, avec son bon accueil, ne sache bien pourvoir à tout, sans préjudice ni de l'une ni de l'autre des parties, selon Dieu et raison. »

Dans les disputes théologiques qui remplirent le reste du colloque, Bèze se montra habile dialecticien, et jamais ne se laissa surprendre par les subterfuges et les équivoques où l'on voulait le faire tomber. On sait combien furent inutiles ces conférences, où le cardinal de Lorraine et les siens étaient venus avec des intentions peu conciliantes; tandis que, de leur côté, les réformés,

si arrêtés dans leur doctrine, n'y avaient pu apporter que l'espérance de convertir leurs adversaires. Mais il ne s'agit ici pour nous que des caractères littéraires de l'éloquence protestante chez son célèbre représentant.

Une qualité me paraît surtout à remarquer dans cette éloquence, c'est la dignité et l'onction naturelle du langage. A part quelques compliments, bien simples d'ailleurs si on les compare aux emphatiques panégyriques alors en usage, Bèze ne me paraît pas dans sa harangue avoir été inspiré par la seule rhétorique. Son rôle était imposant et sa situation délicate; il représentait la réformation française avec ses avantages acquis et ses espérances; il fallait que son maintien seul et sa parole fissent du premier coup disparaître de l'esprit des auditeurs ces images odieuses et mensongères forgées par la prévention contre la réforme et ses adhérents. Bèze est à la hauteur de ce rôle solennel: point d'expressions injurieuses, point de sarcasmes et de plaisanteries triviales; une convenance parfaite, et de la force cependant.

Ainsi les défauts, ou pour mieux dire les excès tout opposés qui gâtent les écrits polémiques de Bèze, et que l'on rencontre fréquemment dans sa prédication ordinaire, n'étaient point le fait d'une

ignorance et d'une grossièreté natives, loin de là ; la harangue du colloque de Poissy en est la preuve frappante.

On n'a pas recueilli les nombreuses prédications de Théodore de Bèze comme on l'a fait pour Calvin, et lui-même n'a publié qu'une centaine de ses sermons<sup>1</sup>. C'est toutefois bien plus qu'il n'en faut pour donner une idée exacte de la manière du prédicateur calviniste. Quant à la méthode et au choix habituel des moyens, rien ne distingue Bèze de Calvin ; il marche exactement dans la voie du chef, comme tout le reste du clergé réformé. L'enseignement dogmatique et l'exhortation pastorale se présentent chez l'un et chez l'autre avec les mêmes caractères, et sinon avec des qualités semblables, du moins avec des défauts communs. L'examen de quelques sermons de Bèze, appuyé des passages qui m'ont paru les plus intéressants et les plus caractéristiques, fera ressortir suffisamment ces analogies et ces différences.

<sup>1</sup> Les auteurs de *la France protestante*, ordinairement très-exacts, dans leur article sur Th. de Bèze, nous font dire, trompés par quelque confusion de notes, qu'il existe un grand nombre de sermons inédits du célèbre réformateur dans la bibliothèque publique de Genève, où nous aurions eu l'occasion de les lire. Comme on vient de le voir, c'est le contraire que nous avons dit.

Le public de Bèze comme celui de Calvin ne se réduisait pas à leurs seules ouailles ; les étrangers curieux de théologie, les docteurs réfugiés ou venus en pèlerinage à Genève affluaient à leurs prêches ; le troupeau lui-même avait un tel goût de ces matières et y était si fort versé, que devant cet auditoire, dit Bèze, on ne pouvait lâcher quelque erreur ou sottise qui ne fût aisément aperçue par les faibles eux-mêmes <sup>1</sup>. Ainsi s'expliquent le choix des textes et l'appareil théologique de l'argumentation, qui étonnent souvent dans les sermons de Calvin et de son disciple. C'est là ce qui fait comprendre, entre autres, comment Théodore de Bèze, sollicité par ses collègues, imagina d'exposer, dans une suite de prédications, les premiers chapitres du *Cantique des cantiques* <sup>2</sup>. « Il a voulu, dit-il dans sa préface, montrer contre ceux qui condamnent tout à plat ce Cantique, le vrai sens des saintes délicatesses et mignardises de plusieurs propos tenus entre l'époux et l'épouse. »

<sup>1</sup> « In eo quidem auditorio in quo vix falsò aut ineptè diceres, quod ab ipsis infimis non facilè posset animadverti. *Apolog. II ad Cl. de X. Tract. II*, p. 398.

<sup>2</sup> *Sermons sur les trois premiers chapitres du Cantique des cantiques*. In-8. Genève, 1588.

Le sujet, avoue l'orateur, est difficile à manier et les paroles à bien rendre, mais « s'il y eut jamais temps auquel il ait été requis de ne se laisser tromper en ces matières, c'est celui auquel nous sommes aujourd'hui, étant le monde rempli d'autant et malicieux déguiseurs et sophistiqués de la vérité qu'il y en eut jamais... » Pour Bèze, le *Cantique des cantiques* est une précieuse allégorie, et comme la dernière hauteur où Salomon transporte les fidèles dans la succession de ses trois livres. »

« Nous pouvons dire qu'ès *Proverbes* il a enseigné aux hommes tellement la vraie conduite de cette vie, que ç'a été d'une façon familière et comme un maître parlant en une école à ses disciples. Puis après, en l'*Ecclésiaste*, il nous a menés comme du plat pays à une haute montagne, nous faisant voir d'un lieu éminent les divers détours par lesquels tous les hommes s'égarèrent, les uns d'une façon et les autres d'un autre, montrant au travers de ces labyrinthes quel est le vrai chemin pour n'être surpris de la vanité de ce monde et pour user tellement de cette vie qu'elle soit le chemin qui nous conduise à la vraie et permanente félicité ; mais finalement en ce *Cantique* ceux qu'il a ainsi doublement instruits sont élevés par lui comme jusque par-dessus les nues et comme ravis à la considération des biens célestes, comme s'ils étaient déjà habitants des cieux ou pour le moins si déjà ils frappaient à la porte d'iceux. »

Au sens du théologien, notre Seigneur est l'é-

poux bien-aimé et l'épouse la communauté des fidèles; Salomon chante dans ses cantiques les fiançailles des époux, la célébration solennelle et la confirmation de ce mariage spirituel entre l'Église et son Sauveur. Telle est la clef qui ouvre au prédicateur le secret de l'allégorie sacrée; dès lors il n'est pas un des objets nommés dans cette chaude poésie, qui ne se rattache figurément soit au vrai culte chrétien, soit à la discipline, soit à la morale évangélique : ces interprétations ingénieuses, mais quelquefois puériles dans leur subtilité, prêtent peu à l'éloquence; l'effort d'esprit suspend la verve du prédicateur, et la poésie du texte fait un étrange effet au milieu des commentateurs du paraphraste.

Comme on doit s'y attendre, la controverse tient sa grande place dans les développements de cette prédication, et chaque verset du roi hébreu est pour le théologien calviniste un trait foudroyant à lancer contre l'Église romaine, ce fantôme décevant de la vraie Église, de l'Épouse bien-aimée. Le troupeau à son tour n'est pas épargné : quelquefois Bèze profite de son texte et de son système pour opposer à la tiédeur de ses ouailles la brûlante ardeur de l'épouse pour la possession de son époux. Ici il y a de la force

et de la chaleur, mais plus violent dans ses apostrophes que Calvin lui-même, Bèze l'est avec moins de verve; le torrent d'une phrase véhémence et nerveuse ne l'entraîne pas; son invective plus développée est plus lourde et plus grossière.

Peu de passages sont à citer dans ce recueil; je me bornerai à un seul parmi ceux-là. L'épouse a dit : *Je suis la rose de Saron et le muguet des vallées; quel est le muguet entre les épines, telle est entre les filles ma bien-aimée*; et le prédicateur voit dans ce muguet au milieu des épines la figure de l'Église sur la terre des méchants, et il tire de cette image la péroraison de son discours :

« Telle est doncques la condition de l'Église et de chaque membre d'icelle, témoin la continuelle expérience, dont il est nécessaire de nous avertir, afin que ne pensions pas que nous puissions être du muguet qui plaise et flaire bon aux hommes de ce siècle; mais au contraire que nous fassions notre compte de bonne heure que plus nous sommes transformés en muguet par la grâce de Dieu, plus nous déplairons aux pourceaux et aux chiens auxquels rien ne sent bon que l'ordure, étant perpétuelle l'inimitié de Dieu et du monde. A cela doivent bien penser entre tous autres hommes, ces sages et discrets qui pensent trouver moyen d'accorder la lumière et les ténèbres. Non, non, on ne peut fidèlement servir à deux maîtres contraires. Si tu ne veux être ce muguet de souefve (suave) odeur, il faut que tu sois assailli par les épines, sans t'accorder avec icelles, si tu ne veux être brûlé avec elles. Que



le monde donc soit et demeure tant qu'il voudra un champ maudit pour lequel n'a point prié Jésus-Christ, plein de charbons et d'épines desquelles il nous faut garder pour n'en être piqués. Mais, au contraire, nous retrouvant parmi, ne nous y arrêtons point, en communiquant aux œuvres infructueuses, mais soyons et demeurons arbres fruitiers, palmes robustes, cèdres odoriférants, plaisants et souëfs au Seigneur, croissants et fleurissants de jour en jour à la gloire de Dieu. Prions notre bon Dieu et Père qu'il lui plaise nous en faire la grâce, parachevant son saint œuvre en nous, afin que nous cherchions et trouvions en lui tout notre contentement et repos, sans être séduits par la vaine apparence de ce monde.»

En général il faudrait placer Théodore de Bèze, comme prédicateur, à une bien grande distance de Calvin, si on n'avait à le juger que sur sa paraphrase du *Cantique des Cantiques*. Un autre recueil de ses sermons est, pour le fond et pour la forme, d'une tout autre valeur que le premier. Au fort de la guerre que la république de Genève soutint pendant trois ans contre le duc de Savoie (de 1590 à 1592), Théodore de Bèze fit une suite de prédications sur l'*Histoire de la Passion et de la Sépulture de Notre-Seigneur*, qu'il publia ensuite en 1592<sup>1</sup>, en dédiant son recueil aux pasteurs diares et anciens des Églises françaises. L'épître

<sup>1</sup> *Sermons sur l'Histoire de la Passion et Sépulture de nostre Seigneur Jésus-Christ*. Genève, chez Jean le Preux, an 1592, in-8.

dédicatoire a de l'importance en ce qu'elle expose les vues de Bèze sur l'état du calvinisme en France à cette époque où un dénoûment s'approchait, et où Henri IV allait, en abjurant, trancher le nœud gordien.

Entre les zélés catholiques et les zélés calvinistes il y avait le parti des modérés qui voulaient sauver la France et lui rendre la paix par quelque moyen de conciliation : le catholicisme demeurerait la religion du royaume, et les calvinistes exerceraient librement leur culte. Les calvinistes ne voulaient pas plus de ces moyens termes que les catholiques purs, et tous ces *moyenneurs*, comme les appelle Bèze, leur étaient odieux. Or, cette classe de modérés grossissait tous les jours, et l'alarme était grande chez les chefs de l'Église réformée. Bèze touche ce point délicat dans son épître. « Dieu, dit-il en faisant allusion à Henri IV, a fait sourdre d'un vraiment monacal assassinat un pilote au navire prêt à faire naufrage, mais il faut être sur ses gardes plus que jamais, nous enseignant même l'histoire ecclésiastique que les grandes confusions de l'Église chrétienne ont commencé lorsque les grandes persécutions avaient cessé. »

Le vieux général des Églises devine juste, son

coup d'œil sur les périls de la réforme est prophétique :

« Si le Seigneur, comme il est à espérer, dispose les affaires de la France à quelque repos des Églises, ce sera lorsque les esprits ambitieux tâcheront de se faire valoir. Et quand ce mot tant agréable de paix et de repos sera mis en avant, vous ne pouvez douter que plusieurs, les uns étant lassés de porter la croix du Seigneur, les autres étant mal instruits, les autres craignant selon la prudence de la chair un renouvellement de ces troubles, d'autres finalement ayant l'esprit frétilant et se faisant maîtres devant qu'avoir été bons disciples, ne se laissent éblouir par ce beau et tant souhaitable nom de paix à quelque prix que ce soit : en quoi ils seront secondés et favorisés, voire poussés par certains moyeneurs qui se persuadent d'accorder la lumière et les ténèbres et de trouver un milieu là où il n'y en a point et n'y en aura jamais. »

Il faut donc que les Églises se fortifient de mœurs et de doctrine; Bèze les y exhorte solennellement, et c'est pour consoler et raffermir leur courage qu'il leur adresse ses derniers sermons, « comme témoignage, et par manière de dire, une espèce de testament contenant la doctrine qu'il a annoncée il y a quarante ans. » Son recueil, en effet, est tout ensemble une confession développée de la foi calviniste, et une exhortation pleine de feu et d'énergie, au maintien de la discipline chrétienne.

Au moment où il prononçait ces discours dans Genève, la petite cité était en état de siège; l'exercice de la justice était suspendu; les bourgeois, toujours sur les murailles ou en campagne, ne pratiquaient plus avec exactitude les sévères ordonnances de Calvin, et les gens de guerre venus de France et de Suisse ajoutaient grandement au désordre. C'est dans ces temps de crise et de relâchement, que Théodore de Bèze, alors âgé de soixante-dix ans, montait en chaire pour relever la religion et les mœurs en péril, et aussi pour soutenir les courages. Le vieillard fut à la hauteur de cette situation imposante et difficile, et il trouva des paroles vraiment éloqu岸tes pour accomplir sa tâche. Cette fois nous allons le voir se rapprocher de Calvin par la force et l'intrépidité de son langage, quelquefois le surpasser en puissance oratoire.

Je laisserai la partie théologique du discours pour n'emprunter mes citations qu'aux endroits où l'orateur se confond avec l'homme d'action. Là ses paroles empruntent une grande partie de leur force à la nature même des événements qui les firent naître, elles sont d'autant plus vivantes qu'elles réagissent sur des faits contemporains, et qu'elles deviennent ainsi une part de

l'histoire qui s'accomplissait alors dans Genève.

Parmi le grand nombre de passages qui offrent plus ou moins saillant ce caractère d'*actualité*, il en est un que je ne craindrai pas de citer, malgré son étendue, parce qu'il est un monument assurément inconnu, et bien précieux cependant, de l'éloquence publique au seizième siècle. C'est une petite harangue, presque uniquement politique, où Bèze ne discute pas moins que cette question d'État : « Faut-il continuer à soutenir la guerre contre le duc de Savoie?... » Le droit, les ressources, les chances, rien n'est oublié : la discussion est habile et tout à fait antique : on dirait, dans l'agora d'Athènes, Périclès exhortant les Athéniens à la guerre du Péloponnèse, si l'on n'était ramené à la chaire calviniste par des considérations chrétiennes et une belle péroraison où la Bible invoquée a imprimé sa puissance.

L'auteur a établi qu'en toute entreprise, il faut être assuré « par une bonne et droite conscience, illuminée de la parole de Dieu, » que le but et les moyens sont également justes, et qu'en outre on n'excède point les limites de son devoir. Appliquant ces maximes à l'état présent de la république, il a démontré que la guerre soutenue par elle est juste, et il continue ainsi :

« Et si on réplique là-dessus que tout ce qui est licite n'est pas toutefois nécessaire, ni même expédient : je crois que tout homme non étonné, ni passionné, considérant ce qui nous était tout préparé et à nos portes, et à quoi, à parler humainement, il était impossible de résister sans l'aide que Dieu nous a envoyé de loin, et qui a défait tout cet appareil, jugera que ç'a été, non pas de gaieté de cœur, mais par très-sage et nécessaire résolution qu'on est entré en cette très-juste et très-nécessaire défensive. Défensive, dis-je, car outre tant d'oppressions si longuement et si patiemment endurées, tant de trahisons par dedans miraculeusement découvertes et rompues : une armée approchée jusqu'à deux lieues près de nos murailles : les invasions sur le lac à force ouverte, l'attentat sur le pays de Vaux, divinement révélé et empêché ; tout cela, dis-je, de quel nom peut-il être appelé, que de très-manifestes et malheureuses agressions ?

« Et s'il est question de ce qui est expédient, quelle plus belle et plus apparente occasion se pouvait offrir que celle que Dieu nous présentait comme de sa propre main ? et si cela n'a produit du tout ce que l'on attendait, si est-ce que pour cela l'espérance ne peut être dite avoir été mal fondée, et si tout ce qui se pouvait faire n'a été fait, tant y a toutefois que ce qui a été fait étant comparé avec l'état auquel sans cela nous allions tomber, nous montre à l'œil la grande occasion que nous avons de louer notre Dieu. Et si ce fondement est tel, en quelle conscience s'en pourrait-on maintenant départir ? Pour ce, dira-t-on, que Dieu nous ôtant tous moyens de poursuivre, nous montre assez qu'il ne veut pas qu'on passe plus avant, qui est le point qu'il est besoin de bien débattre et résoudre.

« Premièrement donc, quand ainsi serait que tous moyens

humains nous défaudraient (ce qui n'est pas, Dieu merci), si ne saurions nous faire une telle conclusion que nous ne condamnions tous les plus fidèles serviteurs de Dieu, qui ont espéré et persévéré très-heureusement sans avoir aide ni assistance, ni en espéré aucune de la part des hommes. J'en appelle à témoin tout le peuple de Dieu sortant d'Égypte... Ézéchias assiégé par Sénachérib après le faux secours d'Égypte défait; Josaphat assailli par si grand nombre de peuples, Gédéon avec ses trois cents hommes, et autant de bouteilles : Saül même, quelque malheureux qu'il fût, avec ses six cents hommes. Et s'il nous en fallait venir à même extrémité que ceux-là, pourquoi n'aurions-nous la même espérance, vu que notre défensive est pour une même cause et contre un ennemi qui ne vaut en rien mieux?

« A parler humainement, le seul sens commun même apprend à mettre sa vie pour la sauveté de sa patrie et juste liberté! Et sans aller plus loin, peuple de Genève, combien de fois, contre mêmes ennemis, vos pères étant réduits à toute extrémité, ont-ils très-constamment maintenu cette liberté qu'ils vous ont laissée? laquelle aussi j'espère et ose m'assurer, aidant le Seigneur, que vous conserverez jusqu'au dernier bout, voire pour une raison encore plus juste que celle de tous vos prédécesseurs. Car outre le joug d'une très-misérable servitude qu'on nous veut imposer, c'est de la gloire et de la vérité de Dieu, c'est de nos âmes, de notre conscience, de notre salut éternel qu'il est maintenant question, quelque couleur et quelque prétexte qu'on allègue au contraire. Et quant à toutes les belles promesses qu'on vous saurait faire sur ce point, avez-vous point assez expérimenté quelle est la foi et créance de ceux auxquels vous avez à faire? Et quant à nous, ici assemblés de tant de divers lieux, et qui

n'avons pas ici trouvé une Égypte, mais toute douceur et humanité, se pourrait-il faire qu'il s'en trouvât un au milieu de nous qui voulût si lâchement et avec une si grande ingratitude quitter la maison sous le couvert de laquelle nous avons été reçus, plutôt que de montrer par effet, et jusqu'au dernier souffle de sa vie, que c'est le seul zèle de la gloire de Dieu et le désir d'être repu de sa sainte Parole, et de le servir purement, qui nous a fait quitter toutes commodités de ce monde, pour avoir cette perle tant précieuse que nous avons trouvée et qui nous reluit en ce lieu? Je ne le crois pas et ne tiens pas ces propos proprement à cette intention, mais seulement pour résoudre ceux qui seraient en doute et affermir ceux qui pourraient être aucunement ébranlés.

« Mais considérons si les difficultés sont telles et si grandes qu'on les fait. S'il est question des vivres, on ne saurait dire qu'on en ait encore faite; en quoi si nous ne reconnaissons la grande et extraordinaire grâce de Dieu, expérimentée plus d'une fois depuis peu d'années, lorsque non-seulement la guerre, mais la famine, et près et loin, nous menaçait toute présente, ne méritons-nous pas par notre ingratitude que ce que nous craignons nous advienne, et pis encore? Je demande en conscience s'il y a quelqu'un en cette compagnie, lequel, s'il eût pensé que cette guerre eût duré trois mois seulement, eût osé se promettre qu'il y eût eu un marché dans Genève? et Dieu l'a fait et le continue encore, après la perte de la moisson et de la vendange, après tant de feux et la désolation de tout le pays. Et qui nous fera défier de l'avenir, sinon l'oubliance du passé? Quoi plus? ces misérables conjurés Parisiens, et autres contre leur roi, eux-mêmes en viennent bien jusque-là, de manger leurs chevaux et leurs ânes, au lieu de départir de ce qu'ils ont si malheureusement entrepris; et se



pourrait-il faire que nous perdissions courage de si bonne heure en une si juste et nécessaire défense pour nos biens, corps et âmes ?

« L'argent nous est failli. Notre ennemi peut-être ne se trouve moins empêché. Mais, quoi qu'il en soit, celui qui y a pourvu jusqu'ici n'est pas mort ni ne mourra jamais. Et quand ceux-là défaudront qui ne servent que pour de l'argent, disons hardiment que nous n'aurons perdu chose sur laquelle il se fallût appuyer. Mais un seul armé de foi envers Dieu, du zèle de sa gloire et de charité envers sa patrie, vaudra mille soldats mercenaires. Les principaux capitaines sont au lit de maladies ou de blessures. Soit ainsi : Dieu les relèvera quand il lui plaira et quand il sera besoin. Et nous aurons connu par expérience plus d'une fois, au grand ébahissement de leurs capitaines mêmes, que le bras du Dieu des armées n'est attaché ni à la prudence et expérience des capitaines, ni à la vaillance des soldats, tellement qu'il ne puisse faire tout seul sa besogne quand il lui plaît. Et quand lui plaît-il ? Quand il est besoin à ceux qui le craignent et qui se fient en lui.

« Nous avons reçu deux coups de verges en peu de jours ; mais que nos ennemis ne s'en vantent point. Car ce n'est ni leur courage ni leur force qui ont fait tout cela, mais notre faute et témérité ; et, pour monter jusqu'à la source de ce mal, sont nos fautes trop grandes et trop longuement continuées, que Dieu a voulu châtier bien légèrement, et pour notre grand bien, s'il lui plaît nous faire la grâce de nous bien corriger et amender. Les dix lignées d'Israël en la très-juste et très-nécessaire guerre contre Benjamin y perdirent quarante mille hommes en deux batailles ; mais n'ont pas désisté pourtant et ont parachevé heureusement ce qu'ils avaient justement commencé. Et je vous prie, cette sortie qui a mal

succédé par notre grande faute, doit-elle avoir plus de pouvoir à nous étonner et à nous faire prendre des conseils égarés, que plus de six fortes et roides rencontres contre une plus grande force de notre adversaire, n'auront de force à nous encourager, ayant Dieu devant nous et avec nous? Si le Seigneur demande nos vies en sacrifice pour sa gloire, quel plus grand heur pourrions-nous souhaiter que de passer de cette vie en la vie éternelle, en si juste défensive pour la querelle du Seigneur et de notre patrie tout ensemble? Et ceux qui par faute de la vraie et sainte constance dont nous parlons, voudraient par lâcheté laisser notre enseigne coronnelle qui porte le nom de Jésus-Christ, où pourraient-ils fuir pour échapper de ses mains?

« Or ceci n'est pas dit, mes frères, pour corner la guerre à laquelle notre bon Dieu et Père veuille mettre une bonne et heureuse fin. Mais pour l'avoir, ne demandons pas conseil à la défiance ni à l'appréhension déréglée des difficultés qui se présentent. Mais sachant par où nous sommes entrés, recommandons-nous à celui qui est garant des opprésés et vengeur des ambitieux et orgueilleux. Reconnaissons et amendons les fautes par lesquelles ce qui avait été bien et saintement résolu, n'a pas toujours été manié de même. Demandons-lui accroissement du zèle de sa gloire, et de la foi requise en telles tempêtes, pour n'en être point engloutis, mais pour arriver au port par le milieu de tous ces vents et orages. N'attachons point son bras au bras de la chair; mais remettons-nous à lui avec telle prudence qu'il lui plaira nous donner, tant des moyens que du temps de notre délivrance. Tenons-nous liés et serrés premièrement avec lui, le fort des forts, puis les uns avec les autres par une vraie charité mutuelle, pour dire finalement avec David : En attendant, j'ai

attendu l'Éternel, et il s'est tourné de mon côté. Faisant ainsi qu'avons-nous à craindre, puisque Dieu est pour nous, et que la mort même nous est faite l'entrée de la vraie vie? Sinon, il faudrait venir à ce qui était publié au camp du peuple de Dieu, en fait de guerre : Qui est celui qui est craintif et lâche de cœur? qu'il s'en aille, afin que le cœur de ses frères ne se fonde comme le sien. Mais j'ose espérer qu'il ne s'en trouvera point de tels, et que plutôt le grand Dieu des armées nous fera voir toutes ses grandes merveilles<sup>1</sup>. »

La prédication de Bèze présente dans la forme de nombreuses analogies avec celle de Calvin : controverse violente, expression âpre et passionnée, fréquent usage de l'apostrophe méprisante, et l'invective prodiguée, même sincérité et même courage; voilà les traits de ressemblance; mais dans Bèze on sent encore le disciple, il n'a pas la vigoureuse originalité du maître; il n'a ni son grand esprit, ni sa touche nerveuse. Il est excessif, mais surtout dans l'injure et la malédiction dont il épuise le vocabulaire; enfin son style est souvent lâche et négligé. Mais dans ses moments d'éloquence, il est vif, rapide, animé; sa période est pleine d'ampleur sans être pesante; nul embarras alors dans son allure, le langage est facile, l'expression vigoureuse sans dureté.

<sup>1</sup> *Sermons sur l'Histoire de la Passion*, etc., p. 571-582. . . .

A la juger quant à sa nature intime, l'éloquence de Bèze occupe dans l'histoire littéraire la même place que celle de Calvin; j'ai dit à propos de ce dernier comment la prédication des réformateurs me semble appartenir plutôt à l'éloquence politique qu'à celle de la chaire chrétienne; je ne reviendrai pas sur cette observation, qui trouve son application évidente dans les sermons de Bèze; je ferai remarquer seulement qu'en ceci la tâche du successeur ne fut pas tout à fait celle du maître. Calvin fondait, Bèze eut à maintenir. Alors qu'en 1590 notre orateur prononçait les plus beaux sermons qui nous restent de lui, le temps des conquêtes étant passé avec celui des grandes persécutions, il fallait conserver des avantages déjà compromis. Les sectes nouvelles, les examinateurs indiscrets, et surtout les *moyenners*, avaient fait brèche dans la vigne. Bèze tient tête à l'orage et resserre le faisceau à force d'énergie dans les reproches, de fermeté dans son attitude de pasteur et de chef reconnu des Églises françaises; il redouble de colère et de mépris contre Rome, et enveloppe dans la même condamnation modérés et philosophes; enfin il réveille dans le cœur des fidèles toute la violence de la haine religieuse, cet énergique levier de la réforme. Il

réussit, et le protestantisme français put aller jusqu'aux jours du dix-septième siècle, où avec la persécution et la lutte renaquirent ses forces naturelles. Le rôle de Bèze était si difficile qu'il suffit à sa réputation de n'y avoir pas échoué.

---

V

THÉODORE DE BÈZE HISTORIEN.

L'œuvre historique de Théodore de Bèze se compose essentiellement de son *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*. Il faut y ajouter ses *Icones*<sup>1</sup> et sa *Vie de Calvin*. Le premier de ces deux ouvrages est une collection de portraits des propagateurs et des martyrs de la réformation gravés assez grossièrement sur bois. A chacune de ces images, Bèze a

<sup>1</sup> Théod. Bezae *Icones*, seu verae imagines virorum illustrium doctrinâ simul et pietate, quorum praecipuè ministerio partim bonarum litterarum studia sunt restituta, partim vera religio in variis orbis christiani regionibus nostrâ patrumque memoriâ fuit instaurata, etc. In-4. Geneva, 1580.

joint sur le personnage représenté de courtes notices biographiques avec un éloge que résumé d'ordinaire un quatrain ou quelque autre pièce de vers. L'Anglais Wicief ouvre la galerie et l'Espagnol Jean Diaz la ferme. Le biographe n'a pas admis aux honneurs de son musée les seuls calvinistes purs ; on y rencontre tous les hommes qui, selon lui, ont concouru de près ou de loin à la renaissance des lettres et du vrai culte. Ainsi, Luther et les siens s'y rencontrent avec Zwingle et ses disciples de la Suisse. François I<sup>er</sup> lui-même y figure avec les savants qui ont fait honneur aux lettres. Dans leur brièveté, ces notices sont d'une remarquable précision, et la valeur des personnages est nettement caractérisée : l'écrivain n'a rien perdu à être court. Bèze composa en latin ces biographies qu'il dédia à Jacques VI d'Écosse. Simon Goulart, l'interprète pittoresque mais un peu prolix du latin des réformateurs, les traduisit en français. Le texte et la version sont également rares.

La *Vie de Calvin* est un panégyrique, mais un panégyrique sincère sans déclamation. Le biographe sentit qu'il fallait opposer la simple vérité d'un récit court et exact aux furieuses calomnies dont on accablait de tous côtés la mémoire de

son maître et du même coup son Église; mais il ne pouvait tellement faire taire son affection et sa vénération pour le grand homme, qu'elles n'inspirassent son ouvrage. Il ne faut donc pas y chercher un jugement impartial sur Calvin, mais on y trouve du moins une narration très-vivante dans sa dignité et sa modération, et empreinte de cet air de vérité qui fait respecter l'œuvre et commande la confiance. Arrivé aux derniers temps de la vie du réformateur, le récit s'étend en détails mélancoliques et touchants sur les souffrances de Calvin, sur les efforts de son âme courageuse et enfin sur sa mort. Le soleil venait de se coucher lorsque le grand homme expira, et Bèze associe par une pensée naturelle la disparition de l'astre à celle de l'étoile du protestantisme. On lui reprocha avec injures cette comparaison, et le disciple répondit en la maintenant, par ces mots qui expriment toute la pensée des calvinistes sur leur chef :

« Je l'avoue encore; lorsque je racontai la fin de Calvin, que veillant ou endormi je crois voir encore dans sa demeure, et dont la voix tant que je vivrai retentira comme un son de flûte à mon oreille (ἔνταυρος); lorsque je le montrai sortant de la vie avec le coucher du jour, j'éclatai en ces paroles, qu'à la même heure où le soleil avait disparu, alors

cette lumière s'était éteinte, la plus grande qui eût resplendi en ces temps pour amener les hommes à la connaissance de la vraie piété. Et je proteste que je ne hasardai pas ces paroles à la légère, ou par excès d'affection, mais à dessein et d'un jugement parfaitement libre<sup>1</sup>. »

La vie de Calvin par Théodore de Bèze n'est pas et ne pouvait être complète comme appréciation historique et philosophique du réformateur; elle est même une trop succincte biographie, mais telle qu'elle est, on la peut lire encore avec profit après la plus détaillée des monographies.

En 1580 parut à Anvers l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*, que l'on attribue universellement à Théodore de Bèze<sup>2</sup>. Il n'y a de doute admis que sur un point. On veut que le ministre Des Gallars ait concouru à ce travail, mais on accorde tout au moins à Bèze le premier volume de l'ouvrage, et c'est lui en donner la meilleure part; le reste du livre se réduisant presque uniquement à une accumulation de faits uniformes et peu variés. Je me suis donc jugé suffisamment en droit de classer cette

<sup>1</sup> *Apol. II ad Cl. de Xaintes. Theol tract.*, t. II, p. 397.

<sup>2</sup> *Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France en laquelle est descrite au vray la renaissance et accroissement d'icelles, depuis l'an 1521 jusqu'à l'année 1563.* 3 vol. in-8. Anvers, 1580.



histoire parmi les œuvres importantes de l'écrivain qui fait le sujet de cette *Étude*<sup>1</sup>.

Sous le rapport du plan, ces annales n'offrent pas une beaucoup plus habile économie que les autres ouvrages des écrivains de ce siècle, si fécond en livres et si pressé de les écrire. Elles se composent d'une ample quantité de mémoires sur l'histoire de chaque église réformée de France, depuis la première invasion des doctrines luthériennes dans le royaume, jusqu'à la fin de la première guerre religieuse en 1563. Toute cette matière est distribuée dans une suite de récits, qui, à chaque règne, recommencent dans le même ordre l'histoire des églises de chaque province, de chaque juridiction parlementaire. Des répétitions multipliées ou des appels fréquents à la mémoire du lecteur, sont les moindres inconvénients de ce plan qui achève de disperser des événements auxquels une histoire des Églises au-

<sup>1</sup> Ancillon (*Mélanges de Crit. et de Litt.*) a avancé un des premiers que Des Gallars avait coopéré à cette œuvre. Bayle l'a nié positivement en renvoyant à Placcius (*Theatrum anonymorum*), lequel se renferme dans le doute. Senebier, dans son *Catalogue des manuscrits de la Bibliot. publiq. de Genève*, n'accorde à Bèze que la petite part dans le travail ; mais plus tard, dans son *Hist. littér. de Genève*, il lui rend le plan de l'ouvrage, tout le premier volume, en somme, la plus importante partie de l'œuvre.

rait dû rendre leur unité en les rattachant par leurs liens communs. Le détail est extrême : fondation de chaque église, conférences ecclésiastiques, mesures de la cour et actes des parlements, martyrs de la réformation, récits minutieux des moindres escarmouches militaires, rien n'est omis quant aux faits. On voit que l'écrivain a travaillé sur des notes aussi nombreuses qu'étendues et qu'il s'est fait scrupule ou a craint d'élaguer. On pourrait s'étonner du nombre assez considérable de pièces officielles ou secrètes qu'il cite, émanées de la cour, des princes, et, ce qui est moins extraordinaire, des églises calvinistes, si on oubliait qu'il avait été placé à merveille pour les recueillir. Revenu en France pour le colloque de Poissy, Bèze était à l'armée de Condé pendant la guerre civile ; aumônier du prince et plus d'une fois évidemment son conseiller et son secrétaire, il put suivre, du quartier général des protestants, les affaires ecclésiastiques de la France réformée, et commencer dès lors une collection de documents qu'il eut plus tard tous moyens de grossir.

Au début de son récit, l'auteur traverse rapidement la période qui s'écoule entre 1523 et 1560, et la presque totalité des trois épais volumes dont se compose l'ouvrage n'embrasse que les événe-

ments de 1560 à 1563; mais ces années sont importantes dans l'histoire de la réformation française, car elles ont vu la politique intervenir décidément dans la lutte, et les partis rompre avec violence leurs dernières attaches. C'est le temps des derniers efforts conciliateurs de Lhospital, des indécisions de Catherine; c'est l'époque du colloque de Poissy, de la boucherie de Vassy, enfin de la première levée des boucliers du parti calviniste sous les auspices d'un prince du sang. Les années qui vont suivre ne seront que les répétitions de celles-là; les massacres de Grenoble, d'Orange et de cent autres villes, rendront possibles la conception et l'exécution du complot royal de la Saint-Barthélemi. On ne saurait donc regretter qu'aux dépens de l'étendue de son œuvre, Théodore de Bèze ait entassé sur cette époque tant de détails de toute espèce, ainsi conservés et sans lui perdus pour l'histoire qui les a adoptés, et s'y appuie<sup>1</sup>.

Bèze ne pouvait pas être l'historien impartial d'événements auxquels il avait pris une part active; il ne l'est pas, et loin de prétendre à une neutralité impossible, il se présente dans la pré-

<sup>1</sup> M. de Sismondi, dans sa grande *Histoire des Français*, cite continuellement Th. de Bèze pour l'histoire de cette époque.

face « comme étant du côté de la religion<sup>1</sup>. » Son récit n'en porte pas moins un grand air de vérité, qui oblige à l'en croire, quand il appelle le Dieu de vérité en témoignage « qu'il n'a rien forgé du sien, n'a rien mis en avant que bien reconnu ; » qu'au contraire, il a suivi la simple vérité de ses mémoires soigneusement recherchés et publiquement attestés.

Dans quelle intention Théodore de Bèze conçut-il l'entreprise de son *Histoire*? On le devinerait aisément quand il ne l'aurait pas déclaré lui-même. Au moment où il se mit à l'œuvre, le calvinisme était plus menacé que jamais en France, où il perdait insensiblement de sa vie et de ses forces. *L'Histoire ecclésiastique* fut destinée à soutenir le zèle et à combattre le relâchement; ce n'est pas une œuvre littéraire, c'est un renfort envoyé aux Églises de France. S'il y a une thèse au fond de ce long et minutieux récit, c'est que Dieu est du côté de la réforme. L'historien établit cette vérité par les désastres aussi bien que par les victoires de la cause protestante: les revers sont des châtimens et des avis, les victoires des récompenses. Cet autre enseignement encore y est proposé aux partisans de la religion, c'est que

<sup>1</sup> Préface de l'*Histoire ecclésiastique*.

nulle difficulté ne doit les empêcher de poursuivre leur route, et d'ouvrir les yeux aux aveugles.

« En somme, mon intention est, quant à Dieu, de donner occasion à chacun de reconnaître les grandes œuvres qu'il a faites de notre temps, pour lui en rendre l'honneur qui lui appartient; et quant aux autres, de mettre devant les yeux de ceux auxquels Dieu les a ouverts, ce qui les peut et doit infiniment encourager à ne se lasser point pour aucune difficulté de suivre le bon chemin auquel ils sont entrés, et de réveiller ceux qui ont jusqu'ici les yeux sillés, etc. <sup>1</sup>. »

Il semblerait au premier coup d'œil que Bèze ne pût choisir le plus dangereux moyen pour atteindre à ce double but que de raconter, comme il l'a fait, avec un étrange détail, les malheurs de son parti et le martyre de tant de milliers de protestants, enregistrés par l'historien dans d'effroyables listes. Mais on comprend bientôt que nul levier, au contraire, n'était plus propre à soulever les courages de la masse protestante. Chaque église allait trouver là la légende de ses saints et le souvenir glorifié de ses souffrances. On réchauffait les courages avec la mémoire des beaux jours de la persécution : jours d'héroïsme, d'enthousiasme et aussi d'espérance, où la cendre des bûchers multipliait les confesseurs de la bonne cause.

<sup>1</sup> Préface de *l'Histoire ecclésiastique*.

Toutefois il y a dans le choix de l'écrivain plus d'instinct que de calcul : en consignant ces œuvres de violence, il éprouvait, on le sent, les mêmes émotions que ses procès-verbaux allaient réveiller chez les calvinistes, et qu'aujourd'hui même, à cette longue distance, le lecteur ressent encore.

Il est impossible de lire de sang-froid l'histoire de ces premières années de la persécution qui précédèrent la grande résistance armée et les représailles furieuses. Les passions et les inquiétudes de parti ne sont pas encore mêlées aux pieuses préoccupations des réformés, à leur inébranlable confiance en Dieu. Leur attitude humble et ferme, leur touchante intrépidité, les mœurs de ces nombreuses familles du tiers état où la vie est sérieuse et l'honneur héréditaire, cette élite de la nation digne, grave et inflexible dans la confession de ses croyances ; et en regard, la violence, l'incrédulité passionnée ou le fanatisme déchaîné, les cris féroces, une populace de bourreaux, des supplices partout, et des princes pour y assister ; tout ce tableau, si naturellement dépeint dans le récit simple et exact de Bèze, ne vous laisse pas contemplateur indifférent : on se roidit avec les opprimés contre les oppresseurs ;

on brave avec eux les tyrans de la rue et du Louvre; et à ces mouvements involontaires, on comprend comment la persécution a si bien servi la réformation française.

J'ai fait déjà plus d'une fois remarquer que la sincérité, je ne dis pas l'impartialité, est chez les chefs de la réforme un des traits les plus imposants de leur physionomie; cette observation, sur laquelle je ne me lasserai pas d'insister, trouve encore son application dans les annales de Bèze. Juge dans sa cause, il n'a pourtant déguisé aucune des fautes et aucun des excès de son parti; il n'a dérobé aucune pièce à qui voudrait reprendre le procès, sur l'examen de ses documents. Il n'a pas ménagé Montluc, ce pacificateur sanguinaire, qui a fièrement raconté, et d'un style si vif et si nerveux, ses justices expéditives<sup>1</sup>; mais

<sup>1</sup> Montluc prétend sérieusement en maint endroit de ses *Commentaires*, qu'il n'avait qu'une idée en tête, la prompte pacification des États de son maître. Bèze n'en dit pas plus sur Montluc que le terrible guerrier lui-même, qui décrit sa besogne avec un plaisir évident; par exemple, dans ces passages: « Je fus adverti qu'à Gironde, y avait soixante ou huitante huguenots qui s'y estoient retirez. Je les fis attraper et pendre septante aux pilliers de la halle sans autre cérémonie. On pouvait cognoistre par là où j'estois passé, car par les arbres, sur les chemins, on en trouvoit les enseignes. Un pendu estonnoit plus que cent tuez. » (*Commentaires* de B. de Montluc; Petitot, t. II, p. 88.) Et plus loin: « J'en

il n'a pas été beaucoup moins sévère pour l'un des chefs des armées protestantes, le fameux baron des Adrets, dont, tout en louant les talents militaires, il reconnaît les fautes, et auquel il reproche surtout ces excès si souvent mis à la charge des troupes protestantes. « Mais il y a encore à considérer ce fait de plus grand poids, à savoir l'insolence et dissolution des soldats, lesquels, peu à peu, depuis la prise de Grenoble, s'étaient merveilleusement débordés en pilleries, cruautés, brûlements et autres excès non tolérables, même en la guerre, sans extrême nécessité, montrant par effet qu'ils avaient oublié les deux occasions de cette guerre, à savoir, l'observation de l'édit de janvier et la conservation de l'état du royaume contre les perturbateurs du repos public, et non la ruine du peuple et du pays, ni l'établissement de la religion et abolition de l'Église papale à force d'armes, encore moins l'anéantissement de toute religion<sup>1</sup>. »

La destruction des images et le pillage des églises par les protestants ne trouvent pas non

pris quinze ou seize, lesquels je fis tous pendre, sans despendre (dépenser) papier ni encre, et sans les vouloir escouter, car ces gens parlent d'or. » (*Id.*, p. 89.)

<sup>1</sup> *Hist. ecclés.*, t. III, p. 276.



plus chez Bèze un approbateur. En sa qualité de théologien calviniste, il a en trop grande abomination le culte romain, pour ne pas excuser en lui-même ces emportements par la sainteté supposée des motifs; mais ce sont des actes violents qu'il a fallu cruellement expier. Quelquefois aussi c'est l'homme de lettres qui s'indigne de certains excès du fanatisme protestant. Ainsi les soldats d'un officier de Soubise s'emparent de Cluny et y brûlent la bibliothèque de l'abbaye. « La librairie, dit Bèze, où il restait encore grand nombre d'anciens livres écrits à la main, fut du tout détruite, et les livres partie rompus, partie emportés en pièces, de sorte que tout ce trésor-là fut perdu par l'insolence et l'ignorance des gens de guerre, disant que c'étaient tous livres de messes<sup>1</sup>. »

Pour achever de faire connaître et la sincérité de l'historien et la manière dont il va à son but, en tirant parti de ses aveux mêmes, je citerai un passage curieux où Bèze convient nettement qu'en 1562, au premier commencement de la guerre civile, le prince de Condé trouva chez les riches protestants bien de la tiédeur pour faire face aux dépenses de l'entreprise. « ..... Il y en

<sup>1</sup> *Hist. ecclés.*, t. III, p. 421.

avait fort peu qui s'évertuassent de fournir libéralement, et selon que la nécessité le requérait : les uns craignant d'en être un jour recherchés, les autres aimant mieux leur argent que la liberté de leurs consciences, les autres ayant plus de défiance que de foi, et les autres alléguant, et non sans grande cause, les frais que chacun était tenu de faire chez soi. On leur baillait assez de répliques particulières sur tout cela ; mais peu avaient bonnes oreilles à ces commencements, dont le Seigneur les a bien châtiés depuis, et faut confesser à la vérité que ce que le prince continua en cette entreprise, nonobstant les difficultés, fut un vrai miracle de Dieu, s'il y en eût jamais<sup>1</sup>. »

Comme on peut s'y attendre, le côté politique est toujours dominé chez Bèze, jusqu'à en être effacé, par le point de vue ecclésiastique. Ainsi, à propos du colloque de Poissy, l'historien ne semble préoccupé que de la lutte théologique des deux Églises. L'intention politique de L'hospital et de Catherine ne lui échappe pas ; mais elle disparaît pour lui sous l'importance des débats religieux. Cette portion de son *Histoire* est un vrai protocole de ces conférences où les théologiens des deux partis firent un abîme du fossé

<sup>1</sup> *Hist. ecclés.*, t. II, p. 23.

déjà trop large qui les séparait. Des deux côtés, on ne voulait pas céder un pouce de terrain sur le détail du dogme. Bèze est intraitable sur ce point capital. Il parle avec une raillerie méprisante des articles de réforme posés par les prélats après le colloque, pour être recommandés au haut et bas clergé ; cependant ces articles, qui sont un aveu officiel des abus ecclésiastiques si justement attaqués par les protestants, proposaient une réforme sage et vigoureuse du clergé. A ce titre, ceux de la religion devaient les accueillir avec satisfaction ; mais c'est précisément en cela que Bèze découvre un piège. « Voilà, dit-il, toute la réformation imaginaire, couchée par écrit en ce colloque, et non jamais pratiquée, comme aussi le principal point concernant la doctrine n'y étant touché en sorte quelconque, ains, au contraire, tout le mal qui y est étant approuvé pour bon, tout cet ordre, quand il eût été gardé, n'eût été qu'un moyen d'établir le mal par quelque vaine couleur de bien. »

Il est permis de ne pas penser comme Bèze. Le clergé devenu recommandable, c'était beaucoup de gagné, non aux yeux des théologiens qui se préoccupaient avant tout de la question dogmatique, mais pour les intérêts du peuple. Cela au-

rait sans doute mal servi la cause calviniste ; en revanche le catholicisme s'en fût mieux trouvé que de ses fureurs et de ses massacres. Mais chercher un milieu, ou, comme disent fréquemment les écrivains calvinistes, *moyenner* entre les Églises était en horreur à l'une et à l'autre. Bèze exprime vivement cette horreur mutuelle : « Mais si d'un côté les prélats se montrèrent ennemis ouverts de ceux de la religion, il y en eut bien d'autres qui tâchèrent de faire encore pis, cherchant un milieu où il n'y en a point, c'est-à-dire une religion mêlée et composée de deux choses d'autant plus dangereuses en la religion, qu'il y a en cela plus d'apparence de droiture et d'équité pour endormir les ignorants <sup>1</sup>. »

Tels sont les principaux traits qui caractérisent le fond de l'*Histoire ecclésiastique* : la forme m'arrêtera moins longtemps. L'écrivain n'a pas plus prétendu à la gloire d'une œuvre de style, qu'au mérite d'une histoire méthodique et bien

<sup>1</sup> *Hist. ecclés.*, t. I, p. 650. Bèze fait ici allusion à deux lettres de Catherine de Médicis à Pie IV, où elle insiste fortement sur la nécessité de réformes à introduire dans l'Église, afin de prévenir la défection de la classe instruite et puissante qui va grossir les rangs du protestantisme. Ces lettres, qui jettent un grand jour sur l'état des deux communions, sont textuellement rapportées par Bèze. *Id.*, p. 651-665.

digérée; il ne s'éloigne pas, comme il le dit lui-même, « d'une simple et nue narrative. » A peu de passages près, ce n'est guère qu'un long registre, mais fort clairement et assez vivement écrit. On a souvent cité le massacre des Vaudois de Cabrières et de Mérindol; j'indiquerai encore le récit d'un assaut donné par la populace de Paris à une maison où les réformés étaient rassemblés pour entendre le prêche (t. I, p. 115-120), et je reproduirai ici une page plus vive et plus pittoresque que les autres, où l'historien décrit la désolation de Paris sous François II, au fort des persécutions contre les protestants.

« Ces juges ne sentant plus de résistance, étendirent leurs poursuites par tous les endroits de la ville, là où pareillement les suspects avaient abandonné leurs maisons. Mais leurs meubles furent si bien remués par ces officiers de justice, que c'était à qui se reprocherait avoir chacun jour mieux butiné, comme à vrai dire les coins des rues étaient tellement farcis de meubles à vendre, que durant les fuites de Paris pour crainte de la guerre, ni en autre temps, ils ne furent jamais à tel marché, de quoi ne voulurent perdre leur part les conseillers du Châtelet, à savoir Roland Poussemye, Jacques Rapoul, etc... Bref, on ne pouvait aller par Paris sans passer à travers gens de pied et de cheval armés à blanc, qui tracassaient çà et là, menant prisonniers hommes et femmes, petits enfants et gens de toutes qualités. Les rues aussi étaient si pleines de charrettes chargées de meubles qu'on ne pouvait

passer, les maisons étant abandonnées comme au pillage et saccagement, en sorte qu'on eût pensé être en une ville prise par droit de guerre, si que les pauvres devenaient riches et les riches pauvres. Car avec les sergents altérés se mêlaient un tas de garnements qui ravageaient le reste des sergents, comme glaneurs; mais ce qui était le plus à déplorer, c'était de voir les pauvres petits enfants qui demeuraient sur le carreau, criant à la faim avec gémissements incroyables, et allaient par les rues mendiant, sans qu'aucun osât les retirer, sinon qu'il voulût tomber au même danger : aussi en faisait-on moins de compte que de chiens, tant cette doctrine était odieuse aux Parisiens<sup>1</sup>... »

Au milieu du récit des événements, quelquefois Bèze peint les hommes, et ses portraits ne manquent ni de pénétration, ni de finesse. Il représente Catherine de Médicis sous des traits que l'histoire a adoptés, et sous des couleurs qu'elle lui a souvent empruntées; il ne l'accuse pas de fanatisme, il la montre indifférente, « inclinant toutefois plutôt vers le côté des catholiques romains, comme étant les plus forts, pour finalement se déclarer du côté qui l'emporterait. » On peut citer parmi les réflexions satiriques que Bèze chemin faisant mêle quelquefois à sa narration, le passage suivant, où il s'agit des Guises :

<sup>1</sup> *Hist. ecclés.*, t. I, 233.

« La reine qui n'était pas trop marrie de ne voir pas tout le monde d'accord (d'autant qu'elle estimait que cela pouvait l'empêcher de gouverner à son appétit, suivant en cela la doctrine de Machiavel aussi Florentin) ne leur résista pas fort, mais les assurant de sa bonne volonté envers l'ancienne religion, et particulièrement envers eux qu'elle priait de la bien conseiller toujours et de retourner bientôt, leur accorda un très-gracieux congé. Ils partirent donc environ la fin de novembre : au partement desquels il s'émut un très-horrible vent et extraordinaire, de sorte qu'en la cour chacun disait que le diable les emportait. Mais on ne devina pas qu'il devait les rapporter comme il fit. »

Ainsi le mérite de l'*Histoire ecclésiastique* est précisément dans ce genre d'intérêt qui sépare les mémoires de l'histoire proprement dite. Partout où le récit s'anime, prend vie et s'émeut, c'est que l'écrivain a agi sur les événements, en a été le témoin intéressé, ou que le sort de sa cause s'y rattache par d'étroits rapports. Bèze manque généralement aux conditions de la pure composition historique; il procède dans l'emploi de ses matériaux par la méthode assez grossière d'un entassement sans économie et sans méthode. Il n'écrit pas pour raconter, mais pour démontrer, ou plutôt pour agir, en sorte que son livre n'appartient pas non plus à l'histoire philosophique. C'est donc parmi les mémoires qu'il convient de

le classer, et à cette place il est d'une grande valeur, soit comme dépôt de faits nombreux et de première importance, soit comme expression de l'esprit du calvinisme au début des guerres de religion.

Sous le rapport du langage, Bèze est en général ici tel que nous l'avons vu dans ses autres compositions. Son tour de phrase est précis, sa démarche remarquablement ferme à travers les développements étendus d'une période assez abondante ; on peut même ajouter, ce qui ne doit pas surprendre, qu'il manie avec plus d'aisance encore, sinon avec plus de vigueur que son maître, une syntaxe plus souple déjà et plus régulièrement disciplinée.

---

Avec Théodore de Bèze et le seizième siècle, finit pour ces *Études*, comme pour l'histoire, la grande époque de la réformation française. Dans leur vie de travaux, les quatre hommes fameux que j'ai essayé d'apprécier comme écrivains embrassent toutes les phases de cette littérature, nouvelle comme l'idée dont elle fut l'arme conquérante et l'expression.



Le missionnaire Farel avec sa parole enflammée a commencé la révolution en entraînant le langage français dans les hardiesses d'une discussion raisonneuse et passionnée. Calvin est venu ensuite organiser ces forces de l'intelligence affranchie. Il a donné à la réforme l'éclat du savoir, et la puissance d'une éloquence nerveuse, habilement dialectique, et fièrement armée pour l'attaque et pour la défense. Viret son auxiliaire, et d'abord celui de Farel, a porté au milieu de la foule illettrée l'enseignement, savant dans sa familiarité, des doctrines évangéliques; il a su populariser à la fois la controverse théologique et l'esprit d'examen. Bèze enfin, héritier de tous, et leur continuateur, est en même temps le représentant original et singulièrement instructif de ces temps agités et périlleux du calvinisme, qui en sont comme l'âge mûr succédant à une impétueuse jeunesse. Esprit plus élégant, écrivain plus poli et plus souple que ses devanciers, il réfléchit dans les faces diverses de son abondante composition les aspects nouveaux qu'a peu à peu revêtus le langage. En tout, cette imposante figure du protestantisme résume en traits, ici vigoureusement expressifs, ailleurs affaiblis, mais toujours vivants et jamais effacés, la physionomie du grand re-

nouvellement moral et intellectuel qui s'est opéré au seizième siècle, et dans lequel on ne peut méconnaître, par delà les faiblesses de l'homme, l'œuvre de l'Intelligence suprême qui règle dans leur cours les destinées de l'humanité.

Cependant, en arrière des chefs de la réformation française, au second plan du calvinisme littéraire, un groupe d'écrivains mérite encore l'attention et l'étude : s'ils ne sont pas directement associés aux conducteurs spirituels de l'Église, ils se trouvent au premier rang du troupeau par la supériorité de leur intelligence, par l'importance de leur action individuelle dans leurs sphères diverses. Jurisconsultes, savants, gens de guerre et hommes d'État, tous ont subi et représentent l'influence prononcée de la réforme. Placés à mi-chemin entre celle-ci et la société générale, ils tiennent de l'une et de l'autre, font entrevoir dans leur vie et leurs œuvres quels résultats pourront naître des principes nouveaux combinés avec les traditions restées debout. Il faut donc maintenant retourner sur nos pas, et pour étudier cette portion spéciale de la littérature calviniste, recommencer la route déjà parcourue avec les réformateurs.

## APPENDICE

---

### BONIVARD, PRIEUR DE SAINT-VICTOR.

Bonivard, si souvent cité dans ces *Études*, n'est autre que ce pauvre prisonnier dont Byron a immortalisé les douleurs, et qui, jeté dans un souterrain du château de Chillon, sous les eaux du lac Léman, eut le temps de marquer sur le roc de sa prison la trace de sa monotone et éternelle promenade. Sa personne était beaucoup moins poétique que cet épisode de sa vie; et lui-même n'a parlé de sa captivité qu'une fois, presque légèrement et dans ces termes qui n'ont rien de lyrique : « Nous étions léans quatre prisonniers de Genève. Mais je me veux mettre pour le premier, pour ce que j'en étais le premier possesseur, et en bon droit en devais être l'abbé... Ledit capitaine (messire Antoine de Beaufort) m'avait pris six ans devant, qui fut l'an 1530... et m'avait entretenu deux ans honnêtement en une chambre. Mais le duc vint sus cela à Chillon et lors ne sçais si pour le commandement du duc ou de son propre mouvement le capitaine me fourra en unes croctes (grottes), desquelles le fond était plus bas que le lac

sur lequel Chillon était situé, où je demeurai quatre ans et avais si bon loisir de me pourmener que je empreignis un chemin en la roche qui était le pavement de léans, comme si on l'eût fait avec un martel <sup>1</sup>. »

Ce n'est pas là le langage d'un héros de poëme ou de roman, mais Bonivard n'en est pas moins un personnage intéressant. Il fut un des principaux acteurs de cette tragédie héroïque qui, avant la réformation, prépara dans Genève l'établissement de la liberté. Comme Berthelier, « ce grand mépriseur de mort, » dont le duc de Savoie fit tomber la tête, il n'était pas Génevois de naissance mais Bourguignon, et la générosité seule de ses sentimens l'obligea à braver le ressentiment du duc, en prenant le parti des bourgeois qui résistaient à son ambition. Il lui en coûta et la liberté et son prieuré de Saint-Victor, riche bénéfice qu'il possédait aux portes de Genève. La réformation qui s'était établie dans cette ville pendant sa captivité le tira bien de Chillon avec l'aide des Bernois, mais ne lui rendit pas son prieuré; et la nouvelle république, trop pauvre pour être magnifique, ne le dédommagea de ses sacrifices que par une pension peu considérable, des égards bienveillants et une certaine tolérance. Le conseil était toujours prêt à lui venir en aide, sinon à lui passer sans remontrances, des faiblesses incompatibles avec l'austérité des nouvelles mœurs.

<sup>1</sup> *Chroniques des ligues* de Stumpf, addition de Bonivard, donnée dans une riche et excellente notice de M. Chapponnière. *Mémoires de la Société d'Hist. et d'Archéol. de Genève*, t. IV, p. 267.

Bonivard avait embrassé la réformation, et, dégagé de ses vœux, il se maria. Pour l'histoire de ses mariages (car il se maria quatre fois) et la catastrophe qui termina la dernière de ces unions malheureuses, je renvoie à l'excellent travail de M. Chaponnière sur la vie et les écrits du prieur de Saint-Victor<sup>1</sup>. Je dirai seulement qu'à mes yeux, Bonivard, dont le rôle est assez embarrassant à expliquer dans cette seconde moitié de sa carrière, n'était certainement pas de ces réformés que la foi embrase. Un peu moins de sévérité dans la discipline qu'il faisait profession d'admirer, et qui l'atteignit lui-même, lui aurait certainement convenu. Ce qui le rangea du côté des austères théologiens qui gouvernaient Genève, c'étaient bien moins ses opinions religieuses que son respect et son admiration pour leur grand savoir et leur belle littérature. En effet, Bonivard était par vocation amateur des lettres et des livres, et il n'est pas des écrivains médiocres de son temps. Ses écrits, publiés dans ces dernières années, sont si peu connus que j'en donnerai ici des extraits à l'usage des lecteurs que les doctes publications effraient, et qui ne recherchent guère un vieux langage, compliqué d'une terrible orthographe et d'une absence de ponctuation que de premiers éditeurs sont tenus de respecter scrupuleusement, au grand dommage de leur auteur.

Les *Chroniques de Genève*, un *Traité de la noblesse*, un autre de *L'ancienne et nouvelle police de Genève*, enfin un *Devis des langues*, telles sont les principales com-

<sup>1</sup> V. la note précédente.

positions que Bonivard a laissées ; ses *Chroniques* sont, sans comparaison, la plus importante et la meilleure de toutes.

Dans la *Bibliothèque de l'école des Chartes*, recueil où pour la première fois en France il a été question du vrai Bonivard, M. Henri Bordier a très-bien apprécié le mérite et les défauts de ce chroniqueur peu connu et digne de l'être davantage. Je le laisserai parler :

« C'en est point par l'exacte véracité que brille davantage le chroniqueur génevois, mais par la passion et par les couleurs du style. Tous ses écrits sont empreints d'un cachet original qui eût fait en France depuis longtemps la fortune de leur auteur, si Bonivard eût été Français ou s'il eût raconté quelque histoire touchant la France de plus près que celle de Genève et de la Savoie. Avec des chroniques semblables aux siennes, d'autres littérateurs de son temps se sont fait une renommée qu'on respecte encore, sans avoir réuni au même degré l'esprit, la vivacité, le bon sens et la bouffonne expression qui sont naturels à Bonivard, et l'ont fait appeler quelquefois le Montaigne ou le Rabelais de Genève. Le plus grave reproche qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir trop souvent l'allure d'un joyeux conteur, de parler avec le même rire de ceux qu'il avait haïs et de ceux qu'il avait aimés, de décrire en gai compagnon et ses propres misères et le malheur de ses meilleurs amis<sup>1</sup>. »

Bonivard est léger en effet, c'est son plus grand défaut ; mais son jugement est plus grave que son humeur,

<sup>1</sup> *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2<sup>e</sup> série, t. II, p. 385.

et ses réflexions, d'une touche narquoise et pittoresque, sont d'un moraliste. On a pu déjà le remarquer, et j'en citerai encore quelques exemples :

« Il est impossible autant à moi qu'à tous autres historiens de toujours vérité dire, à cause qu'ils ne peuvent tous avoir vu tout ce qu'ils disent, ains faut que la plupart revendent comme on leur a vendu. Il suffit que l'historien ne mente pas, est à dire qu'il parle contre sa pensée affermant chose fausse pensant être vraie, et le vrai ce qu'il pense être faux ; car ce n'est pas sa fin de dire vérité, mais tâcher à la dire.

« Les affaires du monde se démènent par les hommes qui sont hommes et conséquemment pécheurs. Péché les induit à n'être jamais d'accord, mais se battre et entretuer pour des causes desquelles les deux parties se trouveraient souvent en tort que (qui) bien éplucherait le cas. Et quand bien il n'y auroit pas une partie faisant tort du commencement, l'autre suivant son droit fera aussi bien tort le plus souvent devant que le sien soit achevé. Et néanmoins nul ne veut avoir le tort, ains chacun se veut sanctifier par l'injustification de sa partie. »

Louant les magistrats qui s'appliquent à rendre heureux le peuple de Genève, Bonivard remarque : « Ce qui se fait quant à la politique humaine est si bien réglé et par les lois compassé que l'homme de bien peut nier et servir à Dieu sans empêchement du méchant... Car par le chemin de tribulation l'on va aussi bien au ciel, mais c'est un cas qu'il faut porter patiemment quand il est forcé de passer par là ; si ne le faut-il souhaiter toutefois, si le pouvons éviter. L'on est beaucoup plus sûr d'arriver au gîte par un chemin décombré de tous

épieurs et quêtans de chemin que par celui où il en y a, et est la terrienne tranquillité un commencement de la céleste. »

Les récits de Bonivard sont d'un tour vif et dramatique, surtout dans la partie des *Chroniques* où il parle en témoin et en acteur des choses qu'il raconte. M. Mignet en a tiré le meilleur pour peindre la lutte des Berthelier, des Levrier et des autres compagnons et amis du prieur contre le duc de Savoie. Au lieu de reproduire ici les citations de l'illustre historien, je choisirai un court épisode des *Chroniques*, où Bonivard est en scène et joue sur ce petit théâtre un rôle qui rappelle le fameux coadjuteur. Le duc de Savoie ayant fait demander aux chanoines de la cathédrale de Saint-Pierre d'écrire à messieurs des Ligues que pour leur compte ils ne consentaient pas à la bourgeoisie que ses sujets, comme il disait, voulaient conclure avec Fribourg, le chapitre où siégeait notre prieur, alors fort jeune, délibéra sur la demande du duc...

« Lors, dit Bonivard, les gros maîtres courtisans qui avaient les premières voix commencèrent à chanter *amen*. Le reste les suivit, car il n'y en avait que un seul qui fût natif de Genève. Ne restait pour la ville fors (que) l'élu, M. de Bonmont, et moi, qui étais le dernier du chapitre et sans voix, parce que je n'étais pas encore *in sacris*.

« Toutefois, lorsque je vis telle chance ainsi se tourner, quand le tour fut fait et que le secrétaire voulut écrire cela pour résolution, je dis : Attendez un petit, monsieur le secrétaire, combien que je ne sois *in sacris* et n'aie voix au chapitre, si ne laissé-je,



messieurs, d'avoir devoir au chapitre, et me semble (à votre correction) que devriez un peu mieux mâcher la teneur de la demande de l'illustre duc de Savoie, devant que la lui octroyer. Elle tend à mettre bas cette bourgeoisie que le peuple de cette ville a tellement à cœur qu'il aimerait mieux perdre femmes et enfants que cela. Avisez comme vous en ferez, vous ne sauriez écrire réponse qu'elle ne se vienne à savoir au peuple, auquel avez donné parole que vouliez vivre et mourir avec lui. Que pourra-t-il dire de vous fors que vous lui jouez le tour du scorpion, que vous feignez être ses amis et vous montrez ses ennemis mortels? Je ne sais si ce ne sera point au dangier de vos personnes, mais mettez que soyez assurés pour maintenant, estimez qu'ils vous garderont une pensée pour l'avenir...

« Les voyant ainsi mutinés, reprend Bonivard qui n'avait pu persuader les chanoines, je leur dis : Or bien, messieurs, faites-en comme bon vous semblera, mais moi je proteste que je n'y consens pas. Écrivez cela, secrétaire. Puis m'en sors du chapitre, qui décréta les lettres ainsi que le duc les demandait.

« Je ne sais comme le peuple en fut averti, mais le soir les compagnons de la ville s'assemblèrent et voulaient monter en fureur vers les chanoines. Si que M. de Bonmont m'envoya chercher et me dit : Ah ! monsieur de Saint-Victor, si vous n'y donnez ordre il y aura del'esclandre sur tous les chanoines, nos gens ont fait la folie et le peuple en est informé, avisez si pouvez apaiser cela. Je m'en partis incontinent avec une torche pour les aller trouver, et les rencontraï au sommet du perron (rue montante de la ville), où Berthelier et Besançon étaient tout devant. Mais quelque connaissance et amitié que j'eusse avec eux, voir qu'ils savaient bien que je tenais leur parti, le premier salut qu'ils me donnèrent ce fut d'un *pardieu*, et que nous autres *Bouhecoppons* (qui était un nom qu'ils nous avaient imposé à cause que

portions aumusses en tête tout l'hiver) leur faisons du beau au devant, et les trahissions en derrière. Je leur dis : Tout beau, messieurs, il n'y a pas tant de mal que vous pensez, et je fis remontrance qu'il ne fallait pas s'émouvoir si légèrement, qu'ils avaient écrit qu'ils ne voulaient vivre sans autre protection que de Dieu et M. saint Pierre, et d'accepter ni refuser la bourgeoisie, rien. Et que la lettre n'était encore envoyée, que l'on la verrait.

« Si, manda M. de Maurienne, quérir le secrétaire, mais secrètement, et lui dit qu'il écrivit la lettre en la sorte. On connut bien d'où cela venait, mais on fut bien content de regarder par entre les doigts. L'on en fit rapport au peuple qui s'en contenta, et fut la chose apaisée pour ce coup, combien que l'on gardât un coup de pied aux autres courtisans. »

Les *Chroniques* ont été publiées pour la première fois il y a près de vingt ans, d'après les manuscrits conservés soit à la bibliothèque publique, soit aux archives de Genève<sup>1</sup>. On doit à M. le docteur Chaponnière la publication du *Traité de l'ancienne et nouvelle police de Genève*, souvent cité dans l'étude sur Calvin, précieux document que je crois plus digne de confiance que quelques personnes ne le supposent, et l'*Advis et devis des langues*<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Les *Chroniques de Genève par François de Bonivard, prieur de Saint-Victor*, publiées à Genève en 1831.

<sup>2</sup> *Advis et devis des langues, traité de philologie composé, en 1663, par F. Bonivard*. Paris, J.-B. Dumoulin, br. in-8°, 1849. Publié d'après le manuscrit autographe et par les soins de MM. Bordier et Chaponnière.

courte et piquante composition, sans plan ni méthode il est vrai, mais qui atteste chez l'auteur beaucoup de savoir et assez de critique, où ne manquent d'ailleurs ni les traits de réflexion, ni surtout les bons contes.

---

*Note.* — Bonivard fut souvent appelé devant le Consistoire pour s'entendre adresser des remontrances sévères : il s'y présentait d'un air peu contrit, et parut une fois le bouquet sur l'oreille. On lit dans le registre du Consistoire, à la date du 15 avril 1563 : « François de Bonivard, dit le prieur de Saint-Victor, remis pour avoir accoutumé d'aller et se faire porter pour voir les images (estampes) sous l'étable de la maison de ville, et aussi se faire porter à l'air. D'aller au prêche, il ne sait ce que c'est et n'y est point venu longtemps y a et n'a point reçu la Cène. A répondu qu'elle lui est défendue. L'avis est de lui remontrer qu'il faut qu'il la vienne redemander et hanter les prédications... Le sieur François de Bonivard requiert que la Cène qui lui fut défendue pour le mauvais ménage qu'il a tenu à sa femme lui soit remise. Attendu qu'il a protesté de mieux faire, a été advisé de lui dire qu'il y sera reçu; mais qu'on lui remontre qu'il ne vient pas ici, ce semble, avec grande contrition de cœur, puisqu'il porte un bocquet sur l'oreille, ce qui lui sied mal, à lui qui est vieil. » (Extrait cité par M. A. Cramer, dans son recueil d'extraits des registres du Consistoire de Genève.)

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

# TABLE DES MATIÈRES

---

	Page
PRÉFACE. . . . .	1

## GUILLAUME FAREL.

Page 1-65.

Commencements de Farel, gentilhomme du Dauphiné. — Ses études à Paris. — Dévotion ardente. — Le Fèvre d'Étaples, son premier maître. — Farel à Meaux. — Premier essor de la réforme en France. — Farel à Bâle. — Érasme. — Missions de Farel. — La Réformation à Genève en 1535. — Arrivée de Calvin dans cette ville. — Épreuves et amitié des deux réformateurs. — Farel, pasteur à Neuchâtel. — Sa vieillesse.

Premiers prédicateurs français de la Réforme. — Sermon de Froment. — Écrits de Farel. *Sommaire ou briefve déclaration* — Vues des réformateurs à l'égard de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse. — *Le Glaive de la parole* contre la secte des *Libertins* ou *Quintinistes*. — *Du vray usage de la Croix*. — Style de Farel.

**JEAN CALVIN.**

Page 67-180.

Commencements de Calvin. — Robert Olivetan l'initie aux doctrines de la Réforme. — Il étudie le droit à Orléans et à Bourges. — Melchior Wolmar. — Calvin à Paris. — Commentaires sur le traité de la *Clémence*. — François I<sup>er</sup>. — Harangue de Nicolas Cop. — Calvin obligé de fuir. — Vie errante. — *L'Institution de la religion chrétienne*. — Ferrare. — Calvin à Genève. — Son caractère. — Ses vues. — La Réforme calviniste. — Les Libertins de Genève. — Lutte. — Exil et rappel du Réformateur. — De l'unité calviniste. — Intolérance. — Procès de Michel Servet.

Travaux de Calvin. — Sa correspondance. — Ses écrits. — *Institution de la religion chrétienne*. — Dédicace. — Analyse de l'ouvrage. — Prédication. — Les *Commentaires*. — Les *Opuscules*. — *Petit traité de religion*. — Les *Nicodémistes*. — *Lettre à Sadolet*.

Éloquence de Calvin. — Sermons. — Caractères de la prédication réformée au seizième siècle. — Du style et de la langue de Calvin.

**PIERRE VIRET.**

Page 181-244.

Pierre Viret d'Orbe rencontré par Farel. — Missionnaire à Genève et à Neuchâtel. — Viret chef de l'Église à Lausanne. — Appelé dans le midi de la France. — Professeur de théologie à Orthez.

Écrits de Viret. — Leur caractère et leur rôle dans l'enseignement de la Réforme. — *L'Instruction chrétienne*. — Gouvernement civil et religieux conquis par les Réformateurs français. — Théologie naturelle. — Notions sur le monde physique. — La *Métamorphose chrestienne* et l'*École des bêtes*. — Écrits satiriques de Viret. — Sincérité des Réformateurs. — *Dialogue du Monde à l'Empire*. — Style de Viret.

**THÉODORE DE BÈZE.**

Page 243-358.

Enfance de Théodore de Bèze. — Sa jeunesse et ses études. — Désordre et poésie. — Repentir. — Bèze se rend à Genève. — Professeur à l'Académie de Lausanne. — Voyages et missions ecclésiastiques. — Bèze premier ministre et successeur de Calvin. — Il dirige les Églises de France. — Synode de La Rochelle. — Lettre de Bèze à Henri IV. — Académie de Genève.

Théodore de Bèze poète. — *Juvenilia*. — Le *Sacrifice d'Abraham* joué à Lausanne. — Psaumes de David. — Œuvres poétiques de Marot et de Bèze. — Traité de la *Prononciation française*.

Écrits théologiques de Bèze. — Traité du *Châtiment des hérétiques*. — Les Tolérants. — Castalion. — L'avocat Baudouin. — Ouvrages satiriques attribués à Bèze. — Épître de maître Benoît Passavant, etc.

Bèze orateur. — Sa harangue au colloque de Poissy. — Sa prédication. — Sermons sur le *Cantique des Cantiques*. — Situation critique de Genève. — Sermons politiques.

Bèze historien et biographe. — La *Vie de Calvin*. — *Icones*. — *L'Histoire ecclésiastique des Églises réformées*.

**APPENDICE.**

Page 359-367.

Bonivard prieur de Saint-Victor. — Sa personne et ses principaux écrits.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Received of  
 the  
 Cash  
 of  
 the  
 Treasurer  
 of  
 the  
 Board  
 of  
 Directors  
 the  
 sum  
 of  
 \$  
 1000  
 for  
 the  
 purchase  
 of  
 land  
 for  
 the  
 use  
 of  
 the  
 Board  
 of  
 Directors  
 this  
 1st  
 day  
 of  
 Jan  
 1865

~~J. A.~~



ÉTUDES LITTÉRAIRES  
SUR  
LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS  
DE LA RÉFORMATION



# ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR

LES ÉCRIVAINS FRANÇAIS

# DE LA RÉFORMATION

PAR

**A. SAYOUS**

Auteur de *l'Histoire de la Littérature française à l'Étranger*  
(ouvrage couronné par l'Académie française)

---

SECONDE ÉDITION

TOME SECOND

PARIS

J. CHERBULIEZ, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE DE LA MONNAIE

A GENÈVE, MÊME MAISON

A LEIPZIG, TWIETMAYER

---

1854

1870

DE 1

THE

...

# FRANÇOIS HOTMAN.

---

## I

### VIE DE FRANÇOIS HOTMAN.

Depuis que M. Augustin Thierry a consacré au jurisconsulte calviniste quelques-unes des belles pages qui ouvrent ses *Récits des Temps mérovingiens*, personne n'ignore que François Hotman est auteur d'un des écrits à la fois les plus érudits et les plus remuants de son époque, la Gaule franke (*Franco-Gallia*); ce factum moitié politique, moitié historique, qui, un an après la Saint-Barthélemi, prétendait démontrer aux Français que la royauté chez eux n'était héréditaire qu'au mépris des constitutions fondamentales de l'État.

Par le savoir, l'habileté et la fermeté d'âme, François Hotman appartient à cette belle école

de jurisconsultes qui se détache avec une attitude si sérieuse et si noble du fond servile et ignorant de la magistrature et du barreau français au seizième siècle; mais il s'en sépare profondément par une hardiesse bien éloignée de la prudence de ces philosophes, et surtout par son rôle religieux et politique. De Thou, Lhospital, les Pithou, inclinaient sans doute vers la morale pratique de la réformation calviniste, mais ils ne voulaient pas d'un schisme dans la religion nationale, et la même aversion qui leur faisait détester les excès des catholiques les éloignait de l'Église réformée. Esprits fermes, mais modérés, et plus curieux d'étudier la pensée antique que de creuser les profondeurs mystérieuses de la théologie, ils assistaient à la lutte avec moins d'intérêt que de tristesse, et ne s'y mêlaient que dans l'espoir de rapprocher les croyances au profit de la paix publique. Ces tentatives prouvent assez combien ils étaient étrangers à des préoccupations dont ils comprenaient si peu l'essence et la profonde ténacité. François Hotman, tout au contraire, avait embrassé avec ardeur les doctrines et les intérêts de la réformation, et il soutint cette double cause comme diplomate et comme écrivain, avec une rare énergie et en sa-

crifiant résolûment à ses croyances religieuses les espérances et la paix de toute sa vie. Du jour où son nom commença à être prononcé avec applaudissement, jusqu'à la fin de sa carrière, le jurisconsulte réformé ne cessa d'être accablé d'autant de misères que de renommée, et supporta l'acharnement de la mauvaise fortune sans que sa foi et sa confiance en la Providence en fussent un instant affaiblies.

Il n'avait pas vingt-trois ans lorsqu'il commença par un exil volontaire cette longue série d'agitations et de courses errantes qui composent à peu près tout ce que ses biographes nous apprennent de son histoire. Né à Paris en 1524, dans une famille originaire de Silésie, et destiné à succéder aux emplois de son père, conseiller au parlement et maître des eaux et forêts, François Hotman <sup>1</sup> avait commencé et achevé, dès sa quinzième année, à l'école d'Orléans, de fortes études de jurisprudence; puis, rappelé dans sa ville natale pour pratiquer au barreau, il s'était bientôt dégoûté du palais pour réaliser l'image et les études du jurisconsulte romain. « Car, di-

<sup>1</sup> Les uns écrivent Hotoman, d'autres Ottman; j'ai adopté l'orthographe suivie par Bayle et par M. Thierry.

sait-il alors, comme il l'écrivait plus tard, les Romains n'ont pas voulu, comme les Grecs, que l'office de leurs jurisconsultes se bornât à la besogne si mince et si étroite des actions, des formules et des transactions, mais qu'ils fussent les oracles de tous les citoyens et prêts à leur découvrir en toute question le juste et l'honnête<sup>1</sup>. » En conséquence, il s'était plongé dans les belles-lettres et dans la science du droit romain avec tant d'ardeur et de succès, qu'en 1546 il professait déjà en public avec un grand éclat, et qu'Étienne Pasquier put se rappeler, comme un des plus grands bonheurs qu'il eût recueillis dans sa jeunesse, d'avoir débuté dans ses études de droit le jour même où François Hotman commençait ses premières lectures sur un titre du *Digeste*<sup>2</sup>.

Rien ne manquait à ces brillants commencements du jeune docteur; et il était à la veille de contracter un riche et honorable mariage, ménagé par son père, lorsque tout à coup il quitta Paris, sa famille et ses espérances, et partit pour

<sup>1</sup> « In æquo bonoque civibus omnibus respondendo. » *Jurisconsultus, sive de optimo genere juris interpretandi*. Basileæ, 1559, p. 36.

<sup>2</sup> *Lettres de Pasquier*, liv. XIX.



Lyon, seul et sans ressources, pour échapper au courroux paternel et aux dangers de la persécution; il venait d'embrasser avec résolution et ferveur la foi des martyrs brûlés sous ses yeux. A Lyon, il publia un traité sur les actions, *de Actionibus*; mais cet écrit, qui le mit en réputation d'élégant latiniste et de jurisconsulte versé dans les antiquités romaines, ne remédia pas à sa position. Son père, irrité de sa retraite et de sa conversion, lui refusa tout secours, et sa détresse était extrême, lorsque, par l'entremise de quelques exilés de ses amis, et probablement de Calvin<sup>1</sup>, le sénat bernois lui offrit une chaire de belles-lettres à l'Académie de Lausanne. Dans cet asile, Hotman continua avec une passion infatigable ses travaux sur l'antiquité et sur le droit romain, en particulier sur les harangues de Cicéron, qu'il expliquait par les lois romaines, comme il expliquait celles-ci par Cicéron<sup>2</sup>.

Le séjour de Lausanne lui fut heureux, car c'est dans cette ville qu'il épousa la compagne future de sa vie indigente et vagabonde : femme d'un rare mérite et chèrement aimée de son mari<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Tessier, *Éloges des hommes savants*.— *Dictionnaire* de Bayle, article HOTMAN, note C.

<sup>2</sup> *Vita F. Hotomani*, auctore Petro Neveleto Doschio.

<sup>3</sup> *Idem*.

Dans son nouveau poste, Hotman s'acquît, par son enseignement et par divers ouvrages, une si éminente réputation, que des offres brillantes lui arrivèrent des plus florissantes universités de l'Allemagne; Élisabeth elle-même le demanda pour Oxford. Il résista, mais ce fut pour céder aux instances qui l'appelaient dans le conseil du roi de Navarre, en même temps que, dans un but à peu près semblable, Théodore de Bèze était demandé aux magistrats de Genève.

Ce appel prouve qu'on ne regardait pas Hotman comme un simple érudit, et, en effet, les intérêts de l'Église calviniste le préoccupaient encore plus que ceux de la science: il était dans l'intimité des chefs ecclésiastiques, et ceux-ci, lorsqu'il était absent, entretenaient avec lui une correspondance assez active. A ses yeux, la discipline était non-seulement le sceau chrétien des nouvelles Églises, mais encore leur sauvegarde politique, parce qu'elle seule, par ses résultats, pouvait intéresser à leur sort l'opinion et les gouvernements des États protestants. Aussi voyait-il avec un profond chagrin la querelle intestine sur les sacrements entraîner chez les adversaires du parti calviniste le mépris des institutions disciplinaires et l'affectation des mœurs qu'elles con-

amnaient. Ses lettres donnent une idée de la violente haine qui, à cette époque, animait contre Genève les docteurs de Bâle et de Strasbourg, et faisait redouter au pieux jurisconsulte la ruine de l'Église suisse. Il écrivait de Bâle à Bullinger, en 1555 : « Calvin n'est pas ici en meilleure odeur qu'à Paris. Si quelqu'un s'avise de blâmer les jureurs et les licenciés, on le traite de calviniste en façon d'injure. Que le Seigneur protège l'Église genevoise, qui conserve seule une discipline vraiment chrétienne<sup>1</sup> ; » et plus tard, en 1558, il adresse au même ami ces lignes, qui achèveront de le faire connaître dans son personnage de réformé :

« Ta lettre est arrivée à propos pour adoucir la douleur et la tristesse où bien des choses m'ont jeté. Presque chaque jour, les hommes de bien, les doctes, les religieux, nous meurent ou s'éloignent d'ici ; et en revanche on voit fleurir et prospérer les hommes admirables qui mènent si bien la religion et la discipline, qu'on nous dirait revenus à la confusion et au désordre de la papauté. Ces jours derniers, on m'a apporté la nouvelle qu'il est question de changer le catéchisme de Calvin en usage dans notre petite église, et de le remplacer par un autre qui sera tel que tu peux te le figurer... Ce point obtenu, bientôt on fermera les yeux sur les autres désordres.

<sup>1</sup> Hotomanus Bullingeri. *Hotomanorum Epistolæ, ex bibliotheca I. G. Meelii* : Amst'odami, 1700, in-4°, p. 2.

Ceux qui mènent la vie la plus chaste et la mieux réglée sont comptés pour cela même comme des monstres. Aussi l'Église de Genève, qui est contenue et dirigée par une sévère discipline (ils sont bien forcés de l'avouer), passe maintenant ici et là pour un exécrable et détestable égout... Ces choses me causent une grande affliction. Mes affaires particulières, grâce à Dieu, n'ont jamais été en meilleur état, et s'il régnait quelque discipline, je me déclarerais parfaitement heureux <sup>1</sup>. »

Il devine trop bien quel parti l'on tirera du schisme protestant, et il fait remarquer à Bullinger que dans les deux édits royaux sur les réformés qui remplissent les prisons de Paris, « on affecte de les nommer sacramentaires, et non plus luthériens, comme autrefois. » Il faut donc la paix. « Bèze, dit-il, sollicite auprès des princes allemands. Le roi a besoin de leur argent et de leurs soldats. S'ils refusent secours à nos malheureux frères, à cause de la funeste dispute du sacrement, qu'arrivera-t-il <sup>2</sup>? »

On voit, d'après cela, qu'en effet Hotman jouait un rôle actif dans la conduite des Églises, ce qui suffit à expliquer pourquoi il fut appelé auprès du roi de Navarre. Devenu homme d'État pour le service de sa religion, Hotman fut chargé de diverses missions politiques en Allemagne par

<sup>1</sup> *Hot. Epist.*, p. 11.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 16.

les princes et par Catherine elle-même, qui hésitait encore entre les protestants et les Guises. On ne sait rien de la manière dont il conduisit ces négociations, sinon qu'il prononça à la diète de Francfort un discours qui, selon son biographe, attestait l'éloquence et la prudence politique du député, et prophétisait en même temps les malheurs de la patrie.

Ses ambassades terminées, nous retrouvons Hotman à Strasbourg, puis bientôt à Valence, où l'évêque Montluc l'a appelé pour relever son université en décadence. De ce moment jusqu'en 1572, les lettres d'Hotman font défaut, et on ne le suit qu'à l'aide des indications peu détaillées de ses biographes.

Après trois ans d'enseignement à Valence, il se rend à l'invitation de Marguerite de France et va professer à l'école de Bourges, où il remplace Cujas alors à Turin ; mais la guerre recommence, et Hotman est obligé de se réfugier jusqu'à la paix dans la petite ville de Sancerre, où il courut de grands dangers. Il était revenu à Bourges et y faisait ses lectures sur le droit féodal, devant une nombreuse jeunesse, lorsqu'arriva la nouvelle que l'amiral Coligny avait été blessé par un assassin.

<sup>1</sup> *Vita Hotomani.*

Hotman, qui présentait la catastrophe de la Saint-Barthélemi, sortit de Bourges, se cacha, et après quelques jours put s'échapper et gagner Genève. Mais tout ce qu'il possédait avait été brisé, et pour la seconde fois il avait perdu sa précieuse bibliothèque, à l'exception de quelques manuscrits. Ce fut pour lui, dit-il, une grande douleur<sup>1</sup>, mais il ressentit avec une amertume bien plus poignante la sanglante persécution qui le chassait encore une fois de sa patrie.

A peine établi à Genève, où les magistrats l'appelèrent aussitôt à faire quelques leçons de droit<sup>2</sup>, il se mit à écrire, et à lancer contre Charles IX et

<sup>1</sup> *Dialecticæ Institutionis libri IV.* Genève, 1573.

<sup>2</sup> Ce ne fut sans quelque inquiétude que les théologiens genevois virent les jurisconsultes s'installer dans leur Académie, et lorsqu'il fut question au Conseil d'adjoindre Bonnefoy à Hotman, la Compagnie fit des remontrances. On lit dans les registres des Conseils, 2 mars 1543 : « Les ministres ont représenté que, quoiqu'il y eût apparence que l'établissement d'une chaire de droit tournerait à l'avantage de cette ville, cependant, il n'était pas sans difficulté comme, par exemple, que l'étude du droit ôterait de leur lustre à toutes les autres sciences, comme la chose arrivait dans les universités; que de plus, ceux qui s'appliquent à cette étude sont pour la plupart débauchés, étant pour l'ordinaire des gens de qualité qui ne seraient pas d'humeur de s'assujettir à la discipline de cette Église. » Le Conseil passant outre, « Arrête de faire un essai si l'on peut avoir Bonnefoy pour professeur, sous le gage de 600 florins. » On lui en accorda 700.

sa mère des livres longtemps fameux, qui émeurent violemment et en sens divers tous les esprits de son temps, et l'entraînèrent lui-même dans une vive polémique. On verra, quand il sera question de cette partie de ses ouvrages, quelle direction les horreurs de la Saint-Barthélemi avaient donnée à ses sentiments religieux et à son patriotisme. Je dirai seulement ici qu'il ne voulut entendre ni remontrances ni promesses, et multiplia sans repentir les éditions de sa *Franco-Gallia*, aussitôt traduite en français, et réimprimée partout avec autant d'empressement que les gouvernements mettaient de zèle à l'interdire. A Chambéry, par exemple, on fait défense à son de trompe de vendre le libelle, de l'avoir chez soi, de le lire ou de le manier; et sur cette défense, c'est parmi les imprimeurs de Genève à qui entreprendra une nouvelle édition <sup>1</sup>.

Voilà la gloire, mais tout à côté étaient les violentes censures, les menaces et les critiques à la mode du temps, c'est-à-dire les injures et les accusations. Il fallait y répondre. Le patrimoine d'Hotman, si mince déjà, en fut compromis; sa mère et ses frères lui retenaient un petit bien, et le fermier, d'accord avec eux, refusait de payer ses

<sup>1</sup> *Hot. Epist.*, p. 46.

redevances. « Que si on va au juge, lui écrit un de ses amis chargé d'agir pour lui, tu sais combien ce nom de *Franco-Gallia* a rendu le tien odieux. Je ne comprends pas pourquoi tu as mis ton nom à ce livre; plusieurs jugent que tu as agi inconsidérément en cela. Ton exemple n'a pas été imité par ceux qui ont écrit de la *vérité* et des *magistrats*. Il est dangereux d'écrire contre ceux qui peuvent proscrire<sup>1</sup>. » Hotman reconnaissait la vérité du reproche, mais il demeurait inflexible dans sa thèse contre la royauté héréditaire, et malgré la gêne de sa position, il travaillait avec son ardeur habituelle. Professeur à l'Académie de Genève avec un traitement de 800 florins du pays (moins de 400 livres), il avait à soutenir une nombreuse famille; et de sa mère et de ses frères, nul secours. C'est une épreuve du ciel : « Car, écrit-il à son ami du Tilloy de Sedan, Dieu leur endurecit le cœur comme il l'a fait à Pharaon. Ma femme déplore nuit et jour notre misère; elle me voit vieux, sujet aux maladies, chargé de neuf enfants, naufragé, manquant de ressources et de conseil. Je t'en conjure, si tu peux quelque chose pour améliorer notre situa-

<sup>1</sup> « Periculosum est enim in eos scribere qui possunt proscribere. » *J. Capellus Hotomano. Hot. Epist.*, p. 48.



tion, fais-le par pitié et pour l'amour de notre vieille liaison. » Cette requête n'est pas la dernière de cette espèce qu'il aura à adresser à ses amis.

En 1578, Hotman quitta Genève. Depuis trois ans la guerre était toujours suspendue sur cette ville<sup>1</sup>, les alarmes se succédaient sans interruption, « et troublaient l'âme de ceux-là surtout qui étaient chargés de beaucoup d'enfants. » Hotman était du nombre de ces pauvres chefs de famille. « J'ai vu souvent, écrit-il à un pasteur de Zurich, j'ai vu souvent ma femme et mes quatre filles frappées d'une si grande terreur, qu'à peine elles pouvaient retenir leurs larmes, et à la fin j'ai pensé qu'il fallait céder à leur désir et à leur inquiétude<sup>2</sup>. » La peste d'ailleurs menaçait de se joindre aux autres causes d'effroi, et le jurisconsulte, avec toute sa famille, se réfugia à Bâle « comme dans un port; si tant est, ajoutait-il, que par la volonté de la Providence quelque port

<sup>1</sup> Dans ces circonstances difficiles, la république eut recours aux conseils d'Hotman. Grenus rapporte cet extrait des registres du Conseil : « Arrêté de consulter sur l'accord à faire avec le duc de Savoie, les habiles gens qui sont parmi nous, tels que MM. Collado et Hottoman, docteurs en droit. » (*Fragments*, année 1578.)

<sup>2</sup> *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 91.

sur la terre soit resté ouvert aux malheureux Français<sup>1</sup>. » Il trouve à Bâle ce dont il ne pouvait se passer, « ce que tant qu'il vivra il ne laissera jamais manquer à sa famille, une église calviniste et française<sup>2</sup>. »

Mais il y retrouve aussi les mêmes divergences de doctrine qui l'avaient affligé à son premier passage. C'est toujours des ubiquitaires que lui vient son chagrin. « On peut à peine s'imaginer combien cette infernale ubiquité fait de tort à l'Église; car on peut voir que partout où elle règne, la licence et le libertinage sont extrêmes et chez tous<sup>3</sup>. »

Il revient souvent sur ce sujet de chagrin. « Je crois, écrit-il encore à Gualterus, que ces dissensions sont nées du dégoût de l'Évangile, des séductions et de la dépravation des mœurs. Qu'y a-t-il de commun entre l'Évangile et une goinfreterie, une crapule et une ivrognerie telles que je ne me fusse jamais attendu à en voir d'exemples? Qu'y a-t-il d'étonnant que Dieu jette ces disputes furieuses au milieu d'une semblable espèce d'hommes? Si du moins il s'agissait de discipline

<sup>1</sup> *Hot. Stuckio. Hot. Epist.*, p. 173.

<sup>2</sup> *Id.*, p. 173.

<sup>3</sup> *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 111.

et de mœurs à redresser ! Nous sommes la risée des papistes eux-mêmes. La doctrine est réformée, la vie est aussi difforme qu'il est possible <sup>1</sup>. »

Un jour, le vieux calviniste a été outré d'indignation, parce qu'un recteur de l'Académie de Bâle a dit, en sa présence, qu'il ne savait si la messe est un blasphème, et que telles choses ne le regardaient pas <sup>2</sup>. Il s'en est plaint à d'autres docteurs, mais il ne dira pas quelle réponse il a reçue, et il est rentré chez lui triste, silencieux, admirant la religion des Bâlois et remettant à Dieu la vengeance d'une si grande profanation. Ce même recteur a pu traduire et faire imprimer à Bâle les énormités de Machiavel, que lui Hotman ne connaît pas, mais qu'il déteste d'après Wolphius, lequel l'appelle professeur (*magistrum*) de tous crimes, impiétés et scandales <sup>3</sup>.

Malgré ces griefs, Hotman résiste aux instances de Juste Lipse lui-même, qui lui demandait, au nom de ses collègues, de venir professer à l'université de Leyde. Mais la peste menace Bâle à son tour, et il se réfugie à Montbéliard, où

<sup>1</sup> « *Doctrina reformata est, vita deformatissima.* » *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 111.

<sup>2</sup> *Hot. Gualtero. Hot. Epist.*, p. 139.

<sup>3</sup> *Hot. Epist.*, p. 139.

devait le frapper son plus cruel malheur. Une courte maladie lui enlève sa femme, la moitié de son âme, disait-il (*dimidium animæ meæ*), et le laisse seul et sexagénaire avec une grande charge de famille. Son affliction fut profonde. « La vie m'ennuie et me pèse, écrit-il à W. Stucki, quoique je fasse volontiers tout ce que je puis pour mes enfants; pas tant, il est vrai, pour augmenter leur patrimoine qui sera, je le confesse, bien mince, que pour leur transmettre la vraie piété et la vraie doctrine...<sup>1</sup> »

Après son malheur, Hotman avait ramené ses quatre filles à Bâle, mais une année plus tard, vers la fin de 1584, il est de retour à Genève, « nouvel hôte et nouvel inquilin, dans un nouveau mobilier qu'il a fallu acquérir<sup>2</sup>. » Soit inquiétude de caractère, soit changement des circonstances, le vieil émigré fut aussi heureux de se retrouver à Genève qu'il l'avait été six ans auparavant de quitter cette ville. « Croyez-moi, écrit-il à W. Stucki, qui voulait le consoler de tant de migrations, il ne faut pas me consoler, mais plutôt me féliciter d'être sorti de cette solitude de Bâle, pour me retirer avec ma famille au milieu

<sup>1</sup> *Hol. W. Stuckio. Hol. Epist.*, p. 164.

<sup>2</sup> *Hol. W. Stuckio. Hol. Epist.*, p. 181.

de tant d'amis, de parents et de connaissances. Après la vie misérable et dure que j'ai menée loin de mes amis, je jouis ici vivement de leur société pleine d'agrément et de douceur, avec mes enfants, qui depuis la mort de leur mère sont tels avec moi que je ne puis rien désirer de plus <sup>1</sup>. »

Ces joies ne furent pas longtemps sans être troublées par la gêne d'abord, et bientôt par la nouvelle guerre que préparait le duc de Savoie contre la république. Dès 1587, Hotman est aux expédients. La famine a décimé la ville, et dès lors la peste y est entrée. Henri Estienne, enfermé dans sa maison, a perdu une fille, une nièce, une tante, et a été forcé d'enterrer leurs cadavres dans son petit jardin <sup>2</sup>. L'alarme est extrême; plusieurs songent à émigrer, et Hotman serait du nombre, si ceux qui retiennent son patrimoine et celui de ses enfants ne lui supprimaient tout moyen de partir. Dans sa détresse, le vieillard mendie de tous côtés, car dans Genève les bourses sont taries, et il peut écrire au comte palatin Frédéric : « J'ai bien des compagnons dans ce malheur, hommes naguère riches en biens et en dignités dans notre France, et qui éprouvent avec moi la

<sup>1</sup> *Hot. Epist.*, p. 181.

<sup>2</sup> *Hot. Tossano. Hot. Epist.*, p. 195.

vérité de cette sentence de Christ, que la croix est l'assidue compagne de la piété<sup>1</sup>. »

Cependant au milieu de ses angoisses et de ses veilles continuelles, Hotman porte toujours un œil observateur sur les événements politiques, sur ce qui se passe autour de lui et en France; il continue à être, comme il l'était depuis vingt ans, le correspondant politique de plus d'un grand personnage, et en particulier des princes d'Allemagne<sup>2</sup>.

La situation de Genève l'occupe beaucoup, il se défie des Bernois et pousse vivement ses amis de Zurich à faire intervenir leur gouvernement dans cette guerre de Savoie. Il ne demeure pas non plus étranger à l'ardeur qui enflamme tous les Gênevois, lorsque les troupes du duc approchent de la ville; il est partagé entre sa vivacité naturelle et la pensée de ses enfants. « Cette résolu-

<sup>1</sup> *Hot. Epist.*, p. 235.

<sup>2</sup> Le recueil de ses lettres, publié à Amsterdam en 1700, et où j'ai puisé les faits les plus intéressants de cette biographie, est rempli d'appréciations curieuses sur les événements politiques du seizième siècle. Hotman entretenait les princes des événements publics et des intrigues politiques dont il jugeait le secret et la portée avec une sagacité vraiment prophétique. On regrette de trouver dans cette correspondance la preuve qu'Hotman cherchait, avec l'électeur palatin, la recette de l'or potable.

tion est déjà dans le cœur des nôtres : Mourons et précipitons-nous au milieu des armes, *moriatur et in media arma ruamus*. La vieillesse renforce mon courage, mais la pensée de mes enfants arrête mon désir (*mea vota*) ; mon unique consolation est que, morts ou vivants, nous sommes au Seigneur. »

Son inquiétude croissant, et les Bernois lui inspirant toujours plus de défiance, il prend son parti, et tout malade encore, voyant les trois portes de la ville bloquées, il se jette un soir dans une barque avec sa fille Théodore, arrive à Morges, et de là gagne la ville de Bâle, pauvre, et presque réduit à la mendicité <sup>1</sup>.

Ces retours douloureux n'ébranlaient pas la religion du vieux calviniste. Il opposait à la pensée de tant de misères, la confiance et les espérances d'un chrétien éprouvé. On trouvera le secret de cette résignation dans les paroles qu'il écrivait, à peine arrivé à Bâle :

« Tels ont été mes destins, que je puis bien dire avec le patriarche : Les jours de ma vie ont été courts et mauvais. Cependant mon courage n'est pas si abattu et je ne m'abandonne pas tellement à la tristesse et au deuil, que je ne sois soutenu par la confiance en cette félicité, que Dieu dans sa

<sup>1</sup> *Hot. Streinnio. Hot. Epist.*, p. 243.

clémence et sa bonté nous a promise après cette misérable vie. Je le sais, l'infortune est l'inséparable compagne de la piété; Christ, lorsqu'il nous a appelés à lui, ne nous a pas promis des richesses et des dignités, mais sa croix et des afflictions sans terme. D'ailleurs je reconnais qu'il nous envoie son Esprit, qui nous console dans tous nos chagrins et nos périls. C'est là, il faut l'avouer, la suprême béatitude et le souverain bonheur, que les philosophes anciens ont cherché dans des choses légères et périssables<sup>1</sup>. »

Hotman, arrivé à Bâle dans l'automne de 1589, s'était mis au travail avec cette ardeur que rien ne pouvait suspendre. Il rassemblait et revoyait la collection de ses œuvres, lorsqu'au commencement de l'année suivante, il fut atteint de cette hydropisie que les médecins appellent *tympanite*. On ne lui cacha pas le danger de sa position, et il répondit qu'il n'avait pas si longtemps vécu sans avoir appris qu'il devait mourir, et que quand Dieu lui redemanderait son âme, il la lui rendrait sans trembler, et même en homme qui le désire<sup>2</sup>.

Peu d'hommes ont traversé, comme Hotman, une vie aussi cruellement agitée, même à cette époque où, selon son expression, il n'était pas dans toute la France un homme de bien qui ne

<sup>1</sup> *Hot. Streinnio. Hot. Epist.*, p. 243.

<sup>2</sup> *Fr. Hot. Vita.*



fût frappé des plus grandes calamités<sup>1</sup> ; peu ont supporté l'infortune avec une âme plus constante, et c'est pourquoi j'ai donné à cette biographie une étendue sans doute hors de proportion avec l'importance relative de l'écrivain. Il m'a semblé qu'on n'assisterait pas sans intérêt à une de ces existences si différentes des nôtres, chargées de douleurs que nous ne connaissons plus, et soutenues par une énergie et des convictions qui nous sont peut-être plus étrangères encore.

D'ailleurs les écrits les plus fameux d'Hotman, en dehors de son œuvre scientifique, ont besoin du commentaire des infortunes et des émotions qui n'ont cessé de travailler son âme et son intelligence : ils ne gardent sans cela qu'une moitié de leur sens et de leur valeur. Même dans l'ordre purement scientifique, les pensées des hommes qui, comme Hotman, ont beaucoup vécu, possèdent un prix particulier et comme une saveur qui manque souvent à la simple et paisible abstraction.

<sup>1</sup> *Hot. Epist.*, p. 194.

---

## II

## ÉCRITS D'HOTMAN SUR LA JURISPRUDENCE.

Malgré sa ferveur de croyant réformé et son zèle pour le calvinisme, Hotman n'appliqua pas directement l'activité de son esprit à la science théologique. Ses nombreux ouvrages se rattachent tous à l'étude du droit; un seul fait exception, et encore n'a-t-il été publié qu'après sa mort. C'est un petit livre, intitulé : *Consolations tirées des saintes Écritures*<sup>1</sup>. Il en a raconté lui-même l'origine dans une page intéressante, où l'on voit comment ces hommes luttèrent à la fois contre leurs malheurs privés et contre les calamités publiques. Hotman écrivait peu de temps avant sa mort :

« Voici tout à l'heure quarante ans que je ne cesse d'être poussé en haut et en bas, jeté, tourmenté, ballotté dans tous les sens ; mais je ne me souviens pas d'avoir en aucun temps éprouvé une aussi grande amertume, qu'à l'époque où, ayant échappé aux mains sanglantes des brigands, après avoir vu ma

<sup>1</sup> *Consolatio e litteris sacris*. Lugduni, 1593.

bibliothèque pillée avec tout ce que je possédais, chargé de sept enfants, nu, sans ressources, je compris que nous allions être bientôt attaqués dans la petite ville mal fortifiée où je venais de chercher un refuge (Sancerre). L'événement ne se fit pas attendre ; au point du jour nos ennemis s'approchèrent de la ville à la faveur d'un déguisement, et leur grosse troupe embusquée allait se jeter sur la ville, lorsque, battus et repoussés par la valeur de quelques citoyens, et la bonté accoutumée de Dieu, ils nous délivrèrent de cette alarme subite. A la même heure, ma femme accouchée depuis quelques jours, seule dans son lit avec son enfant, frappée et presque morte de terreur, voyait son nouveau-né rendre tout à coup le dernier souffle, et tombait elle-même dans une dangereuse maladie, d'où elle sortit à peine après plusieurs mois. A cela se joignait cette fatale flamme de la guerre civile qui embrasait toute la France, ma chère patrie, et que je prévoyais ne pouvoir s'éteindre que sous les ruines du royaume lui-même. Au milieu de ces chagrins qui, sans la miséricorde de Dieu, auraient abattu l'âme la plus ferme, je résolus d'exposer à mes enfants, à mes amis, par quelles consolations je m'étais soutenu, afin que, si jamais ils devaient essuyer de telles tempêtes (que Dieu détourne ce malheur sur la tête des ennemis de son nom), ils apprissent, par mon avis et mon exemple, à quel remède ils devaient recourir. Je pris donc en main les saintes Écritures, et, quoique je les eusse maintes fois parcourues, cependant je ne les avais jamais lues ou considérées avec tant de soin et d'attention <sup>1</sup>. »

Il choisit dans l'Ancien Testament tous les traits qui montraient la main et le secours de Dieu in-

<sup>1</sup> *Consolatio e litteris sacris. Præfatio.*

tervenant pour consoler son peuple d'élection, pour le relever et le venger de ses ennemis. Le sentiment de la vengeance était violent dans l'âme d'Hotman, et on le voit toujours y céder sans remords, parce que, de bonne foi, il croit ne voir dans ses ennemis que les ennemis de Dieu. Au total, la *Consolation* est la reproduction bien liée, brève et écrite dans un latin de la plus limpide élégance, des histoires de la Bible présentées sous l'aspect qui apparaissait comme le plus instructif et le plus consolant aux yeux de l'impitoyable calviniste.

Contemporain de Cujas, F. Hotman partage avec lui le premier rang dans cette école de savants jurisconsultes, qui est une des gloires du seizième siècle<sup>1</sup>. Il doit surtout cette imposante réputation à une profonde science de l'histoire et des antiquités du droit<sup>2</sup>. Par goût autant que par principe, il avait toujours mené de front et avec la même ardeur, l'étude de la législation romaine et celle des lettres antiques; ses connaissances philologiques étaient aussi vastes que son investigation hardie et originale. Comme en adoptant

<sup>1</sup> Berriat Saint-Prix. *Hist. du droit romain, Vie de Cujas*, p. 430.

<sup>2</sup> *Id. ibid.*

le calvinisme il n'avait pas reculé devant les conséquences de sa démarche, ainsi il ne se laissa pas gêner dans sa liberté d'examen par la peur du scandale et l'autorité des opinions accréditées. La science reconnaît aujourd'hui dans ses nombreux et très-divers ouvrages une étonnante érudition, beaucoup de clarté et de vie, et une pénétration qui se révèle par plus d'un point de vue jugé téméraire de son temps, et maintenant accepté comme vérité établie. Celle de toutes ses audaces qui a fait le plus de bruit, c'est son livre de l'*Anti-Tribonien*, composé en 1567 pour le chancelier de Lhospital, et où, le premier depuis la renaissance du droit, il attaqua l'œuvre conçue par Justinien et exécutée par Tribonien et ses aides. Selon lui, la différence était grande entre l'ancien droit civil et les compilations de ces jurisconsultes; en sorte que celles-ci n'apprenaient pas la vérité sur la condition réelle des personnes et des choses chez les Romains, surtout au temps de la république et des premiers empereurs. Il avança que les médiocres savants qui avaient travaillé avec Tribonien n'avaient pu, dans l'espace de trois ans, réduire deux mille volumes en cinquante livres, sans faire une misérable besogne. Hotman allait plus loin, et attaquant directement

l'enseignement des écoles, prétendait que l'étude d'une législation faite pour un État si différent du royaume de France était inutile, et que la jeunesse devait étudier le droit en lui-même, car l'art proprement dit du juriste, dit-il dans un de ses ouvrages<sup>1</sup>, consiste moins à interroger les écrits des jurisconsultes qu'à expliquer les causes et les objections.

Il partait de là pour lancer, avec la verve spirituelle qui lui fit autant d'ennemis que d'admirateurs, des épigrammes acerbes contre les anciens docteurs en crédit depuis trois cents ans, et que Rabelais déjà traite d'ignorants et de vieux rêveurs, qui jamais ne virent bons livres de langue latine<sup>2</sup> :

« Souventes fois, dit Hotman dans son *Anti-Tribonien*, Tiraqueau, en ses traités enrichis prodigieusement de ces allégations et autorités chafourrées, après avoir entassé les témoignages et conformités de cent ou cent vingt docteurs, tous accordant en une opinion, ajoute par après un tel ou semblable propos : « Et afin que tu saches, ami lecteur, qu'il n'y  
« a rien en notre droit qui ne soit ambigu et mis en dispute  
« ou controversé, je t'en veux ici raconter autant ou plus  
« grand nombre qui tiennent l'opinion contraire ; » et sur cela

<sup>1</sup> *Jurisconsultus, sive de optimo genere juris interpretandi.* Basileæ, 1559, p. 89.

<sup>2</sup> *Pantagruel*, liv. I, ch. 10.

il déploie une grande liste d'autres docteurs opposés. — Voilà le pauvre état que l'on a vu depuis deux cents ans, entre ces docteurs scolastiques, qui les a rendus si odieux, qu'à la fin on ne les a pas tenus seulement pour gens de gros et lourd cerveau, mais pour sophistes chicaneurs, abuseurs et imposeurs de justice. Car, quant à la lourdisse de leurs cerveaux enrouillés, quel est l'homme de sens qui puisse lire une seule page de ce qu'ils ont écrit, hors les termes et questions de pratique, sans en rire comme d'un badinage ou sans en avoir mal au cœur comme d'une ordure? Et si quelqu'un en veut avoir le passe-temps, qu'il prenne la peine de lire ce que Barthole, ou Balde, ou Barbatias, etc., ont écrit sur les préfaces des Pandectes<sup>1</sup>. »

Hotman ne traitait pas mieux les vivants que les morts. Si les théologiens dans leur polémique n'étaient point ménagers d'injures virulentes ou bouffonnes, les jurisconsultes attaquaient leurs adversaires avec tout aussi peu de réserve. Le seizième siècle ne connaissait pas les armes courtoises, et dans le champ clos de la science, on ne se battait qu'à fer émoulu. On ne rencontre guère d'exception à ces mœurs, qui au reste sont les nôtres, au costume près. Hotman échangea avec Cujas lui-même des apostrophes également grossières de part et d'autre, et il alla jusqu'à em-

<sup>1</sup> *Anti-Tribonien*, ch. iv. Voy. Berriat Saint-Prix, *Hist. du droit romain*, p. 305 et 311.

ployer la satire burlesque et le latin macaronique contre les critiques de son livre favori, *Franco-Gallia*. Hotman avait beaucoup d'esprit, ses contemporains et ses livres l'attestent, et on ne peut nier qu'il n'y en ait dans le *Monitoriale* et l'*Etrille de Papyre Masson* du soi-disant *Matagonis de Matagonibus*, bachelier en droit canon, et en médecine s'il avoit voulu ; mais, comme le dit Hotman lui-même dans une de ses lettres, ses adversaires y sont traités « en chiens qui ont besoin du bâton, non de paroles, et que Sémiramis (Catherine) a fait aboyer pour un morceau de pain <sup>1</sup>. » Au surplus, il y a dans ces brochures autre chose et mieux que des lazzi ; la question

<sup>1</sup> Voici, en échantillon du jargon macaronique de ces deux pièces, le début de la seconde, dirigée contre le livre de Papyre Masson, où on lisait, entre autres traits, cette définition de la chambre à poêle des Allemands : *Hypocaustum est hara porcorum egregiè sorbentium*.

« Vere transito, quando fabæ fuerunt in flore, habuimus unum fatuum de Alvernia, A. Matharellum, qui nobis fecit transire tempus in investitura sibi fienda cum capitis viridi, tintinnabulis, et vesica cum pisis abintus canore resonantibus. Quod nobis accidit tempore peroportunum, scilicet gaillardissimo mense Maio, quo gentes omnes lætitiæ et jucunditati indulgere solent, et apparent herbæ frondesque virentes, et garritus avium corda hominum lætifiant. Verum enimvero medius fidius canicularibus istis diebus repertus est quidam Papius Massonus, longè alio accidenti percussus : qui simulatque legit illud meum *Monitoriale*, etc. »



principale y est reprise et traitée contre Matharel et les autres contradicteurs, toujours avec les mêmes préoccupations systématiques, mais aussi avec la même érudition et la même sagacité dans les détails. Ainsi le premier encore, et à l'appui de sa doctrine de l'origine germanique des Francs, Hotman assigne une étymologie également germanique à une forte part du vocabulaire français, citant en exemple nombre de mots, tels que *drier* (*meurtrier*), *heberger*, *esperons*, *cloche*, *de mórder*, *hebergen*, *sporen*, *glocken*, etc.; et, ajoute encore Hotmann, « quingenta alia<sup>1</sup>. »

Je n'ai pas à m'occuper des commentaires d'Hotman, fréquemment cités, sur le *Digeste* et les *Institutes*, ni de ses dissertations sur des points particuliers de droit civil, ni de son traité sur le droit féodal : ils appartiennent à la science pure; j'ajouterai seulement que tous se distinguent par le mérite plus facilement appréciable d'une exposition lumineuse, d'une latinité pleine de rapidité, de clarté et d'élégance<sup>2</sup>. Je passe à ses écrits d'un intérêt plus général, à son œuvre de publiciste.

<sup>1</sup> *Matagonis de Matagonibus*, etc., 1575, p. 17.

<sup>2</sup> Hotman a été apprécié récemment comme jurisconsulte et comme publiciste dans un travail distingué de M. Rod. Dareste, docteur en droit. Paris, 1850, in-8°.

## III

## HOTMAN PUBLICISTE.

On se rappelle à quel moment Hotman écrivit son livre de la *Gaule franke*<sup>1</sup>. Il avait été obligé de quitter sa patrie en fugitif pour échapper aux assassins de la Saint-Barthélemi ; et chaque jour s'exagéraient pour lui, comme pour tous les protestants, l'étendue et les horreurs du massacre. La persécution qui s'acharnait depuis quarante-cinq ans contre la foi qu'il avait embrassée avait dès longtemps révolté son patriotisme. Le coup d'État de Charles IX acheva de rompre tous les liens de respect traditionnel qui l'attachaient encore au régime de son pays, et ses nouveaux sentiments se manifestèrent tout d'abord, dans sa carrière scientifique, par la *Gaule franke*, et dans l'ordre politique par le *Réveille-matin*, ouvrage attribué à

<sup>1</sup> Hotomani jurisconsulti *Franco-Gallia*, in-8°, ex officina Jacobi Stœrij, 1573. — Cet ouvrage eut plusieurs traductions, et il en existe une dans les *Mémoires du règne de Charles IX* ; in-8°, Midelbourg, 1578.

Théodore de Bèze, mais dont on doit, je pense le démontrer, rendre la grande part à notre écrivain.

Hotman ne s'était pas attaché en simple érudit à l'étude du droit, il l'avait fait en philosophe, cherchant la réponse au *quid bonum et æquum*, non pas seulement dans les livres, mais dans la raison; et apportant à l'examen du droit politique la même indépendance qui lui avait fait repousser les doctrines et l'autorité de l'Église romaine. C'était un esprit hardi, et qui s'éprenait volontiers de toute idée forte. En voyant la volonté royale décider l'extermination de la partie la plus saine du peuple, il se demanda comment était devenue possible une telle énormité. A la différence des hommes du dix-huitième siècle, qui opposaient au royal arbitre et à la tradition les droits naturels de l'homme, Hotman ne vit que la question de droit public, et chercha dans la tradition même les garanties du peuple contre les excès de la royauté.

Avec cette supériorité de méthode et cette élégante économie qui font de ses aperçus théoriques sur l'histoire des livres d'une lecture si attachante et si facile, M. Thierry a exposé par quel procédé, et par quelle singulière confusion des

faits, notre jurisconsulte est arrivé, dans son traité, à trouver le droit public du pays de France fondé sur une royauté consentie du peuple et surveillée par une assemblée nationale qu'il retrouve partout, jusque dans les faits historiques les plus hétérogènes. Il serait déplacé autant que superflu de copier l'exposition de l'illustre écrivain, en ayant l'air de la recommencer ; je dois me borner à l'indiquer au souvenir de mes lecteurs, en rappelant ici quels mérites, tout neufs au seizième siècle, M. Thierry a loués dans la *Gaule franke* :

« Quelque éloigné que soit de la vérité historique le système du jurisconsulte protestant, on doit lui reconnaître le mérite de n'avoir point eu de modèle, et d'avoir été construit tout entier sur des textes originaux, sans le secours d'aucun ouvrage de seconde main. En 1574, il n'en existait pas encore de ce genre ; Étienne Pasquier travaillait à ses recherches plus ingénieuses qu'érudites, elles n'avaient pas paru dans leur ensemble, et d'ailleurs elles étaient trop peu liées, trop capricieuses et trop indécises dans leurs conclusions, pour fournir le moindre appui à une théorie systématique ; les compilations plus indigestes et plus chargées de science de Fauchet et de Dutillet ne virent le jour que plus tard. Ainsi, François

Hotman ne dut rien qu'à lui-même, et la témérité de ses conjectures, ses illusions, ses méprises, lui appartiennent en propre, aussi bien que la hardiesse de ses sentiments presque républicains. Du reste, son érudition était saine en grande partie, et la plus forte qu'il fût possible d'avoir alors sur le fond de l'histoire de France. Il traita quelquefois avec un bon sens remarquable les points secondaires qu'il touche en passant. Par exemple, il reconnaît dans l'idiome de la basse Bretagne un débris de la langue des anciens Gaulois; il soutient, contre le préjugé universel de son temps, que la loi salique n'a rien statué sur la succession royale, et ne renferme que des dispositions relatives au droit privé; il marque d'une manière assez exacte l'habitation des Francs au delà du Rhin, et se montre inébranlable dans l'opinion de leur origine purement germanique<sup>1</sup>. »

L'historien de la *Conquête des Normands* n'a insisté que sur la doctrine avancée par Hotman; je puis m'arrêter, sans faire œuvre superflue, sur les détails du livre qui se rattachent plus particulièrement aux préoccupations de l'auteur, et

<sup>1</sup> Aug. Thierry : *Considérations sur l'Histoire de France*, dans les *Récits des temps mérovingiens*, t. I, p. 27 et 28.

qui ont le plus profondément agi sur l'imagination et le jugement de ses contemporains, jetant ainsi en France les germes de l'esprit de résistance théorique à l'autorité des rois. Il est telle phrase de la *Gaule franke* qui a trouvé son écho, non-seulement dans les esprits sérieux du temps, mais dans les livres du dix-huitième siècle et déjà dans quelques écrits du dix-septième.

Dès l'ouverture du livre, et à propos de l'origine germanique des Francs, on voit nettement ressortir les idées de liberté de l'écrivain. Les premiers Francs, ce sont ces Caninéfates dont Tacite a décrit une victoire sur les Romains, et à qui les Gaules et les Germanies fournissaient des armes et des navires, les proclamant avec enthousiasme *pères de la liberté*. Et Hotman s'écrie dans son latin plein de vie et de souplesse, que je traduirai mal : « Que l'augure en soit accepté, les Français (*Franci*, francs de tribut) sont vraiment et proprement nommés ainsi, parce qu'ils ont pensé qu'ils devaient repousser la servitude des tyrans, pour conserver une liberté honnête, même sous l'autorité de leurs rois. Car obéir à un roi n'est pas servitude, et ne sont pas esclaves ceux qui obéissent à un prince. Mais ceux-là qui, ainsi que des brebis au boucher, se soumettent aux ca-

prices du tyran, au brigand, au bourreau, ceux-là doivent être appelés du nom des plus vils esclaves. Aussi les Francs ont eu des rois, alors même qu'ils se déclaraient défenseurs et vengeurs de la liberté, et lorsqu'ils se les donnèrent, ils n'établirent pas sur eux des tyrans ou des bourreaux, mais des gardiens, des gouverneurs et des protecteurs de leur liberté<sup>1</sup>. »

L'allusion est claire, et ce n'est ni la dernière, ni la plus forte que j'aurai à citer : ces phrases sont usées aujourd'hui ; elles ne l'étaient pas lorsqu'Hotman les écrivait.

Nulle forme de gouvernement ne lui paraît plus sage ou plus salutaire à la chose publique<sup>2</sup> que cette faculté de faire ou de défaire les rois, à laquelle, selon lui, le peuple français s'est réservé d'avoir recours, tout en déléguant sa souveraineté. Et ici l'application domine la théorie : la monarchie élective, c'est en ce moment pour le jurisconsulte un régime qui permettrait de punir Charles IX par la déchéance. Les arguments ne lui manquent pas contre la succession héréditaire, pas même celui-ci, qui déjà alors tombait mieux sous le sens populaire que l'abstraction

<sup>1</sup> « Valeat igitur omen ut Franci, etc. » *Franco-Gallia*, p. 37

<sup>2</sup> *Franco-Gallia*, p. 47 et 76.

d'une hérédité protectrice de l'ordre, savoir, qu'il importe moins au peuple d'avoir le fils d'un bon prince qu'un roi bon lui-même. « De même que les chasseurs, dit-il avec Plutarque, ne recherchent pas seulement un chien issu de race généreuse, mais un chien généreux, ainsi les fondateurs d'États sont séduits par une grande illusion quand ils se soucient de savoir plutôt quel roi leur naîtra, que de savoir quel sera celui qu'ils auront (*qualem habituri sint* <sup>1</sup>.) »

Ailleurs il démontre, par une antithèse dont le lecteur supplée aisément la conclusion, que le régime actuel de France est un régime despotique. Sa constitution gallo-franke tirait son origine de ces Germains dont Tacite a dit : « Leurs rois n'ont pas un pouvoir infini ou même libre : *Regibus non infinita libera potestas.* » Or, continue Hotman, « il n'y a pas de forme de gouvernement plus éloignée que celle-là de la tyrannie. On n'y observe aucun des caractères auxquels les anciens philosophes reconnaissent le despotisme : le non-consentement du peuple, les soldats étrangers payés pour la garde du prince, enfin toutes choses rapportées à l'intérêt non de l'État et des sujets,

<sup>1</sup> *Franco-Gallia*, p. 47.



mais du dominateur seul <sup>1</sup>, » c'est-à-dire aussi, trois classes de faits qui s'appliquent exactement à l'ordre présent des choses en France.

Quelques citations achèveront d'indiquer la physionomie du livre et la pensée dominante du publiciste calviniste.

Hotman vient de décrire la cérémonie de l'élection : le roi est sur son trône et tient le sceptre :

« C'est alors, poursuit-il, que le nom de majesté royale est vraiment et justement appliqué quand il s'agit de la république, et non comme il l'est par le vulgaire ignorant (*imperitum*) qui toujours, que le roi joue, danse ou jase avec des femmelettes, l'appelle du titre de majesté royale. »

« Comme le pupille n'a pas été fait pour le tuteur, le navire pour le pilote, l'armée pour le général, ainsi le peuple n'a pas été cherché et trouvé pour le roi, mais le roi pour le peuple. Car on peut bien supposer un peuple sans roi, mais un roi sans peuple c'est quelque chose que la pensée même ne peut concevoir. »

« Il est évident que les peuples de France n'étaient autrefois soumis qu'aux lois qu'ils avaient sanctionnées dans les conciles publics <sup>2</sup>. »

Débarrassé de la royauté héréditaire, Hotman n'a pas fini avec les institutions qu'il déteste; il

<sup>1</sup> *Franco-Gallia*, p. 47.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 88-100.

lui reste à balayer du droit public de la France l'autorité des parlements. Pour lui les parlements ne sont pas les continuateurs légitimes de son concile national; ils n'ont fait que lui dérober iniquement sa souveraineté politique, et il ne le leur pardonne pas. Voici en quels termes il rapporte cette usurpation :

« Sous les mêmes Capevingiens s'éleva dans la Gaule franke une sorte de royaume judiciaire<sup>1</sup>, dont il nous faut parler, car ses artisans déployèrent à l'établir une singulière industrie et une adresse comme aucun siècle n'en a vu de semblables. En ces temps-ci règne en plusieurs lieux de la Gaule une race d'hommes que quelques-uns appellent gens de loi, d'autres praticiens. Depuis environ trois cents ans, ces hommes ont si bien fait, que non-seulement ils ont presque anéanti l'autorité du concile public, mais qu'encore ils ont contraint les princes du royaume et jusqu'à la majesté royale à passer sous leur main. Aussi, dans les villes où les sièges de cette royauté ont été établis, le tiers des bourgeois et des habitants, excités par la convoitise d'un si grand profit, se sont appliqués à cette étude et science avocassière, ce dont fait juger assez la ville de Paris qui l'emporte sur toutes les autres. Qui, en effet, après trois jours passés dans cette cité, ne s'est pas aperçu que la tierce partie de la population fait métier de pratique et de procès? Aussi le suprême conseil de ces praticiens, qu'on

<sup>1</sup> « Royaume de plaiderie, » selon l'expression de Simon Goulart dans sa traduction du *Franco-Gallia*, imprimée sous le titre de *la Gaule française*, dans le tome II des *Mémoires de l'État de France sous Charles IX*.

appelle le sénat en robes rouges (cour souveraine du parlement), possède tant de richesses et de dignités que, comme Jugurtha le disait du sénat romain, on le prendrait pour une assemblée de rois et de satrapes. En effet, ceux qui y sont entrés, de si bas lieu qu'ils sortent, en peu d'années se sont fait une fortune presque royale. En sorte que nombre de villes ont brigué à qui aurait un de ces sièges de justice ; et telle est la force et contagion de cette maladie, que de même qu'autrefois la grande partie des Égyptiens, par la volonté de leurs tyrans, était occupée à élever des pyramides et d'autres masses semblables, ainsi aujourd'hui la plus grande partie du peuple de France ne s'emploie qu'à gratter papier de chicane et à dresser procès et calomnies<sup>1</sup>. »

Ce mépris envers les hommes de justice surprendrait de la part d'un jurisconsulte, si l'on ne se rappelait qu'à ses yeux les parlements étaient les détestables complices de la cour dans la persécution des réformés. Ce n'était pas là toutefois l'unique motif de sa sincère antipathie contre les chambres, elle était aussi le fruit déjà ancien de ses profondes études sur le droit, et remontait à son retour des écoles, à sa première entrée au palais. En retrouvant rompu par les puérités d'une chicane ignorante le fil qui doit unir la jurisprudence aux principes sacrés du droit, il avait pris en dégoût avocats et juges, et renoncé du même

<sup>1</sup> *Franco-Gallia*, p. 161.

coup au barreau et au parlement, où sa place était déjà marquée.

Mais Hotman va plus loin encore, et il aborde une question qui, suivant la réponse, fera de son livre une théorie ou une action. Le peuple a-t-il le droit et pouvoir de se révolter contre l'autorité des rois? Le jurisconsulte n'hésite pas et adopte nettement cette maxime, qu'il y a des révolutions justes et nécessaires <sup>1</sup>. Mais ce droit de la nation n'est-il pas prescrit depuis longtemps? Le publiciste répond en cherchant à montrer dans la guerre du bien public faite à Louis XI par les princes de la grande noblesse une dernière application de la constitution gallo-franke :

« Quoi qu'il en soit, il est évident qu'il n'y a pas encore cent ans que la liberté de la Gaule franke et l'autorité solennelle de l'assemblée (concile) était encore en vigueur, et en vigueur contre un roi qui n'était faible d'âge ni d'esprit. En sorte qu'il est facile de comprendre que notre État, fondé et affermi sur la liberté, a conservé plus de onze cents ans cet état de liberté sainte et sacrée, et l'a défendu même par la force et les armes contre la puissance des tyrans <sup>2</sup>. »

On devine quel effet dut produire sur les esprits cette audacieuse théorie qui se présentait

<sup>1</sup> *Franco-Gallia*, p. 142.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 145.

sous des formes si nettes et si vives. Les penseurs mécontents et les têtes hardies saluaient Hotman *aucteorm libertatis*, comme s'il eût été un de ces Francs fondateurs des libertés de la Gaule; les hommes prudents et attachés aux traditions par un respect héréditaire l'appelaient un esprit fou et dangereux, tandis que les violents l'accablaient de malédictions injurieuses. Ce fut naturellement dans les rangs extrêmes des partis en lutte que l'enthousiasme et l'indignation éclatèrent avec le plus de véhémence, et cependant l'époque n'était pas éloignée où les ardents catholiques devaient puiser eux-mêmes dans ce riche arsenal d'arguments révolutionnaires. En attendant, leurs docteurs et les savants gagés par Catherine et Henri III lui répondirent par des réfutations emportées, auxquelles Hotman répliqua par les critiques burlesques et non moins âpres que j'ai déjà mentionnées.

Cette guerre, toutefois, ne s'engagea que deux ans après l'apparition de la *Gaule franke*. Dans le temps même où Hotman achevait son livre, il faisait, à ce qu'il semble, des efforts plus directs pour réaliser, en soulevant l'opinion, sa pensée unique du moment, la déchéance de Charles IX, l'expulsion de sa mère et l'établissement provisoire d'un

gouvernement fondé sur la souveraineté du peuple. Il écrivit, sous le pseudonyme d'*Ernest Varamond*, une narration de « l'horrible et indigne massacre de l'amiral Coligny, du carnage inouï et abominable exécuté dans un grand nombre de villes de France, sans distinction d'âge, de sexe et de condition <sup>1</sup>. » Ce récit court et uni, mais plein d'énergie dans sa nudité, était accompagné du texte et de la traduction latine de plusieurs pièces officielles émanées de Charles IX, dans lesquelles le prince, tantôt avouait, tantôt rejetait sur les Guises le sang versé en son nom, prodiguant dans les unes les protestations rassurantes, et dans les autres des adresses d'un esprit tout contraire. C'était une sorte de manifeste destiné à constater aux yeux de l'Europe le crime du roi et sa perfidie.

Ce ne fut pas tout. Dans le même temps environ, c'est-à-dire aussi à peu d'intervalle de la *Gaule franke*, paraissait un livre dédié à Élisabeth

<sup>1</sup> C'est la traduction du titre : *De Furoribus gallicis et indigni amiralii Castillonæi, nobilium, atque illustrium virorum cæde, sceleratâ ac inauditâ piorum strage, etc., vera et simplex narratio, auctore Ernesto Varamundo Frisio. Edimburgi, anno salutis humanæ 1574, in-4°.* Cet opuscule, devenu très-rare, est remarquable, comme tous les écrits latins d'Hotman, par sa brièveté comparative, la limpidité et l'élégance du style.

d'Angleterre, et intitulé : *Réveille-matin des François et de leurs voisins* <sup>1</sup>. C'était un pamphlet politique où l'histoire contemporaine, racontée avec d'infinis et curieux détails, commentée avec habileté, souvent avec éloquence, et mêlée de conseils directs, appelait le peuple français à la révolte et ses voisins à son secours. Cet écrit parait de Genève. On l'attribua à Théodore de Bèze, comme on lui attribuait alors tous les écrits anonymes sortis de plumes calvinistes ; mais cette opinion, retenue assez à la légère par les bibliographes, n'est pas suffisamment établie. J'en dirai autant de celle qui assigne pour auteur à cette pièce le médecin dauphinois Nicolas Barnaud <sup>2</sup>. Il me paraît que plus d'une tête, sinon plus d'une main, a travaillé à cet ouvrage, et que Hotman en a tout au moins inspiré la part la plus sérieuse et la plus originale.

Le magistrat de Genève, effrayé sans doute du bruit de la *Gaule franke* et des réclamations qui

<sup>1</sup> *Réveille-matin des François et de leurs voisins*, composé par Eusèbe Philadelphe cosmopolite, en forme de dialogues. A Édimbourg, de l'imprimerie de Jacques James. Avec permission, 1574 ; in-8°. Ici, comme dans l'écrit précédent, et dans d'autres de même espèce, Édimbourg, c'est sans doute Genève ou plutôt Bâle.

<sup>2</sup> Voy. *France protestante*, art. BARNAUD, une discussion bibliographique sur le *Réveille-matin*.

lui arrivaient de la cour de France, s'opposait alors à de nouvelles hardiesses de la part de la presse genevoise; il supprimait un livre de Bèze lui-même sur le droit des magistrats, *de Jure magistratuum*, comme renfermant des *vérités odieuses*<sup>1</sup>, et, dit Hotman, « par une sagesse admirable, nouvelle, et qui n'a pas l'approbation de tous, ne permettait pas qu'on imprimât la Vie de l'Amiral (*Amirali Vita*<sup>2</sup>). » Un voisin du jurisconsulte, qui pourrait bien être le jurisconsulte lui-même, écrivait, dit celui-ci, *sur la Vérité*, en cachant son nom sous un pseudonyme. Il y a, je crois, un peu de tous ces livres dans le fond d'idées du *Réveille-matin*. La *Gaule franke* s'y retrouve aux trois quarts avec une dissertation sur le pouvoir du prince; les derniers actes et la mort de l'amiral y sont racontés avec détail. Si ce pamphlet n'a pas été écrit directement par Hotman lui-même, son inspiration, ou du moins ses pensées dominantes, s'y reconnaissent aisément: la part, quoi qu'il en soit, que peut y revendiquer

<sup>1</sup> Grenus. *Fragments*, année 1573.

<sup>2</sup> Magistratus... ne vitam quidem Amirali edihè passus est, sapientiâ mirandâ et novâ et multis non probatâ. *Hot. Cappello. Hot. Epist.*, p. 49. Cette *Vie de l'Amiral* est vraisemblablement l'écrit mentionné tout à l'heure: *De Furoribus gallicis*.



notre personnage est assez grande, et l'intérêt du sujet assez piquant, pour que je donne ici quelques extraits de cet ouvrage, aujourd'hui peu connu.

L'entretien familier mis en vogue par Viret forme le cadre de cet ouvrage. La scène est aux « quartiers de la Hongrie, » où *Alithie*, c'est-à-dire la Vérité, a librement dressé une de ses maisons. La maîtresse du lieu voit arriver à elle son ami *Philalithie* :

« Voici venir à moi le petit pas, tout las et fort harassé, selon qu'il me semble, mon ancien ami Philalithie. C'est-il voirement : Hé ! Dieu, qu'il est maigre, déchiré, débiffé, et mal en point ! Si faut-il que je l'embrasse, quelque mal vêtu qu'il soit. Que tu sois le très-bien venu, l'ami. Qui sont ces deux gens de bien qui viennent quand et toi ? — *Philalithie* Vous soyez la très-bien trouvée, Madame, ma grande amie. Quant à ceux-ci desquels vous demandez, l'un est l'*Historiographe*, l'autre le *Politique françois*. »

Ces quatre personnages entament l'entretien sur les affaires du temps. *Alithie* veut savoir par quelles aventures son vieux serviteur est si loin de Paris, et l'*Historiographe*, se chargeant de la réponse, raconte l'histoire des Églises réformées de France dans un long récit qui, arrivé à la catastrophe de la Saint-Barthélemi, s'étend en dé-

tails circonstanciés sur l'événement et ses préliminaires. Chemin faisant, le Politique commente le récit, dévoile les causes secrètes des faits et note les fautes commises. Enfin il annonce la ruine prochaine de l'Église régénérée, si on laisse au roi endurci le loisir d'accomplir ses sinistres desseins : « Le sang de son peuple regorgerait jusqu'aux sommets des montagnes, si tant il en pouvait répandre<sup>1</sup>. »

A ces grandes nouvelles, Alithie se lamente dans un langage tout biblique; elle accumule les plus terribles malédictions des saints Livres contre les assassins et leur chef royal. « Seigneur, s'écrie-t-elle enfin, suscite ton Daniel pour la justification de ta servante; » et Daniel paraît.

C'est ici la partie la plus importante du dialogue; car Daniel, après une longue exposition calquée sur les préambules des ordonnances royales, ne conseille pas moins aux villes protestantes de France que de rejeter leur tyran, en attendant que Dieu veuille changer son cœur, et d'élire « avec voix et suffrages publics » un chef civil et militaire, qui, assisté d'un petit et d'un grand conseil semblablement élus, pourvoient à la chose publique. Daniel, entrant dans les dé-

<sup>1</sup> *Réveille-matin*. — Dialogue, 1 p. 127.

tails de son ordonnance, dresse toute une constitution en quarante articles.

L'organisation proposée rappelle les principales dispositions de la constitution genevoise à cette époque, à l'exception toutefois du *majeur* de chaque ville et du *majeur* de la communauté générale, qui n'est autre que le roi électif de la *Gaule Franke*. Le projet de Daniel fait en outre de l'Etat une fédération de municipalités d'ailleurs indépendantes : la municipalité gouvernementale était une des idées favorites des politiques protestants, et ils la réalisèrent de fait dans les guerres religieuses du siècle suivant, favorisés en cela par les dispositions mêmes de l'édit de Nantes. Aux ordonnances constitutives, Daniel joint des directions de conduite dont l'esprit et la forme sont également curieux. En voici quelques-unes, parmi les plus remarquables :

« Que tous les chefs et lieutenants soient gens qui aient (tant que faire se pourra) la crainte de Dieu, son honneur, sa gloire, et son Église en souveraine recommandation. Et avec la prudence soient accompagnés de quatre choses, que l'on sait devoir être en un grand capitaine, savoir, est de science militaire, de magnanimité et hardiesse, de réputation et créance, et de prospérité en ses entreprises<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Réveille-matin*, p. 148.

« Et pour éviter aux calomnies, lesquelles souvent sont éparses et mises à sus aux chefs et principaux membres du corps, par l'artifice des ennemis, ou par envie, ambition, ou autres semblables pestes que le diable fait souvent glisser, et cherche d'introduire en l'Église, ou qui naissent de quelque soupçon légèrement pris par les soldats ou par le peuple, et pour empêcher les désordres qui en adviennent bien souvent, qu'il soit loisible en chacune ville, à un chacun, d'accuser par-devant le majeur et son conseil tous ceux (soit de la noblesse, ou autres chefs, ou membres) qu'ils penseront machiner, pratiquer, ou faire quelque chose contre le bien public de la religion et de la défense commune du corps. Et s'il advenait que le soupçon fût sur le chef et le conseil ou partie d'icelui, l'accusateur pourra requérir que les cent soient assemblés pour le bien public (à quoi seront tenus satisfaire le majeur et le conseil), et là par-devant eux tous proposer son accusation, afin d'y être pourvu comme ils verront bon être. Et ne se tienne pourtant aucun de ceux qui seront ainsi accusés pour offensé, de l'accusateur (qui ne doit être mené que d'une bonne conscience), ainsi plutôt l'accusé soit aise et joyeux, que Dieu fasse à tous ses compagnons paraître son innocence (s'elle y est) <sup>1</sup>.

« Et pour ce qu'il a été enseigné tant par théorique que par pratique et expérience, que des trois voies du traitement qu'on peut faire aux ennemis, la moyenne est toujours dommageable, comme celle qui n'acquiert point d'amis, et ne prive point d'ennemis; que tous les chefs et conseils se résolvent à faire pratiquer exactement ces deux extrêmes; savoir est toute rigueur envers les traîtres et séditieux armés, et

<sup>1</sup> *Réveille-matin*, p. 149.

toute la douceur qu'il sera possible envers les catholiques paisibles.

« Que de ceux-là nul ne soit épargné, et qu'à ceux-ci ne soit fait aucun outrage ne force, en leur conscience, honneur, vie et biens, ainsi soient conservés en amitié et en paix, comme compatriotes et frères bien-aimés, en leur communiquant de la doctrine de salut avec toute charité et affection chrétienne, autant qu'ils se voudront rendre capables et dociles pour la recevoir, sans user en leur endroit pour regard de la foi que d'un bon exemple, que chacun s'efforcera de leur donner en bien vivant, suffisant moyen (s'il plaît à Dieu le bénir) avec la prédication de l'Évangile, pour les amener à la connaissance du souverain bien de l'homme<sup>1</sup>. »

Daniel, en terminant, recommande aux nouvelles républiques de se bien garder de faire jamais de ces paix qui servent d'instruments à massacre. Le premier dialogue se termine là; mais un second entretien se renoue dans une hôtellerie de Fribourg en Brisgau, où se retrouvent avec joie l'Historiographe et son ami le Politique. Le Politique s'enquiert des nouvelles, et c'est ici le chapitre de l'Angleterre dont l'Historiographe fait un déplorable tableau :

« Si la reine n'y remédie, les Anglais sont à la veille de voir la subversion de leur Etat et de la religion ensemble... Quelque bon exemple que leurs voisins Écossais et autres

<sup>1</sup> Réveille-matin, p. 153.

peuples qui l'ont reçue leur en sachent donner, les principaux d'entre les gens d'Église n'ont pas honte de se montrer ennemis ouverts de toute discipline ; cependant la feinte simplicité du surplis plié menu comme celui d'un prêtre, la sotte et superflue clarté des chandelles en plein midi, les sons sans intelligence des orgues, la gaie musique gringotée ne manquent point dedans leurs temples, en leurs services ordinaires. Là dessus, M. l'archevêque, M. le primat, M. l'évêque et autres tels officiers accompagnés de pages, laquais, estafiers et autres falots, jusqu'à vingt, trente, quarante, cent, et tel il y a jusqu'à deux cents chevaux<sup>1</sup>... Cependant, pour se venger d'une telle lâcheté, Dieu tient comme en laisse une reine d'Écosse... pour lâcher tout aussitôt après la mort de celle-ci (la reine d'Angleterre). — O Seigneur, s'écria le Politique, et vit-elle encore cette fatale Médée?... Mais qu'attendent-ils ces Anglais? N'y a-t-il âme qui remontre à la reine et à son conseil la nécessité qu'ils ont de s'ôter une telle épine du pied? *L'Historiographe* : Voire dea ! Il y en a des plus doctes et des plus zélés qui n'ont rien oublié à lui dire sur ces arguments, mais la reine d'Angleterre est si bonne, elle est tant pleine de clémence et de douceur qu'elle ne prend point de plaisir à voir répandre le sang !

« Quelle douceur, notre Seigneur, et quelle clémence est celle-là ! » s'écrie le Politique ; et il entame l'apologie anticipée du supplice de Marie Stuart. Dans une longue dissertation sur les crimes de Marie, les droits et les obligations d'Élisabeth, il prouve, en « un discours si grave

<sup>1</sup> *Réveille-matin*, dialogue II, p. 10.

et prudent», comment le châtimeut sera « très-juste et légitime, voire très-nécessaire, » que l'Historiographe se promet bien de faire savoir à tous les zélateurs du bien public cet admirable jugement. La péroraison du Politique est un damnable entassement de passages de la Bible pour demander, au nom de Dieu, la vengeance et du sang. Elisabeth était moins pressée que l'auteur du *Réveille-matin*; ce n'est que dix-sept ans après cet abominable réquisitoire de l'esprit de parti que la tête de Marie tomba dans le château de Fotheringay.

Le reste du dialogue est surtout historique, et contient un très-grand nombre d'anecdotes et de faits intéressants sur les guerres religieuses du seizième siècle. Mais il suffit des citations qu'on vient de lire pour reconnaître aisément dans ce livre du *Réveille-matin* la pensée d'Hotman. Elle est bien à lui l'idée de cette constitution proposée par Daniel aux Français; et s'il fallait des preuves plus fortes encore de la grande part qui lui revient dans l'ouvrage, je transcrirais une dissertation étendue où le Politique établit, à l'usage « des timides scrupuleux, » que, de droit divin et humain, le peuple peut se délivrer de ses tyrans. C'est le chapitre de la *Gaule franke* dé-

veloppé, avec la même méthode et la même profusion d'arguments tirés de la théologie, de la philosophie, de la tradition sacrée et profane, des sources du droit public et féodal de la France. Ne retrouve-t-on pas Hotman tout entier dans ce seul passage, le dernier que je citerai :

« Les rois de France promettent et jurent à leur couronnement qu'ils conserveront un chacun en son ordre, rang et degré; quand ils font le contraire, qu'ils violent les bonnes lois et les bons édits en quelque façon que ce soit, ils ne sont plus rois, ains tyrans. S'ils répliquent, il y a cent ans, deux cents, voire six cents ans que nous usons de tel et de tel droit, car tel est notre plaisir, et pour autant (et par conséquent) ce droit nous est prescrit; je répons que si on feuillette les histoires de notre France, on trouvera qu'il n'y a pas plus de soixante ans que la liberté des états y a été opprimée, et que les rois y ont été, comme l'on dit, mis hors de pages. Mais quand bien ce serait de plus longtemps, je tourne dire que la prescription contre les bonnes mœurs et contre les droits du peuple est invalide<sup>1</sup>. »

Singulière destinée de la raison humaine dans les luttes d'opinion : un parti lui demande ses armes du moment, et, le moment passé, ces armes de circonstance se retournent contre lui-même. Le seizième siècle, dans son histoire civile et reli-

<sup>1</sup> *Réveille-matin*, dial. II, p. 89.



gieuse, fournit des exemples de ces bizarres évolutions du dogme politique, qui justifient bien l'amer dédain de Montaigne pour les opinions de l'homme. C'est ainsi qu'Hotman dut se combattre lui-même pour arracher aux adversaires de son parti l'appui de ses propres maximes.

L'éclat de la *Gaule franke* avait indiqué aux partis ce que des théories politiques pouvaient exercer de puissance sur l'opinion. L'exemple fut contagieux. Les calvinistes furent les premiers à s'emparer de ce nouvel engin de guerre <sup>1</sup>. On leur riposta de l'autre camp; mais bientôt la discussion réfléchissant les intérêts successifs des partis dans toutes leurs vicissitudes, dès lors si étrangement variées, on vit les rôles changer avec les événements, les protestants passer de l'attaque à la défense, et les catholiques prendre l'attitude abandonnée par leurs adversaires. L'histoire des écrits politiques d'Hotman représente très-bien les phases de cette transformation, qui doit plus attrister que surprendre.

En haine du catholique Charles IX, il avait vu

<sup>1</sup> Le plus fameux et le plus hardi de leurs écrits en ce genre, le *Vindiciæ contra tyrannos*, de Hubert Languet, ne fut publié qu'en 1579, un an après la *Servitude volontaire* de la Boétie; comme on voit, six ans après le *Franco-Gallia*.

de bonne foi dans la tradition constitutionnelle de France une monarchie élective en son principe, et le droit du peuple de faire et de défaire ses rois ; il n'avait pas prévu que les hommes de la Ligue, adoptant à leur tour ce qu'ils avaient rejeté avec horreur, s'armeraient de sa théorie contre le protestant Henri de Navarre. Lorsque, seize ans après l'apparition de la *Gaule franke*, le Béarnais devint, par l'extinction des Valois, l'héritier le plus rapproché de la couronne, la Ligue prouva, par ses écrivains, que la monarchie n'était pas héréditaire, et Hotman prouva qu'elle l'était. Dès 1585, il avait fait fléchir sa doctrine devant les espérances des calvinistes, qui voulaient Henri IV sur le trône ; et à la bulle de déchéance lancée par Sixte V contre les premiers protestants, il avait répondu par son *Brutum fulmen*, érudite et violente protestation contre les foudres pontificales.

Après l'assassinat de Henri III, en 1589, il alla plus loin encore, et établit *ex professo*, dans son livre *De Jure successionis in regno Gallicæ*, que, par droit traditionnel de succession, la couronne de France devait passer sur la tête du roi de Navarre. « Je n'ai pas pensé, dit-il, que je dusse m'épargner ce travail de quelques jours, dans la

crainte de paraître refuser à la patrie affligée, qui me le demande, ce service, peut-être le dernier <sup>1</sup>. » Ce mémoire n'est, au reste, qu'une compilation d'autorités sur la doctrine de l'hérédité de la couronne spécialement appliquée à la situation de Henri IV. Toutefois le publiciste n'abandonne pas sa vieille thèse sur la non-obéissance du peuple envers le roi qui viole les lois de l'État et devient un tyran.

Les contre-propositions de la ligue ne manquèrent pas aux dissertations de Hotman, les ligueurs invoquant à l'appui de leur théorie l'autorité d'Hotman lui-même. « Les huguenots ne se peuvent plaindre, dit un de leurs écrivains, qu'on les mesure à l'aune où ils mesurent autrui.. En leur *Françoise Gaule*, qui est l'un des plus détestables livres qui aient vu le jour, et que l'on a composé pour mettre toute la France en combustion, ils chantent qu'il est loisible de choisir un roi à son appétit. Dites donc aux hérétiques que le roi de Navarre n'est à votre appétit, et partant, qu'il se tienne en son Béarn jusqu'à ce que le goût nous en soit revenu. Ainsi les

<sup>1</sup> *De Jure successionis regis in regno Francorum. Leges aliquot ex probatis auctoribus collectas, studio et operâ F. Hotomani, jurisconsulti. Obiter de jure Regis Navarræ. 1588, in-8°, p. 5.*

faut - il fouetter des verges qu'ils ont cueillies<sup>1</sup>. »

Ainsi chaque parti rivalisa de savoir et de zèle pour se réfuter lui-même, comme l'a dit Bayle, aussi égayé de trouver la raison humaine en flagrant délit d'inconséquence, que Montaigne s'était montré amer à lui reprocher ses contradictions<sup>1</sup>. « Tant que le monde sera monde, dit le sceptique réfugié, il y aura partout des doctrines ambulatoires et dépendantes des temps et des lieux; vrais oiseaux de passage, qui seront en un pays pendant l'été et en un autre pendant l'hiver; lumières errantes, qui, comme les comètes des cartésiens, éclairent tour à tour divers tourbillons<sup>2</sup>. »

Bayle a raison; mais il n'en est pas moins vrai que c'est ainsi que les opinions font leur chemin dans le monde, elles ne meurent pas avec les partis, et celui qui les a épousées un jour n'est plus maître de les répudier; si fugitif que soit leur passage, elles laissent tomber dans leur course quelque graine qui germe inaperçue, se déve-

<sup>1</sup> Dorléans. *Advertissement des catholiques anglois*, 1587, p. 74, cité par M. Dareste, *Essai sur F. Hotman*, p. 84.

<sup>2</sup> *Essais de Montaigne*, liv. II, ch. 12.

<sup>3</sup> *Dictionn.* de Bayle, art. HOTMAN.

loppe, grandit et devient le dogme reçu, la maxime régnante.

La Ligue fut étouffée; le calvinisme français, perdant ses espérances de domination exclusive, eut à peu près le même sort; la royauté devint plus puissante et moins contrôlée que jamais : mais les hardiesses de Hotman restèrent dans maints esprits : « Pâturage secrète, dit M. Thierry, des libres penseurs, des consciences délicates et des imaginations chagrines plus frappées dans le présent du mal que du bien<sup>1</sup>. » Après Richelieu, après la Fronde qui enterra sous ses intrigues tant d'idées généreuses, on entendit encore pendant le règne du puissant Louis XIV le retentissement de plus d'un mot expressif du publiciste protestant<sup>2</sup>, et il n'est pas besoin de rappeler quelle route a faite dès lors son idée favorite.

<sup>1</sup> *Récits des Temps mérovingiens*, t. I, p. 29.

<sup>2</sup> Tel est ce mot du ministre Jurieu, rapporté par Bossuet : « Le peuple est la seule autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes politiques. »

---

1871  
 1872  
 1873  
 1874  
 1875  
 1876  
 1877  
 1878  
 1879  
 1880  
 1881  
 1882  
 1883  
 1884  
 1885  
 1886  
 1887  
 1888  
 1889  
 1890  
 1891  
 1892  
 1893  
 1894  
 1895  
 1896  
 1897  
 1898  
 1899  
 1900

# ROBERT ET HENRI ESTIENNE.

---

## I

### ROBERT ESTIENNE.

La réforme française a compté au seizième siècle parmi ses adeptes et ses auxiliaires un nombre considérable de savants de tout genre. On en sait la raison : la science et la réforme avaient leurs racines dans le même sol ; elles s'élevèrent ensemble, et si étroitement enlacées, que longtemps leurs branches semblèrent confondues. Mais à mesure qu'elles croissaient, leur indépendance devenait plus distincte, et vers la dernière moitié du seizième siècle il parut bien qu'elles avaient leur vie propre, quoiqu'on vît souvent encore leurs rameaux se rapprocher et se réunir. Parmi cette foule de doctes personnages qui appartiennent presque tous à quelque

canton de la science philologique, et qui ne sauraient prendre place dans ces *Études* sans en forcer le cadre, il en est deux dont la carrière représente assez bien l'histoire de cette aillance des lettres savantes et de la révolution religieuse. Importants d'ailleurs, l'un par son influence sur la réforme, l'autre par une portion de son œuvre d'écrivain, ils rentrent, le dernier particulièrement, dans le domaine de nos recherches. Ces hommes sont deux imprimeurs fameux, Robert et Henri Estienne, le père et le fils.

Robert Estienne, Robert I<sup>er</sup>, fils de Henri I<sup>er</sup> (car cette famille d'imprimeurs, qui a gouverné pendant cent soixante-deux ans des presses justement fameuses, compte ses membres comme les races royales), Robert a été pour le seizième siècle en France ce qu'avaient été, depuis la fin du quinzième pour l'Italie, Alde l'ancien, sa famille, et Paul Manuce, son fils. Il n'a pas, comme ces illustres Vénitiens, arraché à l'obscurité de rares parchemins tant de précieux débris de la littérature antique; mais son activité et son grand savoir ont propagé en France, avec la passion de la lecture, le mouvement littéraire donné par les publications aldines; il a servi de tous ses moyens le renouvellement des études, par ses



propres travaux, par son admirable lexique et plus encore peut-être par une multitude de réimpressions utiles, à l'usage des lettrés de tout ordre. Il faut lire, dans l'excellent travail de M. Renouard sur la vie et l'imprimerie des Estienne, ouvrage qui dirigera souvent cette *Étude*, les glorieux titres de Robert et de Henri à la célébrité <sup>1</sup>. Leurs travaux furent prodigieux, et la liste des produits de leurs presses suffirait à elle seule pour donner la mesure de l'influence qu'ils ont eue sur la renaissance des lettres en France, des besoins intellectuels qu'ils ont excités et auxquels ils ont satisfait.

Le père de Robert, Henri Estienne, la souche de la famille, était déjà imprimeur <sup>2</sup>; mais son établissement, fondé à Paris vers 1502, n'avait guère

<sup>1</sup> *Annales de l'imprimerie des Estienne, ou Histoire de la famille des Estienne et de ses éditions*, par Ant.-Aug. Renouard. Paris, 1837-38. M. Ambroise-Firmin Didot, dans son *Essai sur la typographie*, Paris, 1852, ouvrage rempli de particularités nouvelles et intéressantes, a complété sur plusieurs points les recherches de M. Renouard.

<sup>2</sup> Comme Guttenberg, comme Alde l'ancien, le premier Henri Estienne était gentilhomme. Il sortait d'une très-noble famille de Provence et fut déshérité par son père. Il mourut jeune encore, et sa veuve épousa Simon de Colines, autre habile imprimeur, dont les impressions en italiques sont justement recherchées. M. Didot, dans son *Essai sur la typographie*, a donné la généalogie des Estienne.

donné que des livres de théologie scolastique. La littérature était encore la possession privilégiée des presses de Venise. Robert Estienne commença vers 1526 la publication d'une foule d'ouvrages dont les catégories diverses représentent bien les phases caractéristiques de l'histoire des intelligences françaises dans la première moitié du seizième siècle. Ce sont d'abord grand nombre de grammaires, de traités d'études, expression d'un besoin universel, et premier pas vers la littérature. Remarquez quels noms portent ces livres élémentaires : ceux d'Érasme, de Mathurin Cordier, de Mélanchthon; c'est un autre signe du temps, les puérils artifices de la scolastique cèdent le terrain aux méthodes intelligentes, le goût se fait place. Vient ensuite la belle antiquité<sup>1</sup>, et avec elle et pour l'éclairer, cette œuvre immense, accomplie par un seul homme, par le savant imprimeur lui-même, son *Trésor de la langue latine*<sup>2</sup>,

<sup>1</sup> Jusqu'en 1544 Robert Estienne n'avait rien imprimé en grec. Alors obéissant à un ordre, ou peut-être seulement à un désir de François I<sup>er</sup>, il fit graver par Garamond et sur les dessins du fameux calligraphe crétois Ange Végèce et de Henri Estienne lui-même, alors âgé de quinze ans, ces caractères qui sont encore, dit M. Renouard, à bien des égards, les plus beaux types grecs existants. *Ann. des Est.*, 2<sup>me</sup> partie, p. 25.

<sup>2</sup> *Thesaurus Linguae Latinae*. Robert n'avait pas trente ans, lors-

qui aurait été suivi du *Trésor de la langue grecque*, si la mort n'eût forcé Robert Estienne de laisser cette gloire à son fils Henri.

Mais pendant que Robert popularisait ainsi en France les lettres humaines, une autre tâche occupait aussi son activité, son savoir et plus encore sa pensée. Comme tant de grands esprits de son siècle, il était arrivé de l'étude de l'antiquité à celle du christianisme, des textes profanes aux textes sacrés, et il avait employé, dès les premières années de son établissement, ses grandes connaissances philologiques et son art à donner au public tantôt l'original, tantôt, en éditions portatives et commodes, les versions latines des Écritures, avec des notes marginales justificatives, des corrections introduites, ou des annotations de critique théologique empruntées à de savants commentateurs. Tout cela c'était de

qu'en 1532 il mit au jour cet admirable lexique, après deux années de travail opiniâtre. Il y employait ses jours et ses nuits, dit-il lui-même, « négligeant sa personne et ses affaires, fournissant chaque jour du travail à deux presses, tellement que sans l'assistance divine, il eût succombé à la charge. » Préface du *Thesaurus*, éd. de 1543, p. 56. Il acheva ce prodigieux travail sans autre secours que celui d'un modeste érudit, J. Thierry de Beauvais, car tous ceux dont il avait demandé la coopération s'étaient retirés effrayés, malgré les offres considérables du savant éditeur.

la réforme, et les adversaires de celle-ci ne s'y trompaient pas. Érasme avait été persécuté par la Sorbonne, pour sa version du Nouveau Testament; le hardi imprimeur ne rencontra pas moins de colère, et chaque fois que le saint livre sortait de ses presses, les clameurs théologiques s'élevaient plus violentes des bancs de la Faculté. « Combien de fois, dit-il lui-même dans l'histoire qu'il a donnée des censures de ses Bibles par la Sorbonne<sup>1</sup>; combien de fois m'a-t-il fallu m'absenter de ma maison? Combien de fois ai-je suivi la cour du roi? Combien de fois m'ont-ils appelé en leur synagogue pour iceux (les commandements et la somme de l'Écriture imprimés en une grande feuille pour être placardés dans les écoles), criant contre moi qu'ils contenaient une doctrine pire que celle de Luther!... » A propos des colères aveugles contre ces examens des versions de la Bible, M. Renouard adresse aux catholiques tentés d'approuver la Sorbonne une remarque judicieuse. Les comparaisons avec l'original de textes corrompus et altérés par leur

<sup>1</sup> *Ad censuras theologorum parisiensium quibus Biblia ab ipso excusa, calumiosè notarunt, Responsio.* Oliva R. Stephani, 1552, in-8°, et traduit en français probablement par Estienne lui-même, en 1553.

passage à travers des siècles d'ignorance étaient, observe-t-il, un salutaire et intelligent prélude à la fixation des textes, ordonnée depuis par le concile de Trente. « Si tant d'hommes habiles, conclut-il, n'eussent avec une pieuse sévérité scruté chaque verset de la Bible; si quelques-uns ne l'eussent pas soumise à une critique quelquefois même exagérée, les Pères du concile n'auraient eu aucun solide fondement pour établir leur décret d'infailibilité; leur consécration de la version latine nommée la Vulgate, ou n'aurait pas eu lieu, ou porterait sur un texte trop altéré pour obtenir respect et confiance<sup>1</sup>. »

D'abord protégé par le roi, mais enfin vaincu par la ténacité de ses adversaires, Robert abandonna la place. « Outre, dit-il, la grande dépense qu'il me fallait faire à suivre la cour, et que j'étais contraint d'abandonner les lettres; toutefois je ne pouvais fuir que tout ce qu'imprimerais ne fût sujet à leur censure. Mais que m'eussent-ils permis d'imprimer, sinon les *Sommes* de Mandreston, la *Logique* d'Enzinas, les *Morales* d'Angest, la *Physique* de Majoris, leur bréviaire et missel? Par ce moyen il m'eût fallu perdre toute la peine que jusques à présent je me suis efforcé

<sup>1</sup> *Ann. des Est.*, 2<sup>me</sup> partie, p. 19.

d'employer en la sainte Écriture et bonnes lettres, et qu'ai de ferme propos délibéré y dédier jusques à la fin de ma vie<sup>1</sup>. »

Robert franchit le grand pas ; il transporta ses presses à Genève en 1554, et s'unissant d'étroite amitié avec Calvin et ses autres compagnons de travaux, il figura bientôt parmi les savants éminents et les plus actifs ouvriers du calvinisme. Ses ateliers dès ce moment travaillèrent, presque exclusivement, pour les travaux théologiques de ses amis et pour les écoles de Genève ; et à ses continuelles éditions de la Bible originale ou traduite, il joignit en 1553 la version française d'Olivetan, revue par Calvin. Admis gratuitement à la bourgeoisie de Genève en 1556, trois ans avant Calvin, il mourut dans sa nouvelle patrie en 1559, âgé de cinquante-neuf ans.

Depuis plus de deux siècles, la probité de Robert Estienne est l'objet d'une controverse soutenue des deux parts, et récemment encore avec beaucoup de chaleur. Il s'agit de savoir si Robert, en emportant à Genève les matrices de ces fameux caractères grecs dont François I<sup>er</sup> avait ordonné l'exécution, emporta son bien à lui ou celui du

<sup>1</sup> Ce fut lui qui imprima les lois de la nouvelle Académie de Genève.

roi. Il est certain que durant soixante ans aucune réclamation ne s'éleva de la part du gouvernement français; c'est seulement sous Louis XIII qu'on sollicita vivement auprès de la république, comme propriété royale, la restitution de ces précieux types, que Paul, le petit-fils de Robert, avait engagés en nantissement de sommes dues à l'hôpital et à d'autres créanciers. Après beaucoup de démarches, l'objet du litige fut cédé à la cour de France, qui paya en échange une somme de trois mille livres. Paul consentit à cet arrangement et revint à Genève pour le faire exécuter. Jusqu'à quel point les instances du gouvernement français étaient-elles fondées? Robert n'avait-il point fait exécuter de ses deniers les caractères commandés, mais non encore payés par François I<sup>er</sup>? Je renvoie pour la solution de ces questions à la dissertation favorable de M. Renouard, qui le premier, avec l'aide de M. le professeur L. Vaucher de Genève, a établi l'exacte vérité des faits <sup>1</sup>, et enfin à la démonstration plus récente encore de M. Didot, qui, de même que l'auteur des *Annales*, prononce l'absolution entière d'Estienne et pense avec toute raison que Robert, en emportant les

<sup>1</sup> Voy. *Ann. des Est.*, 2<sup>m</sup>e partie, p. 36-44. Article de M. Vaucher sur cet ouvrage. *Bibl. univ.* de Genève, t. XXIII, p. 276.

fameuses matrices, n'avait emporté que sa propriété légitime ou un gage de ce qui lui était dû.

---

## II

### VIE DE HENRI ESTIENNE.

De huit enfants de Robert Estienne, Henri naquit le premier, et il grandit en même temps que l'importance de l'établissement et des travaux de son père. Robert voulait élever son fils en érudit, mais la vocation de Henri alla plus vite encore que les espérances paternelles. Tout jeune il manifesta une vive passion pour la poésie, en entendant ses camarades déclamer devant le professeur la *Médée* d'Euripide. « Cette mélodie des mots grecs dont je ne saisissais rien que le son caressait mes oreilles d'une si grande volupté, que dès

<sup>1</sup> « Les lettres royales de Henri II (avril 1552), tout récemment découvertes, fournissent, remarque très-bien M. Didot, une nouvelle preuve, et sans réplique, du droit qu'avait Robert Estienne sur les matrices grecques de Garamond, puisque dans cet acte si minutieux, qui restitue aux huit enfants mineurs de Robert la jouissance de leurs biens séquestrés par suite de son départ pour Genève, il n'est nullement question d'aucune réclamation sur les matrices. » *Essai sur la typographie.*



ce moment je ne songeai plus jour et nuit qu'à devenir acteur dans ces pièces dont je n'avais été que spectateur. Or il fallait, pour réaliser ce vœu, connaître la langue grecque, et je me consumais de désirs après cette connaissance comme jamais amant ne soupira après sa maîtresse<sup>1</sup>. » Autre obstacle : le latin étant l'interprète obligé du grec, il lui fallait d'abord apprendre le latin qu'il ne savait pas. « Je me débattais, et niais avec vivacité mon ignorance. Comme tout le monde dans la maison parlait latin, j'avais fini, à l'exemple de ma mère, par en savoir assez pour comprendre une bonne part de ce qui se disait autour de moi ; je me croyais en conséquence habile au delà du nécessaire ; aussi ne fus-je pas peu surpris et indigné qu'on songeât à me mettre comme un apprenti aux déclinaisons et aux conjugaisons ; je déclarai que je serais assidu à la leçon de grec, mais que je m'enfuirais de l'école de latin, si l'on m'y envoyait. »

Le père céda ; le petit helléniste apprit le grec avec le secours du français, et au comble de ses vœux, joua bientôt dans *Médée*, tantôt le per-

<sup>1</sup> Cette citation, comme les suivantes, est traduite de la préface que H. Estienne a placée en tête de sa belle édition des poètes grecs. *Poetæ græci principes*. Genevæ, 1568, in-fol.

sonnage de Jason, tantôt celui de Créon et même celui de Médée. Depuis ce moment, la passion de la poésie grecque poussa de si profondes racines dans son âme, qu'il l'écoutait et « l'écoute encore, dit-il, comme un chant de syrène, mais il n'y ferme pas ses oreilles comme Ulysse, tant s'en faut, que s'il en avait eu autant qu'Argus avait d'yeux en la tête, il les ouvrirait volontiers toutes à la fois. »

C'était la vocation d'Estienne qui se révélait, mais vocation de philologue, et non de poète. Ses vers grecs et latins, quand il en fit, n'avaient de l'antiquité poétique que son lexique et sa grammaire, mais il était doué d'une admirable intelligence des langues, et c'est là réellement ce qui a fait sa fortune de savant et d'écrivain. Jamais la nature ne fut moins contrariée par l'éducation : Henri fut élevé et passa toutes les heures de sa jeunesse d'étudiant au milieu des lettres grecques et latines, car la maison paternelle était une sorte d'académie, rendez-vous de tout ce que Paris comptait de renommés humanistes, et où il n'était question que de manuscrits à explorer et de livres à mettre en meilleure lumière.

Cette maison de Robert Estienne appartient à l'histoire littéraire du seizième siècle, tout au-

tant, mais d'une façon très-différente, que l'hôtel de Rambouillet à celle du dix-septième. Elle a été en effet le centre de la renaissance française. La générosité intelligente du chef stimulait l'érudition, tandis qu'avec son ardeur infatigable, il donnait l'exemple, en imprimant sans relâche les textes de l'antiquité supérieurement discutés et commentés par lui-même ou par les érudits qu'il avait à ses gages. Henri se souvenait d'avoir vu à la table hospitalière de son père jusqu'à dix savants de toute nation et de toute langue, qui travaillaient chez lui, y logeaient, et pour la bonne réception desquels toute la famille, maîtresse et enfants, et jusqu'aux servantes, d'après l'ordre sévère du maître, ne parlaient que latin<sup>1</sup>. Dans l'imprimerie régnaient, de la part de tous, une stricte discipline et une laborieuse activité, qui suppléaient au nombre des presses, bien petit si on le compare à celui des grands établissements de nos jours. Les importantes fonctions de correcteur étaient remplies par Robert lui-même, ou par d'autres savants qui tenaient à honneur de faire chez lui cette espèce de stage que s'imposaient volontiers les érudits d'alors.

<sup>1</sup> Lettre de H. Estienne à son fils Paul, en tête de son édition d'Aulu-Gelle. A.-Gellii *Noctes atticæ*. Parisiis, 1585.

On pourrait croire que c'était l'âge d'or de l'imprimerie, et qu'il en était ainsi de l'universalité des établissements typographiques; on se tromperait. Il y avait alors affluence d'imprimeurs malhabiles, sans conscience et sans considération; industriels qui faisaient de leurs presses un usage aveugle et honteux au besoin. Si Robert Estienne était autre, l'honneur en revient non aux circonstances, mais à l'élévation de son caractère individuel et à sa passion pour les lettres divines et humaines. Voilà la vraie source de sa renommée et comment il a pu être digne de ce témoignage éclatant que lui a décerné l'historien de Thou : « Non-seulement la France, mais le monde chrétien tout entier doit plus à cet homme que jamais la patrie n'a dû aux plus vaillants capitaines qui ont reculé ses frontières; car du talent de ce seul homme il a rejailli plus de gloire sur la France, et de cette gloire qui ne meurt pas, que de tant de belles choses accomplies dans la paix et dans la guerre<sup>1</sup>. »

Maître du grec qu'il possédait et maniait comme sa langue maternelle, élève de Toussain et du célèbre Turnèbe, déjà érudit à dix-neuf ans, Henri Estienne partit l'année même de la mort de Fran-

<sup>1</sup> Thuani *Historiarum* lib. XXIII, an. 1557.

çois I<sup>er</sup> pour un long voyage d'exploration littéraire. Pendant cette tournée de trois années, il visita toutes les grandes villes d'Italie, Rome, Naples, Florence surtout, fouillant toutes les bibliothèques, faisant ici et là d'heureuses découvertes, compulsant et collationnant d'abondants manuscrits. Après l'Italie, il parcourut l'Angleterre et la Flandre. Dans ces courses voyageuses il avait recueilli un immense butin, quelques manuscrits précieux, entre autres l'Anacréon et plusieurs livres de Diodore de Sicile qu'il eut la gloire de donner le premier au public. Le fils de Robert Estienne était accueilli avec grande considération par tous les savants, et tirait d'eux, non-seulement des lumières scientifiques, mais aussi cette foule d'anecdotes de tout genre qui devaient défrayer un jour son *Apologie d'Hérodote* et ses autres écrits français.

Cependant son père se disposait à quitter Paris pour Genève : Henri revint auprès de lui et le suivit dans sa patrie d'adoption. Là et aussi à Paris où il retournait souvent, il publia quelques éditions, fruits de son voyage de découvertes. Robert Estienne mourut, et alors son imprimerie et son commerce passèrent aux mains de son fils qui se vit ainsi à la tête d'un établissement dont il fallait

soutenir la célébrité. Il la soutint et y ajouta. En effet, Henri Estienne, aussi actif que son père, lui était supérieur en science. Humaniste du premier ordre, il mit son nom au-dessus de celui de Robert, non par la beauté de ses impressions, mais par la multiplicité et l'importance de ses publications et de ses travaux sur l'antiquité littéraire, et en particulier sur les écrivains grecs<sup>1</sup>.

Malheureusement pour son bonheur, Estienne savait mieux travailler à sa gloire qu'à sa fortune. Fort mauvais économiste, mais amoureux à proportion de son art et encore plus de sa science, il n'interrogeait nullement la *demande*, et imprimait souvent, pour la gloire des lettres et le besoin de rares érudits, des livres coûteux que le public n'achetait pas. De continuel voyages, des recherches dispendieuses et les fantaisies non moins onéreuses de son génie inquiet, le jetaient dans de continuel embarras. Son *Trésor de la langue grec-*

<sup>1</sup> Il serait difficile de trouver aucune impression grecque qui surpassât, pour la beauté du caractère et la perfection typographique de l'ensemble, les Nouveaux Testaments grecs de Robert Estienne, ni certaines éditions de Henri, comme son Platon et ses poètes grecs; et cependant les bibliophiles sont loin de leur donner les prix qu'ils attachent à certaines impressions inférieures d'aspect et sans valeur de fond. Je renvoie sur ce point à l'autorité de M. Renouard et de M. Didot. (*Ann. des Est.* ou *l'Essai sur la Typogr.*)

que, cette entreprise gigantesque que lui seul pouvait accomplir et qui lui coûta dix ans d'un travail opiniâtre, porta un coup irrémédiable à ses affaires; il le vendit mal, les acheteurs s'en tinrent à l'abrégé de son infidèle copiste Scapula, qui avait donné comme son œuvre à lui l'extrait du *Trésor*.

Depuis ce moment, Estienne se livra de plus en plus à l'humeur mobile qui lui faisait entreprendre de fréquents voyages, et l'arrachait à la surveillance de ses ateliers et de son commerce. Les malheurs domestiques se joignirent aux disgrâces de la fortune. En 1581, il perdit sa seconde épouse, « femme noble de naissance et de cœur, » dit-il, pleine de charme et de tendresse, à en juger par un passage d'une épître déjà citée, où il parle à son fils, avec un plaisir mêlé d'attendrissement, des soins que sa mère a donnés à son enfance et à sa première éducation, « car, ajoute-t-il, même son visage toujours si serein et doux comme sa parole, avait quelques traits de cette éloquence que les Latins appelaient *persuasion*<sup>1</sup>. » Cette perte contribua encore à faire de sa vie une triste et vagabonde existence, que ne consolait pas tou-

<sup>1</sup> A. Gellii *Noctes atticæ*. Paulo Stephano H. Stephanus, p. 11.

jours la science, car l'excès du travail jetait quelquefois Henri Estienne dans un affreux dégoût de ses études favorites.

Cependant, son esprit naturellement tourné au sarcasme et à la plaisanterie quelque peu cynique, se donnait pleine carrière, au vif mécontentement de ses amis de Genève et en particulier de Théodore de Bèze. En 1578, cette verve trop rabelaisienne, au jugement des pasteurs génevois, lui attira une malheureuse affaire. Des *Dialogues sur le langage français italianisé*, qu'il publia alors et que le Consistoire prétendait n'être pas conformes au manuscrit, tel que l'avait corrigé la censure ecclésiastique, l'obligèrent à quitter Genève. Il y revint dix-huit mois après. L'affaire fut reprise et Estienne sévèrement traité par le Consistoire, qui le fit comparaître devant lui, et lui adressa des reproches sur lesquels je reviendrai à propos des écrits satiriques de notre auteur. Celui-ci répondit avec sa fierté irritable qu'on lui voulait du mal, et qu'il fallait être hypocrite pour plaire au Consistoire. On le déclara indigne de la communion ; il répliqua, et malgré le patronage du roi de France, Henri III, qui ne cessait de le faire recommander à la république, il fut mis en prison. Huit jours après, il reconnut sa faute et la li-



berté lui fut rendue<sup>1</sup>. La protection et l'amitié d'Henri III servirent peu à la fortune d'Estienne, qui continua à résider à Genève, où une lettre d'Hotman nous l'a montré en 1587 confiné dans sa maison par la peste, voyant mourir autour de lui les siens et obligé d'enterrer de ses mains, dans le jardin de sa maison désolée, sa propre enfant. Mais toujours errant, à tout propos il courait l'Europe, seul, à cheval d'ordinaire, corrigeant des épreuves ou composant des vers grecs et latins, ses meilleurs, dit-il, et oubliant les chagrins, même la faim, la soif et toutes les misères auxquelles sont sujets les voyageurs<sup>2</sup>.

Quelques mois avant sa mort, il alla à Montpellier voir sa fille Florence, qu'il avait mariée au célèbre Casaubon; mais, au retour, il fut obligé de s'arrêter à Lyon, atteint de la maladie qui devait l'emporter, et le vieillard isolé alla finir sa vie laborieuse dans un lit de l'Hôtel-Dieu. C'était dans les premiers mois de 1598. Il avait soixantedix ans. Si pauvre qu'il fût, sa mort ne laissa pas

<sup>1</sup> C'est encore aux recherches entreprises par M. Vaucher et M. Renouard qu'on doit la connaissance précise de cette affaire des *Dialogues* si incomplètement et si inexactement racontée par les premiers biographes.

<sup>2</sup> *Poetæ græci*. Præfatio, p. 19.

sa famille chargée de dettes; la vente des livres qui encombraient ses magasins satisfait aux créances, et ses enfants purent réaliser quelque patrimoine. L'imprimerie échut à son fils Paul, le cinquième de ses enfants, et seul du nom dans cette illustre famille.

---

### III

#### TRAVAUX DE CRITIQUE DE H. ESTIENNE.

Si l'on ne compte dans les trophées scientifiques de Henri Estienne qu'un petit nombre de monuments antiques par lui découverts, ou mis au jour pour la première fois, c'est que la grande moisson était déjà faite. L'activité d'Alde l'ancien ne lui avait laissé que bien peu à recueillir sur le champ de la littérature grecque; sans son grand devancier, il eût à coup sûr attaché son nom à une série bien plus importante de premières éditions. L'Anacréon, dix livres de Diodore de Sicile, quelques fragments de Denys d'Halicarnasse, d'Aristote et de Théophraste, voilà ce qu'il y a de mieux

parmi les dix-huit éditions premières qu'il a données<sup>1</sup>. Mais son savoir et son admirable sagacité philologique, en s'exerçant sur les textes déjà publiés, pour les dégager encore mieux que n'avaient pu faire les premiers éditeurs, de la corruption des manuscrits reproduits, ont fait de la plupart de ses réimpressions de véritables conquêtes. Infatigable à se procurer les manuscrits, et à tirer de leur comparaison savante et intelligente les vraies ou probables leçons, il a établi le texte, désormais reconnu et suivi, de plus d'un écrivain de premier rang. Son Plutarque a été longtemps l'unique en crédit, et son Platon est toujours tenu en grand honneur par les philologues. Son indépendance critique, qui a été souvent taxée de témérité, procédait d'une connaissance approfondie des idiomes grecs et du latin, dans les moindres recoins de leur syntaxe et de leur vocabulaire.

Estienne ne se montrait, du reste, aussi hardi que pour ce qui restait abandonné à l'hypothèse, faute de données suffisantes ; et l'érudition moderne ne doit pas être sévère pour quelques erreurs, qu'elle ne rectifie que grâce aux travaux des intrépides travailleurs qui seuls, avant elle, sans

<sup>1</sup> Renouard. *Ann. des Est.*, p. 153 et *passim*.

secours, et sur un sol presque ras, ont élevé l'édifice de la critique. C'est un des plus savants hommes de son siècle, Huet, évêque d'Avranches, qui a dit spirituellement à ce sujet : « Il y a la même différence entre un savant d'alors et un savant d'aujourd'hui, qu'entre Christophe Colomb découvrant le nouveau monde et le maître d'un paquebot qui passe journellement de Calais à Douvres. »

La correction et le commentaire des textes ne sont qu'une partie des travaux philologiques de Henri Estienne. La plupart de ses préfaces, ses dissertations sur les auteurs, ses traités spéciaux en sont une autre, à la tête de laquelle, et bien avant le reste, se place son *Trésor de la langue grecque*. Ce vaste répertoire de la plus riche des langues et des littératures n'a pas peu contribué à en propager le goût et la connaissance intelligente. Aussi, malgré les lacunes que les progrès de la science y ont révélées, et les vices de disposition qu'elle y rencontre, Estienne a pu à bon droit faire dire au lecteur par son *Thesaurus* :

Nunc alii intrepidè vestigia nostra sequantur,  
Me duce plana via est quæ salebrosa fuit.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> *Thesaurus græcæ linguæ*, 5 vol. in-fol., 1572. On sait la patriotique et généreuse entreprise de MM. Didot, qui ont associé leur

On a remarqué qu'entre les humanistes de la première moitié du seizième siècle et ceux de la seconde, il y a une notable différence, à l'avantage des derniers, sous le rapport du réel savoir et de la profondeur, mais beaucoup moins, quant à l'imagination et à l'élégance, qui font presque totalement défaut dans leurs ouvrages. C'est le grec justement qu'on accuse du contraste. Il y avait assez à faire à défricher les régions étendues d'un aussi vaste idiome : les loisirs manquaient pour soigner la forme et pour acquérir une culture aussi complète que variée. Si l'observation est à quelques égards applicable à Estienne, dont l'imagination n'était ni brillante, ni gracieuse, il faut reconnaître en même temps dans ses écrits philologiques une physionomie très-originale, volontiers caustique et railleuse, qui n'éveille nullement le reproche de pédanterie et d'érudition puérile. Il est l'adversaire irrévérent des routines consacrées, et n'est jamais plus instructif et plus plaisant que quand il s'attaque aux admirations superstitieuses de certaines écoles d'humanistes. Cette humeur un peu contrariante le mène peut-être quelquefois trop loin et le rend injuste,

nom à celui d'Henri Estienne, en donnant une nouvelle édition du *Thesaurus*.

comme il lui est arrivé à l'égard de Juste-Lipse, qu'il a traité comme un franc-pédant, un peu plus que ne le méritait le docteur de Leyde.

Parmi les livres de cette catégorie, le dialogue latin sur l'étude du grec et les mauvais maîtres me paraît un des plus instructifs, et la requête sur la latinité faussement suspecte, un des plus amusants. Dans le premier, Estienne, qui veut encore plus de pratique et de lecture que de théorie, se prononce contre l'abus des grammaires, véritables moulins où l'élève besogne comme un esclave à la tâche, et il juge l'un après l'autre tous les grammairiens, ses prédécesseurs et ses contemporains. Dans le second, auquel on peut joindre le *Pseudo-Cicero* et le *Nizoliodidascalus*,<sup>1</sup> dialogues sur le même sujet, H. Estienne se moque des cicéroniens fanatiques, qui ont la prétention de ne pas s'écarter, pas même de la largeur de leur ongle, du latin de Cicéron et de leur oracle vénéré, le *Thesaurus ciceronianus*, du savant Modenois Marius Nizolius. Il dépeint avec une causticité fort plaisante la superstition de ces médiocres latinistes, toujours en souci de manquer à

<sup>1</sup> *De Latinitate falsò suspectâ Expostulatio præparatoria*. H. Stephani, 1576. — *Pseudo-Cicero*, 1577. — *Nizoliodidascalus, sive monitor Ciceronianorum Nizolianorum*, 1578.

parler leur auteur, et qui n'osent ouvrir la bouche, *omnia tuta timentes*, de peur qu'il n'en sorte une latinité suspecte.

Ces puristes sont de deux sortes : les uns ont adopté un écrivain, ne jurent qu'en son nom et renient tous les autres : les seconds font le champ plus large, mais ne se fient qu'à leur mémoire bonne ou mauvaise, et s'exposent ainsi à proscrire ignominieusement non-seulement de Rome, mais de tout le Latium, de vrais citoyens romains. Ceux-ci surtout abhorrent les locutions qui ont une physionomie française; et, ici, avec une érudition malicieuse, Estienne va chercher à leur usage, dans les meilleurs auteurs, une armée d'expressions de ce genre, choisies de préférence parmi les plus vulgaires. Le tour d'esprit un peu cynique, dont le critique nous donnera encore de singulières preuves, perce toujours, jusque dans ses plus graves dissertations grammaticales. Toute cette érudition est habilement et spirituellement exposée : c'est un bon échantillon de la critique solide et railleuse qui a eu ses chefs-d'œuvre, et que l'on ne retrouve guère que dans la littérature française, à laquelle appartient Érasme par ce côté, et par d'autres encore.

Au fond, ce pédantisme ridicule, cette infatua-

tion cicéronienne dont se plaint Estienne, est l'excès heureux d'un fait encore plus heureux, et dont les conséquences, je crois, n'ont pas été remarquées. On sait quel détestable jargon (*culinaria latinitas*) c'était que le soi-disant idiome parlé par tout ce monde qui, avant le seizième siècle et à ses commencements, était tenu de parler latin sur les bancs des écoles, dans la chaire, au palais et dans des livres de tout genre. Un des premiers effets du progrès des lettres fut d'amender cette barbarie, et c'est un des grands services que rendirent les fameux colloques de Mathurin Cordier, l'excellent pédagogue, de réformer dans la bouche des écoliers ce ridicule patois. La réforme s'étendit rapidement et engendra bientôt ce purisme qui échauffait la verve caustique de notre Estienne. Ces scrupules firent du latin, pour ces dévots de nouvelle sorte, un langage incommode et dangereux, et ce religieux effroi de mal dire alla si loin, que plusieurs, et parmi les plus sages, renoncèrent au latin pour leur commun usage, dans la crainte que l'entretien familier ou la pratique ne leur fit involontairement contracter des habitudes de style funestes à la pureté et à l'élégante correction dont ils étaient uniquement curieux. On pouvait à peine arracher à Paul Manuce quelques



mots latins, et je ne sais quel jésuite, qui avait la réputation de parler avec une singulière pureté la langue de Cicéron, disait son missel en grec, pour éviter la contagion des barbarismes. L'historien de Thou, qui ne fut que trop habile latiniste, allait jusqu'à refuser obstinément de répondre en latin aux harangues et compliments qu'on lui faisait en cette langue ; il faisait traduire sa réponse par un interprète. Érasme avait déjà trouvé les mêmes scrupules chez un historien de Florence, Bernard Oricularius, l'égal de Salluste à ses yeux, et il les citait en application de cette maxime, qu'il ne faut pas faire souvent ce que nous voulons faire avec soin : *Quod accuratè factum velimus rarò faciendum est* <sup>1</sup>.

Ainsi le respect idolâtre pour les lettres antiques qui aurait dû, il semble, propager l'emploi du latin et étendre ses conquêtes sur toute la société, fut précisément une cause importante de sa retraite. Les soins jaloux des humanistes, en faisant passer la vieille langue des Romains à la condition de langue savante, l'éloignèrent de la foule. De la sorte, les savants rendirent un double service aux lettres, en débarrassant le latin du

<sup>1</sup> Erasm. *Apophtegmata*. Lib. VIII.

barbare alliage qui déshonorait sa beauté, désormais toute littéraire, et en relevant les idiomes nationaux qu'ils polirent à leur usage.

---

#### IV

##### L'APOLOGIE POUR HÉRODOTE.

Entre les écrits français attribués à Henri Estienne, deux surtout sont célèbres, sinon tous deux également connus : l'*Apologie pour Hérodote* et le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de Catherine de Médicis*. Le premier porte son nom; nous verrons si le second lui appartient réellement.

En tête d'un Hérodote latin sorti des presses de Henri, en 1566, l'éditeur avait pris la défense du poétique historien contre l'opinion universelle qui en faisait un conteur de merveilleuses absurdités, et concluait de l'in vraisemblance de ses récits à leur fausseté entière. Non-seulement il répondait que tout ce qui n'est point vraisemblable n'est pas nécessairement faux, mais il avança hardiment que les invraisemblances re-

prochées à l'écrivain grec n'étaient que trop croyables, à en juger par les temps et les mœurs modernes. Le sujet convenait aux goûts conteurs et satiriques de notre savant imprimeur, aussi curieux et aussi errant qu'Hérodote lui-même ; il le reprit dans la même année, avec l'intention ambitieuse d'établir les différences et les analogies réelles entre la société ancienne et la société moderne, afin de confondre les gens irréfléchis qui mesurent l'une par l'autre. De ce vaste plan il n'exécuta que la première partie, et se borna à démontrer, à grand renfort d'anecdotes, qu'il n'y a méchanceté et absurdité racontée par Hérodote à laquelle on ne puisse trouver sa pareille ou sa maîtresse dans les mœurs et l'histoire du quinzième siècle et du seizième. C'est là le sujet et la matière de l'*Apologie pour Hérodote*.<sup>1</sup>

Les poètes antiques ont tous vanté, sous le nom d'âge d'or, l'âge d'innocence du premier couple humain dont ils ont forgé Prométhée et Pandore, comme du fruit défendu ils ont fait le feu dérobé du ciel « par le bon Prométhée, lequel toutefois n'a su échapper les répréhensions

<sup>1</sup> Le vrai titre de cet ouvrage est : « *L'Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatoire à l'Apologie pour Hérodote*. 1566, novembre, in-8°.

de plusieurs d'entre eux, comme ayant mal avisé à tout ce qui était nécessaire à un corps humain ; et entre autres choses de ce qu'il n'y avait fait de petites fenêtres, pour voir si ce qui serait en sa bouche serait aussi en son cœur, d'autant que la plupart dit d'un et pense d'autre. <sup>1</sup> »

Estienne s'étend longuement à sa manière, dont on vient de voir un échantillon, sur ces fictions des anciens, pour montrer que si les fables qualifiées « ont toutefois quelque vérité cachée quand on les veut épilucher soigneusement, nous ne devons légèrement condamner les histoires anciennes comme n'ayant aucun trait de vérité. » Il revient à l'âge d'or. Les poètes dont les écrits « nous sont comme miroirs des affections ou passions humaines, » n'ont regretté si haut le premier âge que pour se plaindre du leur. Mais tout ce qu'ils ont dit de la perversité de leur siècle se pouvait déplorer au quinzième. Estienne le prouve par les sermons d'Olivier Maillard, de Ménot et de l'Italien Barelete, ces prédicateurs populaires qui méritaient, par leur courage, une réputation moins burlesque que celle qu'ils ont obtenue et auxquels Estienne, qui la leur a faite, ne peut refuser l'honneur de s'être « vaillam-

<sup>1</sup> *Apologie pour Hérodote*, liv. I, ch. 1.

ment escarmouchés contre les vices d'alors. » Leurs virulentes accusations de toute espèce contre tous les ordres de la société, sans exception du clergé lui-même, remplissent, avec des commentaires de même vivacité, quelques chapitres de l'*Apologie*; mais ce n'est qu'un pas de plus pour entrer dans le fort du sujet. On y arrive enfin, et l'apologiste d'Hérodote s'apprête à démontrer qu'autant la méchanceté du dernier siècle (le quinzième), dépasse celle des siècles précédents, autant celle de son temps surpasse en énormité la perversité de cette époque :

« Il n'y a nul doute, dit-il dans un passage qui en rappellera un autre de Viret déjà cité ; il n'y a nul doute que si du temps d'Hérodote il y avait bien peu de foi entre les hommes, voire entre les frères, voire aux enfants envers leur père et mère, moins y en avait-il du temps d'Ovide, encore moins en a eu le dernier siècle, et toutefois le nôtre en a encore beaucoup moins. Et que si la charité était ès siècles précédents bien refroidie, elle est maintenant du tout gelée. Item que si la justice a cloché d'un pied aux siècles précédents, elle cloche des deux au nôtre ; si elle était borgne auparavant, elle est maintenant aveugle ; si elle était sourde d'une oreille, elle l'est maintenant des deux (j'entends selon le proverbe qui dit qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut point ouïr, comme aussi on peut dire qu'il n'est pire aveugle que celui qui ne veut point voir) ; et au lieu qu'elle ne prenait que des mains, maintenant elle prend des pieds aussi bien que

des mains. Item qu'au lieu que les pompes et les dissolutions en habits, les propos et les gestes lascifs, et tous autres petits vices qui servent comme d'avant-coureurs aux plus grands, n'allaient qu'à pied, et le pas seulement, maintenant ils vont en poste... Or, tant s'en faut que nous puissions dire notre siècle avoir plus grande faute de leurs avertissements et enseignements, de remontrances, d'admonitions, que n'ont eu les précédents, et pour cette cause être plus méchant, qu'au contraire, si nous considérons la grâce spéciale que Dieu lui fait en cet endroit, nous serons contraints de nous émerveiller comment la méchanceté des hommes d'aujourd'hui est aussi grande que celle de leurs prédécesseurs. »

Estienne reprend un à un les articles de ce programme, et dessine en traits, qu'il ne se soucie aucunement de rendre plus édifiants que le sujet, le tableau des débordements du siècle. Licence effrénée des mœurs, passions monstrueuses, blasphèmes, iniquités judiciaires, larcins, pilleries, homicides et cruautés de cent sortes; tout cela a son chapitre, et pour pièces à l'appui une incroyable abondance d'anecdotes avec des commentaires assortis. Mais il n'a pas encore été question des prêtres. L'accusation recommence de plus belle pour les gens d'église, point par point, avec un article supplémentaire sur leur « gourmandise et ivrognerie. »

La première partie de la thèse de H. Estienne

se termine par une curieuse énumération des morts extraordinaires, qui, de son temps, ont frappé de grands criminels, prouvant d'une manière terrible que si les « méchancetés sont plus étranges que jamais, aussi Dieu les châtie par façons plus étranges. » Ce siècle, si extrême en tout, avait la conscience de ses excès; la preuve s'en trouve dans presque tous les mémoires du temps; on y raconte nombre de sinistres prodiges et d'inexplicables calamités. Les protestants, en particulier, voyaient facilement les signes de la vengeance céleste dans les malheurs qui atteignaient leurs persécuteurs, particulièrement les apostats. *L'Histoire ecclésiastique* raconte plusieurs de ces punitions signalées; et le vingt-sixième chapitre de l'*Apologie* en offre une longue suite d'exemples. Ce sont des maladies subites, épouvantables, des entrailles que le feu dévore, des terreurs qui font mourir, enfin le châtiment d'Hérodote sous toutes les formes.

Ainsi les hommes d'Hérodote ne sont pas plus scélérats que ceux du temps d'Estienne; ils ne sont pas plus sots et ignorants que ne l'ont été les prédécesseurs immédiats de ceux-ci. Ici l'apologiste commence par se moquer assez superficiellement des vieux Français du précédent siècle,

de leur costume, et surtout de leurs poètes et de leur langage. Il convient « qu'ils savaient faire en leurs patois de belles harangues et bien troussees, » et il leur pardonne volontiers la grossièreté d'oreilles qui leur faisait supporter patiemment, « mon frère Piarre, la place Maubart, » et prendre plaisir à « faire la grande bouche à la façon des Doriens et des Savoyards. » Il les aime mieux ainsi que certains « contrefaiseurs de petite bouche, » comme il y en a secte; et s'ils ne se sont guère montrés « plus subtils qu'au reste, quant aux termes et manière de parler, il leur fait grâce en songeant à ses trop subtils contemporains, lesquels avec le mauvais ont laissé ce qu'il y avait de bon au vieux français, et par « un tour de ménagers à contrepoil, ont été emprunter chez les voisins ce qu'ils pouvaient trouver chez eux, voire qui eût été meilleur, » plaintes que nous retrouverons bientôt abondamment développées dans ses écrits de philologie. Mais il est inexorable pour les poètes, et en cite des naïvetés ridicules qui, à vrai dire, ne prouvent rien :

« Quant à leurs rimes aussi (j'entends rythmes), c'était triomphe, pourvu qu'on n'y cherchât ni rime ni raison, voire ni mesure aussi en la plupart. De quoi on ne se doit émerveiller, vu que Marot même en ses premiers écrits rimait



à l'aventure, sans savoir que c'était de la coupe ou césure, ni de la différence de *e* masculin avec *e* féminin. Et à dire la vérité, plusieurs rimes du temps passé semblent n'avoir été faites que pour nous apprêter à rire, principalement celles qui sont de telle verve que celles-ci :

Priez pour Martin Preudom,  
 Qui a fait faire cette vie,  
 Que Dieu lui fasse pardon,  
 En rime et en tapisserie.

« Un autre ancien rimeur ne fit difficulté de clore un sien épitaphe par ces deux vers :

Et mourut quatre cens et neuf,  
 Tout plein de vertu comme un œuf<sup>1</sup>. »

Toutefois c'est en matière religieuse, et parmi les théologiens et gens d'Église, que l'ignorance se découvre à Estienne dans toute sa splendeur de ridicule ou de perversité, et les récits justificatifs, sérieux ou burlesques, recommencent à foisonner. Beaucoup d'auteurs ont trouvé dans cette portion de l'*Apologie* leur érudition, et les conteurs plaisants leurs anecdotes facétieuses, principalement dans le chapitre des « Inventions des prêcheurs (Maillard, Ménot, etc.), pour faire pleurer ou rire leurs auditeurs, ou acquérir

<sup>1</sup> *Apol.* Chap. xxviii.

réputation de sainteté, ou faire venir l'eau au moulin, et de leurs propos ridicules. » Estienne lui-même emprunte ici aux vieux recueils de joyeusetés, aux contes de la reine de Navarre, de Des Perriers, etc. Quand il a ainsi décrit, non pas le premier, mais de cette nouvelle façon, les vieilles ignorances, les vieux abus de l'Église romaine, et les cruelles persécutions exercées contre ceux qui les ont découvertes et voulu réformer, le satirique calviniste termine tout à coup son livre par cette dernière apologie d'Hérodote :

« Maintenant je ferai juge la postérité (qui pourra mieux juger sans passion), si Hérodote raconte aucune folie si étrange que la susdite, de ceux qui depuis si longtemps ont prêté et de ceux qui prêtent encore aujourd'hui l'oreille à tant d'abus ; et si d'autre part il récite une merveille qui dût sembler aussi incroyable que celle-ci, à savoir que le désœuvrement de tels abus, semblables aux jeux d'enfants, ait coûté la vie à tant de mille personnes. Au demeurant, je prie à Dieu, au nom de son fils, notre Seigneur Jésus-Christ, qu'il fasse la grâce à celle que je prends pour juge de ne voir tels abus autrement qu'en papier, ainsi qu'on le voit ici <sup>1</sup>. »

Ce qu'il y a de meilleur dans ce livre amusant, c'est le tour plaisant, l'allure assez preste, et le style aisé des mille récits qui en sont toute la

<sup>1</sup> *Apol.* Chap. XL.

forme et la matière; et encore, sous ce rapport, est-il inférieur aux *Joyeux Devis* de Bonaventure Des Perriers, contes plus courts et plus élégants qui, de leur côté, ne méritent pas tout à fait le haut rang qu'une spirituelle dissertation de Ch. Nodier a prétendu leur assigner dans l'histoire littéraire du seizième siècle. Estienne est prolix, et n'épargne ni les redites, ni les longues répétitions : il imprimait d'habitude à mesure qu'il écrivait, et les feuillets passaient successivement de sa plume aux mains des compositeurs. Il a surtout du trait, et ses remarques de détail, plus judicieuses que ses idées générales, tournées, peu ou beaucoup, au paradoxe, ont de l'originalité, de l'indépendance, et ce caractère d'éloquence qui nous charme chez les meilleurs écrivains du temps.

Un excellent juge a loué son style avec une vivacité d'admiration qui ne me laisse que le plaisir de citer : « Henri Estienne, dit M. de Sacy, est de la bonne école en fait de style, de l'école de Rabelais et de Marot. Il faudra toujours remonter là quand on voudra bien parler et bien rire, frapper sa phrase d'une empreinte vraiment française, posséder à fond les tours et les finesses de notre langue. Je ne connais pas de style plus net,

plus vif, plus *gai* que celui de Henri Estienne<sup>1</sup>. »

Il reste à expliquer maintenant comment Estienne a pu encourir, de la part de ses contemporains calvinistes, l'accusation d'impiété, lui, l'adversaire si virulent de l'Église romaine et des prêtres *messotiers*<sup>2</sup>; lui, qui ne ménage pas davantage les épicuriens et les athéistes, et qui enfin se montre partout calviniste pur et calviniste intolérant. En effet, les malheureux dialogues, qui furent, ainsi que l'*Apologie*, l'occasion de ses démêlés avec la discipline ecclésiastique de Genève, ne présentent aucune allusion de doctrine suspecte d'hétérodoxie, et à laquelle on puisse rattacher l'épithète de *prince des athées*, que le Consistoire

<sup>1</sup> Sur ce mot *gai*, M. de Sacy, heureux de retrouver un écrivain si français, de race si franchement bourgeoise, fait un vif et pittoresque éloge d'Estienne : « L'expression me plaît; elle est de lui. Il semble, en la lisant, qu'on se retrouve en pleine vieille France, dans une de ces salles où nos pères se réunissaient pour donner un libre cours à leur humeur et d'où sortaient des mots d'un si bon sel. Je crois voir la malice éclater sous leurs épais sourcils, je ne sais quel mélange de raillerie et de tristesse, de franchise un peu rude et de bonhomie se peindre sur leur fronts. Montaigne ne l'emporte que par l'art et par le profond calcul de sa naïveté; Henri Estienne est le vrai bourgeois savant et moqueur du seizième siècle. » *Journal des Débats* du 23 juillet 1853.

<sup>2</sup> Il leur a fait « leur procès avec telle ardeur, dit-il lui-même, s'adressant à un de ses amis, qu'il pourra s'être oublié en quelque endroit. »

lui reproche d'avoir encourue. Cette accusation singulière trouve son explication dans un fait plus général, et sur lequel il convient de nous arrêter quelque temps : je veux parler de l'alliance que les catholiques prétendaient malignement découvrir entre les protestants et certains écrivains, destructeurs de toute révérence divine, à la tête desquels se plaçait Rabelais.

A côté de l'école religieuse de la réforme française, dans le même temps une autre était née, qui n'eut avec elle de traits communs que l'esprit de révolte contre l'Église et ses lévites, et ce grand goût de liberté et de renouvellement, sceau providentiel du seizième siècle. C'est ce qu'on peut appeler l'école des philosophes railleurs qui flottent entre la doctrine romaine et sa fille émancipée, mais qui se moquent au fond de l'une et de l'autre, et ne respectent pas plus le rabat du ministre que la robe du moine : race d'esprits qui apparaît toujours sur le champ de bataille, dans les luttes de l'intelligence humaine.

Plus calmes, plus exempts de passions, plus indifférents surtout, plus égoïstes peut-être que la multitude, des hommes nombreux se comptent alors dans les rangs de la société instruite, qui, frappés à la fois des vices excessifs auxquels on

fait la guerre, et des exagérations passionnées de l'opposition, ne se trouvent de sympathies pour aucun des partis en présence. Ils s'impatientent des excès de tous, et, peu attirés vers l'examen du fond de la querelle, ils finissent par en respecter aussi peu l'objet que les résultats. Des goûts de plaisir, des inclinations doucement paresseuses, quelquefois l'amour d'études paisibles, expliquent chez beaucoup cet éloignement pour la lutte passionnée qui les blesse dans leur nature intime et dans le tour favori de leur pensée.

Parmi ces hommes, il s'en trouva un qui était doué d'une vive imagination, d'un admirable talent d'observateur et de peintre. Celui-là descend dans la lice, et, aux applaudissements d'une foule spirituelle, mal croyante, légère de foi et de moralité, il se moque de tout, et se fait le satirique universel, l'agresseur tour à tour violent, nonchamment ironique ou bouffon de toutes les puissances, de toutes les opinions en crédit, de toutes les sottises régnantes, de toutes les habitudes pernicieuses ou utiles, de tous les savoirs comme de toutes les ignorances, de l'impie et du dévot, de l'idée sainte en même temps que de son idolâtre figure. Apôtre déguisé d'un seul dieu, qu'il barbouille de lie, afin que, le voyant ainsi, personne

n'en prenne ombrage, il élève l'autel du bon sens sur les débris de tous ceux qu'il a renversés comme par mégarde, dans les vertiges grotesques de sa prétendue ivresse ; il se fait pardonner le sérieux du fond par la folie de la forme, la raison et la vérité par les masques burlesques qu'il leur applique, évite le bûcher en redoublant d'extravagance, et met de son parti les mœurs des puissants en les flattant par un cynisme et une grossièreté sans mesure.

Ce personnage aux formes insaisissables avait fait beaucoup de métiers. Moine défroqué, savant humaniste, prêtre, médecin, secrétaire d'un prélat, licencié et téméraire comme son siècle, F. Rabelais était tout ensemble l'homme le mieux doué pour bien voir et le mieux placé de son temps pour voir beaucoup, dans des jours où il y avait tant à voir. Il jeta pêle-mêle, dans ses fantastiques romans, ses expériences et les souvenirs sans nombre de sa carrière aventureuse, les méditations philosophiques de l'érudit, maître d'une vaste lecture, et la sagesse pratique de l'homme bien né et plein de sens. La littérature française, claire de nature comme sa langue, est une maigre pâture pour le génie des commentateurs ; mais Rabelais à lui seul a plus exercé la sagacité

critique que les écrivains tous ensemble des trois grands siècles littéraires de la France : de son vivant déjà le commentaire l'a reconnu pour son bien et l'a pris au corps; et à cette heure-ci son œuvre, grossie d'annotations et de scolies, rempli de gros tomes qui décuplent son volume naturel. Rabelais est, à cet égard, le Dante de notre littérature; il l'est encore à un autre titre.

Le curé de Meudon est l'*omnis homo* du monde de l'intelligence : chacun lui fait honneur de quelque grande vue, de toute une science divine, de pressentiments incroyables. Quelles méthodes d'enseignement n'a-t-il pas déjà indiquées, et que ne lit-on pas sous sa grimace d'ivrogne? Rabelais est tout, il est chrétien. L'heureux moqueur, il a fait rire ceux qui brûlaient de moins audacieux que lui; il a passé entre les bûchers, et la mort l'a tranquillement endormi au milieu de son presbytère, dans des jours où les téméraires de son espèce mouraient rarement dans leur lit. Destinée unique d'un écrivain! nous allons à cet oracle, si prodigue d'immondes gaietés, chercher des appuis pour nos opinions les plus sérieuses; nous sommes bien aises de retrouver notre thèse enveloppée dans une de ses énigmes : nous le citons avec quelque vanité.



Mais voyons ce qu'on pensait de Rabelais au quartier-général de la réforme. Rabelais a fait un mal incontestable à l'Église romaine, non pas que ce fût une hardiesse bien nouvelle que le mépris jeté sur les scandales de l'épiscopat et de la vie monastique, mais les brocards rabelaisiens ne s'arrêtaient pas à la soutane du prêtre, ils allaient au cœur de la foi catholique et détruisaient les plus sûres défenses de l'édifice sacré en ruinant, les uns après autres, ces respects traditionnels qui écartaient du sanctuaire les regards du troupeau. Le curé soulève tous les voiles; et sous quels aspects fait-il apparaître ces vénérés mystères de l'Église! Quelles grotesques mascarades! et les masques eux-mêmes, quelles sanglantes satires! La réforme osait autant, davantage même, et ses attaques tout autrement précises avaient déjà de terribles effets; mais bon nombre d'esprits plus froids, que l'enthousiasme religieux ne pouvait séduire sans passer à l'autre camp, désertèrent l'étendard de saint Pierre, qui n'était plus pour eux qu'une ridicule guenille souillée d'ordures; ainsi Rabelais la leur avait-il fait voir.

A ce compte la réforme dut beaucoup à l'école pantagruélique; car plus d'un écrivain, à commencer par l'élégant et hardi Des Perriers, travailla

à la même besogne que le curé de Meudon. Mais on se tromperait si l'on croyait que Calvin s'en réjouit et tint Rabelais pour un frère d'armes. D'un coup d'œil il comprit la juste portée d'un pareil secours ; jamais il ne contracta d'alliance avec l'irrégion, si puissant auxiliaire qu'elle lui fût en apparence, et Rabelais fut tout d'abord pour lui un dangereux ennemi de la foi chrétienne. On ne peut douter, en suivant, soit dans la littérature, soit dans les événements, l'histoire des esprits en France au seizième siècle, que le parti des incrédules réuni à celui des indifférents ne fût immense, bien qu'il se mêlât ostensiblement aux débats du zèle ; et s'il faut reconnaître que l'esprit de Rabelais est un fruit de son temps, on peut, sans risque d'erreur, admettre que ce fruit, fécond à son tour, contribua pour sa grande part à multiplier dans tous les rangs de la société l'espèce déjà si nombreuse des sceptiques. Que l'on voie dans maints endroits de *Gargantua* et de *Pantagruel* la seule satire de la théologie et des docteurs de l'Église, c'est là une opinion facile à établir, grâce aux tours équivoques, aux traits à double tranchant de l'auteur ; mais qu'on ne s'imagine pas que la masse des lecteurs s'arrêtât à ces apparences : elle avalait le breuvage jusqu'au

fond du vase. Les réformateurs, plus que d'autres, avaient intérêt à s'y tromper; ils ne s'y trompèrent point.

Les livres de dévotion du quinzième siècle et du seizième mêlent les plus scandaleux ridicules aux sujets les plus respectables. Rabelais s'en moque; à la bonne heure, mais le lecteur ne devine point la satire, et ce qu'il y a de plus clair pour lui, c'est dans la généalogie de Pantagruel une parodie bouffonne de la généalogie du Christ. « Et le premier fut Chabroth qui engendra Sarabroth, qui engendra Faribroth, qui engendra Hurtaly, qui fut beau mangeur de soupes..... » Aux yeux de Calvin et des siens, ce devait être une profanation sans excuse. Et ne pense-t-on pas qu'ils durent avoir horreur de cette argumentation amphibologique, qui peut au besoin être entendue comme une saillie remarquable contre la croyance à l'infailibilité papale ! Le romancier a raconté la burlesque naissance de Gargantua, qui arriva au monde par l'*aureille senestre* de sa mère Gargamelle, et il se doute bien que son récit trouvera des incrédules; il gourmande ces petits croyants :

« Un homme de bien, dit-il, un homme de bon sens croit toujours ce qu'on lui dit, et qu'il trouve par écrit : Ne dit Salomon, proverbe xiv : *Innocens credit omni verbo?* Et saint

Paul, 1 Cor. XIII : *Charitas omnia credit* ? Pourquoi ne le croiriez-vous ? Pour ce, dites-vous, qu'il n'y a nulle apparence. Je vous dis que, pour cette seule cause, vous le devrez croire en foi parfaite. Car les sorbonnistes disent que foi est argument des choses de nulle apparence. Est-ce contre notre loi, notre foi, notre raison, contre la sainte Écriture ? De ma part, je ne trouve rien écrit ès bibles saintes qui soit contre cela. Mais si le vouloir de Dieu tel eût été, diriez-vous qu'il ne l'eût pu faire ? Ah ! pour grâce, n'emberelicoquez jamais vos esprits de ces vaines pensées. Car je vous dis que à Dieu rien n'est impossible. Et, s'il voulait, les femmes auraient dorénavant ainsi les enfants par l'oreille. Bacchus ne fut-il pas engendré par la cuisse de Jupiter ? Roquetaillade naquit-il pas du talon de sa mère ? Croquemouche de la pantoufle de sa nourrice, etc., etc. »

Tout cela est peut-être une raillerie d'un grand sens contre certains arguments sorboniques ; mais, en vérité, n'en ferait-on pas aussi bien quelque moquerie contre la foi aux mystères chrétiens ? Ces lazzis ne seraient d'ailleurs que d'innocentes pasquinades sans intention, encore n'y avait-il pas lieu à être très-édifié de cette étrange mêlée de Salomon, de Bacchus et de Croquemouche. Le scandale, quand il n'eût pas été au fond, demeurait dans la forme. Le réformateur vit clairement que nulle passion, nulle violence de ses adversaires ne déroberait autant d'âmes à ses prises que cette dissolvante raillerie qui confon-

dait tout dans un vaste sujet de doutes moqueurs. Si la réforme, d'ailleurs, ouvrait à l'intelligence de la foule les trésors sacrés, ce n'était pas pour qu'on y plongeât des regards irrévérents et des mains profanes. La colère de Calvin contre ces railleurs prouve de reste quelle puissance il leur reconnaissait :

« Les autres, dit-il, comme Rabelais, Des Perriers et beaucoup d'autres que je ne nomme pas pour le présent, après avoir goûté l'Évangile, ont été frappés d'un même aveuglement. Les chiens dont je parle, pour avoir plus de liberté à dégorger leurs blasphèmes sans répréhension, font des plaisants; ainsi voltigent par les banquets et compagnies joyeuses, et là en causant à plaisir ils renversent, en tant qu'en eux est, toute crainte de Dieu. Vrai est qu'ils s'insinuent par petits brocards et farceries, sans faire semblant de tâcher, sinon à donner du passe-temps à ceux qui les écoutent; néanmoins leur fin est d'abolir toute révérence de Dieu. »

Que ce fût ou non leur fin, le résultat devait être et fut tel : de là ces éclats de rire que l'on entend en France tout le long du seizième siècle, mêlés aux voix énergiques des réformateurs, aux cantiques des protestants, au chant des processions, au bruit des violentes colères de la théologie et aux cris sinistres du fanatisme qui égorge, et des victimes qui appellent vengeance.

Le mal dès lors ne fit que croître, car le crédit de Rabelais ne diminuait nullement, et ses cendres se trouvèrent singulièrement fécondes. Il n'y a donc pas à s'étonner si les successeurs de Calvin étaient disposés à s'irriter à la moindre apparence de satire libertine. Or, malgré des pages très-vives contre l'incrédulité de Rabelais, contre l'athéisme de Des Perriers, qu'Étienne fait mourir comme un athée frappé par la colère divine, l'*Apologie* et les *Dialogues* sont marqués du sceau rabelaisien, quant au style et à certains procédés de plaisanterie : l'imitation est souvent flagrante, mais surtout dans la cynique et évidente prédilection de l'auteur pour les récits crûment graveleux et grossiers. Rien n'est moins propre, non plus, il faut l'avouer, à entretenir « la révérence de Dieu » que les propos spirituellement ou burlesquement impies qu'il cite à titre de blasphèmes et inepties monastiques.

La vogue populaire qu'obtint l'*Apologie* irrita à proportion les catholiques, et ceux-ci, tournant contre le calvinisme les succès de leur ennemi, appelèrent Estienne le *Pantagruel de Genève*, le *Prince des athées*. C'est là ce qui aigrit sans doute contre lui les chefs de l'Église genevoise : la nature des reproches qui lui furent adressés

l'indique suffisamment, car on insista sur les odieuses qualifications qu'il s'était attirées. Il est croyable qu'il y avait une arrière-pensée dans les rigueurs déployées contre lui avec assez d'affectation : en se séparant ainsi d'un médisant railleur, on se mettait à l'abri des coups tirés contre lui, et on paralysait dans les mains de l'ennemi l'arme dont il avait cru s'emparer. Estienne paya un peu pour les facétieux mal avisés, comme Servet avait payé pour les théologiens téméraires.

Les bibliographes et les dictionnaires biographiques se copient mutuellement pour attribuer à Henri Estienne ou à Théodore de Bèze, et préférablement au premier, le *Discours merveilleux de la vie, actions et déportements de la reine Catherine de Médicis*<sup>1</sup>. Cette opinion, que M. Renouard lui-même trouve fort vraisemblable, n'a pour tout fondement que le titre du pamphlet, qui promet abondance d'anecdotes scandaleuses. Si on avait lu au delà des premières pages, on n'aurait pas placé, comme on le fait toujours, à la date de 1574<sup>2</sup>, un ouvrage qui n'a pu être

<sup>1</sup> Cet écrit se trouve dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'histoire de Henri III.*

<sup>2</sup> M. Renouard s'étonne avec raison de cette erreur, car la première édition porte la date positive de 1575.

écrit qu'à une époque précise de l'année 1575; on aurait reconnu que rien ne rappelle moins l'auteur de l'*Apologie pour Hérodote* que cet écrit, tout politique, et dans lequel il n'est question que de la longue liste des crimes publics de Catherine de Médicis<sup>1</sup>. Se bornant au côté tragique de l'histoire, l'écrivain n'insiste sur aucun détail graveleux; il ne parle pas même de la visite de Catherine au cadavre de Soubise, le lendemain de la Saint-Barthélemi. *Le Discours merveilleux* lancé dans le public entre la mort de Charles IX et le retour d'Henri III à Paris était un premier acte du parti des politiques, qui réunissait contre la reine et Henri III les nobles catholiques et protestants autour du duc d'Alençon, encore prisonnier de Catherine, ainsi que le roi de Navarre. Le but de ce pamphlet est de montrer Catherine visant tout le long de sa vie à anéantir la noblesse française, et la Saint-Barthélemi elle-même n'ayant pas d'autre portée. L'auteur ménage avec une intention marquée les gentilshommes catholiques qu'on a vus les plus animés contre les huguenots; il lave même les Guises du complot de la

<sup>1</sup> Le mot de *déportement* lui-même ne signifie encore ici que *fait*, et correspond à notre *errement* actuel. Vers la fin du siècle seulement, il commence à être exclusivement injurieux.



Saint-Barthélemi pour en charger uniquement Catherine, représentée comme le patient et ambitieux assassin de la noblesse de France. Au milieu des détails de l'accusation, on attire habilement l'intérêt sur les princes prisonniers, sur le duc d'Alençon, en particulier, désigné comme le sauveur de la patrie; le roi de Navarre est à peine nommé. A la fin du *Discours*, après un long parallèle entre la vie de Brunehaut et celle de Catherine, l'écrivain, remettant à Dieu le châtiment de la reine, appelle la délivrance de *Clotaire* et adresse aux Français, dans une péroraison vigoureuse, cette exhortation très-claire :

« Que Brunehaut ne nous fasse plus partir (partager) notre héritage au tranchant de l'épée. Qu'elle ne nous mette plus en tête, pour nous faire entre-tuer, que nos frères sont bâtards, illégitimes et autres que vrais Français. Enfin, comme vous voyez, elle ferait mourir l'un et l'autre. Marchons donc tous d'un cœur et d'un pas. Tous, dis-je, de tous états et qualités, gentilshommes, bourgeois et paysans, et la contrainsons de nous rendre nos princes et seigneurs en liberté. A vous, messieurs de Paris, l'occasion se présente pour acquérir cet honneur. N'endurez donc qu'autre vous y prévienne, votre ville est la capitale de ce royaume, le siège de nos rois et princes. Permettez-vous donc qu'ils soient prisonniers dans l'enceinte de vos murailles? que ceux qui de si longtemps vous gardent votre liberté soient captifs en lieu où vous ayez puissance de les délivrer? Brunehaut ait retraite chez vous et

que Clotaire y soit prisonnier? Je sais, messieurs, que vous n'en ferez rien. Dieu, par sa providence, a voulu qu'elle les ait menés en une franchise, les pensant mener en une prison. Car vous vous ressouviendrez, je m'assure, de votre ancienne valeur, vous prendrez vos armes, vous irez droit aux prisons où l'on les tient, vous les arracherez d'entre les mains de cette maudite Brunehaut, et n'y aura clôture, murailles, treillis ni garde qui empêche ou retarde cette entreprise. Ainsi ces pauvres princes, etc.<sup>1</sup>. »

Il n'y a rien là de H. Estienne, non plus que dans le reste de cette brochure, qui est d'un publiciste habile, et pour la facilité et la vigueur, appartiendrait plutôt à quelqu'un des auteurs de la *Satyre Ménippée*, et même à Théodore de Bèze, si l'intérêt politique n'y dominait à tout instant l'intérêt ecclésiastique que le chef des Églises réformées ne sacrifia jamais.

---

#### IV

##### PHILOGIE FRANÇAISE.

S'il fallait en croire une liste donnée par La Croix du Maine, sans indication de lieux ni de

<sup>1</sup> *Recueil des diverses pièces servant à l'histoire de Henri III.* Cologne, 1683; in-12, p. 717.

dates, et reproduite par Senebier et les biographes des Estienne, Henri aurait écrit sur la langue française près de dix ouvrages. Mais il y a d'évidentes méprises dans ce catalogue, d'ailleurs très-vague; plusieurs des traités signalés sont simplement des fragments de ceux que l'on connaît, et d'autres n'ont jamais existé, ou tout au moins n'ont jamais été vus par les bibliographes qui ont manié le plus de vieux volumes <sup>1</sup>. On peut être

<sup>1</sup> M. Renouard s'exprime ainsi sur la liste de ses ouvrages : « Je ne me rappelle pas en avoir vu aucun, ni en poésie ni en prose, et Maittaire ainsi qu'Almeloveen, chez lesquels je trouve rapporté ce témoignage de La Croix du Maine, n'ajoute rien qui le puisse confirmer. » *Ann. des Est.*, II, p. 132.

La Croix du Maine a tiré sans doute du passage suivant des *Dialogues du nouveau langage françois italianisé*, l'indication de quelques-uns de ces écrits, qui n'ont existé qu'en projet ou à l'état d'ébauche : *Phitausone*, l'un des interlocuteurs, raconte que « H. Estienne devait publier un traité intitulé : *le Correcteur du mauvais langage françois* que lui même aurait fait imprimer à Paris. Et mon espérance (qu'il le publiât) n'eût été vaine si après avoir ja baillé le commencement mis au net pour être mis sur la presse, un catarrhe ne l'eût débauché. Et crois qu'il était aussi après quelques observations des termes de l'ancien langage françois. — *Celtophile*. Dont vient que depuis il ne les a point mis en lumière? — *Phil*. La raison est (comme je crois) qu'il a été occupé à écrire choses beaucoup plus grandes.... etc. » *Phitausone* ajoute qu'Estienne devait se remettre à ses ouvrages projetés, et c'est là ce qui a trompé La Croix du Maine. Voir les *Deux Dialogues du langage françois italianisé*.

fondé à croire que cette partie des œuvres du grand philologue se réduit aux trois ouvrages dont il me reste à parler : le *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec*, le *Project de la Précellence du langage françois*, et les *Dialogues du langage françois italianisé*; encore renferment-ils beaucoup de points de vue communs et d'idées répétées.

- Le *Traicté de la conformité du langage françois avec le grec*<sup>1</sup> est le premier en date des traités de philologie française de notre auteur. Il l'écrivit en 1566 ou 1567, pendant qu'il travaillait à son *Thesaurus*, au milieu d'une de ces maladies auxquelles il était sujet, et dont les médecins, dit-il, n'ont fait aucune mention, savoir : un « dégoûttement de ses actions accoutumées, qui l'a contraint de chercher appétit en de nouvelles. » Alors il venait d'être privé « de la douce et heureuse compagnie avec laquelle Dieu l'avait conjoint par le lien qui est entre les chrétiens le

<sup>1</sup> *Traité de la conformité du langage françois avec le grec divisé en trois livres..... avec une Préface remontrant quelque partie du désordre et abus qui se commet aujourd'huy en l'usage de la langue françoise. En ce traicté sont descouverts quelques secrets, tant de la langue grecque que de la françoise, duquel l'auteur et imprimeur est Henri Estienne, fils de feu Robert Estienne; in-8°.*

plus étroit<sup>1</sup>. » Pour se distraire, il reprend cette thèse, qu'il avait avancée quelque part, à la grande indignation des savants, que le français a plus d'affinités avec le grec que le latin lui-même. Or, comme à ses yeux le grec est la reine de toutes les langues, en prouvant son dire il prouvera une chose bien glorieuse pour le français; mais il veut bien qu'on l'entende, pour ce français « pur et simple, n'ayant rien de fard ni d'affectation, lequel ni le courtisan n'a point encore changé à sa guise, et qui ne tient rien d'emprunt des langues modernes. »

Estienne découvre partout des analogies dans la syntaxe et le vocabulaire des deux langues, et il en découvrirait bien d'autres, dit-il, « dans le vieil français en l'épluchant. » Il en voit de frappantes dans l'emploi de notre article partitif et du génitif grec; nous disons manger *du* pain, et les Grecs semblablement. Le français use, quant aux noms, d'ellipses fréquentes également d'usage en grec; exemples : *habillé de noir, à l'antique, le français, pour le langage français*, etc. Ceci tient au reste à l'article que possèdent les deux idiomes comparés, et qu'ils font servir aux mêmes fonc-

<sup>1</sup> Voyez une élégante et agréable lettre d'Estienne à M. de Mesme, en tête du *Traicté de la conformité*.

tions générales. Le grec use de l'adjectif au neutre comme d'un substantif, et aussi comme d'un adverbe; même procédé dans notre langue. Bien plus, le français a un genre neutre aussi bien que le latin, chez lequel ce genre se confond dans la plupart des cas avec le masculin. Rien de bon, rien de mauvais, *nihil boni, nihil mali*. Où est la différence?

Quant aux verbes, à part les rapports du verbe *μῆλλω*, avec notre locution futuritive *je dois*, Estienne signale peu d'analogies qui ne conviennent également au latin, et c'est sans doute un signe de disette que cette puérile conformité d'orthographe que le philologue s'avise de noter entre *μετὰλλω* et *μετέβαλον*, et *j'appelle*, *j'ai appelé*.

Le rapport est plus sérieux pour le sens conditionnel que peuvent revêtir les participes grecs et le participe français. Au temps d'Estienne, s'il faut s'en rapporter à lui, on disait par un tour expressif: *faisant votre devoir vous aurez la victoire*; c'était une forme grecque, et surtout une forme heureuse et vraiment regrettable, comme toutes celles qui éveillent l'imagination, et qui ont disparu devant celles qui s'adressent à l'entendement.

Estienne retrouve encore le procédé hellénique.

dans ces locution familières : *Tu penses bien être quelque habile homme, tour maintenant délaissé. Ils sortirent quelques deux ou trois cents; regarde-moi ce galant, il vient lui troisième, etc.* Vient ensuite une autre sorte de similitudes, qu'offrirait tout pareillement, et aussi riche sans doute, la comparaison entre tous les idiomes imaginables : ce sont les analogies de dérivation. Ainsi de *main* nous avons fait *manier*, comme les Grecs χειρίζω de χεῖρ; et *voici* correspond à ἰδοῦ. Il en est de même de la correspondance signalée par Estienne entre de prétendus idiotismes, tels que : *vouloir être à cent pieds sous terre; la peur me fait dresser les cheveux sur la tête; il gèle à pierre fendre; il claque les dents de froid, etc.* Ce ne sont là que des expressions figurées, qui ont leur origine dans l'observation toute simple de mouvements et de faits très-naturels.

Le traité est terminé par un catalogue des mots venus du grec, au sens d'Estienne; un grand nombre sont des termes d'art et de science pris du grec à bon escient; la plupart des autres étymologies ne sont que plaisantes. A propos d'*acariâtre*, que quelques-uns tirent de ἀκάρη, la tête, et d'autres de saint Acaire, auquel on menait les acariâtres en pèlerinage pour les guérir, Estienne

ne met pas en doute que « nos ancêtres n'aient canonisé plusieurs mots grecs en faisant des saints, ayant chacun office correspondant à la signification desdits mots. » C'est de cette sorte qu'ils ont institué saint Georges patron des laboureurs, γεωργός, et que du verbe μειδιᾶν (*rire*) « ils ont fait saint Médard, lequel, soit qu'il ait bon jeu, soit qu'il ait mauvais jeu, est tenu de rire toujours à tous venants, mais seulement du bout des dents. »

Voici d'autres origines : *Bailler* (donner), de βάλλειν; *badaut*, peut-être de βάταλος (efféminé); *bâton*, de βάκτρον; *crémaillère*, de κρεμάσθαι; *gantoufle*, de πᾶν et φάλλος, c'est-à-dire tout liège. *Sac*, il n'a pas de peine à le trouver en grec, puisqu'il l'eût trouvé dans la langue de tout pays, apporté par les Phéniciens, selon l'expression de M. Ampère, dans les ballots de cette nation marchande. Estienne s'en va chercher aussi en Grèce l'origine si clairement germanique du mot *guerre*. Il le fait venir de γερρον, bouclier des Perses. Les origines germaniques du langage et du peuple français étaient presque absolument méconnues. C'est Hotman, on l'a vu, à qui revient l'honneur scientifique d'avoir avancé et soutenu les unes et les autres <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voir ces *Études*, t. II, p. 32.



Si l'on extrait de ce catalogue les termes d'art et de science, les mots qui se rattachent au christianisme, grec de langage avant d'être latin, un assez bon nombre de mots dont l'étyrnologie prochaine est germanique et latine, il reste une poignée d'étymologies qui peuvent provenir du grec sans l'intermédiaire du latin, justement dans la proportion de l'influence qu'ont pu exercer sur les Gaules les Phocéens de Marseille. Cela est peu, auprès de ce grand nombre d'origines purement latines qu'Estienne lui-même indique dans son *De Latinitate falsò suspecta*.

Au reste, Estienne ne songe pas, dans son traité, à conclure au parentage des deux idiomes; leur conformité est tout ce qu'il veut établir à l'honneur du français, et il n'en indique pas une seule cause. C'en est peut-être une, et digne d'un examen philosophique, que les rapports d'esprit et de caractère entre les deux races; mais c'est de quoi Estienne ne s'occupe pas; au fond son point de vue est dépourvu de toute portée sérieuse.

L'admiration patriotique de H. Estienne pour la langue française allait jusqu'à l'enthousiasme, et il n'est pas sans intérêt de voir l'homme du seizième siècle qui avait pénétré le plus profondé-

ment dans les entrailles des idiomes antiques, élever avec une si énergique vivacité la bannière d'un idiome moderne. Peu s'en fallait qu'il ne sacrifîât à sa protégée ce grec qui dans son enfance l'avait rempli d'une si brûlante convoitise. Parfois même il se laisse aller à quelque infidélité ; le respect, cependant, et un peu de terreur l'arrêtent alors et le font hésiter. Mais contre les prétentions rivales des autres langues, il reprend tout son feu, et à la façon des héros de son Homère, il poursuit de railleries et de défis méprisants les Espagnols et les Italiens qui entreprennent de disputer aux Français sur quelque point la supériorité et l'excellence.

Son *Project de la Précurrence* et ses *Dialogues sur le langage françois italianisé* sont exclusivement dirigés contre l'italien, et remplis de cette âpre et bizarre passion. Il procède avec toute la colère et la verve méprisante que nous avons remarquées dans la polémique religieuse et politique du seizième siècle : il est impitoyable comme les prédicateurs protestants, et ne traite pas le langage d'Italie avec beaucoup plus de modération que ceux-ci ne traitaient l'Église romaine. Ces deux sortes de haine s'associent chez l'apologiste d'Hérodote ; elles sont encore exaltées par

le crédit qu'obtenaient à la cour de France les Italiens de Catherine de Médicis, jusqu'à y mettre de mode leur jargon involontaire. Il est grandement fâcheux que les travaux d'Estienne sur le français n'aient pas eu une origine plus paisible, plus scientifique; la sagacité, la finesse de ce grand critique, et son immense lecture, appliquées à l'analyse et à l'histoire du langage français, auraient tout autrement servi sa cause que les vaines querelles où il a prodigué en pure perte beaucoup de science et d'esprit.

Sous le rapport du style, ces deux livres, le premier surtout, sont sans contredit les chefs-d'œuvre d'Estienne, qui tient, on a déjà pu en juger, une place honorable parmi les écrivains du siècle de Rabelais et de Montaigne. Il déploie une diversité de formes très-piquante et assurément très-difficile en un pareil sujet; et ses transitions sont assez heureuses pour que ces écrits soient encore des livres d'une lecture amusante.

Ce mérite et celui des considérations instructives que l'on rencontre dans le cours de l'ouvrage, justifieront je pense, une analyse, d'ailleurs succincte, des deux derniers écrits de H. Estienne sur notre idiome.

Le *Project du livre de la Précellence*<sup>1</sup> n'est bien réellement qu'un projet : c'est le programme développé d'un traité que l'auteur s'était chargé d'écrire, pressé par Henri III, alors son patron, qui voulait retrouver dans un traité suivi les discours dont Estienne l'avait entretenu dans leurs fréquentes conversations sur le langage français, que le prince lui-même aimait fort, peut-être parce qu'il le parlait avec excellence.

Après quelques escarmouches contre les cerveaux légers qui mettent leur langue d'Italie par-dessus le grec, et cherchent en fanfarons querelle aux Français, le philologue arrive enfin au moment où « il faut ruer les grands coups de part et d'autre. » Il s'agit de savoir, tout le débat est là, lequel des deux idiomes est le plus grave, lequel est le plus gentil et de meilleure grâce, lequel est le plus riche. On voit bien qu'Estienne triomphe déjà sur les trois points. On verra bientôt ce qu'il entend par cette gravité qu'il ne définit pas. Si l'on avance que le français est dépourvu des accents qui produisent ce caractère; s'il est en cela inférieur au langage accentué des Italiens, lequel abonde au contraire en syllabes bien posées et

<sup>1</sup> Project du livre intitulé : *De la Précellence du langage françois*. Paris, chez Mamert-Patisson, 1579, in-8°, 327 pages.

de large mesure, Estienne répond que « tout ce qui se prononce lentement, ou posément, ou pesamment, ne se prononce pas gravement, et qu'il est requis en quelques endroits pour la gravité, que les paroles semblent aller de roideur... Enfin que comme il est plus seigneurial d'user de peu de paroles, ainsi les plus courtes, et qui sont le plus tôt prononcées, sentent mieux leur gravité en quelques endroits <sup>1</sup>. » De plus, le français a si bien une prosodie, qu'il aura quand on voudra des vers métriques. C'est une prétention qu'eurent pour leur langue plusieurs poètes du siècle, Baïf entre autres. Estienne, au fond, est d'avis qu'ils s'en tiennent aux vers rimés, et son amour-propre national tout seul veut bien voir un hexamètre et un pentamètre dans ces deux vers imités de Martial :

Aube réveille le jour : pourquoi notr'aise retiens-tu ?  
César doit revenir : aube réveille le jour.

C'est avec la même prévention qu'il oppose Ronsard à l'Arioste, dans une imitation de Virgile par les deux poètes ; mais il triomphe réellement quand il met en regard la prose française de Blaise Vigenère et celle de l'Italien Giorgio Dati, visant toutes deux à rendre l'énergique la-

<sup>1</sup> *Project de la Précellence*, p. 15.

tin d'un discours de Tacite. Il est alors très-bien reçu à s'écrier : « Combien est viril le son de ces paroles françaises, et combien mort celui des paroles italiennes <sup>1</sup>. » Mais les exemples isolés ne suffisent pas dans ces sortes de discussions ; il les faudrait nombreux et équitablement choisis.

Voilà pour la gravité : le français est maître ; il l'est encore en fait de bonne grâce et de gentillesse. Les sonores et harmonieuses voyelles *a* et *o*, désinences habituelles de l'italien, semblent lui donner un avantage. Estienne le lui dispute encore. « Je réponds, dit-il, que si la gentillesse du langage doit être mesurée par le contentement et délectation de l'oreille délicate, ils se trouveront bien loin de leur compte, vu qu'il n'y a chose où la variété soit plus requise qu'en ce qui doit donner plaisir à ce sentiment <sup>2</sup>. » Quant aux gentilleses, pour une nous en avons deux qu'ils n'ont point, et leurs meilleures ne valent pas les nôtres ; pas même, au gré d'Estienne, leurs caressants diminutifs. Ils sont doux, il en convient ; mais, ajoute-t-il bien vite, la douceur exclut volontiers la gravité : *honorabile* est plus grave que *honorevole*. D'ailleurs, « aucuns ont dit

<sup>1</sup> *Project de la Précellence*, p. 36.

<sup>2</sup> *Id.*

qu'Hélène eût été plus belle si elle n'eût pas été si blanche. » Ce n'est pas tout. Parmi « les petites mignardises esquelles le français a si bonne grâce, » les diminutifs tiennent le premier rang ; il en a meilleure provision et de meilleur aloi que l'italien, qui abuse sans sujet de cette forme <sup>1</sup>. Estienne préfère même *oiselet* à *augelino*, il est plus doux. Tout à l'heure la douceur était une cause d'infériorité. Ces sortes d'inconséquences se rencontrent à toutes les pages du *Projet*. Entre les diminutifs français cités par Estienne, quelques-uns, bien regrettables, sont depuis longtemps perdus ou relégués dans les glossaires de localités. Tel est *sadinet*, de *sade*, dont il ne nous est resté que son contraire composé, *maussade*, *tendrelet*, *enfançon*, *enfançonnet*, *doucelet*, etc <sup>2</sup>.

Enfin, le français a un autre avantage, « un don

<sup>1</sup> Exemple *fratello*. On pourrait faire au français le même reproche, si c'en est un : plus d'un mot de son vocabulaire n'est que le diminutif d'un mot qui a disparu, comme *rameau*, de *ram* ; *oiseau*, de *oisel*.

<sup>2</sup> Estienne aurait pu dire que les poètes ses contemporains en avaient forgé bon nombre. Les poésies de Remi Belleau en présentent de charmants qu'il n'a pas tous puisés dans le vocabulaire en usage. Ses gorges *mignardelettes*, ses brebis *camusettes*, qui tondent les herbes *nouvelettes*, sa *bouchelette vermeillette*, me paraissent avoir été de sa façon.

sans lequel toutes sortes de bonnes grâces ont peu de grâce, c'est le don de brièveté. » Cela est juste et bien dit, mais cela aurait demandé d'autres pièces à l'appui que les citations de Baïf et de Desportes, auxquelles le philologue accorde une supériorité fort contestable sur les vers qu'il cite de Sannazar et de Pétrarque. Le poète qui a mis dans le jour le plus admirable cette précieuse faculté de notre langue était encore à naître ; à défaut de La Fontaine, Estienne eût trouvé mieux dans Marot et dans Ronsard lui-même.

La richesse du français occupe à peu près tout le reste du livre ; Estienne procède à l'inventaire de notre idiome en propriétaire intéressé ; tout lui est richesse, et il lui arrive au besoin de faire figurer dans ses *items* tel article plus d'une fois noté. Une langue n'est pas riche, si elle n'a avec le nécessaire et le superflu, le nécessaire « à recharge. » La langue française a l'un et l'autre. Son nécessaire est celui d'une bonne maison, ample et varié ; sous ce rapport elle est comparable au grec, à bon droit réputé riche par-dessus les riches. On en a vu la preuve dans le *Traité de la conformité*, et Estienne la reproduit contre l'italien, par l'exemple d'une série de phrases qui toutes expriment la même pensée ; mais c'est



l'emploi du langage figuré qui fait les frais de ce luxe, et à ce compte la plupart des langues sont sur le pied d'égalité. On ne sait pourquoi les mots « de rechange, » pour parler comme le philologue, ne rentrent pas dans la classe du superflu, tandis qu'il met dans celle-ci des expressions fort nécessaires, quoique figurées et de seconde main. Si *niais* est passé réellement de l'argot des fauconniers dans la langue usuelle, où il ne signifie plus la condition de l'oiseau pris au nid avant son premier vol, il n'en est pas moins de première nécessité dans le vocabulaire des qualifications abstraites. S'il n'existait pas aujourd'hui, à coup sûr il le faudrait inventer. Quoi qu'il en soit de sa classification, Estienne cite de curieux échantillons du nombreux contingent de mots fournis au français par la vénerie et la fauconnerie, ces deux arts dans lesquels excellait la France; car on « sait qu'auprès de ses rois les autres n'ont été qu'apprentis en cet exercice. » Tels sont : *rendre les abois, curée, traces, routes, erres*, qui en vieux français avaient le sens encore peu populaire de nos *erremens, hagard*, l'opposé de *niais, faire une gorge-chaude, prendre l'essor, fureter*, etc. *Débonnaire*, que d'autres analysent *de bon air* (air avec le sens étendu qu'on lui trouve quelquefois dans

le vieux français), Estienne le fait venir avec plus de vraisemblance, il me semble, de *bonne aire*, de bon nid, c'est-à-dire de *bonne race*.

Les arts et les métiers ont à leur service dans le français un opulent arsenal de mots propres ; on ne le conteste pas, et Estienne a tort de s'en faire un argument presque exclusif en faveur de sa thèse ; car c'est là le fait des idiomes de toutes les nations, à proportion de leur naturelle industrie. Que de locutions pittoresques, bien sonnantes, bien appropriées, et surtout bien idiomatiques, se sont versées dans le langage commun par les portes des échopes et des ateliers ! Aujourd'hui que le fonds pittoresque des langues va se desséchant toujours davantage, à mesure que grossit le lexique de l'abstraction, il semble que l'industrie avec ses développements inouïs et ses merveilleuses conquêtes vienne bien à point pour réparer cet amaigrissement fatal à la poésie. Malheureusement cette espérance n'est pas permise, et la cause en est dans l'origine même des progrès industriels, dans la science qui les a provoqués et les continue. La science moderne doit assurément beaucoup à la régularité de ses nomenclatures méthodiques, et on ne saurait lui reprocher d'avoir puisé ses désignations hors de l'idiome commun ;

elle n'eût fait autrement que compromettre celui-ci <sup>1</sup>. Mais il résulte aussi de sa terminologie toute grecque d'ordinaire, et chargée de cette désinence monotone *ique* aussi peu grecque, d'ailleurs, que française, que ses inventions, son mouvement, les révolutions qu'elle a faites dans les arts et les métiers, seront presque entièrement perdus pour la langue commune, du moins jusqu'à ce que les praticiens aient fini par altérer assez les mots techniques pour leur donner un tour et une physionomie nationales. La portion lettrée de la société, si nombreuse aujourd'hui, sans doute pourra s'accommoder de plusieurs désignations de la science moderne; mais ce ne seront pas des conquêtes pittoresques que celles-là, et je ne sais trop si elles sont désirables.

Selon Estienne, le Français pourra battre monnaie quand il voudra; il est taillé à merveille pour forger des vocables, et de toute ancienneté il a imité en cela la liberté des Grecs. Que de beaux mots n'a-t-il pas composés à l'aide de *for*, ce descendant du latin *foras*, *forligner*, *forclore*, *forsené* (forcené), *forjuger*, *forconseiller*, *forpayser* (errer hors du pays), etc. Cela étant, conclut Es-

<sup>1</sup> N'est-il pas malheureux que l'*animation* d'une plaie n'ait pas eu de bonne heure sa désignation scientifique?

tienne, qui se fait ici le champion des hardiesses de Ronsard et de son école, « nous aurions bien faite de ceci (encore que notre nation ait plutôt faite de toute autre chose que de cela) si nous ne poursuivions notre pointe. » On disait jadis *servetus*, comme Homère (*χαλοχιτωνες*); on dit bien *court vêtu*, pourquoi ne dirait-on pas *porte-ciel*, d'Atlas, *porte-peine*, *porte-labeur*, d'Hercule? « Il ferait beau voir que nous eussions fait un composé pour un crocheteur, en l'appelant *portefaix*; pareillement pour un paresseux, en l'appelant *fainéant*, et que nous voulussions demeurer courts quand il serait question d'honorer la mémoire des gens de bien de quelque belle épithète! <sup>1</sup> »

La prétention est naturelle, et Estienne s'étonne de bonne foi. Nul lettré, en effet, ne se serait avisé au seizième siècle de répondre qu'il manquait une chose à ces beaux mots si regrettés : la sanction populaire. Le peuple, après tout, ne se souciait nullement d'Hercule ni d'Atlas, prétextes de ces compositions ingénieuses. Malgré l'admiration presque unanime de tous les lettrés, l'industrie inventive de la Pléiade est demeurée sans fruit, non parce que leur muse parlait grec en français, ce qui, d'ailleurs n'est pas si fréquent,

<sup>1</sup> *Project de la Précellence*, p. 124.

mais parce que son procédé de composition s'exerçait sur des idées pour la plupart aussi étrangères que la mythologie au gros de la nation.

Estienne n'est pas moins disposé à faire des divers dialectes français des sources de richesses pour son langage, mais c'est à condition que les provinciaux revêtent le vrai costume de France, par exemple que les Picards laissent en entrant leur *ch*. Le plus souvent, d'ailleurs, les mots en apparence étrangers des dialectes ne sont autre chose que de vieux mots français<sup>1</sup>. Le vieux français, en effet, était arrivé au seizième siècle déjà dépouillé de maintes bonnes pièces de son avoir, qu'Estienne et du Bellay voulaient faire respecter avec raison, car il était encore temps. « Le vieil langage, dit Henri, est au moderne comme serait à un riche homme, outre les autres biens, un grand château qui aurait été de ses ancêtres, et auquel trouvant quelques beaux membres, encore que bâtiment fait à la façon ancienne, il ne le voudrait laisser du tout déshabité<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> V. le *Glossaire genevois* de Gaudy, et le *Nouveau Glossaire genevois*, par Jean Humbert. Genève, 1852. 2 vol.

<sup>2</sup> *Project de la Précellence*, p. 147.

Estienne regrette entre autres plusieurs adjectifs, tels que *pourprin*, *marbrin*, et surtout *nouvelière* : « En pourra-t-on excogiter un, s'écrie-t-il, plus beau de fortune que de l'appeler *nouvelière*; » parmi les verbes : *bornoyer* (regarder de côté), *rayer* pour jaillir : « le sang lui rayait par la bouche; » *ombroyer*, faire ombre; *enflécher*, percer de flèches ?

Après cela, Estienne se décide à reconnaître le latin comme une des sources où le français a puisé, mais il n'insiste pas trop sur ce point; sa thèse de la conformité avec le grec le gêne évidemment. Il observe très-bien que les mots dérivés du latin ne rappellent pas tous de prime face leur origine. Mais sa remarque est en contradiction avec le singulier reproche qu'il a fait précédemment à l'italien, d'altérer ses originaux latins. « Comment, disait-il, est-il possible de persuader que ce langage qui déprave ainsi sa belle origine demeure aussi beau, et ait aussi bonne grâce que le nôtre, qui se garde bien de lui faire ce tort ? »

Enfin, comme une dernière richesse de sa langue, Estienne note les proverbes avec nombre d'exemples et de commentaires. Cette portion du livre n'est pas la moins piquante, car personne

ne se refusera à reconnaître, avec le philologue, « combien les beaux proverbes bien appliqués ornent le langage de ceux qui d'ailleurs sont bien emparlés. » Nulle part, en effet, notre langue ne se présente avec plus de relief, aussi vive, aussi courte, aussi éloquente, énergique et spirituelle que dans ces antiques joyaux respectés par les révolutions qui ont transformé le patrimoine de notre langue. Je citerai quelques - unes des soixante expressions proverbiales aujourd'hui perdues ou transformées dont Estienne trouve les analogies dans le grec et le latin.

Mal attend qui ne parattend (c'est-à-dire n'attend jusqu'au bout).

---

Oiseau débonnaire de lui-même se fait.

---

Il n'est orgueil que de pauvre enrichi.

---

Il n'est danger que de vilain.

Et comme illustration de celui-ci, cet autre, dont il serait bon d'avoir la date :

Nul n'est vilain si le cœur ne lui meurt.

Qui fol envoie, fol attend.

---

Pauvre homme n'a point d'amis.

---

Dieu donne le bœuf, mais non pas la corne (aide-toi, le ciel t'aidera).

---

Oncques amour et seigneurie  
Ne se tinrent compagnie.

On voit par ce dernier proverbe ce que La Fontaine a voulu dire quand il dit :

Notre ennemi, c'est notre maître,  
Je vous le dis *en bon françois*.

---

Qui tôt donne deux fois donne.

---

Petit don longuement attendu  
N'est pas donné, mais bien vendu... etc.

Le traité se termine par une longue dissertation sur les termes techniques de l'art militaire, à propos des copieux emprunts faits par l'italien



au français, au dire d'Estienne, qui le prouve à sa manière<sup>1</sup>.

Dans tout le cours du volume, Estienne ne dit pas un mot de ses *Dialogues du langage françois italianisé*<sup>2</sup>; cependant il les avait publiés l'année précédente (1578); car c'est alors, comme les registres du conseil d'État de Genève en font foi, que commencèrent ses démêlés avec le Consistoire, et qu'il crut prudent de s'exiler. La lecture de l'ouvrage fait assez deviner la cause de ce silence. Les *Dialogues* s'attaquaient à forte partie, aux courtisans de Henri III, et indirectement à Catherine et à ses Italiens, et Estienne n'avait garde de réveiller le souvenir d'un livre qui pouvait lui nuire à Paris autant qu'à Genève. Il y a dans les *Dialogues* de la philologie et de la satire. Le but formel est de jeter du ridicule sur le jargon moitié français, moitié italien, qu'il était du

<sup>1</sup> Le *Traicté de la Précellence*, qui était devenu très-rare, a été réimprimé par les soins et avec une étude biographique et des notes de M. Léon Feugère, qui vient de publier encore une édition comode et bien faite du *Traicté de la Conformité*.

<sup>2</sup> *Deux Dialogues du nouveau langage françois italianisé, et autrement desguisé, principalement entre les courtisans de ce temps, de plusieurs nouveautés qui ont accompagné ceste nouveauté de langage; de quelques courtisanismes modernes, et de quelques singularités courtisanesques.* In-8° de 623 pages.

bel air de parler à la cour, à l'imitation des favoris de la reine-mère. Estienne met en présence Celtophile, l'ami du pur français, et le courtisan Philausone, partisan du nouveau langage italianisé, et qui n'en parle pas d'autre.

La dispute s'engage entre les deux champions :

*Celtophile.* Bonjour, monsieur Philausone, je suis fort joyeux de cette rencontre, car j'avais délibéré de vous aller prier d'un plaisir. — *Philausone.* Bonjour à votre seigneurie, monsieur Celtophile. Puisqu'elle s'allègre tant de m'avoir rencontré, je jouirai d'une allégresse réciproque de m'être imbattu en ce lieu; mais il plaira à votre seigneurie piller patience, si je lui dis qu'elle a usé en mon droit d'une façon de langage qui n'a point bon garbe. — *Celt.* Et la vôtre aussi prendra patience si je lui dis que je n'entends point son jargon quand elle me parle de *bon garbe*. — *Phil.* Aimeriez-vous mieux que je vous disse : *Bon galbe?* car le vulgaire des courtisans parle ainsi; mais vous qui avez si longtemps demeuré à Venise, pouvez-vous avoir souvenance du mot *garbo*, voire quand ce ne serait qu'à cause de la Malvoisie qu'on appelle *garbe?* Vous savez aussi que ce mot *garbo* se dit de ce qui a bonne grâce. — *Celt.* Vous avez donc voulu dire que la façon de langage dont j'avais usé en votre endroit n'a point bonne grâce. — *Phil.* Oui, vraiment! — *Celt.* Et pourquoi avez-vous ainsi italianisé votre langage, vous qui reprenez le mien? — *Phil.* Parce que maintenant l'usage des courtisans est telle, de mescoler des vocables italiens parmi les français. — *Celt.* Mais je crois que ce sont vocables auxquels nous

n'avons aucuns français correspondants. — *Phil.* Vous croyez ce que vous ne devez pas croire, etc.<sup>1</sup>. »

Voilà le patron de ces dialogues : Philausone hérissé son langage de ces nouveautés italianisées, et les défend contre Celtophile, qui les attaque avec beaucoup de savoir et de verve mordante :

« Mais dites-moi la vérité, s'écrie enfin Celtophile, pouvez-vous bien vous garder de rire quand oyez ces gentilshommes barbarisans si vilainement, lorsqu'ils pensent mieux pindariser? — Je serais bien nouveau courtisan, répond Philausone, si je n'avais encore appris à me garder de rire ; si je ne savais bien cette leçon, je serais bien en peine à toutes heures ; car souvent les plus grands ce sont ceux qui en leur langage donnent une plus grande occasion de rire<sup>2</sup>. »

Dans le second entretien, un troisième personnage entre en scène, c'est M. Philalithie, qui argumente si victorieusement, soutenu par les doctes observations et les railleries de Celtophile, que Philausone revient peu à peu à la raison et corrige son langage italianisé. A la fin il n'a guère conservé que la prononciation de *ès pour ois* (je *ferès, dirès*, pour *ferois, dirois*, prononciation qui déjà en 1590 ne scandalisait plus Théodore de Bèze<sup>3</sup>).

<sup>1</sup> *Dialogues du nouveau langage*, p. 2.

<sup>2</sup> *Dialogues*, p. 30.

<sup>3</sup> Voir ces *Études*, t. I, p. 299.

Le livre fournit ainsi la date d'un bon nombre d'expressions qu'on croirait appartenir au vieux fond de la langue, tant elles s'y sont logées avant. Entre tous les nouveaux venus d'alors que cette fantaisie courtesanesque a introduits dans la langue, malgré l'opposition d'Estienne, je mentionnerai *forfanterie*, *poltron* (*poltronise* et *poltronesquement* n'ont pas tenu); *faire de bons offices*, dont nous avons changé le verbe; *manquement*, pour défaut; *s'accommoder* des habits de quelqu'un, *en user*, *infiniment*; *caprice*, *humeur*, dans son acception de fantaisie; *réussir*; *supercherie*, qui dès l'origine n'a pas gardé son sens italien de superfluité; *charlatan* et *bouffon*, pour lesquels Estienne permet cependant qu'on italianise, par cette raison que quand la chose manque, il faut bien prendre le mot au peuple qui la possède.

D'autres de ces nouveautés courtesanesques, malgré leur grande vogue du moment, n'ont pas survécu à la cour de Henri III; tel est *acconche* (*d'acconcio*), *en bon point*, *en bon état*, l'un des plus répandus; *amasser*, pour tuer; *forestier*, pour étranger; *leggiadrement*; *scorne* (honte), et force traductions italo-galliennes du français existant.

Au travers de ces dissertations purement phi-

lologiques, il s'en glisse de moins scientifiques sur les usages de la cour, les mœurs contemporaines, les modes ridicules, et la perpétuelle mobilité du costume français, plaisamment caractérisées par quelque Hogarth du temps, qui, pour représenter le costume national des Français, avait peint un homme parfaitement nu, avec une pièce de drap dans une main et des ciseaux dans l'autre. Cette partie du livre est chargée comme l'*Apologie pour Hérodote*, d'anecdotes amusantes et volontiers assez lestes, qui, avec certaines digressions sur les caleçons des belles dames et sur quelques mots de signification graveleuse, furent sans doute les griefs du Consistoire de Genève contre ces fameux dialogues.

Après cet aperçu sur les travaux et les écrits de H. Estienne, on pourra me demander encore, je le prévois, où est enfin la réformation, dans l'œuvre et l'action de cet homme. Je ne répondrai pas qu'elle est dans les satiriques attaques de l'*Apologie pour Hérodote* contre le clergé de l'Église romaine. Sans doute elle y a sa part, mais on a vu le calvinisme la renier à cause de son alliage; et à ce même titre, d'ailleurs, beaucoup de noms grossiraient la liste des écrivains de la réforme. L'influence de la révolution religieuse au milieu

de laquelle H. Estienne naquit et vécut, s'est exercée, il me semble, d'une manière plus originale et plus heureusement féconde sur le génie du critique et du philologue. Je la reconnais dans les premières études d'Henri, dirigées par son père, déjà lui-même dédaigneux des routines; je la reconnais dans l'indépendance des investigations littéraires et la hardiesse du critique, dans ses croisades contre les superstitions fâcheusement mêlées alors au culte philologique de l'antiquité, et non moins enfin dans ses plaidoyers en faveur de la langue nationale. Cette influence, sur laquelle j'aurai à revenir, a été utile malgré ses excès, ses erreurs, ses puériles chicanes de détail; elle n'a pas faiblement contribué à empêcher l'étude des lettres anciennes, à peine réveillées, de tomber peu à peu dans un second sommeil. C'est à ces titres que la réformation peut réclamer H. Estienne, et se faire honneur de sa laborieuse carrière.

---

## FRANÇOIS DE LA NOUE.

---

Après l'Église, la science a fourni à ces *Études* les écrivains notables de la réformation française; je rencontre le reste de cette élite dans les rangs militaires des calvinistes. Mornay et d'Aubigné ont écrit autant de livres qu'ils ont vu de batailles; La Noue, leur frère d'armes, a fait le sien. Tous trois protestants zélés, et vaillants hommes de guerre, ils ont servi semblablement de leur épée, mais très-diversement de leur plume, la cause de leur religion. L'unique ouvrage de La Noue ne ressemble pas plus aux compositions de d'Aubigné, que la fougue du caustique ami d'Henri IV à la modération de son sage général; Mornay, dans son œuvre écrite, est moins soldat, plus politique d'ailleurs, et surtout plus théologien.

Dans l'ordre des dates, et peut-être à quelques autres titres, La Noue se présente le premier de ces hommes remarquables. Sa vie toute militaire m'arrêtera peu, et je me hâterai d'arriver à l'œu-

vre de sa pensée, plus intéressante encore pour l'histoire elle-même que la fortune de son épée.

François de La Noue, né en 1531, dans une ancienne famille de Bretagne, fut mis tout jeune au métier du gentilhomme français. Page à la cour du roi Henri II, et plus sérieux que ses camarades, il étudia les livres de tactique et l'histoire, passionné surtout de ce Plutarque qui a fait l'éducation philosophique de tant d'esprits supérieurs. Il sortit des pages pour aller faire ses premières campagnes en Piémont sous Brissac. Après quelques années il revint en Bretagne, où la mort de son père le mettait sur un pied de riche et puissant seigneur. La Noue, maître à vingt-sept ans de ses actions et de son patrimoine, habitait ses terres, lorsque le frère de Coligny, Dandelot, protestant zélé et actif propagateur de la croyance calviniste, arriva dans la province et gagna à la réforme, dans la personne de La Noue, une des âmes qui devaient le plus l'honorer, et après Coligny le plus sage de ses capitaines. Dès la première guerre civile, La Noue est dans les rangs des protestants, il assiste à leur première bataille et à leur première défaite. Après la sanglante affaire de Dreux, il commence, en conduisant la retraite avec l'amiral, cette carrière de chef habile et malheureux



qui a été la destinée de ces deux gloires les plus pures de l'armée calviniste. En 1567, à la reprise des armes, il déploya avec un meilleur succès sa bravoure célèbre et les talents qui l'ont fait appeler par Montaigne un grand homme de guerre ; il se rendit maître d'Orléans, et après une marche victorieuse, joignit avec d'importantes levées le prince de Condé sous les murs de Paris. Mais vint la journée de Saint-Denis, puis celle de Jarnac et de Moncontour ; deux fois blessé et prisonnier, il fut deux fois échangé, et reprit divers commandements avec des alternatives de bonheur et de mauvais succès jusqu'au siège de Fontenay, où une arquebusade lui fracassa le bras gauche. Il fallut en venir à l'amputation : Jeanne d'Albret tint le bras pendant le sacrifice, et quelque habile artiste de l'industrielle La Rochelle remplaça le membre mutilé par un bras de fer, dont le guerrier pouvait se servir pour tenir et diriger la bride de son cheval.

La Noue, trompé comme Coligny par les promesses de Charles IX, était dans les Pays-Bas où il venait, coup sur coup, de prendre et de perdre Valenciennes et Mons, lorsqu'arriva le massacre de la Saint-Barthélemi. Au lieu de rentrer en France, il fut obligé de chercher sa sûreté dans

le camp même du duc d'Albe. La cour le rappela, mais pour le charger d'une commission très-propre à le compromettre auprès de son parti. Il lui fallut, plein de défiance lui-même, porter les bonnes promesses du roi aux Rochelois en pleine révolte. Reçu d'abord comme un traître, il finit par obtenir la confiance de l'intrépide municipalité qui lui demanda de prendre le gouvernement de la place. Il accepta à condition de ne pas renoncer à ses propositions de paix et d'obtenir l'assentiment du roi. Charles IX consentit, avec cette réserve, que La Noue quitterait le commandement de La Rochelle aussitôt qu'il lui en transmettrait l'ordre. Tour à tour combattant et négociant, il soutint cette tâche pleine de cruelles difficultés et de périls, jusqu'au moment où sommé de la part du roi de tenir sa promesse, il quitta la ville héroïque qui accepta bientôt après une paix offerte à tout prix.

En 1579, Bras-de-Fer était encore une fois en Flandre pour préparer les voies au duc d'Alençon, appelé par les états<sup>1</sup>. Nommé général de l'armée

<sup>1</sup> Par une illusion qui ne fut sans doute qu'une grande faute de politique, il était de ceux qui avaient imaginé d'associer les intérêts protestants à ceux de ce prince ambitieux et sans foi. La Noue paya cher son erreur.

des provinces, il avait en tête le duc de Parme et se montrait digne d'un tel adversaire. Mais surpris dans une course entreprise avec une faible escorte, « il aima mieux, selon sa coutume, dit d'Aubigné, être prisonnier que fuyard. » C'était en 1580. Captif pendant cinq années, promené de prison en prison, il fut traité presque sans interruption avec une haine impitoyable par les ordres du roi d'Espagne, que nulle sollicitation du roi de France ne tentait d'adoucir. Je dirai bientôt quelles furent, avec la pieuse et consolante correspondance, et quelquefois les visites de sa femme, les allègements de cette captivité qui semblait ne devoir jamais finir. En 1585 elle cessa pourtant par les instantes démarches des amis de La Noue, et même des princes lorrains, s'il faut en croire M. Petitot, qui s'autorise ici de quelques mots des Guises, rapportés par Brantôme<sup>1</sup>.

L'année suivante, pour n'être pas mêlé à une nouvelle prise d'armes des protestants (les conditions de sa délivrance lui interdisaient de servir contre l'Espagne et ses alliés), il fit avec son épouse un voyage à Genève. On lui fit grand accueil et il

<sup>1</sup> Selon du Maurier (*Mémoires de Hollande*), p. 76, La Noue fut échangé contre ce même comte d'Eginon que lui-même avait pris en Flandre, dans son lit.

se lia d'étroite familiarité avec les personnages éminents de la république, tels que Michel Roset, J. Lect, le noble baron de Chandieu, devenu ministre de la parole divine, mais surtout avec Théodore de Bèze. « Car, dit l'ami et le biographe de ce dernier, il y avait dans ce digne cavalier des vertus héroïques, et le fondement de toutes les autres, une piété admirable<sup>1</sup>. »

Lorsqu'en 1588 les deux Henri se réconcilièrent, La Noue mit à leurs ordres sa personne et ses biens, fit lever le siège de Senlis, attaquée par le duc d'Aumale, écarta Mayenne, fit passage aux Suisses amenés par Sancy, et vint rejoindre l'armée royale sous les murs de Paris, dont il leur avait ouvert la route. Après l'assassinat de Henri III, La Noue suivit le panache du Béarnais, et combattit héroïquement aux affaires d'Arques et dans la plaine d'Ivry. En 1591, la mort le frappa à l'âge de soixante-un ans devant une petite place de Bretagne qu'il assiégeait.

Il laissait deux fils. L'aîné, Odet de La Noue, guerrier aussi malheureux et aussi constant que son père, avait subi, prisonnier des Espagnols, une longue captivité qui venait de finir. La prison avait fait un poète de ce brave officier. Ses

<sup>1</sup> Ant. Fayus. *Th. Bezæ de vitâ et obitu.*

*Poésies chrétiennes*<sup>1</sup>, qu'il écrivit dans le château de Tournay, où il était retenu, sont empreintes d'un sentiment vrai et exprimé avec assez de bonheur et de verve poétique.

François de La Noue avait, comme son fils, donné aux lettres les longs et pesants loisirs d'une captivité de cinq années. « Pressé, disait-il, de digérer les dures amertumes d'une appréhension bien fondée de prison perpétuelle, » il s'était mis à écrire ses réflexions sur l'état moral, politique et militaire où il avait laissé sa patrie, et ce sont ces méditations recueillies et publiées par un ami, deux ans après sa délivrance, sous le titre de *Discours politiques et militaires*<sup>2</sup>, qui placent La

<sup>1</sup> *Poésies chrestiennes de Messire Odet de La Noue, capitaine de cinquante hommes d'armes... nouvellement mises en lumière par le sieur de La Violette*. E. Vignon, 1594. L'éditeur compte lui-même parmi les écrivains protestants du seizième siècle. Joseph du Chesne, sieur de La Violette, avant de devenir baron de Morancé et premier médecin de Henri IV, s'était retiré à Genève et avait servi la république par des négociations et des ambassades qui lui ouvrirent le chemin de la cour de France. Outre d'assez nombreux livres de médecine, il écrivit, pendant son séjour à Genève, plusieurs pièces d'une poésie fort enflée, entre autres un poëme intitulé : *Le Grand Miroër du Monde*, in-4°. Lyon, 1587.

<sup>2</sup> *Discours politiques et militaires du seigneur de La Noue, nouvellement recueillis et mis en lumière* (par du Fresne de la Canaye). Basle, 1587; in-4° de 710 pages, avec une *Épître* de l'éditeur *au Roy de Navarre*.

Noue au nombre des bonnes plumes de son parti et de son siècle.

Une partie du livre contient des jugements et des récits sur les événements des trois premières guerres civiles ; c'est ce qu'on appelle *les Mémoires de La Noue*. Les opérations militaires de ces trois campagnes y sont décrites avec une généreuse impartialité. Le noble guerrier ne dissimule rien et avoue sans réticence ni adresse de parole les fautes de son armée et les beaux faits d'armes des capitaines ennemis. Cette équité n'est pas seulement chez lui respect de l'artiste pour son art, elle est tout autant le fait d'un caractère élevé et de ce religieux respect de la vérité qui, à défaut du christianisme, serait à lui seul la plus moralisante des religions. La froideur d'imagination ne vient pas ici au secours de la justice ; les brefs récits du soldat, sans être aussi pittoresques que ceux de Montluc, sont animés et vigoureux comme son bras, quand il combattait dans ces rencontres que le tacticien décrit et commente. Aux considérations stratégiques, La Noue mêle fréquemment des réflexions de nature morale et politique. Je reproduirais sous ce rapport ses dernières pages sur les paix qui succédèrent aux premières guerres civiles, si la partie de ces *Discours sur*

laquelle j'aurai principalement à m'arrêter ne m'appelait déjà à citer plusieurs passages d'un caractère analogue.

Tandis que les annales de l'art militaire comptent parmi leurs documents utiles d'autres dissertations animées, quoique techniques, sur des questions telles que celle-ci : « Si 2,500 corcelets et 1,500 harquebusiers se peuvent retirer trois lieues françaises en campagne rase devant 2,000 lances? » pour nous la portion la plus intéressante et la plus instructive des *Discours* est celle où La Noue, tout en jugeant l'état de son pays, éclaire l'histoire des esprits et des mœurs de son siècle. Elle révèle en lui une intelligence philosophique aussi bien qu'une âme libre et souverainement religieuse; elle montre enfin l'un à côté de l'autre, et quelquefois confondus, le gentilhomme chevaleresque et le penseur calviniste. En parcourant les points essentiels du livre, nous verrons ressortir et se développer de lui-même ce double point de vue.

Une amère pensée dominait toutes les méditations du guerrier captif, et la prison n'en adoucissait pas la tristesse. En comptant et en rapprochant tous les jours les misères qui dévoraient la France, il était arrivé à y voir comme autant

de signes que les derniers temps de la patrie s'approchaient; mais il n'avait pas perdu courage, et s'était mis avec une grande application de jugement à la recherche des origines essentielles du mal, moins pour satisfaire une curiosité philosophique que pour découvrir quels remèdes pouvaient les guérir. Aussi, quoique fort énergiques et nullement ménagées, ses plaintes ne sont pas d'un simple observateur absorbé dans une contemplation stérile, mais d'un conseiller qui signale les périls, afin qu'il y soit tôt et sérieusement pourvu.

Dès le premier discours, on est au fait des appréhensions de La Noue et des correctifs qu'il imagine. C'est en quelque sorte l'exposé du livre; La Noue veut y montrer « que le royaume de France s'en va peu à peu versant, et est prochain de faire une lourde chute, si Dieu, par sa souveraine bonté, ne le soutient, et qu'il y a encore quelques remèdes pour le redresser moyennant qu'on les veuille promptement embrasser. » Alors, comme en tout temps, et dans toutes les crises d'État, la vérité sur ce grave sujet était odieuse à nombre d'esprits, même parmi les meilleurs, qui ne voulaient pas se l'avouer. La Noue répond d'abord à ceux-là :



« Ils devraient plutôt gémir que disputer et répliquer contre tant d'apparences de ruine visibles et sensibles. Car la plupart des racines de ce grand arbre se voient découvertes et demi-sèches, beaucoup de branches sont mortes, les feuilles en petite quantité, les fruits devenus quasi sauvages. A laquelle indisposition tant la vieillesse que les mauvais accidents l'ont amené. Par quoi le meilleur serait qu'ils avouassent ce qui est et travaillassent à ce qui se doit faire, pour conserver en vigueur ce qui reste de bon. Je sais bien que c'est un mal plaisant discours à celui qui aime et honore son pays et sa nation, d'en vouloir préannoncer les chutes, ce qui ne se peut faire sans aussi en découvrir les turpitudes. Mais puisque tels périls étonnent déjà tant de cœurs, et que les causes qui nous y jettent s'aperçoivent des yeux de tous, ne serait-ce pas faiblesse d'esprit de se taire en ce grand besoin?... C'est une œuvre profitable de montrer le feu être en la maison à ceux qui ne l'aperçoivent, et aux autres qui le voient et le craignent de les piquer pour l'aller éteindre, et à quelques-uns qui l'entretiennent par aventure sans beaucoup y penser, de les admonester qu'ils ne font pas bien; bref, préparer tous, afin d'aider au maître pour la salvation d'icelle, et pour la conservation de la famille<sup>1</sup>. »

Les philosophes, et Aristote à leur tête, ont amplement discoursu des causes qui mènent les nations de vie à trépas; mais La Nouë attend un oracle plus solide de la divine philosophie, et celle-ci, dans ses saints livres, lui apprend que trois choses attirent la destruction sur les États :

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 2.

l'impiété qui ruine les consciences, l'injustice qui dissout la société politique, et la dépravation des mœurs qui désorganise la famille; « trois péchés qui le plus souvent se rencontrent et joignent ensemble. » C'est la réformation, c'est Calvin qui lui a signalé, le doigt sur les Écritures, ce dangereux triumvirat. Or, dans ces temps malheureux, l'impiété se manifeste sous cent formes, entre lesquelles trois sont exécrables et infectent la France : l'athéisme, les blasphèmes et la magie.

J'ai souvent relevé dans les écrits des réformateurs la définition et la description variée de cet athéisme, qui chez eux ne désigne pas toujours la pure négation de la Divinité. La Noue décrit les athées « dont il y a foison, » dit-il, en paraphrasant les paroles du fils de David :

« Les méchants ont dit en eux-mêmes : Le temps de notre vie est bref et avec ennui, et n'est aucun qui soit connu être retourné des morts, car nous sommes nés de rien, et après ce, nous serons comme si nous n'eussions point été, car notre corps sera cendre éteinte, et l'esprit sera épars comme le mol air, et notre nom sera oublié avec le temps. Venez donc, et prenons jouissance des biens qui y sont, et usons de la créature légèrement comme en jeunesse. Emplissons-nous de vin précieux et de parfums, et que la fleur du temps ne nous passe point. Couronnons-nous de roses avant qu'elles soient flétries, qu'il n'y ait aucune prairie où notre intempérance ne

passe, et délaissions partout les signes de liesse, car c'est notre sort<sup>1</sup>. »

Entre les misères nationales, nulle n'apparaît à La Noue plus prodigieuse que cet athéisme, et il le met sur le compte des guerres pour la religion « qui ont fait oublier la religion. » L'accusateur désigne ici les coupables sous les bannières des protestants comme des catholiques. « Il ne faut point, dit-il, que les uns ni les autres disent : C'est le parti contraire qui engendre les athéistes, car de toutes parts ils se rencontrent. » Cette accusation, nous l'avons déjà trouvée dans la bouche de Calvin et de Viret; tout à l'heure on l'a vue tomber sur Henri Estienne; elle nous a arrêtés assez longtemps, je n'y reviendrai pas, et je passe à la seconde des formes sous lesquelles La Noue découvre les plus frappants symptômes de l'impiété régnante.

On sait quelle manie de jurements s'introduisit en France au temps de notre écrivain, apportée d'Italie selon H. Estienne, qui lui-même en avait entendu dans ce pays d'inouïs échantillons. On ne s'en tenait pas aux quelques formules qui en toute langue servent à exprimer vivement et sans

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 5.

frais les affirmations que l'on veut rendre énergiques; l'imagination s'exerçait à inventer des imprécations nouvelles; les plus compliquées et les plus étranges étaient les meilleures. Je renvoie pour les exemples aux romanciers de notre temps qui ont exploité le seizième siècle, et n'ont pas manqué de recueillir, pour la couleur locale, force *maudissons* et façons de *maugréer* alors en usage. C'était sans doute une de ces maladies de l'esprit humain qui l'accusent de faiblesse puérile plutôt que de réelle perversité; c'était quelque chose de plus encore. La mode, en ceci, était la manifestation vulgaire et étourdie de cet esprit audacieux de révolte et de ce sentiment de la force intellectuelle nouvellement reconquise; éléments caractéristiques de l'époque, et dont la réforme est l'expression la plus puissante et la plus élevée. La Noue sait bien que la multitude jure et maudit sans avoir grande conscience de son péché; mais si « l'accoutumance la forme, l'irrévérence de Dieu l'engendre, » et il ne prend pas son parti de ce « débordement qui depuis trente ans, dit-il, va toujours en augmentant, de sorte que les petits enfants de sept ou huit ans savent déjà abuser du nom de Dieu. » Ceux qui ne voient pas qu'il y ait dans cette habitude de renier Dieu à

tout propos de quoi perdre un État, La Noue les compare à telles gens « qui ont beaucoup de livres, et pour en avoir vu les couvertures et lu les titres pensent être doctes... mais ne s'étant jamais arrêtés qu'à la superficie des choses, ne considèrent pas que les principales causes qui amènent en un pays les misères et les désordres sont telles offenses directement faites contre l'honneur de Dieu ; comme, au contraire, quand les magistrats tiennent la main à ce que la grandeur de son nom soit à tous vénérable, on voit alors fleurir les États et avoir abondance de biens <sup>1</sup>. » Révérence de Dieu ! maxime d'État posée par le calvinisme et qui a fait la vie de ses républiques à leur naissance.

La sorcellerie pour le vulgaire et la magie pour les classes élevées n'ont pas été des travers moins communs dans cette société que les jurements et les blasphèmes. Le déchainement des passions et des mœurs, provoqué par le développement des goûts fastueux venus d'Italie avec les armées françaises, explique peut-être ce qu'on pourrait appeler la *démonomanie* de ce siècle protégée. Singulière recrudescence des vieilles erreurs du moyen âge en pleine renaissance des lettres, et

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 8.

tout à côté des conquêtes de l'intelligence affranchie! Ces pactes mystérieux, ces compromis avec les puissances diaboliques caressaient les désirs vaniteux, les ambitions de toutes sortes, la soif de posséder pour jouir, les âpres ressentiments d'opinion, toutes les passions aisément crédules et alors débordées; ils étaient encore un aliment à la curiosité inquiète dont ces temps furent si merveilleusement travaillés. Je crois volontiers à cet aveu d'un prétendu chef des sorciers, lequel, au dire de Bodin, confessa que le nombre de ses confrères en la seule France passait trente mille. C'étaient autant de pauvres gens qui, de bonne foi, croyaient s'être voués aux intelligences infernales en échange d'une science et d'une puissance surhumaines.

On retrouve encore là une variété de cette affection mentale qui, aux âges d'agitation, reparaît toujours sous quelque aspect saillant. De notre temps ce sera le suicide, folie des âmes atteintes à la fois d'ambition impatiente et de paresse; alors on se donnait au démon, parce qu'alors tout jusqu'aux vices et aux travers était vie et action. La Noue exprime fortement ces étranges manies :

« En cette manière sont venues en avant tant d'espèces de

magies, enchantements et sorcelleries, qu'on peut dire qu'il n'y a rien au ciel ni en la terre, voire dessous la terre, de quoi l'homme plongé en cette erreur ne se serve, pensant y trouver quelque instruction ou soulagement<sup>1</sup>. » (Plus loin il indique la cour comme le grand théâtre de ces machinations.) « Qu'il se promène après par la France, et il connaîtra que parmi la noblesse, parmi les gens d'Église et de justice, il y a des disciples couverts de cette profession. »

Le calvinisme, qui combattit corps à corps toutes les tendances irréligieuses de ce siècle, qui lutta contre le scepticisme railleur, contre l'épicurisme, contre les rêveries des libertins, attaqua vigoureusement aussi la magie et la sorcellerie. On l'a vu par Viret : il ne songeait nullement à mettre en doute le rôle du démon dans ces arts funestes, se bornant à remarquer, quant à la créance dont ils sont dignes, que les oracles du diable ne sont comme lui que « mensonge et tromperie<sup>2</sup>. » Satan est incessamment occupé à tendre des pièges à l'homme, pour lui faire abandonner le service du vrai Dieu ; la magie est un de ces pièges, car elle conduit la créature à oublier la Divinité pour rendre hommage au diable, et cet oubli, c'est le crime. Voilà de quelle manière ces erreurs de jugement deviennent aux yeux des

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 10.

<sup>2</sup> *Id.*, *ibid.*

calvinistes une impiété du cœur, et comment La Noue, qui les voit dans l'histoire sainte frappées de punitions même terrestres, les compte parmi les fléaux de la patrie. « Car, dit-il, il est bien malaisé d'être bon citoyen de la France, quand pour cause si inique on se bannit volontairement de la sainte cité de Dieu <sup>1</sup>. »

Après l'impiété, vient le second des grands engins de la ruine d'un État, l'injustice. Bayard, raconte son loyal serviteur, « toujours disait que tous empires, royaumes et provinces sans justice, sont forêts pleines de brigands. » La Noue est de la même école; il définit l'injustice : « l'oppression publique et particulière des plus autorisés et puissants sur les pauvres et faibles, lesquels par orgueil, avarice et inhumanité exercent sur eux toute violence, tromperie et cruauté <sup>2</sup>. » La Noue ne nous apprend rien ici que les annales et tous les mémoires du temps ne nous découvrent déjà surabondamment par leurs récits ou leurs plaintes. Le désordre, et avec le désordre la violence, s'étaient accrus vers cette époque à un tel point, que l'effroi avait gagné jusqu'aux oppresseurs eux-mêmes. Le pieux soldat voit l'exaction

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 11.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 12.



partout autour de lui, et au caractère de ses plaintes on reconnaît aisément le disciple d'une religion qui a appris à dépouiller les puissants de leur robe protectrice, pour les juger d'après la seule loi divine. « Gens de palais qui, sous couverture d'une sainte vertu de justice, font une rapine inexprimable; gouverneurs de villes, châteaux et provinces qui chargent le peuple pour remplir leurs coffres et entretenir leurs pompes, au lieu de faire reluire en telles administrations les vertus qui sont en eux au soulagement de plusieurs et à l'honneur du maître; gens de guerre qui traitent leur propre patrie en pays ennemi; gentilshommes qui imaginent que les marques de noblesse soient de se faire redouter, de battre et prendre d'audace sur leurs sujets tout ce qui leur est commode, comme s'ils étaient esclaves; grosses cités qui ne font bruit que de leurs privilèges et jettent sur le pauvre peuple champêtre toutes les charges et les misères<sup>1</sup>; » tous les violents, en un mot, et les injustes sont flétris d'une main vigoureuse par le noble citoyen qui lit à l'avance leur condamnation dans la menace du prophète : « Le Seigneur entrera en jugement avec les anciens de son peuple et avec ses princes, car vous

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 13.

avez consumé la vigne, et la rapine du pauvre est en vos maisons. Pourquoi foulez-vous mon peuple et froissez la face des pauvres? dit le Seigneur des batailles. Cet arrêt ici, conclut La Noue, devrait être suffisant pour servir de réveille-matin aux oppresseurs, s'ils étaient aussi dociles que par aventure ils sont incorrigibles. »

La dévorante besogne de la dissolution des mœurs achève l'œuvre de destruction, aidée de la vanité qui lui a ouvert les entrailles des familles, rendant « la maladie du corps universel plus incurable<sup>1</sup>. » Les développements de ce point de vue se laissent deviner. La Noue résume en quelques pages les faits du procès intenté aux mœurs du seizième siècle par le siècle lui-même.

Si le danger n'était pas évident de soi, pour la pauvre France, « ainsi pourrie » et ébranlée dans ses fondements et destituée de vertus qui la devraient soutenir, les signes effrayants, dit La Noue, ne manqueraient pas pour annoncer le courroux de Dieu. Le seizième siècle, je l'ai déjà remarqué, avait la conscience de ses énormités de toute espèce, et les hommes interrogeaient avec une inquiète avidité, dans tous les accidents du monde physique, les jugements de Dieu sur leur pays.

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 16.

« Déjà, dit La Noue, sont apparues des comètes horribles et autres figures étranges en l'air; les tremblements de terre, naissances de monstres, et voix effroyables se sont fait sentir, voir et ouïr, lesquels prodiges nous doivent épouvanter. » D'autres curieux observaient qu'on était dans le règne climatérique des rois de France; d'autres encore que toutes les niches construites fatalement au Palais pour recevoir les statues des rois, étaient maintenant toutes remplies. Notre écrivain les laisse « philosopher sur ces vanités » pour écouter une autre pronostication, une prédiction de Moïse à laquelle les hommes de tous les siècles doivent ouvrir leurs oreilles, car elle menace de mille malédictions les nations qui ne gardent pas les commandements de Dieu. La Noue sait bien qu'il ne manque pas de courtisans qui se moqueront de lui, de vouloir démêler les affaires d'État par des maximes de théologie, et qui auraient en meilleur gré celles de Polybe, de Plutarque et de Xénophon. La réponse du religieux philosophe montre dans la sphère des notions politiques, la réforme se dérochant aussi à l'autorité de l'antiquité, et balançant ainsi cette superstition dangereuse qui pouvait gêner les développements de la renaissance. « J'eusse volontiers appuyé mon

dire sur leurs opinions (d'Aristote, etc.), mais pour n'être point abusé il m'a semblé que la voie que je prenais était encore meilleure, car encore que la sagesse de l'homme (qui lui est toutefois donnée d'en haut) reluisse aux livres profanes, si est ce qu'elle est fort vaine, en comparaison de la divine qui apparaît ès saintes Écritures<sup>1</sup>. »

Le patriotisme de La Noue entrevoit que toutes ces blessures de la patrie ouvrent la porte à trois malheurs également immenses pour l'Etat : « à l'anarchie ou à l'usurpation de quelques ambitieux, enfin à la conquête étrangère. » Averti par les enseignements de l'histoire sacrée et de l'histoire profane, il voit déjà les peuples voisins arrivant à la curée de ce grand corps de la France, ruiné comme l'Italie après les guerres des Guelfes et des Gibelins, comme le royaume lui-même après les Armagnacs et les Bourguignons. Toutefois, aux yeux de notre politique, le démembrement de l'État par lui-même serait une plus vraisemblable conclusion de ses dangers. « L'un se ferait prince en ses châteaux, l'autre tyran en ceux d'autrui. Un quartier de pays se cantonnerait, l'autre se mettrait sous quelques chefs militaires, et ceux qui alors se trouveraient en main les forts châ-

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 20.

teaux des grosses villes, pensez s'ils voudraient avoir part au gâteau. » Nulle condition n'effraie plus La Noue pour son pays, et à cette occasion il proteste de son respect pour la royauté. « Je désirerais aussi peu qu'homme du monde qu'elle fût seulement méprisée, car puisque nous avons vécu plus de douze cents ans sous telle forme, nous la devons révéler comme une puissance légitime ordonnée de Dieu, à laquelle quiconque ne porte volontaire obéissance est coupable devant lui. Et si (par conséquent) nous devons encore croire qu'il n'y a aucune police plus propre pour gouverner le Français que celle-là<sup>1</sup>. » La Noue se sépare ici franchement de l'esprit qui domine encore le droit public professé dans les écrits des publicistes protestants d'alors. Ceux-ci ne tarderont pas à parler dans le même sens : c'est que le calviniste Henri de Navarre sera sur les marches du trône; mais la doctrine de La Noue n'est pas une théorie de circonstance, c'est à la fois le sentiment sincère du noble gentilhomme et l'opinion réfléchie du penseur et de l'homme d'expérience.

Y a-t-il encore des remèdes à ces menaçantes misères? La Noue le croit fermement. Ses plaintes, je l'ai déjà dit, ne sont pas d'un philosophe qui

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 27 et 28.

se complait dans l'amertume de ses tristesses, habile seulement à découvrir, à analyser et à déplorer le mal. Lui, il songe uniquement à la guérison, et propose tout le long de son livre, à côté des plaies qu'il décrit, des remèdes précis et possibles. Le fond de ce traitement est tout religieux; mais à ses yeux ce n'est pas des processions des catholiques qu'il est besoin, et les psaumes des protestants n'y feront pas davantage : ce qu'il faut, c'est la régénération de tous les ordres de la société, à commencer par la royauté elle-même. « Comme justice, prudence, force et tempérance, sont les fortes colonnes qui soutiennent les États, aussi faut-il croire que piété est la base et le fondement d'icelles ; de sorte que si elles ne sont affermies par cette très-digne vertu, elles branlent, étant nécessaire de commencer l'œuvre par un tel principe. » Il faut que la cour et la ville de Paris donnent le signal et l'exemple du rétablissement de l'ordre; il faut pourvoir aux différends de la religion sans recourir aux armes ; il faut que le roi et le parlement « établissent cette souveraine loi, salut de la France, qui est la loi de paix et de concorde. »

Telle est la substance de ce premier discours, qui est comme le programme de tout le reste ; car

chacun des autres chapitres de ce généreux livre est consacré spécialement à quelqu'un des points que j'ai indiqués ; c'est toujours quelque face de ce problème : la patrie est en péril, comment la sauver ?

Ainsi, dans le second discours, il applique à la France cette maxime d'un ancien, que si les petites choses croissent par la concorde, par la discorde les grandes s'écroulent. Il entre dans des détails très-positifs, en homme convaincu que telle concorde sans soumission est impossible. Je remarque dans ce discours que La Noue adopte la théorie d'Hotman sur l'origine germanique des Francs. Cette opinion lui semble « plus vraisemblable que celle que les autres écrivains récitent. »

Dans un autre discours, il revient sur les querelles religieuses, à propos de « la légèreté dont plusieurs usent à haïr, condamner et détester leurs prochains, à cause du différend de la religion. » Il fait une théorie de la tolérance qui le présente sous un jour d'indépendance également éloigné du zèle intraitable de l'adepte violent des deux communions, et de l'indifférence philosophique des penseurs politiques de l'école des jurisconsultes. L'insolence du faux zèle, toujours

prompt à crier à l'hérésie, lui est insupportable :

« Médecin qui juges ton prochain être malade, et au lieu de t'efforcer de le guérir, tu veux qu'on l'assomme, considère-toi un petit (un peu), et tu verras que c'est toi-même qui as abondance de maladies et très-dangereuses. Pense donc trois fois premier avant que dire à autrui : Tu es un hérétique. Et à la vérité, c'est un mot qui est aujourd'hui fort commun en la bouche de plusieurs, et s'en trouve que si on leur avait ôté l'usage de cette parole, les patenôtres de la ceinture et la haine de leurs cœurs, ils seraient aussi étonnés qu'un avaricieux qui a perdu sa bourse<sup>1</sup>. »

La Noue, encore une fois, n'était pas seul d'effrayé de son siècle; l'effroi, on peut le dire, était universel : le cynisme des épicuriens de l'époque le prouverait à lui seul, car il a tous les caractères de cet étourdissement furieux qu'on voit à la suite de la terreur s'emparer des cœurs vides et des têtes dans toutes les grandes invasions de maladies pestilentiellles. Mais chacun raisonnait du mal et du remède selon la portée de son regard ou de ses préjugés personnels : les uns accusaient les Italiens et leur patronne Catherine de tous les crimes et malheurs de la France, il n'y avait de meilleur expédient que de les exterminer de la surface du royaume; d'autres mettaient le mal

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 40.



sur le compte des gens de justice, et auraient voulu chasser la moitié de « cette fourmilière » et piller l'autre pour se venger de leurs rapines et remettre les jugements selon la simplicité ancienne. D'autres encore s'emportaient contre les moines, et parlaient de mettre le feu aux quatre coins de leurs couvents. Dans le peuple, la plainte se tournait contre l'arrogance des nobles, et au gré de quelques-uns, dont le nombre était grand, il aurait fallu « traiter les aristocrates à la façon de Suisse pour établir une république tranquille, » tandis que les nobles ne manquaient pas qui, indignés de l'orgueil du peuple de quelques villes, s'écriaient tout haut qu'il n'était besoin que de les « corriger à coup d'épée et par saccagements. » Les gens de guerre ne trouvaient pas mieux grâce aux yeux d'une autre opinion.

La Noue, qui énumère tous ces arrêts du public, y démêle plus de haine passionnée que de vrai désir d'une restauration, et il défend courageusement contre ces jugements excessifs chacune des classes incriminées. Il s'élève avec force contre la maxime qui des cours du seizième siècle devait passer dans les comités démocratiques du dix-neuvième, que pour le salut du corps social il est des membres à y couper. A ses yeux, les

sociétés civiles ne sont pas « des troupeaux de bêtes et les citées des boucheries, où il soit permis de travailler à tort et à travers<sup>1</sup>. » Les violents cautères ne sauraient convenir à la France, maintenant si aigrie et irritée « qu'au moindre coup d'aiguillon qu'on lui donne elle se remue partout, comme fait la mer quand elle est battue d'un seul petit vent. » C'est par la restauration des mœurs qu'il faut procéder à la guérison de la patrie; et ici La Noue recommence son premier discours, insistant plus particulièrement sur la réforme de la noblesse. C'est un sujet qui lui tient à cœur.

La noblesse que veut La Noue n'est pas cette aristocratie politique que l'histoire de la féodalité nous montre hostile à la royauté, et ambitieuse d'une indépendance toujours prête à devenir de la domination: ce dernier caractère était généralement celui des seigneurs protestants. Le gentilhomme de La Noue est, à la galanterie près, le loyal élève de la chevalerie, le féal et guerrier serviteur du roi, sérieux de mœurs, exemple des vertus privées et publiques; grave et sage, il reste au foyer de la famille, et ne met la plume au vent et la dague au poing que pour le roi et

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 81.

la patrie. C'est un Bayard, et nullement un Amadis.

Au gré de Bras-de-Fer, la noblesse de France est la plus heureuse parmi toutes celles de l'Europe. Si elle n'a pas autant de richesses que celle d'Espagne, « qui suce les mamelles dorées des deux Indes, » si elle n'est ni aussi puissante que celle de Pologne, ni aussi gentille que celle d'Italie, elle ne laisse pas d'avoir assez d'esprit pour se bien conduire, assez de force pour se conserver, et assez de biens pour s'entretenir. Logée dans l'un des plus beaux jardins de l'univers, elle a d'opulentes maisons, elle a pour elle les exercices honorables aux armes et aux lettres, la musique et la conversation, finalement elle « a mille beaux loyers de vertus <sup>1</sup>. » Malheureusement elle s'en va perdant tous les jours de si beaux avantages; « demi-ensevelie en la corruption commune, elle s'est abâtardie et éloignée des anciennes mœurs. » Le luxe la remplit de vices qui la ruinent et l'aviussent. La Noue confirme ici tout ce que nous apprend son ami Brantôme du faste incroyable dont François I<sup>er</sup> donna l'exemple à sa noblesse, et qui ne fit que croître en se déployant dans toutes les classes de la société durant le seizième siècle.

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 148.

Notre écrivain raille et déplore les dépenses de toute sorte auxquelles se livre le gentilhomme français, « toujours excessif en ce à quoi il s'affectionne. » Si la brillante jeunesse, toute couverte de toiles d'or et de pierreries, se moque des bonnets et des ceintures des nobles Vénitiens, ceux-ci peuvent le lui rendre avec usure. « Quand aucuns d'eux viennent après à considérer que la simplicité de leurs habits fait regorger leurs coffres de richesses, et qu'en leur sénat prudence et gravité y reluisent, et que leurs statuts sont inviolablement observés; et au contraire que nous, avec nos courtes chausses et longs pourpoints, avons fait sauter nos lois par la fenêtre, pour ce qu'elles parlaient trop haut, et que nos coffres sont quasi toujours aussi vides d'or que la tête d'un amoureux passionné est vide de raison; ils concluent que c'est nous qui devons plutôt être moqués<sup>1</sup>. »

La manie de bâtir était sans frein, comme celle des riches costumes, et Rabelais s'était déjà moqué de « ces magnifiques palais qui avaient ruiné leurs propriétaires. » Il faisait dire à frère Jean des Entomeures : « Hé! que servent tant de belles tours, galeries, chambres, salles et cabinets, vu

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 154

que les marmites sont si froides et les caves si vides? Par la digne pantoufle du pape (car c'était son serment accoutumé)! j'aimerais mieux habiter sous petit toit et ouïr de ma chambre l'harmonie des broches, sentir l'odeur du rôti, et voir mon buffet réparé d'un trophée de flacons, pots et gobelets, que demeurer en ces grands palais à faire de belles promenades, et me curer les dents à jeun, à la néapolitaine. »

« Depuis soixante ans, dit à son tour La Noue, que l'architecture a commencé à être en honneur dans le pays de France, l'ardeur de bâtir s'est insensiblement étendue des plus riches aux moins opulents. A l'envi des uns des autres, de belles maisons se sont faites, et souvent par la ruine du revenu, qui s'en est allé ès mains d'autrui, à cause de cette véhémence passion qu'ils avaient de mettre des pierres les unes sur les autres. »

Mêmes excès dans les ameublements, les laquais et la table. Il faut en venir aux lois somptuaires, le tiers de la noblesse au moins le désire, les dames seules pourront se plaindre. « Aristote dit pourtant que les femmes font la moitié de la république, et qu'il convient aussi par bonnes lois de les régler; mais elles ne le veulent

pas croire, et disent qu'il est hérétique <sup>1</sup>. »

Les règlements, toutefois, feront peu pour régénérer l'état du gentilhomme, si l'on ne pourvoit à une meilleure éducation de sa jeunesse. Les uns ne donnent aucune nourriture intellectuelle à leurs enfants, ce sont ceux qui croient follement « qu'il ne revient guère de fruit de faire étudier les enfants, et leur suffit quand ils savent lire et écrire. » De ceux-là, par exemple, l'un sera si grand chasseur, que rien ne lui plaira, sinon les chiens et les bois. L'autre sera querelleur avec ses voisins et rude à ses sujets, et n'approuvera autre vie que celle qui consiste à faire le bragard en sa maison <sup>2</sup>. » Les autres, plus nombreux, animés d'un bon désir, ont coutume d'attacher leurs enfants comme pages au roi ou à quelque maison princière; ils les envoient aussi dans les cours étrangères et aux universités des cours d'Allemagne; mais La Noue trouve beaucoup à dire à ces divers usages. Selon lui, les jeunes gentilshommes rapportent de toutes ces écoles encore plus de vices que de savoir et de « gentillesse. » Il voudrait que le roi instituât dans le royaume des académies où la jeune noblesse apprendrait

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 96.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 116.

les armes et recevrait une mâle et intelligente éducation. Ce serait acquitter le roi « d'une des plus belles dettes à quoi il est obligé, qui est de rendre la noblesse ornée de vertus. » Je laisse les détails du projet de notre gentilhomme : ils sont, comme la pensée principale, tout à fait sages et pratiques.

Voilà les sujets essentiels sur lesquels roulent les *Discours politiques*. D'autres points de vue moins graves, mais d'un assez piquant intérêt, y sont encore traités. Telle est cette furieuse passion qui s'était répandue de la cour dans tout le royaume, le duel, « ce hideux animal, dit La Noue, qu'on nomme Querelle, lequel s'étant jeté au milieu de la noblesse, la va petit à petit dévorant, sans qu'elle s'en aperçoive<sup>1</sup>. » Le mâle guerrier déteste ces coutumes sanguinaires, et il entend l'honneur d'autre façon que ceux qui le faisaient consister « à surmonter les autres avec la force et à les faire trembler sous soi. » Le vrai honneur, à son jugement, « c'est une belle louange et réputation qui est donnée par les gens de bien à quelqu'un pour cause de sa vertu, laquelle il démontre par plusieurs bons effets : iceux consistent en l'usage de prudence, justice, prouesse,

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 146.

tempérance, vérité, courtoisie, et autres pareilles vertus <sup>1</sup>. » Cette maxime est l'essence du curieux *Discours* consacré tout entier au duel, à ses causes, et surtout à ses effets, que l'écrivain démêle avec son habituelle sagacité, dans le désordre général de la société.

C'est avec la même pénétration et le même sentiment de moralité religieuse qu'il s'occupe des romans de chevalerie, en si grande vogue de son temps. Les fictions romanesques des *Amadis* avaient commencé à passer de l'Espagne en France, peut-être leur première patrie, dès le règne de François I<sup>er</sup>, traduits dans le français élégant et facile, quoique visant à l'archaïsme, d'Herberay des Essarts. Tout au travers des soulèvements de la réformation, des bûchers et des prédications en tous sens, l'Europe s'était passionnée pour ce monde aventureux, galant et héroïque de la fantaisie chevaleresque, au point que les *Amadis* étaient tout l'évangile de nombre de leurs admirateurs. « Sous le règne du roi Henri II, dit La Noue, ils ont eu leur principale vogue, et crois que si quelqu'un les eût voulu alors blâmer, on lui eût craché au visage, d'autant qu'ils servaient de pédagogues, de jouet et d'entretien à

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 253.



beaucoup de personnes<sup>1</sup>. » Le clergé des deux Églises s'en aperçut bientôt, et l'anathème tomba de la chaire de Saint-Pierre comme de celle de Calvin sur la guerrière et voluptueuse épopée. La Noue nous apprendra à quels signes de perversité l'austère calvinisme reconnaissait dans ces romans l'œuvre du démon.

Il les met tout d'abord sur la ligne du *Prince* de Machiavel, qui est selon lui d'aussi pernicieuse lecture aux vieilles gens, que les *Amadis* le sont aux jeunes. Sous les « hautes et belles matières » politiques et militaires traitées par le Florentin, d'abord charmé, il a fini par trouver des erreurs « qui font cheminer ceux qui les suivent ès voies de déshonneur et dommage : » les livres d'*Amadis* sont des coupes dorées où la jeunesse va s'enivrer de tous les ferments de la corruption. Elle y boit le poison d'impiété en admirant les prodigieux enchantements du sage Alquif et d'Urgande « la déconnue, » qui en savent et en font beaucoup plus que les prophètes et les apôtres. Encore plus « subtil et pénétratif » est le poison de volupté que le romancier distille à toutes les pages de ses livres. Mais ici je ne puis citer La Noue qu'avec réserve : sa raillerie devient très-spiri-

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 134.

tuelle, mais assez peu ménagée : « La belle instruction pour les damoiselles, quand elles voient les jeunes princesses échauffées de flammes amoureuses pour un chevalier qu'elles n'auront vu que deux heures ; car encore que la honte et la modestie les dût retenir dans les bornes de pudicité, néanmoins l'auteur leur fait confesser, et de prime abordée, que les pointures violentes du dieu Cupidon (sur qui elles jettent toute la coulpe) les ont si fort atteintes, que ne pouvant sortir par la porte, elles sont contraintes de se jeter par la fenêtre, pour aller dans quelque délicieux jardin manger des abricots <sup>1</sup>. » Et après une analyse qui n'est pas à l'honneur de la chasteté des *Amadis*, La Noue ajoute : « Je laisse à juger à ceux qui ont quelque intégrité, si la lecture de tels livres, si remplis de tant d'ordes folies, n'est pas dangereuse, tant aux jeunes qu'aux vieux ; car on ne saurait si bien se nettoyer après, qu'il ne demeure toujours des taches en la blancheur des affections <sup>1</sup>. »

Le livre de La Noue a abordé tant de faits moraux, particuliers à son siècle, qu'en insistant sur tous, on fait un commentaire plus considérable

<sup>1</sup> *Discours politiques et militaires*, p. 140.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 142.

que le texte. Je dois m'arrêter et indiquer à la curiosité des lecteurs, sans les analyser, un discours amusant sur la pierre philosophale et deux autres plus sérieux et d'un plus grand mérite de pensée, qui témoignent également du vif esprit et de l'élevation de l'écrivain. Le premier traite de la méditation accessible et désirable à gens de tous états selon leur capacité, même au peuple rustique et au soldat; de quoi l'exemple de La Noue est la meilleure des preuves; l'autre est à l'adresse des épicuriens de tout étage : épicuriens de cour et des grandes cités, épicuriens « nourris à guerres, » sans parler des Enfants sans souci, « gens, dit-il, qui ne passent point le gigot de mouton, le flacon de vin et le jeu de quilles. » Il expose d'un style gai et lesté leurs théories de bien vivre, leurs attaques contre les hommes de vertu et de piété, et leur répond en philosophe et en chrétien par de nobles considérations sur la pureté, qui est la force du corps et de l'âme.

L'âme de cet écrivain guerrier était sans doute née généreuse et forte, et ses qualités se fussent manifestées quand même il n'aurait pas suivi les enseignes du calvinisme. Mais il y a, si j'ose ainsi dire, dans le tour de ses vertus et dans ses idées de préférence, des nouveautés étrangères aux

écrivains catholiques du même temps et du même métier, et qui appartiennent certainement au protestant. La Noue, on l'a vu, est assurément bon soldat et loyal serviteur de son maître, mais son honneur n'est pas celui d'un Lancelot et d'un Amadis, comme il n'est pas noble du roi à la manière de ces gentilhommes de Henri II, qui, au dire de Henri Estienne, avaient pour tout *Credo* : « Je crois au roi et à la reine sa mère. » L'obéissance du sujet est subordonnée à la morale du chrétien : elle observe, examine et juge.

Le style de La Noue mérite attention : d'une élégante aisance dans sa clarté parfaite, il est encore vigoureux, très-serré, rempli ici et là de traits pittoresques et d'un relief ferme, comme son langage, qui, déjà singulièrement direct, s'est formé sur celui des réformateurs, et leur doit sa précision dialectique. A tous égards, l'auteur des *Discours politiques et militaires* est de notable valeur parmi les écrivains de la réformation, et c'est à peine si l'intérêt trop peu général de quelques-uns de ses sujets justifie l'oubli où est tombé son livre, dont on parle quelquefois, mais que peu de lecteurs connaissent.

## DUPLESSIS - MORNAY.

---

Duplessis-Mornay tient de plus près que La Noue aux destinées du calvinisme ; il est le représentant politique des Églises auprès de Henri IV avant son abjuration ; et après, il en est à de certains égards le chef principal jusqu'au moment où, sous la minorité de Louis XIII, les protestants reprennent les armes contre la royauté. Duplessis est théologien, Bras-de-Fer ne l'était que pour les besoins de sa foi personnelle et n'écrivait pas sur le dogme, la controverse et l'Église. Mornay était un évêque botté, moitié soldat et capitaine, moitié docteur et homme d'État. En outre, chez son compagnon de bataille, il restait en saillie beaucoup du gentilhomme chevaleresque, du Bayard ; chez Duplessis, les trois personnages qu'il remplit, d'homme d'État, de chef militaire et de théologien, se sont en quelque sorte fondus, et aucun d'eux ne se détache fortement sur l'autre.

Je ne sais si la physionomie de l'homme y gagne ou si elle y perd, mais il est certain que l'écrivain n'y gagne pas autant qu'on serait disposé à le croire; l'homme d'action a laissé une empreinte plus ferme, plus décidée, dans les *Discours* de La Noue que dans les livres de Duplessis.

Philippe de Mornay, fils du seigneur chevalier de Buhy, naquit vers le milieu du seizième siècle, en 1549, dans le pays Vexin, d'une bonne famille de noblesse qui n'appartenait pas encore à l'Église protestante. Sa première instruction lui fut donnée par un ministre de la religion réformée; mais envoyé à Paris au collège de Lizieux, il resta entre les mains de zélés catholiques jusqu'à la mort de son père. Rappelé par sa mère, qui depuis longtemps nourrissait les croyances de la réforme, il grandit auprès d'elle, élevé à petit bruit dans la foi nouvelle; enfin un peu avant le colloque de Poissy, mademoiselle Mornay franchit le fossé avec sa famille et fit profession ouverte de la religion.

Le jeune calviniste ne tarda pas à donner des preuves de la sincérité de sa profession, en résistant victorieusement aux instances d'un oncle qui était d'Église et voulait lui laisser ses bénéfices. En 1567, il aurait déjà combattu sous les drapeaux

de Coligny s'il ne se fût cassé la jambe en allant rejoindre l'armée protestante. L'année suivante il commença son voyage universitaire, en Suisse d'abord, puis en Allemagne, où il apprit l'allemand, « plus par art que par usage, » disait sa femme d'après lui, « pour éviter la compagnie des Allemands, qu'il était difficile d'avoir sans quelquefois boire outre mesure. » En Italie où il fit, muni d'une grande lecture, une tournée d'archéologue et d'historien, il soutint, sans peur des suites, maintes disputes et conférences théologiques; c'est à grand'peine s'il échappa à l'inquisition romaine. Après de nouveaux voyages entremêlés de nouvelles études, Mornay revint trouver Coligny à Paris; c'était aux approches de la Saint-Barthélemi. Il échappa aux assassins et parvint à gagner l'Angleterre. C'est là que sa gravité, son caractère sérieux, sa parole et sa plume également faciles, commencèrent à le désigner pour des missions politiques. La Noue le pressait de revenir en France pour se joindre au duc d'Alençon, auquel lui et d'autres seigneurs protestants avaient fait la faute de s'associer, dans l'espérance de faire de ce parti l'appui armé de leur cause. D'abord Mornay répondit sagement qu'il ne fallait pas mêler les affaires de la religion avec celles du

duc d'Alençon, « mais faire son cas à part et se contenter d'avoir bonne intelligence avec lui <sup>1</sup>. » Mais il céda enfin, et prit aussi les armes : dès lors jusqu'à l'époque où le roi de Navarre commença à l'employer, sa vie fut remplie de périls, d'occupations et d'incidents de toutes sortes. Blessé, puis prisonnier, puis rendu à la liberté mais non au repos, il écrit des livres et se marie. Une fois attaché au service du roi de Navarre, il ne le quitte plus, jusqu'à son entrée à Paris, que pour remplir les nombreuses et importantes missions dont son maître le charge, en particulier, auprès de la reine d'Angleterre. Il est à ses côtés à la bataille de Coutras; à Ivry il chargea à la tête de ses gendarmes la cavalerie du comte d'Egmont. Alors « premier que d'aller à la charge, il fit prier Dieu à la tête de sa troupe par M. de Fleury, qu'il avait mené avec lui, puis exhorta ses compagnons à leur devoir et les mène au combat. » Voilà la vraie physionomie de Mornay, si faiblement dessinée dans ces vers de *la Henriade* :

Il marche en philosophe où l'honneur le conduit,  
Condamne les combats, plaint son maître et le suit.

Mornay allait à la charge, en brave huguenot,

<sup>1</sup> *Mémoires de madame de Mornay sur son mari*, p. 74.



pour sa cause et non pour l'honneur; il ne condamnait point les combats, les conseillait au besoin; il ne plaignait pas son maître et marchait bravement à ses côtés. Son poste principal est toutefois au conseil, où la direction des affaires étrangères roule essentiellement sur lui; il est tour à tour ministre, chef de bureau, commis au besoin et ambassadeur lui-même. Il fut longtemps à lui seul, dans le gouvernement du Béarnais, ce que furent dans le cabinet du roi de France Sully, Jeannin, Villeroy <sup>1</sup>.

On a réuni sous le titre de *Mémoires de Duplessis-Mornay* la collection volumineuse, quoique très-incomplète, des lettres et dépêches diplomatiques rédigées par le conseiller d'Henri IV, mêlées à sa correspondance politique, mais non officielle, et à quelques récits des événements publics, qu'il avait dressés dans le but d'écrire un jour, comme de Thou, l'histoire de son temps. Ses instructions pour les ambassadeurs, ses lettres écrites pour le roi, ses rapports et ses avis politiques, sont rédigés

<sup>1</sup> C'est ce Duplessis, le Duplessis-Mornay de Henri IV, qu'un militaire s'est attaché à peindre dans un ouvrage assez récent, *Duplessis-Mornay*, par M. Joachim Ambert, officier supérieur de cavalerie. Paris, 1847. Pour le Duplessis religieux et théologien, il a été traité avec soin dans une série d'études publiées par *le Semeur* en 1848, t. XVII.

avec une grande aisance et une clarté qui n'est toutefois pas celle de la concision. Henri IV l'appelait son *écritoire*, et de cette écritoire tombaient avec une abondante égalité les demandes, les ordres et les raisons à l'appui ; ici encore son prince était son maître.

Les *Mémoires* de Mornay, tels que nous les possédons, ont la même valeur historique que les *Économies* de Sully, mais ils sont loin de présenter le même intérêt de lecture. Les considérations et les avis de Duplessis ont de l'éloquence, éloquence philosophique et religieuse ; ses jugements sont lumineux, graves, solides, et dictés d'habitude par les principes d'un calvinisme sérieux ; mais ses récits, quand il en fait, sont froids, le souvenir des batailles ne suffit pas à les animer, l'écritoire du Béarnais y paraît beaucoup plus que son capitaine <sup>1</sup>.

Le moment vint où Mornay, se trouvant placé entre sa fortune et les intérêts de sa religion, cessa d'être nécessaire et devint importun. La messe royale se préparait ; Henri IV, qui semblait dans une cruelle perplexité, consultait tout le monde

<sup>1</sup> Il est vrai que, d'après le rapport de M. Avenel, qui a examiné avec soin l'original des *Mémoires*, la dernière édition donnée en 1824 serait des plus inexactes.

autour de lui : il prit l'avis de Duplessis. Sully, qui voyait clair dans les réels désirs de son maître, les avait pleinement satisfaits par sa réponse ; Mornay, comme d'Aubigné, tint ferme et combattit le vœu de Henri. Sincère et sérieux calviniste, il avait à cœur sa religion et son Église ; ses convictions religieuses étaient plus fortes que son ambition personnelle et son dévouement aux intérêts politiques du roi. A la différence de d'Aubigné, qui ne voyait d'avenir pour Henri IV que dans l'appui de la vieille phalange huguenote, il savait fort bien que l'abjuration de son maître était la plus simple solution des difficultés qui l'empêchaient d'entrer à Paris pour y saisir sa couronne, mais il prévoyait tout aussi nettement ce qu'il en coûterait aux Églises. Il combattit tant qu'il put, et sans reculer, la résolution que son roi était depuis longtemps impatient de prendre. Il fut vaincu.

Dès ce moment, le personnage politique commence à disparaître. Le traité pour la soumission du duc de Mercœur est encore, à cette date, son plus important travail. Mais déjà aussi Mornay rédige les proclamations des Églises, et prend dans leur direction une position qui bientôt demeurera sa seule influence. Cette attitude, où rien

d'altier ni d'offensant ne se découvre (Mornay n'était ni véhément, ni acerbe, ni ambitieux), ne laissa pas que d'être déplaisante à Henri et encore plus à Sully, qui n'avait pas pardonné aux « gens de Consistoire » la préférence donnée sur lui à Mornay pour le gouvernement de Saumur, et à Duplessis le mérite que, selon lui, il s'était arrogé à son exclusion dans l'alliance des deux Henri. Cependant, lorsque Mornay faillit, en plein Paris, tomber sous les coups du gentilhomme Saint-Phal, qui pour se venger le voulut faire assassiner par ses gens, Henri IV lui écrivit cette lettre chaleureuse si souvent répétée en témoignage de l'amitié du monarque pour son ancien ministre. Il lui promettait vengeance, et il tint parole : Saint-Phal fit des excuses à Duplessis devant toute la cour. Henri IV aurait encore mieux reconnu les services de ce fidèle ami, en le défendant contre l'intrigue qui le fit tomber dans une disgrâce complète, après lui avoir fait subir une humiliation bien plus amère pour le gentilhomme théologien que la défaveur du prince.

Mornay, ainsi qu'on le verra, avait trouvé au milieu de sa besogne d'homme d'État et de guerrier le temps de composer, pour le service de sa croyance, plusieurs traités de théologie. En 1598,

il en publia un sur l'eucharistie, qui fit du bruit. Mornay y présentait sa doctrine appuyée sur cinq mille passages tous tirés des Pères et d'autres théologiens. C'était bien de l'érudition, et c'est ce qui perdit l'auteur. Duperron, assisté de docteurs catholiques, prétendit que cinq cents de ces passages étaient falsifiés et qu'il le prouverait. L'accusation fit éclat, et Henri, pressé par le pape, ordonna que la chose fût examinée et débattue devant des commissaires royaux, dans une conférence entre l'auteur du livre et ses accusateurs. Duperron et Mornay furent mis en présence à Fontainebleau. Mornay pris au dépourvu, car on n'avait pas voulu lui indiquer d'avance les points qui seraient attaqués, perdit la tête devant des éditions qui n'étaient pas celles qu'il avait consultées, et abandonna bientôt l'assemblée, après une courte résistance. Au reste, les cinq cents allégations taxées de faux s'étaient, devant la commission, réduites à soixante, puis à neuf, qui aux yeux de Mornay étaient telles « qu'il n'y avait que l'illusion volontaire qui les pût révoquer en doute. » Il est difficile de savoir la vérité sur cette conférence, dont catholiques et protestants interprétèrent le résultat comme une victoire de leur opinion. Au rapport d'Auguste de Thou, un des

commissaires, quelques-unes des citations étaient controuvées; et cependant il est impossible de croire que Mornay les eût altérées à bon escient : il faut croire que son érudition fut secourue par des aides moins scrupuleux ou plus passionnés, qui lui fournirent ces malheureux passages.

Mornay frappé au cœur ne se méprit point sur la portée de son échec : il ne vit pas même le roi, et se retira à Saumur. En arrivant, il écrivit à M. de Loménie : « Je me suis retiré par l'avis de mes amis, parce que la procédure qu'on a tenue envers moi m'a dû faire croire qu'on en avait envie. De quel visage prendre congé du roi, après un tel vacarme ? Je passerai donc ici mon amertume le plus doucement que je pourrai, et comme j'espère, ne manquerai point de consolation contre cette chute<sup>1</sup>. »

Madame Duplessis, dans la *Vie* de son mari, prétend que le ciel manifesta son courroux en envoyant sa foudre le même jour sur deux églises catholiques. Six ans plus tard, un autre coup de foudre l'atteignit elle-même : elle perdit son fils unique, tué au siège de Wessel. Déjà malade, elle succomba à cette douleur, et Mornay continua

<sup>1</sup> *Mémoires et Correspondance de Duplessis-Mornay*, t. IX, p. 270.

solitairement une carrière encore longue, chef réel des Églises réformées de France, plus toutefois pour la doctrine que pour la conduite. Dans les mouvements protestants qui eurent lieu sous la régence de Marie, il joua auprès des assemblées le rôle d'un modérateur sincère, et même en 1620, lorsqu'on voulut réunir le Béarn à la couronne, il tâcha de calmer ses coreligionnaires. Cette conduite ne suffit pas pour dissiper les défiances de la cour. Le roi vint à Saumur, et sous prétexte de le loger dans le château, on en fit sortir Mornay qui, malgré ses réclamations, n'y rentra plus. A trois ans de là, en 1623, il mourut dans sa baronnie de Forêt-sur-Sèvre, âgé de soixante-quinze ans.

---

Mornay a considérablement écrit. Sa *Vie* mentionne, comme fruits de ses divers loisirs, un grand nombre d'ouvrages de toutes dates, quelques-uns politiques, mais la plupart de nature religieuse ; plusieurs aussi n'ont jamais paru, d'autres ne se retrouvent pas. Le premier qui ait vu le jour fut, selon madame Duplessis, un écrit latin sur la *Puissance légitime d'un prince sur son peuple*. Or, tel est réellement le sujet du fameux

*Vindiciæ in tyrannos*, attribué à Hubert Languet, et tel est aussi, précisément, le titre de la traduction qui en parut en 1581. Languet et Mornay étaient étroitement liés : le *Vindiciæ* fut-il leur œuvre commune <sup>4</sup>, ou madame Mornay, qui écrivait sur les notes et peut-être sous la dictée de son mari, fait-elle quelque confusion avec la traduction de 1581 ? ou enfin l'analogie n'est-elle que fortuite, et la dissertation de Mornay originale ? C'est ce qu'on ne peut résoudre, faute de données suffisantes. Dans la dernière supposition, qui n'a rien d'inadmissible, la perte du livre, écrit sous l'impression des souvenirs encore récents de la Saint-Barthélemi, serait bien regrettable ; il eût été intéressant de voir si l'auteur, comme Languet, procédait aussi d'Hotman et de la *Gaule franke*, ou s'il se montrait moins hostile à la royauté.

<sup>4</sup> D'Aubigné, dans son *Histoire universelle* (t. II, liv. II, ch. 2), dit que le *Vindiciæ* fut « avoué par un des doctes gentilshommes du royaume, renommé pour plusieurs excellents livres, et vivant encore aujourd'hui avec autorité. » Ces désignations conviennent très-bien à Mornay, qui alors, vers 1617, commandait encore dans Saumur ; mais d'Aubigné ajoute : « Depuis, on a su qui en était le véritable auteur, savoir H. Languet. » L'hypothèse que Languet aurait repris en sous-œuvre le livre de son ami, et d'accord avec celui-ci, expliquerait et concilierait bien les deux allégations de d'Aubigné.



Le second ouvrage de Mornay eut une origine plus paisible. Mornay, retiré à Sedan en 1575, voyait tous les jours la veuve de M. de Retz, de la religion comme lui, jeune femme d'un esprit sérieux et distingué et qui devint sa compagne. « Elle passait doucement sa solitude, dit-elle elle-même, en l'arithmétique, en la peinture et autres études dont ils devisaient quelquefois ensemble. » C'est dans un de ces entretiens d'une galanterie tout austère, entre un officier de vingt-six ans et une jeune veuve de vingt-quatre, que celle-ci demanda à Mornay un traité sur la vie et la mort, avec les pensées des anciens sur le même sujet. L'amant respectueux obéit avec empressement, et ce furent là sans doute tous les sonnets amoureux dont il paya tribut à sa maîtresse. Au reste, l'ouvrage se ressent de son origine, car c'est peut-être de toutes les compositions de Mornay la plus vivement écrite. *Ce Discours de la vie et de la mort* est sans originalité quant au fond : c'est une redite, heureuse de style, des plus éloquents paroles de l'antiquité philosophique et chrétienne sur la mort, qui n'est que le terme des douleurs de la vie et le passage à l'éternité. On y trouve confondues les idées des Pères de l'Église et celles de Cicéron et de Sénèque.

Il y a de la vigueur, de la rapidité et du trait dans ce morceau, à côté de cette argumentation prolixie et surabondante qui est le défaut commun des écrivains réformés. Les traits suivants sont assurément énergiques.

« La vie n'est qu'un souhait de l'avenir et un regret du passé, un dédain de ce qu'on a goûté, et un appétit de ce qu'on n'a point encore goûté, une vaine mémoire de l'état passé, et une attente incertaine de l'état futur. — Voici maintenant la mort venir à nous. Voici celle que tant nous redoutons qui s'approche... Arrêtons-nous, demeurons fermes, regardons-la entre deux yeux, et nous la trouverons tout autre qu'on ne nous la peint, et en tout autre visage que notre misérable vie. La mort met fin à cette vie. Cette vie est une misère et une tempête perpétuelle. — Nous pensons ne mourir que quand nous rendons nos derniers soupirs, et si nous y prenons garde, nous mourons tous les jours, à toutes heures et à tous moments. Nous appréhendons la mort comme une chose à nous inusitée, et nous n'avons rien plus commun en nous. Notre vivre n'est qu'un mourir continuel<sup>1</sup>. »

Je cite encore ce passage sur le suicide des stoïciens :

« Meurs-tu jeune, loue Dieu, comme le marinier qui a eu un vent frais en poupe pour le conduire tôt au port. Meurs-tu vieil, loue-le pareillement, car si tu as eu moins de vent, aussi as-tu peut-être eu moins de vagues. Mais ne pense pas

<sup>1</sup> *Excellents traités et discours de la Vie et de la Mort, recueillis de divers auteurs, etc.*, chez J. Durant, 1581, p. 54-57.

te hâter ni tarder à ta fantaisie, car le vent n'est point en ta puissance, et au lieu de rebrousser au port, tu ferais naufrage. Dieu en retire l'un de la besogne dès le matin, l'autre à midi et l'autre vers le soir. Il en exerce l'un jusqu'aux premières sueurs, l'autre il le hâte au soleil, et l'autre il le cuit et le dessèche tout à bon escient. Mais il n'en laisse pas un seul des siens dehors, ains les met tous en son repos et leur donne leur loyer à chacun en son temps. Qui quitte sa besogne avant que Dieu l'appelle la perd, et qui l'importune devant le temps perd son loyer. »

Je passe au *Traité sur l'Église*<sup>1</sup>, que Mornay composa en 1577, et qui ne m'a pas paru se distinguer autrement que par une exposition précise et méthodique des nombreux traités sur la même matière écrits par les docteurs calvinistes. Cet ouvrage, approuvé à Genève et accueilli avec un applaudissement général par le synode de Vitré, mit son auteur en grande réputation dans le troupeau et le clergé protestants. Ce fut le premier ouvrage important que Mornay écrivit pour le service de leur cause. Le dernier fut son *Mystère d'Iniquité*<sup>2</sup>, sorte d'histoire polémique de la

<sup>1</sup> *Traité de l'Église, auquel sont disputées les principales questions qui ont été meues sur ce point en notre temps.* Cet ouvrage, écrit par Mornay en 1577 et 1578, fut imprimé à Genève, in-8°, en 1579.

<sup>2</sup> *Le Mystère d'Iniquité, c'est-à-dire l'Histoire de la Papauté.* Genève, in-8°, 1612.

papauté, écrite contre les théories de droit public ecclésiastique de Baronius et de Bellarmin. Aucune de ces productions théologiques, auxquelles il faut joindre le malheureux *Traité de l'Eucharistie*, ne présente Mornay écrivain sous un aspect particulier et nouveau. J'en dirai autant des *Méditations sur quatre Psaumes de David*<sup>1</sup>, réflexions suggérées par une solide piété. Je remarquerai seulement qu'elles sont bien froides auprès d'une autre méditation sur le Psaume LI, que je trouve dans le même volume, traduite du latin par Simon Goulart. On sent dans celle-ci le souffle d'une ardeur dévorante et la passion profonde, non d'un disciple, mais d'un réformateur. Il est vrai qu'elle est de Savonarole.

L'œuvre capitale, la meilleure assurément en tous points de Duplessis-Mornay, c'est son *Traité de la Vérité de la Religion chrestienne*. Il le commença en Flandre, où il s'arrêta en 1579 au retour de sa mission de Londres. Interrompu dans son travail par une longue maladie, il le reprit enfin et l'acheva en 1581, à Anvers, où le célèbre Plantin l'imprima. La réforme est hors de cause dans cet ouvrage, qui n'est écrit ni pour elle ni même

<sup>1</sup> *Méditations chrestiennes sur quatre Psaumes du prophète David*. Pour Jacques Chouet, in-12, 1591.

contre son ennemie; c'est leur défense commune qu'il embrasse contre les erreurs de la raison et avec les armes de la raison elle-même. Le christianisme y est établi et démontré contre toutes les philosophies et les religions, à l'aide de leurs propres aveux et de leurs propres origines. On a dit que la philosophie, confondue durant tout le moyen âge avec la religion sous le nom de théologie, ne s'en est séparée complètement qu'à Descartes. C'est, je pense, se tromper d'un siècle. Le divorce était accompli dès les premiers pas décidés de la réformation qui, en dégageant la religion de la scolastique, livra du même coup la philosophie à elle-même; celle-ci marchant d'un pas mal assuré, composé encore informe des débris incohérents de la pensée antique et de ses propres conceptions, ne laissa pas de faire son chemin assez vite pour que la réformation elle-même fût bientôt obligée de la combattre, afin de l'arrêter dans sa route et de la rattacher au christianisme. On a vu comment s'y prit Viret dans la partie de son *Instruction chrestienne* où il s'adresse surtout aux naturalistes; la seconde attaque, plus générale, fut celle de Mornay, et l'œuvre inachevée de Pascal n'est réellement que la troisième, dirigée à la fois contre les tendances de Montaigne et celles

de Descartes. Il y a nécessairement entre la conception de Pascal et le livre de Mornay des rapports communs, un ordre d'arguments tout semblables, mais il y a aussi des différences notables qui ne tiennent pas uniquement à la disparité de génie de ces deux écrivains, mais aussi à l'état philosophique des esprits aux deux époques. Notre auteur commence son livre par l'examen de cette question : si la religion peut se démontrer par la raison? Il répond par quelques pages de bonne logique, où il établit que si on ne peut disputer contre ceux qui nient les principes par les principes, on le peut avec ceux qui ont avec nous des principes communs à côté de maximes contraires. Ainsi, le chrétien prouvera la vérité de l'Évangile aux juifs qui la nient, en s'appuyant sur l'Ancien Testament, qu'ils reconnaissent tous deux; il en prouvera autant au païen par la nature et la philosophie, commune à l'un et à l'autre. Mais Mornay ne songe pas à celui qui, se voyant dans une terrible ignorance de toutes choses, reste au milieu de son indifférence profonde sans tenter d'en sortir, se laissant mollement descendre vers la mort, incertain de l'éternité. Celui-là n'a pas de principe, et c'est justement le disciple qu'a choisi l'imagination de

Pascal, effrayé de cette grande misère de la créature raisonnable. Mornay n'imagine pas cet indolent sans croyances que le dix-septième siècle commença à connaître, mais qui n'existe point au seizième, où rien n'est paisible et silencieux, pas même l'incrédulité; il ne s'adresse pas davantage au rêveur métaphysicien qui se débat oppressé sous les savantes incrédulités de sa raison. Aussi on ne trouve dans le *Traité de la Vérité* aucune trace de ces mélancoliques voyages du philosophe catholique dans les solitudes profondes et dévastées de l'âme humaine. Mornay, toujours en labeur, homme de mission et de démarches politiques, va droit aux adversaires directs du christianisme, c'est avec ceux-là qu'il ouvre la campagne. C'est aux athées résolus qu'il en a, aux païens, aux épicuriens, aux juifs et aux mahométans, et c'est à eux tous, ou plutôt à leurs docteurs, qu'il veut démontrer la vérité de la religion chrétienne.

Le plan de Mornay, simple, bien enchaîné et méthodique, a été adopté plus tard, en quelques parties, par la plupart des protestants qui ont repris le même sujet; et c'est peut-être le plus solide et le plus original mérite de l'ouvrage.

La base de la démonstration, c'est cet axiome

universellement consenti, qu'il y a à ce monde une cause extérieure qui l'a créé de rien; cause infinie, car entre rien et quelque chose l'espace est infini. Cette cause infinie, c'est Dieu, elle est unique, car deux infinis ne se peuvent imaginer ensemble; tout, d'ailleurs, montre l'unité dans le Créateur et dans l'univers intellectuel; le bien et le mal ne sont pas deux principes, mais l'éloignement ou le rapprochement plus ou moins extrême du seul principe. Dieu donc a créé le monde; en d'autres termes, le monde n'est pas éternel, il n'est pas même ancien, et Mornay ne sait « quels yeux ont eu ces philosophes qui aiment mieux éterniser les pierres, les rochers et les montagnes, qu'eux-mêmes pour qui elles sont faites. »

Dans ce monde Dieu a placé l'homme, expression résumée de toutes les perfections de la chose créée, et dans cet homme il a logé une image de la nature divine. Le but pour lequel cet être a été créé est de connaître et de servir Dieu, c'est là le souverain bien; il l'a perdu après l'avoir possédé, et son âme désormais corrompue est condamnée à chercher son premier bonheur sans pouvoir jamais le retrouver par sa seule vertu. Mais la loi ancienne est venue à son secours. Elle lui appor-



tait des promesses, la Bonne-Nouvelle les a confirmées, et Mornay termine sa tâche en démontrant la vérité et la fécondité des deux révélations. Riche jusque-là, le traité, comme tant d'autres, est bien maigre sur l'insuffisance de l'ancienne alliance, l'opportunité et la nécessité de la révélation chrétienne. Il n'était peut-être pas encore nécessaire d'entrer plus avant dans ce sujet : alors les incrédules niaient tout en masse, et dès le point de départ ; les fidèles n'éprouvaient encore nul besoin philosophique de satisfaire leur intelligence sur cette grande question.

Tel est l'enchaînement des matières du *Traité de la Vérité* de Duplessis, mais à chacun des points de doctrine il s'arrête, et, fidèle à ses projets de démonstration, cherche toujours dans l'antiquité et dans les notions habituelles des hommes le consentement forcé de la raison à la doctrine exposée ; aussi la *Vérité de la Religion chrestienne* présente-t-elle à la fois, et tout à côté l'une de l'autre, la logique familière du sens commun et les déductions scientifiques de la philosophie. Dans cette dernière portion du livre, et ce n'est pas la moins ample, Mornay déploie une vaste instruction. Il reproduit les pensées des philosophes de toutes les écoles, et en particulier des académi-

ciens, sur le sujet qui a provoqué leurs plus admirables méditations; il les commente et au besoin les réfute avec une indépendance d'investigation et de critique qui rappelle le penseur protestant; enfin il les traduit souvent avec bonheur dans un style court et nerveux, dont la force n'est pas toujours sans recherche.

En revanche, des comparaisons très-familiales et accumulées, qui ont trop souvent le tort d'être encore plus expressives que concluantes, dominent à l'excès dans l'argumentation. C'est du reste le défaut coutumier de l'auteur, comme de tant d'autres qui ont écrit sur des sujets religieux, que de faire argument de tout, et d'enrôler à la légère parmi leurs preuves des faits qui, prouvant tout et jusqu'aux propositions contraires, ne prouvent rien en réalité. Il faut respecter ces erreurs de logique, car elles sont le résultat de convictions profondes, mais elles sont infiniment dangereuses en ce qu'elles montrent les bornes de la raison du démonstrateur, et frappent jusqu'à un certain point de discrédit ses autres preuves plus solides. A ces défauts près, le *Traité de la Vérité* est sans contredit un des livres les plus réguliers et les moins indigestes, non-seulement de la littérature calviniste, mais

de toute celle du siècle; la méthode s'est déjà sensiblement dégagée des excès de matière sous lesquelles on avait peine à la suivre, et l'ouvrage de Mornay doit être considéré comme un des jalons essentiels du chemin qu'a fait du seizième au dix-septième siècle la logique renouvelée. Je bornerai là cette analyse, et me contenterai d'indiquer les idées dont il peut être instructif de constater l'existence à la date de notre livre et dans la littérature calviniste. Les passages qui les renferment me serviront en même temps d'exemples.

De même que l'*Instruction chrestienne* de Viret, le livre de Mornay, à défaut de son intérêt direct et religieux, aurait celui d'un document intéressant pour l'histoire de la science, car les allusions aux notions scientifiques de toute espèce y sont continuelles, et servent à constater le degré de créance ou de développement qu'ont obtenu au temps de l'écrivain nombre de faits ou de doctrines scientifiques. Le chapitre où Mornay établit sa thèse que rien n'est ancien dans le monde, à commencer par le monde lui-même, est une des plus riches données en ce genre. On y trouvera, par exemple, une sorte d'inventaire de toutes les récentes découvertes géographiques d'alors, avec un

commentaire qui montre comme l'esprit de théorie savait déjà user de ces nouveaux mondes. Mornay s'en aide pour démontrer son système du progrès de la terre, ainsi qu'il appelle la loi qui a régi la population successive du globe. Le Taurus est le point central d'où s'étendent les premières populations de notre sphère; en sorte que plus un pays en est éloigné, plus récente y est la demeure de l'homme. Mornay en voit la confirmation précoce dans les découvertes qui se sont faites depuis cent ans dans cette moitié du monde, jusqu'alors si inconnue à l'autre. Il se moque à ce sujet de Pline l'ancien et de ses cyclopes à tête de chien. On remarque à tout instant dans son livre un mince respect, non-seulement pour Pline, que les docteurs calvinistes détestent comme matérialiste, ou pour parler avec eux comme naturaliste, mais même aussi pour l'autorité de l'antiquité, alors si universellement et pieusement vénérée. On a vu Hotman insister sur l'origine germanique des Francs avec autant d'orgueil national qu'on en mettait de son temps à la rattacher aux origines romaines; nous avons remarqué que La Noue acceptait cette théorie. Mornay va plus loin, et oppose hardiment aux admirateurs des douze Tables de la république ro-

maine les vieilles législations saliques et bourguignonnes. Le passage est expressif : « Et ces douze Tables que sont-ce, je vous prie, que l'enfance des lois romaines? que rudiments bien simples de police, tels qu'on trouve aujourd'hui entre les plus barbares, et que nous admirons par un sot zèle d'antiquité ès anciens Romains; et méprisons les anciens Allemands, Thuringiens, Bourguignons, Saliens et Ripuaires, qui les avaient trop meilleures que celles-là <sup>1</sup>? » Et Mornay parle ici en connaissance de cause; il avait fait quelques années auparavant, en 1574, sur les lois saliques, ripuaires, etc., un commentaire surtout philologique, dont la perte doit être regrettée.

J'ai parlé des comparaisons argumentatives prodiguées par Mornay. En voici un exemple; il s'agit du mouvement du ciel :

« Voire mais, dira quelqu'un, le ciel va toujours, et en tant de siècles et d'âge nous n'y apercevons point d'altération. Pauvre homme que tu es ! Et ton cœur et ton poumon ont un mouvement perpétuel; ils ne font jamais de pause, et avec tout ton esprit tu ne le peux ni avancer ni restreindre. Les médecins le tâtent et n'en peuvent trouver la cause. Les philosophes se perdent en la cherchant. Et toutefois n'en sais-tu pas la fin et le commencement? Toi-même fais-tu pas des mouvements que les hommes comme toi jugent être sans fin;

<sup>1</sup> *De la Vérité de la Religion chrestienne*, p. 149.

des moulins étranges, des vis et autres espèces d'automates, dont jusqu'aux enfants n'ignorent le commencement? Et sous ombre que depuis quelque temps cette grande roue du ciel tourne sans fin, seras-tu ou si enfant ou si aveugle, que de croire qu'icelle tourne de toujours? O homme! ce même ouvrier qui a monté l'horloge de ton cœur pour quelques dizaines d'années a monté ce grand pourprix pour quelques millaines. Ses tours sont grands, et les tiens petits; mais quand tu auras bien calculé, ils se rapportent tous en un<sup>1</sup>. »

Le chapitre de la Providence m'offre encore un exemple dont je citerai un fragment, auquel on ne refusera pas cette sorte d'éloquence vigoureuse et piquante qu'on admire dans les *Essais*. Mornay répond à l'homme qui se hâte de conclure d'un désordre apparent à l'anarchie universelle :

« Combien plus dois-tu retenir tes reproches si tu considères que le monde est un poëme conduit à une certaine fin, et par un très-excellent poëte; et quel ordre y penserais-tu voir, si on te pouvait représenter tant de siècles et de mutations, comme une comédie tout en un jour? voire seulement la conduite d'une seule gent en un siècle? Tu as vu Pompée vaincu : voilà une dissonance qui offense tes oreilles. Tu as vu César rapporter son épée teinte du sang du sénat. Si tu es enfant, tu pleures; si tu es homme, tu apaises l'enfant et attends la catastrophe et le jugement du poëte. Là-dessus le chorus chante et puis fait une pause. Il semble que le poëte ait oublié la justice; et si tu t'en vas de l'assemblée sur ce

<sup>1</sup> *De la Vérité*, etc. p. 134.

point, tu ne sauras que juger de lui. Demeure un peu et écoute la note qui en suit : César est mis à mort par les siens propres. Voilà la dissonance tournée en un bon accord. Ton enfant voit cette superbe qui bravait tout le monde, percée à jour en infinis endroits. Alors, quelque petit qu'il soit, aperçoit-il aucunement la providence du poëte. Or, vois-tu pas donc derechef que nous sommes des enfants qui voulons contreroller (contrôler) la chanson de tous les siècles par une note; une longue harangue par une lettre; nous, dont la vie au regard de l'univers est moins qu'en la chanson, une minime brève<sup>1</sup>. »

Je voudrais reproduire ici dans leur étendue les remarques de Mornay sur le style des Écritures; ce sont d'excellentes pages çà et là vivement éloqu岸tes, où, guidé par l'intérêt de sa thèse et cette indépendance de jugement résultat incontestable de la réforme, notre philosophe établit, sans souci des rhétoriques, les vraies lois de l'expression, et écrase Cicéron sous Isaïe. Je dois me borner à quelques passages qui rappellent, pour la chaleur d'admiration et la solidité du goût, les belles pages de Chateaubriand sur le même sujet. Duplessis réplique à une objection dont s'avisait alors l'esprit d'opposition anti-chrétienne associé au superstitieux enthousiasme de la renaissance pour les lettres antiques, que

<sup>1</sup> *De la Vérité*, etc. p. 265.

si les Écritures étaient de Dieu, elles parleraient bien autrement que de leur style simple, nu et grossier :

« Je leur demande si le style doit pas être selon les personnes qui parlent ; si la vertu de l'éloquence n'est pas ce qu'ils appellent le *decorum* ; si, dis-je, autre n'est pas l'éloquence du sujet que du roi, de l'enfant que du père, de l'avocat que du juge...<sup>1</sup>? Quelle donc, je vous prie, sera la loi de Dieu, du Roi des rois...? Nous voudrions qu'il usât d'induction comme Platon, de syllogismes comme Aristote, d'élenches comme Carnéades, d'exclamations comme Cicéron, d'arguties comme Sénèque ; qu'il choisît ses mots au poids, à la cadence et au son ; qu'il y entrelaçât quelques mots recherchés, quelques propos allégoriques, éloignés de l'usage commun. Si nous voyions un édit de roi composé de ce style, qui n'y remarquerait incontinent une pédanterie, et à qui n'écouterait-il l'oreille au lieu de plaire? Certes, plus donc est simple la loi, et mieux convient-elle à l'Éternel, vu que plus simple elle est, et mieux représente-t-elle la voix de celui qui peut toutes choses, mais qui plus est, plus simple elle est, et mieux convient-elle au peuple..... Que sera-ce donc si cette Écriture a en son humilité plus de hauteur, en sa simplicité plus de profondeur, en sa naïveté plus d'attraits, en sa grossièreté plus de vigueur et de pointe que n'en saurions trouver ailleurs? »

Mornay donne ici pour exemple les premières paroles de la *Genèse*, et passe de là aux histoires que renferme le saint Livre :

<sup>1</sup> *De la Vérité*, etc. p. 612 et 613.



« En l'histoire, que désirons-nous? une vérité : c'en est la matière. Quel plus grand argument de vérité que simplicité, un style qui remette les choses passées devant les yeux telles qu'elles étaient? Quel plus grand signe en voulons-nous que de sentir en lisant les affections mêmes de ceux que nous lisons? Viennent maintenant les plus durs cœurs et les plus dégoûtés palais du monde à lire ces histoires de notre Bible, comme Isaac est mené au sacrifice, Joseph reconnu de ses frères, Jephthé troublé de la rencontre de sa fille, David affligé de la mort d'Absalon; ils sentiront, s'ils le veulent dire, un frémissement en leurs corps, une émotion en leur cœur, une tendresse d'affection en un seul moment, plus grande que si tous les orateurs de Rome ou d'Athènes leur prêchaient même matière en jours entiers. Que s'ils viennent à lire ces mêmes histoires en Josèphe, auquel l'empereur Tite ordonna une statue pour l'élégance de son histoire, après les avoir enrichies de tous les ornements de rhétorique, il les lairra (laissera) plus froids et moins émus encore qu'il ne les aura pris. C'est que la beauté véritablement ne veut point de fard; que plus elle est nue, et plus vifs sont ses attraits, et comme disent les orfèvres, que plus belle est la pierre, et moins y faut-il et d'or et d'œuvre. Et n'est proprement autre chose monter nos Écritures sur hautes paroles, que monter un homme autrement bien proportionné sur des échasses, qui n'ajoutent rien à sa grandeur et lui ôtent de sa proportion naturelle. En nos Écritures aussi, nous avons des prophéties, et en ces prophéties des menaces, des exhortations, des véhémences. Et c'est en telles matières que les orateurs tonnent et montent sur leur haut parler. En ce genre les Latins font cas de Cicéron. J'atteste tous ceux qui ont lu l'un et l'autre de même jugement, quelle comparaison de lui à Isaïe, de ses

insinuations flatteresses et excuses d'ignorance puériles, aux entrées vives, graves et pleines de majesté d'Isaïe ? des longues périodes de l'un, èsquelles il s'écoute si dévotement, à ces mots tranchants de l'autre, qui sont autant de coups de tonnerre redoublés pour étonner les plus obstinés<sup>1</sup> ? »

Avec ses défauts, la *Vérité de la Religion chrestienne*, tout oubliée qu'elle est, reste néanmoins un livre digne d'être lu, ou du moins souvent ouvert, non-seulement par les hommes qui recherchent l'édification et une solide pâture pour leur intelligence, mais encore par ceux qui pour aimer une éloquence vive, un style pittoresque et pénétrant, des tours précis et des hardiesses lumineuses, n'ont pas besoin de lire sur la couverture d'un vieux livre le nom d'un écrivain fameux.

---

<sup>1</sup> De la *Vérité*, etc. p. 614.

# THÉODORE-AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

## I

### VIE DE D'AUBIGNÉ.

Un jour, madame de Maintenon, déjà puissante et entourée de la cour, écrivait de Richelieu à son frère : « J'ai apporté l'histoire de mon grand-père, c'est-à-dire, *sa Vie*<sup>1</sup>. » Elle y cherchait les preuves de sa noblesse; elle y trouva aussi le fier, railleur et bizarre portrait du plus audacieux huguenot qui eût jamais parlé en face à l'aïeul de Louis XIV, car son grand-père c'était Théodore-Agrippa d'Aubigné, et cette histoire qu'il racontait lui-même était adressée à ses enfants. « Je vous conte, leur disait-il à la première page, je vous conte ce que j'ai fait de bon

<sup>1</sup> Madame de Maintenon fut toujours curieuse et au courant de ce qui concernait la mémoire de son aïeul, et vers la fin de sa vie elle fit demander à Genève le testament de d'Aubigné; mais elle n'aimait pas qu'il fût trop question du sujet. Comme on le verra plus loin, ayant appris qu'un sieur Du Mont se disposait à publier en Hollande cette même histoire de son grand-père qu'elle lisait à Richelieu, elle trouva moyen d'en empêcher la publication.

et de mauvais, comme si je vous entretenais encore sur mes genoux. Je désire que mes belles et honorables actions vous donnent de l'envie, pourvu que vous conceviez en même temps de l'horreur pour mes fautes, que je vous montre à découvert, comme le point qui vous peut être d'une plus grande utilité. Faites-en après tel commentaire qu'il vous plaira, les heurs et malheurs ne sont pas de nous, mais de plus haut<sup>1</sup>. » Quel fut le commentaire de sa descendante, on l'ignore, et on peut le regretter sans doute, car il eût indiqué d'une manière piquante quelle

<sup>1</sup> *Histoire secrète de Théodore-Agrippa d'Aubigné, écrite par lui-même et adressée à ses enfants.* Ces Mémoires ont été publiés pour la première fois en 1729, en tête d'une édition des *Aventures du baron de Fæneste*, annotées par Le Duchat. Ils auraient paru dès le temps de la paix de Riswick (Voir le *Journal littéraire* de La Haye, t. XVI), si l'un des plénipotentiaires de France, en ayant eu vent, n'avait trouvé moyen d'arrêter l'impression en donnant quelques louis d'or au sieur Du Mont, qui s'était chargé de gâter cet ouvrage en le mettant en plus nouveau français. On a mis en doute, on ne sait pourquoi, l'authenticité de cette autobiographie. Le caractère de d'Aubigné et son humeur s'y retrouvent si vivement empreints, qu'auprès de cette garantie, le témoignage de madame de Maintenon serait bien superflu ; mais il n'est pas besoin de ces preuves indirectes. M. le colonel Henri Tronchin possède dans ses archives, précieux héritage de famille, un exemplaire autographe de la *Vie de d'Aubigné*, dont l'origine est des plus authentiques. On sait, en effet, que par son testament d'Aubigné avait

longue route, si rapidement franchie, séparait les temps de la Ligue et du Béarnais de la royauté obéie de Louis XIV.

Le personnage de d'Aubigné est en effet le reflet le plus vigoureux et le plus coloré de tout ce que les temps et la réformation avaient imprimé de liberté à la pensée et aux actions des hommes intelligents. Il est gentilhomme, il est courtisan, homme de guerre et de commandement, ami des aventures, des coups d'épée et des amours romanesques, prêt enfin à rompre des lances à tous venants. C'est bien là la noblesse chevaleresque des rois de France. Mais ce même homme sait ce qu'il en est des brillantes apparences, et quand il bâtit, il est plus curieux de vacheries que de pignons. Gentilhomme, il a oublié ses titres de noblesse et ne les recherche que pour épouser une femme éperdument aimée; courtisan, et selon son expression assis au chevet des rois, il n'arrête

ordonné que tous ses manuscrits fussent remis entre les mains de M. Tronchin, pasteur et docteur en théologie à Genève, et l'un des plus illustres personnages de la république. J'ai comparé le manuscrit avec l'édition de 1731, faite sur une autre copie que l'édition de 1729, et sauf les remaniements de l'orthographe et quelquefois du style, je n'ai remarqué qu'un petit nombre d'altérations et de suppressions de quelque importance. Néanmoins, il est à désirer que ces piquants Mémoires soient publiés dans leur texte original.

aucun refus sur ses lèvres, aucune vérité si âpre soit-elle, sa plaisanterie est sanglante, ses traits percent et déchirent; soldat, il veut savoir où on le mène : il ne s'épargne pas et se dévoue, mais c'est à son choix; au besoin il tire l'épée pour son propre compte; nulle majesté, nulles paroles, aucune récompense de cour ne le subjuguent : il raille sans merci les tentateurs. Toute cette indépendance d'humeur et cet excès d'énergie auraient paru sans doute moins extraordinaires au temps des vraies guerres de religion, c'est-à-dire au début des premières luttes suscitées par la réforme; mais à l'époque de d'Aubigné, elles se détachaient, de plus en plus tranchées, sur le fond toujours plus sombre aussi de la docilité vénale et du découragement de la noblesse protestante. A mesure que la figure de Henri IV croît en majesté et sa royauté en puissance, la physionomie du chef calviniste gagne en hardiesse et en singularité. Sur cette route où la royauté, entraînant dans sa course les débris de tous les partis, s'avance vers la toute-puissance avec une vitesse à peine ralentie par les soulèvements des princes et des églises, quelques hommes résistent : leur voix a retenti dans les batailles, leurs gestes guerriers, leurs cheveux blanchis sous le casque, leur

accent de mépris ou leur colère véhémement et moqueuse, leurs paroles de liberté par-dessus tout, les font aisément reconnaître; or d'Aubigné est le premier parmi ceux-là.

Il y avait donc dans cette peinture matière à bien des réflexions, et à coup sûr l'esprit fin et sans illusions de madame de Maintenon dut en faire qu'elle garda soigneusement pour elle. Mais son silence est plus que suppléé par les livres de l'aïeul, œuvres d'un esprit plein de feu, de sens et d'indignation poétique, commentaires aussi de l'époque qui les a provoqués, parfois obscurs et nuageux, mais d'où s'échappent des éclairs qui illuminent la fin du seizième siècle et l'ouverture du dix-septième.

D'Aubigné est bien un de ces écrivains dont il parle dans son *Histoire universelle*, « de ces esprits aiguisés, affinés entre leurs dures affaires. » Il est difficile en effet d'imaginer une existence plus romanesquement agitée que la sienne et plus remplie jusqu'à la fin de merveilleux accidents. Cette extraordinaire destinée se fit voir jusque dans sa naissance, qui fut si terrible, dit-il, que les médecins donnèrent choix de mort entre la mère et l'enfant. La mère succomba, et Théodore-Agrippa, fils de Jean d'Aubigné, gentilhomme de Sain-

tonge, vint au jour le 8 février 1550, surnommé Agrippa (*quasi œgrè partus*) par la douleur du père. Cette femme distinguée était entre les plus doctes de son temps, et son fils, qui étudia dans ses livres, conservait précieusement un saint Basile grec commenté de sa main <sup>1</sup>.

Ainsi d'Aubigné était né, comme l'auteur des *Essais*, dans une de ces maisons de gentilhomme où les lettres étaient singulièrement en honneur. Son éducation commença aussitôt, mais moins douce que celle de Montaigne. Ses précepteurs le menèrent d'un si dur train, qu'à six ans il lisait « aux quatre langues. » Dix-huit mois plus tard il traduisait le *Crito* de Platon, à ce qu'il prétend, poussé par cette vanité d'auteur qui ne lui manqua jamais : son père lui avait promis de faire imprimer sa traduction avec son effigie enfantine au devant du livre. Peu après, le germe d'une passion autrement profonde et sérieuse fut planté

<sup>1</sup> « J'achèverai en Catherine de l'Estang, votre grand'mère, laquelle son fils qui en écrit n'a jamais vue, et c'est ce qui m'a donné le nom d'Agrippa ; mais oui bien ses livres, dans lesquels j'ai étudié, ayant gardé précieusement un *saint Basile* grec commenté de sa main. » D'Aubigné s'exprime ainsi dans un petit ouvrage inédit très-curieux, que je citerai souvent : *Instructions à mes filles touchant les femmes doctes de notre siècle*. Manuscrit de la collection de M. le colonel Tronchin.



par son père dans le cœur du jeune Agrippa. Il faut laisser d'Aubigné parler lui-même. « A huit ans et demi son père l'amena à Paris, et en passant par Amboise un jour de foire, il vit les têtes de ses compagnons de la conspiration d'Amboise, encore reconnaissables sur un bout de potence, et il en fut tellement ému, qu'au milieu de sept ou huit mille personnes il s'écria : *Ils ont décapité la France, les bourreaux*, puis le fils ayant piqué après le père pour avoir vu à son visage une émotion non accoutumée, il lui mit la main sur la tête, en lui disant : *Mon enfant, il ne faut point épargner ta tête après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur ; si tu l'y épargnes, tu auras ma malédiction*. Encore que leur troupe fût de vingt chevaux, elle eut peine à se démêler du peuple, qui s'émut à de tels propos <sup>1</sup>. »

Mis à Paris entre les mains du savant Béroalde, mais bientôt après obligé de fuir avec son précepteur Paris et les bûchers, il fut pris et refusa de renoncer à sa religion en disant que l'horreur de la messe lui ôtait celle du feu. Condamné à mourir, il fut sauvé dans la nuit avec toute sa

<sup>1</sup> D'Aubigné raconte son histoire à la troisième personne. Dans cette citation et dans quelques autres, j'ai suivi l'édition de 1731. J'ai donné le texte original, lorsqu'il était plus complet ou plus expressif.

bande par un gentilhomme, et conduit à Montargis, où la duchesse de Ferrare prit plaisir à écouter, durant trois heures, « ses jeunes discours sur le mépris de la mort. » Il se réfugia ensuite à Orléans, gagna la peste, se guérit et se laissa débaucher par la soldatesque. Un grand malheur allait le frapper. Après la paix, son père, qui avait été un des négociateurs, partit d'Orléans, « recommandant à son fils le souvenir de ses paroles d'Amboise, le zèle de sa religion, l'amour des sciences et de la vérité, et le baisant contre sa coutume. » A peine en route, le digne gentilhomme mourut. L'enfant percé au cœur pleura amèrement, et cette douleur grava bien profondément dans son âme, déjà passionnée, la recommandation paternelle. Son tuteur le remit aux études et l'envoya à Genève. Il avait alors treize ans, et s'il faut en croire les souvenirs un peu outrecuidants du jeune gentilhomme, il lisait « tout couramment les rabbins sans points et les expliquait sans lire le texte, de même que les langues grecque et latine. » Son amour-propre s'indigna fort qu'on le voulût remettre au collège pour ignorer quelques dialectes de Pindare; dans son dépit, il s'adonna « aux polissonneries qui lui tournaient à louange souventes fois, et que

M. de Bèze voulait bien pardonner comme plus spirituelles et réjouissantes que rusées et malicieuses; » ou, pour parler le vrai langage de d'Aubigné, « comme tout étant de luron et rien du renard. » D'Aubigné en tout temps fort enclin à l'hyperbole, et relisant plus de soixante ans après ces souvenirs d'écolier, a évidemment exagéré ses prodiges. J'aime mieux, et je crois plus vraie, la gracieuse anecdote qu'il a racontée à une époque où sa mémoire était plus sûre. Selon ce récit, que j'ai déjà donné ailleurs, notre petit gentilhomme, dans les premiers temps de son séjour à Genève, était nourri et logé en une maison, celle de Sarrasin, « qui foisonnait d'un père et de quatre enfants et d'une sœur, qui tous ont été excellents en diverses professions. » Il trouva là une merveilleuse institutrice, « Loyse Sarrasin, Genevoise honorée de plusieurs doctes, capable, si le sexe le lui eût permis, de faire des lectures publiques, principalement aux langues, ayant la grecque et l'hébraïque en sa main comme la française... J'étais, assure-t-il, entièrement détourné de la grecque sans elle; mais elle, ayant reconnu en moi quelque aiguillon d'amour en son endroit, se servit de cette puissance pour me forcer, par reproches, par doctes

injures auxquelles je prenais plaisir, par la prison qu'elle me donnait dans son cabinet comme un enfant de treize ans, à faire les thèmes et les vers grecs qu'elle me donnait <sup>1</sup>. »

A la fin pourtant notre écolier, déjà mauvaise tête et hardi répliqueur, se révolta contre ses maîtres de collège, qui n'entendaient pas si bien la raillerie que M. de Bèze <sup>2</sup>, et il prit de son chef la route de Lyon, où il fut bientôt sans argent, et sur le point de se jeter dans le Rhône. Je le laisserai parler, en rétablissant ici le récit original, bien plus expressif que le texte modernisé :

« Il s'arrêta sur le pont de la Saône, passant la tête vers l'eau pour passer (ou cacher) ses larmes qui tombaient en bas ; il lui prit un grand désir de se jeter après elles ; et l'amas de ses déplaisirs l'emportait à cela, quand sa bonne nourriture (éducation) lui faisant souvenir qu'il fallait prier Dieu devant toute action, le dernier mot de ses prières étant la vie éternelle, ce mot l'effraya et le fit crier, à Dieu, qu'il l'assistât en son agonie. Alors, tournant le visage vers le pont, il voit un

<sup>1</sup> *Instruction à mes filles*. Voir l'*Histoire de la littérature française à l'étranger*, t. I, p. 160.

<sup>2</sup> « Mais les précepteurs étaient des orbilies, » dit d'Aubigné dans le récit original.

valet portant une valise. — C'étaient des secours qui lui arrivaient. »

Après cette escapade, d'Aubigné retourne en Saintonge, mais il ne voulait plus entendre parler d'études et ne songeait qu'à faire campagne. Son tuteur eut recours aux moyens énergiques, et retint d'Aubigné en prison pendant la seconde guerre civile. A la troisième, même traitement; mais le hardi jeune homme s'échappa la nuit par sa fenêtre et joignit, en chemise et pieds nus, un détachement de huguenots. Avec l'arquebuse d'un catholique tué, et l'habit tel quel qu'on lui procura, il commença sa carrière de soldat par un dur et chanceux apprentissage, par des hardiesses belliqueuses, beaucoup d'excès, et donnant déjà toute licence à sa langue. Pendant une revue, un gentilhomme de Condé lui dit qu'il veut le donner au prince, et l'autre répond : « Mêlez-vous de donner vos chiens et vos chevaux, et non de mes pareils. » « Marque de sa grande rusticité, » ajoute après coup d'Aubigné, qui jamais ne se corrigea.

Jusqu'ici le futur capitaine de Henri IV n'est qu'un intrépide batteur d'estrade et un pillard sans frein. Une maladie le fit rentrer enfin en lui-même, dit-il, et apporta un notable chan-

gement dans ses mœurs. A la paix, il se mit à grand'peine en possession de son médiocre patrimoine, devint amoureux et du même coup poète. Je n'ai rien découvert de ces premiers essais, où, dit l'auteur, « il y a à la vérité plusieurs choses peu polies, mais en récompense une certaine fureur poétique que les gens du métier louèrent. »

Il était venu à Paris aux noces du roi de Navarre solliciter un brevet de capitaine : un coup d'épée qu'il eut le malheur de donner à un archer du parlement l'obligea de sortir de la ville trois jours avant la Saint-Barthélemi. Il voulut se jeter dans La Rochelle, l'amour l'en empêcha, et après l'amour une violente maladie que causa la rupture de son mariage, contrarié par un oncle catholique de sa fiancée. Maintenant la fortune de d'Aubigné va changer : un serviteur du roi de Navarre, alors prisonnier au Louvre, conseille à son maître d'attacher à sa personne le fils du défunt d'Aubigné, qu'il lui représente comme un homme déterminé qui ne trouvait rien de trop chaud ni de trop froid.

Voilà d'Aubigné à la cour, grand ami de son maître et du duc de Guise, réputé pour ses bons mots et faisant avec les princes mascarades, ballets et carrousels, écrivant des tragédies, compo-

sant des sonnets amoureux <sup>1</sup>. Cependant, sous ces occupations de courtisan frivole et de poète galant, il y a des projets de fuite et des entretiens que l'on tâche de dérober aux espions de Catherine. A la fin le roi captif se décide et échappe à sa geôlière, avec l'aide et suivi de son confident. Ici commencent, entre le prince et son ami, ces alternatives de brouillerie et ces raccommodements qui signaleront désormais les rapports du maître et du serviteur. Celui-ci, qui devenait de jour en jour un calviniste plus sérieux, refusait, avec sa fierté naturelle et obstinée, de servir les amours du roi, et le Béarnais piqué de ses refus et peut-être, si l'on en doit croire la vanité assez éveillée de notre héros, fâché de son renom de valeur <sup>2</sup>, lui jouait puérilement, pour le vaincre et le punir, ces mauvais tours qu'on appelle jeux de princes. Là dessus propos sanglants et retraite du courtisan outragé, jusqu'à ce que quelque nouveau service, quelque nouveau besoin ou un

<sup>1</sup> Une tragédie de *Circé*, que la reine ne voulut pas faire représenter « pour la dépense, » fut jouée aux frais de Henri III à l'occasion des noces du duc de Joyeuse.

<sup>2</sup> « Le roi de Navarre blâmait volontiers les fautes de ses serviteurs et supportait impatiemment qu'on leur donnât des louanges. » *Histoire secrète*, p. lvij. — D'Aubigné revient sur ce reproche en divers endroits de ses ouvrages.

regret affectueux les rapprochât. C'est à la suite d'un de ces exils volontaires que, blessé dangereusement en 1577, dans une entreprise contre Villefranche, d'Aubigné, retiré à Castel-Jaloux où il avait commandement, dicta de son lit au juge du lieu les premières stances de ses *Tragiques*.

De nouveaux coups de tête, un peu trop volontaires de la part du guerrier disgracié, ayant aigri le ressentiment du roi, il quitta son commandement à la paix, disant adieu à son maître dans cette courte épître qui le peint bien et qui explique la colère du prince : « Sire, votre mémoire vous reprochera douze années de mes services et douze plaies sur mon corps ; elle vous fera souvenir de votre prison, et que la main qui vous écrit en a rompu les verrouils et est demeurée pure en vous servant, vide de vos bienfaits et exempte de corruption, tant de vôtre ennemi que de vous-même. Par cet écrit je vous recommande à Dieu, à qui je donne mes services passés et à vous ceux de l'avenir, par lesquels je m'efforcerai de vous faire connaître, qu'en me perdant vous avez perdu votre, etc. <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> En se retirant, d'Aubigné trouve à Agen un grand épagneul du roi, nommé Citron, qui avait coutume de coucher sur les pieds de son maître. « Cette pauvre bête, qui se trouvait abandonnée et



Agrippa ne songeait pas à moins que de vendre son patrimoine et d'aller offrir ses services au prince Casimir. Mais en entrant à Saint-Gelais, il aperçut à une fenêtre Suzanne de Lezay, de la maison de Vivonne, et en devint sur le coup si éperdument amoureux, c'est lui qui parle, qu'il finit à la porte du logis son voyage d'Allemagne et ne songea plus qu'à la gloire, à se rendre nécessaire à son parti et regrettable à son maître. Le cœur de celui-ci avait fait du chemin de son côté, et la douleur qu'il éprouva sur le faux bruit

mourait de faim, le vint caresser. » Le soldat attendri, lit-on dans les *Petites Œuvres mêlées du sieur d'Aubigné*, lui fit coudre sur le col, en forme de placet, ce qui s'ensuit, et le chien ne faillit point dès le soir à s'aller présenter au roi :

Sire, votre Citron, qui couchait autrefois  
 Sur votre lit paré, couche ores sur la dure.  
 C'est ce fidèle chien qui apprit de nature  
 A faire des amis et des traîtres le choix.  
 C'est lui qui les brigands effrayait de sa voix,  
 Et de dents les meurtriers : d'où vient donc qu'il endure  
 La faim, le froid, les coups, les dédains et l'injure,  
 Payement coutumier du service des rois?  
 Sa fierté, sa beauté, sa jeunesse agréable  
 Le fit chérir de vous ; mais il fut redoutable  
 A vos traîneux, aux siens, par sa dextérité.  
 Courtisans qui jetez vos dédaigneuses vues  
 Sur ce chien délaissé, mort de faim par les rues,  
 Attendez ce loyer de la fidélité.

que son ancien compagnon avait été pris et exécuté à Limoges acheva la réconciliation. Henri aida son serviteur dans ses amours, « qui mirent en joie tout le Poitou, à cause des ballets, combats à la barrière, carrousels et tournois que faisait l'amoureux, » et d'Aubigné épousa sa maîtresse en 1583, après avoir prouvé sa noblesse, ce dont jusqu'alors, dit-il, il ne s'était jamais soucié<sup>1</sup>.

Je laisse ici, comme j'ai fait déjà, nombre de faits d'armes, de duels, de folies, et maints coups

<sup>1</sup> Plusieurs enfants naquirent de cette union. C'est l'aîné, Constant d'Aubigné, seigneur de Surineau, qui fut le père de madame de Maintenon. — Suzanne de Lezay mourut dans les premières années qui suivirent l'entrée de Henri IV dans Paris : ce fut une grande perte pour d'Aubigné, qui a peint sa douleur dans ce passage d'une méditation sur le psaume LXXXVIII. « O Éternel.... tu ne m'as point blessé aux extrémités et membres qui, retranchés, laissent le reste traîner quelque misérable vie, mais tu m'as scié par la moitié de moi-même ; tu as fendu mon cœur en deux, et dissipé mes entrailles en arrachant de mon sein ma fidèle très-aimée et très-chère moitié, laquelle, comme génie de mon âme, me tenait fidèle compagnie à tes louanges, m'exhortait au bien, me retirait du mal, arrêtait mes violences, consolait mes afflictions, tenait la bride à mes pensées dérégées, et donnait l'éperon au désir de m'employer à la cause de la vérité. Nous allions unis à ta maison, et de la nôtre, voire de la chambre et du lit, faisons un temple à ton honneur. Depuis, je marche examiné comme un fantôme ou un spectre parmi les vivants, je vais mangeant la cendre comme pain, je trempe mon boire de pleurs amers comme les eaux de Mara, etc... » *Petites Œuvres mêlées du sieur d'Aubigné.*

de bâton que raconte notre personnage, se moquant quelquefois de lui et le plus souvent s'échauffant à ces souvenirs, oublieux des leçons qu'il veut laisser à ses enfants.

En 1586, on le retrouve encore désespéré de nouveaux griefs, résolu d'abord à prendre un congé final de l'ingrat Béarnais, et en grande tentation de passer aux catholiques, pour peu qu'il trouvât ombre de salut dans leur croyance. Il s'enferme avec Panigarole, Campianus et autres qu'il rejette comme bavards ou déclamateurs, prend goût à Bellarmin, séduit par la belle méthode, la force et l'apparente candeur du grand docteur ; mais les réfutations de Witaker et de Lubert le raffermissent dans ses premières opinions, et il remonte à cheval plus calviniste que jamais, pour aller à Coutras combattre aux côtés de son roi. Il est encore à ce poste au siège de Paris ; et à la mort de Henri III il tient à son successeur un discours à la Tite-Live. « Sire, lui dit-il, vous avec plus de besoin de conseil que de consolation, ce que vous ferez dans une heure donnera bon ou mauvais branle à tout le reste de votre vie, et vous fera roi ou rien. Vous êtes circuit de gens qui grondent et qui craignent, et couvrent leurs craintes de prétextes généraux ; si vous vous sou-

mettez à la peur des vôtres, qui est-ce qui vous pourra craindre, et qui ne craindrez-vous point? Si vous pensez vaincre par bassesse ceux qui murmurent par cette maladie, de qui ne serez-vous point tyrannisé? Je les viens d'ouïr, ils menacent que si vous ne changez de religion ils changeront de parti, en feront un à part pour venger la mort du roi : comment oseront-ils cela sans vous, puisqu'ils ne l'osent avec vous? Gardez-vous bien de juger ces gens-là sectateurs de la royauté pour appui du royaume, ils n'en sont ni fauteurs ni auteurs : s'ils en sont marqués, c'est comme les cicatrices marquent un corps. Quand votre conscience ne vous dicterait point la réponse qu'il leur faut, respectez les pensées des têtes qui ont gardé la vôtre jusques ici; appuyez-vous après Dieu sur ces épaules fermes, et non sur ces roseaux tremblants à tous vents; gardez cette partie saine à vous, et dedans le reste perdez ce qui ne se peut conserver<sup>1</sup>. »

Le roi suivit la route qu'on lui montrait, inspiré au reste par sa politique beaucoup plus que par son conseiller, qu'il n'écoula pas quand Paris lui fut offert au prix de sa conversion. D'Aubigné demeura résolument fidèle au rôle qu'il avait

<sup>1</sup> *Histoire universelle*, t. III, p. 254.

choisi. Dès ce moment il est au premier rang des huguenots mécontents et inquiets, orateur intraitable de leurs députations, âpre porteur de leurs plaintes et de leurs menaces, en tout un singulier négociateur et bientôt appelé *le Bouc du désert*, parce qu'il portait les iniquités de tout le parti. Un tel personnage était mal plaisant à Henri IV ; aussi les brouilleries et les raccommodements recommencèrent bientôt. C'est dans un de ces rapprochements que le hardi gentilhomme dit au roi, en présence de Gabrielle, des paroles demeurées fameuses parmi les réformés français. Henri lui montrait sa lèvre percée par le couteau de Chastel. Le compagnon lui dit (c'est d'Aubigné qui parle) : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres, et il s'est contenté de les percer, mais si vous le renoncez un jour du cœur, alors il percera le cœur. » « Ce que le roi ne prit point en mauvaise part, mais sa maîtresse s'écria : « Oh, les belles paroles ! mais mal employées. — Oui, madame, répliqua d'Aubigné, parce qu'elles ne serviront de rien. »

A quelque temps de là, d'Aubigné se fait théologien de circonstance. Le roi, enchanté de l'échec que venait de recevoir Mornay dans sa conférence avec Du Perron sur l'eucharistie, voulut se donner le même plaisir en mettant

d'Aubigné aux prises avec l'éloquent prélat. Le docteur improvisé accepte le combat, et, toujours à son dire, oppose de telles batteries à celles de son adversaire, « qu'il lui en tombe du front, sur un *Chrysostôme* que le cardinal tenait à la main, de grosses gouttes d'eau qui furent remarquées de toute l'assemblée. » A la suite de cette conférence, d'Aubigné composa un traité que je n'ai pas vu : *De Dissidiis Patrum* ; Du Perron n'y répondit point. On serait dispensé d'en croire d'Aubigné sur le chapitre de ses exploits de théologien, si un courtisan, son contemporain, n'avait vanté son éloquence et son savoir. C'est Brantôme qui a dit, parlant du mestre de camp d'Aubigné : « Il est bon celui-là pour la plume et pour le poil, car il est bon capitaine et soldat, savant et très-éloquent, et bien disant, s'il en fut oncques. »

La mort de la Trémouille, la disgrâce ou la corruption des principaux seigneurs huguenots du Poitou le découragèrent au point qu'il se disposa à quitter pour toujours le royaume. Des lettres pressantes du roi et du duc de Bouillon changèrent sa résolution et le ramenèrent à Paris. Alors se passa entre le roi et son ancien écuyer une scène expressive qui peint trop bien Henri IV sous ses vraies couleurs, pour que je ne la repré-

duise pas dans le récit animé de d'Aubigné lui-même : « Il demeura plus de deux mois sans que le roi lui tint aucun propos de ce qu'il avait sur le cœur contre lui ; mais entrant un jour dans un bois avec son maître, ce monarque lui parla ainsi : « Je ne vous ai point encore discouru de vos assemblées, où vous avez pensé tout gâter, car vous y alliez de bonne foi. De plus, j'avais mis les plus grosses têtes du parti dans mes intérêts, et vous étiez peu qui travailliez à la cause commune : la meilleure partie de vos gens pensait à ses avantages particuliers et à gagner mes bonnes grâces à vos dépens ; cela est si vrai, que je puis me vanter qu'un homme d'entre vous, des meilleures maisons de France, ne m'a coûté que cinq cents écus pour me servir d'espion parmi vous et vous trahir. Oh ! combien de fois ai-je dit, voyant que vous ne vous conformiez pas à ma volonté :

Oh que si ma gent  
 Eût ma voix ouïe, etc.  
 J'eusse en moins de rien  
 Pu vaincre et défaire, etc. »

Après plusieurs propos de cette nature, d'Aubigné répliqua : « Sire, j'ai été député des Églises malgré moi, et pendant que bien d'autres bri-

guaient cette députation. Je ne sais ce que c'est que de s'oublier ni de s'expliquer à mon avantage; je savais déjà bien que nos plus apparents huguenots, hormis M. de la Trémouille, s'étaient rendus à Votre Majesté; mais comme j'étais nommé par les Églises, je me suis cru obligé de les servir avec d'autant plus de passion qu'elles étaient plus abaissées, ayant perdu votre protection. J'aime mieux quitter votre royaume ou perdre la vie que de gagner vos bonnes grâces en trahissant mes frères et compagnons; mais, quoi qu'il arrive, je prierai toujours Dieu qu'il continue de vous favoriser de ses grâces et de sa protection.» Le roi lui répondit sur cela : « Connaissez-vous le président Jeannin ? c'était lui sur qui, par le passé, avaient roulé toutes les affaires de la Ligue; je veux que vous fassiez habitude avec lui; je me fierai mieux en vous et en lui qu'en ceux qui ont joué au double. » Après ce discours, le roi embrassa d'Aubigné et le congédia; mais lui, revenant au roi, il lui dit : « Sire, en regardant votre visage, je reprends mes anciennes libertés et hardiesses; défaites trois boutons de votre estomac, et faites-moi la grâce de me dire pourquoi vous avez pu me haïr. » Ce prince ayant pâli à ces mots, comme il faisait ordinairement



quand il parlait d'affection, lui répliqua : « Vous avez trop aimé la Trémouille; je le haïssais, vous le savez, et cependant vous n'avez pas cessé de l'aimer. — Sire, répondit d'Aubigné, j'ai été nourri aux pieds de Votre Majesté, et j'y ai appris de bonne heure à ne pas abandonner les personnes affligées et accablées par une puissance supérieure; approuvez en moi cet apprentissage de vertu que j'ai fait auprès de vous. » Cette réponse fut suivie d'une seconde embrassade et de l'adieu <sup>1</sup>.

Jusqu'à la mort de Henri IV, les mêmes alternatives de faveur et de disgrâce se représentent toujours dans la biographie de d'Aubigné, avec la même conduite de sa part, et surtout le même zèle huguenot mêlé à une grande ardeur militaire, qui se manifeste en conseils et en projets sans issue. Un jour qu'il avait rompu je ne sais quel essai, d'accord avec les Églises récalcitrantes, l'ordre fut donné de le mettre à la Bastille. A cette nouvelle, d'Aubigné, en moraliste qui connaît ses gens, va droit au roi, et, dit-il, « après lui avoir représenté en bref ses services passés, lui demanda une pension, ce qu'il n'avait point encore fait jusqu'alors. Le roi, bien aise de remarquer

<sup>1</sup> *Histoire secrète* de d'Aubigné.

dans ce fier courage quelque chose de mercenaire, l'embrassa, et lui accorda sur-le-champ ce qu'il demandait. »

Il venait de retourner en Saintonge pour se préparer à la guerre méditée par Henri, lorsqu'il apprit la mort du roi. Seul, dans les assemblées provinciales des calvinistes, il s'opposa à la régence de Marie de Médicis, soutenant qu'une telle élection n'appartenait qu'aux états généraux du royaume. La régente mit en œuvre la corruption pour le concilier aux intérêts de la cour, mais tout fut inutile, et d'Aubigné continua dans les assemblées, envers et contre tous, même contre les siens, son opposition, parfois brutale, d'inébranlable calviniste. Enfin, découragé et ne recevant pas un sou de sa pension, il alla se mettre en sûreté, comme un seigneur du moyen âge, dans Maillezais, et fortifia la petite île qu'il avait achetée au Doignon. Il se mêla aux mouvements des protestants sans trop compter sur le résultat; on le voit à la manière dont il parle du traité de Loudun, qu'il appelle énergiquement « une foire publique de perfidies particulières et de lâchetés générales. »

Ses places inquiétaient : voyant qu'il était question de les raser, il les vendit au duc de Rohan et

se retira à Saint-Jean-d'Angely, où il fit imprimer ses ouvrages, qui, à Paris, furent aussitôt condamnés à être brûlés par la main du bourreau. Le duc l'avait entraîné dans la guerre qu'il fit, associé avec Marie de Médicis. La paix de la reine obligea d'Aubigné à une prompte et secrète retraite. Il partit dans l'automne de 1620 avec douze cavaliers, et, après un périlleux voyage, arriva dans les murs de Genève. Trois mois auparavant, Simon Goulart avait demandé pour lui au gouvernement de la république la permission de venir s'établir à Genève « avec tous ses moyens, » et le Conseil avait fait répondre qu'il serait le très-bien venu et reçu honorablement<sup>1</sup>. Les magistrats lui tinrent promesse, et d'Aubigné fut accueilli, dit-il lui-même, « avec plus d'honneur et de caresses que n'en espérait un réfugié. » Genève, toujours sur le qui-vive depuis la tentative du duc de Savoie, qui avait failli la prendre d'escalade pendant une nuit d'hiver (1602), voyait en d'Aubigné une tête et un bras précieux pour sa défense militaire; on fit tout pour le conserver. Les Bernois voulaient l'attirer dans le pays de Vaud; mais les Genevois l'emportèrent en exigeant d'un

<sup>1</sup> *Registre du Petit-Conseil de la république de Genève*, année 1620, p. 122.

bourgeois qu'il renonçât à acquérir le château du Crest, à deux lieues de Genève, où d'Aubigné avait envie de s'établir. D'Aubigné répondit chaudement à ces avances et paya l'hospitalité de la république en conseils et en directions militaires <sup>1</sup>, et ce qu'il en raconte dans l'histoire de sa vie est confirmé par les registres du Conseil à cette époque.

La cour de France cependant ne l'oubliait pas, et tâchait de le brouiller avec le gouvernement genevois, auprès duquel elle le faisait accuser par ses ambassadeurs et même par les lettres du roi. Les Genevois ne cédèrent pas, et défendirent leur hôte non-seulement contre la cour, mais contre les intrigues des ennemis qu'il s'était

<sup>1</sup> Chargé, entre autres mandats, du soin des fortifications, il fit faire de nouveaux ouvrages du côté de Saint-Victor et de Saint-Jean, et fut de tous les conseils de guerre. — C'est lui aussi qui détermina les magistrats bernois, malgré l'opposition générale, à fortifier la ville de Berne. Les experts objectèrent la position désavantageuse de la place, située, d'ailleurs, à un coin du pays. D'Aubigné répliquait dans son style à cette dernière objection que « le cœur n'était qu'à un doigt du côté. » Il l'emporta, traça le plan des fortifications, et devant le peuple réuni planta le premier piquet. Il jeta son chapeau en l'air, dit-il dans le récit curieux de cette cérémonie, et « dit tout haut en donnant le premier coup de maillet, soit fait à la gloire de Dieu et à la conservation des Suisses confédérés. » Bâle lui demanda aussi des conseils pour ses fortifications.

faits à Genève. La seigneurie lui déclara qu'elle le maintiendrait toujours sous sa protection, et d'Aubigné répondit qu'il « mourrait pour son service; qu'il savait qu'il avait des ennemis, mais qu'il avait cet avantage sur eux, qu'ils le jugeaient plus homme de bien que peut-être il n'était pas<sup>1</sup>. » Au plus fort de cette persécution de sa patrie et dans le même temps où la cour, « sans l'adjourner ni l'ouïr, » le faisait condamner à avoir la tête tranchée<sup>2</sup> pour le déshonorer aux yeux de ses hôtes, d'Aubigné allait épouser la veuve d'un réfugié de Lucques<sup>3</sup>. L'arrêt de mort n'ébranla pas le choix de cette héroïne, comme l'appelle d'Aubigné, qui alla lui en porter la nouvelle. Elle lui répondit : « Je suis trop heureuse de partager avec vous la querelle de Dieu. L'homme ne séparera point ce que ce même Dieu a conjoint. » Jusqu'alors il avait entretenu quatre gentilhommes; il fallut se ranger à la simplicité de la cité calvi-

<sup>1</sup> *Registres du Conseil*, année 1622, p. 124 à 127.

<sup>2</sup> Pour avoir fait rebâtir quelques bastions des matériaux d'une église ruinée, en 1572.

<sup>3</sup> Renée Burlamachi, née en 1568; son premier mari s'appelait César Balbani. On possède d'elle quelques feuilles de mémoires manuscrits qui s'arrêtent malheureusement avant son second mariage. — Voir sur cette femme distinguée *Lucques et les Burlamagni*, par M. Charles Eynard.

niste : les gentilhommes furent congédiés, et d'Aubigné « se réduisit au ménage de sa femme. » Il ne songeait plus qu'à vivre en repos à Genève, mais la cour de France et les trahisons répétées de son fils<sup>1</sup> rompaient à tout coup la paix de sa vie. Plus d'une fois il fut sur le point de s'éloigner de Genève, mais les dangers qui paraissaient continuellement menacer sa ville adoptive le retinrent toujours ; il voulait, en cherchant la mort pour la défense de Genève, témoigner sa gratitude à un lieu qui lui avait donné asile. Son désir ne fut pas exaucé, et la dernière guerre qu'il fit aux ennemis de la ville protestante fut une guerre de plume, qui n'eut pas la reconnaissance des Conseils et du Consistoire. Nous reviendrons, à propos du *Baron de Fæneste*, sur cet incident désagréable qui marque la dernière année de la vie de d'Aubigné. Il mourut en 1630, à l'âge de quatre-vingts ans<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Constant d'Aubigné, père de madame de Maintenon. Son père, dans l'histoire de sa vie, l'accuse de vices honteux et de trahisons odieuses. D'Aubigné n'eut pas d'enfants de son second mariage. Nathan d'Aubigné, d'où sont descendus les d'Aubigné de Genève, était son fils naturel, et en 1626, fut reçu gratis bourgeois de Genève, eu égard, disent les registres, « à ses offres et promesses de servir le public en toutes occasions, en ce qui dépend de sa profession de mathématicien, fortificateur et médecin. »

<sup>2</sup> Ou plus exactement, comme le remarquent MM. Haag, à

Cette esquisse de sa vie, agitée et belliqueuse en tous sens, nous a déjà montré quelques traits de sa moqueuse et énergique physionomie. L'examen de ses écrits achèvera de nous faire connaître ce caractère singulier, où la malice tient fidèle compagnie à la passion, et l'esprit de désobéissance à un mâle amour de la liberté.

---

## II

### D'AUBIGNÉ POÈTE. — LES TRAGIQUES.

Depuis que ses premiers amours l'eurent rendu poète, d'Aubigné ne quitta guère la plume que pour l'épée. A la cour, au logis, dans la tranchée, dans ses châteaux, en marche, tout botté, sur le pommeau de sa selle, partout il allait selon son humeur, écrivant vers ou prose sur tous sujets <sup>1</sup>, et il composa ainsi durant sa vie, qui fut longue, une foule d'ouvrages. « Sans ma nonchalance, pertes et retranchures que j'ai faites, di-

79 ans, si l'on tient compte des changements survenus sous Charles IX dans la manière de compter l'année.

<sup>1</sup> D'ici la botte en jambe, et non pas le cothurne,  
J'appelle Melpomène en sa vive fureur.

*Tragiques.*

sait-il quelque temps avant sa mort, mes enfants spirituels, c'est-à-dire mes livres, égaliseraient le nombre de mes années. » Mais de ce qu'il en avait conservé, la plus grande partie et la meilleure avait déjà vu le jour. Si l'on excepte ses *Mémoires*, écrits pour ses seuls enfants et condamnés par lui-même à rester secrets; si j'excepte encore les *Instructions à ses filles*, et un certain nombre de pages à relever dans ses lettres ou plutôt discours épistolaires (car sa correspondance familière a disparu), rien de bien intéressant ni de considérable ne restait à publier parmi les manuscrits qu'il confiait à Tronchin, et qui existent encore dans la précieuse collection où j'ai été admis à les parcourir <sup>1</sup>. Les œuvres de d'Aubigné ont été imprimées seulement au dix-septième siècle; mais par la langue, le style, le sujet et le fond des idées, elles appartiennent entièrement

<sup>1</sup> D'Aubigné dans son testament déjà cité (note I de la page 208), en léguant à Tronchin ses manuscrits et en lui adjoignant, pour les examiner, Nathan d'Aubigné, son fils naturel, le chargeait évidemment d'en imprimer le meilleur. Tout me porte à croire que nous devons à l'accomplissement de ce vœu les *Petites Œuvres mêlées du sieur d'Aubigné*, mince recueil de 175 pages in-8°, publié à Genève chez Pierre Auber, en 1630, l'année même de la mort de l'auteur. Je reviendrai sur ce volume, dont le principal mérite aujourd'hui est d'être une rareté bibliographique.



au seizième siècle, et, ainsi que l'a fait observer M. Sainte-Beuve, à propos de ses poésies, ce serait un véritable anachronisme littéraire que de ranger d'Aubigné parmi les écrivains de l'époque suivante, tant il avait conservé jusqu'à la fin de sa vie la vigueur et le langage de sa jeunesse.

Sans en excepter Th. de Bèze, alors vieilli et bien loin du temps des *Juvenilia* et même d'*Abraham*, les littérateurs calvinistes ne sont représentés dans cette vive et ardente littérature poétique de l'époque des Valois que par deux poètes qui méritent ce nom, Du Bartas et d'Aubigné. Du Bartas qui, à son apparition, effaça la gloire de Ronsard, et eut au seizième siècle un renom de grand esprit et de noble piété, que les provinces lui conservèrent longtemps; Du Bartas que les étrangers traduisirent, que le Tasse voulut imiter, que naguère Goethe lui-même a loué magnifiquement, Du Bartas mérita en partie cette gloire qui nous étonne, par la sincérité de son inspiration toute morale et religieuse, par la gravité et quelquefois l'élévation de ses pensées, par l'intérêt alors tout nouveau des phénomènes et des lois naturelles qu'il s'appliqua à décrire en ses vers <sup>1</sup>. Mais cette gloire ne lui survécut point dans sa patrie, parce

<sup>1</sup> Voir la note de la page 197.

qu'il manquait de ce qui fait vivre les poètes, l'éternelle grâce, toujours jeune et qui rajeunit tout, l'harmonie et l'invention<sup>1</sup>.

Après les notices si complètes que M. Sainte-Beuve a consacrées à deux fois au poète gascon, je n'ai pas besoin d'excuse pour m'abstenir de rattacher Du Bartas à ces *Études*. C'est dans l'*Histoire de la poésie au seizième siècle*, sans oublier les notes, qu'il faut lire un jugement que nous croyons sans appel, sur les œuvres du rival de Ronsard, que la postérité légère a trop confondu avec lui. Peut-être, c'est tout ce que je me permettrai d'ajouter, Du Bartas est-il encore plus calviniste que M. Sainte-Beuve n'est disposé à le croire. Il procède tout droit de Viret, qui lui a évidemment fourni une partie de sa science, qui du moins l'a mis sur la voie. Montaigne, qui avait assurément autant de lecture, a fait un usage tout différent de son butin à lui. Les mêmes particularités de physique et d'histoire naturelle, dont l'auteur des *Essais* tire parti contre la vanité de la raison humaine, Du Bartas s'en sert comme d'apologues religieux et moraux; partout la sen-

<sup>1</sup> Son poème de *la Création, les Semaines*, avec les notes ou commentaires de Simon Goulart, est comme l'encyclopédie du temps.

tence et l'exhortation <sup>1</sup>. L'historien de la poésie française au seizième siècle ne s'est point autant occupé de d'Aubigné qu'il a fait de Du Bartas ; je puis donc sans scrupule insister sur cet écrivain incomplet et bizarre, qui, en dédommagement de l'art et du goût qui lui manquaient, avait la flamme et la verve du génie.

En poésie, d'Aubigné était de l'école de Ronsard et s'en faisait honneur. Il est même à remarquer que son printemps de poète se passa sous les yeux du maître, à la cour de Charles IX. A cette époque, et un peu après, tout le temps enfin que le jeune roi de Navarre demeura comme prisonnier dans le palais de ses beaux-frères, notre gentilhomme se livra à la poésie avec le feu et la passion qu'il mettait à toutes choses ; mais indiscipliné, là comme ailleurs, n'en jugeant qu'à son goût et n'en faisant qu'à sa tête.

En fait de musique, par exemple, car la musique alors et les musiciens étaient fort à la mode à la cour et à Paris, ses amis, grands connaisseurs,

<sup>1</sup> *Les Semaines* parurent en 1578, les deux premiers livres des *Essais* en 1580. Dans le grand chap. xii du second livre des *Essais* sur l'apologie de Raimond Seond, on rencontre des traits et même des tableaux qui se trouvent également dans le poème de Du Bartas.

l'accusaient de n'aimer que le gros bruit ; il ne s'en défendait pas, mais ripostait de bon sens et plaisamment comme eût riposté Molière. C'est ce qu'il fait dans cette jolie lettre inédite à M. de La Noue, son ami, l'un des fils de Bras-de-Fer :

« Monsieur, je ne puis oublier qu'étant à Paris et retournant avec vous d'un excellent concert de guitare, de douze violes, quatre épinettes, quatre luths, deux pandores, et deux théorbes, comme je m'en allais ravi, vous me conjurâtes à me faire bien ouïr autre chose, si j'avais à entrer en votre logis ; que vous prendriez le bonhomme La Planche, votre homme de chambre, et votre laquais, et que ce serait merveille au prix de ce que nous avions ouï. Vous et M. de Coustans me reprochiez toujours que j'aime le gros bruit, et que je n'entends pas assez la composition de la musique pour savourer un trio ou un duo après une pièce à six ou à sept. J'ai beau vous répondre que je me laisse délecter d'un trio à voix simples, pour y admirer l'artifice de l'auteur, et cela est un plaisir de l'esprit ; mais je vous avoue que j'aime fort à paître la partie sensuelle quand la même délectation d'esprit y est. Revenant hier de vous visiter à Montreuil, je fis rencontre de l'histoire que je vous envoie à ce propos. Je trouvai le *Cheval blanc* de Lusignan, estimé la meilleure hôtellerie de France, si pleine, qu'il me fallût loger au *Dauphin*, où nous fûmes mal traités. Sur le milieu du dîner, voici entrer vers nous un petit homme qui n'avait qu'un pouce de front, un œil bas, l'autre haut, turquet du nez : c'était le cuisinier qui, ayant fait autour du bras le trait du saupiquet avec sa serviette, nous vint faire des excuses sur notre traitement. A quoi re-

partit la basse-contre Mulot que je vous avais fait voir bien buvant et mangeant à proportion. Par la mordieu ! dit-il, il fallait dire en un mot que tu ne nous as donné rien qui vaille. A quoi le cuisinier camus, se tournant vers nous, répliqua : Que c'est que l'ignorance ! Sur le mot d'ignorance, voilà les deux antagonistes désireux de se battre, si ce n'eût été notre respect. Il fallut interpréter cette ignorance ; enfin le queux nous jura que, sachant que nous étions honorables et habiles gens, il n'avait rien accoustré que selon les lois de physique, et qu'il voyait bien que les plus savants d'entre nous en seraient contents. Mulot disait qu'il n'y avait point de juge des senteurs que le nez, des couleurs que la vue, du goût que le palais. Ajoutez, dis-je à M. Mulot, ni des tons et consonnances que l'ouïe. Je vous ai voulu faire part de mon bon ris pour apologie de notre différend<sup>1</sup>. »

Si d'Aubigné aimait franchement le gros bruit, en poésie il préférait tout haut la force à la grâce, la chaleur à la politesse. Ceci était encore matière à vives disputes dans la petite académie formée par Baïf, et que son protecteur Henri III présidait quelquefois au Louvre<sup>2</sup>. Les gentilhommes du roi de

<sup>1</sup> Manuscrits de d'Aubigné. Collection de M. le colonel Tronchin.

<sup>2</sup> Voir, sur cette académie des Valois, la *Poésie au seizième siècle*, 2<sup>e</sup> partie, édit. de 1848, p. 420. Je renforcerai une citation de M. Sainte-Beuve empruntée à l'*Histoire universelle* de d'Aubigné, et qui prouve que cette académie avait réellement des séances au Louvre et y admettait des femmes de la cour, d'un détail que j'ai rencontré dans les manuscrits de d'Aubigné lui-même :

Navarre y tenaient leur place. On leur reprochait la rudesse de leur style, qui sentait son M. de Bèze. Ils répliquaient fièrement, en mettant l'élévation de leurs pensées bien au-dessus de la politesse et fade douceur de leurs rivaux, et, s'il faut en croire d'Aubigné, ils avaient pour eux le suffrage de Henri III lui-même, juge excellent en matière poétique. Les paroles que notre poète prête au roi à ce sujet seraient dignes de Montaigne :

« Henri III savait bien dire, quand on blâmait les écrits qui venaient de la cour de Navarre de n'être pas assez coulants. Et moi, disait-il, je suis las de tant de vers qui ne disent rien en belles et beaucoup de paroles; ils sont si coulants que le goût en est tout aussitôt écoulé : les autres me laissent la tête pleine de pensées excellentes, d'images et d'emblèmes, desquels ont prévalu les anciens. J'aime bien ces vins qui ont corps, et condamne ceux qui ne cherchent que le coulant, à boire de l'eau<sup>1</sup>. »

« Ces deux dames, dit-il en mentionnant la maréchale de Retz et madame de Lignerolles parmi les autres femmes de son temps, ont fait preuve de ce qu'elles savaient plus aux choses qu'aux paroles, dans l'académie qu'avait dressée le roi Henri III, et me souviens qu'un jour entre autres, le problème étant sur l'excellence des vertus morales et intellectuelles, elles furent antagonistes et se firent admirer. »

<sup>1</sup> *Instruction à mes filles*. — Manuscrit de la collection de M. le colonel Tronchin.

Le *coulant* ne fut jamais la qualité de d'Aubigné, et c'est en cela surtout que la poésie lyrique n'est pas son fort. Les quelques sonnets qu'il a imprimés et l'indigeste recueil de ses poésies manuscrites que j'ai pu parcourir l'attestent de reste. Tout disciple qu'il est de Ronsard, comme il s'en vante, il est naturellement bien éloigné de l'admirable aisance, de la grâce mélancolique et voluptueuse qui charment dans les *Amours* du maître.

A proprement parler, il est de l'école de Ronsard comme Du Bartas en est. Il en a suivi, on le verra bientôt, beaucoup plus les premières exagérations héroïques qu'il n'en a goûté les vraies et poétiques beautés. D'Aubigné, au reste, n'était point, comme on serait tenté de le croire en lisant ses poésies, un élève du poète des *Deux Semaines de la création* ; il avait déjà fait œuvre de poète, et était de l'académie de Henri III lorsqu'il vit pour la première fois Du Bartas, lequel n'avait pas encore publié son poème de *Judith*. Je laisse d'Aubigné raconter lui-même comment se fit la connaissance :

« J'ai eu connaissance du baron Du Bartas. Un jour du Brach m'apporta sa *Judith*, et un gros livre de poésies imprimé, où je ne trouvais pas grand goût, et puis me montra un jeune

gentilhomme qui l'avait suivi, et à grand'peine lui donna le courage de me montrer quelques cahiers en vers. Je mis le nez dedans, et comme je fis quelques cris d'admiration: « Il écrit gentiment, dit du Brach. » Lors, en colère, je pousse du coude son livre et vais accoler ce jeune homme tout honteux, qui était M. du Bartas, qui me fit voir les commencements de sa *Première Semaine*, de laquelle je n'ai besoin de rien dire. J'eus peine à lui donner bonne opinion de sa besogne et de l'ôter à celui qui l'avait amené. »

La première admiration de d'Aubigné pour Du Bartas ne se soutint pas, car ce n'est pas un disciple qui aurait conté sur son maître la petite anecdote qu'on va lire :

« C'était (Du Bartas) une excellente abeille pour disposer les fleurs qu'il cueillait, n'étant pas si heureux en inventions. Quand nous l'eûmes fait courtisan, il voulut s'égarer de son gibier et se mêler d'écrire d'amourettes, ce qui ne lui réussit pas. Un jour il nous vint trouver, Constant et moi, à l'entrée de la chambre; il nous dit qu'il s'était vaincu soi-même, s'étant soi-même ravi en admiration, à savoir pour sonnet hiéroglyphique à la louange de la reine de Navarre. Certes nous trouvâmes que c'était un rébus de Picardie. Entre autres au cinquième vers, il y avait une grenouille bien représentée (car il était bon peintre), et puis un *la* et un *mi* en musique, et une *faulx*. Nous lûmes : *grenouille la mi faulx*. Il nous corrigea, disant que c'était une reine qui était grande, et fallait dire : *grande rene*. Nous étant échappés de rire et de le prier à jointes mains que cette princesse, bonne critique en cette matière, ne vit point cette pièce, il s'écria qu'il y avait de



l'envie partout, et se hâta de l'aller faire rire à ses dépens : « Je vous ai fait ce conte, dit d'Aubigné à ses filles, par manière de conclusion, pour vous prier d'apprendre d'autrui à « quoi vous êtes bon, et non de vous-même<sup>1</sup>. »

Du Bartas est essentiellement le poëte didactique et descriptif de cette école classique qui apparut sous les Valois, dont Ronsard fut le chef, et qui, malgré ses efforts, compta plus d'Anacréons et d'Horaces que de Pindares, d'Homères et de Virgiles; et il faut le reconnaître, des hautes prétentions de cette école, celle de Du Bartas est après tout la moins malheureuse. Il est bien plus près de *Lucrèce* que l'auteur de la *Franciade* ne l'est de Virgile. Entre les deux Ronsard, que M. Sainte-Beuve a justement distingués, l'un courant après des modèles qui lui échappent, l'autre restant fidèle à sa nature et à son temps, le premier fut sans contredit vaincu par Du Bartas, et l'admiration universelle qui accueillit la *Pre-mière Semaine* ne fut point une méprise; on n'avait rien fait encore d'aussi plein et d'aussi élevé dans le genre noble et classique.

Les *Semaines* sont, pour bien dire, du descriptif et du didactique héroïque. Rien de cela n'étai

<sup>1</sup> *Instruction à mes filles*. — Manuscrit de la collection de M. le colonel Tronchin.

le fait de d'Aubigné, qui avait, il est vrai, la touche bien autrement pittoresque que Du Bartas, mais par dessus tout, ardent, plein de passion et de violence. Sa muse ne fut jamais, avec succès du moins, une muse paisible et chantante. C'était, pour emprunter une de ses images, « Melpomène en sa vive fureur, la bouche saignante, épuisant ses flancs de redoublés sanglots, » ou la satire indignée, cynique dans sa colère, armée incessamment d'une terrible fronde et de cailloux aigus. C'est elle qui a inspiré les *Tragiques*. Ce singulier poëme, comme les autres ouvrages de l'auteur guerrier, est sans date précise : il est né et s'est achevé à plusieurs fois dans les loisirs de la guerre, pendant la guerre elle-même.

D'Aubigné commença les *Tragiques* en 1577. Il était à Castel-Jaloux, près de Nérac, blessé dangereusement et couché sur un lit d'où il n'espérait plus se relever. A ce moment, les noires réflexions sur l'avenir de la patrie et de la cause protestante vinrent assiéger son imagination, exaltée par les souvenirs sanglants de tant de combats, d'horreurs et de turpitudes auxquels il avait assisté. Les disgrâces personnelles, les dures expériences de son âme fière et impatiente, ajoutèrent à l'amertume de ses méditations, ou, pour

mieux dire, de ses colères indignées. Tout ce qu'il avait vu et laissé derrière lui se représentait à sa mémoire comme une vaste et horrible tragédie, où les vices des tyrans et la vertu des fidèles se livraient d'affreuses batailles, sous l'œil vengeur de Dieu. Il retraça ces tableaux dans son langage impétueux, inégal, plein d'abondance, de désordre et d'imagination. D'Aubigné ne pouvait souffrir l'épreuve d'une seconde lecture, et cela suffit pour expliquer les périodes empêtrées, les ellipses inouïes, les digressions, les sens rompus et mal renoués qui font souvent de telle de ses pages un dédale inextricable, au milieu duquel la pensée fuit, échappe à la vue et disparaît quelquefois pour ne plus reparaître. Mais un peu plus loin, et même au plus épais de ce labyrinthe, on retrouve tout à coup le poëte avec son vers d'airain, ses hardies et fortes images, son trait de feu, et ses coups de massue. C'est un vers merveilleux que celui de d'Aubigné à ses meilleurs moments. On entend déjà Corneille, sujet comme lui à ces contrastes d'obscurité et de soudaine lumière.

Cependant le poëte malade s'était guéri. Il endossa la cuirasse et se jeta de nouveau dans les combats, laissant inachevée l'ébauche de ses *Tra-*

*giques*; il y revint dès lors à plusieurs reprises, ajoutant, sans souci du pêle-mêle et de l'incohérence qui devaient en résulter, des souvenirs anciens à des impressions récentes. Vraisemblablement nombre des fragments de son poëme sortirent de ses mains vers le temps de la Ligue; à cette époque, c'étaient des coups d'épée qui en valaient d'autres; mais les *Tragiques* ne furent publiés que vers 1616, sans l'aveu du poëte, quoique probablement sans opposition de sa part.

En ce temps-là, les plus zélés calvinistes auraient voulu faire de d'Aubigné le Judas Macchabée de leurs Églises; son audace militaire, sa fougue, son intraitable liberté de parole, obtenaient plus leur confiance que l'habileté politique de leurs premiers chefs. On écrivait de tous côtés, du Val d'Angrogne même, pour lui arracher la publication de ses *Tragiques*, dont on savait l'âpre énergie, et qui devaient, espérait-on, produire plus d'effet que les traités, sur les esprits las des gros livres. A ces requêtes d'Aubigné répondait : « Que voulez-vous que j'espère parmi ces cœurs abâtardis, sinon que de voir mon livre jeté aux ordures avec tant d'autres! Je gagnerai une place au rôle des fols ou le nom de turbulent républicain. On me fera déclarer par l'inique justice

criminel de lèse-majesté. Attendez ma mort, qui ne peut être loin. » On n'attendit pas, et le larron Prométhée (c'est ainsi que veut être nommé l'éditeur des *Tragiques*) déroba pour le public « ce feu qui mourait sans air, ce flambeau sous le muid <sup>1</sup>. »

La satire est le fond essentiel des *Tragiques*; elle se distribue dans sept chants d'un plan et d'une exécution aussi diverses que bizarres, où les récits vrais, les fictions allégoriques, le ciel et la terre sont mêlés confusément, où l'on passe du Louvre aux demeures célestes, des délibérations du Palais aux conseils de Dieu et de ses anges.

Les deux premiers chants sont remplis par une succession de terribles peintures, dont les misères de la France et les crimes de ses grands sont les continuels sujets, l'indignation éloquente et les amers sarcasmes du poète faisant tour à tour le commentaire. Au troisième livre, les lâchetés et les fureurs du parlement passent sous l'œil du Seigneur descendu sur la terre pour contempler les abominations de ce royaume de France, où « l'homme est en proie à l'homme. » Ensuite, le céleste voyageur voit défiler la sanglante procession des premiers martyrs protestants, et le poète

<sup>1</sup> *Tragiques*. — Épître de Prométhée aux lecteurs.

lui raconte leurs supplices et leur glorieux courage. Dieu s'enfuit épouvanté, mais l'histoire n'est que suspendue. Satan porte un défi au Seigneur. Que Dieu lui délie les poings, a-t-il dit, et il vaincra les courages des fidèles; s'il est défait dans la lutte, il confessera que l'Église est sainte. Le Seigneur accepte le défi pour les champions de sa gloire; Satan se précipite sur la terre; les anges le suivent pour protéger les saints; un combat terrible s'engage pendant lequel ces messagers célestes remontent incessamment au ciel pour y peindre aux élus, dans de merveilleux tableaux où la parole s'ajoute à la peinture, toutes les phases de la guerre sainte. Enfin, la vengeance céleste commence à tomber sur les criminels, et le poète montre avec triomphe dans les « mille nouvelles morts, mille étranges trépas » qui frappent les persécuteurs, que, comme aux jours de la Bible, le bras de Dieu ne s'est pas lassé de partager « sa verveine et sa barre de fer. » Mais c'est peu encore. Viendra le jour des jugements éternels et des grandes vengeances, et le récit de cette dernière journée, les descriptions du châtiment des mauvais et de la félicité des justes remplissent le chant final de l'étrange poème.

*Les Misères, les Princes, et la Chambre dorée,*

c'est-à-dire les trois premiers livres du poëme, sont incontestablement les plus beaux sous le rapport de la poésie; ils en sont les plus précieux pour l'histoire des mœurs publiques de cette tragique époque. Le poëte y est dans les vraies conditions de son génie et de son caractère. L'observateur pénétrant et passionné, le satirique avec son brûlant sarcasme et sa verve emportée, le citoyen ardent et indigné s'y donnent toute carrière.

Nulle part, si ce n'est dans la harangue du lieutenant d'Aubray de la *Satyre Ménippée*, les malheurs de la France, déchirée par les discordes civiles, n'ont été peints avec une pareille puissance de pinceau, et le poëte a des traits auxquels ne s'élève pas l'orateur. Les vers suivants n'ont-ils pas une pittoresque énergie?

. . . . . Les pitoyables mères  
 Present à l'estomac leurs enfants éperdus  
 Quand les tambours français sont de loin entendus.

et plus loin :

Les places de repos sont places étrangères,  
 Les villes du milieu sont les villes frontières,  
 Le village se garde, et nos propres maisons  
 Nous sont le plus souvent garnisons et prisons;

L'honorable bourgeois, l'exemple de sa ville,  
Souffre devant ses yeux violer femme et fille,  
Et tomber sans merci dans l'insolente main  
Qui s'étendait naguère à mendier du pain.

La peinture de d'Aubigné, souvent repoussante, aime l'horreur et s'en inspire avec une passion sauvage. Tel est l'épisode d'une famille que le soldat-poète a trouvée demi-égorgée, demi-morte de faim dans une chaumière où avait passé le « reître noir. » L'agonie de ces malheureux est décrite avec un prolix et effrayant détail. Un peu plus loin, c'est une autre scène d'horreur, une des scènes de « ces sièges lents, de ces sièges sans pitié : » les combats d'une femme qui cherche dans les chairs de son enfant un aliment désespéré. D'Aubigné montre la mère étouffant de ses doigts la créature qui sourit :

Des pouces elle étreint la gorge qui gazouille  
Quelques mots sans accents, croyant qu'on la chatouille.

L'horreur ici passe tout à coup au ridicule. Il y a des tableaux moins hideux, plus sobres d'images désordonnées, et ce sont les meilleurs. En voici un qu'on peut mettre au premier rang des excellents morceaux du livre :

Jadis nos rois anciens, vrais pères et vrais rois,  
Nourrissons de la France, en faisant quelquefois



Le tour de leur pays en diverses contrées,  
 Faisaient par les cités de superbes entrées ;  
 Chacun s'éjouissait, on savait bien pourquoi :  
 Les enfants de quatre ans criaient vive le roi ;  
 Les villes employaient mille et mille artifices  
 Pour faire comme font les meilleures nourrices,  
 De qui le sein fécond se prodigue à l'ouvrir.  
 . . . . . ces villes nourricières  
 Prodiguaient leur substance, et en toutes manières  
 Montraient au ciel serein leurs trésors enfermés,  
 Et leur lait et leur joie à leurs rois bien-aimés.  
 Nos tyrans aujourd'hui entrent d'une autre sorte ;  
 La ville qui les voit a visage de morte.  
 Quand son prince la foule, il la voit de tels yeux  
 Que Néron voyait Rome en l'éclat de ses feux ;  
 Quand le tyran s'égaie en la ville qu'il entre,  
 La ville est un corps mort, il passe sur son ventre,  
 Et ce n'est plus du lait qu'elle prodigue en l'air,  
 C'est du sang. . . . .

Le tour est énergique, et quelles fortes images !  
 mais d'Aubigné, qui s'égare trop souvent avant de  
 toucher au terme, se détourne et achève son ta-  
 bleau par cet étrange bégaiement :

C'est du sang, pour parler comme peuvent parler  
 Les corps qu'on trouve morts, portés à la justice,  
 On les met en la place afin que ce corps puisse  
 Rencontrer son meurtrier, le meurtrier inconnu,  
 Contre qui le corps saigne est coupable tenu.

Les vices de la France sont aussi monstrueux

que ses misères : d'Aubigné, avec la même force de sarcasme et le même tour d'invective, les compte et les décrit chez un vieillard moribond qui lui représente sa patrie. Ce babil étrange du malade, cette faim avide, cette croissante avarice, c'est bien la vieillesse et les signes d'une mort prochaine :

France, puisque tu perds tes membres en la sorte,  
 Apprête le suaire et te compte pour morte ;  
 Ton pouls faible, inégal, le trouble de ton œil,  
 Ne demande plus rien qu'un funeste cercueil.

Des faits le poëte remonte aux causes, et déclare que l'orgueil des Français allumant la colère divine, c'est Dieu qui a visité de près l'enfer,

Pour chercher en son fond une verge nouvelle,  
 Et punir jusqu'aux os la nation rebelle.

Cette verge, c'est le couple infernal du cardinal de Lorraine et de Catherine de Médecis. On devine de quels traits le peintre calviniste compose leur image. Entre les fruits de leurs crimes, d'Aubigné compte surtout le duel :

Nos savants apprentis du faux Machiavel  
 Ont parmi nous semé la peste du duel,  
 De peur qu'en la paix la féconde noblesse  
 De son nombre s'enflant, ne refrène et ne blesse

La tyrannie un jour, qu'ignorante elle suit,  
Misérable support du joug qui la détruit.

Maintenant le duel est métier d'honneur :

On appelle aujourd'hui n'avoir rien fait qui vaille  
D'avoir percé premier l'épais d'une bataille ;  
Bien faire une retraite, d'un escadron battu  
Rallier les défauts, cela n'est plus vertu.

La voici pour ce temps : bien prendre une querelle  
Pour un oiseau ou chien. . . . .

. . . . .

On y fend sa chemise, on y montre sa peau,

Dépouillé en coquin, on y meurt en bourreau,

Car les perfections du duel sont de faire

Un appel sans raison, un meurtre sans colère.

C'est dans *les Princes* que la Muse de d'Aubigné s'élève à son plus haut point de verve et de force satirique. Henri III dans son Louvre, tel est le sujet de cette partie des *Tragiques*. D'Aubigné, on s'en souvient, avait vu de près les folies et les scandales de ces courtisans efféminés, au milieu desquels le malheureux roi acheva de perdre tout ce qu'il avait reçu, de sa naissance, de vraiment royal et digne du trône. Notre gentilhomme avait pris sa part, comme un autre, des molles distractions d'une cour où tout d'ailleurs n'était pas déshonnête : la conversation du Valois, son cœur li-

béral et son esprit amateur des belles-lettres, le charmaient alors ; mais ici il ne se souvient plus que des infamies dont il a été le témoin, de l'opprobre et du ridicule des mœurs qu'il a vu afficher par les favoris du prince, et il emploie tout ce qu'il a de couleurs et de verve à flétrir, en les peignant, les métiers, les hontes et les ridicules de ces courtisans, ses anciennes connaissances du Louvre : son pinceau est un fouet, chaque touche un outrage. Il veut que ceux mêmes qui ont porté le foudre sur son enclume aient horreur des horreurs dont il rougissait pour eux « en burinant leur histoire. » Il veut dire la vérité dans ce temps où nulle voix sincère ne se fait entendre :

Sur la langue d'aucun à présent n'est porté  
Cet épineux fardeau qu'on nomme vérité.

Lâche jusqu'ici lui-même, dit-il dans une sorte de préface pleine d'énergie, il n'avait pas osé attaquer les grandeurs. Aujourd'hui, hardi et d'un nouveau courage, il s'adresse à ce géant moqueur : Le fardeau est rude pour l'abattre, dit-il :

Mais le doigt du grand Dieu me pousse à le combattre.  
Je vois ce que je veux, et non ce que je suis ;

Prête-moi, Vérité, ta pastorale fronde,  
 Que j'enfonce dedans la pierre la plus ronde  
 Que je pourrai choisir, et que ce caillou rond  
 Du vice Goliath s'ençâsse dans le front.

Les flatteurs de l'amour qui ne parlent que miel, ris, jeux et passe-temps, lui reprocheront que ses vers ne sont pleins que de meurtres, de sang, de fureur. Lui aussi, « quand il était fol heureux, » tenait le même langage, mais aujourd'hui il n'est plus à propos :

Ce siècle, autre en ses mœurs, demande un autre style.  
 Cueillons des fruits amers desquels il est fertile ;  
 Non, il n'est plus permis sa veine déguiser,  
 La main peut s'endormir, non l'âme reposer,  
 Et voir en même temps notre mère hardie,  
 Sur ces côtés jouer si dure tragédie...

Les premiers coups de d'Aubigné tombent sur les flatteurs : « Flatteurs, je vous en veux, etc. » Or les flatteurs sont partout, jusque dans la chaire, où ils ont appris à louer « à l'ombre du reprendre. » On pense bien qu'il n'a pas oublié les baladins de cour, qui ne savent que rire, faire ballets et mascarades, et cacher « à l'ombre des jonchées » leurs propres crimes et le sang français répandu, ni messieurs les poètes du roi, qui, ne rougissant pas de peindre « en César un ord

Sardanapale » et hypocrites au besoin, osent adresser à Dieu

. . . . . les phrases flatresses  
Desquelles ces pipeurs fléchissaient leurs maîtresses<sup>1</sup>.

Le poëte va longtemps ainsi des flatteurs aux princes qu'ils flattent; puis se succèdent sans liens nécessaires une abondante suite de tableaux, d'apostrophes et de réflexions. De la cour de Henri III on passe subitement au Paris de la Ligue, et on revient aux mignons tout aussi brusquement. L'unité n'est que dans la satire et dans la plainte, qui font l'essence de cette suite continuée d'accusations et d'invectives. J'en trouve une bien éloquente parmi celles que la crudité des termes ne m'empêche pas de citer. Elle est inspirée par la vue des milliers de vétérans mutilés qui assiègent en vain les portes du conseil :

Pour ceux-là n'y a point de finance en nos comptes,  
Mais bien les hochenez, les opprobres, les hontes,  
Et au lieu de l'espoir d'être plus renommés,  
Ils donnent passe-temps aux muguetts parfumés.

<sup>1</sup> L'allusion est évidemment à l'adresse de Desportes, non à celle de Ronsard, que d'Aubigné me paraît avoir respecté partout. Si le *Prince des poëtes* s'était exposé, par certaines satires, au ressentiment des calvinistes, il y avait longtemps de cela; et les *Tragiques* ne sauraient être regardés comme la contre-partie délibérée du *Discours sur les misères du temps*.

Nos princes ignorants bouchent leurs tristes vues,  
 Courant à leurs plaisirs, chantés par les rues,  
 Tous ennuyés d'ouïr tant de fâcheuses voix,  
 De voir les bras de fer et les jambes de bois,  
 Corps vivants à demi, nés pour les sacrifices  
 Du plaisir de nos rois, ingrats de leurs services.

A ce livre appartient encore le portrait de Henri III, la plus célèbre des pages de d'Aubigné, morceau d'une exécution plus achevée que les autres, mais que je ne reproduirai pas parce qu'on a pu déjà le lire ailleurs<sup>1</sup>. Je dois garder le même silence sur la description des mignons, ces efféminés de parti pris dont on sait assez les incroyables raffinements.

La fiction épisodique qui termine *les Princes* rassemble encore une fois, pour ainsi dire, toutes ces attaques, mais sous de nouvelles couleurs. C'est l'histoire d'un jeune gentilhomme au portrait duquel on reconnaît aisément d'Aubigné. Élevé par son père, selon le programme de Rabelais,

L'esprit savait tout art, le corps tout exercice.

Il vient à la cour, et tout d'abord « pense être

<sup>1</sup> M. Sainte-Beuve l'a reproduit dans son *Tableau historique et critique de la poésie française au seizième siècle*. Paris 1828, et après lui M. Gérusez dans un intéressant article sur d'AUBIGNÉ.

venu à la foire aux vertus. » Il est bientôt détrompé :

Il ne trouve auditeurs qu'ignorants envieux  
 Diffamant le savoir de noms ingénieux.  
 S'il trousse l'épigramme ou la stance bien faite,  
 Le voilà découvert, c'est fait, c'est un poète.  
 Si avec art il chante, c'est un musicien,  
 Philosophe, s'il presse en bon logicien.  
 S'il frappe là-dessus et en met un par terre,  
 C'est un fendant qu'il faut saler après la guerre ;  
 Mais si on sait qu'un jour, à part en quelque lieu,  
 Il met genouil bas, c'est un prier de Dieu.

A ce portrait, d'ailleurs si vivement frappé, on reconnaît bien d'Aubigné, dont les dispositions naturellement un peu glorieuses durent recevoir à la cour de piquants échecs. Tout à coup la foule des courtisans se rue sur les pas de quelques seigneurs, et l'enfant étonné apprend d'un vieux courtisan, dont le poil grisonne, que ce sont les mignons de son roi, et comment la France entière

Escabeau de leurs pieds leur était tributaire.  
 A l'enfant qui disait : Sont-ils grands terriens  
 Que leur nom est sans nom par les historiens ?  
 Il répond : Rien du tout, ils sont mignons du prince.  
 Ont-ils sur l'Espagnol conquis quelque province ?  
 Ont-ils par leur conseil relevé un malheur ?



Délivré leur pays par extrême valeur ?  
 Ont-ils sauvé le roi, commandé quelque armée,  
 Et par elle gagné quelque heureuse journée ?  
 A tout fut répondu, mon jeune homme, je crois  
 Que vous êtes bien neuf : ce sont mignons du roi.

L'apprenti courtisan retourne à son logis l'âme désespérée. Dans son sommeil lui apparaît la Fortune. Elle veut le retirer des mains de la sotte Vertu qu'il s'amuse à suivre « par chemins épineux. » Qu'a-t-il à faire, lui dit-elle, d'imiter ces vieux Romains qu'il admire ?

Es-tu point envieux de ces grandeurs romaines ?

. . . . .  
 Je t'épiais ces jours lisant, si curieux,  
 La mort du grand Sénèque et celle de Thrasée ;  
 Je lisais par tes yeux en ton âme embrasée  
 Que tu enviais plus Sénèque que Néron,  
 Plus mourir en Caton que vivre en Cicéron ;  
 Tu estimais la mort en liberté plus chère  
 Que tirer en servant une haleine précaire.

D'Aubigné s'est peint là, et il a fait du même coup le portrait de ce grand Corneille qui lui ressemble par moment. Tous deux ils se sont nourris des *grandeurs romaines*, qui, chez tous deux, ont laissé la même force de pensée et la même audace de grand cœur.

La Fortune conseille donc au jeune apprenti

de cour de faire le métier des mignons ; mais la Vertu, qui écoutait à la porte, entre indignée et met en fuite la perfide conseillère. Elle rassure son enfant par un chaste baiser, puis s'élevant avec lui dans ces régions d'où,

Le monde n'est qu'un pois, un atome la France,

elle lui montre la route vers la vraie gloire, dans ce beau distique digne de l'antiquité qui l'a inspiré :

La gloire qu'autrui donne est par autrui ravie,  
Celle qu'on prend de soi vit plus loin que la vie.

Le poète a réservé, non plus des traits, mais une manaçante exhortation aux innocents de cœur qui, demeurés purs au milieu de cette corruption, ont toutefois manqué de courage pour la fuir, spectateurs attristés, mais silencieux, du mal qui les entoure. Je ne sache pas que notre éloquence poétique se soit souvent élevée à la hauteur de la magnifique image qui termine cette apostrophe ; Ronsard y est surpassé :

Fuyez, Lots, de Sodome et Gomore brûlantes,  
N'ensevelissez pas vos âmes innocentes  
Avec ces réprouvés ; car combien que vos yeux  
Ne froncent le sourcil encontre les hauts cieux,

Combien qu'avec les rois vous ne hochiez la tête  
Contre le ciel ému armé de la tempête,  
Pour ce que des tyrans le support vous tirez,  
Pour ce qu'ils sont de vous comme dieux adorés  
Lorsqu'ils veulent au pauvre et au juste méfaire,  
Vous êtes compagnon du méfait pour vous taire.  
Lorsque le fils de Dieu vengeur de son mépris  
Viendra pour vendanger de ces rois les esprits,  
De sa verge de fer brisant, épouvantable,  
Ces petits dieux enflés en la terre habitable,  
Vous y serez compris. Comme lorsque l'éclat  
D'un foudre exterminant vient renverser à plat  
Les chênes résistants et les cèdres superbes,  
Vous verrez là-dessous les plus petites herbes,  
La fleur qui craint le vent, le naissant arbrisseau,  
En son nid l'écureuil, en son aire l'oiseau,  
Sous ce dais qui changeait les grêles en rosées,  
La bauge du sanglier, du cerf la reposée,  
La ruche de l'abeille et la loge du berger,  
Avoir eu part à l'ombre, avoir part au danger.

Le parlement de Paris était en exécration aux protestants. A l'exception d'une poignée d'hommes héroïques, la cour, qui l'avait rempli de ses créatures, n'y avait trouvé pour ses vues de persécution que des serviteurs complices par faiblesse et par peur. La chaire calviniste retentit souvent d'éloquentes malédictions contre les robes fourrées et les chaperons. Les pamphlets satiriques ne les épargnèrent pas davantage, mais nulle part

l'invective ne les atteint avec plus de virulence que dans la longue et poignante allégorie qui occupe la plus grande place dans *la Chambre dorée*. La colère du poète tire parti même des murs du palais; ils sont,

D'os de têtes de morts, au mortier exécration  
Les cendres des brûlés avaient servi de sable, etc.

Le long des vastes salles, des convives attablés mangent dans des vases d'or des « enfants déguisés; » ils sont vêtus du poil et de la peau des veuves et des orphelins.

Dans la chambre dorée, les juges sont assemblés. Au fond, et sur un trône élevé, préside l'Injustice : son regard est furieux; des poids d'or font trébucher sa balance; elle est couverte d'une écarlate sanglante. Autour d'elle sont rangés les juges nouveaux : l'Avarice toujours affamée, la jeune Ambition « folle et vaine cervelle, » l'Envie « mi-morte et le venin aux dents, » la douce Faveur, l'Ivrognerie « étourdie au matin, sur le soir violente, » l'Hypocrisie

Qui parle doucement, puis sur son dos bigot  
Va par zèle porter au bûcher un fagot.

Régnier a-t-il mieux dit? Vient à son rang la

Vengeance, plus forte à mesure qu'elle vieillit, et cette autre qu'on a revue dans les tribunaux de la Terreur :

Endurcie, au teint mort, des hommes ennemie,  
Pachyderme de corps, d'un esprit indompté,  
Astorge (insensible) sans pitié, c'est la Stupidité.

Le portrait de l'Ignorance, « aux petits yeux charnus sourcillant sans repos, » n'est pas moins bien frappé :

Toute cause lui est indifférente et claire,  
Son livre est le commun, sa loi ce qu'il lui plaît ;  
Elle dit : *ad idem*, puis demande que c'est.

Il y a moins d'expression dans la peinture de la Cruauté ; celle de la Passion, « l'âpre fusil des âmes, » est maniérée. J'aime mieux la Haine qui envoie avec courroux « ses regards aux avis qui lui semblent trop doux, » et surtout la Faiblesse, à qui « tout sert de crainte et ses craintes de lois. »

Je passe la Vanité, la Bouffonnerie, la chauve Luxure, la Trahison, l'Insolence, définitions de moindre valeur auprès des autres, et encore de celle-ci :

La Paresse accroupie au marche-pied du banc,  
Qui le menton au sein, les mains à la pochette,  
Feint de voir, et sans voir juge sur l'étiquette.

La misérable Crainte vient la dernière. Dans le coin où elle s'efface, elle n'échappe pas à la plume de fer du poète :

Son avis ne dit rien qu'un triste oui qui tremble,  
Elle a sous un tetin la plaie où le malheur  
Ficha ses doigts crochus pour lui ôter le cœur.

Il n'y a plus, à beaucoup près, autant de verve et de trait dans les allusions qui suivent. Quand, à la fin du chant, le poète prend la harpe de David pour lancer l'imprécation contre les conseillers des grandes compagnies, il ne fait plus entendre qu'une voix furieuse et incohérente. Cette imprécation n'est qu'une des nombreuses formes sous lesquelles se montre, dans les *Tragiques*, la haine de parti. Le poète protestant ne se lasse pas de faire des appels à la vengeance divine, et la violence de ces prières impies n'est égalée que par celle de son sarcasme. Ici comme ailleurs, d'Aubigné est l'interprète excessif du peuple protestant ; ses écrits sont, sous ce rapport, un reflet lumineux des émotions populaires de son parti. C'est le malheur de ces temps, que la religion elle-même comptait parmi ses consolations l'attente de la vengeance. Avec quelle joie les persécutés lisaient dans l'Ancien-Testament

les éclatantes punitions des tyrans! comme les oreilles s'ouvraient aux terribles sentences des prophètes, et avec quel accent de triomphe les bouches les répétaient! Quelle prière que celle-ci, qui échappe à d'Aubigné, quand il a décrit les misères de la France protestante!

Que ceux qui ont fermé les yeux à nos misères,  
Que ceux qui n'ont point eu d'oreille à nos prières,  
De cœur pour secourir, mais bien pour tourmenter,  
Point de main pour donner, mais bien pour nous ôter,  
Trouvent tes yeux fermés à juger leurs misères,  
Ton oreille soit sourde en oyant leurs prières;  
Ton sein ferré soit clos aux pitié, aux pardons,  
Ta main sèche, stérile aux bienfaits et aux dons.  
Soient tes yeux clair-voyants à leurs péchés extrêmes,  
Soit ton oreille ouverte à leurs cris de blasphèmes,  
Ton sein déboutonné pour s'enfler de courroux,  
Et ta main diligente à redoubler tes coups.

Dans le reste du poëme, le mouvement devient monotone, l'emphase surabonde avec les antithèses et les descriptions ingénieuses, hardies, mais tourmentées. A ces défauts se joignent souvent des extases mystiques et un abus de la théologie apocalyptique mêlée à l'histoire, à des indignations soudaines, à des transports furieux. Il en résulte, surtout dans le dernier livre, un chaos de sons bruyants où l'oreille saisit de loin en loin

de grandes idées, l'expression bégayée d'une passion véhémence, mais qui étourdissent et fatiguent comme les cymbales retentissantes dont a parlé l'apôtre. Toutefois la force du poète se fait encore sentir, et par intervalles sa voix mâle y vibre en accents éclatants. Même dans les régions célestes, où son pinceau veut peindre de sublimes scènes, son imagination s'élève parfois sur les ailes des prophètes à de hardies beautés. Au troisième chant, la description du ciel; dans le dernier, celle du bonheur des justes, offrent, esquissées grossièrement, il est vrai, de belles conceptions. Le début du cinquième livre, entre autres, est en ce genre d'un beau et large caractère :

Voici marcher de rang par la porte dorée  
L'enseigne d'Israël dans le ciel arborée, etc.

Ainsi, malgré ces prétentions plus ou moins heureuses à l'épopée et à l'enthousiasme sacré, ce qu'il y a de vrai et de vivant dans les *Tragiques*, c'est la satire sous ses formes diverses, descriptive ou lyrique, indignée ou simplement railleuse. Partout on trouve une poésie qui sent le maître et ne manque quelquefois de souplesse dans sa force que parce que le poète, impatient



de frapper, précipite ses coups. C'est sur ce terrain que d'Aubigné est réellement lui et ne doit rien à personne. Ailleurs il n'est le plus souvent qu'un disciple malheureux et attardé de la pléiade. Nulle part, comme je l'ai déjà dit, on ne trouve chez lui ce fonds de badinage et de volupté mélancolique qui caractérise les meilleures inspirations lyriques des poètes français, et qui est la plus riche veine du talent de Ronsard. S'il s'attendrit, son attendrissement se convertit bientôt en indignation et en colère; s'il pleure, c'est avec des cris : sa douleur, ses regrets sur lui portent l'empreinte de la repentance calviniste; il gémit et se maltraite; le poétique regret ne perce pas.

En quoi d'Aubigné est bien décidément de l'école, disciple outré à la fois et suranné, c'est dans sa versification et son langage. Comme il n'use, dans ses *Tragiques*, que du vers de douze pieds, on ne peut établir de comparaison sous le rapport du rythme; mais pour les licences de rimes, pour les enjambements auxquels Ronsard était revenu, toute réflexion faite, après les avoir condamnés, il suit les errements de son maître et s'en appuie; seulement il est sujet à les dépasser et à consulter toujours son impatience plutôt que le goût et l'harmonie. Il protestait vivement

contre les versificateurs, « les rythmeurs, » disait-il, et ne leur reconnaissait pas le droit d'imposer des règles aux poèmes. « Après que nous lui remontrions, dit son éditeur *Prométhée*, quelques rimes qui nous semblaient maigres, il nous disait que Ronsard, Bèze, du Bellay et Jodelle ne les avaient pas voulu plus secondes ; qu'il n'était pas raisonnable que les rimeurs imposassent des lois sur les poèmes. » Ces rimeurs, qui font les législateurs, c'est Malherbe et les poètes de son siècle. D'Aubigné convient que leurs préceptes ont bien quelque raison. « Il y a, dit-il, plaisir à les suivre, mais avec jugement... Je demande seulement (vieil argument du passé qui s'affaiblit contre le présent qui s'essaie), je demande à ces législateurs que pour avoir l'autorité sur le siècle que les grands maîtres de ce temps-là (le temps de Ronsard) ont prise, et qu'ils puissent être allégués comme ceux-là en exemple, nous voyions de leurs mains des poèmes épiques héroïques, ou quelque chose qui se puisse appeler œuvre<sup>1</sup>. » Le dix-septième siècle n'en a

<sup>1</sup> *Instructions à mes filles*. d'Aubigné range dans la même bande, avec Malherbe en tête : Des Yvetaux, Lingendes, d'Urfé, Gombault et Expilly. Cette école, selon lui, observe plus expressément que les précédentes « que la construction n'ait rien de différent au langage commun. Ce que je n'approuve en toutes

pas tant demandé à Malherbe pour se ranger sous ses lois, et quelques strophes de sa main d'artiste ont prévalu contre l'effort malheureux de *la Franciade*, et toutes les grâces du pauvre Ronsard. Quant aux libertés de langage, d'Aubigné ne se les épargne point; il rajeunit ou taille les mots selon son besoin et en prend la substance partout; langue vulgaire, dérivations, extensions de sens, toute étoffe lui est bonne, tous procédés lui conviennent<sup>1</sup>, et la phrase est à l'avenant,

locutions, donnant un peu plus de privilège aux emphatiques et majestueuses. Pibrac m'aidera à défendre pour avoir dit de bonne grâce: *blanc est le lis* et *blanche est la peau*..... et Bèze ne sera point repris d'avoir dit: *Grand est le Seigneur*. »

<sup>1</sup> A propos des mots vulgaires qu'on lui reprochait, d'Aubigné se défendait avec ces paroles du bonhomme Ronsard: « Mes enfants, défendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une demoiselle de bonne maison. Il y a des vocables qui sont français naturels, qui sentent le vieux, mais le libre et le français, etc. » M. Sainte-Beuve s'est appuyé avec raison de cette citation, que je ne reproduis pas tout entière, pour justifier Ronsard des doctrines toutes contraires qu'il est reçu de lui attribuer. Il est malheureux seulement que le poète et ses élèves se soient trop souvent écartés de ces judicieux principes; d'Aubigné, avec tout son respect pour le vocabulaire national, imite volontiers l'écolier limousin: *dilucide*, *storge*, *astorge*, *æquanime*, *carme*, *sélectes laariers* et bien d'autres se rencontrent souvent dans les *Tragiques*. En fait de licences d'autre espèce, on y trouve aussi un féminin de bourreau, *bourrelle*, *delivre* pour délivré, *esclaver* les rois, *morgant*, *com-mediante*, *reprocher* pour rapprocher, etc.

tantôt heurtée, tantôt débordée et sans fin. Pour tout dire, les *Tragiques* ne ressemblent pas mal à un livre qu'auraient imprimé des ouvriers inintelligents, sur un manuscrit inintelligible <sup>1</sup>.

Un autre reflet des goûts littéraires du temps s'observe encore dans tout le poëme : j'y retrouve cet emploi fréquent d'accumulations déclamatoires, d'antithèses de pensées mises en contraste par le rapprochement des mots, ce qu'on appelait la belle éloquence dans les parlements d'alors. Aux grands jours, messieurs les conseillers n'avaient pas d'oreilles pour un langage dépourvu de ces embellissements. J'ai donné ailleurs des exemples de cette recherche de l'*ingénieux* <sup>2</sup>, qui de la prose des harangues passa dans la poésie, et dont le grand Corneille ne guérit jamais totalement. Seulement déjà, chez d'Aubigné comme chez Corneille, le faux vise à la force; au parlement il visait à la grâce et au bouquet, pour me servir d'une expression de Balzac,

<sup>1</sup> M. Sainte-Beuve serait disposé à expliquer ainsi les étranges bégaiements qu'on rencontre souvent dans les *Tragiques* : mais il faut bien avouer aussi que l'édition de 1623, imprimée à Genève sous les yeux de l'auteur, revue et augmentée par lui, n'est guère plus débarbouillée que celle de 1616.

<sup>2</sup> *Bibliothèque universelle de Genève*. An 1839, article sur *Du Vair*.

Il y a malheureusement à choisir en ce genre dans les *Tragiques* ; ces trois vers d'une apostrophe à Néron en seraient à eux seuls un suffisant échantillon :

Tu ne fus pas Romain envers ta belle Rome,  
D'où l'âme tu reçus, l'âme tu fis sortir,  
Si ton sens ne sentait, le sang devait sentir.

Le défaut est adouci, et on se rapproche davantage de Corneille dans un passage où la Vertu envoie son nourrisson chez Anange (la Nécessité) :

Là où elle n'est plus, aussitôt je ne suis,  
Je l'aime en la chassant, la tuant je la suis,  
Là où elle prend bien, la pauvrete m'appelle,  
Je ne puis m'arrêter ni sans, ni avec elle, etc.

Si l'on ne savait l'origine commune de ces analogies, il y aurait de quoi s'étonner et s'inquiéter de voir de tels poètes chercher tous deux à ce point la force et la poésie dans de pareilles ressources. Mais cette ressemblance vient d'une influence tout extérieure : c'en est une plus intime, plus profonde que celle qui, chez l'un et chez l'autre, fait naître, d'un même sentiment de la grandeur morale, la même puissance d'expression.

Les *Tragiques* ne sont pas toute l'œuvre poé-

tique de d'Aubigné, il s'en faut; mais on ne sera guère curieux du reste, si l'on parcourt les échantillons qu'on en a conservés dans les *Petites Œuvres mêlées* de notre poëte, en choisissant les pièces les plus curieuses des volumineux recueils où il déposait ses compositions, et que je n'ai pu feuilleter sans un mortel ennui. Il n'y a de curieux à noter dans les *Petites Œuvres*, en fait de poésie, que des essais de vers mesurés, et d'intéressant que des quatrains sur le chien Citron, un tombeau de Jodelle, un hymne sur la merveilleuse délivrance de Genève, des prières dans l'*Hiver de d'Aubigné*, une allégorie des hirondelles qui changent de demeure pour l'hiver, comme les désirs lascifs s'éloignent quand s'approche la vieillesse. Il faut en citer quelques vers :

Mes volages humeurs, plus stériles que belles,  
 S'en vont, et je leur dis : Vous sentez, hirondelles,  
 S'éloigner la chaleur et le froid arriver :  
 Allez nicher ailleurs, pour ne fâcher, impures,  
 Ma couche de babil et ma table d'ordures.  
*Laissez dormir en paix la nuit de mon hiver.*  
 D'un seul point le soleil n'éloigne l'hémisphère,  
 Il jette moins d'ardeur, mais autant de lumière.  
 Je change sans regrets, lorsque je me repens  
 Des frivoles amours et de leur artifice.  
 J'aime l'hiver qui vient purger mon cœur du vice,

Comme de peste l'air, la terre de serpents.  
 Mon chef blanchit dessous les neiges entassées,  
 Le soleil qui luit les échauffe glacées,  
 Mais ne les peut dissoudre au plus court de ses mois.  
 Fondez, neiges, venez dessus mon cœur descendre,  
 Qu'encore il ne puisse allumer de ma cendre  
 Du brasier, comme il fit des flammes autrefois.

. . . . .

Il est temps de passer à la prose de d'Aubigné, et d'abord ce sera presque sans changer de sujet, car c'est encore la satire morale, religieuse et politique qu'on trouve sous une nouvelle enveloppe, dans la *Confession de Sancy* et dans *les Aventures du baron de Fœneste*.

---

### III

AVENTURES DU BARON DE FŒNESTE.

CONFESSION DE SANCY.

On avait cru apercevoir sous le masque du baron de Fœneste le duc d'Épernon. Le Duchat n'admet pas cette conjecture, qui réduirait la valeur de ce livre curieux à celle d'une simple caricature. Il est plus intéressant de lire dans les *Aven-*

tures la révélation des travers d'alors, et mieux encore la personnification de cette faiblesse humaine qui, en variant ses formes selon les siècles, a été féconde en tant de misères et de ridicules depuis qu'il y a des sociétés, de cet ennemi juré du vrai, le *paraître*.

*Être et paraître*, tel est le sujet des entretiens satiriques que d'Aubigné a appelés les *Aventures du baron de Fœneste*<sup>1</sup> : les noms des deux principaux interlocuteurs, Enay et Fœneste, l'indiquent assez : tirés du grec, ils signifient *Être* et *Paraître* (εἶναι et φαίνεσθαι). Enay, gentilhomme à son aise, vieux soldat, homme consommé aux lettres et aux expériences de la cour, rencontre en visitant les champs de son domaine le baron de Fœneste, jeune Gascon éventé, demi-courtisan, demi-soldat, qui avec toute sa baronnie n'a pas un sou vaillant dans son escarcelle. Pour l'heure il cherche un logis et un dîner. Aux premiers mots du colloque, on est au fait du personnage et du ton du livre. En gagnant le château où l'hospita-

<sup>1</sup> *Les Aventures du baron de Fœneste*, par Th.-Agr. d'Aubigné. La première édition parut en 1617, in-12, et ne contenait que deux livres. En 1619, l'auteur y ajouta un troisième livre, et enfin un quatrième en 1630. La meilleure édition de l'ouvrage est celle d'Amsterdam, 1731, 2 vol., avec les notes de Le Duchat.



lité lui est offerte, Fœneste se récrie à tout coup en son gascon sur la modestie de son hôte, qui ne veut pas appeler son clos un parc et ses chemins des allées<sup>1</sup>, etc. « *Fœneste*. Comment diavle, clos, il y a un quart d'ure que je suis envarracé le long de ces murailles, et bous ne le nommez pas un parc? — *Enay*. Comment voudriez-vous que j'appelasse celui de Monceaux ou de Madrid? — *Fœn*. Encore ne coûtera-t-il rien de nommer les choses pour noms honoravles. — *En*. Il servirait encore moins qu'il ne coûterait... — *Fœn*. Appelez-bous cela un chemin? c'est une velle allée vien droicte, vien couberte et unie. — *En*. C'est pource que les charrettes y passent en la saison des foins. » Fœneste voudrait voir à Enay une épée; pour lui, il a toujours le poignard à coquille; et le poignard à coquille le met sur le sujet des trente querelles qu'il a eues en un an, et de tout ce qu'il faut être « pour paraître en cour; » comment par exemple on doit entrer au Louvre.

« Bous commencez à rire au premier que vous rencontrez : bous saluez l'un, bous dites le mot à l'autre : Frère, que tu es

<sup>1</sup> Partout, dans le langage du Gascon, d'Aubigné remplace les *b* par les *v* et les *v* par les *b*, *diable* devient *diavle*, *honorable*, *honoravle*, *embarrassé*, *emvaracé*. *Vous est bous*; *bon est von*; *beau*, *belle* et *bien*, *veau*, *velle*, *vien*; la *vertu* est *berdu*.

vrave, épanoui comme une rose, tu es bien traité de ta maîtresse, cette cruelle, cette revelle, rend-elle point les armes à ce veau front, à cette moustache vien troussée, et puis cette velle grève; c'est pour en mourir. Il faut dire cela en demenant les vras, vranlant la tête, changeant de pied, peignant d'une main la moustache, et d'aucunes fois les chebus (cheveux). Abez-bous gagné l'antichambre, bous accostez quelque galant homme et discourez de la bertu. »

On sait de quelle vertu il était question entre raffinés. Notre Gascon ne manque pas de peindre et d'exalter ces braves qui se battaient « pour un clin d'œil » et pour moins, et qu'on appelait raffinés d'honneur. Enay ne partage pas son enthousiasme :

« Vous attendez-vous, dit-il, que les historiens fassent mention de telle sorte de valeur? — *Fœn*. Je ne donnerais pas un estiflet de Roquemadour ni un cure-dent de M. lou maréchal de Roquelaure de tous bos historiographes, c'est assez qu'on en parle à la cour lorsqu'on y ba. Si j'en étais cru, il n'y aurait chebalier de Saint-Esprit, ni maréchal de France qui n'eût été sur lou prai (le pré) bingt ou trente fois. »

Fœneste est le Mascarille des marquis d'alors; en fait de bravoure, comme son successeur, les demi-lunes qu'il prend sont des lunes entières, et ses autres mérites sont de même taille. Au surplus, avec sa verve gasconne et sa naïve impertinence, tout le personnage est comme le valet de

Molière, le miroir comique où se peignent en caricature les ridicules plus ou moins fous auxquels en veut l'observateur. Mais l'objet de la satire ici est d'une tout autre importance que celui des *Précieuses*. Ce monde, dont Fœneste est la comique expression, c'est la noblesse de cour et une partie de la jeunesse française, telle que l'avait faite l'anarchie morale où était tombée la société, entraînée insensiblement par les ambitions de toute sorte hors du premier terrain de la lutte religieuse. Les intrigues qui avec les intérêts de l'aristocratie étaient entrées dans la lice, les manœuvres de Catherine, enfin et surtout les intérêts monarchiques et la politique corruptrice du roi, avaient, dans une lutte souterraine, tué plus de cœurs que la guerre n'avait exterminé de corps. Il n'est pas étonnant qu'au bout de cette meurtrière époque, bien des âmes se trouvassent vides de tout autre principe que d'un égoïsme vain, cruel ou vicieux à proportion de ses intérêts dominants. D'Aubigné avait vu d'un regard pénétrant cette corruption croissante, et il la dépeignit énergiquement dans son âpre poème : il la décrira à l'occasion avec une grave sagacité ; ici, comme dans la *Confession de Sancy*, il s'en joue, et en cela même il est encore vrai, car tous ces

gens corrompus avaient fini par être des étourdis, et leur vanité était joyeusement frivole. La bonne foi du baron dans ses fanfaronnades, et sa naïveté à faire *parestre* sa démoralisation, sont des traits qui appartenaient bien à la physionomie de l'espèce de Français que Fœneste représente.

Enay, de son côté, n'est pas la contre-partie muette de Fœneste : il a son mot dans l'entretien et son caractère à lui. D'Aubigné, qui a voulu en faire l'homme de bon sens, a posé tout naturellement pour ce personnage, mais il s'est peint en beau, c'est-à-dire plus modéré calviniste et plus obéissant sujet qu'il ne l'a été au fond : en revanche, il n'a rien supprimé de son goût pour les anecdotes médisantes. Malins ou graves, ses discours sont toujours en antagonisme avec le *parestre* du gentilâtre gascon ; il se montre fort dédaigneux des prétentions de la noblesse et en parle en philosophe d'un autre temps. Le fragment suivant du chapitre V<sup>e</sup> est significatif en ce genre. On verra à sa façon de gouverner son manoir et d'entendre la noblesse, que d'Aubigné a mis à profit certains conseils de Rabelais aux gentilhommes, ou plutôt encore qu'il a cédé simplement aux tendances pratiques du calvinisme :

« *Fæn.* Or çà, boilà botre maison qui me semble que vous l'eussiez plus fait paraître si bous eussiez boulu. — *En.* Pour paraître peu, patience, le pis est qu'elle est de peu. — *Fæn.* J'eusse boulu porter ce pabillon sur la porte de la baste cour, et là dedans loger mes officiers loen (loin) de moi. — *En.* J'aime mieux avoir petit train et près. — *Fæn.* Bos écuries sont trop près du château. — *En.* Il fait bon avoir l'étable près de la maison, pour empêcher, tant qu'on peut, les insolences des valets. — *Fæn.* Où est botre chenil? — *En.* Dans les paillers. — *Fæn.* Comment, je ne bois ni chiens courants, ni auseaux (oiseaux). — *En.* Ils m'empêchaient de dormir, me dispensaient (dépensaient) en fauconniers et en hongres, ils étaient cause que je tombais en les piquant; quand j'ai vu qu'ils me cassaient, je les ai cassés, et puis l'âge en cassait sa part. — *Fæn.* Oui, mais où est la nouvlesse (noblesse). — *En.* Je l'ai cherchée ailleurs après avoir lu l'*Utopie* de Thomas Morus, qui raconte qu'étant en ce pays-là, il ouït un grand bruit de cors et de trompes, et voyant passer devant son logis une grande foule de gens de cheval, une meute de chiens, de limiers, des aboyeurs, des chiens pour le fauve, chiens pour le noir, levriers de compagnon et d'attache, et puis force oiseaux de leurre et de poing, trois charrettes de cordes, autant de toiles, il demanda qui étaient ces seigneurs, on lui répondit qu'ils étaient seigneurs vraiment, que c'étaient les bouchers de la ville, auxquels seuls la chasse était permise en ce pays-là. — *Fæn.* Fa (va) au diavle lou pays! Bous ne feriez pas comme moi; ma mère nourrissait deux vufs (veaux) gras, ye (je) les trouguai emper lou lebrier de M. de Roquepine, qui depuis me l'a dérrouvai (dérobé), mais c'est par familiarité. Où allons-nous ici? en une galerie? ô praubé! et boilà du vlai (blé) dedans : faire de la galerie un grenier! »

D'Aubigné ne s'est pas voulu borner à rire du *parestre*; sa philosophie et son expérience lui disent que c'est une épidémie dangereuse dont le pays est malade « aussi bien aux affaires générales que particulières. » Fœneste se montre sans le vouloir dans son rôle; Enay professe le sien :

« Le profit, dit-il à son hôte, après le souper, le profit de tout notre discours est qu'il y a six choses, desquelles il est dangereux de prendre le *paraître* pour l'*être* : le gain, la volupté, l'amitié, l'honneur, le service du roi ou de la patrie et la religion. Vous perdistes votre argent, quand vous pensiez gagner; vos voluptés de Paris vous ont donné des maladies; votre ami vous a fait fouetter; l'honneur battre et mépriser; les deux derniers points sont de plus haute conséquence, aussi en est la tromperie plus dangereuse; car ceux qui font paraître désirer le bien public, le désirent, mais pour soi : et à ce propos il fut fait à Loudun quelques couplets sur les zélateurs du bien public; quelqu'un y donna cette conclusion :

Enfin chacun déteste  
 Les guerres, et proteste  
 Ne vouloir que le bien,  
 Chacun au bien aspire,  
 Chacun ce bien désire,  
 Et le désire sien. »

C'est de la sorte que la conversation s'en va d'un sujet de satire à un autre, des gasconnades de Fœneste aux réflexions et aux bons contes

d'Enay, lesquels justifient d'ordinaire la réputation qu'avait d'Aubigné, d'être le meilleur conteur de son temps.

Je n'ai fait allusion en tout ceci qu'aux trois premiers livres de *Fœneste* : ils ont un caractère assez différent du quatrième. Celui-ci a été écrit à Genève vers 1630. Il roule d'abord sur les combats récents du pont de Sé, de Saint-Pierre, auxquels Fœneste a assisté, sur les prédicateurs, et enfin sur les nouvelles persécutions religieuses représentées dans une suite de tableaux imaginaires, qui rappellent le moyen déjà employé dans les *Tragiques*. Cette dernière partie de *Fœneste* n'a point la vivacité spirituelle des deux premières. L'esprit naturellement conteur et médisant de d'Aubigné avait contracté dans la vie de soldat, et pendant ses séjours aux cours licencieuses de Henri III et de Marguerite de Valois, une couleur très-prononcée de grosse licence ; l'influence de l'austère Genève fut impuissante à l'en débarrasser. Ce livre est en outre semé de contes qui égalent, s'ils ne dépassent, en détails crûment graveleux les récits saugrenus de l'*Apologie pour Hérodote*, et expliquent, ainsi que d'irritantes railleries de nature à compromettre la république auprès de la cour de Louis XIII, les

désagrémens que cette suite de *Fœneste* attira à son auteur et l'espèce de flétrissure que lui imprima le Petit Conseil de Genève. De virulentes épigrammes contre l'Église romaine et les moines ne sauvèrent pas mieux d'Aubigné qu'Estienne de la censure. Sans doute il avait mis ses impies railleries dans la bouche de Fœneste ou de personnages odieux ou ridicules, mais elles y étaient. Le livre fut supprimé comme contenant des blasphèmes et des impiétés : l'imprimeur fut condamné à l'amende et l'auteur réprimandé<sup>1</sup>.

Pour le fond satirique et la tendance de la

<sup>1</sup> Madame d'Aubigné écrit à ce propos au gendre de son mari, M. de Villette : « La grande promptitude de Monsieur n'est point amoindrie avec l'âge, ni son excellent esprit, à qui il donne quelquefois plus de liberté que les affaires de ce temps ne permettent. Je lui dis souvent qu'il est temps d'arrêter sa plume. Ce sera du soulagement pour lui et pour ses amis. Il a eu ces jours passés une bourrasque à cause du livre de F... (Fœneste) augmenté de nouveau, qui n'a pas été bien pris en ce lieu-ci, où les personnes pensent trois fois une chose avant que de la mettre en effet une. » Pièces justificatives des *Mémoires pour servir à l'Histoire de madame de Maintenon*, par M. De la Beaumelle, t. VI, p. 23.

Voici l'arrêt du Conseil, daté du 12 avril 1630 : « P. Aubert prisonnier, pour avoir imprimé sans permission un livre intitulé *le Baron de Fœneste*, dans lequel il y a plusieurs blasphèmes et impiétés dont plusieurs sont scandalisez, lequel livre a esté composé par M. d'Aubigné. A esté arrêté : qu'on le condamne à l'amende; et quant audit sieur d'Aubigné, qu'il soit appelé en l'au-



pièce, on peut dire que la *Confession de Sancy*<sup>1</sup> est un chapitre du *Baron de Fœneste*. Sancy, ce zélé serviteur, y est sans doute particulièrement touché, mais évidemment il paye pour ses nombreux confrères, les courtisans ambitieux et les plats serviteurs, légers de conscience et de croyances, qui de leur côté trouvaient que la faveur des rois valait bien une messe; il paye aussi pour son maître, en un mot pour toutes les lâchetés des nouveaux convertis de son espèce. Qu'il y ait eu dans le choix du personnage une rancune personnelle de d'Aubigné, autrefois son rival en amitié et en crédit auprès de Henri IV, cela est possible, mais il faut convenir que Sancy était un beau type d'apostasie courtisanesque. C'était la troisième fois qu'il changeait de religion

ditoire par messieurs les scholarques et autres seigneurs qui seront appelés, et qu'il luy soit remontré le tort qu'il se fait à soy-mesme et au public, et que désormais il se déporte de faire de semblables escripts, lesquels ne peuvent qu'apporter du mal à cest Estat, et au regard du livre, qu'il soit entièrement supprimé, etc. » *Registres du Conseil*, année 1630, p. 60. — On peut conjecturer d'un passage de la lettre précitée, que l'arrêt ne reçut pas exécution. « J'espère, dit madame d'Aubigné, que le bruit sera autre; mais ce n'a pas été sans peine. »

<sup>1</sup> *Confession catholique du sieur de Sancy*. On la trouve dans le *Recueil de diverses pièces servant à l'Histoire de Henri III*. Cologne, 1694.

et en temps trop opportun. La foi d'un courtisan si difficile en doctrines qu'il en change toujours prêtait au commentaire; d'Aubigné, entraîné par sa passion de calviniste, a peut-être poussé le sien jusqu'à la calomnie, mais la confession qu'il met dans la bouche de Sancy est demeurée pour nous dans son essence le vrai *Credo* de tous ces hommes dont l'amour-propre et la politique de Henri IV avaient dégradé le caractère, déjà assez ébranlé par les temps.

Voici en gros le cadre et l'esprit de la *Confession*. Le premier livre est un examen allégorique de tous les points de la confession catholique romaine. A propos de chacun de ces points, Sancy expose à grand renfort d'anecdotes scandaleuses les raisons « tant d'État que de religion qui l'ont mu à se remettre au giron de l'Église romaine : » sa théologie, on le devine, retombe en coups satiriques sur la papauté, et sa politique sur les nouvelles maximes d'État de ses frères en apostasie. Le confessé n'est point un fanatique, il fait avec bonhomie les honneurs de sa conscience, des bouffonnes hypocrisies de ses pareils, et rit dans sa barbe aux beaux contes qu'il a retenus de ses lectures de néophyte. Sancy est un homme d'esprit sans croyances et sans principes, qui a gardé

quelque ombre d'honneur, assez pour se sentir le besoin d'un masque, quelque remords aussi, ou plutôt quelque inquiétude de n'avoir pas joué, en se vendant, un aussi habile jeu qu'il avait pensé. Il a été si content de M. d'Évreux son convertisseur, qu'il lui dédie sa *Confession*; mais il avoue que la théologie de l'agréable Du Perron ne l'a pas tant persuadé qu'une petite théologie de similitudes qu'il s'est faite à lui. Ainsi, rien ne lui a mieux démontré l'efficace de l'intercession des saints et des saintes que le profit évident qu'il y a à courtiser la grande sainte (Gabrielle d'Estrée). Pour le purgatoire, il n'y aurait cru nullement, s'il n'avait vu à Nogent le chef du tiers parti, le comte de Soissons, « ouïr parler des joies du paradis de la cour et en rire à la mode de saint Médard. »

La justification par les œuvres lui est démontrée par mêmes arguments :

« Or voyons que sont devenus ceux qui se sont amusés à garder la foi au roi et à l'État, qui ont voulu être justes, pensant que le juste doit vivre de sa foi. Ceux-là ont fait œuvres dignes de repentance et non pas bonnes œuvres, et ont fort bien senti que la foi sans les œuvres à la mode est morte; aussi meurent-ils de faim, et sont par la basse cour du Louvre, capitaines déchirés, maîtres de camp morfondus, cheveau-légers estropiés, canonniers jambes de bois, pétardiers dévi-

sagés, espions pieds nus : tout cela entre à troupes par les degrés en la salle des Suisses, après avoir discouru, *in genere petitorio, non suasorio*, à déclamer contre madame l'Ingratitude, les capitaines portant la hotte, et les pauvres soldats le hoyau, à exalter leur fidélité, montrer leurs plaies, conter leurs combats, leurs états perdus, faire de mauvais pasquins, crier contre moi et les autres financiers, discourir sur un ordre nouveau, menacer de se faire croquants, et sur la monnaie de sa réputation mendier quelque pauvre repas. Mais quelqu'un dira : Tous ces pauvres diables que vous comptez n'ont-ils pas assez travaillé, que ne comptez-vous leurs œuvres ? Je réponds que c'étaient œuvres d'iniquité, pour ce qu'il est inique de servir les ingrats<sup>1</sup>. »

A l'appui de cette dogmatique nouvelle, d'Aubigné fait raconter à Sancy les ingratitude de Henri IV, qu'il traite ici avec la dernière violence. Les miracles, les reliques, les vœux sont, toujours par similitudes, l'occasion d'épigrammes acérées, de traits comiques, d'invectives éloquentes de style et hardies de sens comme celles que j'extrahs du chapitre de la Transsubstantiation, pour donner une idée des excès et de quelques-uns des mérites de cet ouvrage :

« Pourquoi, sous le nom de Dieu, ne peut-on changer les substances de toutes choses, vu que sous le nom du roi on en a fait et fait-on tous les jours de si étranges métamorphoses et transsubstantiations ? la sueur d'un misérable laboureur en la graisse d'un prospérant partisan et trésorier ? la moelle des

<sup>1</sup> *Confession de Sancy*, l. I, chap. 5.

doigts d'un vigneron de Gascogne, qui réjouit le cœur d'un chacun, et remplit le ventre du parasite? Les pleurs de la veuve ruinée en Bretagne font avoir du fard à la femme de Santory; le sang d'un soldat perdu à chasser Épernon de Provence se change en hypocras. Pour l'hôte de la Rose de Blois, on le voit aujourd'hui transsubstantié en M. de Bussy-Guibert. Les impôts de la France ont transsubstantié les champs du laboureur en pâturages, les vignes en friche, les laboureurs en mendiants, les soldats en voleurs, avec peu de miracle<sup>1</sup>. »

Dans le second livre de la *Confession*, la satire continue de plus en plus acerbe et licencieuse. Le dialogue de Mathurine et du jeune Du Perron, frère du cardinal, qui se disputent l'honneur d'avoir converti au catholicisme sainte Marie du Mont, commence plaisamment et finit par des injures de la halle. On y trouve aussi la date de quelques locutions alors nouvellement à la mode, et qui sont dès lors passées dans le fond commun de l'usage. Du Perron les comprend parmi les belles choses qu'il a enseignées au converti. « Je lui ai appris, dit-il, à dire souvent, maxime d'État, maladie d'État, intéresser, prendre la garantie, faire fortune, courir risque, symboliser, jalouser, ambitionner, un esprit poli, et mille autres termes en cette façon à quoi on connaît aujourd'hui une belle âme<sup>2</sup>. » Quelques-

<sup>1</sup> *Confessions de Sancy*, liv. II, chap. 10.

<sup>2</sup> *Idem, ibid.*, chap. 1.

unes de ces locutions avaient été déposées dans le vocabulaire français par les préoccupations et les livres politiques de la fin du siècle; dans la bouche des conseillers de Henri IV, elles annoncent que la nouvelle royauté, encore mal assise entre les partis, las de combattre mais non de raisonner, ne dédaignait pas l'appui des théories et des beaux mots.

Le chapitre sérieux du livre est celui où Sancy veut philosopher sur sa conversion. A l'entendre il a apostasié pour sauver son état, comme le roi pour sauver les siens. Après tout, il n'a pas changé, car ce n'est pas changer que de suivre toujours le même but. Or, il a eu invariablement pour but le profit, l'honneur, l'aise de la sécurité : or, que gagner maintenant avec les huguenots, gens tous accablés de misères ? L'occasion est belle pour d'Aubigné de faire éclater sa plainte et de déplorer la politique des calvinistes, tout en faisant ressortir leur patriotisme. C'est un morceau d'histoire et de politique à la manière de notre écrivain, nerveuse, pittoresque, éloquente, quand elle n'est pas obscure :

« Mais quel aise peuvent sentir les huguenots cousus dans leurs cuirasses, comme tortues dans leurs coquilles ? Pour leur sûreté, ils n'ont que Dieu pour tout potage, où un homme

de mon humeur ne se fie que médiocrement. Mais, pour traiter cette matière un peu plus généralement, je vis que la même violence qui avait ébranlé le roi devait ébranler les têtes plus relevées. Je vis en France qu'ils avaient une âme agitée au gré de leurs ennemis; qu'ils cherchaient leurs sûretés ailleurs que chez eux et en eux-mêmes; prenaient leurs résolutions chez leurs ennemis, et non pas chez eux-mêmes, comme font les Suisses : tenaient la paix parfaite, avant qu'elle fût bien commencée à traiter, et se dépouillaient de leurs avantages et distinctions premier (avant) qu'elle fût exécutée : par ainsi n'étant ni en guerre, ni en paix, ni en trêve, ils s'imaginaient un quatrième État, qui ne fut jamais, et branlaient un pied en l'air, qui n'est pas pour faire une bonne démarche. Il y en avait parmi eux qui criaient haut ces choses. Les autres n'y voulaient pas remédier, que les grands, qui étaient gagnés par le roi, ne rentrassent avec eux pour enfler leur parti de pièces hétérogènes, l'aimant mieux gros que sain. Ils appréhendèrent leur faiblesse, sans considérer les distinctions des affaires de l'État : de là ils commencèrent de traiter avec respect, pour conclure sans sûreté. Ils en faisaient assez pour offense, non pour défense. Voyant ces pauvres gens en leur simple fidélité, condamnés à être le jouet des plus grands avisés aux affaires du roi, divisés aux leurs, avoir pitié de la France, quand la France n'en avait point d'eux, la vouloir garder, et n'y avoir rien, la fortifier quand on les en chasse, je dis *Bazo las manos* de l'espagnol de M. le Connétable, jugeant qu'à celui qui a les mains liées de la crainte de Dieu, et le front bas du respect de son prince, sa paix ne sera jamais paix, mais accord de servitude : *sed pactio servitutis*<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Confessions de Sancy*, liv. II, chap. 5.

Malgré plusieurs passages de cette valeur, la *Confession* ne me paraît pas mériter sa réputation de chef-d'œuvre. D'Aubigné n'a pas fait de chef-d'œuvre. Cette pièce est, il est vrai, la mieux ordonnée de ses productions, mais s'il y a beaucoup de sa verve comique et indignée, beaucoup de jugements sagaces, de sens vigoureux et de fortes expressions, il y a aussi excès de licence, et le sarcasme y devient lourd, à force de violence et de grossièreté.

Un ouvrage qui aurait fait bien plus d'honneur à d'Aubigné, et qu'on lirait encore s'il l'eût poussé et achevé, ce sont les conseils qu'il avait commencé d'écrire pour l'éducation littéraire de ses filles<sup>1</sup>. Il avait composé pour elles, de sa main et à sa manière, un petit traité de logique, dont quelques mots que lui-même en a dits font regretter la perte.

« Mes filles, écrit-il à ses enfants, votre frère vous a porté mon abrégé de Logique, que M. de Bouillon a nommé la *Logique des Filles*, et laquelle je vous donne à cette charge que vous n'en userez qu'en vous-mêmes, et non envers les

<sup>1</sup> Marie d'Aubigné qui épousa Joseph de Caumont, sieur d'Adé, et Louise appelée aussi Artemise, dame de Murçay. Cette dernière fut mariée à Benjamin de Valois, seigneur de Villette. Ce fut elle qui recueillit madame de Maintenon orpheline. Madame de Caylus était sa petite-fille. *France protestante*, article d'AUBIGNÉ.



personnes qui vous sont compagnes et supérieures... et puis je vous recommande la bienséance d'en céler l'art et les termes, comme je l'ai pratiqué à cette fin, où il s'est pu, comme en la distinction des quatre causes principales. Je les ai nommées par ces quatre termes familiers : *d'où, de quoi, comment et pourquoi*. Au lieu de dire : *originale, matérielle, formale et finale*, et encore pour matière et forme, nous avons dit quelquefois : *éttoffe et façon*. »

On voit que d'Aubigné n'entendait pas faire de ses filles des pédantes. Il cède même sans empressement à leur curiosité et à leur ardeur de s'instruire.

« Je ne blâme pas, leur dit-il, votre désir d'apprendre avec vos frères; je ne le voudrais détourner ni échanger, et encore plutôt le premier que le dernier. »

Ceci ne l'empêche pas de commencer à énumérer toutes les doctes femmes que le siècle a produites à sa connaissance, parmi lesquelles il place avec respect sa propre mère<sup>1</sup>. Voilà pour l'encouragement; la conclusion est peu favorable aux femmes savantes : elle est de bon sens, mais d'un bon sens moins bourgeois que celui du bonhomme Chrysale :

« J'en viens à vous dire mon avis de l'utilité que peuvent recevoir les femmes par l'excellence d'un tel sa-

<sup>1</sup> C'est à ce propos encore qu'il raconte à ses filles l'épisode de Louise Sarrasin, cité tout à l'heure.

voir ; c'est que je l'ai vu presque toujours inutile aux demoiselles de moyenne condition comme vous. Car les moins heureuses en ont plutôt abusé qu'usé ; les autres ont trouvé ce labeur inutile, essayant (éprouvant) ce que l'on dit communément, que quand le rossignol a des petits il ne chante plus. Je dirai encore qu'une élévation d'esprit démesurée hausse le cœur aussi. De quoi j'ai vu arriver deux maux : le mépris du ménage et de la pauvreté, celui d'un mari qui n'en sait pas tant, et de la dissension. Je conclus ainsi que je ne voudrais aucunement inviter au labeur des lettres autres que les princesses, qui sont par leur condition obligées au soin, à la connaissance, à la suffisance, aux questions et autorités des hommes ; et c'est là où le savoir peut réussir, comme à la reine d'Angleterre<sup>1</sup>. »

---

#### IV

##### HISTOIRE UNIVERSELLE.

D'Aubigné fait vœu quelque part, dans ses *Tragiques*, de consacrer les années de sa maturité « aux travaux de la pesante histoire. » Il n'eut sans doute pas besoin d'effort pour se tenir parole : tel que nous l'avons vu jusqu'ici, observateur si pénétrant et si ému de tout ce qui se passe autour de lui, si prompt à se jeter dans les

<sup>1</sup> Manuscrits de la collection de M. le colonel H. Tronchin.

événements et à faire entendre sa voix hardie dans les conseils, il devait céder infailliblement à ce désir naturellement très-vif chez les Français, de se raconter eux-mêmes, de juger les hommes et les choses de leur temps. La foi à son sens et le goût de se louer, qui sont pour leur part dans cette disposition nationale, étaient chez d'Aubigné des dispositions très-prononcées. Il était difficile qu'il n'écrivît pas ses mémoires. Il les a écrits deux fois dans sa *Vie* et dans son *Histoire universelle*<sup>1</sup>. Ce dernier ouvrage est rempli des nombreux souvenirs de sa carrière militaire et politique. A tout instant il s'y met en scène et s'arrête pour décrire longuement quelque'une des mille petites escarmouches et entreprises militaires dont les guerres religieuses sont remplies, ou quelque mission sans conséquences notables, et l'on s'aperçoit qu'il n'y a d'autre motif à ces épisodes que le *quorum pars magna fui*, qui justifie bien les plus menus détails dans des mémoires, mais qui jette l'histoire hors de son cadre et de ses conditions. De longs chapitres sont bien consacrés encore à l'his-

<sup>1</sup> *Histoire universelle* du sieur d'Aubigné, depuis l'an 1550 jusqu'à l'an 1601. Maillé, 1616, 1618, 1620, 3 vol. in-fol. Je me sers de la deuxième édition d'Amsterdam, 1626.

toire contemporaine des divers États de l'Europe; mais, quoique faits avec conscience sur les matériaux qu'a pu recueillir l'auteur, ils sont loin d'avoir la valeur du reste; il n'y a plus d'anecdotes et d'entretiens révélateurs, plus de jugements incisifs et plus d'originale éloquence; le narrateur ne sait pas donner aux événements dont il n'a pas été le témoin, la vie et l'entrain qui animent son récit quand il rentre dans le cercle de ses souvenirs et de ses impressions personnelles : l'homme n'est plus là. D'Aubigné est écrivain du fait de son siècle. Malgré sa naturelle intelligence, il est douteux que l'étude et le métier eussent jamais fait de lui le grand poète que l'on rencontre par intervalles dans les *Tragiques*; il a fallu les spectacles de son époque pour tirer de sa harpe des sons si âpres, si durs, mais si vibrants et si puissants. En d'autres temps, au lieu de son *Fœneste* et de sa *Confession*, peut-être eût-il fait de plaisants contes et de tranchantes épigrammes; il n'eût pas à coup sûr écrit des pages telles qu'on en rencontre dans son *Histoire universelle*. Ce qu'il y a de bien raconté dans ce volumineux ouvrage, ce qu'il a pensé avec vigueur et philosophie, c'est ce qu'il a connu, ce qu'il a senti, surtout ce qu'il a souffert,

c'est-à-dire encore une fois ses mémoires, car il faut en revenir là.

D'Aubigné, à la vérité, avait des prétentions plus hautes; c'est de la grande histoire qu'il avait voulu et qu'il croyait faire. Faut-il regretter cette illusion? son livre y a-t-il perdu ou gagné? Si d'Aubigné n'eût visé qu'aux mémoires, son ouvrage eût été, comme sa *Vie* dont j'ai extrait de fréquents passages au commencement de cette *Étude*, écrit avec une vivacité et une rapidité charmantes; on n'aurait pas eu à subir l'emphase et la lourdeur dans lesquelles tombe l'historien, pensant atteindre à la gravité majestueuse de la muse historique; c'eût été un livre amusant et qui prenait place au premier rang des mémoires français. La gloire de d'Aubigné y aurait gagné; car son *Histoire universelle* n'a eu longtemps d'autre réputation littéraire que d'être la plus embarrassée et la plus mal écrite des histoires. Mais ce que la prétention de l'auteur lui a fait perdre en agrément, elle l'a retrouvé en solidité et en valeur philosophique. En entreprenant ces annales, d'Aubigné a voulu sérieusement être grave et impartial; il a cru même renoncer à son jugement, parce qu'il renonçait « aux digressions et déclamations, n'étant son métier que d'écrire

sans juger des actions <sup>1</sup>. » La dignité de la tâche lui imposant, il a contenu autant qu'il lui était possible son humeur satirique et impatiente; il s'est attaché à voir avec sang-froid et à exposer avec équité; il a fait le portrait des hommes dont il n'avait encore buriné que la tragique ou grotesque caricature; en un mot il a voulu que son histoire fût « vénérable » et non récusable comme celles de quelques ministres, dit-il, qui de bons historiens se sont faits mauvais historiographes, se montrant tous « aussi passionnés que Paul Jove, toujours en protestant contre la passion. » Si malgré ce désir d'être vrai, il n'a pas laissé de voir souvent les choses « d'une vue blessée de passion, » selon l'expression de Montaigne, on doit reconnaître qu'il est sorti de ces efforts et de ce travail nouveau des tableaux d'une couleur profonde, des jugements et des lumières d'un grand prix pour l'appréciation historique du seizième siècle.

Il y a deux parties distinctes dans l'*Histoire universelle* : l'une toute militaire, l'autre politique. La première occupe une place considérable. Homme de guerre, d'Aubigné a assez naturellement obéi à son goût en suivant celui de

<sup>1</sup> Préface de l'*Histoire universelle*.

ces lecteurs dont il parle, qui, peu amateurs des lettres et harangues dont d'autres se gorgent, « donnent du pouce au feuillet pour aller chercher les combats. » De plus il voulait réparer des erreurs, combler des lacunes et rendre aux faits d'armes des plus simples soldats, la gloire qui leur était due et que leur déniaient déjà des histoires vénales, compilées sur des mémoires dictés par la flatterie ou l'intérêt. Une fidèle histoire des guerres de Henri IV était à faire : il s'en chargea, comptant, disait-il, non sur sa suffisance, mais sur sa fidélité. Malheureusement les secours lui manquaient, et tout ce qu'on lui offrait n'avait pas sa confiance. Henri IV lui avait proposé les notes de Villeroy, avec ses corrections; mais il n'y trouva que le désir de louer la cour et « le blâme de ceux qui n'en dépendaient. » Il avait dépêché par toutes les provinces pour avoir des mémoires; mais « les capitaines avaient été plus curieux de rescriptions que d'inscriptions, ou bien leurs héritiers avaient été inutilement sollicités de ce qu'ils devraient chercher avidement et qu'ils laissent périr par leur poltronne lâcheté. » Ces reproches amers lui échappent à la fin de son second volume, où il redouble d'instances pour le troisième : « Tendez-moi la main, » dit-il avec éloquence,

« vous qui ne faites et ne recevez honte des paternelles élévations. Je n'ai que faire à ceux à qui nature a donné le ventre pour délices, l'esprit pour fardeau et le cœur pour tout craindre <sup>1</sup>. »

Malheureusement pour l'intérêt général de ses récits militaires, d'Aubigné a trop multiplié les détails et travaillé pour les hommes de métier, en sorte que ce n'est pas aux batailles, comme on y serait disposé, qu'il faut aller chercher les meilleures parties de l'historien. Exceptons pourtant les épisodes, plus pittoresques d'ordinaire que les combats. Voici un coin du tableau de la sanglante bataille de Montcontour où éclate la grave valeur de la vieille phalange huguenote, « de ces gens, disait Mayenne, qui, de père en fils, étaient apprivoisés à la mort <sup>2</sup>: »

« L'étonnement (la consternation) des réformés ne fut point tel que ralliés en grosses troupes ils ne fissent souvent des charges à ceux qui les pressaient, bien qu'ils eussent aux fesses les compagnies des maréchaux de camp qui n'avaient point combattu ; et de ces charges de retraite la principale gloire est aux reistres, pourvu qu'ils permettent à Saint-Cire Pui-greffier d'en avoir sa part. Ce vieillard ayant rallié trois cornettes au bois de Mairé, et reconnu que par une charge il pouvait sauver la vie à mille hommes, son ministre, qui lui

<sup>1</sup> *Histoire universelle*, t. II, p. 1189.

<sup>2</sup> *Ibid.*, t. III, liv. III, ch. 23.



avait aidé à prendre cette résolution, l'avertit de faire un mot de harangue. *A gens de bien, courte harangue*, dit le bonhomme, *frères et compagnons, voici comment il faut faire*. Là-dessus, couvert à la vieille française d'armes argentées jusqu'aux grèves et sollerets, le visage découvert et la barbe blanche comme neige, âgé de quatre-vingt-cinq ans, il donna vingt pas devant sa troupe, mena battant tous les maréchaux de camp, et sauva plusieurs vies par sa mort<sup>1</sup>. »

On doit remarquer que, tout passionné huguenot qu'il est, d'Aubigné, parlant en soldat, est plein de courtoisie pour l'armée catholique et ses chefs ; il ne cache point son penchant pour les Guises. « Ainsi mourut ce grand capitaine, dit-il du duc François assassiné par Poltrot, en toutes ses parties excellent, surtout ès reconnaissances des places, duquel le naturel se fût porté non à la ruine, mais à l'étendue de la France, en une autre saison et sous un autre frère<sup>2</sup>. »

C'est de la partie politique de son *Histoire*, « de cette peinture d'un temps calamiteux », comme il la caractérise lui-même, que d'Aubigné prétendait tirer l'instruction morale et toute religieuse qu'il offrait à son pays. « Le vrai fruit, disait-il, le vrai fruit de toute l'histoire est de connaître la folie et faiblesse des hommes, le ju-

<sup>1</sup> *Histoire universelle*, t. I, liv. v, ch. 17.

<sup>2</sup> *Idem, ibid.*, liv. III, ch. 21.

gement et la force de Dieu. » A proprement parler, le récit de d'Aubigné embrasse toute la destinée de Henri IV ; c'était justement aussi la portion la plus active de sa propre carrière. Depuis la captivité du jeune prince dans le Louvre jusqu'à sa mort, d'Aubigné n'a guère quitté les côtés du roi et n'a jamais perdu de vue ses mouvements et leurs principes. Il a vu d'abord grandir avec la fortune militaire du Béarnais les espérances calvinistes. C'étaient les beaux jours du panache blanc : alors, avec les petites bandes huguenotes on faisait de grandes choses ; on priait avant la bataille ; on était sans ressources et l'on tenait joyeusement la campagne. D'Aubigné fait de son héros, à cette époque de gloire, en le comparant avec Mayenne, un portrait plein de vivacité et d'une sorte de grâce cavalière, comme celle de l'original :

« Le duc de Mayenne avait une probité humaine, une facilité et libéralité qui le rendaient très-agréable aux siens ; c'était un esprit judicieux et qui se servait de ses expériences, qui mesurait tout à la raison, un courage plus ferme que gaillard, et en tout se pouvait dire capitaine excellent. Le roi avait toutes ces choses, hormis la libéralité ; mais en la place de cette pièce, sa qualité arborait des espérances de l'avenir qui faisaient avaler les duretés du présent. Mais il avait par-dessus le duc de Mayenne une promptitude et vivacité miraculeuses,

et par delà le commun. Nous l'avons vu mille fois en sa vie faire des réponses à propos, sans ouïr ce que le requérant voulait proposer, et aller au-devant des demandes sans se tromper. Le duc de Mayenne était incommodé d'une grande masse de corps qui ne pouvait supporter ni les armes ni les corvées. L'autre, ayant mis tous les siens sur les dents, faisait chercher des chiens et des chevaux pour commencer une chasse, et quand ses chevaux n'en pouvaient plus, forçait une sandrille à pied. Le premier faisait part de cette pesanteur et de ses maladies à son armée, n'entreprenant qu'au prix que sa personne pouvait supporter. L'autre faisait part aux siens de sa gaieté, et ses capitaines le contrefaisaient par complaisance et par émulation. »

Mais à mesure que le héros s'avance vers le trône, il est plus pressé de s'y asseoir, et commence alors à recourir à la politique qui s'attaque aux caractères, qui corrompt les âmes pour vaincre la résistance : il défait, à prix d'argent et d'espérances, ligueurs et calvinistes. Déjà, au temps des premières victoires, d'Aubigné avait entrevu ce qui menaçait les réformés, et il fut de ceux qui dès lors combattirent pied à pied les dispositions secrètes de leur chef. En tout cela, son rôle fut honorable s'il ne pas fut adroit, car il compromit sa fortune personnelle. Il n'ignorait pas ce qu'il en était au fond des consultations de son maître et de ses incertitudes ; lui aussi Henri le consultait, mais « en termes qui sentaient la conclusion, selon sa

bonne coutume,» et il ne tenait qu'à lui de répondre comme Sully, par la conclusion désirée. Mais, de même que Mornay, sérieusement calviniste et voyant bien que les huguenots n'avaient versé leur sang que pour la puissance d'un roi et la ruine plus ou moins prochaine de leur liberté religieuse, d'Aubigné ne songea plus à l'unité politique du royaume, ou s'il y songea, ce ne fut pas pour souhaiter un plus grand développement des prérogatives royales, car c'était un esprit naturellement hostile au pouvoir absolu, et non sans arrière-pensée d'aristocratie et de république. Il songea aux intérêts des églises protestantes de France, et sa conduite doit être jugée sur la mesure d'une conviction forte chez lui, nulle ou dérisoire chez les protestants de la trempe de Sully, homme d'État avant tout. Quelque opinion qu'on se fasse de la manière probable dont le calvinisme vainqueur se fût comporté vis-à-vis du catholicisme vaincu, en se reportant à l'époque de l'abjuration du roi, on comprend la résistance de ces hommes si cruellement froissés dans leur conviction et leurs espérances ; on s'explique bien l'indignation qu'ils ressentent. C'est dans ses écrits satiriques que, sur ce point, d'Aubigné s'est laissé aller à la colère et aux mordants reproches.

Dans l'*Histoire* il est beaucoup plus retenu, et quelques mots seulement laissent percer son amertume : comme, par exemple, dans le chapitre remarquable, mais trop étendu pour une citation, où il raconte d'une manière excellente les manœuvres du tiers-parti, la perplexité du roi et sa détermination finale. Il ménage la conscience du prince, mais c'est aux dépens de sa faiblesse : la couleur de l'accusation est adoucie, mais l'accusation est au fond <sup>1</sup>.

J'ai parlé de l'impartialité de d'Aubigné dans les portraits nombreux qu'il trace des hommes de l'autre camp. On en a déjà vu des exemples dans ce qu'il dit de Guise et de Mayenne ; j'y ajouterai son jugement sur Henri III, qu'il détestait cruellement, et sur qui, dans les *Tragiques*, il a brisé ses verges :

« Voilà la fin de Henri troisième, prince d'agréable conversation avec les siens, amateur des lettres, libéral par delà tous les rois, courageux en jeunesse et lors désiré de tous : en vieillesse aimé de peu ; qui avait de grandes parties de roi ; souhaité pour l'être avant qu'il le fût, et digne du royaume s'il n'eût point régné. C'est ce qu'en peut dire un bon Français <sup>2</sup>. »

Sa vue sur les choses est rapide, brusque plu-

<sup>1</sup> *Histoire universelle*, t. III, liv. III, ch. 25.

<sup>2</sup> *Idem, ibid.*, ch. 23.

tôt que soutenue; ce sont d'ordinaire des traits d'observation et souvent excellents; quelquefois, cependant, il s'élève aux coups d'œil d'ensemble et trace des tableaux suivis et développés. En ce genre, son chapitre du *Déclin de la Ligue* est une bonne page d'histoire où, à côté de défauts, on rencontre, et en nombre supérieur, les qualités originales de l'écrivain. Le morceau est étendu; il faut choisir. Pour premier avantage des royalistes sur le grand parti ligué, d'Aubigné compte d'abord ce nom de *roi* qui répondait au *qui vive*? « mot qui sentait, dit-il, quelque chose de plus impérieux que celui de l'Union, même aux Français qui ont ce titre autant en amour que les Romains l'avaient en horreur; » en second lieu, le caractère du chef et la vieille valeur des soldats huguenots: c'est ici que se place le parallèle de Mayenne et de Henri IV, reproduit plus haut. L'honneur du déclin de la Ligue appartient ensuite « aux plumes bien taillées qui ont mené les esprits, aux pensées, aux connaissances, aux affections partisans, enfin aux choix qui ont enflé ou diminué les partis, soit en nombre, soit en ardeur: »

« Les ligués avaient la supériorité dans les chaires, mais ils étaient battus dans les livres, et notamment dans les écrits

plaisants qui « convertissaient en blâme les enflures des prêcheurs et en risée les grincements de dents, mortel accident aux partis qui s'émeuvent d'actions feintes. Les conséquences suivent de près, et la peur aide le ridicule à changer le vouloir des bonnes villes et à tourner les yeux vers celui qui ne laissait plus en doute ni son droit ni son mérite. Et comme il n'y eut aucun des princes de la Ligue à qui il ne fût arrivé quelque défaveur par les combats, le peuple, qui n'a rien de médiocre en sa bouche, exagérait leurs défauts. Enfin la plupart en vinrent là, que ceux qu'ils trouvaient fort beaux pour princes ne l'étaient pas assez pour rois : suivant ce que me dit un jour Michel Montaigne, à savoir que les prétendants à la couronne trouvent tous les échelons jusqu'au marchepied du trône et petits et aisés, mais que le dernier ne se pouvait franchir pour sa hauteur..... D'autre côté plusieurs villes séditionneuses prenant plaisir d'exalter la condition des républiques, et dès ce temps-là prendre la mesure de leurs fonctions, cela fit peur aux personnes et aux grandes villes, qui à ce jeu eussent perdu leurs autorités : de cette crainte ils jetèrent l'œil sur un prince tout accoutumé à vaincre, à régner et à pardonner <sup>1</sup>. »

D'autres morceaux, de même valeur et d'un intérêt dramatique ou philosophique, seraient encore à citer, mais il est temps de finir, et je ne ferai plus que rapporter l'entretien nocturne dans lequel l'amirale de Coligny triompha des opiniâtres résistances de son époux, et le détermina à monter à cheval pour la religion. Rien ne ca-

<sup>1</sup> *Histoire universelle*, t. III, liv. III, ch. 23.

ractérise mieux que cette scène les ardeurs protestantes et l'enthousiasme austère qui faisait des femmes les apôtres les plus véhéments de la guerre religieuse :

« Ce notable seigneur, deux heures après avoir donné le bonsoir à sa femme, fut réveillé par les chauds soupirs et sanglots qu'elle jetait : il se tourne vers elle, et après quelques propos il lui donna occasion de parler ainsi : C'est à grand regret, monsieur, que je trouble votre repos par mes inquiétudes. Mais étant les membres de Christ déchirés comme ils sont, et nous de ce corps, quelle partie peut demeurer insensible? Vous, monsieur, n'aviez pas moins de sentiment, mais plus de force à le cacher. Trouverez-vous mauvais de votre fidèle moitié, si avec plus de franchise que de respect elle coule ses pleurs et ses pensées dans votre sein? Nous sommes ici couchés en délices, et les corps de nos frères, chair de notre chair et os de nos os, sont les uns dans les cachots, les autres par les champs à la merci des chiens et des corbeaux. Ce lit m'est un tombeau, puisqu'ils n'ont point de tombeaux. Ces linceuls me reprochent qu'ils ne sont pas ensevelis : pourrons-nous ronfler en dormant, et qu'on n'odie pas nos frères aux soupirs de la mort?... Je tremble de peur que telle prudence soit des enfants du siècle, et qu'être tant sage pour les hommes ne soit pas être sage à Dieu, qui vous a donné la science de capitaine. Pouvez-vous en conscience en refuser l'usage à ses enfants? Vous m'avez avoué qu'elle vous réveillait quelquefois. Elle est le truchement de Dieu. Craignez-vous que Dieu vous fasse coupable en le suivant? L'épée de chevalier que vous portez est-elle pour opprimer les affligés ou pour les arracher des ongles des tyrans? Pourrait bien



vosre cœur quitter l'amour du droit pour la crainte du succès? C'est Dieu qui ôta le sens à ceux qui lui résistèrent, sous couleur d'épargner le sang : il sait sauver l'âme qui se veut perdre et perdre l'âme qui se veut garder. Monsieur, j'ai sur le cœur tant de sang versé des nôtres. Ce sang et votre femme crient au ciel vers Dieu et en ce lit contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empêchez point d'être meurtris. »

La réponse prophétique de l'amiral est d'un autre caractère d'héroïsme :

« Puisque je n'ai rien profité par mes raisonnements de ce soir sur la vanité des émeutes populaires, la douteuse entrée dans un parti non formé, les difficiles commencements, non contre la monarchie, mais contre les possesseurs d'un État qui a ses racines envieillies, tant de gens intéressés à sa manutention, nulles attaques par dehors, mais générale paix, nouvelle, et en sa première fleur : puisque les défections nouvelles du roi de Navarre et du connétable, tant de force du côté des ennemis, tant de faiblesse du nôtre, ne vous peuvent arrêter; mettez la main sur votre sein, sondez à bon escient votre constance, si elle pourra digérer les déroutes générales, les opprobres de vos ennemis et ceux de vos partisans : les reproches que font ordinairement les peuples quand ils jugent les causes par les mauvais succès : les trahisons des vôtres, la fuite, l'exil en pays étrange (étranger) : là les choquements des Anglais, les querelles des Allemands, votre honte, votre nudité, votre faim, et qui est plus dur, celle de vos enfants ; tâtez encore si vous pouvez supporter votre mort par un bourreau après avoir vu votre mari traîné et exposé à l'ignominie du vulgaire ; et pour fin, vos enfants infâmes valets de vos

ennemis, accrus par la guerre et triomphants de vos labeurs? Je vous donne trois semaines pour vous éprouver, et quand vous serez à bon escient fortifiée contre tels accidents, je m'en irai périr avec vous et avec nos amis. »

« L'amirale répliqua : Ces trois semaines sont achevées ; vous ne serez jamais vaincu par la vertu de vos ennemis, usez de la vôtre et ne mettez point sur votre tête les morts de trois semaines. Je vous somme, au nom de Dieu, de ne nous frauder plus, ou je serai témoin contre vous en son jugement <sup>1</sup>. »

On a pu entrevoir combien parfois la pensée de d'Aubigné, pour vouloir se draper dans le manteau et chercher les allures de la grande histoire, est embarrassée et obscure ; elle en est quelquefois inintelligible ; mais on aura été frappé aussi du grand nombre d'expressions fortes, pittoresques, profondes, qui ressortent sur ce fond embrouillé. Ses fréquentes ellipses, son impatience d'arriver à l'idée, et son besoin d'observateur de dire en passant, à côté du fait, le détail qui le caractérise, rappellent quelquefois la manière de Saint-Simon et l'appréciation qu'en a faite un maître. « Ce n'est point, dit M. Vinet, la beauté de la période oratoire, ses larges proportions, sa distribution savante et noble, c'est quelquefois un tour de force pénible, mais bien souvent aussi un modèle d'énergie et d'adresse, et,

<sup>1</sup> *Histoire universelle*, t. I, liv. III, ch. 2.

pour un génie de la trempe de Saint-Simon, une occasion de conquêtes sur la langue et de traits de style étonnants. »

D'Aubigné n'est pas un écrivain d'aussi grandes ressources ; il ne s'adoucit jamais comme Saint-Simon et ne l'égale que par l'énergie du sentiment et du sarcasme. Mais quand il peint il a sa touche ; on la retrouve à un degré frappant dans ces lignes où il montre, pendant la nuit qui suivit la bataille de Dreux, le duc de Guise et le prince de Condé partageant la même couche :

« Ces deux chefs se contentèrent d'un lit à eux deux, afin que le sort de la guerre couvrit des mêmes linceuls et enveloppât des mêmes rideaux les regrets cuisants, le dépit, les méditations de ressource et la vengeance du vaincu ; et de l'autre côté les joies retenues, les hautes espérances et les sages courtoisies du victorieux. »

D'Aubigné a beaucoup de tout ce qui fait le grand écrivain : le coup d'œil rapide et profond, le bon sens, la conception élevée, l'expression nerveuse, juste et saisissante ; mais il n'a rien de tout cela avec suite : il a le génie, l'art lui manque, presque le talent. Quand il cherche, il s'égaré. Comme il n'a pas le goût, le soin et l'effort le conduisent à l'emphase, et souvent au galimatias. On peut dire, sans

exagération, que ce notable écrivain, l'un des plus originaux qu'ait produits la France, est comme perdu dans ses propres œuvres; aussi est-il vivement à désirer que quelque écrivain habile entreprenne de l'offrir aux lecteurs de notre temps dégagé de ses nuages et de ses longueurs : ce sera un service rendu à la renommée littéraire de d'Aubigné et à la littérature française.

---

## CONCLUSION.

---

### LA RÉFORME ET LA RENAISSANCE.

Si ce travail a jusqu'ici atteint son but, on se sera fait quelque idée de la littérature calviniste ; on aura reconnu, par les œuvres que nous avons étudiées, les caractères essentiels de son esprit et de ses formes. Une dernière tâche me reste à accomplir : rassembler ces notions éparses en les examinant sous un nouveau point de vue, essayer de reconnaître ce que les écrivains de la réformation française tiennent de leur époque, ce qu'ils lui ont donné, en quoi ils ont conspiré au mouvement intellectuel du seizième siècle, en quoi ils l'ont gêné ou combattu, ce qu'ils ont fait pour la langue nationale et pour l'avenir de sa littérature. La difficulté et aussi le devoir essentiel en une telle matière, c'est de mesurer, pour ainsi dire, les faits avec sang-froid et sans parti pris, de résister à la séduction des points de vue exclusifs, des associations piquantes. Mon ambition est de n'être que

vrai, au risque d'être pâle, persuadé qu'une fois les questions soulevées, une négation ou une réserve peut être aussi bien que l'affirmation une vérité instructive.

---

## I

Le mouvement religieux du seizième siècle n'est pas sans doute le produit exclusif de la renaissance des lettres, pas plus que celle-ci n'est uniquement le fait de la réforme. Au fond, ces deux puissances, qui ont changé la face des temps et créé la culture moderne, ont reçu la première semence de vie à la même heure, à l'heure où l'esprit de l'homme a été réveillé. Elles sont sœurs, mais elles avaient leur existence propre, leurs tendances particulières, et je vais essayer de reconnaître quels secours elles se sont donnés et quelle opposition elles se sont faite.

Longtemps elles ont cheminé ensemble et d'un pas égal. Les intelligences en quête de savoir et de connaissances nouvelles semblaient, dans leur ardeur, n'avoir qu'un seul besoin, qu'une même ambition. On pourrait comparer le monde in-

telle que d'alors à un homme qui, arrivé à sa maturité et s'apercevant qu'en sa jeunesse il n'a rien appris que l'erreur, entreprend de refaire son éducation tout entière et s'y applique avec transport. Les livres de l'antiquité furent les instituteurs de ces générations pressées de connaître et dégoûtées de leurs premiers maîtres; mais ces études servirent et développèrent des dispositions bien différentes. Les uns s'arrêtèrent à l'antiquité qui venait de leur donner la lumière, et s'éprirent avec une passion, superstitieuse chez plusieurs, de ses livres, de ses langues, de tous les monuments de sa culture; les autres appliquèrent leur intelligence, fortifiée par cette vigoureuse nourriture, à l'examen des inquiétudes de leur pensée, tout occupée dès longtemps du sort de l'homme et des grands sujets de la religion. L'enthousiasme des premiers n'aspira plus qu'à reproduire l'antiquité littéraire; la solennelle curiosité des autres qu'à découvrir l'erreur du présent et à chercher la vérité aux sources. Bien que quelques-uns, tels qu'Érasme, soient encore indécis dans le choix et aillent des lettres à la théologie, dès lors il y a une renaissance et une réforme bien distinctes et faisant leur route à part dans le monde. Les hommes du mouvement religieux, loin de se montrer in-

grats envers les études qui les ont formés, les propagent par des travaux érudits ou les popularisent par des livres élémentaires. La philologie, à laquelle ils doivent leurs premiers pas, leur doit à son tour des progrès, car elle est devenue à leurs yeux la base de l'exégèse, et il faut apprendre Homère, ne fût-ce que pour bien lire saint Paul. « Nous avons entre les mains, » dit Mélanchthon aux écoliers de Wittenberg, « Homère et les épîtres de Paul. C'est là que vous pourrez juger combien la propriété du style (*sermonis proprietas*) sert à l'intelligence des saints mystères, et aussi quelle différence sépare les interprètes versés dans le grec de ceux qui l'ignorent<sup>1</sup>. » L'on a vu ce qu'ont fait pour le grec les deux Estienne et quel a été à ce titre leur renom parmi les calvinistes; les travaux exégétiques de Bèze, qui n'ont pas eu une portée aussi générale, attestent du moins le prix que la réforme attachait au savoir philologique. Dès le principe, son influence déguisée ou patente fit ouvrir des écoles et des universités, et avant même que Calvin relevât le collège et fondât l'académie de Genève, Farel, qui dans toutes ses mis-

<sup>1</sup> *Sermo habitus apud juventutem academice Wittenbergensis, de corrigendis adolescentie studiis*, 1516. Melanchthonis Opera, t. V. Basileæ, 1541.



sions faisait élever l'école à côté du temple, avait recommandé que les enfants fussent « instruits en toutes bonnes lettres, et qu'on n'empêchât pas les sciences et les langues <sup>1</sup>. »

Ainsi la réforme, loin de suspendre l'impulsion donnée par la renaissance à l'étude des lettres antiques, la continue et lui donne une nouvelle force. Elle fait plus. La renaissance, dans son culte de l'antiquité, intolérante jusqu'à l'irréligion, élevait rapidement une nouvelle prison à l'intelligence<sup>2</sup> ; la réforme secoua ce joug en plaçant le but des connaissances au delà de la littérature antique, qui ne devenait plus qu'un moyen, « la chambrière et servante, » dit Viret. Bien des hommes qui furent de la réforme, s'ils ne comptèrent pas parmi

<sup>1</sup> *Sommaire*. Voyez t. I de ces *Études*, p. 55.

<sup>2</sup> Un Domitius Calderinus, qui détournait la jeunesse de l'étude des saints Livres, passa sa vie à commenter les *Priapées* de Virgile; Politien, au dire de Vivès, méprisait totalement la lecture des Écritures. Viret a vivement dépeint cette aversion des admirateurs de l'élégance antique pour les rudesses des lettres chrétiennes. « Il y en a aucuns qui ont si grand peur de souiller leur langue dorée, et de brouiller leur beau style parmi la simplicité et rudesse du langage prophétique et apostolique, qu'ils aiment mieux souiller et maculer leurs âmes, entendements et esprits, en fols livres curieux... que lire aux Saintes-Écritures, auxquelles ils n'osent toucher ; ou s'ils y vont quelquefois boire, ce sera comme le chien au Nil. » *Disputat. chrest.*, 1574. Préface, p. 23.

les réformateurs, franchirent aussi ce pas important. Dans un livre dont le titre même est caractéristique, *du Passage de l'hellénisme au christianisme*, un homme à qui Paris devait l'institution récente d'un célèbre enseignement philologique, Budée écrivait : « En ce paradis des lettres, il faut que tout ami studieux des belles connaissances soit animé d'un esprit assez philosophique pour que, sortant de ces pâturages de la philologie, agréables, il est vrai, mais pauvres et stériles par eux-mêmes, il vise à se repaître de ces mets de la philosophie sacrée que la sagesse céleste sert à ceux qu'elle a conviés au festin <sup>1</sup>. » Mais ces exemples eussent peu servi contre le goût universel de l'époque; il fallait pour combattre celui-ci une tendance contraire et également impérieuse, mais qui ne fût pas celle de l'ignorance; or il est incontestable que la réforme remplit cette mission avec succès. Voyez Calvin, ce profond humaniste qui savait si bien son antiquité, qui écrivait le latin en maître, avec quelle assurance et quelle simplicité il écarte dans sa marche, comme autant d'obstacles, les doctes réminiscences, les allégations sans fin, en un mot tout l'appareil de

<sup>1</sup> *De Transitu hellenismi ad christianismum*. Parisiis, Rob. Steph. 1535 (le privilège est de février 1534), in-fol., p. 5, verso.

l'érudition pédantesque ! Un passage de l'antiquité n'est pas pour l'arrêter ; il ne fait pas une guerre de petits sièges : il livre ses batailles en rase campagne, avec toutes ses forces et contre toutes celles de l'ennemi.

J'ai cité dans le cours de ce livre des exemples fréquents et variés de cette indépendance du calvinisme vis-à-vis de l'antiquité. Nous avons vu Hotman dédaigner pour la France la fiction de son origine romaine ; le grand helléniste Estienne vanter la langue nationale et la mettre au niveau du grec ; Mornay enfin pousser jusqu'au mépris de Cicéron une comparaison des Hébreux et des Latins. Il serait facile de grossir le nombre de ces exemples, mais le fait essentiel est suffisamment établi, savoir que la réformation, par sa hardiesse d'examen et par ses livres, a brisé pour son compte d'abord, et par extension pour l'univers entier des intelligences, quelques-unes des chaînes trop serrées dont la renaissance avait commencé de l'envelopper. Ce service rendu à la culture moderne a été payé de quelques sacrifices que j'examinerai en leur temps, mais le service a été grand et d'une portée si étendue, qu'il vaut son prix et peut-être au delà.

Ainsi, tout en agissant dans le sens de la re-

naissance, la réforme a eu d'autre part son action propre et personnelle. C'est surtout cette action directe que nous avons à décrire, ou plutôt à rappeler. Recherchons-la d'abord dans les branches savantes de la littérature, dans la théologie, dans la philosophie, dans le droit.

---

## II

Les théologiens français de la réforme n'ont pas été les premiers à donner au vulgaire des versions de la Bible dans sa langue; ils l'ont été bien certainement à les écrire d'un style clair et débrouillé. Les *Évangiles* de Le Fèvre d'Étapes présentent cette qualité jusqu'à l'élégance, et par là prennent rang parmi les plus remarquables efforts du français dans le premier quart du seizième siècle. Cependant aucune de ces traductions ne fait date éclatante dans les annales du français comme celle de Luther dans l'histoire de la langue allemande. L'œuvre collective s'y aperçoit de partout, et la savante critique philologique qui en fait la base en est aussi le mérite dominant. La dogmatique exposée dans la langue vulgaire, voilà ce qui ap-

partient bien au calvinisme. Jusqu'alors, en France, la dogmatique n'est restée endormie à aucune des époques du réveil des intelligences, mais le latin a été invariablement son organe; au seizième siècle elle semble vouloir constater les forces et les ressources de l'idiome national, en l'admettant aussi pour interprète. En effet, dans l'*Institution* et dans ces beaux *Commentaires* de la main de Calvin, le français se prête, avec une vigueur et une décision qui n'est pas encore tout à fait sans gaucherie, à tout ce qu'exigent la vaste raison, la pensée nerveuse et la fécondité dialectique de l'écrivain. C'est un rôle nouveau, une conquête, tout un triomphe. L'éloge ne sera-t-il pas également légitime pour cette polémique chargée d'invectives, il est vrai, grossière, selon nos idées modernes, dans le choix des injures, mais en même temps si vive, si serrée, si éloquente, quelquefois si plaisante, qui relève par le nerf de la dialectique les formes de l'agression, et donne presque au pamphlet la sérieuse portée d'une attaque solennelle.

A ces deux applications du langage national dans la théologie, il faut joindre l'apologétique, qui compte au nombre de ses premiers travaux en français quelques chapitres de l'*Institution* et les meilleurs livres de Viret et de Mornay. L'*In-*

*struction chrestienne* et le *Traité de la Vérité*, ceci est encore à noter, s'appuient bien plus sur les sciences naturelles et bien moins sur les philosophies de l'école que les tentatives de même genre qui les ont précédés, que le livre des *Créatures* de Sebond, par exemple. Ce caractère est au reste une conséquence du savoir qui a distingué les hommes de la réforme, plutôt qu'une tendance naturelle vers l'étude du monde physique. Le goût de ce genre de connaissances a pu être ainsi propagé et presque popularisé, mais la marche de la science n'en a ressenti aucun effet. Le théologien lui prenait ses assertions et ne jugeait pas ses méthodes.

Au total, à quelque partie de la science théologique qu'il ait touché, Calvin est demeuré le maître et sans pair, laissant son école bien loin en arrière de lui; un seul de ses disciples, Théodore de Bèze, s'éloignant du modèle, a pu être çà et là son égal et parfois le surpasser, mais c'était dans un autre genre, la prédication. Il en a été des sermons en langue française comme des versions de la Bible, l'usage en remonte bien au delà de la réformation. Cependant quelles qu'aient pu être les prédications populaires dans un âge antérieur, la prédication française du quatorzième

et du quinzième siècle paraît bien caractérisée, quant à la forme, par ces lignes de Calvin : « Où était le sermon duquel les sottés vieilles n'apprirent plus de rêveries qu'elles n'eussent pu raconter un mois durant auprès de leur foyer ? Car leurs prédications étaient tellement ordonnées, que l'une des parties était en ces obscures et difficiles questions de l'école, pour tirer en admiration le pauvre et simple peuple ; l'autre se passait en fables joyeuses et spéculations récréatives, pour exciter et émouvoir le cœur d'icelui à joyeuseté ' ? »

- L'homélie calviniste ne présente assurément aucun de ces caractères : une exposition savante des saints Livres et la discussion des grands points de dogme y remplacent les subtilités scolastiques ; une raillerie pénétrante, le mépris, de véhéments sarcasmes, sont toutes les « joyeusetés » de la partie d'application qui succède invariablement à la partie dogmatique. Mais au fond, et sans revenir sur une idée développée dans ces *Études* à propos des sermons de Calvin, l'éloquence des églises réformées au seizième siècle est politique beaucoup plus que théologique, et je ne pense pas, au reste, qu'il soit de-

meuré à cette époque un lieu de la France assez paisible, assez étranger à la grande querelle, pour que la chaire religieuse y ait retenti d'un enseignement chrétien, pur de tout mélange du dehors et de toute préoccupation de parti. Néanmoins le caractère politique qui me frappe dans la prédication calviniste n'est pas celui qu'elle a de commun avec les prédications du temps, avec la prédication de la Ligue, par exemple, qui est l'arme la plus formidable, la véritable presse pamphlétaire d'un parti essentiellement politique, comme elle l'avait été un demi-siècle auparavant et avec la même violence pour les factions des Bourguignons et des Armagnacs <sup>1</sup>. Les sermons de la réformation française ne manquent pas d'allusions plus ou moins directes aux circonstances; on en a vu un cas remarquable dans le sermon militaire prononcé par Théodore de Bèze dans Genève assiégée; mais alors même que l'allusion manque, que les temps semblent oubliés par le prédicateur, je retrouve encore cet

<sup>1</sup> Voyez sur ce rapprochement, et sur la dégradation de l'éloquence sacrée après saint Bernard, *De la Démocratie chez les prédicateurs de la Ligue*, par M. Ch. Labitte. Paris, in-8°, 1841, et dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, même année, l'article de M. F. Roget sur cet ouvrage.



élément que j'ai pu appeler politique, parce qu'en dernier résultat il y a au bout de la pensée de Calvin, toute religieuse qu'elle est, une *police*, comme on disait alors, c'est-à-dire un gouvernement. Les partis, autant que l'homme, se *pipent* en leurs passions, et durant leur existence, quelque agitée qu'elle soit, il est telle face de leur idée qui se montre obstinément. La communauté, telle que le réformateur l'avait constituée et policée, n'était sans doute pour le réformateur qu'un moyen de mener les hommes au salut; mais, comme on l'a bien remarqué, le moyen devint le but<sup>1</sup>, et c'est là, dans les manifestations de la réforme calviniste, la face qui revient toujours. C'est elle qui domine la prédication et laisse à l'arrière-plan ce christianisme qui n'impose pas seulement la conduite, mais l'esprit. Aussi point d'étude profonde des cœurs, sinon pour y démêler les lâchetés de toutes sortes qui retiennent le fidèle en Égypte au pied des idoles; rien pour les angoisses du doute, si ce n'est de ce doute qui suspend le choix entre les deux Églises; rien pour les tristesses de l'âme, car le siècle ne connut ni les tristesses, ni les angoisses: en tout une éloquence véhémement, puissante, qui

<sup>1</sup> A. Vinet. *Semeur*, 1840, p. 250.

remue le courage, et entraîne les hommes aux actions; c'est-à-dire la vraie éloquence, la seule digne de ce nom, fille de la persuasion profonde et de la passion sincère, mais éloquence bornée et incomplète, si on la juge au point de vue purement religieux.

Sous un autre rapport, la prédication calviniste tient encore du maître ce que lui ont dû toutes les branches auxquelles il a touché; l'ordre, une bonne économie, la méthode, la poursuite franche et directe du but proposé. La chaire réformée ne contribua pas médiocrement à mettre en circulation des habitudes argumentatives qui, poussées à l'excès, ont bien pu faire médire du raisonnement, mais qui aussi ont aiguisé les intelligences, fortifié les entendements et perpétué le bienfait en passant dans la langue commune.

---

### III

La philosophie proprement dite n'est pas représentée dans la littérature protestante du seizième siècle. La réforme, en effet, ne s'est mêlée qu'indirectement au mouvement philosophique

de la renaissance. Elle a, pour sa part, porté de rudes coups à la mauvaise scolastique qu'elle avait trouvée encore régnante, à cet Aristote « manchot, dit Mélancthon, et mutilé dans des versions obscures à fatiguer le délire de la sibylle <sup>1</sup>. » Mélancthon lui-même avait été un des premiers à attaquer vigoureusement le troupeau des docteurs ignorants contre lequel il eût, dit-il, fallu à Hercule plus d'un Thésée, et qui triomphait encore dans les écoles. Mais son effort tendit presque uniquement à rendre au véritable Aristote la pureté de sa logique. Tandis que les esprits spéculatifs de la renaissance rouvrirent à la fois, pour ainsi dire, toutes les écoles de la philosophie grecque, aucun des systèmes généraux de celle-ci ne fut épousé par le protestantisme, qui les envisageait comme autant d'ennemis du christianisme par cela seul qu'ils n'étaient pas le christianisme. Mélancthon, il est vrai, adopta toute la philosophie aristotélicienne et en recommanda l'étude, mais ce fut à titre d'exercices fortifiants pour la raison et comme auxiliaires de l'instruction religieuse. « C'est quelque chose de bien mince que cette doctrine, dit-il de son *Commentaire sur l'âme*, mais si ce peu venait à s'é-

<sup>1</sup> *De corrigendis studiis.*

teindre, c'en serait fait du christianisme qui veut beaucoup de savoir chez ses interprètes. Laissons dire ceux qui se moquent de nos écoles et ne veulent pas que nous fassions notre Sparte forte et belle <sup>1</sup>. » Aristote était surtout pour le classique professeur de Wittenberg un dépôt de connaissances précieuses : en tant que système, sa métaphysique lui importait peu. Plus que les réformateurs, il faisait cas de la philosophie « suffisante institutrice, » à son gré, « pour la vie civile, » mais il n'avait garde de la confondre avec la religion qui professe un tout autre enseignement. « Christ, disait-il, est venu au monde non pour donner les préceptes de morale que la raison connaissait déjà, mais pour remettre les péchés des hommes et donner le Saint-Esprit à ceux qui croiraient en lui. » Calvin, assurément, n'allait pas si loin et ne mettait pas sur la même ligne, pour la direction de la conduite, la morale chrétienne et les éthiques d'Aristote.

Ainsi la séparation de la philosophie et de la théologie, confondues dans la scolastique du moyen âge, s'opéra par la double action de la renaissance qui étudia la philosophie antique pour elle-même et de la réforme qui la tint à

<sup>1</sup> Melanchthon. *Oper. Commentarius de animá*, t. IV.

distance, la comparant, comme Chrysostôme, à une suivante dédaignée qui n'a pas obtenu l'entrée aux mystères, parce qu'on ne l'a pas jugée digne d'entrevoir les secrets du Seigneur <sup>1</sup>. Ce divorce fut, à proprement parler, l'anéantissement de la scolastique, et en cela il fut heureux; mais la théologie ne tarda pas à s'apercevoir que son ancienne compagne, devenue indépendante, prenait des forces et se disposait à les tourner contre elle; dès le seizième siècle, on voit Mornay, dans son *Traité de la Vérité*, essayer de ramener son adversaire, mais ses arguments sont des arguments agressifs, et il se passera longtemps encore avant que la théologie et la philosophie se demandent mutuellement passage par leurs terres pour aller à leur but.

Cette préférence pour Aristote, de la part des docteurs réformés, fut donc assez vague et ne porta guère que sur sa méthode, car ils combattirent ses tendances chez les naturalistes, on l'a vu par Viret et Duplessis, et leur opposition au platonisme de Ramus s'explique par l'attitude offensive que celui-ci prit dans les débats des

<sup>1</sup> *Homil. VII in Epistolam I ad Corinthios.*—Édit. de Montf., t. X, p. 54.

églises de France sur la discipline <sup>1</sup>. Loin que la résistance du clergé calviniste tînt au fond de la doctrine, le protestantisme peut, jusqu'à un certain point, réclamer le célèbre novateur, car la prétention de Ramus de substituer à la logique d'Aristote une logique fondée sur l'usage, une dialectique pratique <sup>2</sup>, était bien conforme à la tendance générale du calvinisme. Quoi qu'il en soit des sympathies du calvinisme pour Aristote, il est certain qu'elles ont contrarié l'action qu'exerçait d'autre part sa franche hardiesse à secouer le joug de l'autorité antique, en sorte qu'il a tout ensemble préparé et desservi à l'avance la révolution cartésienne.

---

#### IV

Le droit romain non moins défiguré qu'Aristote, par les docteurs scolastiques, eut sa part des bienfaits de la renaissance. La science nouvelle laissant les glossateurs et leurs subtilités le

<sup>1</sup> V. t. I de ces *Études*, p. 244.

<sup>2</sup> Schlosser : *Leben des Theodor de Beza*; Heidelb., 1879, in-8°, p. 222 et suiv. Tennemann : *Manuel de l'Histoire de la Philosophie*, t. II, p. 292.

chercha aux sources mêmes et s'aidant pour l'étudier de toutes les richesses de la littérature latine. On sait quels grands noms de juriconsultes se rattachent à cette révolution dans l'étude de la jurisprudence, Duaren, Baudouin, Alciat, Cujas, Hotman, etc. La réforme, non-seulement fournit un nombreux contingent à cette armée conquérante, mais encore elle intervint à son tour dans la direction de ses progrès. Au plus fort du zèle de la nouvelle école, un de ses docteurs les plus célèbres, le calviniste Hotman, s'affranchit du respect universel, et s'élevant contre l'étude exclusive du droit romain, exhorta la jeunesse des académies à lui préférer l'étude du droit en lui-même. Cette audacieuse nouveauté qu'Hotman poussa jusqu'à réclamer la création d'un corps de lois original et approprié à la France, eut pour conséquence de donner plus de liberté aux allures des juriconsultes et de les soustraire à la domination exclusive de l'érudition philologique. Ses libertés à l'égard de Tribonien, en effet, trouvèrent des imitateurs entre lesquels se signala le président Favre, l'ami de saint François de Sales. Je ne pense point qu'un tel rôle exigeât nécessairement pour acteur un calviniste; Favre était catholique assurément, et, venu le premier, il eût

peut-être pris l'initiative; mais on ne refusera pas de reconnaître dans ces vues d'Hotman le même esprit d'indépendance et d'examen, à l'égard de l'antiquité, que j'ai plusieurs fois déjà noté chez les écrivains de la réformation.

C'est à un point de départ différent qu'il faut rattacher les hardies doctrines de droit public dont la *Gaule franke* donna le premier exemple. Cette audace de théorie qui devançait les temps est bien protestante, en ce sens qu'elle est née des émotions et des intérêts protestants; c'est la Saint-Barthélemi qui lui a donné l'essor, mais elle est tellement politique et de circonstance, que la ligue l'imita à son tour sans hésiter, quand l'hérédité monarchique l'eut menacée d'un roi ennemi, et qu'alors les publicistes calvinistes retirèrent eux-mêmes leurs propres thèses. Une même théorie de droit public professée et combattue alternativement par les protestants et les catholiques est sans lien étroit avec la religion des uns ou des autres.

Le protestantisme a sans doute ses sympathies et ses antipathies en fait de régime politique; ce qui convient à son principe l'attire, comme tout ce qui lui est contraire l'éloigne. Mais les intérêts, plus impatientes que les principes, prennent



souvent sur eux les devants et l'emportent; les tendances naturelles alors sont suspendues et semblent presque retourner en sens contraire. Pour quelle forme de gouvernement sont les préférences du protestantisme? C'est ce qu'il est difficile de conclure de son histoire même, car on le trouve associé à tous les régimes; et si l'on consulte ses chefs, Calvin, par exemple, le plus avancé, le plus politique de tous, il répond que c'est une témérité de décider simplement quel est « le meilleur état de police, vu que le principal gît en circonstance<sup>1</sup>. » Il ajoute : « Et encore quand on comparerait les polices ensemble sans leurs circonstances, il ne serait pas facile de discerner laquelle serait la plus utile, tellement elles sont quasi égales chacune en son prix. » Calvin se prononce, il est vrai, pour les gouvernements tenant le peuple en liberté, mais il condamne les sujets qui tendent par révolte de faire passer en eux l'autorité du prince :

« Cela ne s'est pas fait, dit-il, sans la providence de Dieu, que diverses régions fussent gouvernées par diverses manières de police. Car comme les éléments ne se peuvent entretenir sinon par une proportion et température inégale, aussi les polices ne se peuvent bien entretenir par certaine inégalité.

<sup>1</sup> *Institution chrestienne*, ch. XX, 7.

D'ailleurs la volonté de Dieu doit suffire ; si c'est son plaisir de constituer rois sur les royaumes et sur les peuples libres, autres supérieurs quelconques, c'est à nous à faire de nous rendre sujets et obéissants à quelconques supérieurs qui domineront au lieu où nous vivons<sup>1</sup>. »

On ne reconnaîtra pas là ce mauvais esprit qui nie tout, qui ébranle tout, qui *proteste* contre tout et sur le front d'airain duquel il est écrit : *Non*<sup>2</sup>. Calvin pousse aussi loin que Bossuet la doctrine de l'obéissance sans condition des sujets et du caractère divin des rois. Pour lui, « *supériorité civile* est autre chose qu'un malheur nécessaire au genre humain, c'est une vocation, une charge très-sainte, vu qu'elle fait et exécute l'office de Dieu ; » et comme Bossuet, il fait dériver de cette notion les obligations immenses des magistrats qui « ont à s'employer de toute leur étude, et mettre tous leurs soins de représenter aux hommes en tout leur fait comme une image de la Providence, sauvegarde, bonté, douceur et justice de Dieu. » Et ce n'est pas à cette condition que Calvin leur promet l'obéissance des sujets ; leur prince, « fût-il pervers et indigne de tout honneur, ils lui doivent porter aussi grande

<sup>1</sup> *Institution chrestienne*, ch. XX, 7.

<sup>2</sup> J. de Maistre. *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. 1, 524.

révérence qu'ils feraient à un bon roi, s'ils en avaient un <sup>1</sup>. »

Où donc se séparent ces deux grands esprits ? car si Calvin exige du sujet autant que le prélat, Bossuet n'exige pas moins du prince que le réformateur. La réserve soigneusement faite par tous deux, que l'obéissance première est due à Dieu contre lequel on ne doit pas obéir aux hommes, a chez eux une portée toute différente. Qui prononce que le chef a commandé contre Dieu ? L'Église, selon Bossuet ; l'individu, selon Calvin qui ne pensait qu'aux doctrines religieuses, quand il recommandait la résistance. Mais ce qui était l'exception sous Louis XIV, au seizième siècle était le fait général. La persécution religieuse en fut la cause ; elle habitua les esprits à la révolte en les plaçant entre l'obéissance à l'homme, entre les ordonnances royales et « l'édit du céleste héraut saint Pierre : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. »

Il n'est pas douteux que les théories politiques d'Hotman et de ses successeurs n'aient été préparées ou plutôt rendues possibles par cette habitude d'opposition, mais la conséquence est indirecte, elle est née des circonstances de la

<sup>1</sup> *Institution chrestienne*, ch. XX, 24.

réforme française et non des principes de la réforme. La véritable tendance politique de celle-ci a été dans sa disposition naturelle à confronter le souverain avec Dieu et la loi humaine avec la loi divine. Dans ce point de vue sévère, bien des prestiges protecteurs de la puissance disparaissaient, et le respect du sujet se réduisait à une abstraction qui livrait carrière aux examens sévères et aux exigences. « Une liberté tempérée et pour durer longuement, » discipline pour tous, telle est la fin politique à laquelle aboutissait cette manière de voir du calvinisme pur, associée à son esprit d'ordre; c'est là ce qui appartient bien réellement au protestantisme dans les écrits d'Hotman, et ce que son retour au principe de l'hérédité royale n'en fit pas disparaître; pas plus que les incertitudes et les changements religieux de Dumoulin, cet autre génie développé par la réforme, n'anéantirent la valeur de ses éloquents traités contre les usurpations de l'autorité pontificale sur l'autorité civile. Mais je me hâte d'abandonner ce sujet, en hasardant une dernière observation toute littéraire. C'est que la vive guerre de plume qui se poursuivait sans interruption à côté des guerres religieuses, a été bienfaisante pour la langue usuelle, et qu'enfin le

calvinisme, par trente ans d'une polémique nerveuse et passionnée, n'a pas médiocrement contribué à la souplesse, à la vigueur de ressort, à cette rapidité et cette netteté de discussion qui font du pamphlet une portion de la littérature française, sans égale chez aucune autre. Au surplus, si l'on en excepte la *Satyre Ménippée*, la plupart des meilleurs pamphlets politiques de l'époque sont sortis de plumes protestantes, et il n'y a que peu d'exceptions à la faiblesse générale des écrivains de la ligue, qui semblent la plupart manier une langue nouvelle pour eux.

---

V

C'est presque du pamphlet que ces autres satires protestantes dont l'*Apologie pour Hérodoté* et le *Fæneste* sont les types les plus marqués. A prendre au mot la proscription dont Genève frappa ces deux écrits, on serait tenté de les regarder comme indépendants de la littérature réformée; néanmoins ils sont bien des fruits du calvinisme, non tels que celui-ci les eût voulus, mais tels qu'ils pouvaient naître du sol littéraire

préparé par la réforme. Celle-ci ne se fit-elle pas contre son ennemi une arme meurtrière de la raillerie, et Calvin lui-même n'en a-t-il pas déclaré l'emploi légitime contre « les superstitions et folies dont le monde a été embrouillé ci-devant, » c'est-à-dire contre tout ce qu'il rejetait du dogme catholique. « Il ne se peut faire, dit-il, qu'en parlant de matières si ridicules on ne s'en rie à pleine bouche <sup>1</sup>. » Sans doute il n'entendait point par là « donner occasion aux lucianistes et épicuriens et autres contempteurs de Dieu de vilipender la religion chrétienne ; » mais il ne pouvait empêcher que Lucien et Rabelais ne fussent des maîtres en cet art de raillerie dont il permettait qu'on usât vis-à-vis des ennemis de son Église et sur lequel il montrait un goût difficile <sup>2</sup>. Les limites qu'il pose dans la curieuse épître que je viens de citer étaient délicates ; ni Viret, ni lui-même ne les observèrent avec une rigueur inviolable, et ceux qui avaient pris leçons de moquerie dans Pantagruel ne s'y étaient certainement pas exercés à la mesure et à la discrétion. La Noue qui dans

<sup>1</sup> *Épître de Jean Calvin aux lecteurs*, en tête des *Disputations chrestiennes* de Viret.

<sup>2</sup> « Il y en a aucuns, dit-il, qui ont des froides risées, lesquelles il semble advis qu'on leur ayt arraché du gosier par force. » *Epist. de J. Calvin aux lecteurs. Disputations chrestiennes.*

sa prison cite volontiers Rabelais de souvenir, et le refait adroitement quand sa mémoire est en défaut, ne sacrifie pas à sa prédilection l'honnête modération de ses censures ; mais Henri Estienne et d'Aubigné n'étaient pas des esprits d'aussi noble trempe, et ils se crurent en toute bonne foi, le dernier surtout, de fidèles champions de leur Église. Ainsi, malgré la licence trop débordée de leur verve satirique, ils sont bien écrivains de la légion protestante et y font une piquante figure parmi les graves physionomies qui les entourent.

L'histoire enfin complète au seizième siècle les grands domaines de la prose calviniste. Elle y est représentée par des mémoires ecclésiastiques et politiques entre lesquels se distinguent, soit pour le mérite de l'exécution, soit par le caractère religieux des écrivains et l'empreinte de la réforme, l'*Histoire des Églises réformées*, par Bèze et des Gallars, les *Mémoires de La Noue* et l'*Histoire universelle* de d'Aubigné ; mais ces ouvrages ont été assez longuement analysés dans ce volume pour qu'il soit superflu d'en rappeler la physionomie spéciale <sup>1</sup>. Occupons-nous maintenant des lettres

<sup>1</sup> Parmi les autres écrivains historiques qui ont appartenu au protestantisme français du seizième siècle, on remarque encore, sans parler des traducteurs d'histoires anciennes, Jean Crespin,

élégantes et des beaux-arts, sujet dont il n'a pas encore été question dans cet aperçu des productions littéraires de la réforme française.

---

## VI

Rien au fond n'appartient bien en propre aux lettres calvinistes parmi ce qu'elles présentent de compositions poétiques. La version des Psaumes ne fut de la part de Bèze comme de Marot qu'une œuvre de commande, à laquelle ils appliquèrent leurs talents respectifs de versificateurs, mais où l'émotion religieuse n'intervint pas. Les *Juvenilia* sont d'une autre époque de la vie littéraire de Th. de Bèze; son *Abraham* seul, tout semé d'allusions, est déjà, à la dernière scène près, du calvinisme

auteur d'une histoire latine des Martyrs, traduite par Simon Goulart, 1570; Jean de Serres, quelque temps ministre dans la campagne de Genève, connu surtout par son *Inventaire général de l'Histoire de France*, 2 vol. in-16, 1597; n'oublions pas *le Trésor d'Histoires admirables et mémorables de notre temps*, par S. Goulart, 1614; *les Œconomies royales* de Sully.

La seule république de Genève a eu au seizième siècle plusieurs historiens: les *Chroniques* de Roset sont un récit simple, très-clair, d'un style original et d'une vigueur assez pittoresque; mais les *Chroniques* de Bonnard méritent une place encore plus distinguée. V. l'Appendice du tome I<sup>er</sup>.



militant, moitié sermon, moitié traité exhortatoire ou satirique. La gravité de la réforme, son goût d'érudition sacrée, quelque chose enfin de sa contenance mâle et de sa fierté se retrouvent dans les œuvres de Salluste, seigneur Du Bartas, et l'on peut croire que les *Semaines* en particulier sont une conception bien protestante<sup>1</sup> ; mais l'exécution de ce poëme, toute cette recherche pédantesque d'épithètes composées, tout ce luxe de descriptions boursoufflées, d'imitations puériles ou ridicules, tout cela avec son immense succès appartient au goût universel du temps, qui se méprit sur la réforme poétique de la pléiade, et en admirant la *Création* du gentilhomme gascon, crut admirer le chef-d'œuvre de la nouvelle école, comme en Du Bartas un disciple de Ronsard surpassant son modèle, tandis qu'il ne faisait que l'exagérer jusqu'au ridicule<sup>2</sup>. D'Aubigné n'est pas

<sup>1</sup> S. Goulart a donné un commentaire volumineux de ce poëme encyclopédique, où, à propos de la création, Du Bartas a naturellement abordé toutes les sciences, depuis la théologie jusqu'à la physique universelle, aidé lui-même d'une vaste érudition dont Plin fait les grands frais et que le commentateur se contente de développer. Les notes de Goulart présentent un état à consulter des connaissances scientifiques de son temps.

<sup>2</sup> Ronsard protesta, mais il ne pouvait pas trop se plaindre, non plus que ses élèves, d'une erreur dont il avait été le propre artisan,

un élève plus adroit du prince des poètes; mais ce qu'il y a de profond chez lui, l'indignation qui s'est mêlée à son génie satirique et lui a inspiré les meilleurs vers de ses *Tragiques*, lui vient en partie de son zèle religieux, comme il a puisé sa couleur énergique et sombre dans la lecture de la Bible. Aussi d'Aubigné est-il, à vrai dire, le seul poète de génie que le calvinisme de cette époque puisse réclamer sinon tout à fait comme sien, du moins comme ayant reçu de lui des traits essentiels de sa physionomie. Dans la grande abondance des *poésies chrétiennes* sorties de plumes calvinistes au seizième siècle, aucune ne fait saillie sur l'ensemble. C'est toujours la même gravité sévère, les mêmes réminiscences du psalmiste, mais avec la même absence d'imagination poétique. Les intérêts de la cause sont trop présents, trop positifs, trop agités, pour que le travail recueilli de l'âme sur elle-même fasse monter à la harpe du poète des émotions purement chrétiennes. Pour que la poésie ait la vie, il faut que le poète s'attache à ce qu'il y a de plus vivant pour lui, et alors ce qu'il y avait de plus vivant pour les protestants français, c'étaient les dangers indiquant si mal au public et aux poètes la voie où ils voulaient engager la littérature.

gers, les souffrances de la cause, la haine de l'oppression.

Il y a donc eu au seizième siècle des versificateurs et un poète calvinistes; mais le point important à examiner, c'est ce qu'a été l'action et l'esprit du calvinisme lui-même à l'égard de la poésie et de la cause générale des beaux-arts. On sait que de toutes les impulsions de la renaissance italienne, l'amour des beaux-arts est une des premières que reçut la France. Il lui arriva associé à la véhémence passion de luxe, qui ruina en soixante ans la royauté et la moitié de la noblesse. La dynastie des Valois fut une race généreuse et qu'animait un goût passionné, sincère et très-éclairé pour les œuvres de l'art et de l'imagination. Cela est bien reconnu pour François I<sup>er</sup>; l'éloge doit s'appliquer sans restriction à Charles IX et à Henri III, tous deux nés pour faire fleurir dans leur royaume les arts de la paix, et qui tous deux ont eu la triste destinée de déshonorer leur pays et leur couronne : Charles IX dont l'esprit avait sauvé de l'éducation maternelle quelque chose d'une élégante et native délicatesse; Henri III, prince magnifique, instruit, doué d'une grâce merveilleuse de parole, et qui, en d'autres temps, eût échappé à l'infamie de ses vo-

luptés par son goût pour les plaisirs de l'esprit. Catherine elle-même n'était pas dégénérée des Médicis, et elle eût volontiers fait de Paris une autre Florence. A défaut de vocation sincère, la vanité et l'esprit des courtisans auraient suffi pour propager l'exemple des princes. Une bonne part des deux noblesses et même la roture opulente imitèrent les prodigalités royales avec une frénésie coûteuse pour les particuliers et pour la nation, mais profitable pour les arts qui prirent un rapide essor. Rien de tout cela qui ne dût choquer les idées calvinistes, car, aux yeux de la réforme, les arts apparaissaient comme les associés et les complices de l'idolâtrie, et ses mœurs sévères, sa rigoriste simplicité étaient également offusquées de ce déploiement d'un luxe inouï. Cependant l'anathème du chef frappe, non pas l'art tout entier, car, dit-il, « l'art de peindre et tailler sont dons de Dieu <sup>1</sup>, » mais des représentations de la Divinité, adressées ou non à l'adoration des hommes : Dieu les a défendues, et d'ailleurs sa majesté trop haute pour la vue humaine ne veut pas être corrompue « par fantômes qui n'ont nulle convenance avec elle. » Calvin interdit à l'artiste les régions du ciel ; il eût, sans hésiter,

<sup>2</sup> *Institution chrestienne*, ch. III, 35.

arraché des épaules de Raphaël les ailes qui l'élevèrent si haut dans le monde de la poésie religieuse. « Qu'on ne peigne, dit-il, et qu'on ne taille sinon les choses qu'on voit à l'œil, » et encore à part les histoires qui « peuvent profiter de quelque avertissement ou souvenance, » il ne voit rien à quoi cela serve « sinon à plaisir <sup>1</sup>. » Il serait ridicule de faire dériver de ces passages et de quelques lignes où le réformateur s'indigne contre les nudités des « peintures papistes, » le terre à terre et la faible anatomie de certaines écoles; n'oublions pas d'ailleurs que deux des grands artistes qu'ait possédés la France au seizième siècle, Jean Goujon et Bernard Palissy, étaient calvinistes <sup>2</sup>. En quoi la réforme se montrait foncièrement ennemie de l'art, c'était en lui retranchant sa plus noble sphère, en défendant à l'imagination la

<sup>1</sup> *Institution chrestienne*, ch. III, 35. Pour la musique, Calvin approuvait le chant simple dans les Églises; il le trouvait « façon très-sainte et utile; comme au contraire les chants et mélodies qui sont composées au plaisir des oreilles seulement, comme sont tous les fringots et fredons de la papisterie, et tout ce qu'ils appellent musique rompue et chose faite, et chants à quatre parties, ne conviennent nullement à la majesté de l'Église, et ne se peut faire qu'ils ne déplaisent grandement à Dieu. » *Institution chrestienne*, ch. XV, 26.

<sup>2</sup> Bernard Palissy, à propos de son art et de ses devinations scientifiques, a écrit sur sa vie laborieuse et tourmentée des pages

contemplation divine, pour ne la permettre qu'à la raison. Elle lui fut pernicieuse de fait par les guerres et les préoccupations profondes dont elle fut l'occasion. La différence toutefois est grande en ceci, entre l'Allemagne et la France. Dans la première de ces contrées, les débats de la théologie absorbèrent les forces de l'intelligence et en suspendirent le mouvement vers les beaux-arts ou vers la poésie bien plus longtemps et plus universellement. En France, la renaissance ayant à sa tête les Valois, résista assez vigoureusement à l'influence calviniste pour continuer sa marche d'un pas inégal, il est vrai, et s'égarant parfois, mais toujours vivace et capable d'élan.

Il en fut de même pour la littérature d'imagination. Tout une florissante école de poètes, favorisée aussi par la royauté, pénétra la poésie

admirables qui auraient permis assurément de donner une place à cet homme de génie parmi les écrivains français de la réformation. Mais le célèbre potier a été depuis quelques années et tout récemment encore l'objet de nombreux travaux littéraires et biographiques, auxquels sans doute je n'aurais rien trouvé à ajouter ; je me suis donc abstenu, non sans regret. — Voir sur Bernard Palissy, outre l'éloge placé par Faujas de Saint-Fond à la tête de son édition des œuvres de Palissy, les articles de M. Lutteroth, dans le *Semeur* ; l'édition nouvelle des œuvres de Palissy, par M. Capt ; un travail étendu de M. Alfred Duméril, et enfin une éloquente *Vie* du potier, par M. de Lamartine, dans sa galerie du *Civilisateur*.

nationale des influences de la renaissance, et la réformation ne fut hostile, ni d'instinct ni en réalité, aux ambitions de la pléiade. La prétention avouée par celle-ci de tirer la poésie française de son frivole domaine, pour lui ouvrir des voies plus sérieuses et la carrière de l'imitation antique, était une vue qui devait lui convenir; et l'on a pu remarquer que les écrivains calvinistes ne parlent de la pléiade qu'avec faveur, et que quelques-uns, tels que d'Aubigné, ont suivi ses errements. La question théologique risquait peut-être d'attirer à elle tout le travail des uns et toute l'attention des autres, et ce fut le succès le plus certain de la nouvelle école poétique de conserver aux lettres élégantes, contre les envahissements de la réformation, l'intérêt d'une grande moitié de la noblesse française et une place importante dans le domaine littéraire. Je n'ai pas à juger ici les doctrines poétiques et les œuvres de la pléiade, ni à recommencer à cette occasion l'histoire plus d'une fois et éloquemment exposée de la poésie du seizième siècle : je note ce seul fait qui importe au sujet, c'est que, rencontrant sur le champ de la culture littéraire de son siècle l'armée envahissante des théologiens, l'école poétique se maintint le passage et s'avança librement.

Elle eut encore, et ceci, quoique bien connu, est à redire, elle eut avec la littérature réformée une conformité notable dans sa prédilection et ses prétentions pour la langue nationale. « Toutes gens de bon esprit, dit Viret, tâchent toujours à faire valoir leur langue naïve tant qu'ils peuvent<sup>1</sup>. » « Mes enfants, disait Ronsard à ses disciples, leur parlant du français, défendez votre mère de ceux qui veulent faire servante une damoiselle de bonne maison. » Et en effet, prosateurs calvinistes et poètes, tous donnèrent à la langue commune un exercice qui lui procura ce que la palestre antique ajoutait à la vigueur raide encore et maladroite de la jeunesse, la souplesse et la dextérité. Les poètes, toutefois, furent peut-être de moins bons instituteurs que leurs compagnons d'œuvre; car ceux-ci, les écrivains calvinistes, travaillèrent leur idiome dans une direction plus conforme à son génie.

Il est certain, en effet, et bien reconnu qu'entre le seizième siècle et le dix-septième, la langue française a subi une révolution qui, selon le destin de toutes les révolutions, l'a enrichie d'un côté et appauvrie de l'autre. Il me paraît que la

<sup>1</sup> *Disputations chrestiennes. Advert. aux chrestiens, 1544, p. 82.*



réformation religieuse a été la cause principale ou du moins l'instrument de cette révolution. Essayons donc d'apprécier cette influence et d'en mesurer l'étendue.

---

## I

### INFLUENCE DES ÉCRIVAINS DE LA RÉFORMATION SUR LA LANGUE FRANÇAISE.

Jusqu'au seizième siècle, le travail de transformation, qui tendait à éloigner toujours plus le français de ses origines latines, n'avait agi toutefois que sur les éléments grammaticaux du langage ; il avait peu touché à leur distribution dans le discours, à la syntaxe. C'est le seizième siècle qui devait avoir cette dernière besogne en partage ; en revanche, il modifia assez peu le fond constitutif de la langue. Examinons d'abord, mais rapidement, cette partie de son histoire philologique.

Au seizième siècle, l'article est définitivement constitué tel que nous nous en servons aujourd'hui ; seulement ses composés sont plus riches

de *ès* pour *dans les*, et quelquefois encore pour *à les*. Ce qu'il y a d'intéressant à noter sur le rôle de l'article trouvera sa place ailleurs. Quant aux substantifs, comparés à ceux qui se retrouvent dans notre vocabulaire, ils ne présentent guère, indépendamment du sens, que des différences grammaticales dans leur orthographe et dans le genre alors encore incertain de plusieurs d'entre eux.

M. Ampère a signalé l'abondance des adjectifs infléchis que l'on rencontre encore dans les livres du seizième siècle, plusieurs adjectifs employés dans le sens absolu qui deviennent ainsi substantifs et adverbes. J'ajouterai à cette dernière observation qu'elle trouve assez rarement son application chez les écrivains calvinistes : serait-ce qu'un tel procédé servait mal un tour de pensée direct et didactique ?

Il n'y a rien à remarquer quant aux verbes, sinon que la forme de l'imparfait subjonctif est encore indécise, ainsi que l'orthographe de quelques personnes. Mais ces détails n'ont aucune importance pour les considérations qui nous occupent. Les écrivains calvinistes n'ont pas de parti pris sur ces points.

Le chapitre des pronoms a plus d'intérêt. On

cite des exemples de *je* et *tu* employés encore là où, par une confusion illogique sans doute, nous plaçons *moi* et *toi* en sujets ; mais ils sont bien rares, et j'en dis autant de *lui*, devenu sujet au besoin. Rabelais, qu'on ne peut citer qu'avec précaution en matière lexicologique, tant son langage est de tous lieux et de toutes dates, a pu dire : « Qui feut bien fasché et marri, ce feut-il » ; mais cela ne peut compter pour la trace d'un usage encore existant, c'est de l'archaïsme. La préposition *à* a cessé d'être nécessaire pour faire de *lui* un datif<sup>1</sup>. Mais on retrouve assez longtemps encore *à elle*, *à eux*, pour *lui* féminin et *leur* pluriel ; et il en est de même pour *à moy*, *à toy*, *à soy*, qui finissent cependant, vers le milieu du siècle, par se terminer en *me*, *te*, *se*, quand ils sont régimes des verbes.

En fait de pronoms démonstratifs, les livres du seizième siècle ne présentent ni le *cist*, ni le *cil*, ni le *cel* du moyen âge ; mais on y trouve *ce*, *cest*, *ceste*, *ces*, *cestuy*, *celui*, *celle*, *ceulx*, avec la faculté de se joindre *cy* et *là*, et enfin le commode et bien démonstratif *iceluy*, *icelle*, *iceulx*. *Celui*, *celle*, avec un substantif, ne se rencontre que de

<sup>1</sup> On trouve *parler à lui*, comme au dix-septième siècle, mais cela paraît une exception attachée à *parler*.

loin en loin, et encore plus rarement dans la dernière moitié du siècle. *Cestui*, longtemps encore employé seul comme possédant en soi son renfort de démonstration, finit par ne plus l'être, sans l'adjonction de *cy* ou *là*. Calvin offre des exemples de l'un et de l'autre usage; mais, à la fin du siècle, je n'ai trouvé *cestui* que dans un pamphlet de la ligue, en assez mauvais français<sup>1</sup>.

La destinée d'*iceluy*, relégué aujourd'hui dans le vocabulaire de la procédure, fut bien débattue au seizième siècle. Au commencement, il remplit fréquemment le rôle du pronom personnel; comme sujet et comme régime, il est à tout propos en scène. Rabelais et Calvin s'en servent avec plus d'économie. Le Fèvre d'Étaples, qui, en 1595, traduit les Évangiles d'un français tout autre que celui de Jean de Rely, et avec une sorte d'élégance qui devance la date, use encore d'*iceluy* dans bien des cas où la version de Calvin, postérieure de plus de vingt ans, le remplace souvent par le pronom personnel, sujet ordinairement et quelquefois régime<sup>2</sup>. Dans l'*Amadis*, cette substitution

<sup>1</sup> *Discours véritable de l'étrange et subite mort de Henri de Valois*, etc., par un religieux de l'ordre des Jacobins, in-12, Lyon, 1589.

<sup>2</sup> *Icelle se partit, Évangile selon saint Marc*, ch. 21. Version de Lefèvre. En 1548, la version d'Olivetan revue par Calvin, dit :

est presque continuelle; celle de *cestui-cy* et *celui-ci*, etc., y est comparativement rare, tandis qu'elle domine au contraire dans les *Essais*. Chez les écrivains calvinistes que nous avons étudiés, *iceluy*, d'abord commun, à mesure qu'on s'avance dans l'époque tend à se retrancher dans les fonctions de l'*ejus* latin, et même seulement en remplacement des noms de choses. Vers la fin du siècle il a tant perdu de terrain, qu'on ne le trouve fréquemment que chez des écrivains novices ou surannés. Le pamphlet de la ligue, cité tout à l'heure, en est rempli; il est presque totalement absent de la *Satyre Ménippée*.

J'ai insisté sur l'histoire de ce pronom, parce que sa disparition graduelle a contribué à changer le physionomie du français. Non-seulement d'autres mots ont pris sa place, mais la phrase a été obligée de prendre des chemins nouveaux, car *celui-ci*, *le dit*, et ses analogues, ne pouvaient pas toujours suppléer *iceluy*; et ainsi la perte de cette ressource, dont on ne peut d'ailleurs contester l'utilité et le caractère logique, eut pour compensation l'industrie excitée de l'écrivain et la variété de tours qui en résulta.

et *elle* se partit. Un peu plus loin on retrouve la même correction. Le Seigneur « a affaire d'*iceulx* » est aussi corrigé par *en* a affaire.

Du pronom possessif il n'y a rien à dire, sinon ce que j'ai déjà indiqué de ses envahissements successifs dans le domaine du pronom personnel et du pronom démonstratif. Quant à *mien, tien, sien*, ils n'ont guère la fonction d'adjectif qu'après le pronom démonstratif; on dit quelquefois : *ce tien Sauveur et maître*, et aussi comme nous : *un mien ami*. *Que*, rappelant les fonctions ordinaires du neutre latin *quod* ou *quæ*, se fait de plus en plus précéder de *ce*; il s'en dispense souvent encore chez Calvin, mais dès lors cette absence est une exception rare. *Cè que* pour *ce qui* n'est non plus qu'une anomalie, dont les écrivains du seizième siècle, hors quelquefois Rabelais et les poètes, ne font aucun usage.

Au nombre des adverbes, conjonctions et prépositions, matériaux ordinaires de la phrase, il en est plusieurs qui ont disparu de notre dictionnaire, ou n'y figurent que modifiés. Parmi les adverbes, j'indique entré autres : *aucunesfois* très-fréquent ; *plus cher* pour *mieux* ; *en après*, à la *parfin* ; *jà* qui tient tête à *desjà*, comme *lors* à *alors*, qui finit par prévaloir dans la prose ; *trop* pour *très*, surtout chez les calvinistes, et notamment chez Bèze ; *en brief*, auquel, depuis Calvin, d'autres préfèrent *en somme*; le vieux *de là en*

*avant* supplanté bientôt par *dorénavant*, dont il fait comprendre la formation; *paravant*, *ores*, *onq* et *onques*, *aucunement*, *prou*, *puis*, *après*; *ne* pour *ny* et *tour à tour*, l'un et l'autre, sans qu'aucun motif semble déterminer le choix; *ny* domine déjà avant la fin du siècle. *Moult* s'est retiré devant *trop* et *beaucoup*. — Entre les prépositions, je remarque *oultre*, qui a conservé quelque temps le sens de *contre*; *dessus* dont nous ne faisons qu'un adverbe; *au regard de*, devenu à l'égard de; *au près de*, notre *en comparaison de*. *De* et *par* n'ont pas, devant le régime des verbes, des fonctions aussi minutieusement distinctes qu'aujourd'hui. Calvin dit : *les choses qui ont bien esté escrites d'eulx*; *accepté de nous*; *bornes mises de nos pères*.

En fait de conjonctions, *d'autant que* est la réponse à *pourquoy*, c'est aussi *puisque*, et le *comme* explicatif. *Pourceque* n'est pas encore devenu *parce que*; celui-ci cependant se remarque déjà dans l'*Amadis*, dans Rabelais, et dans Montaigne<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « En quelle sorte, Sire, répondit la demoiselle? *par ce*, » dit-il, « *que* quand j'arrivai en ce païs, j'estois libre. » *Amadis*, Livre I. — « Jamais ne fault mettre son ennemy en lieu de désespoir, *parce que* telle nécessité luy multiplie sa force. » *Gargantua*, l. I. ch. 43. — « Ce mesme jour, *par ce* qu'il fut trouvé bon, je luy dy. » Montaigne : *Discours sur la mort du seigneur de la Boëtie*,

*Combien que*, dont nous avons gardé *bien que*, est très-usité, comme on l'a assez vu, dans l'emploi où il est à peu près suppléé par notre *encore*. *Pourtant* signifie par conséquent, et *pourtant que*, *puisque*. On rencontre par *quoy* pour aussi conjonctif, *ja soit que*, *ja çoit que*, *oultre plus* (d'ailleurs), *lors quand* (lorsque), *pour cause que*. *Que* joue un rôle actif; l'impératif néanmoins n'en a pas besoin. *Adoncques*, *oresque* (encore que), *premier que de*, *fors que*, *comment que*, *comme ainsi soit que*, etc., n'existent plus. Dans les derniers écrits de Calvin, *ains*, qui disparaîtra lentement, se trouve assez rare, *mais* le remplace, et même son substitut définitif *mais au contraire*.

J'ai essayé de démêler dans ce mouvement des formes grammaticales du français du seizième siècle les préférences et les antipathies des écrivains calvinistes, et je n'ai rien pu découvrir qui leur appartint en propre dans les changements soufferts peu à peu par ce qu'on peut appeler la charpente de la langue; on les a vus même battus sur l'article du pronom *iceluy*. Rien donc sous ce rapport ne les sépare très-visiblement des autres prosateurs de l'époque, sinon peut-être par une

à la suite de *la Mesnagerie* de Zénophon et d'autres traductions de la Boétie. Paris, 1572.



cause que je ferai ressortir bientôt, l'abondance des expressions conjonctives. La différence n'est plus sensible dans le vocabulaire des uns et des autres.

Il y eut pour le seizième siècle ce qu'on appelait comme aujourd'hui, du *vieux français*. Protégé par les chefs de la pléiade poétique, conservé avec quelque superstition par des prosateurs distingués, il perdait néanmoins chaque jour du terrain; les protestations de Ronsard, les regrets d'Estienne le prouvent assez. D'autres mots envahissaient le vocabulaire français et, simples hôtes d'abord, chassaient peu à peu de leur place les premiers possesseurs; les uns venaient du latin où le savoir s'était mis à puiser à bon escient, d'autres arrivés d'Italie avaient franchi le Louvre où ils s'étaient d'abord montrés dans la langue des courtisans, et s'établissaient d'autant plus solidement, que leur origine était plus latine. Quel fut le rôle de la littérature calviniste vis-à-vis du vieux français qui s'en allait ainsi déplacé tour à tour et dépossédé? Calvin agit en neutre, ou plutôt il prit des deux mains partout où il lui fut plus commode. Il ne subit pas l'influence italienne qui ne s'exerça puissamment qu'après lui; mais il puisa abondamment dans le fond commun de la langue

française et dans son autre langue maternelle, le latin. La diversité n'est pas ce qui frappe le moins dans son langage; il use d'une remarquable variété de mots et de tours; à tout instant l'expression inattendue se rencontre chez lui grave, noble ou familière. Mais il est évident que le vocable latin n'est jamais accepté par lui que lorsque le mot français a manqué à sa plume impatiente. Calvin fut l'écrivain de son temps le plus exempt de pédanterie, en sorte que s'il n'a rien fait pour sauver ces mots si naïfs, comme nous disons aujourd'hui, qui peignent avec grâce et que nous regrettons en lisant les vieux livres, ce n'est pas qu'il les ait dédaignés. Sa pensée sévère n'en a pas eu besoin et son école moins riche, moins spirituelle que lui, resserrant davantage le cercle, s'éloigna encore plus du vieux vocabulaire pour se renfermer dans le domaine de ses idées et de leur expression directe et consacrée. Ainsi le calvinisme a aidé, sans parti pris, aux autres influences qui ont amaigri la portion pittoresque et poétique du lexique français.

A l'égard de la syntaxe, son action a été à la fois plus directe et plus considérable; cherchons donc dans les livres quelles sortes d'influences salutaires ou malheureuses la littérature

calviniste a pu exercer sur la langue de son époque.

---

## II

Le quinzième siècle a porté ses fruits : l'intelligence s'est émancipée, elle veut maintenant conquérir et s'étendre. Ce ne sera plus pour soi seulement et pour une poignée de lettrés que l'on pensera, mais pour un public désormais immense, et que l'on voudra convertir à son opinion. Tous vont prêcher, et l'on devine que ce sera dans la langue de tous. Il faudra que l'idiome populaire multiplie ses ressources, et procure, à tant de pensées qui se pressent dans les têtes en travail, un moyen de se manifester; qu'il leur donne une voix, dût celle-ci demeurer dans ses premiers essais incertaine, inculte et mal assurée. Déjà au commencement du siècle, protégée par la royauté, la langue vulgaire a fait quelques pas en avant, mais bientôt elle est appelée à un rôle nouveau, éclatant. La réforme s'est levée; elle s'adresse au peuple, lui traduit le saint Livre dans sa langue, et remuant les plus âpres passions, la colère, l'or-

gueil des opinions, la haine, elle entraîne les masses dans la révolte religieuse, et dresse les cœurs au courage des martyrs, à l'exaltation des partis ; et c'est le français qui est l'instrument de ces prodiges, le *vulgaire français*, jusqu'à ce moment langue des chroniqueurs, des faiseurs de ballades, rarement celle de l'éloquence et des penseurs. Comment ne grandirait-elle pas, lancée dans une telle arène ?

Le peuple fait beaucoup pour la langue ; nomenclateur par excellence, il trouve pour ses travaux quotidiens, ses idées habituelles et les choses de son métier, des mots qui peignent en quelque sorte l'objet par le son, et en passant dans le langage figuré, donnent au fond de la langue ce caractère expressif, d'où un idiome tire son originalité et sa vraie richesse. Quand l'imagination populaire est vivement frappée, elle peint son impression et en baptise l'objet comme ne ferait nulle académie ; de là aussi ces expressions proverbiales dont aucun langage d'écrivain n'égale la brièveté, la force et la justesse. Mais l'enchaînement des idées et l'indication de leurs rapports sont choses trop abstraites pour la multitude ; les formes lui manquent, il faut qu'on lui donne des signes tout faits, qu'on lui façonne des procédés de liaison

commodes. C'est la tâche des esprits supérieurs, c'est l'œuvre de la littérature, de créer ces moyens d'association, de trouver et d'enseigner l'art de nouer avec adresse les fils du raisonnement.

Mais jusqu'au seizième siècle, on ne voit pas la littérature prêter à cet égard un bien actif secours à la langue française. C'est que cette littérature est de forme essentiellement narrative, même alors qu'elle est raisonneuse. Ou bien, elle raconte des faits réels ou fictifs, comme dans ses chroniques, ses romans et ses fabliaux ; ou elle se prend aux idées morales, et alors, les personnifiant, elle en fait des types qu'elle analyse ou décrit, en racontant encore. Il n'y a pas là de quoi faire avancer une langue dans les voies de la comparaison et de la logique. Est-ce en soi un bien ou un mal ? Je n'ai pas à l'examiner ici, je constate simplement le fait. Le plus remarquable écrivain du quinzième siècle, le modèle admiré de Montaigne, le pénétrant Commines, semblerait faire exception : penseur, et plus philosophe que tous les annalistes ses prédécesseurs, il sème ses Mémoires d'une foule d'observations morales et de considérations de tout ordre, mais tout cela ne faisant qu'un, la réflexion commençant et finissant avec le récit. S'il ne peut prendre ce tour narratif, Com-

mines est embarrassé; il l'est encore, lorsqu'il a trop de réflexions à jeter dans un trait de son récit; sa phrase se complique et devient obscure. Avant tout Commines est narrateur.

Ainsi les écrivains français, jusqu'au temps de la réforme, avaient peu étendu les ressources dialectiques de l'idiome national. Les réformateurs furent plus heureux, et en ceci Calvin fut leur maître et leur modèle. La tournure de son esprit, les procédés ordinaires de son jugement, sa méthode éminemment argumentative le conduisaient naturellement sur la trace des moyens conjonctifs. Il ne s'agissait pas pour lui d'un récit de chroniqueur, où le fait raconté, par cela même qu'il est un fait, met de moitié, pour la clarté de la narration, l'imagination et l'intelligence des lecteurs amusés. Il avait à discuter sur des matières abstraites, sur des croyances délicates, et là même où d'autres se fussent adressés à l'imagination, lui raisonnait encore. Il raisonnait toujours; c'était une suite continue d'idées à lier par des rapports souvent malaisés à deviner, et le langage devait indiquer avec netteté ces relations très-diverses.

Le vulgaire français lui offrait sans doute ces ternes conjonctifs, sans lesquels il n'y a ni langue

ni patois; et s'il en a étendu l'usage, et peut-être le nombre, il n'y a pas de quoi lui en tenir compte ici, car beaucoup de ces termes ont disparu dès lors du vocabulaire français, ou se sont modifiés d'aspect et d'acception. Ce qui est resté acquis à langue, ce qu'elle ne possédait pas encore à un degré suffisant, c'est la manière d'user des formes transitoires et des autres combinaisons du langage, pour agrandir les ressources de la pensée et du raisonnement. Exprimer toutes les nuances de rapports, disposer habilement la face particulière d'une idée, mettre en relief la partie par laquelle on la conjoint à une autre, enfin manier avec quelque adresse l'appareil grammatical de la déduction, c'était, je l'ai dit, un art dans l'enfance, et l'honneur revient pour une grande part à Calvin, d'en avoir montré les procédés et la pratique.

L'étude particulière qu'il avait faite de Cicéron lui fut en cela précieuse. On sait avec quelle habileté ce maître de la diction sait, dans une seule période, faire sortir de la pensée principale des idées accessoires qui l'embellissent sans l'offusquer; les phrases incidentes, chargées de détails essentiels, quelquefois seulement de traits spirituels nés du sujet et qui l'éclairent, se lancent au

travers de la phrase mère; loin d'en écarter, elles y ramènent toujours, et paraissent à peine en suspendre la marche. Tout cela est étroitement lié; mais les gros chaînons seuls laissent voir leur point de soudure; les autres s'articulent sous une plaisanterie, sous une image, sous un souvenir qui vient à l'esprit de l'écrivain, sous un ornement ou une réflexion jetée en passant : cependant, l'enchaînement rationnel n'est pas moins rigoureux, et l'intelligence du lecteur n'interrompt pas pour cela ses opérations. Eh bien, il y a infiniment de ce savoir dans le style de Calvin; seulement ses ressources, uniquement empruntées à un sujet qui exclut tout à fait les grâces badines, et certaines familiarités élégantes d'un grand secours pour le Romain, limitent considérablement la variété de ses transitions, et le laissent sous ce rapport loin de Cicéron : mais il use avec habileté de l'incidence, et quoique parfois il la prodigue, rarement elle arrête ou embarrasse sa période.

Calvin ne s'est pas en cela seul inspiré du latin, et il a fait à ses maîtres des emprunts plus directs; mais cette disposition, qui s'explique naturellement par les études de l'écrivain et les habitudes originelles de la langue, a été combattue et finalement vaincue par une autre tendance à laquelle



le réformateur obéit à son insu. Dans ses premiers écrits, dans la *Lettre à Sadolet*, par exemple, la syntaxe est toute latine; elle est toute française lorsque le réformateur touche à la fin de sa carrière; et si ce n'étaient les mots qui ont disparu ou changé de sens, on se croirait à deux pas de la langue du dix-septième siècle. Le fait est évident; en syntaxe, Calvin a plus contribué à pousser la langue française hors des voies latines qu'à l'y engager : c'est ce que je vais essayer de montrer.

A prendre l'ensemble des ouvrages français du quinzième siècle, quelles sont les particularités de syntaxe qui frappent au premier coup d'œil? Usage continuel des inversions, suppression de l'article devant les noms, retranchements des pronoms sujets devant les verbes. Tous ces caractères se retrouvent dans les écrits de Calvin, et même dans ceux des écrivains de son temps, mais, suivant la date, plus ou moins nombreux, plus ou moins marqués.

Héritage du latin, l'inversion était admise dans le français du moyen âge; elle y était la compagne naturelle d'un autre débris de l'idiome original. La déclinaison dès lors s'était perdue, mais l'inversion avait été conservée : elle favorisait cette brièveté que poursuivait la langue française avec

l'instinct de son génie. Calvin trouva cette forme de langage en vigueur et s'en servit d'abord assez largement, la traitant, il est vrai, encore plus en Latin qu'en Gaulois. Ainsi, l'*Institution*, sa préface surtout, est hérissée d'inversions tout à fait dans l'esprit de la syntaxe latine; les régimes précèdent quelquefois les verbes, et volontiers ceux-ci leurs sujets; la disposition des qualificatifs distribués d'un et d'autre côté de leur objet, comme dans cet exemple: « certain témoignage et infallible, » s'y rencontre aussi fréquemment. Sa manière d'entendre et de placer le relatif *lequel*, est également tout à fait latine, et ce détail achève de donner à la phraséologie de ses premiers écrits français un remarquable aspect de latinité. On pourrait croire que Calvin, se traduisant du latin en français, copiait les tournures originales<sup>1</sup>; mais il n'en est pas ainsi: la pensée de l'écrivain a tout simple-

<sup>1</sup> En voici quelques exemples que je prends au hasard dans la Dédicace. « Laquelle mienne délibération on pourra facilement apercevoir du livre, en tant que je l'ai accommodé, etc... »

« ..... Entre le populaire sont semés contre icelle horribles rapports, lesquels s'ils étaient véritables, à bon droit tout le monde la pourrait juger digne de mille feux et de mille gibez, etc. »

« Et ne nous doit détourner le contemnement de notre petitesse... » et encore: « à ces choses ils répugnent. »

La plupart de ces phrases, traduites littéralement, donneraient pour la construction un latin de la bonne marque.

ment l'habitude de ces routes, et trouve encore naturel d'y passer.

Sans doute l'on peut regretter avec Fénelon que les inversions aient été presque complètement bannies de notre langue; mais outre que cette faculté précieuse de présenter les éléments de la proposition dans un ordre analogue aux impressions de l'écrivain, suppose dans une langue un système de formes qui manquent à la langue française, on doit croire que son propre génie la rejetait, quand on voit des hommes qui parlaient tous les jours au peuple l'idiome vulgaire, renoncer peu à peu à cette tournure syntactique, et finir par l'abandonner presque tout à fait. C'est là en effet ce qui arriva à Calvin; plus il avance dans sa carrière, moins il s'éloigne de la construction logique. Ainsi dans ses sermons prêchés en 1668 sur l'*Épître aux Galates*, point d'inversions, et la forme directe jusque dans les détails. Le pronom sujet, si fréquemment placé à la suite du verbe après certaines conjonctions, finit par l'y précéder plus souvent<sup>1</sup>. Peut-être aussi que dédaignant l'auxiliaire de l'imagination, et se conformant chaque jour avec plus de fidélité aux al-

<sup>1</sup> « Si est-il vrai, » dit ordinairement Calvin lui-même; dans les sermons sur l'*Épître aux Galates*, il dit : « Or il est vrai, » p. 512.

lures de son jugement, Calvin choisissait de préférence une succession des éléments du discours incontestablement favorable à la clarté et à la force dialectiques. Si l'on acceptait cette explication, il faudrait admettre que Calvin a révolutionné la langue française et changé sa constitution naturelle, ce que je ne puis croire. Je pense, au contraire, que loin de lui avoir imposé lui-même des lois, il lui a simplement fourni l'occasion de développements nouveaux, dans lesquels le génie de cette langue a forcément réagi sur l'écrivain; il a ouvert la carrière devant elle; elle, à son tour, l'a subjugué.

L'absence si fréquente de l'article défini donna au *naïf français* un de ses aspects les plus connus; aux abords du seizième siècle, ce caractère est encore frappant. Comment expliquer cette rareté, comment se fait-il que cet article, qui n'est pas né sans cause et sans destination, semble alors pour l'idiome un meuble de luxe?

Deux causes principales me semblent expliquer ce phénomène, c'est d'abord l'influence du latin, du latin savant, qui, depuis la renaissance des lettres antiques au onzième siècle, balançait chez les écrivains, tous un peu clercs, le travail du langage nouveau, occupé avec effort à se chercher

dans la corruption du latin populaire un corps et des formes à lui. C'est ensuite ce goût pour l'allégorie, cette disposition à personnifier les choses qui a laissé tant d'empreintes dans l'ancienne littérature française, et qui, dans le langage, devait avoir pour résultat de transformer et traiter le nom commun en nom propre. D'ordinaire, en effet, avant le quinzième siècle, lorsque l'article manque, la personnification est évidente<sup>1</sup>. Dans ce siècle déjà cette habitude tend à se perdre, la distinction s'efface. Les chroniqueurs y sont encore fidèles, et quelques-uns avec affectation; c'est que, rimeurs pour la plupart, ils obéissent aux traditions du langage poétique. Les rares monu-

<sup>1</sup> « Le latin, dit M. Vinet, refusant de reconnaître comme je le faisais (1<sup>re</sup> édition de l'*Étude sur Calvin*), dans la personnification, la cause transcendante et presque unique de l'absence si fréquente de l'article, dans le vieux français, le latin a très-bien pu, au neuvième siècle, laisser passer l'article dans le système grammatical de la langue française; le latin était envahi, vaincu, passif; s'il avait pu empêcher ce changement, il les aurait tous empêchés; il n'a pas opposé à l'invasion une résistance vive, active, mais une force d'inertie, le droit de premier occupant, l'indolence du vainqueur et sa propre supériorité; il y avait telle altération qu'il ne pouvait subir, telle autre qu'il n'eût pas pu ne pas subir; du nombre de ces dernières était l'introduction de l'article, qui, quoi qu'il soit advenu depuis, était un des signes caractéristiques du nouvel idiome, une des conditions du français. Mais plus tard, beaucoup plus tard, quand le latin reparait sous la forme

ments de la prose populaire, en revanche, manifestent plutôt le triomphe de l'article. Si donc Calvin en fait un usage de plus en plus habituel, on ne pourra l'accuser d'avoir le premier fait perdre au français un de ses traits les plus regrettés par les amateurs curieux du vieux langage. Il ne fit en cela qu'obéir au mouvement irrésistible qui, en emportant les intelligences vers les idées philosophiques, fit subir son influence à la langue elle-même. Les traditions de l'ancien langage poétique se perdaient sensiblement, et la prose, maîtresse à son tour, rétablissait l'article dans ses droits originels. En 1549, Joachim de Bellay, le second chef de la pléiade, se prononce contre l'omission des articles<sup>1</sup>. Seulement, dans une sé-

et avec la dignité d'une langue savante, il en est autrement ; il peut bien moins qu'il ne pouvait au neuvième siècle, par le seul fait de sa présence antérieure et de son adhérence au sol ; mais cette fois il ne résiste pas, il agit, il envahit à son tour, il est conquérant. Ce qu'il regagnera de terrain sera bien peu de chose au prix de ce qu'il aura perdu ; ses conquêtes seront peu étendues, quelques-unes peu durables, un plus grand nombre injustes ; mais ce seront des conquêtes, ce sera une réaction, et l'on sentira dans ce qu'on n'avait pas senti dans le possesseur affaibli du sol, l'énergie l'effort, la vie. » *Semneur*, t. IX, année 1840, p. 339. *Œuvres de Vinet*, t. .

<sup>1</sup> « Garde toy aussi de tomber en un vice commun mesme aux plus excellents de notre langue, c'est l'omission des articles. » *Deffence de la langue françoise*. Paris, 1549. *Édit. de M. Ackermann*, p. xxx.

rie de substantifs liés par la conjonction *et* ou la disjonctive *ou*, il se contente de prendre place devant le premier; c'est assez lentement qu'il étend ses privilèges.

C'est encore la renaissance du latin au moyen âge qui explique en grande partie l'absence fréquente du pronom devant les verbes. La suppression de cette forme était d'ailleurs un moyen commode d'abréviation qui permettait à l'inexpérience des écrivains de coudre dans une seule phrase beaucoup des circonstances de leur récit. La poésie, qui s'en accommodait bien, contribuait encore à favoriser cet usage : dès le quinzième siècle, le pronom sujet tend à conquérir des droits désormais imprescriptibles. Le sermon du Père Maillard le montre employé à peu près sans exception, même devant les verbes impersonnels, dernière position qu'il ait conquise. Chez Calvin, le pronom suit, quant à son emploi, la même progression croissante que l'article, et il finit par ne manquer à peu près que dans les seuls cas où nous nous en dispensons encore. Même dans *l'Institution*, on le trouve bien plus souvent présent qu'absent; mais on ne découvre rien que d'arbitraire dans ces adoptions ou ces retranchements.

On retrouve l'action des mêmes instincts de régularité et de clarté dans la répétition de plus en plus fréquente des prépositions et des conjonctions devant les diverses parties d'une même proposition. La conjonction en particulier finit par dominer à l'excès. C'est là l'exagération de ce besoin, ou si l'on aime mieux de cette habitude d'argumentation, qui tient à la fois au rôle des écrivains et à la nature théologique des matières traitées. Le retranchement tout latin du *que* et l'emploi de l'infinitif qui en résulte, étaient fréquents dans les premiers écrits de Calvin ; ils sont sensiblement plus rares dans les derniers : c'est encore une conquête notable de la conjonction au préjudice des traditions de la syntaxe latine, d'où la syntaxe française s'éloigne chaque jour davantage.

Sous le rapport de la construction, de l'article et du pronom sujet, l'école de Calvin suivit de près les traces du chef. J'en trouve une preuve curieuse dans un petit ouvrage de Viret que le réformateur vaudois publia en 1544, et qu'il revit et corrigea huit ans après, en 1552. Les corrections grammaticales de Viret portent précisément sur ces divers points. Les constructions sont redressées, quelquefois l'adverbe passe après le



verbe, l'adjectif après le nom; des articles et des pronoms sont ajoutés, des prépositions répétées<sup>1</sup>. Ce ne sont que des tendances, la correction ne s'exerce pas invariablement sur tous les cas analogues; mais ses tendances, d'abord dans les écrits subséquents de Viret, puis dans ceux des autres écrivains calvinistes, s'approchent assez rapidement de l'habitude qui deviendra enfin la règle générale. Ce mouvement progressif est çà et là quelque peu suspendu ou modifié par le tour d'es-

<sup>1</sup> Viret. *Disputations chrestiennes en manière de Devis*. Genève, J. Girard, 1544. Voici quelques exemples des corrections introduites dans l'édition de 1552 :

1544. *Pour ce a esté donné le don des langues aux Apostres*, p. 16; 1552. *Pour cela le don des langues a esté donné*, etc., p. 30.

1544. *En quel lieu sont les enfers* (sans interrogation), p. 88; 1552... *les enfers sont*, p. 102.

1544. *Les Athéniens n'ont pas méprisé la doctrine et langue du philosophe Anacharsis*, p. 19; 1552... *la doctrine et la langue du philosophe*, etc., p. 34.

1544. *Les lettres divines auxquelles toutes autres sciences et disciplines doyvent servir*, p. 24; 1552... *toutes les autres sciences et disciplines*, etc., p. 34.

1544. *Et le sont d'autant plus assurément que plus sont ignorants*, p. 8; 1552. *Que plus ils sont ignorants*, p. 24.

1544. *Sans leur faire injure à monstrer*, p. 9; 1552. *Et leur monstrer*, p. 25.

1544. *Je ne fay pas profession de poésie ce m'a suffi*, p. 13; 1552... *et il m'a suffi*, p. 33.

prit et les préférences littéraires des auteurs. Ainsi chez Bèze, qui fut versificateur jusqu'à la fin, on peut rencontrer d'assez fréquents retours aux anciennes allures; la langue poétique qui, s'attardant volontairement, marcha moins vite que celle des prosateurs, devait guider quelquefois son style, d'ailleurs direct et dialectique comme celui de son maître. Mornay est disposé à tourner le substantif en nom propre, parfois aussi La Noue; ils veulent obtenir la force du sens en serrant l'expression, et il est incontestable que ce procédé est d'une merveilleuse ressource lorsque la personnification est acceptée de l'esprit. Mais les tendances que j'ai signalées n'en subsistent pas moins, dominant de beaucoup les exceptions. Pour ne pas prodiguer les citations, je renvoie aux nombreux passages que j'ai donnés des principaux écrivains de la réformation dans le cours de ces *Études*<sup>1</sup>.

Ainsi, et sans examiner pour le moment si la littérature française y a gagné ou perdu, il me semble prouvé que chez Calvin et ses élèves la syntaxe française a contracté un caractère dia-

<sup>1</sup> V. t. I. Farel, pages 51—63. Calvin, 113—115, 123—28, 141—173. Viret, 198, 202—4, 207—40. Bèze, 292—94, 301, 306—14, 332, etc., etc.

lectique, et que tout l'appareil grammatical s'est plié aux exigences de cette disposition nouvelle. J'ai déjà dit que je n'attribue en ceci à la réformation qu'un rôle pour ainsi dire fatal, qu'elle a pris sans le choisir, et une action dirigée par le génie même de la langue livrée à ses instincts. J'ajoute que cette action a été puissante, et que Calvin en a été le principal et le premier instrument ; qu'il a fait parcourir plus de chemin à l'idiome français que ne l'auraient pu à eux seuls des écrivains d'un plus beau génie littéraire. Il est en France au seizième siècle, à l'époque même où débute Calvin, un merveilleux esprit auquel on a coutume de faire honneur de beaucoup des progrès de son siècle : F. Rabelais. On lui a attribué les premiers développements de la langue, on l'appelle le père de la prose française. Je n'ai garde de contester à ce grand peintre tout ce qu'il a de verve dans son style, de sens, de force comique, de finesse, d'éloquence, de grâce plaisante ; mais il ne me semble pas que ses œuvres aient pu exercer sur la langue nationale l'influence qui a métamorphosé sa physionomie et son caractère général. Ceci demande quelques développements.

Rabelais, écrivain inégal par finesse ou par

goût, est capricieux même dans son expression. Sa langue est, comme son imagination, obscène, tour à tour fantasque, grave, joyeuse, vive, éloquente, mais souvent ambitieuse dans sa licence même. Il est tel passage et parmi les excellents de sa chronique bouffonne où l'on retrouve fortement empreinte la solennité tant soit peu pédantesque des lettrés considérables du temps; ce sont des couleurs et des tours empruntés avec une sorte d'affectation à l'éloquence des orateurs et des philosophes antiques; c'est le latin et le grec quelquefois qui laissent passer assez vaniteusement quelque bout de leur pourpre. Rabelais n'est pas impunément de son siècle et bibliothécaire d'un savant cardinal. Quand Rabelais latinise ainsi à bon escient et sans ironie, c'est qu'il parle à cette république littéraire née au quinzième siècle et dispersée au seizième par les dissidences religieuses. Ailleurs, il s'adresse aux intelligences fortes, aux hommes de réflexion et d'expérience, ce sont ses beaux moments; plus souvent on croirait, comme dit La Bruyère, qu'il ne pense qu'à charmer la canaille, en lui empruntant le dévergondage de son argot ordurier. Son vocabulaire aussi est étrange, à tout coup il forge des mots; non content de mettre à contri-

bution tout ce qu'il sait de langues mortes, il puise aux nombreux patois dont il a retenu quelques bribes : il prodigue les non-sens extravagants, et bouffonne avec des syllabes ridicules. Son langage devient alors une bigarrure indéchiffrable. C'est là au reste le caractère plus ou moins prononcé, mais rarement tout à fait absent de la langue de Gargantua et de Pantagruel. Quelle unité de formes résulterait de cet incroyable mélange? et cependant, sans cette unité de langage, un écrivain ne saurait exercer d'influence étendue sur sa langue natale. Rabelais est presque toujours excessif; là où il est sérieux, il n'est pas toujours assez intelligible pour le vulgaire qui l'abandonne; là où il est familier, il ne fait guère que rendre à la foule, enrichi de même étoffe, le langage qu'elle lui a prêté. Je ne sais trop d'ailleurs quels procédés de son langage il faudrait regretter qui ne lui soient communs avec tous les écrivains de son siècle; l'inversion, l'ellipse, l'économie souvent utile des articles et des pronoms sont des traits caractéristiques de la prose d'alors. Ce qui est bien à Rabelais et n'appartient qu'à lui, c'est son style; là où il est, comme dit encore La Bruyère, le mets le plus délicat, il est un admirable écrivain; son expression est alors

une vigoureuse figure de l'idée et dessinée avec tant de vérité naïve et une intelligence si profonde, éclairée d'un jour si vif et si bien distribué, qu'elle se détache du discours en fort relief et frappe l'imagination avant de passer à l'esprit qui la saisit à l'instant dans toute sa physionomie. Mais c'est là un art d'écrivain qui ne se réduit pas à un ensemble de procédés saisissables; cette façon de ployer ainsi le langage aux besoins d'un esprit qui aime à tourner ses idées en tableaux est le secret de cet esprit. Vous lui déroberez bien quelques touches qu'il affecte, certaines couleurs qu'il aime à employer, ses habitudes s'il en a; mais vous ressusciterez en un prisme éclatant de lumière ce charbon qui fut un diamant plutôt que vous ne ferez sortir un pareil écrivain des débris où vous le cherchez. D'heureux génies, tels que Molière et La Fontaine, ont beaucoup appris en étudiant Rabelais, comme Poussin, en contemplant les grands maîtres d'Italie; et sans aller jusqu'au dix-septième siècle, il en est dans le précédent qui associèrent heureusement la netteté plus grande du langage régularisé avec une vivacité spirituelle inspirée par le joyeux curé; mais ces méthodes positives, ces formes déterminées qui manquaient à la lan-

gue et auxquelles elle aspirait pour se fixer, Rabelais ne les a pas données à son temps. Pour aider l'idiome en travail, il fallait des efforts réguliers, répétés, exerçant leur action dans un sens toujours le même.

La réforme fut l'occasion naturelle de cette action uniforme et vigoureuse. Aussi les écrivains calvinistes furent-ils dès le début en avant des autres sous le rapport de la syntaxe; Calvin prend presque tout d'abord les devants sur Rabelais, son aîné par la date, et Bossuet lui accorde cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle. Après ce qu'on a vu du rôle de Calvin dans la réformation française, à peine est-il besoin de dire comment, avec quelle rapidité et dans quelle étendue s'exerça son influence sur la langue vulgaire.

Cet homme parlait comme il écrivait, son improvisation avait, à quelques négligences près, les qualités de sa prose méditée plus à loisir: on conçoit quelle école de langage c'était que ses prônes, ses leçons et ses entretiens. Il n'y eut guère de ministre en ce temps dans les Églises réformées de France qui ne vînt à Genève pour contempler cette grande lumière et s'instruire par l'enseignement du chef illustre. Involontaire-

ment et sans étude on contractait quelque chose de son langage, on trouvait dans son imitation les moyens d'une élocution claire et aisée; en argumentant avec lui, on s'initiait à sa manière de lier par l'expression les parties du raisonnement; on apprenait en un mot son français. Moins heureux, n'avait-on connu du maître que ses livres et les copies de ses sermons, c'était encore beaucoup; la mémoire recueillait ses formes, et l'intelligence s'en appropriait les moules avec plus ou moins de bonheur.

Le peuple protestant, qui s'était recruté surtout dans les rangs instruits de la nation, qui comptait un grand nombre de ces familles sérieuses d'où sortaient la magistrature et la science, entendant à son tour ces échos de la parole de Calvin, façonnait son langage sur celui qui frappait continuellement ses oreilles; car les prêches et les conventicules religieux étaient sa nourriture quotidienne, ses distractions et ses fêtes. Cette moitié du peuple devait réagir nécessairement sur l'autre, et dans le camp ennemi on fut bientôt obligé de s'exercer aux mêmes armes. Autant que les sermons en langue populaire, les libelles satiriques que se lançaient les partis autour des bûchers et des échafauds servaient aux



progrès communs de l'idiome national : mince compensation toutefois à de si horribles déchirements. Au milieu de cette guerre des esprits qui tuait les corps, tout le monde pensait, tout le monde du moins parlait, et la langue se développait rapidement par la multiplicité des rapports qu'elle devait exprimer.

Pour ne parler que de la langue écrite, dans l'intervalle de 1560 à 1570 environ, les tendances signalées avaient pénétré dans la langue commune. Tous les écrivains y avaient cédé plus ou moins, et en y cédant avaient ajouté à leur force et à la rapidité de leurs progrès. La version par Amyot de la lettre de consolation adressée par Plutarque à sa femme, et celle de La Boétie, antérieure de plusieurs années à la première, n'offrent pas les seules différences qui résultent d'une conception et d'un style tout autres ; on peut remarquer entre les deux traducteurs, comme entre la précieuse lettre de Montaigne sur la mort de son ami ou son *Livre des Créatures* de Sebonde, et les *Essais* venus aussi plus tard, des différences grammaticales quant aux points dont l'histoire nous occupe. Enfin, si l'on compare la langue du seizième siècle vers son issue avec celle du temps de Richelieu, on trouve que les diversités sont

surtout lexicologiques, et il ne reste plus que des traces peu profondes des anciennes habitudes syntactiques du langage <sup>1</sup>.

Toutefois les écrivains ne sont pas à ce dernier égard aussi avancés les uns que les autres. Sans parler de Montaigne qui travaille curieusement son style et veut y donner quelque parfum de ce vieux gaulois qu'il aime, les pamphlétaires de la ligue sont à une distance assez marquée de leurs adversaires, tout autrement lestes et habiles. On sent chez les premiers, qu'ils lisent et écrivent une langue, de fraîche date pour eux ; ils sont inexpérimentés, et, ce qui est rare chez les seconds, ils passent souvent par l'intermédiaire du latin qui

<sup>1</sup> Les corrections que Simon Goulart fit subir vers 1620 à la traduction, par Amyot, des *Œuvres morales* de Plutarque, « pour la rendre plus coulante, » dit-il, par la suppression de quelques mots hors d'usage, peuvent donner, quoique très-sobres, une idée de cette transformation. En voici quelques-unes que me fournit la *Lettre de consolation de Plutarque à sa femme*. Amyot : « Tu n'as pris accoustrement de deuil. » Goulart met *un* accoutrement. — *Œuvres morales* de Plutarque. Paris, 1645, chez Robineau, 2 vol. in-fol., t. I, p. 668. — A. « Nous concédons à ceste charité le regretter, le reverrer et le remémorer des trépassés. » G. « Le respect, le souvenir des trépassés. » A. « Bienveillance est chose raisonnable et honnête. » G. « La bienveillance est une chose, etc. » A. » Sans désordre ne bruit aucun. » G. « Ni aucun bruit. » A. « Ès chose. » G. « Parmi les choses, etc. »

leur est plus familier. D'Aubigné qui, dans le premier quart du dix-septième siècle, écrit comme s'il était encore au seizième, car ce dernier siècle est bien le sien, celui qui a excité et nourri son génie, d'Aubigné mêle quelquefois dans sa prose historique, à sa démarche ferme, directe et agressive, les allures pédantesques et prétentieuses de la mauvaise rhétorique des parlements et quelque boursoufflure qui rappelle les ambitions malheureuses de ses modèles poétiques.

Si, comme cela m'a paru évident en faisant l'étude comparée du français chez les écrivains du seizième siècle, l'école calviniste a fait entrer la syntaxe française dans les voies que j'ai signalées et y a entraîné l'universalité des écrivains de cet âge, il faut reconnaître à la fois qu'elle n'a pas tout fait, et qu'elle a trop fait dans la révolution subie alors par notre idiome. Amyot et Montaigne, à ne les envisager que dans leur langage, tout en cédant au mouvement général malgré leur goût pour les formes vieillies, qui leur apparaissaient comme à nous naïves et expressives, eurent leur côté d'originalité. Dans leur prose à tous deux, et avec un art savant chez Amyot; la clarté et la méthode prennent en quelque sorte sous leur protection les grâces, l'élégante harmonie, la flexi-

bilité des mouvements. L'ellipse était un des traits les plus saillants de la physionomie du vieux français : « Abréger propos, » comme disait Estienne; c'était un des instincts de la langue, celui auquel alors elle obéissait le plus volontiers, trop souvent au préjudice de sa clarté, mais bien souvent aussi au profit de son originalité et de son éloquence. Ce « quelque chose de vif et de court, » qui plaît singulièrement dans la bonne prose du seizième siècle, provenait surtout de cet usage de franchir des idées intermédiaires sans les exprimer. Mais si cette licence est féconde en tours heureux, elle a l'inconvénient assez ordinaire de supprimer les degrés essentiels du raisonnement, et rien ne pouvait moins convenir à la méthode d'exposition de Calvin. Aussi, quoique l'on rencontre dans ses écrits plusieurs traits qui tiennent leur vivacité de l'ellipse (c'est d'ailleurs que son style prend « la brièveté précise » dont il se vantait lui-même), en tout, cette forme plus rare chez lui le devient encore davantage chez ses successeurs. Amyot et Montaigne, au contraire, la conservent, en usent avec mesure et bonheur, et leur influence sans doute la soutint longtemps contre la tendance contraire. Mais enfin, banni de la langue, dès lors tyranniquement jalouse de sa clarté, ce procédé

grammatical n'est plus apparu avec bonheur que de loin en loin, et chez un petit nombre d'écrivains, tels, en particulier, que Saint-Simon, comme pour faire regretter ce qu'il peut donner d'énergie à l'expression. « Il est quasi incroyable, dit le grand philologue que j'ai cité tout à l'heure, quelle grâce apporte le brief parler, et quelle richesse est à une langue sa brièveté. » En ce sens on peut vouloir quelque mal aux écrivains qui ont contribué à éloigner la langue française d'une de ses sources les plus abondantes en expressions énergiques et pittoresques.

L'emploi de l'infinitif comme substantif est encore une des précieuses ressources que retinrent les deux grands maîtres du langage; on sait assez quel parti en a su tirer Amyot. Ainsi tournée en verbe et comme dramatiquement, l'idée saisit avec plus de vivacité l'imagination que sous l'enveloppe du substantif qui la présente abstraitemment. C'est pour cela aussi que le substantif a fini par prévaloir chez les écrivains protestants, quoique conservé çà et là par La Noue et Mornay. Il est à regretter que cette victoire se soit étendue à l'usage commun. Mais vaincus dans leurs sympathies pour les richesses de la vieille syntaxe, Amyot et Montaigne n'en ont pas moins beaucoup

fait pour la nouvelle, en l'assouplissant et en la dégagant des arêtes trop épineuses qu'y avaient laissées les habitudes argumentatives de la littérature calviniste. S'il faut, en effet, à la fin du seizième siècle, faire le bilan des bénéfices qu'a recueillis le français, et des pertes qu'il a souffertes, on peut affirmer avec quelque généralité que la réforme a grandi sa tendance à devenir essentiellement dialectique, et, pour me servir de la distinction posée entre les langues par M. Vinet<sup>1</sup>, a perdu de son caractère philosophique pour revêtir un esprit plus logique. Elle a par là hâté et accéléré cette marche d'ailleurs naturelle de l'idiome vers les formes claires, précises, argumentatives et éloquentes; mais du même effort elle l'a rendue moins propre à la

<sup>1</sup> « Une telle langue, la langue logique, s'attache aux idées des choses plus qu'aux choses elles-mêmes; elle est conséquente, régulière, toujours prête à rendre compte de ses procédés; elle reproduit les formes de la pensée plutôt que la pensée; elle analyse toujours, et n'est contente que de ce qu'elle peut analyser..... La langue philosophique procède davantage par synthèse; et, chose remarquable, parce qu'elle est philosophique, elle est pratique. Elle ne conclut pas seulement, elle devine, elle invente. Les formes qu'elle rencontre lui donnent gratuitement ce que l'analyse vend, pour ainsi dire, à une langue logique. »

*Lettre à M. Forel en tête du t. II de la Chrestomathie, deuxième édition, 1836.*

poésie, elle l'a éloignée des voies pittoresques de l'imagination.

---

Voilà donc comment la réformation française s'est comportée dans le mouvement intellectuel du seizième siècle; voilà quelle a été sa part dans la littérature de cette époque. Cette part est étendue, et je ne crois pas en avoir exagéré l'importance : elle se rattache à un développement général et énergique de l'entendement; elle représente un sérieux emploi, une grande activité de la pensée; elle a enfin pour organe une langue qui lui doit le déploiement de son génie : n'est-ce pas là un rôle imposant dans les destinées littéraires d'un siècle? Ce rôle, de plus, s'est montré à moi salulaire; il m'a paru qu'un accroissement de vie, de forces et de richesses, en était résulté pour l'universalité des esprits, payé, il est vrai, mais non à son prix, par des sacrifices; j'ajoute que, dans ce fonds nouveau, il y avait un héritage pour la littérature du dix-septième siècle, et qu'elle l'a recueilli. Ce dernier point sera contesté par ceux qu'ont effrayés, pour l'art et la littéra-

ture polie, la sévérité des lettres et des tendances calvinistes; par ceux qui, voyant un si long intervalle de stérilité entre les temps de la pléiade et les beaux jours de la poésie du dix-septième siècle, seront tentés d'en accuser la réformation. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de mon assertion. Quoique en histoire littéraire on ait fait quelquefois des rapprochements tout aussi peu soutenable, je ne dirai pas qu'il y a du Calvin dans Molière, ni que l'*Abraham* de Bèze a préparé Corneille; ma proposition est toute générale, et suppose même, de la part des écrivains du siècle de Louis XIV, une ignorance de la littérature calviniste plus absolue encore qu'elle ne l'est en réalité.

Sans parler de l'instruction que les écoles réformées ont répandue dans les rangs moyens de la société, ni de l'heureuse obligation où elles ont mis le catholicisme de développer de son côté l'enseignement classique, et d'agrandir de la sorte, pour les concerts de l'esprit et de la parole, le cercle jusqu'alors restreint des auditeurs et des juges; sans parler par conséquent de l'encouragement que recevaient les beaux-arts, de cet accroissement d'un public amoureux de leurs œuvres, je crois voir que la réforme a puissam-



ment et plus directement agi sur leurs progrès en développant l'art lui-même. N'est-ce pas chez les grands écrivains du dix-septième siècle un élément admirable de leur génie que cette profonde logique qui lie chaque partie au tout, et les parties essentielles par leurs vrais rapports et leurs causes intimes, que cette belle et naturelle économie qui n'a rien d'empirique et qui semble naître sans effort de la contemplation du sujet? Je sais bien que c'est le génie de ces maîtres qui a créé les matériaux où cette merveilleuse dialectique a mis l'ordre et la distribution; mais celle-ci, il est permis de croire qu'elle est un fruit mûri à point de la culture au milieu de laquelle ces hommes ont grandi et pensé. Après une servitude si prolongée et deux fois seulement interrompue au neuvième et au douzième siècle, il avait fallu à la raison humaine un bien long et sévère exercice pour s'approprier de pareilles forces; et personne ne niera que la réforme qui la lança avec tant d'impétuosité dans la carrière ne lui ait donné, avec sa liberté nouvelle, l'art de se diriger et de découvrir, en un mot la méthode. Que recommande Mélanchthon à la jeunesse? de remonter aux sources, de voir en toute chose où est la méthode, et, comme dit Cicéron, d'ap-

prendre à la saisir dans le fort même des causes <sup>1</sup>. L'antiquité connaissait bien cette dialectique, mais la gloire de Mélanchthon est de lui avoir rendu la vie dans l'enseignement, comme celle de Calvin d'y avoir façonné toute son école et tous les esprits de son temps. Or, qu'est-ce que cette méthode, sinon l'art? et avant ces deux hommes et depuis l'antiquité, qu'y a-t-il que de vague, d'incohérent ou de factice dans les livres? Calvin, après Mélanchthon, fait le premier livre raisonné à la fois et débarrassé de toute mysticité ou de toute distribution artificielle ou scolastique. Calvin a donc, en France, fait beaucoup pour l'art, s'il n'a rien fait pour la poésie. Cet art, ou, si l'on veut, cette méthode, n'a pas du coup servi à la littérature d'imagination : il fallait pour cela qu'il eût pénétré dans les habitudes générales de l'esprit et de l'éducation, et pour cela aussi qu'il eût pu se débarrasser de l'introducteur passionné qui le rendait suspect. Voilà pourquoi son progrès a été lent et sourd; pourquoi ses conquêtes en dehors de la théologie n'ont été ni soudaines, ni brillantes avant le repos du siècle de Richelieu et de Louis XIV, avant l'abaissement politique du protestantisme. Il n'en fallait pas tant pour

<sup>1</sup> *Dialectica* : Mélanchthon. *Opera*, t. V, p. 235.

l'éclat de ce mérite d'expression et de couleur qu'en littérature on appelle le style; le seizième siècle a eu d'admirables coloristes, et La Fontaine, à cet égard, pourrait venir aussitôt après Marot et Ronsard, tout comme Montaigne après Amyot. Mais Corneille, Bossuet, Molière, Fénelon, Racine, le La Fontaine des fables, les grands artistes enfin qui ont triomphé par l'art, s'ils étaient plus tôt venus, n'eussent été, je crois, ni aussi puissants ni aussi complets; leur raison n'eût pas vu et jugé d'un regard aussi aigu et aussi profond.

Mais quand cela ne serait pas, quand, au contraire, la réforme aurait retardé l'avènement de l'art dans la littérature aussi énergiquement qu'elle y a travaillé en effet, elle pourrait revendiquer encore comme des fruits bien autrement splendides de son œuvre morale, les grands et religieux penseurs du dix-septième siècle. Elle a arraché, avec violence et déchirement, je ne le méconnais pas, mais enfin elle a arraché la religion à l'abîme vers lequel l'entraînaient rapidement l'ignorance de ses ministres et la révolte des intelligences, qui jugeaient de la doctrine par ses interprètes et son enseignement. Les pieux esprits qu'elle n'a pas séduits à soi, elle les a fait

remonter de leurs stériles dévotions à la contemplation féconde des grandeurs du christianisme, et de toutes parts, en arrière de la première ligne de ses guerriers aveugles, le catholicisme, rentrant en lui-même et s'examinant, répara ses forces et reprit la vie aux sources où son adversaire avait puisé la sienne. Saint François de Sales ne fut ni le premier ni le seul à adresser aux prêtres cette exhortation révélatrice : « Je puis vous dire avec vérité qu'il n'y a pas grande différence entre l'ignorance et la malice; quoique l'ignorance soit à craindre si vous considérez qu'elle n'offense pas seulement soi-même, mais qu'elle passe jusqu'au mépris de l'état ecclésiastique. Pour cela, mes très-chers frères, je vous conjure de vaquer très-sérieusement à l'étude; car la science à un prêtre, c'est le huitième sacrement de la hiérarchie de l'Église, et son plus grand malheur est arrivé de ce que l'arche s'est trouvée en d'autres mains que celle des lévites. C'est par là que notre misérable Genève nous a surpris... <sup>1</sup>. »

Voilà ce qu'avait appris le protestantisme à toutes les milices chrétiennes; c'est un saint ca-

<sup>1</sup> *Œuvres de saint François de Sales*. Édition du Panthéon, t. II, p. 604.

tholique qui l'avoue. La carrière même de ce grand évêque fut une application de ce précepte, un effet de cette expérience. Il ne regagna tant de terrain sur Genève qu'en empruntant à son ennemie les armes de son enseignement si direct et si nourri, en écartant comme elle de ses sermons de missionnaire, la vaine théologie et la routine scolastique de ses prédécesseurs. « Donner de la lumière à l'entendement et de la chaleur à la volonté, voilà, comme il l'a dit si heureusement, toute la prédication. » Quel pas de fait depuis le quinzième siècle, et qui donc, sinon la réforme, a forcé l'Église à le franchir contre la résistance de ses docteurs?

Ce n'a pas été, dans le même sens, une influence d'une moindre portée, que le redressement moral de la société dont le calvinisme a été le manifeste instrument en réformant la vie des familles. Tout un peuple grave dans ses habitudes et difficile sur ses plaisirs, ne devait pas être d'un médiocre exemple pour la nation qui l'entourait; il en balançait les frivolités, condensant, pour ainsi dire, en une pluie bienfaisante les vapeurs qui s'élevaient sans but de cette masse d'esprits si vifs, si riches, mais si prompts à se disperser. Je ne crois pas qu'à aucune autre époque la France

ait possédé ce nombre considérable de penseurs et de belles intelligences qu'on y compte dans le dix-septième siècle, au sortir de la réformation : il suffit de rappeler Port-Royal et ses hommes. A côté d'erreurs de goût et de savoir, combien les connaissances sont productives, combien la pensée alors est nette et vigoureuse ! Un sens moral bien vivant et éclairé des lueurs de la religion dirige les entendements d'une nombreuse élite, et ne se laisse étourdir ni par les sophismes de la témérité, ni par ceux d'une autorité impérieuse. On est au cœur de l'arbre, la sève est puissante ; elle va s'appauvrir en se dispersant, mais les branches maîtresses prospéreront longtemps encore.

Par la réforme chrétienne qu'il a forcément étendue autour de lui, par son action générale sur les mœurs et sa spiritualité austère, bien plus encore que par l'activité qu'il a imprimée à l'intelligence et les graves sujets dont il a occupé la raison, le protestantisme a préparé la venue de grands penseurs, de nobles écrivains. Il a été « un accoucheur d'esprits <sup>1</sup>, » selon l'expression de M. de Chateaubriand, mais on n'ajoutera pas avec lui qu'il « n'a mis au jour que de belles esclaves ; » car il a des droits sur la gloire de tous

<sup>1</sup> *Études Historiques*. Analyse raisonnée de l'Histoire de France.

les grands écrivains qui n'ont été possibles que par l'accomplissement de sa tâche providentielle. Toutes les généreuses intelligences dont la liberté chrétienne a déployé les ailes et fécondé les trésors, remontent à lui par un enchaînement irrécusable. A ce titre et pour ne parler que des générations rapprochées de son origine, il est le père, non-seulement de Milton, d'Abbadie, de Clarke, de Képler, de Newton, mais encore de François de Sales, de Pascal, de Bossuet, de Fénelon; de même que par cette autre liberté plus rationnelle dont il hâta la croissance contre son vœu et ses intérêts ecclésiastiques, il a contribué à la naissance de Descartes, de Bacon, comme aussi de Bayle et de tous ceux qui ont fait de l'analyse le terme et non la route, l'idole et non le ministre. Rien en effet ne montre d'une manière plus frappante, quel immense fait a été la réformation, que les conséquences si complexes et si contradictoires dont on peut avec une égale vérité découvrir en elle l'origine; de là aussi les jugements si contraires qu'on en peut porter sans manquer à la bonne foi, selon qu'on envisage tel de ses éléments à l'oubli des autres.

Le procédé investigateur de la réforme vis-à-vis des doctrines de ses adversaires était véritable-

ment celui de la chimie, comme on l'a dit, et l'on ne se trompe pas en faisant remonter jusqu'à ce point de départ, les grands écarts aussi bien que les grands services de cette méthode dans les âges modernes, mais on sera injuste si l'on accuse le protestantisme de n'avoir été que chimiste. A côté de l'analyse, n'a-t-il pas élevé dans sa doctrine de la foi une religieuse synthèse? Les réformateurs n'ont-ils donc rien cru, eux qui ont épuré et élevé l'adoration chrétienne, déclaré la science servante de la foi? Pour la réforme, l'examen ne fut qu'une méthode, un moyen; non le but qui fut autre et a été accompli, le salut du christianisme. Ce qu'il faudra donc lui reprocher, c'est la nature du moyen; mais on ne le fera pas, car ayant à détruire, elle n'avait pas le choix. Aux yeux du contemplateur, le protestantisme est comptable seulement des résultats auxquels a concouru l'ensemble de ses tendances, et non de quelqu'un de ses éléments détaché des autres et livré à lui-même. Il y a de la légèreté et peut-être de l'ignorance à lui reprocher le naturalisme irréligieux des encyclopédistes. Sans doute, le dix-huitième siècle reprenait en cela, ou continuait si l'on veut un fait du seizième. Mais ce fait provoqué par l'esprit d'examen et d'analyse avait été



signalé et combattu avec vigueur par les écrivains calvinistes, par Viret, par La Noue, par Mornay, et au dix-huitième siècle c'est des rangs du protestantisme et non des écoles des jésuites, où l'investigation à coup sûr n'était pas recommandée, que sont sortis les seuls défenseurs imposants que la religion ait trouvés contre le matérialisme et l'incrédulité. Pour un abbé Guenée comptez combien de protestants ! et parmi eux, combien de mathématiciens, de physiciens, de naturalistes : un Le Sage, Euler, Lambert, Bonnet, et tant d'autres encore ! Chez ces protestants courbés sur des calculs et des atomes, la science, comme le veut Bacon, est préservée de corruption par le baume de la piété, et la science n'est pas ingrate.

Le vrai protestantisme, celui du seizième siècle, celui dont j'essaie ici d'apprécier l'action littéraire sur l'âge suivant, a réveillé le christianisme et l'a associé à la science ; c'est l'esprit religieux uni au savoir ; là où je ne le trouve pas dans cette double condition, là où je vois trôner la science sans que l'âme l'éclaire de ses rayons immortels, je me refuse à reconnaître le protestantisme. Ce n'est que sa dépouille ou un successeur dégénéré, et je passe condamnation sur toutes les accusations qu'on lui intente. Celui-ci, il est bien vrai, mènera à une

matérialité égoïste, à la plus démoralisante idolâtrie, celle du *moi* physique, à la suppression du sens moral, à la négation de l'âme et de la poésie. Tel n'a pas été le calvinisme français, tels n'ont pas été ses chefs. Profondément religieux et savants, ils ont professé et pratiqué avec une ardeur pleine de sincérité la doctrine du renoncement, et c'est par tout cela, et avec cela seulement qu'ils ont sauvé la cause de la religion et de la littérature dans les pays de langue française. Si ces *Études* ont réussi à mettre en évidence ce mémorable caractère des lettres calvinistes, l'auteur croira n'avoir pas fait une œuvre sans instruction et sans utilité.

## NOTES

---

Page 67-107.

### SUR LES DÉMÊLES D'HENRI ESTIENNE AVEC LE CONSISTOIRE DE GENÈVE.

Henri Estienne fut plus d'une fois censuré par le Consistoire, soit pour ses actions privées, soit pour avoir imprimé et publié des ouvrages répréhensibles. Il supporta impatiemment ces remontrances, qu'il déclarait fièrement n'avoir pas méritées : on lui demandait du repentir et de la contrition, il répondait par de nouvelles vivacités. M. Renouard, en éclairant ce point de la vie d'Estienne à l'aide des renseignements que lui avait envoyés de Genève M. le professeur Vaucher, n'a pas, je crois, donné le texte de ces documents. Je le reproduirai ici d'après le précieux recueil de notes que M. A. Cramer a tirées des registres du Consistoire, en faisant un choix

judicieux et plein d'intérêt. On verra par ces citations et quelques autres du même genre, d'abord comment Estienne encourut, quelquefois justement ces censures qui l'irritaient, et surtout avec quel soin le calvinisme répudiait toute alliance avec les moqueurs rabelaisiens.

Du 2 novembre 1570. « Henry Estienne, appelé pour l'inhumanité exercée à l'endroit de Robert son frère, naguère décédé, et pour lui avoir refusé de l'aider même sur l'argent qu'il lui devait, encore que le terme ne fût pas échu, répond avoir été malade comme son frère et lui a assisté de ce qu'il a pu, comme de chaponneaux, poussins et autres vivres. Lui a bien été parlé d'avances d'argent, mais lui-même ne vit de provisions et achette ses viandes d'un repas à l'autre, et par ce n'a les moyens d'avoir avancé de l'argent. Confesse bien aussi ne s'est point trouvé à l'enterrement de son dit frère, parce qu'il était lors en volonté d'aller faire baptiser son enfant à Viry.

« Ledit Estienne admonesté de la dureté dont il a usé à l'endroit de son frère, quoi qu'il ait su dire, a été ainsi renvoyé au jugement de Dieu. »

Ceci donne à penser que Casaubon a bien pu avoir de justes motifs de se plaindre des procédés de son beau-père. Il faut avouer pourtant que si Estienne ne fut pas généreux pour les siens, il n'en est pas mort plus riche.

25 février 1573. — « Bastian Jaqui s'est présenté demandant la Cène lui être remise, qui lui a été défendue pour s'être aidé à imprimer à Montluel un livre de Rabelais du tout profane, et reconnaît sa faute. La Cène lui a été remise. »

29 mars 1575.—« Jacques Omblex, pour avoir tenu un livre de Pantagruel et le Rabelais, et icelui avoir lu. De quoi interrogé a dit qu'il l'avait vu en mains de P. Paramel et qu'il a vu aussi le livre appelé *Amadis* en mains du fils de noble Chapeaurouge, lequel étant appelé a dit qu'il a tenu ledit Rabelais, mais qu'il l'a rendu à Jean Chappuis, son cousin. Remontrances et défenses de la Cène. »

Du 12 mai 1580. — « Henry Estienne, bourgeois de Genève, appelé pour ce que ledit Henry Estienne aurait fait des *Dialogues (Dialogues du langage français italianisé. V. p. 133 de ce volume)*, où il y a plusieurs passages scandaleux, a dit que quand on lui montrera quelque passage ou autrement qui ne se doit faire, qu'il s'avisera d'en répondre sur tous les faits pernicious qui lui seront remontrés, et en dire ce qu'il en pensera ; et en somme s'est montré du tout enflé et présomptueux. Par quoi, suivant telles réponses et les fautes qui sont en lui à cause de plusieurs livres scandaleux et hors d'édification, on lui défend la Cène et aussi lui fait-on bonnes remontrances et censures, même exhorté de ne s'adonner à imprimer de telles folies, ains choses dédiées pour le service de Dieu.

« Après ce, il a dit qu'on lui faisait tort, et qu'il n'endurerait jamais qu'on lui dit qu'il y eût de l'athéisme, et que si c'était ailleurs il endurerait plutôt la mort. Et en somme, il s'est montré en tout incorrigible, et même a dit que si c'était un autre qui le lui eût dit qu'il ne l'endurerait jamais, et que des ministres de Paris lui ont dit que l'*Apologie d'Hérodote* a beaucoup servi à montrer

les vices, et que les ministres sont bien contraints de dire en chaire beaucoup de choses pour reprendre les vices. Et depuis, attendu telle rébellion et fierté, que on l'excommunie à bon escient. Ce néanmoins, lui ayant été faites lesdites censures et excommunications, comme à un homme profane et du tout incorrigible, a dit que quant à lui il n'y ferait autre jusques à ce qu'on lui ait montré la faute et qu'on l'ait ouï, et qu'on le condamne sans l'ouïr, et qu'il voit bien que si on veut bien faire il faut être un peu hypocrite.

« L'avis a été que nos seigneurs seront avisés de ces faits, et à ces fins ont été députés Sp. Théodore de Bèze, M. Jaquemet, M. Fr. de Châteauneuf. »

En indiquant dans le premier volume les divers écrits dont Calvin a été l'objet, j'ai oublié de mentionner l'un des plus récents et des plus littéraires, c'est le travail substantiel consacré au réformateur par M. Geruzez, dans le *Plutarque français*. Cet article se trouve également dans la nouvelle édition des *Essais littéraires*, du même auteur.

# TABLE DES MATIÈRES

---

## FRANÇOIS HOTMAN.

Page 1-57.

Études et débuts de Hotman. — Ses succès. — Il embrasse la Réformation. — Son exil. — Ses histoires politiques. — Massacre de la Saint-Barthélemy. — Vie errante. — Académies de Genève et de Bâle. — Derniers jours d'Hotman.

Écrits d'Hotman. — *Consolations*. — *L'Anti-Tribonien*. — *L'Étrille de Papyre Masson*. — Hotman publiciste. — Analyse de la *Gaule franke*. — *De furoribus gallicis*. — *Le Réveille-Matin des Français*. — Organisation républicaine des Églises. — Théories politiques des partis. — Contradictions.

## ROBERT ET HENRI ESTIENNE.

Page 59-138.

La famille des Estienne. — Imprimerie de Robert Estienne à Paris. — Robert imprimeur et savant philologue. — Son *Thesaurus*. — Ses Bibles. — Robert embrasse la religion réformée et transporte son établissement à Genève. — Sa probité attaquée et mise hors de doute.

Henri Estienne. — Ses études à Paris dans la maison de son père. — Ses voyages. — Son imprimerie. — Travaux et vie errante. — Ses démêlés avec le Consistoire de Genève. — Sa mort.

Henri Estienne critique et philologue. — Son *Trésor de la langue grecque*. — Les cicéroniens fanatiques. — *Nizoliodidasculus*. — Les puristes latins et la langue française.

Écrits satiriques de Henri Estienne. — *L'Apologie pour Hérodote*. — Estienne accusé d'impiété par les calvinistes. — Rabelais et la Réforme. — Estienne condamné par le Consistoire. — *Le Discours merveilleux*.

Ouvrages d'Estienne sur la langue française. — *Traité de la conformité du langage français avec le grec*. — Étymologie. — *Project de la Précellence du langage français*. — Inventaire des richesses du français. — Sources. — Proverbes. — Les *Dialogues du langage français italianisé*.

#### FRANÇOIS DE LA NOUE.

Page 139-176.

La Noue page à la cour de Henri II. — Son éducation d'alors et ses lectures. — Gagné à la cause et à la foi protestante par Dandelot. — Ses campagnes. — Grand homme de guerre. — La Noue à La Rochelle. — Prisonnier par des Espagnols. — Captivité de cinq années. — *Discours politiques et militaires* de La Noue. — Misères et vices de la France. — L'athéisme. — La sorcellerie. — Injustice et oppression. — Mœurs. — Anarchie politique. — Mécontentement général. — Noblesse de France perdant ses qualités et avantages. — La chevalerie dégénérée. — Les *Amadis*. — Chevalerie huguenote.

#### DUPLESSIS-MORNAY.

Page 177-206.

Duplessis-Mornay. — Sa mère embrasse la Réforme. — Voyages. — Parti du duc d'Alençon. — Le roi de Navarre emploie Mornay.



— Campagnes et missions diplomatiques. — Le Duplessis de la *Henriade*. — Abjuration de Henri IV. — Défaveur de Mornay. — Intrigues. — Conférence théologique. — Duplessis et le cardinal Duperron. — Le modérateur des Églises réformées. — Écrits de Duplessis-Mornay. — *Discours de la vie et de la mort*. — Traité sur l'Église. — Méditations. — Traité de la *Vérité de la religion chrestienne*. — La Réforme et la philosophie. — Si la religion peut se démontrer par la raison? — Théologie naturelle. — Plan du livre. — Arguments tirés des connaissances scientifiques du temps. — Comparaisons. — Critique indépendante.

### THÉODORE - AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

Page 207-312.

Caractère général du personnage. — Sa vie d'après ses mémoires authentiques. — *Histoire secrète* de d'Aubigné.

D'Aubigné poète. — Ses œuvres imprimées et inédites. — Les poètes protestants. — Du Bartas. — D'Aubigné à la cour. — Son goût en musique. — Lettre inédite. — Ses préférences poétiques. — Comment il fit la connaissance de Du Bartas. — Les *Tragiques*. — Origine et analyse du poème. — Les *Misères*. — Les *Princes*. — La *Chambre dorée*. — Citations. — Corneille. — *Petites œuvres mêlées*. — *L'Hiver de d'Aubigné*.

Écrits satiriques de d'Aubigné. — *Aventures du baron de Faeneste*. — Caractère de ce livre. — Types de deux espèces de gentilshommes. — Tableau de la cour. — Allusions. — La *Confession catholique du sieur de Sancy*. — Les conversions de la noblesse protestante.

D'Aubigné historien. — Ses vrais mémoires. — *Histoire universelle*. — Seconde moitié du seizième siècle. — Guerres de religion. — Deux parties dans l'*Histoire universelle*. — Récits militaires. — Événements et considérations politiques. — Peinture du temps. — Le *Déclin de la Ligue*. — Entretien de l'amiral Coligny et de sa femme. — D'Aubigné et Saint-Simon.

**CONCLUSION.**

Page 213-398.

Remarques sur l'influence générale et particulière des écrivains français de la Réformation sur l'esprit et la littérature de leur temps. — La Réforme et la Renaissance. — Résumé des caractères et des influences de la théologie raisonnée. — Philosophie. — Aristote en honneur chez les calvinistes. — Ramus. — Étude historique et littéraire du droit romain. — Politique de Calvin. — Bossuet. — Polémique et pamphlets. — Poésie chez les Réformés. — Beaux-Arts.

Influence des écrivains de la Réformation sur la langue française. — Le français avant la Réforme. — Action de Calvin sur la langue. — Révolution dans la syntaxe. — L'inversion, l'ellipse, emploi des pronoms, etc. — Influence comparée de Rabelais et de Calvin. — Les écrivains calvinistes de la fin du seizième siècle.

La littérature réformée et le dix-septième siècle. — Influences directes et indirectes. — Le vrai protestantisme.

**NOTES.**

Page 399-402.

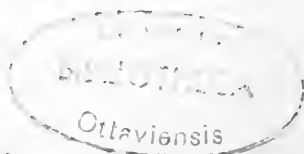
Note sur les démêlés d'Henri Estienne avec le Consistoire de Genève.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

---

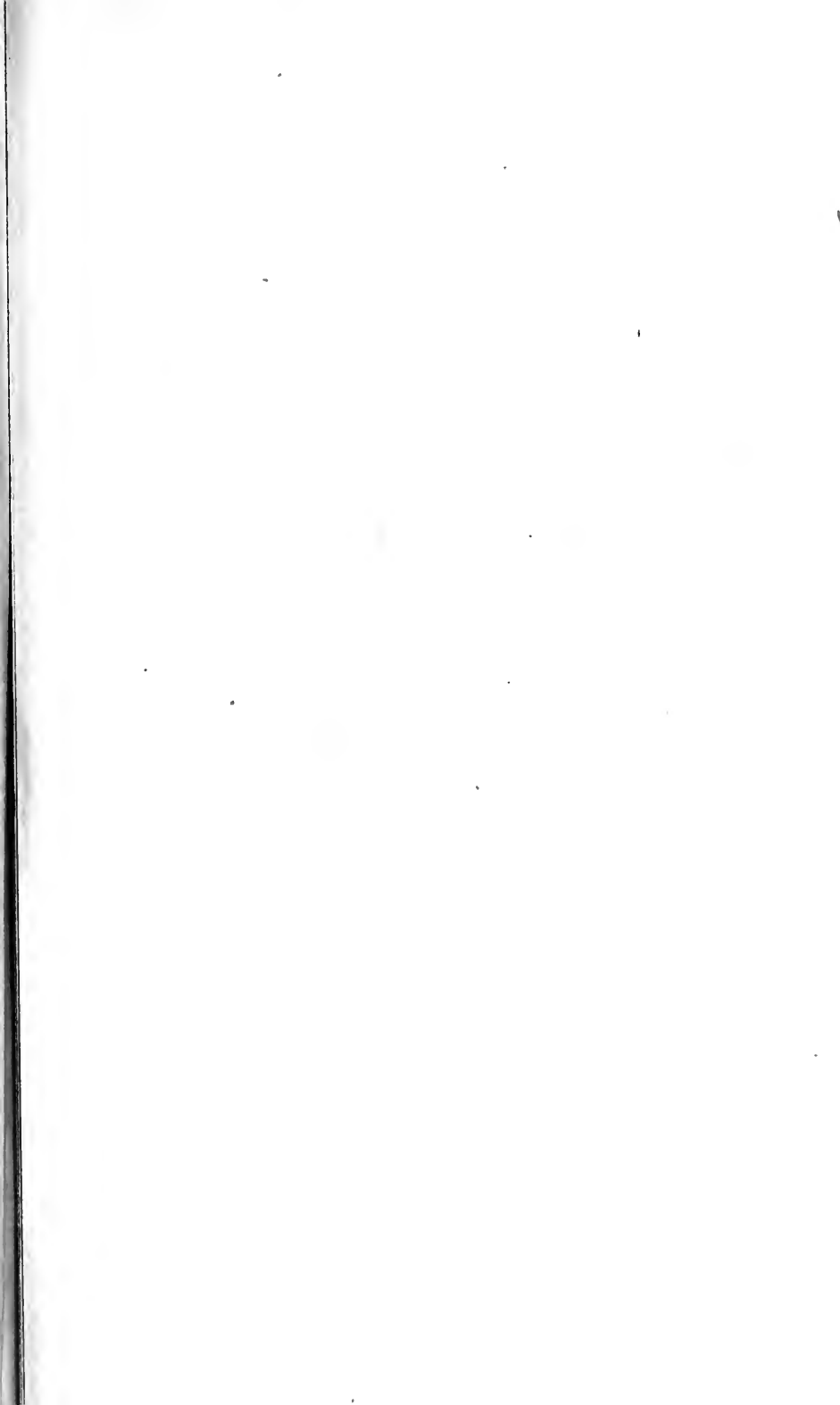
 Paris. — Imprimerie de G. GRATIOT, rue Mazarine, 30.

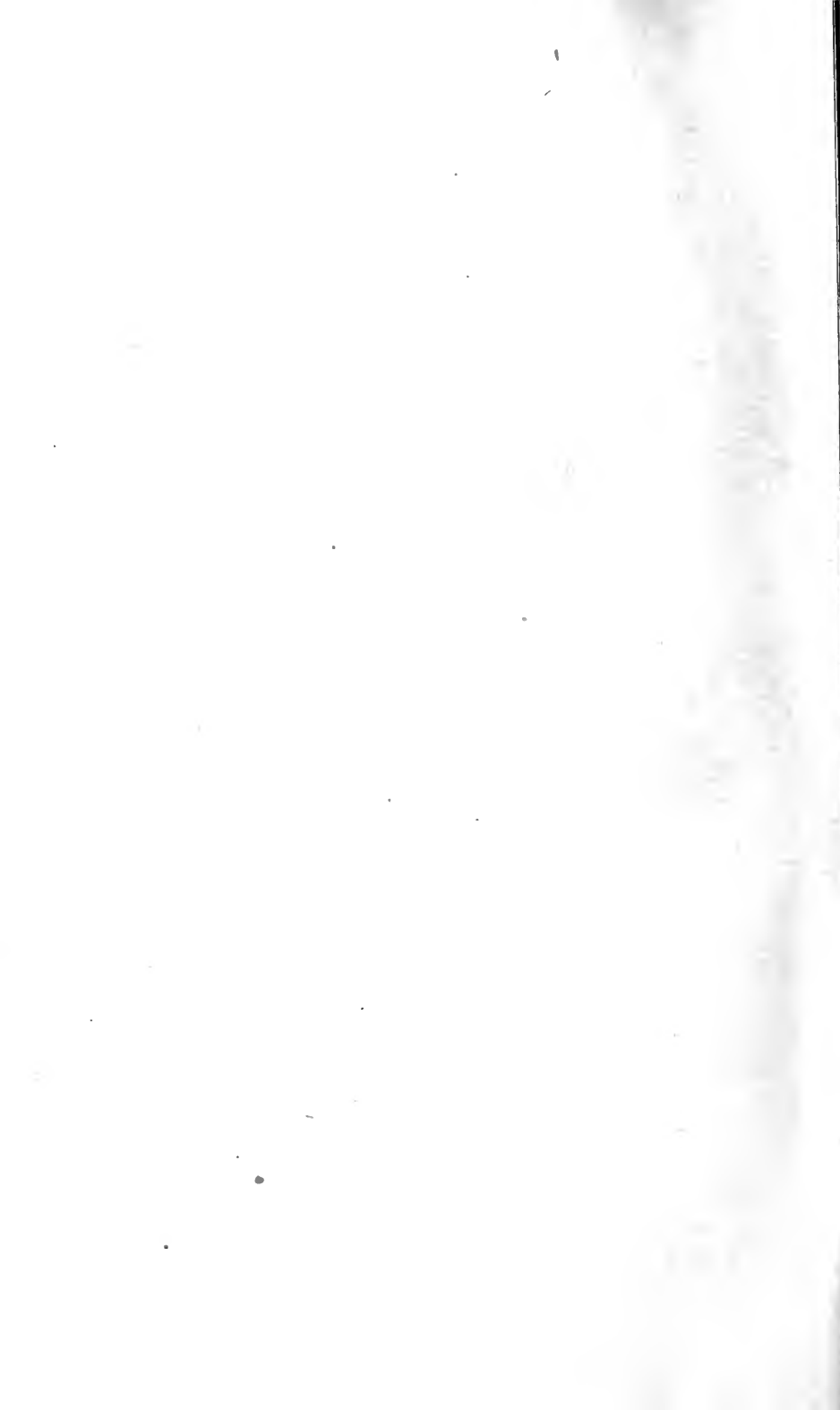
*Je B*

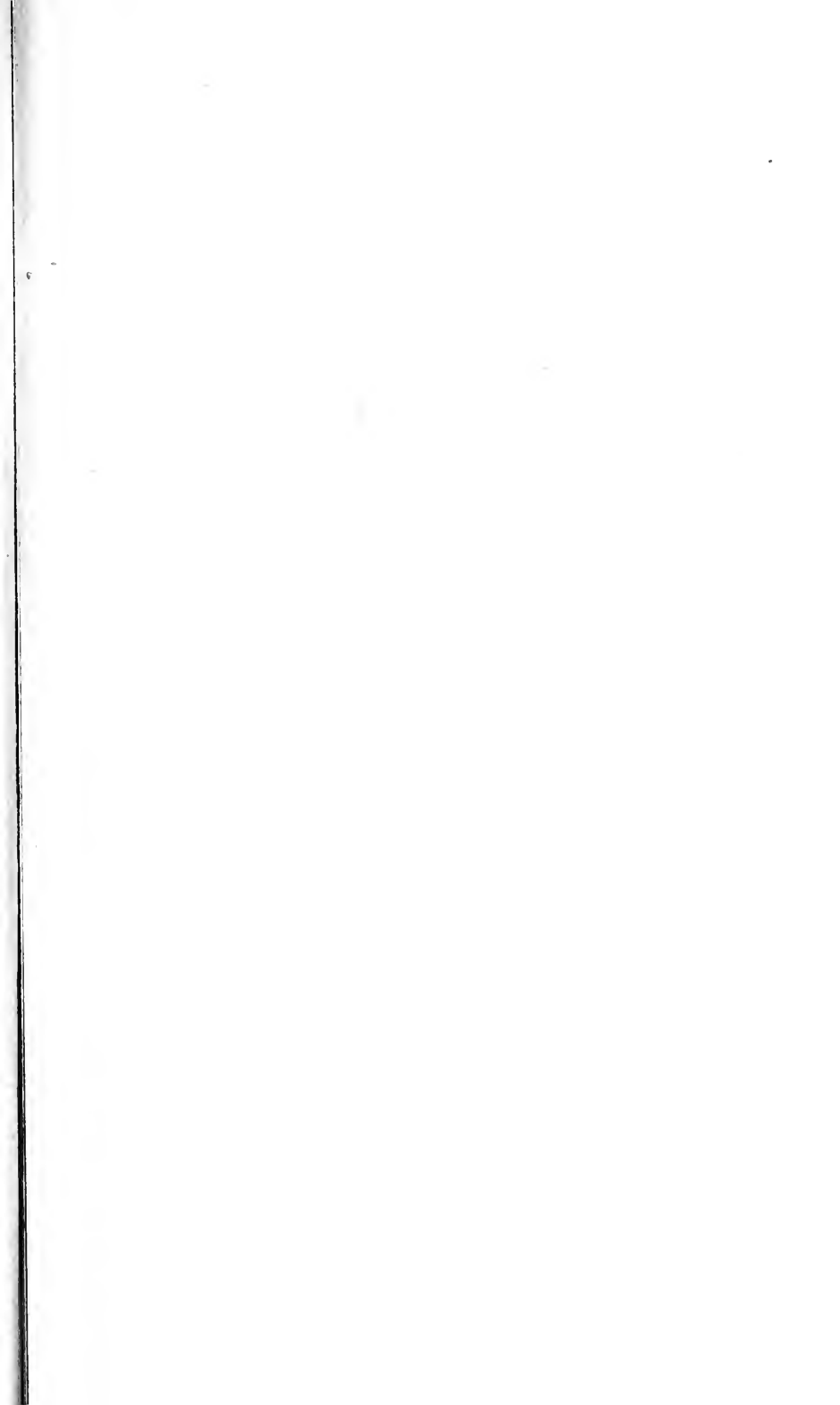












La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

~~Stamp: 1975~~

16 OCT. 1996

OCT 03 1996





a39003



002526969b

